

Archiv für österreichisc... Geschichte

Akademie der
Wissenschaften in
Wien. ...







Archiv

für

österreichische Geschichte.

Herausgegeben

von der

zur Pflege vaterländischer Geschichte aufgestellten Commission

der

kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.

Siebenundsechzigster Band.

Wien, 1886.

In Commission bei Carl Gerold's Sohn

Buchhändler der k. Akademie der Wissenschaften.

Druck von Adolf Holzhausen in Wien.
k. k. Hof- und Universitäts-Buchdrucker.

Inhalt des siebenundsechzigsten Bandes.

	Seite
<u>Graf Philipp Cobenzl und seine Memoiren. Von Alfred Ritter von Arneth</u>	1
<u>Rhythmus über die Schlacht auf dem Marchfelde. (1278.) Von Prof. Dr. Joh. Huemer</u>	183
<u>Erzherzog Carl und die zweite Coalition bis zum Frieden von Lunéville. 1798—1801. Nach ungedruckten Quellen. Von Eduard Wertheimer</u>	191
<u>Die Berichte des kais. kön. Commissärs Bartholomäus Freiherrn von Stürmer aus St. Helena zur Zeit der dortigen Internirung Napoleon Bonaparte's 1816—1818. Herausgegeben von Dr. Hanns Schlitter</u>	253

GRAF PHILIPP COBENZL

UND

SEINE MEMOIREN.

VON

ALFRED RITTER VON ARNETH.

Wie oft schon ist von Seite derjenigen, die sich, sei es lesend oder schreibend, mit deutscher Geschichte beschäftigen, der Mangel an memoirenartigen Aufzeichnungen beklagt worden. Wie oft hat man wenigstens in dieser Beziehung mit Neid den Blick nach dem Nachbarstaate Frankreich hinübergesendet, wo seit Jahrhunderten schon die preiswürdige Gewohnheit sich eingebürgert hat, dass Personen, welche es auf irgend einem Gebiete des öffentlichen Lebens zu hervorragender Stellung gebracht haben, selbst die Ereignisse erzählen, denen sie als Mitwirkende oder wenigstens als eingeweihte Zuschauer beiwohnten. Mit solcher Genauigkeit trachten sie uns die Menschen zu schildern, mit welchen sie in Berührung geriethen, dass wir uns leicht von ihren geistigen Eigenschaften wie von ihrer äusseren Erscheinung ein zutreffendes Abbild zu entwerfen im Stande sind. Ueber die Sitten und die Gebräuche der früheren Zeiten erhalten wir oft die umständlichsten Auskünfte, und voll Farbe und Leben wird die Darstellung vergangener Tage, welche gleichsam von selbst vor unser Auge sich hinzaubert.

Es ist hier wohl nicht der Ort zu dem etwaigen Bestreben, die Ursachen zu ergründen, welche unser Zurückbleiben auf diesem Gebiete veranlassten, und jedenfalls würde man kaum viel weiter als zu blossen Vermuthungen gelangen. Aber darüber wird man wohl gleichfalls keinem Zweifel sich hingeben können, dass jede Möglichkeit zu wenigstens theilweiser Ausfüllung jener beklagenswerthen Lücken mit Eifer benützt werden sollte. Selbst dann wird dies zu geschehen haben, wenn die Persönlichkeit, von der wir handschriftliche Aufzeichnungen über ihre eigenen Erlebnisse auffinden, nicht gerade in der vordersten Reihe ihrer Zeitgenossen stand, und ihre Memoiren, wenn sie

auch über wichtige Punkte interessante Aufschlüsse gewähren, doch nicht etwa völlig neues Licht auf bisher ganz unerklärte Umstände werfen.

Zu dieser Kategorie von Menschen sowohl als von Schriften gehören Graf Johann Philipp Cobenzl und die eigenhändig von ihm niedergeschriebenen Lebenserinnerungen, welche das kaiserliche und königliche Haus-, Hof- und Staatsarchiv verwahrt. Allerdings waren die Staatsämter, die er während einer ziemlich langen Reihe von Jahren in Oesterreich bekleidete, vornehm und wichtig genug, um von ihm überaus werthvolle Mittheilungen erwarten zu können. Aber selbst wenn ihm vielleicht seine äussere Stellung hierauf einigen Anspruch verliehen hätte, seiner geistigen Potenz nach kann man ihn doch den bedeutendsten Persönlichkeiten seiner Zeit keineswegs beizählen. Dass er zu ihnen nicht gehörte, geht auch aus seinen Memoiren hervor. Verhältnissmässig Unwichtiges, wie etwa Ereignisse, die sich in seiner Jugendzeit zutrugen, oder Dinge, welche sich auf seine Angehörigen beziehen, erzählt er mit behaglicher Breite, während er über die Geschäfte, die ihm in der Epoche, in welcher ihm die Leitung der auswärtigen Angelegenheiten Oesterreichs anvertraut war, oder während seiner Entsendung als Botschafter nach Paris oblagen, rasch hinweggleitet. Aber trotzdem wird man in diesen Aufzeichnungen sehr Vieles finden, was sich als willkommene Bereicherung unserer Kenntniss der damaligen Zustände und Ereignisse herausstellen wird.

Schon was Cobenzl über seine Eltern und seine Kinderzeit berichtet, wirft ein interessantes Streiflicht auf das damalige Leben in den Kreisen des allerdings vornehmen, aber nicht gerade reichbegüterten Adels. Er erzählt uns, dass sein Grossvater, Graf Johann Caspar Cobenzl, welcher während der letzten Regierungszeit des Kaisers Karl VI. das hervorragende Hofamt eines Oberstkämmerers bekleidete, bei Zeiten darauf bedacht war, für seinen zweitgeborenen Sohn Guidobald oder kurzweg Guido, der, etwa fünfundzwanzig Jahre zählend, als Hauptmann im Regiment Ogilvy gegen die Türken kämpfte, eine passende Partie ausfindig zu machen. Als solche erschien ihm die aus einer lothringischen Familie stammende, aber in Wien lebende, damals etwa neunzehn- oder zwanzigjährige Gräfin Marie Benigna Montrichier. Dass sie ein Capital von achtzehntausend Gulden besass, war nach dem Geständnisse Cobenzl's der entscheidende

Beweggrund für seinen Grossvater, sie zu seiner Schwiegertochter zu erwählen, denn eine solche Summe wurde zu jener Zeit schon wie ein kleines Vermögen betrachtet.

Um dem jungen Paare einen für dasselbe angemessenen Wohnsitz zu Theil werden zu lassen, erkaufte Graf Johann Caspar Cobenzl von seinem Bruder Ludwig Gundacker die Herrschaft Reifnitz in Unterkrain. Ihr Erträgniss von ungefähr sechstausend Gulden reichte hin, um eine adelige Familie behaglich in einer Provinzialhauptstadt wie Laibach leben zu machen. Denn dort befand sich das Haus, welches der Oberstkämmerer Cobenzl bewohnt hatte, als er noch an der Spitze der Verwaltung von Krain gestanden war. Er machte es nun gleichfalls seinem Sohne Guido zum Geschenke.

In Laibach war es denn auch, wo Johann Philipp Cobenzl am 28. Mai 1741 als das erstgeborne Kind seiner Eltern zur Welt kam. Hier, in Reifnitz und endlich in Görz, wohin sein Vater von Laibach übersiedelte, flossen seine Kinderjahre friedlich dahin. Ihm und den drei Geschwistern, einem Bruder und zwei Schwestern, die allmählig auf ihn folgten, wurde der erste Unterricht von den Eltern ertheilt, welche mit preiswürdiger Beharrlichkeit und günstigem Erfolge darnach gestrebt hatten, sich durch eigenen Fleiss die hiezu erforderlichen Fähigkeiten zu erwerben.

Für den kleinen Philipp Cobenzl war die Uebersiedlung nach Görz auch aus dem Grunde merkwürdig, weil er von diesem Augenblicke an den Jesuitenhabit wieder ablegen durfte, den er etwa ein Jahr hindurch hatte tragen müssen. Denn aus Anlass einer schweren Krankheit, die ihn befiel, von welcher er jedoch glücklich wieder genas, hatte seine Mutter dies Gelübde gethan.

Indem Philipp Cobenzl von seinen Kinderjahren spricht, erwähnt er ein Gebrechen, welches ihm damals viel Thränen verursachte und ihn in späterer Zeit in manch peinliche Lage versetzte. Es war dies das Stottern. Er weiss nicht, wann es sich zum ersten Male bemerkbar machte, gesteht aber offenherzig ein, dass es in Folge seiner immer mehr sich steigernden Schüchternheit gleichfalls zunahm. Als er in reiferen Jahren mehr Zuversicht gewann, sei ihm das Stottern, meint Cobenzl, nicht mehr so hinderlich gewesen als früher. Aber seine ganze Lebenszeit hindurch sei es so stark geblieben,

dass es ihn bei allen Anlässen, bei denen es auf die Gabe des Wortes ankam und dieselbe vielleicht mehr Werth besass als die solideste, jedoch nur mit vielfachen Stockungen vorgebrachte Beweisführung, grosse Verlegenheit verursachte.

Während des Aufenthaltes in Görz gesellte sich zu dem Unterrichte von Seite der Eltern auch der eines Geistlichen, doch scheint er mehr die Rolle eines Ueberwachenden als die eines Lehrers gespielt zu haben. Später übernahm ein italienischer Abbate, Namens Ongaro, einen Theil der Lehrstunden, aber allmählig fand man, dass der Unterricht in Görz nicht mehr mit der wünschenswerthen Aussicht auf Erfolg fortgesetzt werden könne, und Philipp Cobenzl wurde sammt seinem jüngeren Bruder und dem Priester, der sie bisher beaufsichtigt hatte, nach Wien geschickt, um hier in der Akademie, welche die verwitwete Prinzessin von Savoyen, geborne Fürstin Liechtenstein zur Erziehung junger Adelliger gestiftet hatte, untergebracht zu werden. Im Herbste 1758 aber bezog er, damals siebzehnjährig, mit seinem erst fünfzehnjährigen Bruder die Salzburger Universität. Hier wurde er nicht nur dem damaligen Erzbischof Grafen Schrattenbach vorgestellt, sondern auch dem ganz besonderen Schutze des Grafen Joseph Thun, Bischofs von Gurk empfohlen, jenes ausgezeichneten Mannes, der vor mehr als einem Jahrzehnt als österreichischer Gesandter in Rom durch sein furchtloses Auftreten gegen die Curie eine so hervorragende Rolle gespielt und sich später um seine Diöcese so reiche Verdienste erworben hatte.

Was Cobenzl, der auch nach Salzburg von seinem Mentor begleitet wurde, über die dortige Universität und das Leben in dieser Stadt berichtet, wird gewiss mit Interesse gelesen werden. Bis zum Herbste des Jahres 1760 verweilte er daselbst, dann aber geleitete ihn sein Vater nach Brüssel, wo dessen Bruder Graf Karl Cobenzl seit einer Reihe von Jahren das überaus wichtige Amt eines bevollmächtigten Ministers bei dem Generalstatthalter Prinzen Karl von Lothringen einnahm.

Graf Guido Cobenzl war in Salzburg in der Begleitung eines jungen Mannes von irischer Abstammung, Namens Peter Herbert erschienen. In der von der Kaiserin Maria Theresia zu Wien gegründeten orientalischen Akademie herangebildet, hatte sich Herbert dort durch Fleiss und Talent so sehr hervorgethan, dass der Director der Akademie, der Jesuit P. Franz

ihn als eine wünschenswerthe Acquisition für den Orden betrachtete. Bereitwillig ging Herbert auf dessen Vorschläge ein; er fand alsbald Aufnahme und wurde nach Zurücklegung des Noviziates zur Ertheilung des Unterrichtes in den niederen Classen verwendet. Aber gar bald fand er an dieser Beschäftigung sowie an dem Leben im Orden keinen Geschmack mehr. Da er die bindenden Gelübde noch nicht abgelegt hatte, gewann der Gedanke an den Austritt aus dem Orden allmählig Boden in ihm, und er wurde in demselben durch einen Ordenspriester nur noch bestärkt. Letzterer empfahl den jungen Herbert dem Grafen Guido Cobenzl, und dieser nahm ihn gleichfalls mit nach Brüssel. Auf der Reise dahin schlossen beide junge Leute innigste Freundschaft, welche bis zu dem Tode des Einen aus ihnen, und zwar Herbert's, unzertrennlich bleiben sollte.

Zu Ende des September 1760 trafen die drei Reisenden in Brüssel ein. Der Minister Graf Cobenzl empfing seinen Bruder und dessen Begleiter in der zuvorkommendsten Weise. Die uns vorliegenden Memoiren gewinnen von diesem Augenblicke an gar sehr an Werth, denn sie enthalten höchst interessante Beiträge zur Charakteristik des Grafen Karl Cobenzl, jenes ganz ungewöhnlich begabten Mannes, der damals in den österreichischen Niederlanden eine so bedeutsame Stellung einnahm. Von einem ihm Nahestehenden wird sie hier in zutreffender Weise geschildert. Und nahestehend war ihm sein Neffe Philipp nicht nur hinsichtlich des Grades der Verwandtschaft, der sie aneinander knüpfte, sondern weil er täglich, und zwar schon von fünf Uhr Morgens an fast ununterbrochen um ihn beschäftigt war.

Es ist natürlich, dass der junge Cobenzl aus dem fortwährenden Verkehre mit einem so geistvollen Manne wie sein Oheim vielfachen Gewinn zog. Insbesondere steigerte und läuterte sich dadurch, dass er dessen reiche Sammlung von Kupferstichen zu ordnen hatte, sein Sinn und sein Geschmack für die Kunst. Noch lebhaftere Anregung erhielt derselbe durch einen Ausflug, den er im Sommer 1762 nach Paris unternahm. Leider sind die Aufzeichnungen, die er während dieser Reise machte, bisher nicht aufgefunden worden.

Nach Brüssel zurückgekehrt, beschäftigte sich Philipp Cobenzl mehr, als es bisher der Fall gewesen, mit Plänen für seine

zukünftige Laufbahn. Er gedachte, sich den finanziellen und den Handelsangelegenheiten zu widmen, aber sowohl sein Vater als sein Oheim waren anderer Meinung. Der Erstere wünschte seinen Eintritt in den Reichshofrath, welchen man damals als die Schule junger Leute von vornehmer Geburt für den Staatsdienst betrachtete. Karl Cobenzl hingegen dachte seinem Neffen einen Platz in dem Hofstaate zu, der zu jener Zeit zusammengestellt wurde, um den Erzherzog Leopold nach Toscana zu begleiten. Dem jungen Manne aber, um dessen Schicksal es sich hiebei handelte, war das Hofleben verhasst; da er jedoch seinem Oheim gegenüber nicht mit offener Einsprache hervortreten wagte, trachtete er auf Umwegen ihn anders zu stimmen. Dies gelang endlich; er erhielt nicht nur auf Verwendung seines Oheims¹ die Erlaubniss, an den Arbeiten der Rechnungskammer und des Finanzrathes theilzunehmen, sondern auch noch, was bei den beschränkten Geldverhältnissen, in denen er sich bisher befunden hatte, von grossem Werthe für ihn war und ihn höchlich erfreute, durch die Gnade der Kaiserin Maria Theresia ein Jahresgehalt von dreitausend Gulden.

Kaum zweiundzwanzig Jahre zählte Cobenzl, als er im März 1763 bei der Rechnungskammer in Brüssel zuerst in den eigentlichen Staatsdienst trat, und mit Feuereifer warf er sich auf die Studien, von denen er hoffen durfte, dass sie ihn für die von ihm freiwillig gewählte Laufbahn immer mehr befähigen würden. Aber auch mit anderen, derselben fernliegenden Aufträgen wurde er von seinem Oheim betraut. So hatte er den Präsidenten der Rechnungskammer, Herrn de Wawrans nach Lüttich zu begleiten, wohin derselbe abgeschickt wurde, um als Commissär der niederländischen Regierung bei der Bischofswahl anwesend zu sein. In lebhafter Weise, welche jedoch die

¹ Graf Karl Cobenzl an Kaunitz, Brüssel, 25. Januar 1763: „Il y a deux ans que j'ai mon neveu, fils aîné de mon frère, chez moi, et j'ose assurer V. E. sans prévention, qu'il joint à une conduite très-sage des connaissances au-dessus de son âge et un goût décidé pour le travail. . . . Comme il me paraît que la partie des finances est la moins suivie chez nous, je l'ai appliqué à cette partie et à la comptabilité, et j'assure V. E. qu'il a acquis des connoissances dans ces deux parties. Je souhaiterois de lui faire fréquenter la chambre pendant quelque tems et de le faire passer de là au Conseil des finances, et je suis très-éloigné de demander des gages et même un titre, si cela rencontroit quelque difficulté. . . .“

eifrigen Lobredner vergangener Zeiten nicht gerade erfreulich berühren dürfte, schildert Cobenzl den erbitterten Streit, der hiebei vorkam und in solches Handgemenge zwischen den Domherren selbst ausartete, dass sie in der Kirche mit den Leuchtern auf einander losschlugen und von Soldaten mit aufgepflanztem Bajonnette auseinandergetrieben werden mussten.

Bemerkenswerth ist auch, was Cobenzl über den bekannten Abenteurer, den sogenannten Grafen Saint-Germain berichtet, der in Brüssel unter dem Namen eines Grafen von Surmont sein Wesen trieb. Wie in Paris und anderwärts wurden auch in Brüssel sehr hervorragende Personen, unter ihnen der Minister Graf Karl Cobenzl selbst, Opfer seiner Künste und ihrer Leichtgläubigkeit. Obwohl Karl Cobenzl seinem eigenen Geständnisse nach schon sehr viel von dem Grafen Saint-Germain gehört hatte, schenkte er doch der Vorspiegelung Glauben, mit Hilfe des geheimnissvollen Fremden der belgischen Industrie einen bis dahin unerhörten Aufschwung geben zu können. Insbesondere waren es die Umwandlung des Eisens in ein Metall, welches an Schönheit und innerer Güte hinter dem Golde nicht zurückstehen sollte, die Zubereitung und Färbung des Leders, dann die Färbung der Seide, der Wolle und des Holzes, endlich die Gewinnung von bisher unübertroffenen Färbestoffen überhaupt, wovon der Minister sich die erstaunlichsten Resultate versprach. Graf Karl Cobenzl versichert, dass alle diese Experimente nicht nur unter seinen eigenen Augen, sondern auch unter denen eines vertrauenswürdigen Sachverständigen gemacht worden und glänzendst gelungen seien.¹

¹ Graf Karl Cobenzl an Kaunitz, Brüssel, 8. April 1763: Il y a environ trois mois que la personne connue sous le nom du comte de St.-Germain a passé ici et m'est venue voir. J'ai trouvé que c'est l'homme le plus singulier que j'aio vu de ma vie. Sa naissance ne m'est pas encore exactement connue; je le crois pourtant fils d'une union clandestine d'une maison puissante et illustre. Possesseur de grands biens, il vit dans la plus grande simplicité, il sait tout et annonce une droiture, une bonté d'âme dignes d'admiration. Parmi nombre de connoissances qu'il a, il a fait sous mes yeux quelques expériences dont les plus essentielles sont la transmutation du fer dans un métal aussi beau que l'or, et pour le moins aussi propre à tous les ouvrages d'orfèvrerie. La teinture et la préparation des cuirs portée à une perfection, qui surpasse tous les maroquins du monde et les tanneries les plus parfaites. La teinture des soies portée à une perfection qui n'a pas été connue jusques ici. La teinture pareille

Um nun die belgischen Provinzen all' der unermesslichen Vortheile theilhaft werden zu lassen, welche ihnen der Graf von Saint-Germain aus ‚purer Freundschaft‘ für den Grafen Karl Cobenzl zuwenden zu wollen erklärte, schickte man sich an, vorerst in Tournay mit der Errichtung der hiezu erforderlichen Fabriken zu beginnen, und schaffte die nöthigen Geldsummen herbei. Nach Ablauf mehrerer Monate wurde Philipp Cobenzl von seinem Oheim nach Tournay gesendet, um sich von dem Stande der Dinge zu überzeugen. Er hatte nichts Günstigeres zu berichten, als dass gar nichts geschehen, das vorgestreckte Geld aber vollständig verschwunden sei. Bald folgte der vermeintliche Graf Surmont, den empfangenen Vorschüssen, und man musste schliesslich auch noch die von ihm hinterlassenen Schulden bezahlen.

Nachdem Philipp Cobenzl sechs Monate bei der Rechnungskammer zugebracht hatte, trat er in den Finanzrath ein, wel-

pour les laies. La teinture du bois dans les couleurs les plus vives percée d'outré en outré et le tout sans Indigo ni Cochenille avec les ingrédients les plus vils et à un prix par conséquent très-modique. La formation des couleurs pour peindre, l'outré-mer aussi parfait qu'on le tire du lapis, et enfin d'ôter l'odeur aux huiles pour la peinture et de faire la meilleure huile de Provence des huiles de Navette, de Colsat, et autres les plus mauvaises.

J'ai toutes ces productions faites sous mes yeux dans mes mains; je les ai fait passer par les examens les plus rigoureux, et trouvant dans ces articles un profit qui peut aller à des millions, j'ai tâché de profiter de l'amitié que cet homme a conçue pour moi, pour tirer de lui tous ces secrets. Il me les donne et ne demande pour lui qu'une récompense proportionnée aux fruits que l'on en retirera, bien entendu pour lors seulement que l'on aura tiré ce profit.

Comme le merveilleux doit nécessairement paroître douteux, j'ai évité les deux points qui me paroissoient à craindre; le premier d'être dupe et le second de m'engager à une trop grande dépense. Pour éviter le premier, j'ai pris une personne affidée, sous les yeux de laquelle j'ai fait faire les expériences, et j'ai eu la pleine conviction de la réalité et du bon marché de ces productions. Et pour le second, j'ai donné à M. de Zurmont, qui est le nom que St.-Germain se donne, un bon et fidèle négociant à Tournay, chez lequel il travaille, et j'ai fait faire les avances qui montent à fort peu de chose, par la Nettine dont le fils et le gendre de Walckiers seront les personnes qui conduiront ces manufactures, lorsque les profits des premières expériences nous auront mis en état de les établir, sans y exposer du nôtre. Le moment de tirer le profit est même déjà instaut . . .

chem damals Baron Cazier mit dem Titel eines Generalschatzmeisters vorsass. Auch hier fand er sowohl von Seite des Präsidenten als der Mitglieder des Rathes zuvorkommendste Aufnahme. Denn sie fühlten sich nicht wenig geschmeichelt, einen jungen Mann aus vornehmer Familie, den Neffen des Ministers zu den Ihrigen zählen zu dürfen, während in den niederländischen Provinzen die Angehörigen der hervorragenden Adelsfamilien dem Staate höchstens im Militärwesen dienten.

Der Wunsch des Ministers Cobenzl, sie in möglichst grosser Anzahl zum Civildienste heranzuziehen, begegnete bei dem Fürsten Kaunitz als dem obersten Leiter der Verwaltung der österreichischen Niederlande keiner willfährigen Aufnahme. Um so grössere Geneigtheit bezeugte derselbe, der Laufbahn Philipp Cobenzl's ausgiebige Förderung zu Theil werden zu lassen, und es ist wohl bemerkenswerth, dass zu dessen Gunsten nach der Ansicht des Fürsten nicht nur die nahe Verwandtschaft mit dem Minister, sondern auch seine deutsche Nationalität in die Wagschale fiel.¹

Die sich ihm nun so reichlich darbietende Gelegenheit, sich vielseitige Kenntnisse zu erwerben, welche ihm bei seiner künftigen Laufbahn zu Statten kommen sollten, wurde von Philipp Cobenzl eifrig benützt. „Er wird,“ schrieb am 6. Juli 1765 sein Oheim an Kaunitz, „ein tüchtiger Mann werden. Einzig und allein seinen Arbeiten sich widmend, hält er sich fern von

¹ Kaunitz an Karl Cobenzl, 24. Februar 1761: L'idée de donner à la noblesse flamande du goût pour l'étude et le travail, et de l'admettre aux charges du Gouvernement, est susceptible d'autant de discussion que celle de la noblesse commerçante avancée par l'Abbé Coyer. L'envie que la noblesse portoit à la Robe, l'ambition d'avoir plus de part au Gouvernement que Philippe II ne croioit en bonne politique pouvoir lui confier, ont allumé le flambeau de la discorde dans ces Provinces et ont produit les guerres civiles qui les ont déchirées, et ont presque détruit la puissance de l'Espagne. Ces exemples n'invitent point à changer de principe et d'usage. Il n'y a d'ailleurs rien de vacant pour accomoder Messieurs du Chateler et de Gomegnies, et j'ai déjà dit à V. Exc. que S. M. est très-peu disposée à multiplier continuellement le nombre de Ses Emplois. M. le comte de Cobenzl est Allemand, et ce qui est plus, il est votre neveu. La nation dominante doit pouvoir se réserver quelque-avantage, et S. M. en plaçant le neveu, a fait attention aux mérites de l'oncle; ce n'est pas un exemple à citer pour d'autres.

aller Zerstreung.¹ Eine Denkschrift, die er über die ungleiche Vertheilung der Steuern in der Provinz Luxemburg und die Missbräuche verfasste, deren Beseitigung sich der Adel und die Geistlichkeit hartnäckig widersetzen, fand lebhaften Beifall, und die Vorschläge zur Abhilfe, welche Philipp Cobenzl hieran knüpfte, wurden genehmigt. Er selbst aber erhielt den Auftrag, sich zu ihrer Durchführung nach Luxemburg zu begeben.

Die in jeder Beziehung sehr befriedigende Weise, in welcher er dieser Aufgabe gerecht zu werden verstand, und ein gelungenes Project zur Anlegung eines neuen Strassenzuges durch Luxemburg trugen ihm nicht nur warme Empfehlungen seines Oheims, sondern auch eifrige Lobsprüche des Fürsten Kaunitz ein.² Und zur Belohnung für die von ihm schon geleisteten, sowie zur Anciferung für künftige Dienste wurde ihm nun die Beförderung, um welche sein Oheim schon vor fast andert-halb Jahren für ihn gebeten hatte,³ wirklich zu Theil. Im April 1767 ernannte ihn Maria Theresia zum niederländischen Staats-rathe mit einem Gehalte von fünftausend brabantischen Gulden.⁴ Aus der Rangstellung, welche ihm hiedurch eingeräumt wurde, ging von selbst, wie es scheint, die Berechtigung hervor, in Fällen der Abwesenheit des Generalschatzmeisters den Vorsitz im Finanzrathe zu führen.

Eine unglückliche Liebesaffaire unterbrach jedoch in höchst unwillkommener Weise jene ernstern Beschäftigungen. Der Minister Graf Cobenzl war nun nichts weniger als zufrieden mit dem Benchmen seines Neffen. Der Letztere befand sich in

¹ Je crois pouvoir assurer V. A. sans prédilection pour mon sang, que ce jeune homme fera un bon sujet. Sa conduite est très-réglée; uniquement attaché à son ouvrage, il n'a nulle sorte de dissipation.

² Kaunitz an Karl Cobenzl, 25. Februar und 25. März 1767.

³ Karl Cobenzl an Kaunitz, 25. December 1765: „Malgré que je sois persuadé qu'il est du bien du royal service d'accorder à mon neveu pour les succès de sa commission le grade de Conseiller d'Etat d'Epée, je sens que ce seroit une très-grande grâce pour moi et pour lui.“

⁴ Kaunitz an Karl Cobenzl, 22. April 1767: „J'ai la satisfaction de pouvoir vous annoncer que l'Impératrice-Reine vient de conférer à M. votre neveu le caractère de Son Conseiller d'Etat de courte Robbe aux Pais-Bas, en lui accordant en même tems les gages d'un Conseiller actuel du Conseil des Finances, et en l'exemptant du paiement de la taxe de les lettres patentes. Je fais des compliments bien sincères à M. votre neveu sur cette marque des bontés de S. M. et encore davantage sur les talens et l'application, avec lesquels il les a méritées à juste titre.“

einem Zustande, den er selbst als einen verzweiflungsvollen schildert, und er entschloss sich endlich, Brüssel wenigstens für einige Zeit zu verlassen. Nach etwa neunjährigem Fernbleiben kehrte er in das Vaterhaus nach Görz zurück, und im Schoosse seiner Familie fand er auch seine Gemüthsruhe wieder. Mit den Seinigen begab er sich nach Losa, einem Schlosse, welches sein Vater von seinem Oheim Ludwig geerbt hatte.¹ Eingehend bespricht Philipp Cobenzl das vereinsamte Leben, das der Verstorbene dort geführt, und die zweckmässigen Veränderungen, welche sein Vater daselbst vorgenommen hatte.

Während des Stilllebens zu Losa beschäftigte sich Cobenzl eifrig mit Gedanken und Betrachtungen über seine zukünftige Laufbahn. So gut es ihm auch bisher in Brüssel ergangen war, so fühlte er doch durch das dort bisher Erreichte seinen Ehrgeiz nicht befriedigt, und auch die Aussicht für die Zukunft schien ihm keine vielversprechende zu sein. Er wählte daher, da er die Rückkehr nicht länger verschieben konnte, den Weg über Wien, um sich hier der Kaiserin Maria Theresia, ihrem Sohne Joseph und dem Fürsten Kaunitz vorzustellen, der bekanntlich an der Spitze des niederländischen Departements stand. In Wien wollte er trachten, entweder günstige Zusagen für die Einräumung einer noch höheren Stellung in den Niederlanden, oder einen hervorragenden Posten am Sitze der Centralregierung zu erlangen.

Graf Karl Cobenzl war keineswegs einverstanden mit diesen hochfliegenden Plänen seines Neffen, und er fand mit Recht, dass derselbe für einen sechsundzwanzigjährigen jungen Mann allzuviel verlange. Aber der Letztere zeigte sich taub für die Stimme seines erfahrenen Warners, so dass dieser schliesslich erklärte, die völlige Nichtbeachtung seiner gutgemeinten Rathschläge habe ihn zu dem Entschlusse vermocht, sich um die Angelegenheiten seines Neffen nicht mehr zu kümmern und ihn künftighin seinen eigenen Eingebungen zu überlassen.

Ernst genug klang diese Drohung, aber sie kam nicht zur Ausführung. Denn nachdem Philipp Cobenzl in Wien zwar

¹ Dieses Schloss heisst in deutscher Sprache Leitenburg oder Leutenberg, slovenisch aber Lože oder Losche und ist eine halbe Wegstunde von dem Marktflecken Wippach in Krain entfernt.

Eigenschaften und den Reiz ihres Umganges zu erkennen, und dies gereicht Deinem Urtheile zur Ehre.¹

Zu wiederholten Malen kommt der Kaiser in den Briefen an seinen Bruder auf die Gräfin Windischgrätz zurück. Er freut sich, als er die Nachricht erhält, dass sie glücklich in Italien angekommen sei, wohin sie sich im Herbste des Jahres 1774 ihrer leidenden Gesundheit wegen begab. ‚Von ganzem Herzen wünsche ich,‘ fügt er hinzu, ‚ihre Wiedergenesung. Sie ist eine jener seltenen Frauen, deren Race man bewahren und verewigen sollte, nicht so sehr ihres Aeusseren als ihrer Denkkungsart wegen, die mir allzeit bewunderungswürdig erschien.‘²

In ähnlicher Weise spricht sich Joseph auch in einem dritten Briefe über die Gräfin Windischgrätz aus. ‚Ich freue mich, schreibt er, der langen Spaziergänge, welche sie macht. Ich erblicke darin einen Beweis, dass es ihr unendlich viel besser geht, denn hier konnte sie nicht ununterbrochen dreihundert Schritte weit gehen, so sehr war sie geschwächt. Wenn man sie kennt, findet man in ihr eine Frau von seltenem Werthe, von der ich wohl sagen kann, dass ich an ihr nie eine Voreingenommenheit sah, indem sie das Vernünftige nicht nur anhörte, sondern es auch wollte und sich ihm unterwarf. Es gibt nicht Viele dieses Geschlechtes, die sich in dem gleichen Falle befinden. Das, was sie wünschen, ist ihnen Gesetz. Was mich angeht, mein theurer Bruder und Freund, will ich Dir aufrichtig sagen, dass je genauer ich die Frauen betrachte, um so weniger gebe ich mich ihretwillen Täuschungen hin. Man muss nicht darauf ausgehen, dass Einem bei ruhigem Blute und wenn man einen längeren Zeitraum in Betracht zieht, die Frauen gefallen. Die Trägheit, die Leichtigkeit, in ihren Besitz zu gelangen, Alles spricht wider sie, und nur der Eindruck und die Leidenschaft des Augenblickes sind es, von welchen Jene, die sich an sie ketten, sich hinreissen lassen. Du kennst meine Grundsätze hierüber, sowie meine Aufrichtigkeit; ich versichere Dich, dass ich jetzt so frei bin wie ein neugebornes Kind. Ein Augenblick der Thorheit, über welchen

¹ Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz sammt Briefen Josephs an Leopold. II, 37, 38.

² 20. October 1774. II, 42.

ich Dir seinerzeit eine Andeutung gab, ist rasch verfliegen, und ich besuche jetzt mit geringerer Bitterkeit die Gesellschaften. Was die Bälle angeht, so konnte ich mich mit Ausnahme eines einzigen bis jetzt nicht entschliessen, sie zu besuchen. Ich verliere die Nacht, verkürze meinen Morgen, erhitze mich und muss Staub verschlingen. Ich will weder den Hof, noch neue Bekanntschaften machen, und so lege ich mich zu Bett, ohne meine Ruhe zu stören.¹

Die Hoffnungen des Kaisers, dass der leidende Zustand der Gräfin Windischgrätz sich allmählig bessern werde, gingen jedoch nicht in Erfüllung. Sie war noch nicht lang in Wien zurück, als das Uebel mit verdoppelter Heftigkeit auftrat. Es sei für ihre Tochter Marie Christine, schreibt Maria Theresia am 7. April 1777 an die Erzherzogin Beatrix in Mailand, höchst peinlich, die Gräfin Windischgrätz dahinsterven zu sehen; ihr Tod würde für Wien ein wahrer Verlust sein, wie er insbesondere für den Kaiser ein sehr grosser sei. Denn für ihn sei sie eine verlässliche und beruhigende Gesellschafterin gewesen, und er lege daher auch aufrichtige Betrübniß an den Tag.²

Schon drei Tage später sagt die Kaiserin in einem Briefe an ihren Sohn Ferdinand vorher, die Gräfin Palfy werde ihrer Freundin Windischgrätz baldigst nachfolgen.³ Nach etwa einem halben Jahre geschah dies wirklich,⁴ und so hatte denn der Tod binnen Kurzem die zwei jüngsten Mitglieder jenes vertrauten Kreises hinweggerafft, in welchem Joseph sich so wohl gefühlt hatte, und dem angehört zu haben Cobenzl noch lange Jahre nachher zu seinen liebsten Lebenserinnerungen zählte. Mit tiefem Schmerze erfüllte ihn dessen Auflösung, aber es blieb ihm doch der Vortheil, dass er durch ihn dem Kaiser nahegetreten war und sich in aussergewöhnlichem Masse seine Gunst zu erwerben vermocht hatte.

Kehren wir jedoch mit dem Verfasser der uns vorliegenden Memoiren zum Jahre 1768 zurück. Dasselbe verfloss, ohne dass man zu einem definitiven Beschlusse über seine Vorschläge

¹ 16. Februar 1775. II, 55, 56.

² Briefe der Kaiserin Maria Theresia an ihre Kinder und Freunde, III, 272.

³ II, 80.

⁴ Die Gräfin Palfy starb am 19. October 1777.

zur Einführung eines neuen Zollsystems gelangt wäre. Sowohl hinsichtlich desselben, als der Finanzverwaltung überhaupt standen sich am Hofe zwei Parteien gegenüber, deren eine von dem Grafen Hatzfeldt, damaligem Präsidenten der Hofkammer, die andere aber von dem Grafen Ludwig Zinzendorf, Präsidenten der Hof-Rechnungskammer geführt wurde. Hatzfeldt war für Beibehaltung des früheren Systems, Zinzendorf hingegen für Umgestaltung desselben. Lebhaft ergriff Kaunitz für den Letzteren Partei, und ihm schloss sich auch Cobenzl an, dessen Reformvorschläge sich ja gleichfalls als ziemlich tief einschneidende Neuerungen darstellten. Noch war dieser Streit nicht entschieden, als Cobenzl einen sprechenden Beweis dafür erhielt, dass Maria Theresia ihm nicht nur persönlich wohlwollte, sondern dass sie auch Anträge auf Aenderung des bisher beobachteten Verfahrens nicht schon von vornherein mit ungünstigem Auge betrachtete. In den letzten Tagen des Jahres 1768 befahl sie dem Grafen Hatzfeldt, ihr einen Vorschlag zu machen, durch dessen Genehmigung Cobenzl zum wirklichen Hofrath bei der Ministerial-Banco-Deputation mit einem Gehalte von fünftausend Gulden jährlich ernannt werden sollte. Und als dies geschehen war, schrieb sie auf Hatzfeldt's Referat¹ mit eigener Hand: „placet.“

„Kolobrat hat mir heüt gezeigt, wie er sein protocol einrichten will, allein vor dem rathstisch, welches also ihme kan accordirt werden, weillen dises gahr nichts die cantzleyen und registraturu verhindert und ändert, es allein vor ihme und seine rätthe ist, damit er die sachen leichter übersehen kan, also kan er es ihnen erlauben. und bin frohe zu sehen eine probe nach diser arth.“

Hand in Hand mit der Ernennung Cobenzl's zum wirklichen Hofrath ging auch diejenige zum Präsidenten der Zollcommission für die ganze Monarchie, und zwar ebensowohl für deren deutschen als ungarischen Theil.²

In dieser neuen amtlichen Stellung erlebte Cobenzl die Genugthuung, dass seine Vorschläge zur Umgestaltung der

¹ Es ist vom 28. December 1768 datirt und befindet sich gleich dem Ernennungsdecrete für Cobenzl vom 2. Jänner 1769 im Archive des Reichs-Finanzministeriums.

² Handbillet der Kaiserin an Hatzfeldt vom 24. December 1768. Archiv des Reichs-Finanzministeriums.

Zolleinrichtungen die höhere Genehmigung erhielten. Um sie wirklich ins Leben zu rufen, schien es nothwendig zu sein, dass er selbst die österreichischen Provinzen bereise, in denen sie eingeführt werden sollten. Eben im Begriffe, dies zu thun, erhielt Cobenzl aus Brüssel die Nachricht von dem plötzlichen Tode seines Oheims. Am 27. Januar 1770 war derselbe gestorben, und dieses betäubende Ereigniss wurde dadurch noch verhängnissvoller für seine Familie, dass sie in sehr zerrütteten Vermögensverhältnissen zurückblieb.

Um seinen nahen Verwandten nach Massgabe seiner Kräfte zu Hilfe zu kommen, berief Philipp Cobenzl seinen damals erst sechzehnjährigen Vetter Ludwig, den ältesten Sohn des Verstorbenen, der bis dahin in Strassburg studirt hatte, zu sich nach Wien. Er bemühte sich, für die Vollendung seiner Erziehung und seinen Unterricht zu sorgen, und nahm ihn sogar mit sich nach Prag, wohin er sich endlich im Beginne des Jahres 1771 begab. Den ganzen Winter brachte er in Prag und hierauf mehrere Monate in Brünn zu. Nach einer Bereisung der nördlichen Reichsgrenzen ging er nach Oberösterreich, und in Linz traf er im November 1771 mit dem Kaiser zusammen, der gleichfalls von Böhmen kam, wohin er geeilt war, um wo möglich dem Unheil zu steuern, welches die damalige Hungersnoth über dieses sonst so gesegnete Land gebracht hatte.

Cobenzl schmeichelt sich damit, dass die mehrfachen Unterredungen, die er mit dem Kaiser in Linz hatte, nicht wenig dazu beitrugen, dass Beide sich näher kennen lernten. Auch Joseph erwähnt in seinem Reisejournal ein solches Gespräch, das am 14. November stattfand. Cobenzl habe ihm, berichtet der Kaiser, seinen ganzen Plan zur Ziehung des doppelten Grenzcordons in Böhmen, Mähren und Schlesien gezeigt, welcher nur 56.000 Gulden mehr als die jetzige Regie kosten, wohl aber viel mehr durch Abhaltung der Paschungen¹ eintragen solle, da in einer Gleichhaltung Niederösterreich mit der Stadt Wien 700.000 und das ganze Königreich Böhmen nur 200.000 Gulden an Mauthen abwerfe. Die Herabsetzung der exorbitanten Maut, führt Joseph wörtlich fort, auf die Waaren wird eines von den Mitteln seyn, wo durch Ver-

¹ Des Schmuggels.

hinderung des Reitzes auch die Paschung verhindert und das Gefäll vermehrt werden wird, da jetzt auf Zucker und Caffé gegen 120 per Cento Maut ist.'

Nach etwa einjähriger Abwesenheit von Wien kehrte Cobenzl zu Beginn des Jahres 1772 dorthin zurück. Kurz vorher waren daselbst grosse Veränderungen in der Besetzung der obersten Staatsämter, insofern sie sich auf die innere Verwaltung bezogen, vorgenommen worden. Auch auf die Stellung Philipp Cobenzl's übten sie Einfluss, denn sie wurde durch seine Ernennung zum wirklichen geheimen Rathe und zum ersten Hofrathe bei der Ministerial-Banco-Deputation nicht wenig erhöht. Cobenzl versichert, dass ihm die Würde eines ersten Hofrathes auch bei der Hofkammer sowie bei dem Commerzien-Hofrathe zu Theil geworden sei, während sein Name bei diesen letzteren zwei Behörden im Schematismus des Jahres 1772 nicht vorkommt. Es scheint fast, er habe nur die Ermächtigung erhalten, sich bei den Sitzungen dieser zwei letzteren Staatsbehörden gleichfalls einzufinden, während doch sein eigentliches Amt nach wie vor in dem Präsidium der Zollcommission bestand, welche nun auch die Reform der Tarife auszuarbeiten hatte. Er fühlte sich jedoch auf diesem Posten nicht zufrieden, da seine Neuerungs Ideen nur wenig Anklang bei seinen Vorgesetzten fanden. Seine Anträge bezweckten die Aufhebung aller inneren Zölle, mit Ausnahme der gegen Ungarn, und gewisser Gebühren auf Wein und auf Vieh. Gleichzeitig sollten alle ständischen und Privatmauthen, sowie eine lange Reihe von Localgebühren fallen. Eine grosse Anzahl von Einfuhrverboten wollte Cobenzl in zwanzigprocentige Zölle verwandeln, das Zollverfahren erleichtern und die Behandlung der Reisenden zu einem weit günstigeren und rücksichtsvolleren machen.

Diese Vorschläge Cobenzl's wurden von dem Grafen Leopold Kolowrat, welcher nun als Präsident gleichzeitig an der Spitze der Hofkammer, der Ministerial-Banco-Deputation und des Commerzien-Hofrathes, somit des gesammten Finanz- und Handelswesens der Monarchie stand, mit einer an Leidenschaftlichkeit grenzenden Hartnäckigkeit bekämpft. Auch von Joseph weiss man, dass er in Zollsachen nichts weniger als freisinnigen Grundsätzen huldigte, während Maria Theresia und Kaunitz den letzteren sich zuneigten. ‚Vor Allem wäre,‘ schrieb die Kaiserin im März 1774 an den Staatskanzler, ‚Cobenzl aufzu-

muntern, sich der sache zu unterziehen; bin jetzund noch ruhiger, weil es (des) fürsten approbation hat.¹

Trotz dieser ihm und seinen Reformvorschlägen günstigen Gesinnung der Kaiserin dauerte der Streit über dieselben doch ununterbrochen fort, und Cobenzl wurde hiedurch der amtlichen Arbeit so überdrüssig, dass er sich ihr allmählig fast ganz entschlug. Um so mehr überraschte ihn seine im Mai 1774 geschehende Ernennung zum Vicepräsidenten der Banco-Deputation. Er befand sich gerade mit dem Hofe in Laxenburg, als Joseph sich persönlich bei ihm einfand, ihm die willkommene Nachricht zu überbringen. „Jetzt können Sie,“ fügte er hinzu, „Ihr Zollsystem durchführen, nichts wird Sie mehr hieran hindern, denn die Kaiserin hat dessen Annahme endgiltig entschieden.“

Im folgenden Jahre — 1775 — wurde denn auch der neue Zolltarif vollendet und kundgemacht.

Nicht nur in seiner amtlichen Stellung und dem Wirkungskreise, der mit ihr zusammenhing, auch in seinen persönlichen Verhältnissen brachte Cobenzl's Ernennung zum Vicepräsidenten der Banco-Deputation eine für ihn wohlthätige Aenderung hervor. Sein Gehalt wurde von fünf auf achttausend Gulden erhöht, und er fühlte sich hiedurch zum Ankaufe eines früher zu den Besitzthümern der Jesuiten gehörigen, ziemlich unscheinbaren Häuschens sammt einem wenig ausgedehnten Grundstücke an einem der Abhänge des Kahlengebirges ermuthigt. Zwölfhundert Gulden bildeten den gewiss bescheidenen Preis, den er hiefür auslegte. Aber allmählig wurde aus dem Häuschen ein Schloss, aus dem Grundstücke ein weit ausgedehnter Park mit einer grossen Meierei, so dass Cobenzl behauptet, er habe im Laufe von dreissig Jahren fast viermalhunderttausend Gulden hierauf verwendet. Aber er versichert auch, dass ihn diese Ausgabe niemals gereut habe, denn dreissig Jahre hindurch habe sie ihm nur Freude bereitet.

Die Meinungsverschiedenheit, welche zwischen dem Kaiser und Cobenzl in Zollangelegenheiten obwalten mochte, verringerte jedoch Josephs persönliche Zuneigung für ihn nicht. Den überzeugendsten Beweis derselben lieferte er ihm wohl dadurch, dass er ihn am 17. November 1776 mit einem Billet überraschte,²

¹ Arneht, Maria Theresia, IX. 457. 458.

² Es ist unter der irrigen Jahreszahl 1777 abgedruckt bei Brunner: *Correspondances intimes de Joseph II avec . . le comte de Cobenzl et . . le prince de Kaunitz.* Mayence, 1871. S. 13.

mit welchem er ihn einlud, ihn auf einer Reise nach Paris zu begleiten, die er im Januar 1777 anzutreten gedachte. Man kann sich wohl vorstellen, dass die Antwort Cobenzl's keine andere als eine freudig einwilligende war. Umsomehr verstimmt ihn der wiederholte Aufschub, den dieses Reiseproject erlitt, so dass Cobenzl sich schon der Besorgniss hingab, dasselbe werde ganz in die Brüche gehen. Aber diese Befürchtung erfüllte sich nicht. Am 28. März, dem Charfreitage des Jahres 1777, erhielt Cobenzl plötzlich ein neues Billet des Kaisers, in welchem er ihn aufforderte, sich für den nächsten Dienstag zur Abreise bereit zu halten.

Sie wurde denn auch ohne fernere Säumniss wirklich vollzogen. Bevor er sie antrat, besuchte Joseph seine dahinsterbende Freundin, die Gräfin Windischgrätz, und er weissagte richtig, indem er Cobenzl seine Besorgniss ausdrückte, sie nicht mehr am Leben zu finden.

Wir wissen nicht, ob es diese oder eine andere Veranlassung war, in Anbetracht deren der Kaiser sich, als er Wien verliess, um sich nach Frankreich zu begeben, in der übelsten Laune befand. Auch Cobenzl mag aufs tiefste verstimmt, oder besser gesagt, betrübt gewesen sein, denn der Zustand der Gräfin Windischgrätz, der er so innig ergeben war, konnte nur mehr als ein hoffnungsloser erscheinen. Nur wenige Tage noch verweilte sie unter den Lebenden; schon am 10. April 1777 verschied sie.¹

Ueber die Reise selbst, welche damals so ausserordentliches Aufsehen erregte, verhält Cobenzl sich unendlich viel schweigsamer, als es erwünscht wäre. Er sagt zwar, dass er alle Vor-

¹ Das fürstlich Khevenhüller'sche Archiv zu Ladenburg in Niederösterreich enthält eine interessante Sammlung von Briefen, welche Graf Franz Xaver Koller, Präsident der illyrischen Hofdeputation, in den Jahren 1776—1785 an die in Mailand wohnhafte Fürstin Amalie Khevenhüller, geborne Fürstin Liechtenstein schrieb. In seinem Briefe vom 3. April 1777 heisst es: „L'Empereur est effectivement parti mardi passé à huit heures du matin dans la plus mauvaise humeur, à ce qu'on dit, et Cobenzl aura été aussi bien triste, puisque la petite Windischgrätz est tombée la veille de son départ très-dangereusement malade. Elle a repris le vomissement du sang qui n'a pas cessé même hier toute la journée que pour un quart d'heure, qu'on a employé pour l'administrer. La princesse Batthyany sa mère n'est plus restée chez elle hier le soir, puisque les médecins disaient unanimement qu'elle va expirer d'un moment à l'autre; elle n'est pourtant pas morte cette nuit.“

kommissie während derselben in seinem Reisejournal, das sich noch unter seinen Papieren befinde, aufgezeichnet habe, aber wir wissen nicht, was aus demselben geworden ist. So erfahren wir aus den vorliegenden Memoiren absolut nichts Neues über diese interessante Episode in dem Leben Josephs und Cobenzl's, und mit keinem Worte erwähnt er die Beziehungen des Kaisers zu seiner Schwester, sowie jene überaus merkwürdigen, noch immer nicht hinreichend bekanntgewordenen und nach ihrem ganzen Werthe geschätzten Rathschläge, welche Joseph bei seiner Abreise von Paris in den Händen der Königin zurütkliess.¹

Die lebhaftige Bewunderung, welche die Franzosen dem Kaiser zollten, erstreckte sich jedoch nicht auch auf seine beiden vornehmsten Reisebegleiter. Sie sagten von ihnen, der Eine, Graf Joseph Colloredo rede nichts, der Andere aber, Philipp Cobenzl könne nicht reden.² Man sieht daraus wie hinderlich dem Letzteren auch noch in reiferen Jahren das fatale Gebrechen des Stotterns war.

Am 30. December 1777 starb der Kurfürst Maximilian Joseph von Baiern, ohne Leibeserben zu hinterlassen, ein Ereigniss, durch welches die langdauernde Friedenszeit eine für Maria Theresia ungemein peinliche Unterbrechung erlitt. Die Kriegführung gegen Preussen war ihr ein Greuel, und sie ruhte nicht bis man daranging, ihr durch einen Congress, der in Teschen zusammentreten sollte, ein Ende zu machen. Graf Ludwig Cobenzl, Philipps Vetter erhielt die Bestimmung, Oesterreich auf demselben zu vertreten.

Die ungewöhnliche geistige Begabung des Grafen Ludwig Cobenzl, die Leichtigkeit seiner Auffassung und seine ganz unermüdliche Arbeitskraft sollen hier in gar keiner Weise in Abrede gestellt werden. Dennoch kann man sich schwer entschliessen, es nicht als verfrüht und als einen neuen Beweis jener übertriebenen und dem Staate zu ernstlichem Schaden gereichenden Begünstigung anzusehen, welche damals den

¹ Sie sind abgedruckt bei Arneht: Marie Antoinette, Joseph II. und Leopold II. Ihr Briefwechsel. Wien, 1866. S. 4--18.

² Graf Koller an die Fürstin Khevenhüller, 15. Mai 1777: „A l'égard des deux cavaliers qui accompagnent l'Empereur dans son voyage, les Français disent que l'un ne parle pas, c'est Colloredo, et que l'autre ne peut pas parler, c'est Cobenzl qui, comme vous savez, ne sauroit parler sans bégayer.“

Mitgliedern hochadeliger Familien zu Theil wurde, wenn man erfährt, dass Cobenzl schon in einem Alter von zwanzig Jahren als kaiserlicher Gesandter nach Kopenhagen geschickt wurde.¹ Aber freilich fordert die Gerechtigkeit, es nicht mit Stillschweigen zu übergehen, dass ein Mann, der den Cobenzl nicht gerade günstig gesinnt war, Graf Karl Zinzendorf, welchen Philipp Cobenzl ausdrücklich als seinen Rivalen bezeichnet, zu jener Zeit wüthlich in sein Tagebuch schrieb:

Ludwig Cobenzl geht als Minister nach Dänemark, und alle Welt lobt diese Wahl, weil er mit einundzwanzig Jahren schon ein gemachter Mann ist.²

So ganz einstimmige Billigung, wie Zinzendorf berichtet, fand übrigens die Ernennung des jungen Cobenzl zum Gesandten doch nicht. Derselbe Gewährsmann versichert, der Vertreter Oesterreichs in Dresden, Freiherr von Knebel habe die Verleihung der Würde eines bevollmächtigten Ministers an einen Minderjährigen höchst unpassend gefunden. Aber das lässt sich auch wieder nicht leugnen, dass Ludwig Cobenzl trotz seiner übergrossen Jugend den Erwartungen, die man in ihn setzte, entsprochen zu haben scheint. Denn sonst wäre es ganz unerklärlich, dass man schon nach Verlauf von drei Jahren, als er deren noch nicht vierundzwanzig zählte, sich entschloss, ihn als kaiserlichen Gesandten einem Friedrich II. gegenüberzustellen.

Der Ausbruch des Krieges im Sommer 1778 machte seiner Mission in Berlin ein baldiges Ende. Schon im Besitze der Zusage, als Oesterreichs Bevollmächtigter zu dem Friedenscongresse geschickt zu werden, wurde Ludwig Cobenzl am Beginne des März 1779 von einem so heftigen Gichtanfälle heimgesucht, dass an seine Abreise nach Teschen gar nicht zu denken war. Die Frage, wer die ihm zugedachte Aufgabe so rasch übernehmen sollte, bildete für den Staatskanzler Kaunitz keine geringe Verlegenheit. Da bot Philipp Cobenzl sich freiwillig an, seinen Vetter zu ersetzen. Sein Vorschlag fand allseits willfährige Aufnahme, wofür freilich, und es ist dies gewiss ein bezeichnender Umstand für die damals herrschenden Anschauungen, vielleicht mehr als die Meinung, er werde der

¹ Ludwig Cobenzl war am 21. November 1758 geboren und wurde im April 1774 nach Kopenhagen bestimmt.

² 10. April 1774: Louis Cobenzl va comme ministre en Danemarck, et tout le monde applaudit au choix, parce que à 21 ans c'est un homme fait.

richtige Vertreter Oesterreichs sein, der Umstand entscheidend in die Wagschale fiel, dass nur in solcher Weise die schon fertig gewordenen Cobenzl'schen Livreen der Dienerschaft Verwendung finden konnten.¹ Da Philipp Cobenzl jedoch nie in diplomatischen Geschäften gebraucht worden war, gab man ihm seinen treuen Jugendfreund Herbert, der es inzwischen bis zum Hofrath in der Staatskanzlei gebracht hatte, als Rathgeber mit.

Beachtung verdient es auch, dass die Entsendung eines Mannes, der bisher niemals mit den auswärtigen Angelegenheiten zu thun gehabt hatte, der Meinung Nahrung verlich, man habe sich bereits über die Friedensbedingungen geeinigt, und der Congress finde nur mehr zum Scheine und zur Beobachtung der in solchen Fällen gebräuchlichen Formen statt.² Die verhältnissmässig lange Dauer des Congresses und die Lebhaftigkeit, mit welcher dort die Verhandlungen gepflogen wurden, liessen allerdings bald erkennen, dass man etwas vorsehnell geurtheilt habe, indem man solchen Erwartungen sich hingab.

Ohne die Geschäfte näher zu erörtern, deren Besorgung in Teschen ihm oblag, schildert doch Cobenzl den Zwiespalt, in welchen er dadurch gerieth, dass er bald von der Kaiserin und bald von ihrem Sohne vertrauliche Briefe empfangt, die keineswegs mit einander übereinstimmen, sondern ganz verschiedene Verhaltensbefehle enthielten. In ihrer Sehnsucht nach baldigem Abschlusse des Friedens ermahnte ihn Maria Theresia, demselben nicht zu viel Schwierigkeiten zu bereiten, während ihn Joseph zu äusserster Zähigkeit anwies. Auch die beiden Vermittler, der Botschafter Baron Breteuil für Frankreich und Fürst Repnin für Russland waren durchaus nicht leicht zu behandeln. Dennoch gelang es Cobenzl,³ sich, ohne

¹ Karl Zinzendorf, 4. August 1779: ‚J'ens une grande conversation avec l'ambassadeur de France qui me dit que c'est Louis Cobenzl qui le premier a proposé son cousin pour Teschen, appuyant sur les livrées, qui étoient déjà faites, ce qui a d'abord fait effect.‘

² Koller an die Fürstin Khevenhüller, 8. März 1779: ‚Vous concevrez aisément par le choix qu'on a fait, et par la substitution si subite de l'un qui n'a jamais été employé dans les affaires étrangères, à l'autre, que tous les articles de la paix sont déjà ajustés, et que le congrès ne se tient que pour observer les formalités d'usage en pareil cas.‘

³ Koller schreibt bei diesem Anlasse am 25. März über Cobenzl: ‚Je suis charmé que vous connaissez le comte Cobenzl, en lui rendant justice de son caractère droit et de son savoir.‘

gegen den Willen der Kaiserin zu verstossen, doch auch die volle Zufriedenheit Josephs zu erwerben. Zeuge dessen mag hier ein kurzer Brief Aufnahme finden, den derselbe noch im März 1779 an Cobenzl schrieb.¹

„Nicht als Mitregent noch als Kaiser und noch weniger als Befehlshaber über dreimalhunderttausend Mann richte ich diese Zeilen an Sie. Als guter Kamerad will ich Sie um der Talente willen beglückwünschen, die Sie bei dieser Gelegenheit entwickeln, in welcher Sie die Standhaftigkeit mit der Vernunft so glücklich vereinigen und manchmal die dünkelfhaften Vermittler beschämen. Ihre Majestät und Fürst Kaunitz sind der gleichen Meinung. Was mich angeht, so ist es schon lange Zeit her, dass ich so über Sie dachte, aber bei der Verwirrung, der Unentschlossenheit und dem eigenthümlichen Geiste, die in unseren Departements herrschen, hielt ich es für Pflicht, meine Werkzeuge aufzusparen, um sie vor allzufrüher Abnützung zu bewahren“.

„Dieser Schelm von einem Breteuil ist preussisch bis an die Zähne! Ich sagte dies immer, aber ich habe ihn auch in einem vertraulichen Briefe, welchen ich an die Königin schrieb und der dem Könige gezeigt wurde, gut angelehnt.² Seine unverschämten Hoffnungen auf Erlangung des Ministeriums sind, wie ich glaube, gar sehr in die Ferne gerückt. Harren Sie aus, bringen Sie diese frechen Gesellen in Wuth und leiten Sie Ihren dummen Seefeld³ so gut als nur möglich.“

„Adieu; glauben Sie mir, dass es mich sehr freuen wird, Sie in vollem Wohlsein wiederzusehen. Welches Vergnügen wäre das, wenn unsere kleinen Freundinnen noch lebten! Welchen Antheil würden sie an Allem nehmen, was Sie thun! Wo sind sie? Ich höre nicht auf daran zu denken, denn ich finde Niemand mehr, der sie mir zu ersetzen vermöchte. Seien Sie meiner Werthschätzung gewiss.“

Joseph.

Die Antwort, welche Cobenzl hierauf dem Kaiser ertheilte, ist in mehrfacher Hinsicht bemerkenswerth. Vor Allem kann

¹ Bei Brunner S. 15 unter dem offenbar irrigen Datum des 3. März und auch sonst nicht ganz richtig abgedruckt.

² Dieser Brief des Kaisers an die Königin von Frankreich ist bisher nicht aufgefunden worden.

³ Graf Törring-Seefeld, Vertreter des Kurfürsten Karl Theodor von der Pfalz bei dem Friedenscongresse zu Teschen.

sie wohl als Probestück der Art und Weise gelten, in welcher diejenigen an Joseph schrieben, denen sehr viel daran lag, sich in seiner Gunst zu behaupten. Auch was Cobenzl über die beiden Vermittler, Breteuil und Repnin sagt, verdient Beachtung, und insbesondere ist es der Letztere, dem er die Parteinahme Beider für Preussen hauptsächlich zur Last legt. Schliesslich stimmt er ein in die Klage des Kaisers über den Tod ihrer beiden gemeinsamen Freundinnen, der Gräfinnen Windischgrätz und Palfy. Doppelt empfinde er diesen schon an und für sich sehr schweren Verlust, denn er sehe sich durch denselben noch weiter vom Kaiser entfernt und kenne keinen Weg, sich ihm wieder zu nähern.¹

Wie sehr war Cobenzl überrascht, als sich ihm ein solcher nach seiner Rückkehr nach Wien ganz unvermuthet aufthat. Bei seinem ersten Besuche empfing ihn Fürst Kaunitz mit der unerwarteten Mittheilung, dass er, durch langjährige und anstrengende Dienstleistung erschöpft, die Kaiserin um seine Entlassung, und nach ihrer Weigerung, sie ihm zu gewähren, wenigstens um einen Gehilfen gebeten habe, der ihm die Arbeit erleichtern solle. Sie sei hierauf eingegangen und habe Cobenzl zum Vicekanzler ernannt.

Cobenzl urtheilte richtig, wenn er diese Wahl dem Fürsten Kaunitz persönlich zuschrieb, und in der That war er es, der ihn der Kaiserin zuerst genannt hatte. Er finde an ihm, hatte er ihr geschrieben, „einen Charakter voll Rechtschaffenheit, einen reinen systematischen Kopf, leichte und richtige Begriffe, die Gabe geschwind zu übersehen und zu combiniren, eine praktische Fertigkeit in Behandlung der Geschäfte, einen angenehmen und billigen Conciliationsgeist mit Standhaftigkeit vereinigt, die erforderliche Arbeitsamkeit, mit Einem Worte alle jene Eigenschaften, welche von ihm mit Hilfe einer fleissigen Verwendung, längeren Erfahrung und unter meiner Anleitung sehr nützliche und vorzügliche Dienste in allen mir unterstehenden Departements mit vollem Grunde erhoffen lassen“.²

Trotz dieser Lobpreisung Cobenzl's durch Kaunitz, der noch besonders hervorhob, dass derselbe sich während des Friedenscongresses, ohne dem Interesse und dem Ansehen des

¹ Cobenzl's Antwort an den Kaiser vom 20. März ist abgedruckt bei Brunner, S. 16—20.

² Referat des Staatskanzlers vom 21. Mai 1779. Bei Arneth, Maria Theresia, X, 644.

Wiener Hofes auch nur das Mindeste zu vergeben, die freundschaftliche Zuneigung aller in Teschen versammelten Minister erworben habe, ist es doch nicht zu bezweifeln, dass Kaunitz bei seinem Vorschlage hauptsächlich von der Rücksicht auf den Kaiser und dessen ihm bekannte Vorliebe für Cobenzl geleitet wurde. Aber freilich behauptete Joseph selbst gegen Cobenzl, er habe sich dessen neuer Bestimmung einige Zeit hindurch widersetzt. Denn er sei der Meinung, man werde leichter Jemand finden, der die auswärtigen Geschäfte, als Einen, der die finanziellen Angelegenheiten zu leiten vermöchte. Er sei jedoch überzeugt, Cobenzl werde den einen so wie den anderen vorzuziehen wissen.

Maria Theresia war schon damals der Meinung, und sie sprach dieselbe auch nach Cobenzl's Ernennung zu wiederholten Malen aus, diese Massregel werde dem Fürsten Kaunitz nur geringe Erleichterung gewähren, denn er müsse jetzt Cobenzl erst in der Behandlung einer Kategorie von Geschäften unterweisen, in denen er ein völliger Neuling sei.¹ Dennoch nahm sie keinen Augenblick Anstand, dem Wunsche des Staatskanzlers in willfährigster Weise entgegenzukommen. 14.000 fl. gehalt vor Cobenzel sollen dem ersten May ohne carentz und tax anfangen, und 2000 fl. quartiergeld; dies sind die eigenhändig niedergeschriebenen Worte, mit welchen die Kaiserin die nunmehrigen Staatsbezüge des neu ernannten geheimen Staats-Vizekanzlers — so lautete sein eigentlicher Titel — feststellte. Hiedurch wurde ihm, dessen rasche Laufbahn damals nicht geringes Aufsehen erregte² und manche tadelnde oder spöttische Bemerkung hervorrief,³ eine sehr beträchtliche Ver-

¹ Marie Thérèse me dit: schrieb am 26. Juli 1779 der sieben von Triest in Wien angekommenen Graf Karl Zinzendorf in sein Tagebuch, qu'elle étoit curieuse de savoir comment j'aurois trouvé le prince de Kaunitz, qui le venoit de le Cobenzl lui servir le peu de soulagement, parce qu'il a été un apprentis sa beson.

² Graf K. er schreibt herüber am 24. Mai 1779 der Fürstin Kriemhild: Cette nouvelle vous frappera, princesse, tout le monde, comme on a de surprise et. C'est une femme aux rapidité que le comte de Cobenzl veut le mer.

³ Zinzendorf's Tagebuch. 4. August 1779. Soupe chez le Prince Eugène le jour de Kaunitz et Sternberg. Le premier dit que Cobenzl avoit été trop misé à Paris. Il ne croit pas qu'il soit mancoiler, il n'a pu trouver seule représentation, et l'autre dit que c'est le seul regret de la monarchie.

mehrerung seines Einkommens zu Theil. Aber Cobenzl benützte dieselbe nicht etwa zur Erhöhung seines Aufwandes; er begann vielmehr seine bisherige Lebensweise im entgegengesetzten Sinne vollständig zu ändern und widmete sich von nun an fast ausschliesslich der Arbeit. Unter den Obliegenheiten, die ihm jetzt zuhielen, befand sich auch die, den persönlichen Verkehr zwischen der Kaiserin, dem Kaiser und Kaunitz, welcher Letzterer fast nie mehr zu Hofe ging, aufrecht zu erhalten. Und er wurde sich immer klarer darüber, dass die Wahl des Staatskanzlers eigentlich deshalb auf ihn gefallen sei, weil er ihn für den Geeignetsten hielt, seinen speciellen Gönner, den Kaiser dahin zu bringen, sich den Wünschen der Kaiserin und den Anschauungen des Staatskanzlers zu fügen. ‚Denn die oberste Staatsgewalt,‘ sagt Cobenzl wörtlich, ‚war damals in gar keiner Weise getheilt. Die Kaiserin besass sie ausschliesslich, aber sie wollte nichts ohne die Zustimmung ihres Nachfolgers und Mitregenten thun, während dieser niemals die Gefälligkeit hatte, der Meinung seiner Mutter sich zu fügen, wenn sie mit seiner eigenen Anschauungsweise im Widerspruche stand. Er liess nie die Rücksichten ausser Acht, die er der Kaiserin schuldig war, aber er stritt mit einer Hartnäckigkeit mit ihr, welche sie in Verzweiflung versetzte. Mehrmals fand ich sie nach einem solchen Gespräche mit ihm in Thränen gebadet. Um über irgend eine Angelegenheit einen Beschluss zu erwirken, sandte sie mich zum Kaiser. Er aber, der über nichts für sich allein verfügen wollte, schickte mich wieder zur Kaiserin zurück.‘

Der Tod der Letzteren machte dieser peinlichen Lage plötzlich ein Ende. Cobenzl befand sich im Vorgemache, als das traurige Ereigniss eintrat, und seine Aufzeichnungen über dasselbe stimmen mit den Berichten, die wir von anderer Seite hierüber besitzen, im Wesentlichen ganz überein. Kaum war die Kaiserin verschieden, so eilte Cobenzl zu Kaunitz, ihm die schmerzliche Nachricht zu überbringen. Nur wenige Personen waren anwesend. Ohne ein Wort zu sagen, machte Cobenzl dem Fürsten, der ihn forschend ansah, ein Zeichen, aus dem er entnehmen konnte, dass die Kaiserin todt sei. Ein tiefes Stillschweigen trat ein und zwei schwere Thränen rollten über die Wangen des greisen Fürsten. Er erhob sich und zog sich in sein Cabinet zurück, wo er jedoch nur wenige Minuten blieb, als auch schon Joseph kam, ihn zu sehen.

Am folgenden Morgen fand Cobenzl den Kaiser zwar sehr ergriffen, aber doch mit seiner gewöhnlichen Thätigkeit schon eifrig beschäftigt, die von seiner Mutter hinterlassenen Papiere zu sichten. Von nun an sah Cobenzl den Kaiser, so oft er wollte, ja manchmal sogar zweimal des Tages, und wenn es sich nur um Dinge von geringerer Wichtigkeit handelte, schrieb er ihm kurze Briefchen, welche Joseph in der Regel augenblicklich beantwortete.

Die wichtigsten Ereignisse der nächsten Jahre bestanden in den Besuchen, welche zuerst der Grossfürst Paul von Russland und bald darauf Papst Pius VI. dem Kaiser in Wien machten. Philipp Cobenzl erhielt den Auftrag, den Papst an der Grenze der Monarchie zu empfangen und ihn nach Wien zu geleiten. Acht Tage dauerte ihre gemeinschaftliche Reise von Görz nach Wien. Bei Neustadt von dem Kaiser erwartet, wurde der Papst in die Hofburg geleitet, wo der ganze Hofstaat, Kaunitz mit eingeschlossen, seiner harrte. Es war am 22. März 1782, etwas nach fünf Uhr Nachmittags, als der Kaiser, wie ein anderer Augenzeuge, Graf Karl Zinzendorf berichtet, mit seinem Gaste in den Saal trat. „Joseph lächelte,“ schreibt Zinzendorf, „der Papst aber, von hoher Gestalt und schönen Gesichtszügen, gab, indem er vorwärts schritt, den Segen, was einen schönen Anblick gewährte, aber Niemand kniete nieder. In seinem weissen Gewande mit dem rothen Mäntelchen sah der Papst imposant aus. Als er noch weiter vorwärts kam, stiess er auf den Fürsten Kaunitz, von welchem er wie von Rosenberg sich nicht die Hand küssen lies. Seine Heiligkeit und der Kaiser begaben sich in das Oratorium, dem Te Deum beizuwohnen. Alle Oratorien waren voll Damen und das heilige Sacrament war ausgesetzt. Der Marschall Laudon aber sagte: ‚Nach Massgabe als man alt wird, bekommt man ‚gar viele Dinge zu schauen.‘“

¹ „A cinq heures passées l'Empereur et le Pape arrivèrent. En entrant dans la salle, Joseph II sourit. Le Pape, grand, d'une belle figure, donnant la bénédiction à mesure qu'il avançoit, fesoit un bel effet, cependant personne ne se mit à genoux. Son habillement blanc avec le mantelet rouge étoit imposant. En entrant plus avant, il trouva le prince Kaunitz, duquel ainsi que de Rosenberg il ne se laissa pas baiser les mains. Sa Sainteté et l'Empereur allèrent à l'oratoire entendre le Te Deum. Tous les oratoires étoient remplis de dames, le saint-sacrament exposé. Le maréchal Laudohn dit qu'à mesure qu'on vieillit, on voit bien des choses. . . .“

Zinzendorf ist nicht so schweigsam wie Cobenzl über die Anwesenheit des Papstes in Wien, doch enthalten auch seine Aufzeichnungen nur wenig, das man nicht schon wüsste. Erwähnenswerth ist sein Gespräch mit dem Cardinal Hrzan, österreichischem Botschafter in Rom. Als dieser dem Papste gegenüber den Fürsten Kaunitz lobte, erwiderte ihm Pius VI.: ‚Und dennoch beklagen sich Viele über ihn‘.¹

Am 22. April trat der Papst über München die Heimreise an. Wieder geleitete ihn Cobenzl bis zur bairischen Grenze.

Nicht nur in den Dingen, welche sich auf die Besorgung der amtlichen Geschäfte bezogen, stand Cobenzl dem Kaiser nahe; auch in anderen, denselben ziemlich fernliegenden Angelegenheiten beehrte ihn Joseph mit seinem Vertrauen. So rühmt sich Cobenzl, vom Kaiser mit der Obhut über die Treibhäuser und die Menagerie zu Schönbrunn betraut worden zu sein. Er habe ihn veranlasst, berichtet er uns, Fachleute nach Amerika und dem Vorgebirge der guten Hoffnung zu senden, um dort Thiere und Pflanzen zu sammeln. Unter seiner Leitung seien die schönsten Treibhäuser aufgeführt worden, die es damals in Schönbrunn gab, und eben so habe man an den Gebäuden der Menagerie manche zweckmässige Veränderung vorgenommen. In Ungarn seien eigene Jäger unterhalten worden, um von den weitausgedehnten Ebenen und Wasserflächen dieses Landes dort einheimische Vögel nach Wien zu senden. Die seltensten Pflanzen und Thiere in den Treibhäusern und der Menagerie zu Schönbrunn stammten noch aus jener Zeit her.²

Einen neuen Beweis seiner Gunst gab der Kaiser dem Grafen Cobenzl im Laufe des Jahres 1783 dadurch, dass er ihm zwischen dem Grosskreuze des St. Stephansordens und dem goldenen Vliesse die Wahl liess³ und ihm das erstere wirklich verlieh. Und hocheifrig war Cobenzl darüber, dass auch sein Vetter Ludwig, damals Botschafter in St. Petersburg, obwohl er noch nicht sein dreissigstes Lebensjahr erreicht und noch

¹ ‚Però molti se ne lagnano.‘ 21. April 1782.

² Viele der von Brunner in den ‚Correspondances intimes de Joseph II.‘ mitgetheilten Billets, welche zwischen dem Kaiser und Cobenzl gewechselt wurden, beziehen sich wirklich auf die Beschaffung von Thieren und Pflanzen für Schönbrunn.

³ Joseph an Cobenzl, 26. October 1783. Bei Brunner S. 40.

nicht durch zehn Jahre gedient hatte, die gleiche Auszeichnung erhielt.

Man sieht wohl, es geschieht nicht ohne Berechtigung, wenn Cobenzl auf die Stellung, die er während der Regierungszeit Josephs am Kaiserhofe einnahm, nach Verlauf von mehr als zwei Jahrzehnten einen äusserst zufriedenen Blick wirft. Aber freilich liegt gerade darin ein deutlicher Beweis, dass Cobenzl zwar ein Mann von guten, aber doch nicht von grossen Eigenschaften war, und dass sein Ehrgeiz sich nicht so weit erstreckte, selbst Hervorragendes zu schaffen, sondern dass er sich damit begnügte, ein gern gesehener, verlässlicher und verwendbarer Hilfsarbeiter des Kaisers und des Staatskanzlers zu sein. Und in der That, wer die diplomatischen Berichte durchstöbert, welche zu jener Zeit die Repräsentanten der fremden Mächte am Kaiserhofe an ihre Regierungen richteten, wird sich darüber wundern, wie selten er in denselben auf den Namen des Vicekanzlers Cobenzl stösst, und wie jede Massregel von irgendwelcher Wichtigkeit vom Staatskanzler, wenn nicht gar vom Kaiser ausging. Sogar einem Manne von der Fügbarkeit Cobenzl's wurde dies manchmal zu viel, und hierin besteht denn auch der einzige Beschwerdepunkt, den er vorbringt. Seine ihm sonst so liebgewordene Arbeit sei ihm dadurch, sagt er, manchmal zu einer peinlichen gemacht worden, dass sowohl der Kaiser als Fürst Kaunitz, welche jederzeit Einsicht nahmen in die an die österreichischen Vertreter im Auslande abgehenden amtlichen Depeschen, gleichzeitig vertrauliche Briefe an sie richteten, deren Inhalt ihm fremd blieb. Ausserdem schrieb Joseph häufig an die Kaiserin von Russland, an die Königinnen von Frankreich und Neapel, endlich an den Grossherzog von Toscana, und zwar über die wichtigsten Dinge, während er nur sehr selten dem Grafen Cobenzl den Inhalt dieser Briefe mittheilte. Eben so wenig setzte er während des Krieges gegen die Pforte ihn oder den Fürsten Kaunitz von seinen militärischen Unternehmungen in Kenntniss.

Weit grösseres Unheil als aus dieser Gewohnheit des Kaisers entstand jedoch nach Cobenzl's Meinung aus dem Verfahren, welches Joseph gegen die österreichischen Niederlande befolgte. An und für sich gewiss sehr heilsame Neuerungen wollte er durch Mittel dort einführen, welche sich nicht nur mit der Verfassung des Landes, der vom Volke so hochgehal-

tenen Joyeuse entrée in entschiedenem Widerspruche befanden, sondern auch dessen religiöse Gefühle verletzen. Cobenzl behauptet, er habe sich unablässig bemüht, den Kaiser zu vorsichtigerem Auftreten zu bewegen.¹ Mit Geduld und Sanftmuth komme man, habe er ihm vorgestellt, vielleicht etwas langsamer, aber gewiss viel sicherer zu dem erwünschten Ziele, als wenn man das, worauf man ausgehe, auf die Gefahr hin, Alles zu verderben, durch Willküracte erzwingen wolle. Der Kaiser habe ihn zwar angehört, aber meistens bis aufs Aeusserste mit ihm gestritten. Dennoch hätte er vielleicht seinen heilsamen Rathschlägen nachgegeben, wenn ihn nicht seine vertrauliche Correspondenz mit dem Grafen Trauttmansdorff, bevollmächtigtem Minister in den Niederlanden, immer wieder hievon abgehalten hätte.

Nach der Aussage Cobenzl's war es gerade jene Privatcorrespondenz Trauttmansdorff's mit dem Kaiser,² durch welche derselbe, der sich während der ersten Zeit seines Verweilens in den Niederlanden in sehr zufriedenstellender Weise benommen hatte, verleitet wurde, eine andere Bahn zu betreten. Durch das Vertrauen des Kaisers verblindet, wollte er durch Schmeichelei seine Gunst in immer höherem Grade erwerben, daher schürte er noch seine Ungeduld und spendete seiner Vorliebe für harte Massregeln lebhaften Beifall. Da er Cobenzl's entgegengesetzte Anschauungen kannte, vermied er sogar, in den amtlichen Berichten, welche demselben zu Gesicht kommen mussten, die gewagten und gefährlichen Schritte zu besprechen, welche er that. Ja er warnte den Kaiser, das niederländische Departement in Wien zu Rathe zu ziehen, denn dasselbe würde auf Umwegen das hintanzuhalten sich bemühen, was geschehen müsse, um seine Absichten durchzusetzen. Was einer Auflehnung gleichsehe, bestehe nur in den Prahlereien weniger Personen, die durchaus nicht zu fürchten seien. Niemals werde man einen

¹ Schon am 26. Juni 1787, während der Rückreise des Kaisers aus Südrussland, sagte Cobenzl zu Zinzendorf, der ihn in seinem Landaufenthalte nächst Wien besuchte: „qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre qu'à céder sur tout ce qui est fondé dans la joyeuse entrée. . . .“

² In den „Fragmens pour servir à l'histoire des événemens qui se sont passés aux Pays-Bas depuis la fin de 1787 jusqu'en 1789, publiés par le Comte de Trauttmansdorff“, Amsterdam, 1792, ist ein Theil dieser Correspondenz abgedruckt.

... dass wenn
... nach Wunsch

... wenn er die
... er habe sich durch diese
... auf den Posten des Fürsten Kaunitz
... auf eigene Faust noch hinaus-
... des Kaisers. So z. B. durch
... ein Schritt, der
... Cobenzl rufen und
... nach Brüssel absenden
... dessen Ausführung
... zu unterlassen.

Man weiß dass endlich im November 1789 der Aufstand
in den Niederlanden unaufhaltsam bisbrach und eigentlich die
ganze Bevölkerung in allen ihren Ständen sich ihm rückhalts-
los anschloss. Zu spät erkannte der Kaiser, dass er übel be-
rathen worden war, und er hielt es für das Beste, Cobenzl mit
unumschränkter Vollmacht nach den Niederlanden abgehen zu
lassen. Cobenzl behauptet, er habe fruchtlos darnach getrachtet,
diesem verhängnissvollen Auftrages wieder entledigt zu werden,
während Joseph die Erfüllung desselben als einen Beweis der
Ergebenheit für seine Person gefordert habe. Cobenzl sei daher
nichts übrig geblieben, als zu gehorchen.

Es liegt gewiss kein Grund vor, die Wahrheit der Er-
zählung Cobenzl's zu bezweifeln, wengleich ein anderer Bericht-
erstatter, Graf Karl Zinzendorf, welcher übrigens Cobenzl nicht
gerade wohlwollte, die Sache etwas abweichend darstellt. Nach
seiner Auffassung hätte Cobenzl sich keineswegs ablehnend be-
nommen, sondern vielmehr eifrig darnach getrachtet, die Sendung
nach Holland zu erlangen.¹ Wie es sich damit wirklich verhielt,
versucht man jedoch am besten aus der Antwort Cobenzl's² auf
die erste Mittheilung der Entschliessung des Kaisers, ihn nach
den Niederlanden zu schicken, „Noch bin ich,“ so lauten seine

¹ Am 27. November 1789 schrieb Zinzendorf in sein Tagebuch: „L'Empereur
envoya Cobenzl aux Pays-Bas en qualité de pacificateur,“ und am 28.:
„Onques me dit que Herbert va avec Cobenzl, que ce dernier a plein-
pouvoir, quo'il est en se liaut fortement avec Madame de Chancelos qu'il
a gagné l'Empereur.“

² Am 30. November. Abschn. bei Brunner, S. 103.

Worte, „zu sehr von Furcht ergriffen, um Eurer Majestät in angemessener Weise meinen Dank für einen so überzeugenden Beweis des gnädigen Vertrauens darzubringen, das Sie ohne Zweifel wohl weit mehr in meinen Eifer als in meine so geringen geistigen Fähigkeiten setzen. Alle Klippen, an denen ich mich stossen, alle Verlegenheiten, in die ich gerathen werde, allein, ohne irgendwelchen Beistand, stellen sich in wahrhaft erschreckender Weise meinen Blicken dar. Zu scheitern wird für mich das grösste Unglück sein. Aber wenn es mir auch gelänge, einige schwache Erfolge zu erringen, so wird es mich stets mit wahrer Trostlosigkeit erfüllen, wenn ich Eure Majestät nicht völlig zu befriedigen vermag und dadurch vielleicht für immer Ihre gute Meinung einbüssen werde. Wie dem übrigens auch sein mag, Eure Majestät wollen es so; ich gehorche und werde meine Pflicht thun, so gut ich kann, es mag dann hieraus entstehen, was Gott gefällt.“

„Es wäre sehr ungerecht von mir,“ antwortete der Kaiser, damals schon von schwerer Krankheit heimgesucht, „wenn ich von Ihnen etwas verlangen würde, was ich selbst kaum für ausführbar halte, nämlich diese Unruhen zu beschwichtigen. Aber ich werde Ihnen die unzweideutige Vollmacht einräumen, über das, was erreichbar erscheint, ein Uebereinkommen zu Stande zu bringen, wenn man nur nicht neue Bedingungen verlangt, die mich der aus diesem Lande zu ziehenden Vortheile, insbesondere an Geld und an Truppen berauben und mir in schmachvoller Weise die Hände binden würden.“¹

Die öffentlichen Verhältnisse in Oesterreich befanden sich zu jener Zeit, nur blinde Voreingenommenheit könnte dies bestreiten, in einem wahrhaft trostlosen Zustande. Wider alle Erwartung des Kaisers war die Kriegführung gegen die Türken eine sehr unglückliche gewesen. Die Besorgniss vor dem Ausbruche eines Aufstandes in Ungarn zwang Joseph zum Widerrufe des grössten Theiles der Anordnungen, welche er aus eigener Machtvollkommenheit für dieses Land erlassen hatte. Preussen rüstete gegen Oesterreich, und bei alledem war der Kaiser, welcher bisher den eigentlichen, ja den einzigen Centralpunkt gebildet hatte, von welchem alle Regierungsthätigkeit ausschliesslich ausging, in dem beklagenswerthesten Gesundheits-

¹ Bei Brunner, S. 104.

zustande, der sich nur denken lässt. So schwach war er, sagt Cobenzl, dass wenn er im Garten sich erging, er sich binnen einer Viertelstunde zwei bis drei Mal setzen musste, um ausruhen. Aber in entschiedenem Gegensatze zu seiner körperlichen Schwäche stand seine geistige Kraft; an ihr war nicht die geringste Abnahme zu bemerken.

Was Cobenzl über die letzte Zeit seines persönlichen Verkehrs mit dem Kaiser erzählt, ist so ergreifend, dass es hier wohl wörtlich wird mitgetheilt werden dürfen. „In der Mitte des Herbstes,“ berichtet er, „nach der Stadt zurückgekehrt, wurde der Kaiser vom Blutbrechen befallen. Dennoch hütete er nur das Bett, wenn er Anfälle von Fieber oder von Blutbrechen hatte. Die übrige Zeit war er auf, immer angekleidet und frisirt, während des ganzen Tages den Geschäften sich widmend. Da er des Abends nicht ausgehen konnte, berief er den Marschall Lacy, den Fürsten Rosenberg, den Oberststallmeister Dietrichstein, den Oberstjägermeister Hardegg, den Baron Reischach und mich zu sich, um einige Stunden zu plaudern.

„Dies war der Zustand des Kaisers, als er mir gegen Ende des November befahl, unverzüglich nach den Niederlanden zu gehen. Die Sache war dringend, ich hatte nur vier Tage Zeit, meine Vorbereitungen zu treffen und mich mit den zur Erfüllung meines Auftrages nothwendigen Actenstücken zu versehen. Derselbe bestand darin, den Frieden und die Ordnung um jeden Preis wieder herzustellen, zu diesem Ende mit den Häuptern der Aufständischen zu verhandeln und in all den Punkten nachzugeben, deren Aufrechthaltung unmöglich erschien. Am Vorabende vor meiner Abreise begab ich mich nach acht Uhr zum Kaiser, um Abschied zu nehmen und einige Papiere unterzeichnen zu lassen, deren ich noch bedurfte. Wie gross war jedoch mein Erstaunen, als ich zu so früher Stunde seine Wohnung schon ganz verschlossen fand. Auf mein Klopfen an der Thüre seines Vorzimmers stand ein Diener, der dort schlief, aus dem Bette auf, um mir zu öffnen. Ich frug ihn was das bedeuete, und er sagte mir, der Kaiser habe neuerdings einen heftigen Anfall von Blutbrechen gehabt, der ihn zwang sich niederzulegen, und da habe er sich ebenfalls frühzeitig zu Bett begeben, um während der Nacht besser bei dem Kaiser wachen zu können. Da er sah, dass ich Papiere bei mir habe, wollte er mich melden, aber ich sagte ihm, ich sei nicht so sehr

pressirt. Er möge nur morgen beim Erwachen des Kaisers ihm mittheilen, ich sei dagewesen, um seine letzten Befehle entgegen zu nehmen, nach deren Empfang ich abreisen würde. Er möge mich also nur rufen lassen, wenn er sich im Stande fühle, sie mir zu ertheilen.

„Am nächsten Morgen um sieben Uhr beschied mich der Kaiser zu sich. Ich fand ihn im Bette, er unterschrieb die Depeschen und sagte mir dann, er habe eine schlechte Nacht verbracht und fühle sich ungemein übel. Adieu, sagte er mir zuletzt, gehen Sie, thun Sie das Beste, was Sie nur können, aber wir werden uns niemals wiedersehen. Trotz all meinen Anstrengungen konnte ich bei diesen Worten meine Thränen nicht zurückhalten. Ich sagte Alles, was man bei solchen Gelegenheiten nur immer sagen kann, um Muth einzuflossen, aber ich besass davon in diesem Augenblicke noch weniger als vielleicht der Kranke selbst.“

Eine Stunde später befand sich Cobenzl schon im Wagen und auf der Fahrt nach Brüssel. In Coblenz, wo er einige Tage hindurch krank lag, erfuhr er jedoch, dass der Weg dorthin durch die Truppen der Aufständischen verlegt sei, und er wandte sich nach Luxemburg, der einzigen noch treugebliebenen Provinz. Die niederschlagendsten Nachrichten über das Umsichgreifen des Aufruhrs kamen ihm dort zu. Aber Cobenzl verlor daruñ doch, wie er versichert, keineswegs den Muth. Einerseits bot er Alles auf, um wenigstens dem ferneren Zurückweichen der österreichischen Truppen vor den Insurgenten Einhalt zu thun, und andererseits traf er alle Vorkehrungen, um Luxemburg in den Stand zu setzen, sich mit voller Aussicht auf Erfolg gegen die Insurgenten zu halten.

Cobenzl behauptet, die Sorge für die Verproviantirung von Luxemburg habe ihn bewogen, sich von dort nach Trier zu begeben, weil er hier leichter die hierzu erforderlichen Dinge aufzutreiben vermochte. Aber dieses Zurückweichen entsprach in gar keiner Weise dem Sinne des Kaisers, der schon mit Cobenzl's längerem Aufenthalte in Coblenz,¹ sowie damit, dass er Brüssel gar nicht mehr zu erreichen vermocht hatte,

¹ Karl Zinzendorf, 21. December 1789: „L'Empereur est mécontent de Cobenzl qui, au lieu d'aller à tire d'aile, a lanterné en chemin par le conseil de Herbert qui vouloit faire tomber sur Trauttmansdorff tout le blâme des concessions. . . .“

unzufrieden gewesen war.¹ Joseph hielt jedoch, sei es dass er Cobenzl nicht entmuthigen wollte, sei es dass das Ueberhandnehmen seiner eigenen Krankheit ihn milder gegen Andere stimmte, mit seiner Missbilligung ziemlich zurück, und wenn er sie auch schliesslich dem Grafen Cobenzl nicht völlig verschwieg, so that er dies doch in viel weniger scharfen Ausdrücken, als er deren sich bei solchen Anlässen zu bedienen gewohnt war.²

Nachdem Cobenzl die Zuversicht wiedergewonnen hatte, Luxemburg behaupten zu können, begann er noch von Trier aus und in Luxemburg, wohin er später zurückkehrte, nach Mitteln zur Beruhigung der aufgeregten Gemüther zu suchen. Etwa ein halbes Dutzend der exaltirtesten Revolutionäre war bei einer Recognoscirung gefangen genommen und nach der Festung Luxemburg in Verwahrung gebracht worden. Cobenzl erzählt, dass er diese Leute, welche darauf gefasst waren, hingerichtet zu werden, zu sich kommen liess, ihnen ruhig zusprach und ihnen schliesslich, nachdem sie ihr Unrecht bekannt hatten, die Freiheit schenkte. An Leute, mit denen er in früherer Zeit in freundschaftlicher Verbindung gestanden war, ja sogar an einige Häupter der Aufständischen schrieb er, sie zu friedlichen Besprechungen einzuladen, aber Alles blieb fruchtlos. Noch während seines Verweilens in Coblenz hatte er sich durch Vermittlung der dort anwesenden Erzherzogin Marie an seinen Jugendbekannten, den Erzbischof von Mecheln, Grafen Frankenberg gewendet und ihn um seine Dazwischenkunft zur Wiederherstellung der Ruhe und Ordnung gebeten, aber auch von ihm ging eine ablehnende Antwort ein.³ Die allgemeine Bewegung war eben in unaufhaltsamem Vorwärtsdrängen begriffen; ihre Führer steuerten auf kein anderes Ziel als auf die völlige Losreissung der belgischen Provinzen vom Hause Oesterreich hin, und sie wurden in diesen Bestrebungen von Preussen, von Holland und sogar von England unterstützt.

¹ Karl Zinzendorf, 30. December 1789: „L'Empereur s'est mis en colère de ce que Cobenzl étoit déjà parti pour Trèves. . . .“

² Joseph an Cobenzl, 29. December (bei Brunner, S. 106): „Je vous laisse juger, combien j'ai été désagréablement surpris, en apprenant . . . votre retraite de Luxembourg. . . .“

³ Brief des Erzbischofs an die Erzherzogin Marie vom 19. und Schreiben derselben an den Grossherzog Leopold vom 23. December 1789.

So standen die Dinge, als gegen Ende des Februar 1790 die Nachricht von dem Tode Josephs und der Thronbesteigung seines Bruders Leopold eintraf. Cobenzl benützte dieses Ereigniss zu wiederholten Beruhigungsversuchen. Aber bevor noch eine Wirkung derselben eintreten konnte, erhielt er von dem neuen Beherrscher der österreichischen Staaten seine Abberufung aus den Niederlanden. Allsogleich machte er sich auf den Weg nach Wien, aber schon die ersten Eindrücke, die er daselbst in sich aufnahm, raubten ihm jeden Zweifel darüber, dass er sich in vollster Ungnade befand. Den Muth, ihn seiner bisherigen Stellung ganz zu entsetzen, fand übrigens Leopold doch nicht, und so erlebte man in Wien das eigenthümliche Schauspiel, dass der Mann, welcher unter Kaunitz, der ja doch sein Amt fast nur mehr dem Namen nach innehatte, die auswärtigen Geschäfte hätte leiten sollen, sich von aller persönlichen Berührung mit dem Staatsoberhaupte ausgeschlossen sah.

Es ist bereits gesagt worden, dass seit Cobenzl's Ernennung zum Vicekanzler die Vermittlung des Verkehrs zwischen dem Kaiser Joseph und dem Staatskanzler Kaunitz eine seiner wichtigsten Obliegenheiten war. Noch grössere Bedeutung erlangte diese Mittelstellung, seit Joseph durch seine Krankheit verhindert war, den Staatskanzler wenigstens hie und da zu besuchen, und man kennt die Klage, in welche er gegen das Ende seines Lebens einmal ausbrach, er habe den Fürsten seit fast zwei Jahren nicht gesehen.¹ Während der Abwesenheit des Grafen Cobenzl hatte der Hofrath Anton von Spielmann die Verbindung des Kaisers mit Kaunitz aufrecht zu erhalten, und dieser Mann besass die Gewandtheit, die ihm soeben erst zu Theil gewordene Stellung auch bei Josephs Nachfolger nicht nur zu behaupten, sondern sie so weit auszudehnen, dass er eigentlich derjenige war, in dessen Händen die Besorgung der auswärtigen Geschäfte lag. Mit ihm besprach sich Leopold über dieselben, ihm ertheilte er seine Befehle und ihm übertrug er ihre Ausführung. Bei alledem spielte der Vicekanzler Cobenzl die unwürdige Rolle eines kaum betheiligten Zuschauers. Er las die diplomatische Correspondenz, welche ohne sein Zuthun entworfen worden war,

¹ Joseph an Leopold, 4. Februar 1790: 'Croyriez-vous possible que je ne l'ai déjà pas vu presque deux ans.' Joseph II. und Leopold II. Ihr Briefwechsel, II, 314.

und unterzeichnete die Depeschen, an deren Abfassung er keinen Theil hatte. Ja sogar der mündliche Verkehr mit den in Wien beglaubigten Vertretern der fremden Mächte war an Spielmann übergegangen. Nach Hof wurde er ausschliesslich nur dann, und zwar gleichzeitig mit Spielmann berufen, wenn nach der daselbst herrschenden Gewohnheit ein neuernannter geheimer Rath den vorgeschriebenen Eid leisten sollte. Und auch da kam es regelmässig vor, dass Spielmann durch ein oder zwei Stunden mit Leopold über die auswärtigen Geschäfte sprach und dessen Instructionen entgegennahm, während der Vicekanzler gelassen im Vorzimmer wartete, bis die Reihe an die Eidesleistung kam.

Edler und selbstbewusster hätte Cobenzl ohne Zweifel gehandelt, wenn er durch Niederlegung seines Amtes dieser demüthigenden Stellung freiwillig ein Ende gemacht hätte. Aber klüger mochte es sein, dass er ruhig in derselben ausharrte und abwartete, bis auch ohne sein Zuthun hierin eine Aenderung eintrete. Und es kam wirklich so. Nach Verlauf mehrerer Wochen ereigneten sich doch Fälle, in denen Leopold sich genöthigt sah, ihn über die Anordnungen zu Rathe zu ziehen, welche in Bezug auf die niederländischen Angelegenheiten getroffen werden mussten. Einen andern Anlass, Leopold öfter zu sehen, bot die Kaiserkrönung zu Frankfurt dar, bei welcher Cobenzl als Vicekanzler und Stellvertreter des Fürsten Kaunitz, welchem eine Reise nach Frankfurt unmöglich mehr zuzumuthen war, erscheinen musste. Bei diesen Gelegenheiten gewöhnte sich der neue Kaiser mehr und mehr daran, Cobenzl zu sehen und anzuhören. Und als endlich Spielmann zu dem in Reichenbach abzuhaltenden Congress ging, gab es in der Staatskanzlei Niemand mehr, mit welchem sich Leopold über die auswärtigen Geschäfte hätte besprechen können, als Cobenzl. So kam es, dass zu Beginn des Winters der Letztere sich schon wieder in voller Ausübung der mit seinem Amte verbundenen Geschäfte befand, womit freilich noch bei Weitem nicht jener Grad des Vertrauens verknüpft war, dessen er sich bei Leopolds Vorgänger erfreut hatte. Dafür wurde es ihm wieder in ungleich höherem Masse bei dessen Nachfolger zu Theil, der nach Leopolds frühzeitigem Tode im März 1792 die Regierung der österreichischen Länder antrat und bald darauf als Franz II. in Frankfurt mit der deutschen Kaiserkrone geschmückt wurde.

Kaum war der junge Monarch nach Wien zurückgekehrt, so traten grosse und wichtige Veränderungen in der Leitung der auswärtigen Angelegenheiten ein. Am 18. August, einen Tag nach seiner Ankunft in Wien, brachte Kaiser Franz fast eine Stunde bei dem Fürsten Kaunitz zu. Trotz der Bitten des Kaisers beharrte der Staatskanzler auf seinem Begehren, sich von dem Posten, den er fast vierzig Jahre hindurch innegehabt, zurückziehen zu dürfen.¹ Schliesslich gab der Kaiser nach, und durch diesen Rücktritt des Fürsten Kaunitz wurde nun Cobenzl ohne Veränderung seines Titels oberster und alleiniger Chef der Staatskanzlei.² Da er noch überdies vom Kaiser den Orden des goldenen Vlieses und eine sehr ansehnliche Vermehrung seines Gehaltes erhielt, so war seine Stellung glänzender als je. Sie sollte jedoch, was man freilich damals noch nicht ahnte, nur von sehr kurzer Dauer sein.

Die erste Veranlassung hiezu schreibt Cobenzl, ob mit Recht oder mit Unrecht lässt sich jetzt sehr schwer entscheiden, der Kaiserin-Witwe Marie Louise zu, welche bekanntlich ihrem Gemal, dem Kaiser Leopold II. schon nach wenigen Monaten ins Grab folgte. Vor ihrem Tode soll sie ihrem Sohne, dem Kaiser Franz zwei Männer dringend empfohlen haben, den Fürsten Rosenberg, der sie vor fast drei Decennien aus Spanien herübergeführt hatte, um dem damaligen Erzherzog Leopold angetraut zu werden, und den Grafen Colloredo, welcher so viele Jahre hindurch die Erziehung des nunmehrigen Kaisers geleitet hatte. Rosenberg war dem Grafen Cobenzl schon seit sehr langer Zeit missgünstig gesinnt, und auch Colloredo gehörte durchaus nicht zu seinen Freunden. Um nun dem Letzteren eine hervorragende Stellung zu verleihen, ernannte ihn Franz zu seinem Cabinetsminister, und stellte ihn dadurch, da alle wichtigen Staatsgeschäfte im kaiserlichen Cabinet ihren Aus-

¹ Karl Zinzendorf, 19. August 1792: 'On se dit à l'oreille, que le Prince Kaunitz, chez lequel l'Empereur a été hier depuis midi jusques près d'une heure, avoit quitté malgré toutes les instances de S. M. Le Maréchal Lasey me dit qu'il en mourroit certainement. Le Prince Rosenberg m'expliqua qu'il n'avoit quitté que pour le matériel, laissant toutes les signatures à son second et restant dans la Chancellerie. . . .'

² Die hierauf bezügliche Correspondenz des Kaisers Franz mit Kaunitz und Cobenzl wurde veröffentlicht von Beer in Sybel's Historischer Zeitschrift, XXVII, 30–34, und von Vivenot: Quellen zur Geschichte der Kaiserpolitik Oesterreichs, II, 177–179.

gangspunkt fanden, an die Spitze derselben, so dass er gewissermassen den Posten eines Premierministers einnahm.¹

Wie Cobenzl behauptet, schlossen sich diesen beiden Männern noch zwei andere hervorragende Persönlichkeiten in der Absicht an, ihn durch gemeinsames Zusammenwirken aus seinem Amte zu vertreiben. Der Eine war Graf Trauttmansdorff, welcher die Gegnerschaft, die er ihm in den niederländischen Angelegenheiten bewiesen, auf den Boden des Wiener Hofes verpflanzte. Der Andere aber war jener geniale Emporkömmling, der Freiherr von Thugut, der durch eigene Kraft und eigenes Talent sich aus geringen Lebensverhältnissen emporgeschwungen hatte und den bei seiner Begabung leicht begreiflichen Ehrgeiz besass, über all die Mittelmässigkeiten hinweg, welche ihre wichtigen Stellungen weit mehr ihrer vornehmen Geburt als ihren Fähigkeiten verdankten, sich durchzuringen bis zur eigentlichen Leitung des Staatsruders.

Eine ganz natürliche und daher immer wiederkehrende Erscheinung ist es, dass Männer, welche eines glanzvollen Postens verlustig werden, dies dem ehrgeizigen Streben Anderer, sich an ihre Stelle zu setzen, persönlicher Feindschaft oder sonstigen unlauteren Motiven zuschreiben und auch nicht von fern die Möglichkeit einräumen, die Unzulänglichkeit, ja vielleicht sogar die Schädlichkeit ihrer eigenen Leistungen habe zu einem solchen Schritte gedrängt. Dies war auch bei Cobenzl der Fall, welcher immer nur an die Gehässigkeit seiner Widersacher dachte, während z. B. einer der mächtigsten unter ihnen, Fürst Rosenberg keinen Augenblick zögerte, sich als Gegner Cobenzl's zu bekennen, aber gleichzeitig versicherte, er sei dies nur, weil er dessen Geschäftsführung als eine der Monarchie überaus nachtheilige ansehe.² Und in der That war die Rolle, welche Oesterreich bei der zweiten Theilung Polens spielte, kläglich genug, um Viele gegen den Mann einzunehmen, dem man sie hauptsächlich zuschrieb.

¹ Schon am 3. März 1792 schrieb Franz II. eigenhändig an den Fürsten Kaunitz: „Ich habe meines Dienstes zu seyn erachtet, den bis nun bey mir als Obrister Hofmeister gewesenen Gr. Kollaredo zum Beweis meiner Dankbarkeit und Freundschaft für die mir von meiner Kindheit an bezogene Treue zu meinem Konferenz- und geheimen Kabinetminister hiemit zu ernennen, welches ich ihnen zur wissenschaft mittheile.“

² Karl Zinzendorf, 25. März 1793: „Le Prince Rosenberg croit . . . que Chotek ou Wilczek aura le Département des affaires étrangères, Cobenzl ayant furieusement mal géré et toujours contre son opinion à lui.“

Nicht viel länger als ein halbes Jahr hatte Cobenzl an der Spitze der Staatskanzlei gestanden, als ein unzweideutiges Anzeichen auf seine baldige Entfernung schliessen liess. Am 27. Februar 1793 erhielt er ein Handbillet des Kaisers, durch welches er angewiesen wurde, den Theil seiner Geschäfte, der sich auf die Niederlande bezog, dem zum Kanzler derselben ernannten Grafen Trauttmansdorff zu übergeben. Er selbst scheint andeuten zu wollen, dass er früher von dieser Massregel nichts gewusst habe, während sie nach der Behauptung Anderer von seiner Seite eifrig bekämpft worden war.¹ Und vier Wochen später, einen Tag nach dem Eintreffen des für Oesterreich so ungünstigen Theilungsvertrages wurde Cobenzl seines bisherigen Postens enthoben und mit der gleichfalls neugeschaffenen Würde eines Kanzlers der italienischen Provinzen bekleidet. Dem Freiherrn von Thugut aber wurden als Director des auswärtigen Amtes die mit demselben verbundenen Geschäfte übertragen.²

„Bei dem Fürsten Rosenberg, bei dem ich speiste,“ schrieb Graf Karl Zinzendorf am 29. März in sein Tagebuch, „traf ich Thugut, dessen Ernennung zum Director des Departements der auswärtigen Angelegenheiten ich erst vor einem Augenblicke erfahren hatte. Gestern hat Graf Cobenzl in einem an alle fremden Minister gerichteten Billet ihnen angekündigt, dass der Kaiser, indem er das italienische Departement von der Staatskanzlei trennte, ihn zum Kanzler des Ersteren und Thugut zum Director der Letzteren ernannte, so dass die Botschafter und Gesandten künftighin mit diesem verkehren sollen. Spielmann ist verabschiedet. Die Occupation von Danzig und Thorn, welcher Cobenzl und Spielmann zustimmten und in die sie Russland einwilligen machten, brachte die Bombe zum Platzen und zwang dazu, Beide zu entfernen. Rosenberg erklärt hiezu beigetragen und dem Kaiser schon vor einem Jahre gerathen zu haben, Spielmann zu entlassen.“

Die Gerechtigkeit fordert übrigens, anzuerkennen, dass damals doch nicht alle Welt einig war in der Verurtheilung

¹ Karl Zinzendorf, 28. Februar: „J'appris que Trauttmansdorff vient d'être fait Président du département de Flandres malgré les oppositions que Cobenzl avoit fait à cette séparation de départements réunis depuis trente ans à la Chancellerie d'Etat.“

² Die hierauf bezüglichen Actenstücke sind abgedruckt bei Vivenot, II, 541—546.

Cobenzl's und seiner Politik. Um Oesterreich hochverdiente Personen, wie Fürst Starhemberg und der Feldmarschall Graf Lacy bedauerten Cobenzl's Rücktritt und scheuten sich nicht, dieser Empfindung offenen Ausdruck zu verleihen.¹ Aber freilich waren dies nur die Stimmen einzelner, wenn auch überaus angesehenen Männer. Im Allgemeinen nahm man eifrig gegen Cobenzl Partei, allerlei nachtheilige Gerüchte wurden über ihn verbreitet, und so weit kam es, dass man behauptete, man gehe damit um, ihn zu verhaften und nach einer Festung zu bringen.²

Daran war aber natürlich kein wahres Wort. Cobenzl erlitt durch seinen Rücktritt von der Leitung der auswärtigen Geschäfte ausser der Vernichtung seines bisherigen Einflusses keinen andern Nachtheil als den einer ansehnlichen Schmälerung des sehr beträchtlichen Einkommens, das er vom Staate bezog.³ Aber er versichert, dass er sich ohne Schwierigkeit und auch ohne Leidwesen in das gefunden habe, was er ohnedies nicht zu ändern vermochte. Die freie Zeit, die er nun in reichlichem Masse besass, benützte er zu wiederholten Ausflügen nach Görz, um seinen dort lebenden Vater zu besuchen, und zu langdauerndem Aufenthalte in dem Schlosse, welches er auf der

¹ Karl Zinzendorf, 5. Mai 1793: „Le Prince Starhemberg regrette Spielmann, prit le parti de Cobenzl, témoigna ne pas aimer Thugut. . . .“
1. Januar 1794: Le Maréchal Lacy paraît fort être des amis de Cobenzl.⁴

² Karl Zinzendorf, 20. September 1793: „Künigl . . . me parla des bruits qui courent sur le compte de Cobenzl, qu'on l'avoit trouvé nommé dans les papiers de Semouville, qu'on alloit le mettre au château d'Olmütz.“
23. September: „On prétend que Cobenzl auroit été arrêté à Laybach et conduit au Spielberg, sans qu'on le sache à Laybach même.“

³ Karl Zinzendorf, 20. September: „Ce qu'il y a de sûr, c'est que de 32000 il a été mis à 14 ou 15000 florins, et qu'il est allé joindre son père à Gorice.“ Nach einer Bemerkung Thugut's gegen Colloredo (Briefe Thugut's, von Vivenot publicirt, I, 14) verlor Cobenzl nur nemtausend Gulden. Vergl. auch den ebendasselbst, I, 37 abgedruckten Brief Thugut's an Colloredo vom 1. September 1793, in welchem Cobenzl mit bitteren Worten der Habgier beschuldigt wird. „La demande indiscrète,“ heisst es darin von ihm, „de la prolongation d'un trimestre peint bien le caractère de l'homme et sa basse avidité. Peut-être S. M. jugera-t-Elle que l'économie du moment actuel exige de réserver les fonds de Son trésor pour des dépenses plus utiles et indispensables; d'ailleurs les appointements que S. M. lui a conservés, paient en vérité généreusement son travail présent, et particulièrement les fruits amers que la monarchie recueille aujourd'hui de sa gestion passée. . . .“

östlichen, Wien zugekehrten Abdachung des Kahlengebirges erbaut hatte, und das, früher der Reisenberg genannt, noch heutzutage im Volksmunde den Namen ‚der Cobenzl‘ führt.

Die letzten Decennien des vergangenen Jahrhunderts dürfen wohl als die Zeit betrachtet werden, in welcher der vornehme österreichische Adel mehr, als es früher oder später der Fall war, für die Sommermonate in der durch Naturschönheit so sehr begünstigten Umgebung Wiens sich niederliess. Reizvolle, von weitausgedehnten Parkanlagen umgebene Ansitze entstanden daselbst, wie der Lacy's in Dornbach, Laudon's in Hadersdorf, des Fürsten Starhemberg in Erla, des Freiherrn, späteren Grafen Fries in Vöslau, und auch eines Fremden, des russischen Botschafters Fürsten Galitzin auf dem Predigtstuhl, der nun gleich dem Reisenberge den Namen seines Besitzers annahm. Um der hohen, die Umgebung beherrschenden Lage, der herrlichen Aussicht und ihres Waldreichthums willen gehörte Cobenzl's Schöpfung zu denen, die am meisten bewundert wurden, und sie bildete einen der mit Vorliebe gewählten Zielpunkte für die Ausflüge der eleganten Gesellschaft Wiens. 1781 und 1783 war Graf Karl Zinzendorf dort, und Worte des höchsten Lobes sind es, die er in sein Tagebuch aufnimmt. Er weiss selbst nicht, was ihn am meisten entzückt, das ziemlich einfache, aber bequem angelegte und anmüthig ausgestattete Wohnhaus, die Gartenanlagen rings umher, der mit Schwänen und seltenem Wassergeflügel bevölkerte Teich, die hochgewölbte, mit Bergkrystallen und werthvollen Mineralien geschmückte Grotte, die schattigen, einsamen Waldwege, die umfassende Aussicht über Wien und die Donau hinweg auf das Marchfeld bis an die Grenzgebirge Ungarns. ‚In der Nähe des Teiches,‘ schreibt er, ‚spielte Cobenzl mit den gezähmten Rehen wie mit Hunden. Gethier aller Art umgab uns wie in dem irdischen Paradiese.‘¹

Cobenzl befand sich jedoch nicht in seinem ihm so liebgewordenen Landaufenthalte, sondern, wie es der Jahreszeit entsprach, in Wien, als das Herannahen der französischen Heere unter Napoleon Bonaparte im März 1797 zuerst seinen greisen Vater aus Görz und dann ihn selbst aus der Hauptstadt vertrieb. Denn hier war der Befehl erlassen worden, Alle, welche nicht ihr Beruf nothgedrungen an Wien binde, hätten sich zu entfernen.

¹ Zinzendorf's Tagebuch, 2. Mai 1781, 31. Juli 1783.

In Schönborn, einem Schlosse der gräflichen Familie gleichen Namens, nördlich von Stockerau fand Cobenzl Aufnahme und Zuflucht. Oft begab er sich von dort an das Ufer der Donau, übersetzte den Strom in einem Nachen und kletterte dann zu Fuss den Berg hinan, auf welchem sich sein Lustschloss befand. Unangefochten brachte er hier einen oder zwei Tage zu, denn die Franzosen setzten bekanntlich ihren Vormarsch gegen Wien nicht weiter fort. Die zu Leoben unterzeichneten Friedenspräliminarien hatten den Feindseligkeiten ein Ende gemacht, und Cobenzl kehrte in Folge dessen wieder dauernd auf seinen Landsitz zurück. Er wurde dort um so weniger durch irgend etwas gestört, als in dem Frieden von Campo Formio die Lombardie für Oesterreich verloren ging und dadurch sein Amt eines Kanzlers von Italien gleichsam von selbst erlosch. Allerdings hätte es in Folge der Erwerbung Venedigs noch fort dauern können, indem dann nur das eine Land an Stelle des andern getreten wäre. Aber Thugut gab dies nicht zu: er liess sich selbst das Gouvernement der neugewonnenen Provinz übertragen, und Cobenzl erhielt, wohl als vermeintlichen Trost, zu dem Titel eines Conferenzministers, den er schon besass, auch noch den eines Staatsministers. Diese glanzvollen Bezeichnungen konnten jedoch weder ihn noch jemand Anderen über seine völlige Einflusslosigkeit täuschen. Mit philosophischem Gleichmuth fügte er sich in das Gesehene und that auch keinen Schritt, um es vielleicht doch noch anders zu gestalten.

Da wir uns hier nur mit Philipp Cobenzl beschäftigen, wollen wir nicht weiter auf dasjenige eingehen, was er über die Umstände, in Folge deren sein Vetter Ludwig schon im April 1798 zum Vicekanzler und Leiter der auswärtigen Angelegenheiten ernannt wurde, und die Art und Weise berichtet, in welcher derselbe erst im September 1801 in den Besitz dieses Postens gelangte. Bonaparte, damals Erster Consul, war schon im besten Zuge, sich monarchische Gewohnheiten anzueignen. Bald nach dem Abschlusse des Friedens von Luneville begehrte er daher, dass der Kaiserhof sich nach langer Unterbrechung in Paris wieder durch einen Botschafter vertreten lasse, und um ihn hiezu zu zwingen, ernannte er Champagny zum Botschafter Frankreichs in Wien.¹

¹ Ludwig Cobenzl an Kaiser Franz, Paris, 24. Juni 1801

Hier war man über die zu treffende Wahl in grossem Zweifel. Zuerst fiel sie auf Trauttmansdorff, der jedoch dringend bat, mit dieser Mission verschont zu werden. Dann trug man sie, und man muss wohl sagen, zu allgemeinem Erstaunen¹ Philipp Cobenzl an, denn wenn man sich auch allmählig daran gewöhnt hatte, milder über seine frühere Geschäftsleitung zu denken, so war man doch der wohl nicht ungegründeten Meinung, dass ihm gerade jene einnehmenden persönlichen Eigenschaften abgingen, die man bei einem Manne in hoher diplomatischer Stellung mit Recht als sehr wichtig ansieht. Und auch bei diesem Anlasse wieder wurde seines unglückseligen Stotterns mit spöttischen Worten gedacht.²

Auch Cobenzl täuschte sich über die Schwierigkeiten und die Unannehmlichkeiten nicht, welche damals mit dem Posten eines Botschafters in Paris nothwendiger Weise verbunden sein mussten. Er war daher über den an ihn gelangten Antrag nicht wenig bestürzt,³ und ein zustimmender Entschluss wurde ihm auch noch dadurch sehr erschwert, dass er sich seit sechs Jahren an ein ruhiges, mit keiner Aufregung und Geschäftslast verbundenes Leben gewöhnt hatte. Gleichwohl fühlte er sich doch auch wieder noch nicht so alt und entkräftet — er hatte ja das fünfzigste Lebensjahr nur wenig überschritten — dass er hätte verlangen können, der Kaiser möge ihn im ungestörten Genusse einer ansehnlichen Pension⁴ belassen, ohne in einer Zeit, in der er noch Dienste zu leisten vermochte, auch solche von ihm zu begehren. Er sagte also zu und verfügte sich, sobald er nur die nöthigsten Vorbereitungen getroffen hatte, nach Paris. Am Nachmittage des 1. September traf er bei seinem

¹ Graf Keller an die preussische Regierung, 11. Juli 1801. Citirt bei Wertheimer, Geschichte Oesterreichs und Ungarns im ersten Jahrzehnt des neunzehnten Jahrhunderts, I, 150.

² Fürstin Christine Lichnowsky an den Grafen Philipp Stadion, 11. Juli 1801: „A propos, que dites-vous de ce que Philippe Cobenzl est nommé Ambassadeur à Paris, et de plus qu'il l'ait accepté! Quand je pense seulement aux rires qu'on fera de sa manière de se mettre et de bégayer!“ Bei Wertheimer, I, 150.

³ „ . . . lui-même en est profondément peiné. . . .“ Graf Keller an die preussische Regierung. Bei Wertheimer, I, 150.

⁴ Auch Zinzendorf sieht diesen Beweggrund als den entscheidenden an. Ohne eine missgünstige Bemerkung hinzuzufügen, schreibt er am 9. Juli in sein Tagebuch: „Philippe ayant une si forte pension, n'a pu refuser.“ Und am 11. fügt er hinzu: „On plaint Cobenzl.“

dort anwesenden Vetter ein, welch' Letzterer sich nun unverzüglich nach Wien begab, um hier endlich die Leitung des auswärtigen Amtes zu übernehmen.

Eigenthümlicher Weise widmet Cobenzl in seinen Aufzeichnungen der Stellung dieses Vettters in Wien fast mehr Aufmerksamkeit als seiner eigenen in Paris. Die Versuchung läge nahe, diese unerfreuliche Lücke durch Auszüge aus den amtlichen Berichten auszufüllen, die er seiner Regierung erstattete. Aber ein solches Bestreben würde wohl zu weit führen, und deshalb wollen wir uns darauf beschränken, dasjenige hier aufzunehmen, was Cobenzl am 5. September über seine Antrittsaudienz beim Ersten Consul, welche Tags zuvor stattfand, nach Wien schrieb.

„Gestern begab ich mich,“ so lautet die hierauf bezügliche Stelle seines Berichtes, „zur bestimmten Stunde in den Palast der Tuilerien, und zwar in den Botschaftersaal, ein kleines Zimmer zu ebener Erde, wo die Mitglieder des diplomatischen Corps sich versammeln, und wo man ihnen, während sie warten, bis der Consul sie sehen kann, ein Frühstück servirt. Nach etwa einer Stunde kam der Ceremonienmeister Staatsrath Benezech, um uns zu sagen, der Erste Consul sei bereit uns zu empfangen. Wir folgten hierauf diesem Beamten, der uns voranschritt. Vorerst Monsignor Spina, dem ich, da er schon zum Cardinal designirt ist und nur noch die Functionen des päpstlichen Nuntius ausübt, den Vortritt liess, dann ich, der Vicekanzler Sr. Majestät des Kaisers,¹ der spanische Botschafter und alle übrigen fremden Minister, welche jetzt hier sind. Unser Zug bewegte sich langsam, Schritt vor Schritt, beim Getöse von drei Trommeln und einer lärmenden Musik der Consulargarde vorwärts, welch' Letztere in der Eingangshalle, die ganze Treppe entlang und in dem Saale der Garden bis zum Vorzimmer des Audienzsaales in Parade aufgestellt war.

„Nachdem wir eine bis zwei Minuten in diesem Vorzimmer gewartet hatten, öffneten sich die Thüren. Der Minister der auswärtigen Angelegenheiten und der des Innern kamen uns entgegen und führten uns Alle zusammen hinein. Im Hintergrunde des Saales waren die drei Consuln in gleicher Linie aufgestellt, wobei der Erste Consul den mittleren Platz einnahm. Hinter ihnen befanden sich mehrere Minister, Staatsräthe und

¹ Graf Ludwig Cobenzl.

Generale, Alle in einer Reihe und in grosser Uniform. Von dem Minister des Aeussern geführt, schritt ich nun durch die Mitte des Saales gerade auf den Ersten Consul zu, während die Uebrigen sich anschickten, einen grossen Kreis zu bilden. Unbeweglich erwartete mich Bonaparte inmitten seiner beiden Collegen. Ich händigte ihm vorerst mein Beglaubigungsschreiben ein, das er an den Minister des Aeussern weitergab, und dann richtete ich eine kurze Anrede an ihn, in der ich sagte, dass Seine Majestät unser Kaiser mich beauftragt habe, ihn bei der Ueberreichung des Beglaubigungsschreibens zugleich mündlich seiner Freundschaft und seines Wunsches zu versichern, mit der französischen Republik das möglichst beste Einvernehmen zu unterhalten. Ich selbst aber sei glücklich, der Dolmetsch der Intentionen meines hohen Gebieters bei einem Manne wie der Erste Consul zu sein, dessen Achtung und Vertrauen zu verdienen ich mich eifrigst bemühen würde. Er antwortete auch nur mit kurzen Worten, er sei erfreut, bei Seiner Majestät so günstige Gesinnungen zu finden; er wünsche dies lebhaft und könne daran um so weniger zweifeln, als Seine Majestät einen so erfahrenen Mann, der dem Staate schon seit so langer Zeit mit Auszeichnung diene, zu seinem Botschafter ernannt habe. Auch er lege sehr grossen Werth darauf, mit dem Kaiser von nun an im besten Einvernehmen zu stehen, und er werde dies bei jeder Gelegenheit beweisen.

Jetzt nahm ich meinen Platz im Kreise an der Seite des Monsignor Spina ein. Der Vicekanzler stellte sich neben mich, hierauf kamen die übrigen Mitglieder des diplomatischen Corps und einige hervorragende Persönlichkeiten von Paris in derselben Ordnung, in der wir eingetreten waren. Der Erste Consul verliess nun seinen Platz, während seine beiden Collegen und seine sonstige Begleitung unbeweglich auf dem ihrigen blieben. Er sprach mit Monsignor Spina, bei dem er sich nach dem Cardinal Caprara erkundigte. Er nahm hieraus Anlass, mir zu sagen, ich müsse diesen Prälaten kennen, da er einige Jahre in Wien residirt habe. Er frug nach verschiedenen Einzelheiten meiner Reise, machte noch einige wenig bedeutende Bemerkungen und ging dann den Kreis entlang, an Jeden einige Worte richtend. Lucchesini war der Einzige, an dem er vorüberging, ohne ihn anzureden, während er hierauf ziemlich lang mit einem der Deputirten von Nürnberg sich unterhielt, der nur zwei Schritte

von Lucchesini entfernt stand.¹ Nachdem er in solcher Weise einen Rundgang um das Zimmer gemacht hatte, kam er zurück, um noch mit Monsignor Spina und mir ein paar Worte zu sprechen, worauf er uns mit einer leichten Neigung des Kopfes verabschiedete. Dem Ceremonienmeister folgend, verliessen wir nun in der gleichen Reihe, in der wir gekommen waren, Alle den Saal und schritten neuerdings bei dem Klange der Militärmusik an der paradirenden Garde vorüber.⁴

Von dem hier Erwähnten, sowie von dem viel wichtigeren Verlaufe seiner Mission in Frankreich überhaupt, von den Verhandlungen, die er dort führen musste, von seinen bald friedlichen und bald wieder stürmischen Erörterungen mit Bonaparte selbst ist in den Aufzeichnungen Cobenzl's so viel wie gar nichts enthalten. Ja es scheint dass zu der Zeit, in der er sie zu Papier brachte, ihm Manches in viel milderem Lichte als in dem Augenblicke erschien, in welchem er es erlebte. So dankt er, um nur ein Beispiel zu erwähnen, nach Unterzeichnung der Convention vom 26. December 1802, durch welche die Frage der Entschädigung des Grossherzogs von Toscana und des Herzogs von Modena in so ungünstigem Sinne gelöst wurde, dem Kaiser und dessen Cabinetsminister Grafen Colloredo in den wärmsten Ausdrücken dafür, dass dieses unbefriedigende Ergebniss nicht ihm zur Last gelegt, sondern im Gegentheile seinen rastlosen, wenngleich fruchtlos gebliebenen Bemühungen, ein besseres zu erwirken, Anerkennung zu Theil wurde. In dieser Gerechtigkeit und dieser Nachsicht finde er, so lauten seine Worte, den grössten Trost für den Widerwillen, den er empfinde, es mit einer Regierung zu thun haben zu müssen, welche Recht und Billigkeit ganz ausser Acht lasse und nur ihr augenblickliches Interesse zur Richtschnur ihres Verfahrens

¹ Uebrigens war das Schweigen Bonaparte's gegen den preussischen Gesandten Lucchesini wohl noch weniger verletzend für diesen als seine Aured für die Deputirten von Nürnberg. Wenigstens berichtet der gleichfalls anwesende Graf Ludwig Cobenzl am 5. September: „A la dernière audience du Corps diplomatique le premier Consul a eu un très-long entretien avec les Députés de Nuremberg, dans lequel il leurs a fait les reproches les plus vifs et les plus amers sur ce que différentes maisons de banque de cette ville, qu'il a nommées, faisoient passer de l'argent des Anglois aux émigrés françois. En vain ces Députés ont-ils représenté que les maisons dont il s'agissoit, n'existoient pas même à Nuremberg; il n'a pas été possible de faire entendre raison là-dessus à Bonaparte.“

nehme. Aufgeblasen durch ihre Erfolge und so sehr auf die Schwäche der übrigen Staaten pochend, dass sie sich darüber hinaussetzen zu dürfen glaube, irgend Einen derselben zu schonen, verbinde sie mit der schreiendsten Handlungsweise auch noch die empörendsten Formen.¹

Nur wenige Wochen später nimmt Cobenzl aus den Verdächtigungen, welche Bonaparte im Verkehre mit den Bevollmächtigten der Schweiz gegen Oesterreich vorbrachte, Anlass zu der Behauptung, bei seinem politischen Verfahren giengen jederzeit Hinterlist und Schlaueit Hand in Hand mit dem Missbrauche der Gewalt. Kein Mittel sei ihm zu schlecht, wenn er es nur für geeignet halte zur Erreichung seines Zweckes.²

Andererseits lässt sich Cobenzl durch diese Ueberzeugung doch nicht abhalten, der rastlosen, durch bewunderungswürdige Erfolge gekrönten Thätigkeit Napoleons zum Wiederaufbau der gesellschaftlichen Ordnung in Frankreich und zur Einführung ebenso durchgreifender als heilsamer Reformen wiederholt zu gedenken. ‚Noch ist Alles sehr mangelhaft,‘ berichtet er am 3. März 1803, ‚aber mit Riesenschritten geht man auf dem Wege der Verbesserungen vorwärts. In allen Zweigen der Verwaltung herrscht eine Thätigkeit, der man anderswo nicht leicht begegnet und die in ihren Wirkungen um so erfolgreicher ist, als man in der Wahl der Mittel keine Bedenken kennt. Unredliche und ungerechte Handlungen, der Ruin einiger tausend Privatleute sind ja keine Hindernisse, welche Bonaparte auf dem Wege nach seinem Ziele aufzuhalten vermöchten, welches darin besteht, sich den Ruhm zu erwerben, Frankreich durch was immer für Mittel wenn nicht zur glücklichsten, so doch zur mächtigsten und furchtbarsten aller Nationen gemacht zu haben.‘

¹ Cobenzl an Colloredo, 27. Januar 1803: ‚La justice que S. M. et V. E. veulent bien me rendre à cet égard, et l'indulgence avec laquelle je suis traité, doivent me consoler de tout le dégoût que j'éprouve en traitant d'affaires avec un gouvernement qui, méprisant tout motif de droiture et de justice, ne prend que son intérêt du moment pour règle de sa conduite, et qui joint aux procédés les plus criants les formes les plus révoltantes, fier de ses succès, et comptant assez sur la faiblesse des autres gouvernements pour se croire dispensé d'en ménager aucun.‘

² An Colloredo, 11. Februar 1803: ‚De pareils traits prouvent de plus en plus que dans la conduite politique de Bonaparte l'astuce et la ruse marchent toujours à côté de l'abus de la force, et qu'il ne dédaigne aucun moyen qu'il ne croit propre à le conduire à ses fins.‘

Ueberhaupt sind die Berichte Cobenzl's auch für die Beurtheilung der damaligen inneren Zustände Frankreichs nicht ohne Werth. ‚Es ist wahr,‘ so lässt er sich am 18. Februar 1804 aus Anlass der Verhaftung des Generals Moreau vernehmen, ‚dass nicht gerade Alles wohlbestellt ist. Die Abgaben sind überspannt, die Conscription ist drückend, der Handel liegt darnieder, aber trotz alledem steht es doch wieder nicht so schlimm, dass irgend Jemand zum Aeussersten schreiten möchte. Eine unzählbare Menge von Menschen, welche einen grossen Einfluss ausüben auf die Meinung und das Betragen des Volkes, sind mit dem gegenwärtigen Stande der Dinge sehr zufrieden. Der Regierung steht eine ansehnliche bewaffnete Macht zur Verfügung, über welche der Erste Consul ganz unbeschränkt gebietet. Unermüdllich ist die Thätigkeit und die Wachsamkeit der Polizei, keinen einzigen Unzufriedenen gibt es, der nicht zittert bei dem blossen Gedanken an die Wirkungen der Anarchie, welche dem 18. Brumaire vorherging, keinen Einzigen, der mit gutem Gewissen Jemand zu nennen wüsste, welcher Bonaparte zu ersetzen vermöchte, der, die guten Eigenschaften wie die Fehler gleichmässig erwogen, geeigneter wäre als er zur Aufrechthaltung dieses mächtigen Gebäudes, das seinem Genie, seinem Muthe, seinem glücklichen Sterne seine Existenz verdankt, das aber auch, auf einer unsicheren Grundlage errichtet, noch nicht die gehörige Zeit fand, sich so sehr zu befestigen, dass es in Zukunft durch einen gewöhnlichen Menschen aufrecht erhalten werden könnte.‘

So wenig als von den ihm übertragenen Geschäften, so wenig spricht jedoch Cobenzl in seinen Memoiren auch von dem Resultate der Beobachtungen, die er während seines Aufenthaltes in Frankreich anzustellen hinreichende Gelegenheit besass. Er sagt eigentlich nicht viel mehr, als dass ihm seine dortige Stellung sehr angenehm gewesen sei, wenngleich sich dieser Ausdruck nicht auch auf deren amtlichen Theil anwenden lasse, indem er nichts von dem durchzusetzen vermochte, was seine Regierung wünschte. Dennoch belobt er sich Talleyrand's, des Leiters der auswärtigen Angelegenheiten, und des freundschaftlichen, ja vertraulichen Verkehrs, dessen er ihn theilhaft werden liess. Er rühmt sich auch, vom Ersten Consul, der sich ja geschmeichelt fühlte, einen Mann von vornehmer Geburt, hoher Stellung im Staatsdienste und mit

glänzenden Ordensdecorationen geschmückt, als Vertreter Oesterreichs in Paris zu besitzen,¹ gut behandelt worden zu sein, wenn derselbe nicht gerade eine Beschwerde gegen den Wiener Hof vorzubringen hatte. Und in besonders freundlichen Beziehungen stand er zu dessen Gemalin und zu Napoleons älterem Bruder Joseph. So wohl gefiel sich Cobenzl in Paris, dass er nichts lebhafter wünschte, als bis an das Ende seines Lebens dort verweilen zu können.

Man wird es als einen neuen Beweis der alten Erfahrung betrachten müssen, wie wenig weit doch die menschliche Voraussicht reicht, wenn man wahrnimmt, in welchem Irrthum sich Cobenzl befand, als er einerseits meinte, der Erste Consul werde nach den zwei letzten Kriegen, die er so glücklich gegen Oesterreich geführt, nun viele Jahre hindurch friedliche Beziehungen zum Kaiserhofe unterhalten, und sich andererseits versprach, seinem Vetter werde es gelingen, sich lange Zeit hindurch auf seinem Posten zu behaupten. Nach beiden Richtungen hin war Cobenzl in arger Täuschung befangen. Die ersten Anzeichen hievon traten im März 1804 zu Tage, als Bonaparte von Cobenzl Aufklärungen über die angebliche Absendung österreicherischer Truppen nach Schwaben begehren liess,² in der er, wie er behauptete, nichts als eine Diversion zu Gunsten Englands in dessen Kampfe gegen Frankreich erblicken könne.

Aus der Art, in welcher Cobenzl diesen Schritt Bonaparte's beurtheilte, kann man erkennen, dass er, was auch seine Gegner an ihm ausstellen mochten, doch ein klarblickender, umsichtiger Mann war. Es liege, meint Cobenzl, nicht in der Absicht des Ersten Consuls, jetzt einen Krieg auf dem Festlande zu beginnen, denn er wisse wohl, dass er die Streitkräfte Frankreichs nicht theilen dürfe, wenn er den Kampf gegen England nicht in einer

¹ Lucchesini berichtet hierüber am 7. August 1801 an seine Regierung: „ . . . La nomination du comte Philippe de Cobenzl a effectivement flatté le Premier Consul, qui a souvent manifesté le désir que le Corps diplomatique à Paris fût composé de personnes décorées et vivant avec éclat. Cependant on n'avait pas ici une connaissance exacte du caractère de cet ambassadeur, et j'ai été dans le cas de lui rendre justice auprès de Joseph Bonaparte. . . .“ Geheimes Staatsarchiv zu Berlin.

² Cobenzl's Bericht vom 31. März. Seine Unterredung mit Talleyrand fand jedoch schon am 18. März, die mit Bonaparte selbst am folgenden Tage in Malmaison statt.

für ihn ungünstigen Weise beenden wolle. Dennoch würde er sich leicht hiezu entschliessen, und sogar, hätte sich nur einmal eine Fehde auf dem Continent entsponnen, die Fortsetzung des Krieges gegen England entweder abbrechen oder doch verschieben, um seine gesammte bewaffnete Macht auf dem Festlande zu verwenden. Denn er wisse wohl, dass er hier leichter entscheidende Erfolge zu erringen vermöge, und alle seine Generale seien der gleichen Ansicht.¹

Die beschwichtigenden Erklärungen des Wiener Hofes und wohl mehr noch der Umstand, dass Bonaparte zwar nicht dessen Beistandes, wohl aber seines guten Willens zur Durchführung des Projectes bedurfte, sich zum Kaiser der Franzosen zu erheben und als solcher von den fremden Mächten anerkannt zu werden, bewirkten, dass wenigstens einige Zeit hindurch die gegenseitige Verstimmung keine weiteren Fortschritte machte. Aber im ferneren Verlaufe des Jahres 1804 trat hierin eine gründliche Veränderung ein. Schon als Cobenzl. seiner Aufforderung folgend, ihm zu Aachen seine neuen Beglaubigungsschreiben überreichte, wobei komischer Weise Napoleon und seine Gemalin sich das Ansehen gaben, als machten sie jetzt an dem österreichischen Botschafter eine ganz neue Bekanntschaft,² zeigte er sich nicht gerade in freundlicher Laune. Aber noch verhielt er sich abwartend, denn offenbar wollte er seine Kaiserkrönung ungestört vorübergehen lassen. Dann aber, ein Beispiel gebend, welches mehr als ein halbes Jahrhundert später von einem andern Träger seines Namens erfolgreich nachgeahmt wurde, trat Napoleon bei dem am Neujahrstage 1806 stattfindenden Empfänge der Vertreter der fremden Mächte mit herabfördernden Worten an den österreichischen Botschafter heran. „Nun wohl,“ sagte er zu ihm vor aller Welt, „Ihr Kaiser lässt vierzigtausend Mann marschiren und Sie lassen dies in alle Zeitungen setzen. Drobungen beantworte ich mit Drobungen. Lässt Ihr Kaiser vierzig, so lasse ich achtzigtausend Mann marschiren.“³

¹ Cobenzl. 31 März 1804.

² Cobenzl. an C. Cobenzl. Aachen, 22 September 1804. „L'Empereur aussi pour que l'Empereur avec qui j'ai eu à faire n'est pas en moi une nouvelle connaissance.“

³ „L'Empereur fit comme toujours à l'occasion de ce repas en lisant à chaque Annonciateur et Ministre quelques mots de propos de conversation avec

Etwa acht Monate vergingen und die beiderseitigen Truppen marschirten wirklich, um sich neuerdings zu bekämpfen. Der Wiederausbruch des Krieges zwischen Oesterreich und Frankreich machte aber auch der Mission Cobenzl's in Paris ein Ende, und nach dem auch diesmal wieder von österreichischer Seite unglücklich geführten Kriege zog der Abschluss des Pressburger Friedens die Entlassung des Grafen Ludwig Cobenzl, sowie Philipp Stadion's Ernennung zum Minister der auswärtigen Angelegenheiten nach sich.

Erst spät kam Philipp Cobenzl, anfangs in Frankreich und dann durch die Bewegungen der Truppen in Deutschland zurückgehalten, nach Wien. Bald überzeugte er sich, dass man nicht daran dachte, ihn seinen Posten in Paris neuerdings einnehmen zu lassen. Der Name Cobenzl sei dem Kaiser Napoleon, sagte ihm Stadion, dadurch zu sehr verhasst geworden, dass Ludwig Cobenzl als Minister zu dem Kriege gegen Frankreich gerathen habe. Graf Metternich sei nach Paris bestimmt.

Cobenzl versichert auch jetzt wieder, das Scheitern seines Projectes, nach Beendigung des Krieges als österreichischer Botschafter nach Frankreich zurückzukehren und dort seine Tage zu beschliessen, sei ihm nicht besonders nahe gegangen. Denn jener Posten habe seit der Abdankung seines Veters den Hauptreiz für ihn verloren, und ausserdem habe er sich in der Heimat und in seinem eigenen Besitzthum ungemein wohl gefühlt. Ohne irgendwelches Bedauern trat er in die gleichen Verhältnisse zurück, in denen er sich vor fünf Jahren, vor seiner Abreise nach Paris befunden hatte. Aber in einer Hinsicht waren sie doch nicht mehr ganz dieselben wie früher. Während dieses Zeitraumes hatte der Tod den Kreis der ihm befreundeten Personen gar arg gelichtet. Aufrichtig beklagte er insbesondere den Verlust seines Freundes Herbert, mit

un air riant et gracieux. Quand il revint à moi pour la seconde fois, il changea subitement de visage et prit cet air qu'il a lorsque quelque chose lui déplaît, puis il me dit: Eh bien, l'Empereur fait marcher quarante mille hommes, vous faites mettre cela dans toutes les gazettes; à des menaces je réponds par des menaces. Si l'Empereur d'Autriche fait marcher quarante mille hommes, j'en ferai marcher quatre vingt mille.' Cobenzl an Colloredo, 2. Januar 1805. Erwähnt bei Beer, Zehn Jahre österreichischer Politik, S. 84.

welchem er seit ihrer gemeinschaftlichen Jugendzeit fortwährend die herzlichsten Beziehungen unterhalten hatte.¹

Aber noch weit tiefer war der Schmerz, der ihm bevorstand. Nachdem sein Vetter Ludwig Cobenzl etwa seit dem Monate August 1808 ernstlich gekränkelt hatte, starb er am 22. Februar 1809 zu Wien² im sechsundfünfzigsten Lebensjahre. Da er alle seine Kinder noch bei seinen Lebzeiten verloren hatte,³ setzte er in seinem Testamente⁴ den Grafen Philipp Cobenzl zum Erben seines gesammten Vermögens ein. Seine Schwester Caroline verehlichte Gräfin Rumbeke⁵ sollte jedoch lebenslänglich den Fruchtgenuss hievon beziehen.

Aufs Innigste beklagte Philipp Cobenzl den für ihn viel zu frühen Tod seines Veters, von welchem er sagt, er sei deshalb von so vielen Menschen lebhaft bedauert worden, weil er es sich allzeit zum Gesetze gemacht habe, sich Jedermann so viel als nur immer möglich gefällig zu erweisen. Und

¹ Peter Philipp Freiherr von Herbert-Rathkeal war am 23. Februar 1802 als österreichischer Internuntius in Constantinopel gestorben.

² In dem Hause Nr. 383 auf der hohen Brücke, welches jetzt einen Bestandtheil des Rathhauses der Stadt Wien bildet.

³ Sowohl Wissgrill, II, 90, als das „Neue Genealogische Reichs- und Staats-Handbuch auf das Jahr 1797“ zählen deren vier auf, Frau Karl, Maria Theresia, Maria Amalie und Karl Ludwig.

⁴ Archiv des k. k. Landesgerichtes in Wien. Das Testament ist vom 14. Januar 1809 datirt. Nur zwei Artikel desselben sind erwähnenswerth. Der fünfte lautet: „Meine geliebte Gemahlin, da Selbe ein ansehnlicheres Vermögen als das meinige beträgt, besitzt, ist zu billig, um zu erwarten, dass ich ihr etwas Anderes hinterlasse, als was ihr vermög dem zwischen uns bestehenden Heirathscontract versichert worden ist, nebst der Stockuhr von vergoldten Bronze und den daneben stehenden Vasen, die sich in meinem Zimmer befinden, zu einem Andenken.“

Der sechste Artikel lautet:

„Da die Grundfeste eines jeden Testamentes die Ernennung eines Universal Erben ist, so erneune ich Meinen geliebten Herrn Vetter Philipp Grafen Cobenzl zu meinem wahren und einzigen Universal-Erben meines gesammten freyen Vermögens, dergestalten jedoch, dass meine geliebte Schwester Caroline verhehligte Gräfin von Rumbeke den Fruchtgenuss davon lebenslänglich beziehen sollte, mit der Verbindlichkeit jedoch, obstehende Legaten sowie die wittblichen Ansprüche meiner Gemahlin daraus zu bestreiten.“

⁵ Sie war im Jahre 1755 geboren, früher Stiftsdame zu Mons und im Jahre 1778 mit dem k. k. Kämmerer Karl Grafen von Thiennes, Baron von Rumbeke vermält.

in Wahrheit könne man von ihm behaupten, dass er in den dreiunddreissig Jahren seiner öffentlichen Dienstleistung seine Pflichten mit sehr grosser Geschicklichkeit, unermüdlichem Eifer, gewissenhaftester Redlichkeit und seltener Uneigennützigkeit erfüllt habe.

Der Tod Ludwig Cobenzl's ersparte ihm wenigstens das neue Unglück zu schauen; welches der Feldzug des Jahres 1809 über Oesterreich brachte. Es wird von ihm behauptet, er sei gegen diese Kriegführung gewesen und habe den hierauf gerichteten Entschluss des Kaisers Franz mit den Worten charakterisirt: „Es ist Darius, der gegen Alexander zieht.“¹ Philipp Cobenzl aber, minder glücklich als sein Vetter, erlebte all die Drangsale, welche die Erneuerung des Kampfes gegen Napoleon über Oesterreich brachte. Und er erlebte sie nicht nur, sondern er litt auch schwer unter ihnen, und zwar nicht blos durch den Schmerz, den sein patriotischer Sinn über das Unglück seines Vaterlandes empfand, sondern auch durch die tief einschneidende Schädigung aller Art, welche die lange Anwesenheit eines brutalen und bentegierigen Feindes in den österreichischen Provinzen für ihn selbst wie für seine Landsleute überhaupt nach sich zog. Am meisten beklagte er aber die Plünderung und Verwüstung seines Lustschlosses bei Wien durch die Franzosen, und die muthwillige Zerstörung des von ihm Geschaffenen, das ihm so viele Jahre hindurch zu so grosser Freude gereicht hatte, war ganz dazu angethan, ihm seine letzte Lebenszeit zu verbittern.

Wir wissen nicht ob es diese traurigen Ereignisse oder andere Umstände waren, welche ihn während der Zeit, die zwischen dem Tode seines Veters und seinem eigenen inne-liegt, zu einer Reise nach seiner krainischen Heimat veranlassten. Vielleicht nöthigte ihn die völlige Veränderung der dortigen Verhältnisse hiezu, in Folge deren er nun wenigstens hinsichtlich seiner daselbst liegenden Besitzungen ein Unterthan des Machthabers geworden war, bei welchem er Jahre hindurch seinen Kaiser vertreten hatte. Im April 1810 finden wir Cobenzl in Laibach, im folgenden Monate ist er in Wien zurück, aber bald darauf scheint es um seine Gesundheit nicht mehr gut bestellt gewesen zu sein. Am 1. August erzählte man von

¹ Häffer, Allg. deutsche Biographie, Bd. IV, S. 363.

ihm in Wien, dass er ausser seinem Arzte, seinem Chirurgen und seinem Beichtvater Niemand mehr sehe,¹ und am 9., er sei mit den Sterbesacramenten versehen worden.² Aber noch ging es mit ihm nicht zu Ende; den ganzen Monat August hindurch dauerte sein Siechthum fort,³ bis er endlich am 30. nach sieben Uhr Morgens verschied.⁴

Letztwillige Anordnungen gewähren nicht selten charakteristische Beiträge zur Beurtheilung dessen, der sie traf. Darf dieser Massstab auf Philipp Cobenzl angewendet werden, so wird man aus seinen Verfügungen auf lebhaften Sinn für Wohlthätigkeit und seltene Gutmüthigkeit schliessen dürfen. Nicht dass er, der letzte männliche Sprössling seines Geschlechtes, unvermält und kinderlos wie er war, seinen Vetter, den Grafen Michael Coronini zu seinem Universalerben einsetzte, ja nicht einmal die reichen Legate, mit denen er seine einzige ihn überlebende Schwester Caroline und seine Cousine, die Gräfin Rumbke bedachte, werden hiefür entscheidend in die Wagschale fallen. Aber den Personen, welche ihm in treuer Anhänglichkeit gedient hatten, sicherte er für die Dauer ihres Lebens Pensionen zu, welche für die damalige Zeit ungewöhnlich reichliche genannt werden müssen.⁵ Und ihm selbst wird man wohl am ehesten

¹ Karl Zinzendorf, 1. August 1810: „M^e de Chanclos me dit que Philippe Cobenzl est dans de très-mauvais draps, rétention d'urine à laquelle il s'est avisé de travailler lui-même, de manière que toute opération est devenue impossible. Il ne voit que le Docteur Closset, le chirurgien Rudolpher et son Confesseur le P. Antonin.“

² „Cobenzl s'est déjà fait administrer.“ Zinzendorf, 9. August.

³ Zinzendorf, 20. August: „Le Docteur Closset vint qui dit que les douleurs de Philippe Cobenzl sont moins fréquents.“

⁴ Er wohnte damals Wollzeile Nr. 836, zum „goldenen Radel“, jetzt Wollzeile Nr. 36, das letzte Haus dieser Strasse, dem Kloster der Dominikaner gegenüber.

⁵ Das im Archive des k. k. Landesgerichtes zu Wien befindliche Testament des Grafen Philipp Cobenzl ist von ihm eigenhändig geschrieben und aus Laibach vom 10. April 1810 datirt. Der dritte Artikel lautet: „Meiner Schwester Caroline gebühren nach dem Testament unseres Veters 15.000 f. als ihre Legitima, und in 13.500 f. besteht ihr Antheil an der mütterlichen Erbschaft. Diese zwei Capitalien muss ihr also mein Universal Erbe dergestalt versichern, dass Sie damit nach wohlgefahlen disponiren könne. Ueberdiess vermache ich ihr auch noch eine Leibrente von jährlich 4000 f. und Alles, was sich in Görz befindet. Will sie aber auf die Forderung obgedachter zwey Capitalien Verzicht thun

gerecht werden, wenn man die Worte wiederholt, welche der venetianische Botschafter Daniel Dolfin zu der Zeit über ihn niederschrieb, in der er an der Spitze der Staatskanzlei stand. Sie lauten:

„Das Departement der auswärtigen Angelegenheiten wird jetzt von dem Grafen Philipp Cobenzl geleitet. Vielleicht ist seine Begabung keine so hohe und weit ausgedehnte, als die auf ihm liegende Geschäftslast erfordern würde. Aber er bemüht sich, das, was ihm abgeht, durch Fleiss und einsichtsvolle Erwägung zu ersetzen.“¹

Diese Worte Dolfin's werden dem Wesen nach auch durch den preussischen Gesandten Freiherrn von Jacobi-Kloest bestätigt, welcher freilich noch ehe Cobenzl selbstständig die Leitung der auswärtigen Angelegenheiten übernommen hatte, am 30. Mai 1792 über ihn an seine Regierung schrieb:

„Voll Rechtschaffenheit und von sanftem Benehmen in der Gesellschaft, beobachtet er bei der Führung von Verhandlungen grosse Zuvorkommenheit. Da aber seine Kenntnisse auf dem Gebiete seines Geschäftskreises nur sehr eng begrenzte genannt werden müssen, erfreut er sich weder am Hofe noch bei dem Fürsten Kaunitz besonderen Ansehens. Unsicher in den Unterhandlungen, die man mit ihm eingehen kann, ist er sogar nicht immer über die wichtigsten Angelegenheiten gut unterrichtet, welche gerade im Vordergrunde stehen, so dass sein Amt als Gehilfe und Stellvertreter des Fürsten ihm geringere Bedeutung

und selbe eigenthümlich meinem Universalerben cediren, so soll sie statt obernannten 4000 f. eine Leibrente von 8000 f. geniessen.“ Die Gräfin Rumbeke erhielt 4000, der Inspector 1000, der Kammerdiener 1000, jeder der zwei Bedienten 400, der Kutscher sowie der Verwalter und der Gärtner auf dem Reisenberge 300 Gulden jährlich und auch die Armen wurden reichlich bedacht. Und durch ein Codicill vom 20. Juli wurden die Gräfinnen Caroline Cobenzl und Rumbeke noch zu Verleihung neuer Pensionen an ihre eigenen Dienstleute oder andere dürftige Personen bis zu einem Gesamtbetrage von je zweitausend Gulden zu Lasten des Universalerben ermächtigt.

¹ „Il Conte Cobenzl maneggia al presente il dipartimento degli affari forestieri. E dotato di carattere dolce, onesto e circospetto. Forse i suoi talenti non sono tanto sublimi ed estesi come sembra lo dovrebbe chiedere la mole degli affari. Procura però di supplire colla diligenza, e colla ponderazione.“ Die Relationen der Botschafter Venedigs über Oesterreich im achtzehnten Jahrhundert. Herausgegeben von Arneth. Fontes rerum austriacarum, Bd. XXII, S. 350.

verleiht, als dieser Posten zu versprechen scheint. Man muss daher jederzeit eine gewisse Vorsicht bei ihm anwenden. Das grösste Uebel besteht darin, dass wenn er dessen gewahr wird, seine Empfindlichkeit über diesen Punkt und seine Eifersucht auf den Freiherrn von Spielmann ihn aufs Aeusserste halsstarrig machen, so dass seine Höflichkeit in Heftigkeit umschlägt. Ja man sagt ihm sogar Hang zum Grolle nach.¹

Es scheint fast, als ob Cobenzl schon in dem Augenblicke seines Hinscheidens in Wien so ziemlich vergessen gewesen wäre, wenigstens haben wir fruchtlos nach einer theilnehmenden Kundgebung von irgend einer Seite her geforscht. Und jetzt würde sein Name wohl nie mehr genannt werden, wenn ihn nicht seine reizvolle Schöpfung in der Nähe von Wien der so gern dahin pilgernden Bevölkerung der Hauptstadt immer wieder ins Gedächtniss zurückriefe.

¹ 'Plein d'honnêteté et de douceur dans la société, il observe beaucoup de politesse au début des négociations. Mais avec des connoissances par rapport à sa sphère fort circonscrites, il ne jouit d'un grand crédit ni en Cour, ni près du Prince Kaunitz. Peu sûr dans les négociations qu'on peut entamer avec lui, il n'est pas même toujours au fait des affaires les plus intéressantes qui sont sur le tapis, de sorte que sa charge d'Adjoint et de Substitut à ce Prince le rend moins intéressant que sa place ne paroit le promettre. Il faut donc toujours user d'une certaine précaution avec lui. Le plus grand mal est que, s'il s'en aperçoit, la sensibilité à cet égard, et sa jalousie contre le Baron Spielmann le rendent revêche au dernier point, et sa complaisance dégénère en vivacités. Il passe même pour être rancuneux.' Königl. preussisches geheimes Staatsarchiv zu Berlin.

Souvenirs des différentes époques de ma vie.

Mon père, capitaine dans le régiment d'Ogilvy,¹ faisait la guerre en Hongrie sous le commandement du maréchal de Neipperg² vers la fin du règne de Charles VI, lorsque mon grand-père, alors grand-chambellan de l'Empereur, lui fit quitter le service militaire pour le marier avec Marie Bénigne, comtesse de Montrichier,³ famille originaire de la Lorraine, dont la branche de ma mère était depuis longtemps établie dans le Tyrol.

Ses parents étant morts, elle se trouvait près d'une de ses tantes nommée comtesse de Courlande à Vienne. Cette circonstance, et un capital de 18.000 florins qu'elle portait en dot, ce qui dans ce temps-là était considéré comme une petite fortune, engagea mon grand-père à la demander en mariage pour mon père, son fils aîné, mon oncle⁴ étant déjà marié depuis plusieurs années avec une comtesse de Palffy, fille

¹ Nach dem k. k. Militärschematismus erhielt der im Jahre 1745 zum Feldmarschall ernannte Graf Karl Hermann Ogilvy im Jahre 1748 das jetzige Infanterie-Regiment Nr. 46. Aber entweder ist diese Angabe unrichtig oder Ogilvy muss früher ein anderes Regiment besessen haben, denn es handelt sich hier um die Zeit von 1737—1739.

² Der bekannte Feldmarschall Wilhelm Reinhard Graf Neipperg, später von Friedrich II. bei Mollwitz geschlagen. 1684 geboren, starb er am 26. Mai 1774.

³ Graf Guidobald Cobenzl war im Jahre 1716, seine Braut 1720 geboren und ihre Vermählung fand 1739 statt.

⁴ Der spätere bevollmächtigte Minister in den Niederlanden, Graf Karl Cobenzl.

du maréchal comte Charles.¹ Mon père était alors âgé de vingt-cinq ans environ, et ma mère en avait dix-neuf à vingt. Pour leur faire un sort, mon grand-père acheta de son frère Louis Gundacker² la seigneurie de Reifnitz dans la Basse-Carniole, que celui-ci avait héritée de sa première femme, comtesse de Trilleck. Cette terre rapportait alors six mille florins, ce qui dans ce temps-là était une somme avec laquelle une famille pouvait vivre avec aisance à Laibach, où mon père eut aussi en don la maison que mon grand-père y avait habitée d'ancienne date comme chef du gouvernement de la province.³

Mon père, qui dans sa première jeunesse et jusqu'à son entrée à l'armée avait été page à la cour de Charles VI, y avait fait un cours d'études comme font la plupart des jeunes gens, sans beaucoup apprendre.

Marié, il s'occupa d'abord de l'administration de sa terre, et dès que ma mère m'eût mis au monde le 28 mars 1741, il songea que les enfants qui lui viendront, auront besoin d'éducation. Ainsi pour être en état de leur en donner une bonne, il se mit en devoir de recommencer lui-même un cours d'études et de rendre aussi instruite ma mère pour qu'elle pût le seconder dans l'instruction qu'il faudrait un jour donner à leurs enfants dans un pays où on ne trouvait pas facilement des gens habiles pour servir d'instructeurs. Les progrès qu'ils firent l'un et l'autre furent tels que mon père devint très fort dans la bonne latinité, au point de correspondre dans cette langue avec plusieurs savants de l'Italie. La langue grecque littéraire lui devint pareillement très-familière. Il possédait tout ce qu'on savait alors en philosophie et en physique, et trouvant un attrait particulier dans l'étude des mathématiques et les calculs de l'algèbre, il y fit des progrès tels à pouvoir suivre tout ce que les savants dans ces sciences donnaient au jour, et cor-

¹ Der Feldmarschall Graf Karl Palfy, 1697 geboren, starb erst am 15. September 1774. Maria Theresia, 1719 geboren und 1734 mit dem Grafen Karl Cobenzl vermählt, war seine älteste Tochter. Sie starb drei Jahre vor ihrem Vater, am 25. December 1771.

² Der im Jahre 1678 geborne Graf Ludwig Gundacker Cobenzl war in erster Ehe mit Gräfin Anna Katharina Trilleck, in zweiter mit Gräfin Johanna Coronini vermählt.

³ Er war von 1715 bis 1722 Landeshauptmann in Krain. Vergl. Klun, Archiv für die Landesgeschichte des Herzogthums Krain, 1852, Hft. I, S. 84.

respondre avec plusieurs d'entre eux sur différents problèmes à résoudre.

Ma mère de son côté apprit le latin au point de pouvoir lire les auteurs classiques. Elle n'était pas même tout-à-fait ignare dans le grec et particulièrement versée dans la numismatique. Ils possédaient d'ailleurs l'un et l'autre les langues allemande, française et italienne, et connaissaient tout ce qui existait alors d'ancienne et moderne littérature dans ces trois langues.

Les premières années de son séjour à Laibach mon père donna quelques soins aux affaires du gouvernement, comme membre de la députation des Etats, et y mit au commencement beaucoup de zèle, croyant qu'on n'avait qu'à vouloir pour faire marcher les affaires publiques dans un ordre parfait et avec la plus exacte justice. Mais ayant bientôt l'expérience que l'intérêt privé l'emportait souvent sur l'intérêt public, que l'intrigue l'emportait sur le bon droit, et que tous les efforts d'un employé subalterne ne sont pas assez puissants pour empêcher un grand nombre d'abus, son caractère n'étant pas des plus pliants, il se dégoûta bientôt des affaires, quitta tout, et trouvant plus à son goût et à sa convenance le climat et la société de Gorice, il quitta Laibach, pour s'y domicilier avec toute sa famille, qui consistait alors en trois enfants, ma mère ayant mis au monde en moins de trois années après moi une fille et un garçon.¹ Ce qui contribua à engager mon père à

¹ Nach Wissgrill und den anderen genealogischen Handbüchern wurde nach Johann Philipp zuerst ein zweiter Sohn, Johann Ludwig (21. November 1743) und erst vier Jahre nach ihm (1747) die älteste Tochter Maria Theresia, später mit dem Grafen Franz Karl Lanthieri vermählt, geboren. Nach ihr erscheinen bei Wissgrill noch zwei jüngere Schwestern, Maria Benigna, geboren 1749, gewesene Clarisserin zu Görz, und Johanna, geboren 1752, Stiftsdame zu Andenne in den Niederlanden. Im Ver gleiche mit Philipp Cobenzl's eigenen Aufzeichnungen erweisen sich jedoch Wissgrill's Angaben als vielfach unrichtig. Eine Schwester, welche mit einem Grafen Lanthieri vermählt gewesen sein soll, erwähnt Cobenzl mit keinem Worte, während er wiederholt und zuletzt noch in seinem Testamente von einer Schwester Namens Caroline spricht, welche dem Alter nach unmittelbar auf ihn folgte und später in das Kloster der Clarissinen zu Görz trat. Und wirklich hat mir auf meine directe Anfrage das fürstbischöfliche Ordinariat zu Laibach die Auskunft ertheilt, dass nach einer in dem Geburts- und Taufbuche der dortigen Dompfarre St. Nicolai enthaltenen Eintragung dem Grafen Guidobald Cobenzl am

prendre ce parti, fut qu'il avait deux sœurs, filles du premier lit de mon grand-père, mariées à Gorice, l'une au comte Coronini de Cronberg, et l'autre au comte Edling de Ungersbach.¹ Ma famille d'ailleurs était possessionnée dans le comté depuis trois siècles, pendant lesquels plusieurs de ses individus avaient occupé la place de capitaine ou de capitaine-lieutenant de la province.

J'avais six à sept ans, lorsque mon père s'établit à Gorice, et je venais de quitter l'habit de Jésuite que ma mère m'avait fait porter une année, d'après un voeu qu'elle avait fait à S^t Ignace pendant une grave maladie que j'avais faite, et dans laquelle elle avait craint de me perdre.

On me donna alors pour gouverneur un prêtre qui avait peu d'instruction, mais qui était d'une grande exactitude dans l'exécution de tout ce dont mes parents le chargeaient, et d'une attention et vigilance infatigables. C'était tout ce qu'il fallait, mes parents s'occupant eux-mêmes de mon instruction, et le gouverneur n'ayant qu'à répéter avec moi ce que mes parents nous apprenaient à l'un et à l'autre. Mon père m'enseignait les règles de la grammaire latine; il avait aussi fait des extraits de l'histoire de la bible et de l'histoire ancienne de Rollin,² Lebeau³ et Crévier;⁴ il me les communiquait peu à peu, et ma mère répétait tout cela avec moi, en m'instruisant en même temps dans la géographie. Mon père m'apprenait aussi l'arithmétique, ainsi qu'à manier la règle et le compas en dessinant en architecture. On avait pris un sculpteur pour

10. August 1742 eine eheliche Tochter Namens Maria Carolina Barbara geboren wurde. Ansser ihr besass Philipp Cobenzl wohl nur mehr eine einzige Schwester, welche Johanna hiess und wirklich Stiftsdame zu Andenne war.

¹ Die Gräfin Marie Elisabeth Cobenzl, 1702 geboren, war mit dem Grafen Jakob Edling, ihre Schwester Cassandra aber, 1703 geboren, mit dem Grafen Johann Karl Coronini vermählt. Ihr Urenkel Graf Michael Coronini wurde der Erbe des Grafen Johann Philipp Cobenzl.

² Charles Rollin, geboren 1661, gestorben 1741. Die histoire ancienne, die histoire romaine, der traité des études sind seine Hauptwerke, welche im vergangenen Jahrhundert ungemein geschätzt und verbreitet waren.

³ Charles Lebeau, 1701 geboren und 1778 gestorben. Sein Hauptwerk ist die histoire du Bas-Empire, deren 21 erste Bände von ihm, die letzten sechs von Ameillon herrühren.

⁴ Rollin's und Lebeau's eifriger Mitarbeiter Jean-Baptiste Louis Crévier, 1693 geboren und 1765 gestorben. Auch seine Hauptwerke gehören dem Gebiete der alten, insbesondere der römischen Geschichte an.

m'apprendre à dessiner un peu la figure; j'avais outre cela un bon maître de danse et un petit cheval que je montais comme je pouvais, en attendant une occasion d'apprendre les règles du manège. Mon frère, plus jeune que moi de trois années et plus, me suivait de loin dans la même instruction, étant généralement plus tardif que moi et moins capable d'application alors, quoiqu'il le devint fort dans l'âge mûr.

Mes parents allaient alors tous les hivers faire une visite de quinze jours à trois semaines à mon grand-oncle comte Louis Cobenzl à Losa, et en automne passer six semaines chez lui à sa terre de Sⁿ. Daniele del Carso.¹ Mon frère et moi étions toujours de la partie, ce qui nous faisait grand plaisir, notre vieux parent nous aimant beaucoup ainsi que sa femme en secondes noces, née comtesse Coronini. Souvent mon grand-oncle, passionné chasseur, m'amenait avec lui par les chemins les plus difficiles et pierreux pour courir après un lièvre, et quand il m'arrivait d'en tuer un, ou bien une perdrix rouge, il me donnait un ducat pour récompense. Beaucoup de monde venait dans le même temps en visite chez mon oncle; je me souviens entre autres d'y avoir fait la connaissance du P. Gibellini, Jésuite fameux, prédicateur de carême.

Quelquefois nous allions passer l'été à la terre de mon père en Basse-Carniole; c'était une grande fête pour moi qui aimais fort prendre des oiseaux à la glu, ou tirer quelques coups de fusil, ou pêcher à l'hameçon. Une de ces années mon père voulant y demeurer six mois, y avait amené grande compagnie, et nommément le comte Pierre Antonio Coronini, le baron Ottavio Terzi, Carlo Morelli, et l'abbé Frankenberg, depuis archevêque de Malines,² qui y fit une maladie mortelle. Je me souviens encore, quoiqu'alors enfant, que la compagnie était fort gaie, et que tous étant dans la vigueur de l'âge, on s'y amusait à merveille. Le jour on allait à la promenade, à la chasse, à la pêche, le soir on faisait des parties de jeu

¹ Sanct Daniel, alte Bergveste und Ortschaft in der Grafschaft Görz, auf einem hohen Berge über dem Flüsschen Brenizza gelegen, südöstlich von Wippach und dritthalb Stunden von dort entfernt.

² Johann Heinrich Graf Frankenberg, 1726 geboren und 1804 gestorben, 1759 zum Erzbischof von Mecheln ernannt und allgemein bekannt geworden durch seinen Widerstand gegen die Edicte Josephs II. und seine Rolle während des Aufstandes in Belgien.

ou quelque folie, et Morelli nous racontait à nous autres enfants tous les soirs une histoire merveilleuse de sa composition d'impromptu qui, ayant commencé avec notre séjour à la campagne, n'était pas encore terminée à notre rentrée en ville.

Quelquefois le plastron de la compagnie était un vieux valet de chambre de mon père, dont l'esprit était un peu dérangé, au point qu'il avait des visions et croyait parfois avoir des conversations avec les anges et les saints du paradis. Les jeunes gens s'amusaient quelquefois à en jouer le rôle, et faisaient au vieillard toutes sortes de niches dans l'intention de le guérir, mais cela le rendait plus fou que jamais.

Sept années se passèrent ainsi, pendant lesquelles je fis dans tout ce qu'on m'enseignait les progrès qu'on peut faire à cet âge, malgré un grand défaut dont j'étais affligé, et qui m'a coûté bien de larmes dans mon enfance et bien de peines dans un âge plus avancé.

Je ne sais d'après quel accident de mon enfance je commençais à bégayer, et devenant à ce sujet plus timide à mesure que j'avancais en âge, ce défaut allait toujours en augmentant. Il diminua ensuite dans l'âge mûr, lorsque je gagnais plus d'assurance, au point qu'il ne fut pas un obstacle à l'avancement de ma fortune, mais il m'en resta toute ma vie assez pour m'embarrasser dans des occasions, où le don de la parole fait plus d'effet que les raisons les plus solides rendues avec embarras.

J'avais dix ans environ lorsque mes parents entreprirent un voyage à la terre de Pernegg en Styrie, où ma grand-mère¹ s'était rendue près de son frère comte de Rindsmaul.² Je fus du voyage, ainsi que mon frère; après y avoir séjourné quelques semaines, ma grand-mère nous engagea à nous rendre à Rechnitz en Hongrie près de sa grande amie, la palatine Batthyány, dont la fille, veuve comtesse Erdödy,

¹ Graf Johann Caspar Cobenzl war in zweiter Ehe mit der Gräfin Caroline Sophie von Rindsmaul vermählt. 1682 geboren, 1708 verheiratet, starb sie am 4. December 1756.

² Sigmund Albert Graf Rindsmaul, 1687 geboren, 1736 geheimer Rath, starb am 18. Juni 1756.

épousa plus tard en secondes noccs son oncle, maréchal prince Batthyány.¹ De là nous passâmes tous ensemble à Vienne, pour voir aussi ma tante Cobenzl, qui avait alors deux filles, qui ensuite se sont mariées aux Pays-Bas, et un fils, qui mourut à l'âge de dix ans.² Notre séjour à Vienne ne fut que de peu de jours, mon père étant pressé de retourner à son domicile à Gorice.

Après avoir terminé dans la maison paternelle les basses classes de la latinité, j'allais tous les jours pendant une année entière chez un abbé italien, nommé abbate Ongaro, ami du comte Lanthieri de Sabla,³ chez lequel il était logé, et qui m'instruisait en poésie, après quoi mon père, ne trouvant personne à Gorice qui pût me faire faire des études plus élevées, prit le parti de m'envoyer à Vienne à l'académie fondée par la princesse de Savoie, née Liechtenstein,⁴ pour des jeunes gens de la noblesse. Mon frère fut de la partie, ainsi que notre gouverneur ecclésiastique. Nos parents nous y conduisirent eux-mêmes, et nous recommandèrent aux soins de ma grand-mère, alors veuve, qui y était établie, mais qui mourut dans la seconde année de mon établissement dans ce collège. Tant qu'elle vécut, nous allions tous les jours de récréation dîner chez elle; elle soignait tout ce, dont nous avons besoin, et nous procurait toute sorte de petits agréments.

C'était pendant l'été de 1755, que je fus placé dans ce collège à la classe de rhétorique, dans laquelle on me retint

¹ Die Witwe des im Jahre 1765 verstorbenen Palatius Grafen Ludwig Batthyany war die im Jahre 1701 geborne Gräfin Maria Theresia Kinsky. Sie starb im Jahre 1775.

² Hier ist offenbar von der Gemalin des Grafen Karl Cobenzl, gebornen Gräfin Palfy die Rede. Ihre Tochter Eleonore vermälte sich mit dem Marquis de Lawoestyne, Grafen von Becelaere, ihre zweite Tochter aber mit Philipp Joseph Grafen von Sart, Baron von Bonlez. Ihr Sohn Johann Karl, 1742 geboren, starb 1751.

³ Sabla, Schloss und Dorf am Flusse Wippach in der Grafschaft Görz, nördlich von San Daniele.

⁴ Theresia Anna Felicitas, viertgeborne Tochter des Fürsten Johann Adam Liechtenstein, 1694 geboren und 1713 mit Eugens Neffen, dem Prinzen Emanuel von Savoyen vermält. Seit 1729 verwitwet, erwarb sie sich durch verschiedene Stiftungen ungewöhnliche Verdienste. Sie starb zu Wien 1772.

encore toute l'année suivante. C'est alors que je vis pour la première fois Marie-Thérèse, l'Empereur François, et toute la famille impériale, qui était au nombre de treize enfants vivants, l'archiduc Maximilien, depuis électeur de Cologne, venant de naître.¹ Une couple de fois j'eus même la commission de haranguer l'Impératrice à la tête d'un certain nombre de jeunes gens du collège, qui allait le jour de la naissance de l'Impératrice complimenter S. M. — Je passais en logique l'année 1757, et en 1758 je fis mon cours de physique. J'appris aussi pendant tout ce temps à bien dessiner l'architecture, ce qui me fut très-utile pendant toute ma vie. J'appris à faire les armes, le manège, et m'appliquais beaucoup aussi à l'étude de l'histoire naturelle.

Dans ce collège soigné alors par des religieux des écoles-pies sous la direction suprême du Baron de Kessler,² général pensionné, l'instruction était fort médiocre et la corruption des mœurs très-sensible. Si malgré cela je fis quelques progrès dans mes études, et si la corruption des mœurs n'eut pas d'influence sur les miens, je le dois uniquement aux soins vigilants de mon excellent gouverneur, qui ne me perdait jamais de vue, s'asseyait à mes côtés dans les classes et dans les salles d'exercice, et me retenait avec mon frère dans notre chambre dans les heures de récréation, ou nous menait à quelque promenade, sans nous permettre jamais aucune communication avec les autres jeunes gens. Plusieurs autres jeunes gens dans ce collège avaient aussi leurs gouverneurs particuliers, mais aucun d'eux ne donnait à ses élèves des soins aussi assidus, ce qui engagea le mien à ne me permettre aucune communication familière, pas même avec ceux qui avaient des gouverneurs. Pour peu que le temps fût favorable, mon gouverneur nous conduisait dans les heures de récréation en été dans quelque jardin, où nous nous amusions à chercher des papillons et autres insectes pour former une collection d'histoire naturelle.

¹ Erzherzog Maximilian wurde jedoch erst am 8. December 1756 geboren.

² Joseph Anton von Kessel, Oberst und Commandant des Regimentes Salm, jetzt Nr. 14, wurde 1752 zum General-Feldwachtmeister ernannt, als solcher in Disponibilität versetzt und mit der Leitung der savoyischen Akademie betraut. 1758 wurde er Feldmarschall-Lieutenant und Festungscommandant in Komorn, wo er 1763 starb.

pour laquelle m'avait donné du goût un comte de La Torre, official de Passau, qui avait une très-belle collection du règne animal et minéral.

En hiver nous allions en visite dans quelques maisons où nous étions recommandés, ou dans lesquelles il y avait quelque chose d'intéressant à voir, ou chez quelques jeunes gens de notre âge bien élevés. C'est alors que je me liais particulièrement avec le comte de Windischgrätz et avec la famille des princes de Schwarzenberg, qui furent ensuite toujours mes meilleurs amis, jusqu'à ce que la mort me les eût successivement tous enlevés l'un après l'autre.

En automne de l'année 1758 mon cours de physique étant terminé, mon père nous retira du collège pour nous faire continuer nos études à l'université de Salzbourg. J'étais alors dans ma 18^e année et mon frère dans sa 15^e. Après avoir quitté Vienne pour nous rendre à Gorice, nous y fîmes un très-court séjour, mon père ayant entrepris de nous conduire à Salzbourg, en faisant un tour par l'état vénitien. Nous fûmes donc par la Fusina¹ à Venise, de là sur la Brenta à Padoue, puis à Vicence et à Vérone, enfin par Roveredo, Trente et Innsbruck nous nous rendîmes à Salzbourg. Avant d'être rendu à notre destination au commencement de novembre, nous ne fîmes dans chaque ville sur notre route qu'un séjour de peu de jours, que nous employâmes à voir ce qu'il y avait de plus remarquable. Je fis alors tous les soirs une petite note de ce que j'avais vu de plus intéressant dans la journée. Cette note se trouve encore aujourd'hui parmi mes papiers. Arrivés à Salzbourg, mon père me présenta à l'archevêque comte de Schrattenbach, qui régnait alors,² et me recommanda particulièrement au chanoine comte de Thun, alors évêque de Gurk, homme d'une grande instruction, de beaucoup d'esprit, et depuis longtemps intimement lié avec mes parents.³

¹ Damals die gebräuchlichste Durchfahrt durch die Lagunen von Mestre nach Venedig.

² Sigismund Graf Schrattenbach, 1698 geboren, regierte das Erzbisthum Salzburg von 1753 bis 1771.

³ Joseph Maria Graf von Thun, 1713 geboren, 1729 Domherr in Salzburg, 1742 Bischof von Gurk, 1761 Bischof von Passau, starb 15. Juni 1763 zu Mattighöfen in Oberösterreich.

L'université de Salzbourg jouissait alors d'une réputation bien méritée. Stainhauser,¹ Peregrini² et Engel³ occupaient les chaires du droit civil et canon.

L'archevêque entretenait un excellent manège; il y avait aussi de bons maîtres d'armes et de voltige; avec cela les étudiants des nobles familles étaient reçus dans toutes les maisons de la noblesse, faisaient cortège à l'archevêque dans les cérémonies de l'église, et fréquentaient les assemblées de la cour. C'était par conséquent pour les étudiants en droit en même temps une première introduction dans la société, ce qui opéra que plusieurs grandes familles de l'Allemagne y envoyaient leurs enfants.

Les gouverneurs n'étant pas admis dans les mêmes sociétés, je commençais alors à goûter d'un peu de liberté. Cependant mon gouverneur m'invigilait de loin, et m'empêchait souvent d'aller où mon penchant me portait, ce qui fit naître mainte petite querelle entre nous, dont nous portions alternativement nos plaintes à mon père. Mon abbé se plaignait de mon indocilité et moi de ce qu'il voulait toujours me traiter en enfant dans le temps que je croyais ne plus l'être. Nos disputes cependant ne produisirent pas des querelles bien vives et de conséquence; je n'avais pas de mauvais penchants et j'aimais encore mieux céder que disputer longtemps. Deux années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles je fis mon cours de droit, sans y mettre une bien grande application, étant souvent distrait par des sensations, qui depuis quelques années déjà j'éprouvais dans mon cœur et dans mes veines pour l'autre sexe. Tout se réduisait cependant à des sensations internes et des désirs qui ne

¹ Johann Philipp Stainhauser von Treuberg, 1719 geboren, gestorben zu Salzburg am 15. April 1799.

² Johann Dominik Peregrini, geboren 1687 zu Moßna im südtyrolischen Fassathale, gestorben zu Salzburg als Professor der Pandekten an der dortigen Hochschule am 22. Juni 1764. Nähere Angaben über ihn und Stainhauser finden sich in Judas Thaddäus Zauner's biographischen Nachrichten von den salzburgischen Rechtslehrern. Salzburg, 1789.

³ Hier scheint Cobenzl's Gedächtniss ihn im Stiche gelassen zu haben. Allerdings spricht Zauner von einem hervorragenden Rechtslehrer in Salzburg, Namens Ludwig Engel, derselbe gehörte jedoch schon dem siebzehnten Jahrhunderte an, indem er bereits 1674 starb. Vielleicht wurde eines seiner Werke als Lehrbuch verwendet.

se manifestèrent au dehors que rarement et avec beaucoup de timidité, sans aucun effet condamnable.

J'eus alors un grand chagrin; ma sœur aînée dans la 17^e année de son âge, et qui depuis dix années était en éducation dans le couvent des religieuses de Sainte-Claire à Gorice, prit la résolution de se faire religieuse. Je lui écrivis plusieurs lettres très-pressantes pour la dissuader de ce parti, mais elle tint ferme et prit l'habit religieux qu'elle conserva jusqu'à ce que dans un âge fort avancé, son couvent ayant été supprimé, elle fut obligée de rentrer malgré elle dans la maison paternelle.

L'année 1759 les études de l'université étant terminées au commencement de septembre pour recommencer après la Toussaint, l'évêque de Gurk nous invita, moi et mon frère avec notre gouverneur à venir passer les vacances avec lui dans sa maison de campagne en Carinthie, nommée Zwischenwässern, à portée de sa résidence épiscopale qui était dans une très-petite ville nommée Strassbourg. Là ce digne évêque voulut sonder les facultés de mon esprit; il me fit lire en sa présence plusieurs passages de quelques historiens et philosophes anciens et modernes, me faisant des questions sur ce que j'en pensais, et des réflexions à son tour. Je me souviens qu'entre autres il me fit lire quelques passages de l'esprit de Helvétius, des œuvres de Montesquieu et l'épître de Voltaire à Uranie.

J'avais même trop peu pensé jusqu'alors pour pouvoir bien saisir le sens de ce que je lisais. Cependant de mes faibles réflexions l'évêque jugea assez bien de ma capacité pour avoir écrit alors à mes parents, qu'ils n'avaient qu'à m'acheminer dans une carrière quelconque, et ne pas craindre que mon défaut dans la parole m'empêcherait de faire passablement mon chemin dans le monde.

Sur cette recommandation mon père se proposa de m'envoyer à l'école de mon oncle Charles Cobenzl, qui était depuis l'année 1753 ministre près du gouvernement général des Pays-Bas.

A ce sujet mon père vint vers la fin de l'été de 1760 à Salzbourg pour me conduire lui-même près de son frère à Bruxelles. Je fus alors pour la première fois séparé de mon frère, que mon père penchait à établir dans l'église, et l'envoya pour cela au Collegio Nazareno à Rome pour y faire son cours de philosophie.

Mon père arrivant à Salzbourg, avait en sa compagnie Pierre Herbert, Irlandais d'origine, dont le père, qui avait suivi le roi Jacques dans son exil, s'était fixé à Constantinople où il avait épousé une femme grecque. Il en eut quatre fils et deux filles, qu'il laissa à sa mort en bas-âge sans fortune. Quelques personnes du corps diplomatique ayant pris intérêt à ces enfants abandonnés, les deux aînés furent recommandés à l'Internonce impérial d'Autriche, et par son entremise reçus à l'école des langues orientales à Vienne, alors sous la direction du P. Franz Jésuite¹. Le cadet passa à Dresde et fut reçu page à la cour de l'électeur, et le troisième se fit capucin. Le puîné Pierre, ayant fait un cours complet de latinité et de philosophie à Vienne, montra tant de talents et d'application, que les Jésuites le trouvèrent un sujet propre à être reçu dans la société. On lui en fit la proposition qu'il accepta sans balancer, et après avoir fait son noviciat, il fut employé à enseigner les basses classes en partie à Vienne et en partie à Graz.

Il y avait alors dans la société un religieux nommé père Meack, homme de beaucoup d'esprit, beaucoup d'instruction, et très-original.² Fameux par la liberté, avec laquelle il parlait contre certains principes de sa société, ce qui lui fit beaucoup d'ennemis dans la compagnie, il fut néanmoins quelquefois nommé régent de collège, entre autres du séminaire de Gorice, où il s'était lié avec mon père, après avoir été lié précédemment avec ma tante comtesse de Stürgkh à Graz.³

Herbert, après avoir été quelques années dans la société sans avoir fait profession, se dégoûta de ce genre de vie, et confia au père Meack qu'il aimerait fort de quitter la compagnie, s'il pouvait trouver d'ailleurs un moyen de subsistance. Le père Meack, loin de l'en dissuader, l'assura que, s'il n'était déjà

¹ Joseph Franz. 1704 in Linz geboren, trat schon mit fünfzehn Jahren in den Orden der Jesuiten, lehrte seit 1743 Physik und Astronomie an der Wiener Universität, übernahm nach der Gründung der Akademie der orientalischen Sprachen ihre Leitung und starb 1776 in Wien.

² Anton Meack, 1699 zu Graz geboren, trat ebenso wie Franz schon mit fünfzehn Jahren in den Orden der Jesuiten und lehrte dann an verschiedenen Anstalten Philosophie und Theologie. Er war zuletzt bischöflicher Bibliothekar in Passau und starb 1783 in Wien.

³ Die jüngste Tochter des Oberstkämmerers Grafen Johann Caspar Cobenzl, Maria Theresia, 1719 geboren, hatte sich 1743 mit Johann Christoph Grafen von Stürgkh vermählt.

profès, il prendrait bien le même parti. Il en parla à ma tante et à mon père, et leur vanta la capacité de ce religieux si bien, qu'ils s'engagèrent à le recommander à mon oncle, ne doutant pas qu'il trouverait moyen de lui procurer du pain. Dans cet espoir Herbert ne différa pas un instant de quitter l'habit de Saint-Ignace, et s'étant rendu à Gorice, il vint avec mon père à Salzbourg pour passer de là en notre compagnie à Bruxelles. Pendant ce voyage nous liâmes la plus intime et étroite amitié, qui resta inaltérable et se manifesta dans toutes les occasions de notre vie jusqu'à l'heure de sa mort.

Nous partîmes de Salzbourg, mon père, Herbert et moi, vers la fin de l'été, et prenant la route vers les Pays-Bas, nous passâmes par Munich, Augsburg, Stoutgard, Ludwigsbourg et Schwetzingen, nous arrêtant partout quelques jours, pour voir ce qu'il y avait de plus remarquable. A Mannheim nous nous embarquâmes sur le Rhin et navigâmes jusqu'à Cologne, puis de là nous passâmes sans plus nous arrêter nulle part par Liège et Louvain à Bruxelles, où nous arrivâmes à la fin de septembre.

Mon oncle, qui n'avait pas vu mon père depuis plus de vingt années, le reçut avec des grands témoignages d'affection fraternelle. Il était dans ce poste ministériel depuis l'année 1753, ayant succédé au maréchal marquis de Botta.¹ Il jouissait alors du titre et du pouvoir de gouverneur général ad intérim, le prince Charles de Lorraine, frère de l'empereur, se trouvant à l'armée. Il occupait avec madame dans la rue de la grosse tour l'hôtel du comte de Martin, devenu depuis prince de Grimberghe.² Mon père et moi fûmes logés à une petite distance de là dans des chambres louées près d'une marchande nommée M^{me} Janty, qui livrait dans la maison.

¹ Der Feldmarschall Marchese Antonio Botta-Adorno war bekanntlich in Berlin in dem Augenblicke beglaubigt, als König Friedrich II. seinen ersten Einbruch in Schlesien plante und vollzog. Später bot seine Anwesenheit in Russland den Anlass zu einem Zerwürfniſſe mit der Czarin Elisabeth. Nachdem er in Italien mit wechselndem Glücke gekämpft, wurde er zum bevollmächtigten Minister in den Niederlanden und dann zum kaiserlichen Commissär in Italien ernannt. Er starb hochbetagt im December 1774.

² Den Titel Prince de Grimberghe et de Rubempré führt der Graf Merode Marquis von Westerloo. Sollte Cobenzl nicht in einem Irrthum befangen sein, wenn er hier von einem Grafen Martin spricht?

Mon oncle était un homme de beaucoup d'esprit, ayant une instruction très-étendue, une grande habileté et activité dans le maniement des affaires. Il possédait dans une grande perfection les langues française, allemande, italienne, anglaise et latine, et était d'une extrême politesse et amabilité dans la société. Je n'ai jamais dans ma vie rencontré un ministre qui eût réuni dans un si haut degré ces mêmes qualités. Il jouissait d'une grande considération dans le pays, et était fort aimé du public. Quelques grands-seigneurs du pays, et nominément les Arenberg, les Ligne, et ceux de leur société, ne l'affectionnaient pas singulièrement, à cause de quelques disputes de rang entre M^{me} de Cobenzl et les princesses du pays, mais rien n'y paraissait, et même ceux qui ne l'affectionnaient pas beaucoup pour des motifs d'intérêt personnel, lui rendaient toute la justice qui lui était due. De ce nombre était M^{me} la princesse Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont,¹ demeurant à Mons à la tête du chapitre des dames. Mais cela n'était connu qu'à ceux qui étaient dans sa confiance. Toutes les apparences étaient contraires, et même toutes les personnes qui formaient sa cour, étaient intimement liées d'amitié avec le comte Cobenzl. Ce qui avait déplu à quelques-uns des grands-seigneurs, était que mon oncle ne s'était pas mis dans leurs sociétés habituelles, et avait préféré pour son délassement celle de la maison de banque Nettine, s'étant entièrement livré à cette famille, qui dans la classe des banquiers jouait le premier rôle dans le pays comme la plus riche, et ayant le meilleur ton, quoiqu'on ne l'admettait pas dans la société des gens de la cour.

Cette maison de banque était alors gouvernée par une veuve, femme fort âgée, mais d'une grande dextérité dans les affaires. Elle avait gagné au suprême degré l'amitié de mon oncle, qui ne passait pas un jour sans aller causer une heure avec elle, et allait souper chez elle au moins une fois par semaine. Cette maison n'y perdait pas, vu que par ce moyen toutes les affaires d'argent pour le compte de la cour passaient par ses mains, et lui procurèrent des grands profits. Au reste cette famille était composée de fort honnêtes gens, qui jouissaient partout de la meilleure réputation. Le fils de M^{me} de Nettine,

¹ Die jüngste Schwester des Kaisers Franz I., Anna Charlotte, 1714 geboren, starb am 7. November 1773. Vergl. den Brief der Kaiserin Maria Theresia über dieses Ereigniss an den Erzherzog Ferdinand vom 14. November, I, 242.

qui promettait beaucoup, mourut de la petite vérole à l'âge de vingt ans. Sa fille aînée avait épousé M^r de Walckiers, qui continua après la mort de M^{me} de Nettine la maison de banque. La seconde fille fut mariée quelque année après au riche financier M^r de Laborde¹ à Paris, la troisième épousa à Paris M^r Micault d'Harvelay,² héritier de la maison de finance Montmartel, et la quatrième fut la femme de M^r de Lalive, introducteur des ambassadeurs.³

La guerre de sept ans durait encore, lorsque je vins avec mon père à Bruxelles, mais à Bruxelles on ne s'en apercevait pas, les puissances belligérantes s'étant accordées à considérer les Pays-Bas comme un pays neutre. Mon père ne resta à Bruxelles que peu de semaines, et prenant la route par Paris, où il n'avait jamais été, il fut de retour à Gorice au commencement de l'hiver.

C'était donc à la fin de l'année 1760 que je me trouvais livré à moi-même dans la vingtième année de mon âge. J'allais journellement dîner chez mon oncle, qui avait aussi mis à ma disposition une couple de chevaux de son écurie, avec une petite voiture fort vilaine. Mon oncle ne soupait pas, mais comme à mon âge d'alors on ne manque pas d'appétit, j'allais le soir manger un morceau avec les secrétaires, qui soupaient avec une très-vieille femme de chambre, qui jouissait de quelque distinction à cause des soins qu'elle rendait à mon oncle dans le cas d'indisposition.

Mon logement n'était pas magnifique; comme il n'y avait point de chambre dans la maison, qu'on pût m'assigner, et qu'on voulait que je fusse logé dans le voisinage, on convint avec un hussard du prince Charles, qui avait vis-à-vis de l'hôtel Martin une petite maisonnette, consistant uniquement en un rez-de-chaussée, où il était logé avec sa femme et ses enfants, on convint, dis-je, qu'il me cédât un petit coin de son grenier, qu'on sépara du reste avec une simple tenture d'une vieille

¹ Der bekannte französische Banquier Jean Joseph Marquis de Laborde. 1724 in Spanien geboren, endete er am 18. April 1794 auf dem Blutgerüste.

² Gleich seinem Schwager Laborde war Micault d'Harvelay ein reicher Banquier in Paris. Er bekleidete die Stelle eines Garde du trésor royal, spielte aber sonst keine hervorragende Rolle.

³ Ange Laurent de Lalive de Jully, Bruder der M^{re} d'Houdetot und Schwager der M^{me} d'Epinay, die ihn oft in ihren Memoiren erwähnt. Er genoss einen grossen Ruf als Kenner der Kunst, die er auch nicht ohne Erfolg ausübte.

tapisserie. On y plaça un lit, une table, deux chaises de paille et un petit poêle de fer, dont le tuyau de fumée passait par la lucarne, par laquelle je recevais le jour. Hors de la tenture de tapisserie on avait placé un lit pour mon domestique, et voilà le neveu du gouverneur général ad intérim logé. Comme je n'avais encore jamais été si mal, cela ne m'accommodait pas trop, mais en attendant mieux, il fallut prendre patience. Je n'avais pas de quoi louer un autre logement, tout mon revenu consistant en 100 fl. par mois, que mon père m'avait assignés en tout et pour tout. Mon ami Herbert fut logé à l'hôtel dans une même chambre avec deux autres secrétaires; il avait la table avec eux, et mon oncle lui avait assigné de plus un petit honoraire, dont il put pourvoir à son habillement, le chargeant du soin de tenir en ordre sa bibliothèque et d'assister les autres secrétaires dans les occupations de sa chancellerie.

La manière de vivre de mon oncle était alors la suivante: il se levait régulièrement à cinq heures du matin, travaillait jusqu'à midi, tout en s'habillant. A midi il allait régulièrement à la cour pour rendre compte des affaires du gouvernement au prince Charles, gouverneur général, et dans le temps où le prince était absent, il avait chez lui cercle des principales personnes en place, particulièrement du militaire, auquel il donnait le mot du guet. A une heure il allait causer avec M^{me} de Nettine. A deux heures il était de retour à la maison pour dîner, toujours en compagnie plus ou moins grande. A quatre heures il rentrait dans son cabinet pour travailler jusqu'à six heures et demie, alors il allait au spectacle jusqu'à neuf heures. De retour à la maison, il y trouvait trois ou quatre personnes, pour jouer une partie de Berlan ou de Trictrac, ce qui menait jusque vers minuit. Alors il se déshabillait, se faisait lire quelque livre fait pour endormir, et se couchait plus tôt ou plus tard, dès que le sommeil le prenait.

Le spectacle ne se donnait que trois fois par semaine; les autres trois jours était à la même heure assemblée de la noblesse chez mon oncle, et un jour de la semaine régulièrement il allait passer la soirée et souper chez M^{me} de Nettine. De loin en loin aussi chez M^{lle} Cardos, très-vieille demoiselle, qui avait une existence tout-à-fait particulière. Son père Cardos, juif espagnol, jouissant d'une fortune considérable, s'était acquis de son vivant une sorte de considération, et vivait en société

avec les plus grands-seigneurs de Bruxelles. M^{lle} Cardos était sa fille naturelle, qu'il avait fait élever dans la religion catholique, et à laquelle il laissa en mourant assez de fortune pour entretenir un petit ménage décent. Pendant tout le terme de sa jeunesse elle eut une conduite irréprochable, ne se maria point pour rester avec son père, et ne vit jamais que la meilleure compagnie. Après la mort de son père, M^{rs} de Wawrans frères, l'un président de la chambre des comptes, l'autre conseiller du conseil privé, tous les deux célibataires, se mirent en ménage avec elle, ce qui les mit à même d'avoir souvent du monde à dîner et à souper, tous gens de la meilleure compagnie. Quelques gens prétendaient, que le président était marié secrètement avec elle, mais la chose n'est pas probable, parce que, s'ils avaient été mariés, ils n'auraient eu aucune bonne raison pour vouloir le cacher au public. M^{lle} Cardos avait plus de soixante ans, lorsque je vins à Bruxelles, et elle approchait des quatre-vingts au temps de sa mort.

Mon oncle avait une manière de travailler très-particulière: il lisait rarement quelque chose lui-même et n'écrivait presque jamais. Il avait toujours quatre ou cinq jeunes gens dans sa secrétairerie, qui lui servaient tour à tour de lecteurs et auxquels il dictait tout ce qu'il voulait écrire.

Toutes ces personnes étaient considérablement occupées, car outre les papiers des affaires courantes du gouvernement, qui étaient très-nombreuses, les rapports des différents départements, leurs protocoles, et la correspondance ministérielle avec la chancellerie suprême à Vienne et les ministres en différentes cours de l'Europe, il entretenait un commerce de lettres régulier et familier avec le prince Kaunitz, alors grand-chancelier, avec les référendaires des Pays-Bas, d'abord le chevalier Dorn,¹ et puis le Baron de Lederer,² et avec un grand nombre d'anciens amis et connaissances en différents pays.

Avec cela il se faisait lire toutes sortes de gazettes et de journaux politiques et littéraires, et un grand nombre de nouveaux ouvrages qui paraissaient au jour, particulièrement

¹ Der Hofrath in der geheimen Hof- und Staatskanzlei Jakob Edler von Dorn. Er starb am 27. April 1766.

² August Gottlob von Lederer, gleichfalls Hofrath und geheimer Staats-official. 1723 geboren, wurde er 1778 in den Freiherrnstand erhoben und starb 1795.

en France et en Angleterre. Aussi depuis le moment de son lever jusqu'à celui de son coucher il n'était jamais un moment oisif. Car dans tous les instants, auxquels il n'était pas occupé à écouter des gens qui avaient à lui parler ou à dicter quelque chose, un secrétaire était là pour lui lire une gazette ou une brochure, et même lorsqu'il sortait en voiture, pour peu que la course fût longue, quelqu'un devait aller avec lui pour lui faire la lecture chemin faisant. On peut facilement juger d'après cela, combien il lisait dans une année, et comme il avait une conception extrêmement facile et une mémoire prodigieuse, l'étendue de ses connaissances était des plus vastes. Tout ce qu'il avait à écrire, était dicté avec une grande rapidité; il ne relisait jamais ni se faisait redire ce qu'il avait dicté, pas même lorsqu'interrrompu par une autre occupation ou par une visite, il reprenait une heure après ce qu'il avait commencé à dicter. Il en résultait, que quelquefois il se répétait dans une même dépêche ou lettre, et que ses écrits n'avaient pas la perfection des ouvrages qu'on prend la peine de relire et de retravailler. Mais ses écrits n'étaient jamais affectés de quelque défaut essentiel, et la quantité du travail qu'il faisait par cette méthode, faisait qu'on lui pardonnait facilement ce qui manquait à un style parfaitement correct.

Il était à cet égard absolument l'opposé du prince Kaunitz, ministre d'un grand mérite, qui n'écrivait rien qui ne fût très-concis, très-correct et énoncé avec la plus grande force et précision. Mais aussi rien ne sortait de sa plume, qui ne fût vingt fois recorrecté et refondu; une page de peu de lignes était souvent le fruit de quinze jours de travail, ce qui faisait qu'il ne pouvait que travailler très-peu par lui-même, et que tout ce qui n'était pas de la plus grande importance, était abandonné à la discrétion des subalternes, sans qu'il prit la peine de l'examiner, en mettant avec pleine confiance en leur intelligence et intégrité son nom à ce qu'on présentait à sa signature, au lieu que les subalternes du comte Cobenzl n'avaient d'autre occupation que celle de lui faire la lecture et d'écrire et mettre au net ce qu'il dictait. Il était toujours parfaitement au fait de toute affaire grande ou petite, qui passait par ses mains, et seul auteur de tout ce qui paraissait sous son nom.

Dès que je fus bien établi à Bruxelles et présenté aux personnes les plus distinguées de la cour, mon oncle n'employait

comme les autres jeunes gens qui formaient sa secrétairerie domestique, à lui faire la lecture et à écrire sous sa dictée. J'étais faible alors dans la langue française, mais sachant bien l'italien et passablement l'allemand, il m'employait préférablement dans ces deux langues. La principale de mes occupations cependant était dès le commencement de soigner une collection de dessins originaux qu'il faisait des plus illustres peintres anciens. Dessinant moi-même passablement bien, il me trouva propre à cette besogne. J'arrangeais ces dessins d'après les maîtres et les différentes écoles, je les collais sur papier, je les encadrais, je les distribuais dans les portefeuilles, et en formais les catalogues. Cette occupation me procura des connaissances dans la partie des beaux-arts, pour lesquels j'ai depuis lors toujours conservé beaucoup de goût.

Mon genre de vie était alors très-asservi pour un jeune homme de mon âge. A son lever à cinq heures du matin je devais me trouver tout habillé et coiffé, et par conséquent je devais me lever à quatre heures tout au plus tard. Je lui faisais alors la lecture alternativement avec ses autres secrétaires, et dans l'intervalle j'allais travailler à sa collection de dessins ou à lire quelque chose pour mon compte dans sa bibliothèque, surtout pour me perfectionner dans la langue française, et aussi pour apprendre l'anglais, pour lequel j'avais pris un maître. Quand il sortait de la maison, je devais toujours l'accompagner quelque part qu'il allât, et comme souvent il allait chasser pour quelques heures aux perdrix, au fauve ou aux sangliers, j'étais toujours de la partie. Je l'accompagnais également à la comédie, et lorsqu'il allait souper chez M^{me} de Nettine ou M^{lle} Cardos, et les jours où il restait le soir chez lui, j'étais souvent de sa partie de Berlan, et toujours après sa partie à lui faire la lecture, après qu'il se fût déshabillé jusqu'à ce qu'il lui prit l'envie de se coucher. Deux années et demie se passèrent ainsi, sans que j'eusse d'autre occupation que celle de servir de lecteur à mon oncle et de soigner sa collection de dessins.

Je fis pendant ce temps connaissance avec une demoiselle de la société, pour laquelle je conçus des sentiments très-vifs.

Nous n'étions pas mal ensemble, lorsqu'un parti très-avantageux se présenta pour elle, et le mariage fut bientôt conclu, ce qui m'affecta bien un peu, mais pas très-sensiblement, vu que je n'étais pas dans des circonstances à pouvoir former

des projets de la même nature. Je fus de la noce, ainsi que mon oncle, et requis à signer avec lui le contrat de mariage, ce qui me lia avec l'époux au point, qu'étant allé d'abord après les noces passer quelques semaines à la campagne avec sa femme, il pressa mon oncle de me permettre de les y accompagner, ce que je fis de grand cœur, comme on peut bien le croire. Depuis ce moment mon attachement à cette femme ne fit que croître de plus en plus, le mari n'y mettant aucun obstacle, me faisant toujours le plus grand accueil, et me traitant constamment comme le meilleur ami de sa maison.

Pendant l'automne de l'année 1762 M^r et M^{me} de Walckiers étant allés à Paris faire une visite à leurs deux sœurs, M^{me} de Laborde et M^{me} Micault d'Harvelay, on me proposa d'être de la partie, à quoi mon oncle consentit avec plaisir, étant fort lié avec toute cette famille. Je logeais avec eux chez M^r de Laborde dans un magnifique hôtel qu'il avait alors rue de la grange batelière, avec un très-beau jardin qui donnait sur le boulevard. Notre séjour à Paris ne fut que de trois semaines, que j'employais le mieux qu'il me fut possible pour voir ce qu'on pouvait voir à Paris dans si peu de temps. Pour tout ce qui est relatif aux arts, M^r de Lalive, introducteur des ambassadeurs, me fut d'un grand secours. Grand amateur lui-même, ayant une belle collection de tableaux, il fut fort obligeant pour moi, en faveur de sa liaison avec mon oncle et avec les personnes avec lesquelles j'étais venu à Paris, d'autant plus qu'il était en négociation de mariage avec M^{lle} de Nettine, sœur de M^{me} de Laborde et d'Harvelay. Je vis alors dans l'atelier de Bouchardon¹ la statue équestre de Louis XV en bronze, destinée à être placée sur la place portant son nom. Pigalle² travaillait alors au monument, qui fut ensuite érigé à Strasbourg au maréchal de Saxe. M^r le comte de Starhemberg (depuis prince), alors ambassadeur d'Autriche,³ me conduisit un jour à Versailles au lever du roi et à la toilette de la reine.

¹ Der französische Bildhauer Edme Bouchardon.

² Jean Baptiste Pigalle. Das Grabmal des Marschalls von Sachsen in Strassburg gilt als sein bestes Werk.

³ Georg Adam Graf, seit 1764 Fürst Starhemberg. 1767 Staatsminister in inländischen Geschäften, später bevollmächtigter Minister in den Niederlanden und zuletzt Obersthofmeister. Er starb im 83. Lebensjahre 1807.

J'eus alors aussi l'occasion de faire la connaissance du duc de Choiseul,¹ ministre de la guerre, et du comte de Choiseul (depuis duc de Praslin), ministre des affaires étrangères.² Tout cela se trouve détaillé dans un petit journal de ce voyage, que je rédigeais alors, et qui se trouve encore parmi mes papiers.

De retour à Bruxelles après cette petite excursion, je repris mes anciennes habitudes, mais je commençais à être inquiet de mon sort futur, voyant que mon oncle, se bornant à se servir de moi pour lecteur, ne faisait rien pour m'acheminer dans la carrière des affaires depuis deux années et plus que je me trouvais chez lui. N'osant pas m'ouvrir directement envers lui à ce sujet, j'écrivis à mon père pour qu'il le sondât là-dessus, en l'informant que je désirerais m'appliquer aux affaires de finance et de commerce, pour lesquelles les Pays-Bas me fournissaient des moyens d'instruction. Mais mon père aurait plutôt désiré me placer au conseil aulique de l'Empire à Vienne, qui était dans ce temps-là l'école de tous les jeunes gens de famille, qu'on destinait aux emplois civils. Il le désirait d'autant plus, que le bruit courait que mon oncle serait appelé à Vienne pour être adjoint au comte de Kaunitz (depuis prince), chancelier de cour et d'Etat. D'autres disaient qu'il serait fait président du conseil aulique de l'Empire à la place du comte Ferdinand Harrach,³ qui passerait au gouvernement de la Lombardie. Tout cela n'eut pas lieu, et la clef de chambellan fut tout ce que mon père put me procurer pour le moment. Cependant mon ami Herbert me prêchait patience et me fournissait des livres en matière de commerce et de finance, se désespérant lui-même de ne pas voir jour à être placé quelque part, se trouvant toujours dans la secrétairerie de mon oncle, sans aucune perspective avantageuse. Peu de temps après cependant son souhait fut accompli. Le chevalier Dorn, référendaire des Pays-Bas à Vienne sous le chancelier comte Kaunitz, écrivit

¹ Der berühmte französische Minister Stephan Franz Herzog von Choiseul. Im Juni 1719 geboren, starb er im Mai 1785.

² Cäsar Gabriel Graf Choiseul, Herzog von Praslin. 1712 geboren, starb er im October 1785.

³ 1708 geboren, vertrat Graf Ferdinand Harrach im Jahre 1746 die Kaiserin bei den Friedensverhandlungen zu Breda. Von 1747 bis 1750 war er Generalgouverneur der Lombardie und hierauf bis zu seinem am 28. Januar 1778 erfolgten Tode Präsident des Reichshofrathes.

à mon oncle de lui envoyer quelqu'un qui fût exercé dans les calculs des finances. Mon oncle jeta les yeux sur Herbert, et sans autre formalité l'envoya à Vienne à la disposition de M^r Dorn, qui le plaça dans sa chancellerie avec mille florins d'appointements. Pour moi mon oncle avait formé un tout autre projet. L'archiduc Léopold (depuis Empereur) était sur le point de se rendre à Innsbruck avec François I^{er} et Marie-Thérèse pour célébrer son mariage avec Marie Louise, infante d'Espagne, d'où ce prince devait se rendre avec son épouse à Florence en qualité de gouverneur général de la Toscane, en attendant qu'il en devienne souverain. On s'occupait donc à Vienne à former la cour de ce jeune prince, et mon oncle me proposa de s'employer à me faire recevoir parmi les chambellans, qui devaient l'accompagner en Italie. Ce projet me déplut souverainement : la vie des courtisans m'était odieuse au suprême degré, et je ne voyais pas à quoi cela pouvait me mener. Cependant je n'osais contredire mon oncle : je pris donc le parti d'en écrire à mon père, en lui exposant toute la répugnance que j'avais pour le sort qu'on voulait me faire, et le priant, lorsque mon oncle lui écrivait là-dessus, de lui faire en toute douceur quelques remontrances contre ce projet, et de faire près de lui des instances pour qu'il veuille plutôt me fournir des occasions pour m'instruire dans les affaires des finances, pour lesquelles je paraissais avoir beaucoup d'inclination. Mon père seconda mon désir, mais comme je n'en attendais pas de grands effets, j'eus recours en même temps à M^{me} de Nettine, connaissant toute l'amitié que mon oncle avait pour elle, et combien elle avait de crédit près de lui. Je lui exposais la répugnance que j'avais d'entrer à la cour de l'archiduc, et combien je serais charmé de profiter des occasions que j'aurais de m'instruire dans la partie des finances, si mon oncle voulait m'en procurer les moyens en me permettant de fréquenter pendant quelque temps la chambre des comptes et le greffe du conseil des finances. M^{me} de Nettine goûta mes raisons et me promit d'en parler à mon oncle, ce qu'elle fit avec tant d'intérêt, que mon oncle se détermina à écrire au comte de Kaunitz et au chevalier Dorn, en les priant d'obtenir pour moi de S. M. la permission de fréquenter pendant quelque temps la chambre des comptes et plus tard le conseil des finances, sans aucun titre, uniquement pour mon instruction, et pour pouvoir un jour

servir dans cette partie de l'administration. Cette demande fut couronnée du plus heureux succès. Comme on était charmé à Vienne de faire chose agréable à mon oncle, dont on savait apprécier le mérite et les bons services qu'il rendait, non-seulement on m'accorda la permission de fréquenter la chambre des comptes, et plus tard le conseil des finances, mais par l'effet d'une faveur particulière l'Impératrice m'assigna en même temps une pension de 3000 fl. sur le *gasto secreto*,¹ en attendant que je puisse obtenir un emploi formel, grâce que je crus devoir attribuer aussi en partie au bien, que mon ami Herbert avait dit de moi au chevalier Dorn, depuis qu'il était employé à Vienne. Cet événement me combla de joie, non-seulement parce qu'il m'ouvrait la carrière des affaires, mais aussi parce que cette pension me mettait fort à mon aise, et dans le cas de n'avoir plus besoin d'aucun secours pécuniaire de la part de mon père, qui n'ayant pas beaucoup de fortune, ne pouvait qu'avec peine me donner les 100 fl. par mois qu'il m'avait assignés.

J'avais vingt-deux ans, lorsqu'en mars 1763 je commençais à fréquenter la chambre des comptes. Je mis d'abord beaucoup d'application à m'instruire dans la manière dont on coulait les comptes des receveurs des domaines, des droits d'entrée et sortie et autres deniers du trésor public, et dispensé désormais de l'office de lecteur près de mon oncle, j'employais tout mon temps à l'étude des finances et des éléments du commerce, en lisant tout ce que je pouvais me procurer en livres sur ces matières. Vers la fin d'avril de la même année on procéda à Liège à l'élection d'un nouveau prince-évêque pour successeur au cardinal de Bavière. Le comte de Pergen,² ancien élève de mon oncle et alors ministre impérial aux cours du Bas-Rhin, s'y étant rendu en qualité de commissaire impérial à cette élection, mon oncle m'y envoya pour mon instruction en compagnie de M^r de Wawrans, président de la chambre des comptes, qui s'y rendait en qualité de commissaire de la part du gouvernement général des Pays-Bas. Deux concurrents se

¹ Die noch aus der Zeit der spanischen Verwaltung herrührende Bezeichnung eines geheimen Fonds.

² Anton Graf Pergen, 1725 in Wien geboren, starb daselbst am 12. Mai 1814. Eine Skizze seiner vielbewegten Laufbahn enthält der zweiundzwanzigste Band des Biographischen Lexikons von Wurzbach.

disputèrent cette mitre épiscopale, le prince Clément de Saxe, électeur de Trèves,¹ favorisé par la cour de Vienne et par quelques princes de l'Empire, et le comte d'Oultremont, Liégeois et Tréfoncier de ce chapitre. Chacun des deux avait ses partisans parmi les chanoines, mais la majorité était pour le comte d'Oultremont. Le jour de l'élection on se disputa dans l'église avec la plus grande véhémence au grand scandale des assistants; des gardes y entrèrent la bayonnette au bout du fusil, les chanoines se battirent à coups de chandeliers pris de l'autel, un autre fut précipité du haut de la chaire, et cette scène terminée, le comte d'Oultremont avec son parti se mirent en possession du palais épiscopal, tandis que le prince Clément de Saxe se retira avec ses adhérents dans son logement, chacun des deux compétiteurs se considérant comme légitimement élu et déclarant l'élection de son antagoniste nulle et simoniaque. Le commissaire impérial déclara, qu'il ne reconnaissait pour valide aucune des deux élections, et qu'il fallait procéder à une élection nouvelle. Mais la chose n'eut pas lieu; le différend fut porté à la décision de Rome, où après de longues procédures le comte d'Oultremont emporta la victoire.

Dans l'été de la même année je fis une course à la campagne du Vicomte Desandrouin, nommée Fresne, près de Charleroi. Comme il avait là des fosses à houilles, une verrerie et des forges avec un haut four, j'eus occasion d'acquérir des connaissances dans l'exploitation du charbon de terre, la fonte et l'apprêt du fer et la manufacture du verre. Je fis sur tout cela des mémoires, que je présentais à mon oncle à mon retour à Bruxelles. Vers la mi-juin mon oncle m'envoya à Tournay pour invigiler pendant quelques jours la conduite d'un fameux aventurier dont mon oncle, M^{me} de Nettine et bien d'autres ont été complètement dupes.

Cet homme parut à Bruxelles sous le nom de comte de Surmont, après avoir porté ailleurs celui du comte de Saint-Germain. Il s'annonça près de mon oncle sous des formes très mystérieuses avec quelques lettres de recommandation, je ne sais de quelle part. Jamais il ne sortait de chez lui le

¹ Clemens Wenzel, Herzog zu Sachsen, geboren am 28. September 1739, letzter Kurfürst von Trier. Er starb am 27. Juli 1812. Vergleiche über ihn den Artikel von F. X. Kraus in der Allgemeinen deutschen Biographie, IV, S. 309—314.

jour, et ne se présentait pour parler à mon oncle que dans le fort de la nuit. Il s'offrit à rendre des grands services à la cour au moyen des secrets qu'il prétendait posséder. C'était entre autres la fabrication d'un métal qui, sans être précisément de l'or, en avait la couleur, le poids, la malléabilité, et par conséquent tout le mérite de ce métal. Il possédait en un degré supérieur, à ce qu'il disait, l'art du teinturier pour donner à fort bon marché les couleurs les plus brillantes au cuir, à la laine et à la soie. Il savait fabriquer les chapeaux les plus fins à un prix plus modique qu'on ne fabriquait communément les chapeaux les plus grossiers. Il savait ôter aux brillants défectueux les taches les plus marquantes. Il savait préparer des médecines pour guérir tous les maux et pour arriver à une vieillesse incalculable. Parlait-on des sciences, il les possédait toutes au suprême degré. Parlait-on de musique, il en parlait en grand maître et se plaçait au clavecin, jouant des pièces de sa composition. Parlait-on de peinture, il disait posséder, sans dire où, une superbe collection de tableaux. Il ne disait pas de quel pays il était, mais il parlait fort bien le français, l'italien, l'anglais, le portugais, l'espagnol. Il n'avouait pas son âge, qui paraissait être de cinquante années environ, mais il disait que la vie de l'homme pouvait être prolongée à un terme qui passe toute imagination, et il parlait de quelques événements de plusieurs siècles passés en témoin oculaire.

Il parlait peu et toujours de manière à se faire plutôt deviner que comprendre. Par ce genre de charlatanerie cet homme adroit a su gagner la confiance de mon oncle, qui crut tirer plus d'un avantage pour la cour d'une partie de ces secrets, en formant à Tournay des établissements pour des teintures, des papeteries, et pour la fabrication du précieux métal. Ce qui engoua mon oncle, furent de très-beaux échantillons de tous ces objets, que cet aventurier étala à ses yeux, déclarant qu'il ne voulait lui apprendre tous ses secrets que par pure amitié, n'ayant besoin de rien, comme possédant tout ce qu'il souhaitait. Pour en convaincre mon oncle, un jour, qu'on parlait de peinture et que mon oncle avança la thèse, que peu de particuliers au monde pouvaient se vanter de posséder un tableau original de Raphael, M^r le comte de Surmont en convint, ajoutant pourtant, que lui n'en manquait pas dans sa collection, et pour le prouver, quinze jours ou trois semaines

après arriva un tableau, que M^r de Surmont présenta à mon oncle comme provenant de sa collection, et quelques artistes de la ville, connaisseurs ou non, auxquels mon oncle fit voir ce tableau, l'ayant jugé être un original de Raphael, M^r de Surmont ne voulut plus le reprendre et pria mon oncle de le garder comme un gage de son amitié.

Un autre jour il fit voir à mon oncle un gros solitaire, qui avait une tache, en lui disant qu'au bout de quelques jours il le rendrait parfait. En effet, quelques jours après il lui apporta un solitaire de la même taille, très-parfait et sans tache, assurant que c'était le même qu'il lui avait fait voir l'autre jour. Et lorsque mon oncle, après l'avoir bien examiné et admiré, voulut le lui rendre, il refusa de le reprendre, assurant fort qu'il avait des diamants en quantité, dont il ne savait que faire, et que mon oncle devait garder celui-là comme un souvenir de sa part. Mon oncle, qui n'entendait pas à accepter des présents, s'en défendit longuement, mais fut enfin obligé à céder à la menace, que M^r de Surmont lui fit, de partir sur le champ de Bruxelles avec tous ses secrets, si mon oncle, en refusant d'accepter cette bagatelle, lui prouvait qu'il manquait de confiance en ses paroles.

Il fut donc résolu, qu'on formerait à Tournay tous les établissements mentionnés ci-dessus, et d'après l'exigence de l'auteur d'abord en grand. Il fallut commencer par acheter et en partie construire des bâtiments, et de pourvoir de toute sorte de matériaux d'après une note donnée par M^r Surmont, qui s'était chargé de l'exécution, moyennant les sommes qu'on dut lui avancer pour cet effet. M^{me} de Nettine prit quelques actions, mon oncle de même, et le reste fut entrepris pour le compte de la cour. M^r de Surmont s'étant sur cela rendu à Tournay pour mettre la main à l'ouvrage, une couple de mois après on m'envoya voir à quoi on en était. J'y restais quinze jours sans perdre de vue mon homme ni jour ni nuit. Et par mon rapport fait à mon retour on apprit, que rien n'avait été fait, et que toutes les sommes qu'on avait avancées à cet homme, avaient disparu. Peu après il disparut lui-même, et on se vit encore obligé de payer nombre de dettes qu'il avait faites, en abusant des pouvoirs qu'on lui avait donnés malheureusement. On apprit depuis que cet homme sous différents noms avait déjà fait des tours pareils en d'autres pays. Je ne sais où il

se rendit immédiatement en quittant les Pays-Bas. Plusieurs années après j'appris qu'il se trouvait à Hambourg, où il mourut sans qu'on ait su ni de quel pays il était, ni d'où il tirait ses moyens de subsistance.

Cette année il m'est arrivé une singulière aventure. Au commencement d'août une secousse de tremblement de terre se fit sentir au milieu de la nuit. Ce fut pour la première fois que j'éprouvais un tel phénomène qui produisit en moi une étrange sensation. Peu de jours après, vers minuit je fus réveillé par un terrible coup de tonnerre suivi de nombre d'autres, de manière que tout l'air était en feu. Entendant qu'on courait çà et là par la maison, je crus que la foudre y était tombée, et y avait peut-être mis le feu; je me préparais donc à sortir du lit, lorsqu'on vint frapper de toute force à ma porte, criant d'ouvrir. M'étant donc jeté hors du lit pour aller ouvrir la porte de ma chambre, j'y trouvais le maître de la maison en chemise, qui me dit: „M^r le comte, sauvez-vous, la maison croule!“ J'entendis en même temps un bruit terrible comme des pierres roulantes et des vitres brisées, qui tombaient dans la cour. Je ne doutais plus alors que ce ne fût l'effet d'un nouveau tremblement de terre, plus violent que celui des jours précédents. En deux sauts je franchis l'escalier, et en deux autres sauts je me trouvais dans la rue, fouetté par des grosses pierres, qui me frappaient de tout côté au milieu d'une pluie à verse. Dans l'idée que les maisons croulaient, je courus à toutes jambes, en chemise, pieds nus, jusqu'au milieu de la place du Sablon, où je m'arrêtai, me croyant là à l'abri des maisons tombantes. Je m'aperçus alors, que les pierres qui tombaient sur moi, n'étaient que des grêlons d'une grosseur prodigieuse, qui tombaient des nues au milieu de la pluie.

J'avais les plantes des pieds tout écorchées des grêlons sur lesquels j'avais marché, des bosses à la tête des coups que j'y avais reçus, et je mourais de froid de la pluie qui m'inondait. Ne pouvant plus me soutenir sur mes jambes, je fus obligé de me coucher à terre, et j'y restais jusqu'à ce que tout l'orage fût passé. Alors toujours dans l'idée que la maison, où je logeais, était croulée, je me rendis à l'hôtel de mon oncle, où tout le monde était sorti du lit par la frayeur que ce terrible orage avait causée. On m'introduisit, nu comme j'étais, dans la chambre à coucher de mon oncle; on me donna

une de ses chemises, une robe de chambre, et on fit du feu dans la cheminée pour me réchauffer, étant transi de froid au point que je ne pouvais parler. Enfin ayant récupéré toutes mes facultés, je racontais ce qui m'était arrivé. On m'accompagna avec des flambeaux pour voir ce qu'était devenue la maison où je logeais, et qui fut trouvée sur pied, sans autre dommage que d'avoir toutes les vitres brisées par la grêle, comme toutes les autres maisons de la ville. Je me couchais alors, et dormis tranquillement tout le reste de la nuit, sans avoir éprouvé aucune suite fâcheuse de ce que j'avais souffert. Le lendemain matin on ne savait ce qu'était devenu le maître de la maison, qui était venu m'éveiller. Ce ne fut que dans l'après-dinée qu'on le trouva dans la cave, où il s'était sauvé, dans la persuasion, que la maison avait croulé sur lui. Il y a peu d'exemple dans l'histoire d'un orage pareil. Il fallut plus d'une année, avant que toutes les maisons eussent des vitres à leurs fenêtres. Toutes sortes d'oiseaux et autres petits animaux furent trouvés dans la plaine, tués par les grêlons, et plusieurs semaines après on voyait encore des monceaux de ces glaçons accumulés dans les rues.

Mon oncle dans ce temps avait formé pour moi un projet de mariage. Le vieux marquis d'Ytre en Flandres avait une nièce dont il était tuteur, et qui, étant fille unique, devait un jour posséder une fortune assez considérable. Elle était alors encore fort jeune et en éducation dans un couvent de religieuses. On avait entamé des pourparlers à ce sujet, mais comme la fille n'était pas encore nubile, lorsque trois années après je quittais les Pays-Bas, et que bientôt après mon oncle mourut, l'affaire n'eut point de suite heureusement pour moi. Car la demoiselle ayant quelques années après épousé le marquis d'Herzelles, eut le malheur à sa première couche, de perdre la raison. Elle vécut quelques années encore, sans qu'aucun remède pût la guérir de son malheureux accident.

Mon entrée à la chambre des comptes me fut fort utile de différentes manières, vu qu'après m'être instruit dans la manière de couler des comptes de toute espèce, je fus associé à différents auditeurs ou conseillers-maitres, envoyés en commission. Une fois je fus avec eux pour la coupe des bois dans la forêt domaniale de Soigne, une des plus belles forêts qu'on puisse voir au monde. J'appris la manière dont on cultive le

bois dans ce pays-là, et qui est en grande perfection. Je vis comment les coupes étaient réglées, tout ce qu'on observait pour cela, j'acquis la connaissance des différentes espèces d'arbres forestiers, et de la manière de les cultiver et multiplier, ainsi que des lois et ordonnances en vigueur, j'appris enfin tout ce qu'un bon maître des forêts doit savoir.

Une autre fois je fus envoyé dans la province de Namur avec des commissaires chargés de la construction et réparation des ponts et chaussées.

Après avoir ainsi passé huit mois à la chambre des comptes, je fus introduit au conseil des finances, auquel présidait le baron de Cazier¹ avec le titre de trésorier général. Comme je m'y trouvais pour m'instruire à l'effet de pouvoir un jour rendre des bons services, et les différentes matières étant déjà distribuées entre les conseillers rapporteurs, on ne m'assigna aucun département en particulier, mais le président me distribuait tantôt une affaire du domaine, tantôt une relative aux aides et subsides ou aux droits d'entrée et de sortie, pour que je prenne connaissance de toutes ces parties, en me faisant assister par les conseillers mes collègues, qui s'y prêtaient tous de la meilleure grâce, très-flattés de voir parmi eux un cavalier, neveu du ministre, à quoi on n'était pas du tout accoutumé dans ce pays-là, jamais aucun gentilhomme ne se vouant à la finance ou au barreau, mais servant uniquement dans le métier de la guerre. La noblesse du pays était presque scandalisée qu'un chambellan de l'Empereur prit place parmi des gens de robe, et même à Vienne dans ce temps-là le conseil aulique de l'Empire était le seul dicastère civil, dans lequel s'enrôlaient des jeunes gens de famille.

Après avoir pendant une couple de mois fait des rapports sur différentes petites affaires qu'on m'avait distribuées, et qui se trouvent encore toutes parmi mes papiers en exactes copies, je fus envoyé au mois de décembre à Ostende en qualité de commissaire du gouvernement, pour entendre et mettre d'accord entre eux les magistrats d'Ostende et de Blankenberghe ainsi que les Etats de Flandres, ceux de Courtray et ceux du Franc

¹ Denis Benoît Joseph Baron de Cazier. Am 21. März 1718 zu Tournay geboren, starb er zu Brüssel am 10. April 1791. Eine Skizze seines Lebens aus der Feder Gachard's enthält die Biographie nationale de Belgique, III, 395.

de Bruges relativement à une chaussée qu'on projetait de construire sur Wynendael, et quelques ouvrages qu'on devait construire dans le port d'Ostende, le tout pour rendre plus active et plus avantageuse la pêche qu'on faisait sur cette côte.

M'étant acquitté de cette première commission à la satisfaction du gouvernement, on me chargea d'une nouvelle au mois de février de l'année suivante 1764. Ce fut d'aller avec le général ingénieur Delaing¹ à Luxembourg, ordonner tout ce qui serait trouvé nécessaire pour réparer ce qu'il y avait d'endommagé aux ouvrages de fortification de cette place, ainsi qu'aux bâtiments destinés à l'usage de la garnison. Comme j'étais le seul au conseil, qui sût dessiner et qui eût fait un cours de mathématique, on me chargea à mon retour à Bruxelles de la surintendance à des travaux à la machine hydraulique de Tenouille, par laquelle se distribuaient les eaux dans les différents quartiers de la ville de Bruxelles. Mais avant de quitter la province de Luxembourg, je fus chargé de faire la visite des forêts domaniales, en compagnie du conseiller des finances Lacaille, et de l'auditeur de la chambre des comptes Leclere.

Ce voyage m'ayant fourni l'occasion d'acquérir plusieurs connaissances locales relatives aux affaires de la province de Luxembourg, dans laquelle la plupart de mes collègues au conseil n'avaient jamais été, cela m'engagea à prier mon oncle de m'assigner au conseil des finances le rapport de toutes les affaires qui concernaient cette province, tant dans la partie des domaines que dans celle des aides et subsides, droits d'entrée et sortie, commerce et autres, ce qui m'ayant été accordé, je devins le rapporteur de toutes ces affaires, et obtins par là l'occasion de me former dans toutes les parties de l'administration.

Mon frère se trouvait alors encore dans son collège à Rome, où il s'était bien appliqué tant à l'étude de philosophie qu'aux différents exercices qu'on y enseignait, de façon qu'il était compté parmi les jeunes gens qui se distinguaient le plus. Mais sa santé n'était pas des meilleures, et vers la fin de l'année il s'était brouillé avec les supérieurs du collège. Ennuyé de la gêne que lui imposaient les règles du collège, il avait formé

¹ Ludwig Graf de Laing (auch La Laing oder Delaing), Ingenieur-Oberst, 1758 General, am 26. December 1767 zu Brüssel gestorben.

un complot avec les plus anciens de ses camarades, parmi lesquels se trouvait le neveu du pape, à l'effet de forcer les religieux, qui en avaient la direction, de changer les règles de l'institut en accordant aux étudiants plus de liberté. Cette enfantise mit tout le collège sens dessus dessous. Pour rétablir l'ordre, on fut obligé de séparer mon frère, comme chef du complot, de ses compagnons; on l'envoya à cet effet à Albano, sous prétexte de lui faire respirer un air plus salubre, et on écrivit en même temps à mon père, en le priant de le retirer du collège. Il avait alors déjà une prébende dans le chapitre de Aichstätt, et dans le courant de l'année il en acquit encore une autre dans le chapitre de Liège. Il avait d'ailleurs vingt années d'âge, et par conséquent on pouvait commencer à lui accorder plus de liberté qu'il n'en avait eu jusqu'alors. Mon père le fit donc venir à Gorice, où il resta six mois, faisant des études particulières, après quoi on l'envoya à Aichstätt pour y faire sa première résidence.

Mes deux sœurs étaient toutes les deux au couvent de S^{te}-Claire à Gorice, l'aînée comme religieuse, la cadette comme pensionnaire. Celle-ci n'était ni jolie ni bien faite, ce qui fit désirer à mes parents qu'elle prit aussi le voile, et c'est ce qui serait probablement arrivé, si je n'avais fait des vives instances à mon père pour qu'il ne se hâtât pas à lui faire prendre un parti dont elle pourrait se repentir plus tard. Et pour déterminer mon père à se prêter à mes raisons, je me suis employé à procurer à ma sœur par la protection de mon oncle une prébende dans quelque chapitre des Pays-Bas, représentant à mon père qu'ayant cet établissement, rien ne l'empêcherait de se faire religieuse un peu plus tard, si elle en avait la vocation.

Vers la fin de cette année le comte Louis Cobenzl, mon grand-oncle, étant mort, mon père hérita de lui les seigneuries de Saint-Daniel et Losa, ce qui ne le rendit pas pour le moment beaucoup plus riche qu'il n'était, le défunt ayant laissé son bien chargé de dettes, et une veuve, à laquelle il fallait payer le douaire. Mais toujours c'était une petite augmentation de bien-être, qui avec le temps et de l'économie pouvait devenir plus sensible.

Moi de mon côté je m'appliquais fort aux affaires publiques, mais un autre objet qui occupait aussi fortement mon esprit, était la morale et la religion.

J'avais reçu depuis mon enfance une éducation très-pieuse qui m'avait rendu religieux jusqu'au scrupule. Craignant que ma manière de vivre ne fût pas assez régulière, assez conforme à la loi, j'entrepris d'étudier cette loi pour exécuter d'autant mieux tous ses préceptes. Je lisais les saintes écritures, les interprètes, les pères de l'église. Mais plus je lisais, moins je me trouvais éclairé; je cherchais des vérités, et ne rencontrais que de l'obscurité. Au lieu de conviction, je ne trouvais que des motifs de douter. Enfin, pour avoir voulu devenir un saint, je tombais dans l'incrédulité la plus parfaite. Cela me mit dans une situation désespérante; j'avais perdu une croyance heureuse sans avoir rien acquis qui pût la remplacer. J'en fus inconsolable. La première chose qui calma mon esprit, fut la lecture de l'essai sur l'homme de Pope. Je devins plus tranquille, mais mes mœurs s'en ressentirent, et la lecture des philosophes modernes les plus en vogue ne les rendit plus austères. J'en étais là, lorsqu'un jeune homme du même âge que moi, arriva à Bruxelles; c'était le comte de Windischgrätz, avec lequel j'avais déjà fait connaissance, lorsque j'étais au collège à Vienne. Beaucoup d'esprit, beaucoup d'instruction, et une conduite morale parfaite étaient des qualités que j'ai reconnues en lui en peu de conversation. Nous liâmes une amitié si intime, que je me découvris à lui sans réserve. Il me plaignit et se proposa de me remettre sur le bon chemin, si je voulais entrer avec lui en matière, ce que j'acceptais avec joie. Son séjour à Bruxelles ayant été fort court, dès qu'il fût de retour à Vienne, je me mis avec lui en correspondance, et en lui écrivant sur l'objet de la religion sous un nom supposé, pour ne pas me discréditer près des personnes qui auraient pu voir mes lettres, nous établîmes entre nous une véritable correspondance de controverse religieuse, dans laquelle nous engageâmes aussi mon ami Herbert, qui dès lors devint aussi le sien. Mais cette correspondance fut d'une courte durée: mes deux amis devenus amoureux l'un et l'autre et s'occupant de projets de mariage, n'avaient plus de temps ni grande disposition pour des méditations métaphysiques et religieuses. Mes lettres restèrent sans réponse sur l'objet en question, et ainsi je fus bientôt réduit à méditer tout seul.

Dès que j'eusse obtenu la permission de fréquenter la chambre des comptes avec une pension de 3000 fl. de Brabant,

je quittais mon vilain logement dans le grenier du houssard, et en louais un autre, un tant soit peu plus décent à peu de distance de l'hôtel de mon oncle, dans une petite maison qu'on appelait château de la folie, parce qu'elle ressemblait plutôt à une serre-chaude qu'à un logement, toute la façade ne formant pour ainsi dire qu'une fenêtre, tant les piliers étaient minces. J'avais cette serre pour salon, et un petit cabinet à côté pour dormir, avec une chambre au rez-de-chaussée pour mon domestique. C'était tout, mais c'était assez pour mon besoin, et surtout pour ma bourse. Mais environ deux années après, lorsque je fusse entré au conseil des finances, mon oncle me procura pour un loyer très-modéré un logement plus commode dans l'hôtel d'Herzelles, où on avait placé les bureaux de la loterie de Gênes que Calzabigi¹ y avait établie depuis. Alors je me suis meublé un peu plus proprement, et j'étais parfaitement bien, tant que je suis resté à Bruxelles.

Comme j'avais obtenu l'emploi de rapporteur au conseil des finances de toutes les affaires relatives à la province de Luxembourg, dès qu'au mois de mars 1764 je fusse de retour de ma commission de la visite des forêts domaniales, je travaillais toute cette année avec la plus grande diligence, et comme le recouvrement des impôts faisait partie de mon département, je fis à la fin de cette année un mémoire pour appeler l'attention du gouvernement sur l'inégalité qui régnait dans la répartition des impôts, et tous les abus de cette répartition absolument arbitraire, dont la noblesse et le clergé s'exemptaient sans aucun droit, faisant supporter toute la charge à la partie la plus pauvre des habitants de la province. Je proposais dans ce mémoire qu'on voulût procéder à un nouveau dénombrement de la province, ce qu'on avait déjà résolu douze années auparavant, sans qu'on en ait jamais entrepris l'exécution. Ma proposition ayant été goûtée, je fus chargé de rédiger à ce sujet un plan d'exécution. J'employais une bonne partie de l'année 1765 à former ce plan, lequel ayant été approuvé, je fus nommé commissaire pour l'exécution de cette opération, et envoyé à cet effet dans la province au mois de mai 1766.

¹ Renier de Calzabigi, Rath an der Rechnungskammer in Brüssel, hatte vor seinem Eintritte in den österreichischen Staatsdienst das Lotto in Frankreich eingeführt und hierauf in den Niederlanden ein Gleiches gethan.

Cette commission m'occupa à Luxembourg jusqu'à la fin de l'année, pendant laquelle je fis différentes courses dans la province, tant relatives au dénombrement qu'aussi au sujet d'une nouvelle route, qu'on voulait construire, et d'autres sujets encore, qui intéressaient le service de l'Etat.

Le premier relevé qui devait servir au nouveau cadastre, étant achevé tant bien que mal, je le portais à Bruxelles, où je fis mon rapport au gouvernement sur tout ce que j'avais besogné, en proposant en même temps la méthode à employer pour corriger tout ce qu'il devait nécessairement y avoir de défectueux. Mes propositions ayant été approuvées tant à Bruxelles qu'à Vienne, il fut décrété qu'il serait établi dans la ville de Luxembourg un comité de plusieurs employés chargés de rectifier tout ce qui serait trouvé de fructif sous ma direction supérieure et d'après les instructions qu'ils recevraient de ma part. Tout étant ainsi disposé, je me rendis nouvellement à Luxembourg au commencement de mai 1767. J'y établis le comité, et après l'avoir instruit pendant quinze jours de la manière dont il devait travailler, je m'en retournais à Bruxelles pour diriger de là la continuation de cette besogne et m'occuper en même temps des autres affaires dont j'étais constitué rapporteur. En attendant j'eus tout lieu d'être content de la manière dont on avait agréé les peines que je m'étais données jusque là, la cour m'ayant fait l'honneur de me nommer conseiller d'Etat d'épée des Pays-Bas, avec cinq mille florins de Brabant d'appointements, et la charge de présider au conseil des finances en absence du trésorier-général.

La satisfaction dont je jouissais sous ce rapport, était envenimée par un cruel chagrin dont j'étais tourmenté. La dame dont j'étais fort amoureux depuis plusieurs années, et qui faisait presque ma seule société à Bruxelles, étant d'une mauvaise santé, dut prendre les bains d'Aix-la-Chapelle l'année 1766 pendant que j'étais à Luxembourg. Ayant appris qu'elle était assez mal pour qu'on eût lieu d'être inquiet à son sujet, je fis une petite course à Aix la Chapelle, uniquement pour la voir. Je n'y restais que deux jours. Je la trouvais assez bien pour n'avoir point d'inquiétude sur sa santé, mais ce qui m'en donna, c'est qu'à toutes les heures de la journée j'y trouvais un militaire qui ne la quitta pas, et qui m'était connu pour un homme qui avait perdu de réputation plus d'une femme. Je

ne cachais pas à ma bonne amie que l'assiduité de cet homme près d'elle m'était un peu suspecte, mais elle sut me tranquilliser parfaitement sur ce sujet.

Revenu à Bruxelles au commencement de 1767, je n'eus rien de plus pressé que d'aller voir ma dame, et j'y trouvais encore l'homme en question; le même soir au spectacle il était à la place qui était ci-devant la mienne dans la loge de madame. Les jours suivants c'était la même chose. Allant chez la dame à différentes heures de la journée, je la trouvais rarement seule; enfin je ne pus me dissimuler que ma place était prise. Ce coup inattendu m'atterra. Je fis des plaintes amères, on les écoutait froidement, sans s'en offenser, en m'assurant tout aussi froidement, que j'avais tort de m'alarmer, et qu'on n'avait pas changé de sentiments envers moi, mais qu'on ne pouvait se dispenser d'être honnête envers un homme qui lui avait tenu fidèle compagnie pendant sa maladie à Aix-la-Chapelle et depuis son retour à Bruxelles. Je la boudais, je cessais de la voir pendant quelques jours. Mais comme elle ne me rappelait pas, j'y retournais de moi-même pour essayer de la faire revenir à moi, mais je la trouvais toujours la même. Je voulus enfin rompre avec elle pour toujours. Impossible! mon cœur ne s'y prêtait pas.

Cette triste aventure n'était pas un mystère pour la ville; tout le monde en parlait; les uns me plaignaient, d'autres s'en amusaient, et plusieurs femmes secondaient mon rival, charmées de mettre dans la société une femme jeune et jolie, qui jusque là n'avait vécu que pour moi seul.

Mon oncle s'en fâcha sérieusement, me gronda avec aigreur et voulait absolument que je rompe cette liaison. Au milieu de tout cela je ne savais que devenir, je souffrais comme un martyr, je ne pouvais ni m'amuser, ni travailler, rien ne dissipait mon chagrin. Enfin jugeant, que l'absence seule pourrait porter un remède salutaire à mon mal, je résolus de partir de Bruxelles au moins pour quelque temps.

Il y avait près de neuf ans que j'avais quitté ma maison paternelle. Mon père m'avait témoigné avant quelque temps, qu'il serait bien aise de me voir si tôt ou tard je pouvais obtenir un congé; je pris donc occasion de cette circonstance pour l'engager à écrire à mon oncle, en lui exposant qu'il ne se portait pas trop bien, et qu'il serait fort charmé de m'avoir

avec lui une couple de mois, pour faire avec moi des arrangements de famille. Je le priais de m'envoyer une lettre conçue en ces termes, et sans date, pour que je puisse en faire usage à l'époque qui me paraîtrait la plus propre pour obtenir un congé. Mon père n'hésita pas à se prêter à mon désir, il écrivit à mon oncle de la manière que je lui avais indiquée, et cette lettre m'arriva dans les premiers jours d'avril.

Mais je ne pus encore me résoudre à en faire usage. Ma résolution de rompre ma liaison moyennant une absence, n'était pas encore bien ferme; avec cela j'étais intéressé à mettre en activité le comité du dénombrement à Luxembourg. Je mis donc de côté la lettre de mon père pour en faire usage plus tard, si je voyais désespéré le cas d'un raccommodement parfait et solide avec la dame de mes pensées.

Au commencement de mai je fis ensuite une course de quinze jours à Luxembourg, pour y établir le comité du dénombrement. Etant de retour, je repris mes anciennes habitudes. On était revenu à moi, et on voyait moins mon rival, mais je m'apercevais bien que c'était par procédé plutôt que par inclination, et que par conséquent je ne devais pas faire un grand fond sur ce retour. Je pris donc la résolution de m'éloigner pour quelque temps, et ne revenir que lorsque je me croirais guéri de ma passion. Je fis alors usage près de mon oncle de la lettre que mon père m'avait envoyée pour lui, en lui demandant un congé de trois mois, pendant lequel le comité établi à Luxembourg pouvait besogner, sans avoir besoin de directions ultérieures jusqu'à mon retour.

Mon oncle y consentit à condition, que je serais sûrement de retour au bout de trois mois, et le prince gouverneur général ne fit aucune difficulté de m'accorder ce congé. Dès que je l'eusse obtenu, je fis part à ma dame du voyage que j'allais faire. Elle en fut frappée, et quelque chose que je pusse lui dire de la cause de mon voyage et de mon prochain retour, elle se persuada, que je n'avais formé ce projet que pour m'éloigner d'elle et pour ne plus revenir.

Elle fit ce qu'elle put pour me retenir, et c'était alors de bonne foi, me promettant de se conduire dorénavant uniquement d'après mes conseils. J'en fus singulièrement ému, mais mon départ était arrêté, je ne pouvais plus reculer.

En trois jours de temps mes paquets étaient faits, il fallut partir. Nous nous quittâmes bons amis, avec l'espoir de nous rejoindre bientôt, sans être pourtant rassurés contre toute crainte qu'il en pourrait arriver autre chose.

Je partis sur cela les derniers jours du mois de juin. Je passais par Luxembourg, pour n'avoir qu'un entretien avec les membres du comité, et continuant de là mon chemin avec toute la célérité possible, j'arrivais à Gorice les premiers jours de juillet, lorsque personne de ma famille ne m'attendait, vu qu'au mois d'avril j'avais écrit à mon père que pour le moment je ne pouvais faire usage de sa lettre, et la résolution pour mon départ fut prise si subitement, et ma course était si rapide, que je me trouvais à Gorice avant qu'une lettre de Bruxelles ne pût y arriver. J'étais extrêmement affligé pendant les premiers jours de mon voyage; puis le plaisir de revoir bientôt mes parents après neuf années d'absence, me calma peu à peu.

Ma joie fut extrême, lorsque je me trouvais au sein de ma famille. Mon père sortait d'une forte maladie dont je n'avais pas encore eu connaissance, et me reçut au mieux dans un moment, où il me désirait fort, sans s'attendre à me voir arriver. La surprise fut encore plus grande pour ma mère et ma tante, qui ne savaient rien de la démarche que mon père avait faite trois mois avant près de mon oncle. Mon frère s'y trouvait par hasard de retour de Salzbourg, ce qui était pour nous deux une surprise réciproque. Enfin je fis pour ainsi dire connaissance avec ma sœur aînée, que je n'avais pas encore vue comme religieuse, et avec la cadette, que je n'avais vue qu'au berceau. Nous ne restâmes tous que peu de jours à Gorice, pour voir les personnes de notre parenté et les anciens amis de ma maison. Après quoi nous nous rendîmes tous à la terre de Losa, que mon père avait héritée de son oncle, et où j'avais été plusieurs fois dans mon enfance. Je m'y reconnaissais à peine, mon père y ayant fait plusieurs changements, pour en rendre l'habitation plus agréable et plus commode, ce dont mon grand-oncle, conservant les habitudes de ses ancêtres, s'était fort peu soucié. Il n'avait qu'une chambre pour lui et sa femme. La chambre de compagnie, fort petite, était en même temps chambre à diner, et il n'y avait point d'autre passage qu'en traversant cette chambre, pour aller à la cuisine. Deux grandes

halles n'avaient point de plancher, avec des grandes fenêtres, auxquelles depuis cinquante ans aucune vitre cassée n'avait été remplacée. Une chapelle et une demi-douzaine de chambres à coucher pour des étrangers formaient le reste de la maison, avec quelques galetas pour les domestiques. Mon père avait mis tout cela en bon état; la cuisine eut une autre entrée, les deux grandes halles acquirent des planchers et devinrent un bon salon de compagnie et une salle à manger, et tout le reste du bâtiment fut amélioré en proportion.

Après avoir été quelques jours dans ce château, je voulus profiter de l'occasion et du voisinage pour voir nos ports de l'Adriatique. Je fis donc en compagnie de mon frère une course à Trieste, Fiume, Buccari et Carlopago. De retour au château de Losa, je commençais à méditer sur le parti que je devais prendre ultérieurement. Ma situation à Bruxelles était pour le moment bonne et très-avantageuse pour un jeune homme de vingt-six ans. J'étais conseiller d'Etat, et en effet vice-président du conseil des finances sans en avoir le titre; le ministre était mon oncle, j'avais un joli logement, un traitement de cinq mille florins, et un intérêt de cœur. Au milieu de tout cela, je n'étais pas satisfait. Je me voyais à Bruxelles le seul jeune homme de famille employé dans le civil, ce que les autres regardaient comme au-dessous d'eux, la noblesse ne s'employant qu'à la guerre. Je pouvais me flatter d'obtenir un jour la place de surintendant général des finances, mais il fallait pour cela la mort ou la retraite du trésorier général baron de Cazier, encore ne devait-elle pas arriver trop tôt pour qu'on ne me trouvât pas trop jeune pour le remplacer. Mon seul appui était mon oncle; si lui me manquait, tout était dit pour moi, n'étant point connu personnellement à Vienne et n'ayant nul protecteur aux Pays-Bas. Rester toute la vie rapporteur au conseil des finances à Bruxelles, ne satisfaisait pas mon ambition; j'aimais beaucoup mieux vivre dans ma famille et m'occuper de mes affaires domestiques. Mon intérêt de cœur était bon, mais j'avais déjà l'expérience qu'il pouvait fuir.

Toutes ces considérations, jointes à la circonstance, qu'en retournant à Bruxelles au mois de septembre, j'étais convenu avec mon oncle que je passerais par Vienne pour me faire connaître personnellement par nos souverains et par le prince Kaunitz, chancelier des Pays-Bas et ministre des affaires

étrangères, tout cela ensemble me fit naître l'idée de profiter de mon séjour à Vienne, en travaillant à obtenir la survivance à la place de chef du conseil des finances à Bruxelles avec le titre de surintendant général telle que l'avait eue le marquis d'Herzelles, avant que M^r de Cazier ne fût trésorier général, ou bien, si je ne pouvais y réussir, d'être placé dans quelque département à Vienne, où je me flattais de pouvoir plus facilement faire mon chemin qu'en retournant à Bruxelles, où je courais risque d'être oublié, si j'avais le malheur de perdre mon oncle, ou si son crédit venait à diminuer.

Cependant le terme de mon congé approchait; nous étions au commencement de septembre, et j'avais promis d'être de retour à Bruxelles à la fin du mois. Je pris donc congé de mes parents pour me rendre à Vienne, mais avant de partir j'écrivis à mon oncle pour lui représenter que, si je ne restais que peu de jours à Vienne, je ne pourrais pas m'y faire connaître par les personnages dont ma fortune ultérieure dépendait, et qu'ainsi il voulût me procurer une petite prolongation de permission d'absence, d'autant plus qu'une archiduchesse¹ devant épouser le jeune roi de Naples, je serais charmé d'assister aux fêtes qui devaient à ce sujet se célébrer à Vienne. En même temps je lui disais mon projet de demander l'assurance pour la place de surintendant général, le priant de me seconder de tout son crédit.

Sur cela je quittais ma famille et me rendis en droiture à Vienne en compagnie de mon frère. Mon ami Herbert m'y avait arrêté un logement pour un mois, et je n'y fus pas plus tôt arrivé, que je reçus de mon oncle un nombre de lettres de recommandation pour quelques personnes du ministère et pour plusieurs de ses bons amis. Il me dit en même temps que mon retour n'étant pas très-pressant, il dépendrait de M^r le prince de Kaunitz de me faire partir quand bon lui semblerait. Mais il n'approuva pas mon projet relativement à la place de surintendant général. Il me dit, que je pourrais bien obtenir cette place avec le temps, qu'il entraînait dans ses vues de me la procurer un jour, mais que ce n'était pas une affaire à entamer dans ce moment, que je devais avoir patience et continuer à me faire des mérites pour réussir plus tard à

¹ Josepha.

obtenir cette faveur. Mon oncle avait parfaitement raison, je demandais trop pour le peu d'années de service que j'avais à faire valoir. Mais ces raisons ne me persuadèrent point: j'avais la tête chaude de la présomption, et une envie décidée de vivre chez moi sur mon fumier, si je ne voyais jour à m'assurer bientôt d'une place distinguée dans le ministère, plutôt que de retourner à Bruxelles à mon poste au conseil des finances, sans avoir la promesse pour la place de surintendant. Je m'expliquais sur tout cela envers mon oncle d'un ton si positif, qu'il en fut choqué, voyant surtout que je ne comptais pour rien le plaisir de me trouver près de lui. Il ne me cacha pas son ressentiment et me déclara que, voulant tout faire à ma fantaisie, sans le consulter, et sans vouloir suivre ses conseils, je n'avais qu'à faire ce que bon me semblait, et travailler moi-même à ma fortune, sans qu'il prit la peine de s'en mêler.

Pendant que ces lettres entre mon oncle et moi allaient et venaient, j'avais déjà fait quelques connaissances dans le ministère, et témoigné même à Marie-Thérèse que je désirerais fort ne plus retourner à Bruxelles, et d'être plutôt placé dans un département à Vienne. On ne me rebuta point, mais on me dit que pour le moment il n'y avait point de place à me donner, et qu'avant toute chose je devais terminer la commission que j'avais, relative au dénombrement de la province de Luxembourg, que je devais par conséquent retourner aux Pays-Bas après que les fêtes du mariage, auxquelles on voulut bien me permettre d'assister, seraient terminées. Cependant les fêtes furent tout d'un coup tournées en un deuil profond. Le jour même du mariage, après la bénédiction nuptiale l'archiduchesse épouse se sentit incommodée.¹ Dès le lendemain on déclara qu'elle aurait la petite vérole, qui fut d'une si mauvaise espèce, qu'en peu de jours la princesse descendit au tombeau. Elle n'était pas plus tôt enterrée, qu'on proposa de la remplacer par sa sœur puinée, l'archiduchesse Charlotte. La proposition fut acceptée à Naples sans difficulté, et bientôt après les fêtes

¹ Cobenzl's Bericht hierüber ist nicht ganz genau. Allerdings hatten die feierliche Werbung um die Hand der Erzherzogin Josepha und ihre Verzichtleistung auf die Nachfolge in Oesterreich schon stattgefunden, ihre Trauung durch Procuratour war aber noch nicht vollzogen worden, als sie erkrankte.

se renouvelèrent.¹ Dans ces entrefaites j'étais désolé d'avoir indisposé mon oncle, et de voir qu'il m'accusait d'ingratitude envers lui. Je fis de mon mieux pour réparer mes torts; je l'assurais que je renonçais à mes projets, et que d'abord, les fêtes terminées, je quitterais Vienne pour retourner près de lui à Bruxelles. Ma paix avec lui ne se fit que peu à peu, il m'écrivit du ton le plus amical, et je continuais à lui rendre compte diligemment de tout ce qui se passait à Vienne. Tout cela dura jusqu'à la mi-novembre; je fis alors mes dispositions pour partir, et tout étant prêt pour mon départ, je fus à l'audience de l'Impératrice pour prendre congé et ses ordres pour les Pays-Bas. Cette princesse me dit, que je n'avais qu'à attendre encore quelques jours, au bout desquels elle me ferait donner ses ordres par le canal du prince Kaunitz. Le surlendemain je me rendis près de ce ministre, qui me dit uniquement que je n'avais qu'à différer mon départ en attendant les ordres ultérieurs de S. M. Ayant passé ensuite près M^r de Lederer, référendaire des Pays-Bas, celui-ci me dit simplement, que la cour s'étant rendue à Presbourg pour quelques jours, je ne recevrais probablement qu'après son retour à Vienne des ordres ultérieurs. J'écrivis tout cela à mon oncle poste courante. Trois jours après M^r de Lederer me dit avoir appris, qu'avant de me faire partir de Vienne, on voulait me consulter sur quelques objets relatifs aux douanes, qu'on savait être sur un bon pied aux Pays-Bas, et auxquels on voulait faire des réformes dans les provinces autrichiennes; qu'on voulait me charger d'un travail à ce sujet, lequel terminé, je pourrais retourner à ma place aux Pays-Bas; que c'était un secret que je ne devais encore confier à personne, mais qu'il prévoyait, que ce serait un travail de longue haleine, et que je pouvais faire compte de rester à Vienne une couple d'années. Que ce ne serait cependant qu'une occupation passagère, sans rien changer à ma situation aux Pays-Bas; qu'enfin le prince Kaunitz informerait de tout cela directement mon oncle et le prince gouverneur général.

¹ Gar so rasch folgten jedoch diese Ereignisse nicht aufeinander, als man nach der vorliegenden Schilderung glauben könnte. Am 4. October 1767 erkrankte die Erzherzogin Josepha und am 15. starb sie. Am 7. April 1768 aber fand in der Augustinerkirche zu Wien gleichfalls durch Procuration die Trauung der Erzherzogin Caroline mit Ferdinand IV. von Neapel statt.

Ma surprise fut extrême, je ne m'étais attendu à rien de pareil. J'informais sur le champ mon oncle de tout ce qu'on m'avait dit, en me recommandant à la continuation de ses bontés pendant le temps qu'on me retiendrait à Vienne. Quelques jours après M^r le président de la chambre des comptes, comte de Zinzendorf¹ me dit que l'intention de Sa Majesté était, que je prisse connaissance des affaires des finances et du commerce des provinces allemandes, en fréquentant différents départements, sans être attaché particulièrement à aucun, et que par conséquent il me communiquerait successivement tout ce qui dans son département pouvait servir à mon instruction. M^r le comte de Hatzfeldt,² ministre des finances, me fit peu après appeler près de lui pour me dire, qu'il avait reçu l'ordre de l'Impératrice de me faire fréquenter ses trois départements. Il ajouta que S. M. désirait, que j'assistasse aussi au conseil de commerce, auquel présidait M^r le comte de Chotek,³ chancelier de Bohême et d'Autriche, mais qu'il croyait que c'était trop à la fois, et que je ne pourrais y suffire. Je lui répondis que je ferais mon possible pour exécuter en plein les ordres de S. M., et que, comme je n'aurais pour le moment qu'à écouter et à lire des papiers, sans avoir des rapports à faire, les séances des quatre départements se tenant en différents jours de la semaine, je n'aurais pas de peine à les fréquenter toutes jusqu'à nouvel ordre. Je commençais donc tout de suite à assister aux séances de tous ces départements. Après que j'eusse fréquenté une couple de mois, et qu'on crût que je pouvais avoir assez bien appris à connaître l'état actuel des douanes dans les provinces autrichiennes, on me chargea d'exposer mes idées sur les réformes que je croyais pouvoir y être faites, en suivant les principes adoptés dans l'administration des douanes aux Pays-Bas. Je me mis donc à écrire différents mémoires sur cet objet, qui furent pris en examen par le ministère.

En attendant, j'étendais peu à peu le cercle de mes connaissances à Vienne. A la cour on avait des bontés pour moi,

¹ Graf Ludwig Friedrich Julius Zinzendorf, 1721 geboren. Er starb am 4. October 1780. Seine Selbstbiographie und die seines Bruders Karl wurden von dem Grafen Petteuëgg (Wien, 1879) veröffentlicht.

² Graf Friedrich Karl Hatzfeldt. Am 14. September 1718 geboren, starb er am 5. September 1793.

³ Graf Rudolph Chotek, 1707 geboren, 1771 gestorben.

on m'admettait aux petites parties de plaisir de la famille royale, et comme je ne dansais pas mal, on me prenait dans les parties de masquerades et dans les ballets figurés que le maître de danse Noverre¹ nous apprenait à l'occasion des fêtes qui se donnèrent en 1768 pour le mariage de l'archiduchesse Caroline, fiancée au roi de Naples. On me fit aussi jouer la comédie en société, ce qui me fit contracter des liaisons particulières avec plusieurs des premières maisons. Mais la plus intime de mes liaisons fut celle avec le comte de Windischgrätz, avec lequel j'avais été en correspondance depuis notre entrevue à Bruxelles. Il était de mon âge, marié à une femme charmante, qui était intimement liée d'amitié avec une autre femme des plus aimables, fille du maréchal Daun et mariée au comte Leopold Pálffy, dont la tante, comtesse de Losy, dame fort âgée, mais très-aimable et d'un caractère charmant, était également liée avec les Windischgrätz. Nous formions donc une société de cinq personnes, trois femmes et deux hommes, qui se voyaient presque tous les jours. On passait régulièrement la soirée chez l'une ou l'autre de ces trois dames, et lorsque par convenance il fallait de temps en temps aller dans quelque assemblée nombreuse, nous nous donnions le mot pour nous y trouver ensemble. Dans nos soirées familières on prenait du thé, on causait, et l'un de nous faisait une lecture de toute sorte d'ouvrages intéressants. Ces dames étant curieuses et avides d'instruction, elles désirèrent entre autres d'avoir quelques notions en physique, ce qui me porta à leur en donner un cours régulier pendant tout un hiver. J'avais fait faire une petite pompe pneumatique, une machine électrique et quelques autres instruments pour les amuser avec toute sorte d'expériences. Non-seulement en hiver nous étions ensemble en ville, mais aussi en été, lorsque tout le monde va habiter les jardins, nous nous établimes dans le même faubourg ou dans le même village hors des barrières, pour faire ensemble nos promenades ou nous rassembler dans la soirée. Quand la cour faisait des séjours à Laxembourg avec de la compagnie pour quelques semaines, on nous y demandait toujours ensemble. Deux années

¹ Der bekannte Balletmeister Johann Georg Noverre. 1727 in Paris geboren, hielt er sich längere Zeit in Wien auf. Von der Königin Marie Antoinette zu bleibender Rückkehr nach Frankreich veranlasst, starb er daselbst 1810.

nous restâmes seuls à nous cinq, la troisième année une sixième personne vint s'y joindre, en nous honorant souvent de sa présence. Ce fut l'Empereur Joseph, qui se mettant, quand il le voulait, à la portée de tout le monde, sans gêner personne, avait le talent d'être un des hommes les plus aimables dans la société. Dix années entières dura notre société et notre liaison intime; ce furent les dix années les plus agréables de ma vie. Au bout de ce temps les deux jeunes femmes moururent à six mois de distance l'une de l'autre. M^r de Windischgrätz se remaria bientôt après et quitta Vienne,¹ et à l'heure où j'écris ceci, je me trouve depuis un nombre d'années le seul de la société qui soit encore en vie.

Mais revenons à l'année 1768, année de la naissance de François II, aujourd'hui I^{er} régnant. Je ne puis oublier cette époque, ayant été témoin d'une scène touchante à cette occasion. C'était le dernier jour du carnaval, que m'étant trouvé à la comédie au théâtre de la cour, un cri dans la loge de la cour fit tourner à tout le monde la vue vers cette loge. C'étaient les archiduchesses qui avaient jeté ce cri, voyant entrer dans la loge Marie-Thérèse, qui n'avait jamais paru au spectacle depuis la mort de François I^{er}. L'Impératrice embrassa ses enfants; tout le public, sans connaître le motif de cette apparition, éclata en applaudissements, lorsque Marie-Thérèse s'avancant au bord de la loge, se mit aussi à frapper des mains de toute force, et cria ensuite vers le parterre: 'Léopold a un fils.' — C'est ainsi qu'on apprit que la grande duchesse de Toscane à Florence était accouchée heureusement d'un prince. Les applaudissements recommencèrent à tout rompre; l'Impératrice resta jusqu'à la fin du spectacle et fut accompagnée à son départ par des nouveaux applaudissements.

Toute l'année 1768 se passa, sans qu'on prit aucune résolution définitive sur le travail qu'on me faisait faire pour un nouveau système d'administration des douanes. Deux parties s'étaient formées dans le ministère relativement à l'administration des finances. Le comte de Hatzfeldt, président de la chambre des finances et de la députation ministérielle de la banque,

¹ Er vermählte sich am 30. August 1781 mit Franziska Leopoldine, Tochter des am 17. August 1778 verstorbenen Feldmarschalls Herzog Karl von Arenberg, und lebte von nun an grösstentheils auf der von der Gräfin Losy ererbten Herrschaft Tachau in Böhmen.

avait un antagoniste dans la personne du comte Charles Zinzendorf,¹ qui par la protection du prince Kaunitz était devenu président de la chambre des comptes et du contrôle général, département qui, n'existant pas auparavant, avait été formé en sa faveur. Ce ministre, qui avait autant d'esprit que le comte de Hatzfeldt, avait plus de connaissance des auteurs qui avaient écrit en France en matière de finance. Pour parvenir au ministère, il avait imaginé d'introduire dans la comptabilité du trésor public la forme des comptes *en partie double*, comme par tout gros négociant, mais dont M^r les conseillers du département des finances à Vienne, généralement ignorants, n'avaient point de connaissance. En faisant des tableaux dans différentes formes, dont il savait exalter l'utilité, et avec du manège il sut gagner toute la confiance du référendaire d'Etat, Baron de Binder,² qui avait toute celle du prince Kaunitz, qui jouissait du plus grand crédit près de Marie-Thérèse. Malgré tout le mérite réel qu'avait le comte de Hatzfeldt, on n'était pas généralement content de la manière dont les finances de la monarchie étaient administrées. Le comte Zinzendorf travaillant à lui couper l'herbe sous le pied, était secondé par le baron Binder. Tout ce que j'avais proposé pour un nouveau système de douane, n'était pas goûté par le comte de Hatzfeldt, ce qui n'a pas peu contribué à me procurer la protection de ses adversaires. On tint nombre de conférences dans le conseil d'Etat, où on lisait mes mémoires, auxquels M^r de Hatzfeldt ne cessait de faire des objections que je combattais le mieux que je pouvais. Le pour et le contre fut longtemps discuté, quelques-uns du conseil d'Etat étant de l'opinion du comte de Hatzfeldt, tandis que d'autres étaient de la mienne. Enfin la cause fut décidée en faveur de mes propositions, et pour en faciliter l'exécution, on changea toute la forme qui subsistait dans le ministère des finances. Au lieu que toutes les affaires se traitaient dans un conseil de la chambre et un conseil de la banque, on partagea le département en plusieurs

¹ Cobenzl verfällt hier in einen Irrthum, denn nicht der Comthur des deutschen Ordens Graf Karl Zinzendorf, dessen Tagebuch schon in der Einleitung mehrfach erwähnt wurde, sondern dessen schon früher genannter älterer Bruder Ludwig war damals Präsident der Hofrechnungskammer.

² Friedrich Freiherr von Binder, 1708 zu Wetzlar geboren, des Fürsten Kaunitz vertrauter Freund und Mitarbeiter, starb 1782.

comités, dont chacun était dirigé par un des conseillers les plus anciens. Chaque comité évacuait les affaires courantes, et deux fois par semaine on s'assemblait près du comte Hatzfeldt pour traiter les affaires majeures et nommément celles qui avaient des relations avec plusieurs comités. Un de ces comités fut établi pour les affaires des douanes et des salines royales, et je fus nommé pour en être le directeur.

Cette disposition déplût souverainement à M^r le comte de Hatzfeldt, et comme elle fut prise à l'occasion de mes propositions, je ne devais pas m'attendre à avoir le comte de Hatzfeldt pour ami dans le ministère. Cependant il en arriva tout autrement. La résolution pour ces changements ne fut pas plus tôt prise, que M^r le comte de Hatzfeldt, dont j'étais toujours resté subalterne, quoique chef de mon comité, me dit qu'il ne pouvait se convaincre que la disposition qu'on venait de faire, fût bonne pour le service de l'Etat, non plus que tout ce que j'avais proposé pour la réforme des douanes; qu'à son avis il aurait beaucoup mieux valu laisser les choses sur le pied où elles étaient; qu'il avait fait son possible pour dissuader l'Impératrice de toutes ces nouveautés, mais que S. M. en ayant disposé autrement, il s'y soumettait. En exposant toujours son opinion d'après sa conviction, il n'abuserait pourtant pas de son pouvoir pour me faire échouer. Et je lui dois la justice qu'il a fidèlement tenu parole, en me comblant de la politesse la plus amicale tout le temps que j'ai été sous ses ordres, et après encore jusqu'à sa mort.

Ce partage du département des finances fut fait dans les derniers jours du mois de décembre. Quelques semaines auparavant Marie-Thérèse m'avait donné un témoignage de sa clémence, en m'assignant une gratification de 6000 fl., mais en me faisant dire en même temps par M^r de Lederer, que fort contente de mon travail, elle l'était fort peu de ma conduite, ayant été informée que j'étais chargé de dettes et très-dérangé dans mon intérieur.

Je reçus cette nouvelle au moment que je dus partir pour Austerlitz, où le prince Kaunitz se rendait avec une compagnie assez nombreuse, pour s'amuser une quinzaine de jours. Ne pouvant plus me rendre près de la souveraine avant mon départ pour me justifier et la remercier en même temps de la grâce qu'elle m'avait faite, j'écrivis une lettre à

M^{lle} Guttenberg,¹ femme de chambre de l'Impératrice, qui jouissait de toute sa confiance, pour la prier d'assurer S. M. que ce qu'on lui avait dit à mon sujet, était absolument faux. Et en effet, je ne devais un sol à personne; c'était une complète calomnie, avec laquelle on avait cherché à me noircir dans l'esprit de la souveraine.

Ma demande fut vaine. M^{lle} Guttenberg, qui protégeait quelques conseillers du département qui n'étaient pas de mes amis, ne voulut pas faire usage de ma lettre près de l'Impératrice, si bien que ce ne fût qu'après mon retour d'Austerlitz, que j'ai pu désabuser S. M. sur le rapport qu'on lui avait fait à mon désavantage.

Outre plusieurs personnes jalouses de mes petits succès, un homme qui me rendait mauvais service près de la souveraine, était son secrétaire de cabinet, M^r de Neny,² qui pouvait beaucoup sur l'esprit de l'Impératrice, son office le mettant à même de la voir tous les jours familièrement. Il était comme la Guttenberg protecteur et ami de plusieurs de mes antagonistes dans la classe des commis, et il avait une dent contre mon oncle, qui ne laissait pas jouer à son frère, chef président du conseil privé à Bruxelles,³ le rôle qu'il aurait voulu aux dépens de l'autorité du ministre. Neny obtint pourtant de l'Impératrice pour son frère la dignité de conseiller d'Etat intime actuel contre l'usage invétéré au gouvernement des Pays-Bas, où le ministre était le seul personnage qui eût le titre d'Excellence. Neny aussi haïssait le prince Kaunitz et tous ceux, qui tenaient à ce ministre. Tout cela ensemble empêchait Neny de m'être favorable, quoique je n'eusse rien fait qui pût lui déplaire, et que je ne manquais pas de lui faire de temps à autre ma cour.

Avec l'année 1769 j'entrais donc en exercice comme président du comité des douanes, ayant sous ma direction celles de toute la monarchie, tant des provinces allemandes que des

¹ Die bekannte Kammerdienerin Josepha von Guttenberg, eine Vertrauensperson der Kaiserin.

² Cornelius Freiherr von Neny, damals erster geheimer Cabinetssecretär der Kaiserin. Er starb 1773.

³ Graf Patrik Neny, damals eine der einflussreichsten Personen in den Niederlanden und Verfasser der *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens*. Er starb in dem Jahre, in welchem dieses Werk erschien, 1784.

hongroises, ainsi que les salines. Ce comité était composé de huit conseillers rapporteurs, qui s'assemblaient chez moi trois fois par semaine, et deux fois par semaine je me rendais avec quelques-uns d'entre eux chez le comte de Hatzfeldt, où on rapportait toutes les affaires majeures de la finance. Toute cette année se passa ainsi, les affaires se traitant d'après l'ancien système, pendant que je continuais en mon particulier à travailler à mon projet de réforme. Ce projet terminé on l'examina encore au conseil d'Etat à mon intervention et à celle du comte de Hatzfeldt, qui persistait constamment à combattre tout ce que je proposais. Enfin après nombre de séances, vers la fin de l'année on se décida en faveur de mon projet, et on m'ordonna de procéder à son exécution. Il s'agissait pour cela de supprimer tous les bureaux de l'intérieur, qui séparaient une province de l'autre, en les plaçant toutes à l'extrême frontière de la monarchie, laissant cependant subsister un cordon des douanes entre la Hongrie et les provinces allemandes. Il fallut établir des bureaux principaux dans les principales villes, un double cordon de gardes à la frontière, pour empêcher la fraude, enfin il fallut rédiger un tarif tout nouveau réglé d'après l'intérêt du commerce et de l'industrie nationale, au lieu de l'ancien, qui n'avait d'autre but que celui de faire entrer quelques sommes dans le trésor royal. Pour l'exécution de tout cela je me préparais à faire une tournée dans toutes les provinces pour acquérir des connaissances locales qui m'étaient nécessaires, ainsi que pour connaître personnellement les sujets que je pourrais employer de préférence, et pour les instruire dans la nouvelle forme de régie.

C'était au commencement de l'année 1770 que je faisais des apprêts pour ce voyage, lorsque le 2 de février un courrier arrivé de Bruxelles nous apporta la nouvelle de la mort de mon oncle, qui après une maladie de peu de jours mourut d'une fluxion de poitrine dans la 58^e année de son âge. Il fut extrêmement regretté aux Pays-Bas et à Vienne, et il le méritait bien, la cour n'ayant pas eu beaucoup de ministres aussi habiles, aussi actifs et aussi intègres qu'il était. Il avait laissé en mourant ses affaires domestiques dans le plus grand délabrement, avec cela une veuve et trois enfants en bas âge. Mon père dut par état se charger de la tutelle et des affaires de la maison mortuaire, en quoi je l'assistais de mon mieux.

Les dettes que mon oncle avait laissées, passaient de beaucoup la valeur de toute la faculté disponible. On fut obligé d'en venir à une cession des biens, et il aurait fallu vendre les terres allodiales. Cependant des accommodements avec les créanciers me mirent en état de les conserver aussi bien que le majorat, mais la négociation dura deux années entières. Le plus pressant était de pourvoir au sort de la veuve et des enfants mineurs. La veuve avait un capital de 100.000 fl. assuré sur les terres, et obtint une pension de la cour. La fille cadette obtint une prébende dans le chapitre de Mons.¹ Le fils cadet se trouvant déjà à Vienne au collège, obtint une place de fondation avec l'office de page à la cour.² Il ne restait plus que l'aîné à pourvoir. Il se trouvait aux études à Strasbourg, âgé de seize ans. Ce séjour était trop coûteux pour qu'on pût l'y laisser plus longtemps; ainsi il fut décidé qu'il viendrait à Vienne, et que je le prendrais chez moi pour lui faire achever ses études dans ma maison.

A cette époque il se présenta pour moi une occasion de mariage. J'étais fort lié dans la maison du baron de Collenbach, chef commis au département des affaires étrangères,³ qui se trouvait en liaison avec le comte de Palm, ministre d'Autriche à la diète de Ratisbonne,⁴ homme de basse naissance, mais puissamment riche, n'ayant qu'un fils qui ne promettait rien, et qu'il n'aimait par conséquent pas, et une fille qu'il aimait tendrement.⁵ Les Collenbach me persuadèrent que cette fille pourrait faire un établissement convenable pour moi. On ne doutait pas que le père serait disposé à me la donner, et

¹ Caroline, schon S. 56 erwähnt.

² Graf Franz Karl Cobenzl war am 4. October 1758 zu Brüssel geboren. Er wurde schon in seinem zwanzigsten Lebensjahre, 1778, zum Domherrn in Olmütz ernannt und als solcher dort installiert. Auch in Brünn und Tournay war er Domherr; er starb einer mir von dem Metropolitencapitel zu Olmütz ertheilten Auskunft zufolge in dieser Stadt am 10. November 1805.

³ Heinrich Gabriel Freiherr von Collenbach, Hofrath und geheimer Staatsoffizial in der Hof- und Staatskanzlei der auswärtigen, niederländischen und italienischen Geschäfte.

⁴ Karl Joseph Reichsgraf von Palm, 1698 geboren, damals kaiserlicher Concommissär auf der Reichsversammlung zu Regensburg. Sein Sohn Karl Joseph, 1750 geboren, wurde 1783 in den Reichsfürstenstand erhoben.

⁵ Maria Josepha, am 21. August 1754 geboren.

qu'en faveur de ce mariage il la doterait de manière à compenser du côté de la fortune ce qui manquait du côté de la naissance. Je consentis sur cela que les Collenbach entrent avec lui en négociation. Palm goûta le projet, promit qu'il donnerait à sa fille un million d'abord, et qu'elle aurait encore davantage à sa mort, se proposant de laisser à son fils la moindre partie de son bien, prévoyant qu'il n'en ferait qu'un mauvais usage. Il fut convenu en conséquence que le père viendrait avec la fille à une terre qu'il avait près de Neustadt,¹ où je me rendrais pour faire notre première connaissance. Le jour était pris pour cela, lorsqu'une estafette arrivée de Ratisbonne apporta la nouvelle, que le comte Palm était mort d'un coup d'apoplexie, sans avoir fait aucune disposition. Cet accident dérangerait tous nos projets. Cependant les Collenbach m'exhortèrent à ne pas laisser tomber la chose, puisqu'elle avait été entamée, disant qu'on pourrait encore négocier avec le curateur, que quelque chose qui arrivât, la fille aurait toujours une fortune considérable, même en partageant avec le frère. Je pris donc la résolution de me rendre à Ratisbonne pour voir ce qu'il y aurait à faire, mais comme il me fallut pour cela une permission de la cour, je mis l'Impératrice dans la confiance, sachant qu'elle se faisait un plaisir de favoriser les mariages, en la priant de me permettre de l'informer par la voix de M^{me} Guttenberg de tout ce qui se passerait. Ne voulant pas qu'on sût dans le public le sujet de mon voyage, je pris pour prétexte d'aller à Ratisbonne chercher le fils de mon oncle défunt, que le colonel Rindsmaul,² notre parent, venant des Pays-Bas, s'était chargé de prendre en passant à Strasbourg pour me l'amener.

Arrivé à Ratisbonne, j'y fus trois jours sans avoir rencontré M^{me} de Palm. Enfin le quatrième jour me trouvant à l'assemblée chez un des ministres de la diète, Mademoiselle parut, et j'eus la fâcheuse surprise de voir que ma belle était d'une laideur

¹ Brunn am Steinfelde, westlich von Neustadt am Rande der dort beginnenden Ebene gelegen. Es befand sich seit 1711 im Besitze des Hofkammerrathes Johann David von Palm und blieb noch während des grössten Theiles des vergangenen Jahrhunderts im Besitze dieser Familie.

² Christian Graf Rindsmaul, seit 1764 Oberst und Commandant des Cürassier-regimentes Stampach, 1801 als Zezschwitz-Cürassiere Nr. 5 aufgelöst, avancirte 1773 zum Generalmajor und starb am 7. November 1799 zu Pressburg.

hideuse, ce qui ralentit de beaucoup mon désir de faire sa connaissance. Cependant ayant déjà tant fait que d'aller à Ratisbonne, je ne voulus pas abandonner d'abord l'entreprise, pensant qu'il ne coûtait rien de faire connaissance. La chose cependant n'était pas si facile. La demoiselle était dans la maison de la baronne Oexel,¹ sa parente, qui n'aimait pas recevoir de jeunes gens chez elle. Je sus cependant si bien faire, que non-seulement au bout de quelques jours je fus reçu dans la maison, mais la dame, ayant pénétré mes vues, s'y montra même favorable. La fille ne manquait pas d'esprit, elle avait de l'instruction et avait eu une assez bonne éducation; tout cela joint à une fortune considérable, m'apprivoisait un peu avec tout ce que sa figure avait de désagréable, mais sa fortune était devenue tout-à-fait dépendante de la volonté de son frère. Pendant que je me rendis à Ratisbonne, il s'était rendu à Vienne, après s'être saisi d'une bonne somme d'argent comptant qu'il avait trouvé dans les caisses de son père. Avec cet argent il sut si bien faire, que, quoiqu'il n'eut que vingt-un ans, il obtint dispense et fut mis en pleine possession de toute la succession de son père, avec la liberté d'en disposer à son gré. Seulement un capital de 500.000 fl. fut destiné à la dotation de sa sœur. Cet événement diminuait considérablement la valeur de M^{lle} de Palm et rendait sa laideur d'autant plus sensible; cependant je m'étais déjà tant avancé vis-à-vis d'elle, aussi bien que vis-à-vis de l'Impératrice par mes lettres à M^{lle} de Guttenberg, que j'avais de la peine à reculer, et je me disposais à avaler la pillule. Mais le frère, qui avait eu vent de ce que son père voulait faire en ma faveur, me prit pour cela en guignon sans me connaître. Il manda tout de suite sa sœur à Vienne et la plaça en pension chez une comtesse Michna, vieille veuve,² avec laquelle il convint, que tout accès près de sa sœur me serait défendu. Aussi dès que je fusse de retour de Ratisbonne, m'étant présenté à sa porte, on me fit dire sans

¹ Offenbar die Gemalin des Freiherrn Ignaz Anton von Oexle, der seit 1768 zum Stift Berchtesgadischen, 1769 zum Augsburgischen, 1770 zum Fürstenbergischen und 1771 zum Passauischen Votum legitimirt war.

² Wahrscheinlich Maria Anna, Tochter des Freiherrn Adam Joseph von Augedz und der Gräfin Anna Apollonia von Waldstein. Im Jahre 1722 mit dem Grafen Martin Anton von Michna vermählt, wurde sie schon im Jahre 1729 Witwe.

déguisement qu'on ne me recevait pas. On engagea même la demoiselle à mettre sur papier, que tout ce qu'elle avait dit à Ratisbonne, et ce qu'elle avait écrit à M^{me} de Guttenberg pour témoigner le désir qu'elle avait de s'unir avec moi, n'avait été qu'à la persuasion de M^{me} Oexel. Enfin en moins de quatre jours j'eus mon congé en forme, dont je n'eus pas de peine à me consoler, ayant moi-même fort peu d'envie de la demoiselle. Dans la quinzaine encore on arrangea un autre mariage pour elle avec le comte de Bánffy,¹ neveu de la dame, chez laquelle la demoiselle était mise en pension, et qui fut employé dans la Transylvanie. Je ne la revis que longues années après, mère de plusieurs enfants, plus laide que jamais, et rien moins qu'aimable, mais bonne femme. Je ne sais si cette qualité aurait suffi pour me faire passer sur tout le reste: au moins je n'ai jamais regretté d'avoir manqué ce mariage. Le jeune Palm, héritier de trois millions de biens, fit dans le terme d'un petit nombre d'années tant de folies, que tout son bien fut dissipé, à une petite portion près, qui fut mise en séquestre pour assurer une subsistance à deux fils, qu'il avait d'une femme, qu'il avait pour ainsi dire achetée de son premier mari, en engageant celui-ci par une somme d'argent à consentir au divorce.²

Revenu à Vienne avec le fils aîné de mon oncle, que je comptais à l'avenir mon cousin Louis, je le pris dans ma maison. Quoiqu'il n'eût alors que seize ans, il était déjà trop ferme pour qu'on pût le mettre sous la tutelle d'un précepteur. Je me bornais donc à lui donner des maîtres, qui l'occupaient toute la journée, et le soir je le menais avec moi dans la société. Il montra beaucoup de talents, avait de la vivacité et était bien élevé, assez docile à mes conseils. Comme je devais bientôt commencer ma tournée dans les provinces, j'ai résolu de le prendre avec moi pour ne point le perdre de vue, me

¹ Graf Georg Bánffy war von János (1777) bis zu seinem am 1. Juli 1822 erfolgten Tode österreichischer von Sobrano-Ingau. Aus seiner Ehe mit der Gräfin Katharina Julie von Sinau, Tochter Georg Grafen v. Lutskowskys, entstammten von 1809, Franz, Constantin und Joseph.

² Das Schicksal des Ehepaars, späteren Fürsten Karl Palm war Maria Josepha geborene Frey von Freyenstein in erster Ehe mit dem Grafen Nikolaus von Freyung-Steinbach verheiratet. Ihre Söhne Karl und Joseph waren in den Jahren 1777 und 1778 geboren.

proposant en même temps de le former peu à peu à la carrière des affaires, le faisant travailler dans ma secrétairerie.

Cette année, la première de ma présidence au comité des douanes, je la passais presque entière à diriger les affaires courantes du département et à préparer les matières pour la réforme de la régie, si bien que je ne pus entreprendre ma tournée dans les provinces qu'au commencement de 1771. Je me rendis alors directement à Prague, où je passais tout l'hiver prenant des informations sur tout ce qui avait rapport au gouvernement de la Bohême, et travaillant à la rédaction d'un tarif adapté aux exigences particulières de cette province. A la fin de chaque mois j'envoyais un rapport sur tout ce que j'avais fait, à M^r le comte de Hatzfeldt, et j'écrivais régulièrement au baron de Binder, mon grand ami et puissant soutien dans ma besogne. J'avais d'autant plus besoin de son appui, que j'eus un nouvel adversaire dans la personne du chevalier de Zinzendorf,¹ frère du président de la chambre des comptes. Il venait d'arriver de retour d'un voyage, qu'il avait fait aux frais de la cour pour s'instruire dans la partie du commerce et des finances. Il avait du talent, de l'application et un grand fond d'ambition, et il courait la même carrière que moi. Il visa comme moi à devenir tôt ou tard ministre des finances, et me trouvant sur son chemin, il crut devoir faire tout son possible pour me pousser dehors. Il prit donc à tâche de critiquer tout ce que je faisais, et rédigea mémoire sur mémoire, pour combattre toutes mes propositions. Plus âgé que moi d'une couple d'années, il crut que même sous ce point de vue il devait m'être préféré. Enfin il fit de son mieux pour me culbuter, ou pour obtenir au moins toujours le pas sur moi.²

Cette rivalité entre nous dura jusqu'à ce que je sortis de la carrière des affaires internes pour passer au département des affaires étrangères. Pendant mon séjour à Prague je fis deux fois une course de peu de jours à Vienne, pour voir mes

¹ Graf Karl Zinzendorf. Das Wort ‚chevalier‘ wird sich wohl darauf beziehen, dass er dem deutschen Ritterorden angehörte.

² Graf Karl Zinzendorf wurde am 5. Januar 1739 geboren, war also um zwei Jahre und nicht ganz fünf Monate älter als Cobenzl. Aus seiner Selbstbiographie und seinem Tagebuche geht jedoch hervor, dass seine Rivalität nicht so leidenschaftlich war, als man nach den Worten Cobenzl's glauben sollte.

amis et protecteurs. Je fus ensuite passer une couple de mois à Brünn, m'occupant de la même manière que je l'avais fait à Prague, après quoi j'entrepris une tournée tout le long des frontières de la Bohême, Moravie et Silésie, pour déterminer les places, où il fallait établir des bureaux de douane. A la fin de l'année je fis la même chose dans la Haute-Autriche, et me trouvant à Linz, je me rencontrais avec l'Empereur qui, du même âge que moi à peu de jours de différence, faisait aussi une tournée par toutes les provinces de la monarchie pour son instruction. J'eus à cette occasion plusieurs conférences avec lui, qui contribuèrent à nous apprendre à nous connaître de plus près réciproquement.

En partant au commencement de l'année pour la Bohême, j'avais pris mon cousin Louis avec moi, et pendant tout l'hiver je le fis étudier les mathématiques et en même temps fréquenter le bureau de l'administration générale de la banque à Prague pour commencer à l'initier aux affaires. Ensuite, lorsque j'entrepris la tournée des frontières, je l'envoyais à Vienne pour y continuer ses études sous l'inspection de mon ami Herbert. Je l'y fis aussi fréquenter quelque temps l'administration de la banque, et à la fin de l'année je l'introduisis au bureau du capitaine circulaire, résidant à Vienne.

Je ne fus pas plus tôt de retour à Vienne au commencement de l'année 1772, qu'un nouvel accident arriva dans ma famille. Ma tante à Bruxelles était morte le 25 décembre précédent, sans avoir laissé d'autres dispositions qu'un testament fait vingt années auparavant, lorsque ses trois plus jeunes enfants n'étaient pas encore au monde. Les affaires de la mortuaire de mon oncle aussi n'étaient pas encore terminées, ce qui multiplia le travail pour la tutelle, et par conséquent aussi le mien, mon père s'étant déchargé sur moi de toute la besogne.

Ma situation dans les affaires publiques prit aussi une tout autre forme. Le grand-chancelier comte de Chotek étant mort, tout le ministère de l'intérieur fut changé. Sa place fut donnée au comte de Blümegen,¹ qui était auparavant ministre au conseil d'État, dans lequel il fut remplacé par le comte de

¹ Graf Heinrich Cajetan Blümegen, geboren am 29. Juni 1715. Er war bei Maria Theresia in hoher Gunst, wurde jedoch im Jahre 1782 von Joseph II. zum Rücktritte aus dem Staatsdienste veranlasst und starb zu Brünn am 31. Juli 1788.

Hatzfeldt avec le titre de ministre dirigeant. Le comte Kolowrat¹ devint président de la chambre des finances et de la députation ministérielle de la banque, et tous les comités, celui des douanes, auquel je présidais, y compris, furent supprimés. Le comte Wrbna² fut vice-président de la chambre et de la banque. On me fit conseiller d'Etat intime et premier conseiller dans ces deux départements, ainsi qu'au conseil de commerce, auquel le comte de Blümegen présidait également, et dont le baron de Reischach³ fut fait vice-président. Enfin il fut nommé une commission pour travailler sous ma direction à la réforme des tarifs et de la régie des douanes.

A cette époque il se présenta pour moi une nouvelle occasion de mariage. Mon cousin comte Coronini,⁴ major d'un régiment, qui était en garnison en Moravie, s'était lié dans la maison de la comtesse de Montelabate qui avait une fille cadette en âge d'être mariée, et propriétaire d'un bien assez considérable, qu'elle avait hérité d'une tante.⁵ Coronini s'offrit de négociier pour moi, mais ma vocation pour le mariage était bien faible,

¹ Graf Leopold Kolowrat, am 31. December 1727 geboren, zuletzt dirigirender Staats- und Conferenzminister in inländischen Geschäften. Er trat von diesem Posten 1808 zurück und starb am 2. November 1809.

² Eugen Graf Wrbna, am 3. Juni 1728 geboren. Zuletzt Obersthofmarschall, starb er am 23. Mai 1789.

³ Simon Thaddäus Freiherr von Reischach, am 12. October 1728 geboren, bei Joseph II., dessen Kammerherr er lange Zeit hindurch gewesen, in besonderer Gunst. Er starb am 20. April 1803.

⁴ Der Hauptmann Graf Coronini war 1772 zum Major ad honores ernannt worden.

⁵ Franz Anton Graf Rottal, der letzte männliche Sprössling seines Geschlechtes, hinterliess seine anschnlichen Besitzungen in Mähren seinen zwei Töchtern, von denen die ältere, Amalie, an den Grafen Montelabate, die jüngere aber, Maria Anna, 1727 geboren und 1749 mit dem Grafen Guidobald Dietrichstein vermählt war, und den Kindern einer dritten, vor ihm verstorbenen Tochter, Maximiliane, Gemalin des berühmten Feldmarschalls Grafen Frau Nadasdy. In der Erbtheilung von 1763 übernahm die Gräfin Dietrichstein die Herrschaft Napagedl zu einem Werthe von viermalhunderttausend Gulden. Den lebenslänglichen Fruchtgenuss derselben vermachte sie ihrem Gemal, welcher 1769 starb, substituirt ihm jedoch ihre Nichte Theresia Gräfin Montelabate, welche denn auch nach seinem im Jahre 1772 (nach Wissgrill im März 1773) erfolgten Tode den Besitz antrat. 1774 mit Ludwig Cobenzl vermählt, vermachte sie Napagedl ihrer Nichte, der Gräfin Franziska Stockau, deren Familie sich noch im Besitze dieser Herrschaft befindet.

et calcul fait, j'ai trouvé qu'avec ce que la demoiselle m'apporterait, je serais moins bien avec une famille, que je ne me trouvais vivant en garçon. Ainsi je ne mordis pas à l'hameçon, mais Herbert me persuada à négocier ce mariage pour mon cousin Louis. En attendant je trouvais une occasion favorable pour acheminer celui-ci dans la carrière des emplois.

Le comte de Pergen,¹ qui avait des grandes obligations à mon oncle, dans la secrétairerie duquel il s'était formé aux affaires, et qu'il remplaça comme ministre impérial aux cours du Bas-Rhin, fut nommé président au gouvernement de la Galicie, et me proposa de prendre le jeune homme dans sa secrétairerie. J'acceptais la proposition avec plaisir, persuadé que le comte de Pergen aurait bon soin du jeune homme, et l'occuperait utilement pour son instruction. Il était alors dans la 19^e année de son âge et rempli de bonne volonté. Après avoir travaillé quelque temps dans la secrétairerie du comte Pergen, il obtint une place d'assesseur dans le conseil du gouvernement.

En attendant je négociais son mariage avec M^{lle} de Montelabate, et vers la fin de l'année l'affaire fut conclue et arrêtée.

Mes propres affaires allèrent à certains égards pendant toute cette année fort mal. Mes nouveaux chefs se montrèrent encore plus contraires à mon système de réforme, que les précédents. Nombre de conférences qui furent tenues sur cet objet, n'aboutirent à rien, ce qui me dégoûta au point, que je rendis tous mes papiers à mon président, lui déclarant, que je ne voulais plus me mêler de rien, qu'il n'avait qu'à faire régir les douanes par qui il voulait et comme il lui plairait, que je m'abstiendrais même d'en prendre connaissance, me bornant à opiner sur les affaires qui seront rapportées au conseil, sans plus me mêler d'autre chose. En effet, je tins parole, et n'ayant plus rien à faire qu'à fréquenter deux fois par semaine les séances du conseil, je me fis des occupations de fantaisie, en m'appliquant à différents objets de littérature. Je fis même pendant cette année un cours de chimie à l'université et un cours de botanique, vivant avec mes amis et allant à la cour

¹ Graf Anton Pergen, am 15. Februar 1725 in Wien geboren und hier auch am 12. Mai 1814 gestorben. Ueber seinen Lebenslauf und seine verschiedenen Staatsanstellungen vergleiche Wurzbach, Biogr. Lex., Bd. XXII. S. 1—4.

pour toutes les parties de plaisir, sans jamais aller parler d'affaires ni au souverain ni aux ministres.

Je restais dans cette situation jusqu'au mois de mai 1774. Alors le comte de Wrbna fut nommé chef du département qu'on forma pour les affaires de la Pologne, et je fus nommé à sa place vice-président de la députation ministérielle de la banque. Je dus cette promotion particulièrement à l'Impératrice. Je ne m'y attendais pas du tout, lorsque me trouvant avec la cour pour quelques semaines au château de Laxembourg, l'Empereur vint un matin dans ma chambre m'annoncer cette nouvelle. Il n'avait pas peu contribué à y déterminer l'Impératrice, et en me faisant part de ma promotion, il me dit: „A présent vous pourrez plus facilement mettre à exécution votre système des douanes, rien n'y mettra plus obstacle, l'Impératrice ayant décidé définitivement qu'il doit être adopté.“

Sur cela je repris soudain le travail que j'avais abandonné totalement depuis plus d'une année, et je commençais à faire mes dispositions pour l'exécution de l'ordre que je venais de recevoir.

En attendant, la négociation pour le mariage de mon cousin ayant été portée à sa fin dans ce même mois de mai, les noces furent célébrées en Moravie dans le château de Bistritz,¹ où je m'étais rendu en compagnie de mon ami Herbert. De retour à Vienne, je m'occupais à procurer à Louis l'entrée dans quelque département, où il pût continuer à se former aux affaires, et comme je trouvais, que d'après toute sa manière d'être, il réussissait mieux dans la carrière des affaires étrangères que dans celle du ministère de l'intérieur, je sollicitais près du prince Kaunitz et du référendaire d'état baron de Binder, pour lui obtenir la permission de fréquenter la chancellerie de cour et d'état, en attendant qu'il se trouvât en état d'être employé comme envoyé dans quelque cour de l'Europe. Ils avaient entre lui et sa femme une vingtaine de mille florins de revenus. Il était alors très-rangé dans sa dépense, ainsi je pensais, que

¹ Bistritz im Prerauer und Holleschau im Hralischer Kreise bildeten mit Napagedl das von dem Grafen Rottal hinterlassene Besitzthum. Bistritz fiel seiner älteren Tochter, der Gräfin Montelabate zu. Von ihrem Sohne Franz gelangte es im Wege der Erbschaft an die Familie der Freiherren von Loudon, Holleschau aber in gleicher Weise an die Gräfin Barbara Erdödy, geborne Nadasdy, und hierauf an die Familie Wrbna.

sans être riche, il pourrait pourtant avec de l'ordre se tirer d'affaire, pour peu que la cour voulût ajouter quelque chose au traitement qu'on assignait communément aux envoyés.

On agréa ma proposition, mais il eut à peine fréquenté quelques semaines, qu'ayant trouvé en lui beaucoup de disposition pour la carrière des affaires étrangères, on le nomma tout de suite envoyé à la cour de Copenhague, dont le poste venait d'être vacant, quoiqu'il eût à peine accompli l'âge de vingt années.

Pour moi, devenu vice-président de la banque, je ne trouvais plus d'opposition à l'exécution de mon système pour la régie des douanes. Dans le courant de l'année 1775 le tarif général fut achevé et publié, tous les bureaux de province à province furent supprimés, les nouveaux bureaux à l'extrême frontière établis, les fermes supprimées et la nouvelle régie mise à exécution. Mon traitement, qui avait été jusqu'alors de 5000 florins, fut porté à 8000; ce qui me mit un peu mieux à mon aise et m'engagea à acheter sur une des hauteurs du Kahlenberg pour 1200 florins une chaumière avec un petit terrain à l'entour, pour y passer l'été, au lieu que jusqu'alors je louais pendant la belle saison un petit logement dans quelque faubourg ou hors des barrières.

C'est à cette chaumière, qui peu à peu devint une maison, et à ce terrain, qui peu à peu devint un parc avec une grande ferme, que j'ai dépensé dans l'espace de trente années près de 400.000 florins, dépense que je n'ai jamais regrettée, puisqu'elle m'a procuré trente années de jouissances et m'en procurera jusqu'à la fin de mes jours, si quelque fâcheux accident que j'ai lieu de craindre à l'heure où j'écris ceci, ne vient à la troubler.¹

Pendant cette année, ainsi que pendant la suivante je reçus de l'Empereur et de l'Impératrice plusieurs témoignages de bonté. J'étais de toutes les parties de la cour, de tous les séjours à la campagne, et l'Empereur me faisait appeler de temps à autre pour l'accompagner à courre le cerf. Mais la plus grande preuve d'affection que me donna Joseph II, ce fut

¹ Wahrscheinlich wurde dieser Theil der Memoiren im Beginne des Jahres 1809, somit zu einer Zeit geschrieben, in der man den Einmarsch der Franzosen in Oesterreich besorgte. Cobenzl's Befürchtung ging nur allzurash in Erfüllung.

à la fin de 1776, lorsque, ayant résolu de faire un voyage en France, il daigna me nommer de sa suite.

On parlait depuis quelque temps d'un projet de voyage de l'Empereur, mais la chose paraissait très-douteuse, lorsque le 17 novembre, en entrant chez moi à onze heures du soir, j'y trouvais le billet suivant de la main de l'Empereur :

„Vous n'ignorez pas, mon cher Cobenzl, car c'est le secret de tout le monde, que je médite pour le commencement de l'année un voyage en France. Vous voudrez bien vous souvenir aussi, qu'il y a quelque temps que je vous sondais, si vous auriez envie de m'y accompagner? Or en voici la question en forme, voulez-vous venir avec moi? Dites-le sans compliment, vous me ferez plaisir, et je ne me fâcherai pas, si des raisons vous en empêchaient. Je compte partir vers le 8 ou 10 de janvier, et fort à l'incognito. Notre équipage sera arrangé en conséquence, néanmoins vous pouvez prendre un valet de chambre et deux domestiques; les arrangements sont pris en conséquence.“

On peut bien juger, que sur cette gracieuse invitation je ne fis pas le difficile. J'en eus le plus grand plaisir, et le lendemain matin je me rendis près de S. M. pour La remercier de la faveur qu'Elle daignait me faire.

Sur cela je fis pendant six semaines les dispositions nécessaires pour être prêt au départ pour le jour indiqué, lorsque le 5 janvier à sept heures du soir je reçus cet autre billet: „Les rapports des chemins et d'autres raisons m'empêchent de partir de quelques jours encore; ainsi, mon cher comte, vous prendrez vos arrangements, car avant vendredi nous ne partirons point.“ — Il était tombé quelques jours auparavant beaucoup de neige, qui avait encombré les chemins, mais je ne devinais pas les autres raisons, qui faisaient différer de peu de jours notre départ, lorsqu'un nouveau billet, que je reçus le 8 à six heures du soir, me fit croire, que le voyage projeté n'aurait plus lieu du tout. Ce billet disait :

„Enfin, mon cher Cobenzl, il est décidé, et il n'y a pas là du *credo di sì* ou *credo di nò*, comme à l'opéra buffa; la neige et l'encre qui noircit tout, même les esprits, m'obligent de remettre mon voyage jusqu'à la fin du carême. Je suis un peu honteux de l'éveillée que je vous ai donnée; l'intention était bonne.“

Le lendemain mes coffres, qui étaient déjà attachés sur les voitures, me furent rendus, il fallut tout déballer, puisque nous n'étions qu'au commencement du carnaval, et que le voyage était remis jusqu'à la fin du carême, avec toute l'apparence qu'il n'en serait plus question. En effet on n'en parla plus, quoique j'eus occasion de voir l'Empereur au moins deux ou trois fois par semaine dans notre petite société, lorsque le vendredi saint 28 de mars j'ai reçu à ma grande surprise le billet suivant:

„Mon cher Cobenzl, après avoir attendu notre départ pour la France jusqu'à présent dans l'indécision, je vois le moment propice à l'exécuter. Je vous prie donc de prendre demain vos arrangements, afin que le soir on puisse paqueter les calèches, comptant faire partir les gens lundi à midi, et nous les suivrons mardi de bon matin.“

Sur ce nouvel ordre je me hâtais à faire les dispositions nécessaires pour être prêt au jour marqué. La suite de l'Empereur ne fut pas bien nombreuse; elle consistait outre le général comte Joseph Colloredo¹ et moi dans les personnes suivantes: le chirurgien Brambilla,² le chanceliste du cabinet de l'Empereur, Knecht,³ l'officier ingénieur Bourgeois,⁴ un valet de chambre de l'Empereur, deux cuisiniers, quatre valets de pied, deux domestiques à moi, et autant au comte Colloredo. Tout cela était contenu en cinq calèches ouvertes, dont deux étaient pour les cuisiniers, qui, chacun à son tour, nous précédaient, pour qu'arrivant le soir au gîte, on y trouvât un souper tout prêt.

L'honneur d'accompagner l'Empereur dans ce voyage me procura un ennemi de plus. C'était le grand-chambellan prince

¹ Graf Joseph Colloredo, am 11. September 1735 geboren, Comthur des Malteserordens und später dessen Grossprior in Böhmen, Feldmarschall und Generaldirector der Artillerie. Er starb am 26. November 1818.

² Der bekannte Leibchirurg des Kaisers, Johann Alexander Brambilla, der Gründer des Josephinums. 1728 zu Pavia geboren, starb er 1800 zu Padua.

³ Der geheime Cabinetsconcipist Johann Anton Knecht.

⁴ Toussaint de Bourgeois, damals Hauptmann im Ingenieurcorps. 1784 Major, kam er bald darauf in das Cabinet des Kaisers, wurde 1788 Oberlieutenant, 1789 Oberst, 1797 Generalmajor, 1801 Localdirector der Ingenieur-Akademie, 1805 Feldmarschall-Lieutenant. Im Jahre 1811 erhielt er bei seinem Uebertritte in den Pensionsstand das Commandeurkreuz des Leopoldordens, in Folge dessen er in den Freiherrnstand erhoben wurde. Er starb in Wien am 6. Mai 1820.

de Rosenberg,¹ qui s'était flatté d'être de la partie, et qui me voulut du mal par simple jalousie de courtisan, vu que je n'avais jamais rien fait qui pût l'indisposer contre moi. Il le fut cependant depuis ce moment au point, qu'il ne négligea pendant tout le reste de sa vie aucune occasion de me nuire. Il m'en donna une preuve encore avant notre départ. Il était d'usage, que le jeudi-saint toute la cour allait à la communion avec la famille Impériale. L'Impératrice, princesse fort pieuse, avait une mauvaise opinion des courtisans, qui ne s'y trouvaient pas, et aimait à être instruite des personnes de marque, qui ne s'étaient pas trouvées à cet acte de dévotion, sans avoir un motif d'excuse légitime. Sans être plus dévot qu'un autre, et bien s'en fallait, je ne manquais jamais à cette fonction et y fus par conséquent aussi cette fois-là. Cependant M^r le grand-chambellan, en présentant à S. M. la liste de ceux qui ne s'étaient pas trouvés à cette fonction, mit mon nom à la tête, pour que l'Impératrice ne manquât pas de le remarquer. Toute la famille royale était présente, lorsque l'Impératrice lisant cette liste, dit tout haut: 'Cobenzl! je ne l'aurais pas cru; j'avais de lui une meilleure opinion.' Alors l'archiduchesse Elisabeth s'écria: 'Oh, pour cela, c'est faux, car je l'ai vu de mes yeux, et je l'ai même bien regardé, pour voir quelle mine il faisait.' Quelques dames là présentes, confirmèrent par leur témoignage ce que l'archiduchesse avait dit, ce qui rendait inefficace le mauvais tour qu'on avait voulu me jouer. Peut-être que M^r le grand-chambellan, qui avait la vue basse, ne m'avait pas aperçu, et que j'ai eu tort de le soupçonner de mauvaise intention, mais comme il m'a rendu mauvais service en d'autres occasions, je pourrais bien ne lui avoir pas fait tort dans celle-ci. Homme d'esprit, ayant des connaissances, aimable dans la société, et ne manquant pas de talents, il aurait pu briller dans le ministère, mais fort adonné aux plaisirs, il n'aimait pas le travail. Courtisan adroit, il aimait mieux jouir de la faveur du souverain que d'être chargé d'un emploi laborieux, si bien qu'après une courte

¹ Franz Graf Rosenberg, am 6. April 1723 zu Wien geboren, 1750 Gesandter in Kopenhagen und 1757 in Madrid. Bei Maria Theresia und Joseph ganz besonders in Gunst, wurde er zu verschiedenen vertraulichen Missionen gebraucht und 1777 zum Oberstkämmerer ernannt. 1790 von Leopold II. in den Reichsfürstenstand erhoben, starb Rosenberg am 14. November 1796.

ambassade en Espagne il ne rechercha plus que des charges de cour et obtint celle de grand-chambellan à la mort du prince d'Auersperg.¹

Vers la fin de ce carême la comtesse de Windischgrätz, dont j'ai fait mention plus haut, à l'époque de l'année 1768, était tombée dangereusement malade d'un mal de poitrine, pour lequel elle avait été passer dix-huit mois à Pise. Obligée de garder le lit, l'Empereur fut encore la voir la veille de notre départ. Je m'y trouvais, et ayant accompagné l'Empereur lorsqu'il partit, il me dit d'un air fort touché: 'Je crains bien, qu'à notre retour nous ne la trouverons plus.'

Le lendemain mardi de Pâques nous eûmes, Colloredo et moi, ordre de nous trouver à sept heures du matin chez l'Empereur. A notre arrivée le prince Rosenberg, le grand-écuyer comte Dietrichstein² et le maréchal Lasey y étaient déjà pour prendre congé de S. M. Sur cela arriva l'Impératrice avec toute la famille Impériale; nous leur baisâmes la main, en faisant nos adieux, et nous partîmes, Colloredo dans une calèche avec l'Empereur, et moi dans l'autre avec Brambilla. Nous mîmes onze jours³ à aller de Vienne à Paris, l'Empereur s'étant arrêté à Munich, à Stuttgart, à Karlsruhe, à Strasbourg et à Metz, pour voir ce qu'il y avait de plus intéressant, particulièrement en fait d'établissements publics, civils et militaires. Chemin faisant il prenait alternativement M^r de Colloredo et moi dans sa calèche, pour causer tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. On partait du gîte de très-grand matin, et on faisait halte à l'entrée de la nuit; alors on mangeait du repas qu'on trouvait tout prêt. Et moi, de mon côté, avant de me coucher, j'annotais régulièrement tout ce qui m'avait intéressé, dans un petit journal,

¹ Heinrich Fürst Auersperg, 1696 geboren, wurde noch unter Kaiser Karl VI, und zwar 1738 Obersthofmarschall. Später wurde er Oberststallmeister und dann Oberstkämmerer, bis er wegen seines hohen Alters, im achtzigsten Lebensjahre diese Stelle zurücklegte. Er starb erst am 9. Februar 1783.

² Johann Baptist Karl Walter Graf Dietrichstein, am 27. Juni 1728 geboren. 1764 zum Oberststallmeister ernannt, gehörte er mit dem Feldmarschall Grafen Lacy und Rosenberg zur vertrautesten Umgebung des Kaisers Joseph. Durch den Tod seines Vaters im Jahre 1784 Fürst geworden, starb er 1808.

³ Nicht elf, sondern achtzehn Tage, vom 1. bis zum 18. April dauerte die Reise des Kaisers von Wien nach Paris.

qui se trouve encore parmi mes papiers. L'Empereur de son côté, dans toutes les villes où nous nous arrêtions, dictait le soir à son chancelier Knecht des remarques sur tout ce qu'il avait vu. J'ai assisté plusieurs fois à cette dictature, en admirant combien l'Empereur avait bien vu ce qu'on lui avait montré. Il causait partout longuement avec toutes les personnes qui pouvaient lui donner quelques connaissances, et étonnait tout le monde par celles qu'on trouvait. Le dernier jour, 18 avril, en partant de Soissons, des lettres arrivées de Vienne nous apprirent la mort de M^{me} de Windischgrätz. J'étais ce jour dans la calèche de l'Empereur, qui était extrêmement touché de cet accident, quoiqu'il l'eût prévu. Moi pendant toute cette route je pleurais amèrement, et nous ne parlions que de la perte d'une bonne amie, que nous estimions également, et qui nous était également chère.

Arrivés à la station de Louvre, l'Empereur fit enfler par Colloredo et le reste de sa suite la route sur Bourget, sur laquelle les relais étaient commandés, et nous allâmes seuls dans une petite calèche par la route de St. Denis, et entrâmes à Paris par la Villette pour éviter la rencontre des curieux, qui attendaient le comte de Falkenstein sur la route de Louvre. Arrivés à Paris, nous allâmes droit au palais du petit Luxembourg, demeure de l'ambassadeur comte de Mercy,¹ où le logement était préparé pour S. M. Toute sa suite était logée à une petite distance de là, à l'hôtel de Treville, rue de Tournon. Le comte de Mercy était malade, mais le comte de Belgiojoso,² ministre impérial à Londres, se trouvant à Paris, servit l'Empereur jusqu'à ce que le comte de Mercy fût rétabli.

Notre séjour à Paris fut de six semaines. Nous partîmes de là le dernier de mai pour aller par la Normandie au Havre. De

¹ Franz Florimund Graf Mercy, seit 1766 kaiserlicher Botschafter in Paris. Er blieb auf diesem Posten bis zum September 1790, begab sich hierauf nach den österreichischen Niederlanden und im August 1794 nach London, wo er am 25. dieses Monats starb.

² Ludwig Graf Belgiojoso, am 2. Mai 1728 geboren, Gesandter in Stockholm und hierauf in London, 1783 bevollmächtigter Minister in Brüssel. In Folge der revolutionären Bewegung im Jahre 1787 von dort abberufen, ging er nach Wien, wo er 1802 starb. Josephs Briefe an ihn wurden veröffentlicht von Calvi: *Curiosità storiche* . . . Milano, 1778. S. 419—518.

là en suivant la côte occidentale de la France jusqu'à Bordeaux, nous passâmes par Toulouse et Marseille à Toulon. Puis par Lyon, Genève, Berne et Lausanne dans le Tyrol, jusqu'à Innsbruck, et partis de là pour Vienne, nous y arrivâmes le 2 d'août, si bien, qu'en étant partis le 2 d'avril, le voyage fut exactement de quatre mois jour pour jour.¹

Cette même année 1777 mon cousin Louis éprouva un changement dans sa position. S'étant rendu en 1775 à son poste en Danemark, il s'y trouvait depuis dix-huit mois, lorsque la place d'envoyé à la cour de Suède vint à vaquer. Louis y fut nommé, mais lorsqu'il était prêt à partir de Copenhague pour Stockholm, le baron de Swieten² ayant été rappelé de Berlin, Louis fut destiné à le remplacer à la cour de Prusse. Ainsi en quittant Copenhague, il vint à Vienne recevoir les instructions pour sa nouvelle destination. Tout ce revirement se fit pendant mon voyage en France, de façon, qu'à mon retour à Vienne Louis s'était déjà rendu à Berlin. Herbert, en attendant, avait passé du bureau des Pays-Bas au bureau d'Etat en qualité de conseiller rapporteur, en remplacement du baron de Hochstätter,³ qui était mort. Mon ami Windischgrätz, tant pour sa santé que pour se distraire du chagrin causé par la mort de sa femme, s'était rendu à Pise. Je ne trouvais donc à mon arrivée à Vienne de mon ancienne société intime que M^{me} de Palffy et Losy, mais la première dans un état de santé déplorable, qui me faisait tout craindre pour elle. En effet, son mal empira de jour en jour au point qu'elle y succomba avant l'entrée de l'hiver. Les regrets que cette nouvelle perte me

¹ Diese Angabe Cobenzl's ist insofern nicht ganz richtig, als die Abreise des Kaisers von Wien am 1. April, seine Rückkehr nach Schöubrunn aber am 1. August stattfand.

² Freiherr Gottfried von Swieten, Sohn des berühmten Leibarztes der Kaiserin Maria Theresia, Gerhard von Swieten. 1734 zu Leyden geboren, übersiedelte er als elfjähriger Knabe mit seinem Vater nach Wien. Zuerst Gesandter in Warschau, dann in Berlin, wurde er 1777 zum Präsidenten der Hofbibliothek und 1781 zum Präsidenten der Studien-Hofcommission ernannt. Er starb in Wien am 29. März 1803.

³ Elias von Hochstätter oder Hochstetter, Hofrath und geheimer Staats-official. Er war mit Laudon innig befreundet, und dessen Briefe an ihn wurden veröffentlicht durch Karl Buchberger in dem von der kais. Akademie der Wissenschaften herausgegebenen Archiv für österr. Geschichte, Bd. XLVIII, S. 377-420.

causa, furent d'autant plus vifs, que la perte que nous avions faite de notre amie commune nous avait liés encore plus étroitement que nous ne l'étions déjà. Il ne restait plus de notre ancienne société que M^{me} de Losy, dame fort âgée, qui aurait pu être notre mère, et qui, après avoir perdu sa nièce, se mit à faire une vie très-retirée, si bien, que je ne la voyais plus que très-rarement. En tout depuis cette époque je n'ai plus eu aucune société d'amitié intime. Je n'allais dans le monde que pour remplir des devoirs ou pour me distraire, et mon principal amusement devint le jardinage et l'embellissement de la petite campagne que je commençais à former.

Vers la fin de cette année la mort de l'électeur de Bavière¹ troubla la paix de l'Europe. Les négociations entamées pour la succession à une partie de ses Etats n'ayant pas eu le succès désiré, la guerre éclata par l'entrée des Prussiens en Bohême au commencement de l'été 1778. Mon cousin Louis fut donc rappelé de Berlin, et revenu à Vienne, il perdit bientôt après son enfant unique,² né peu de temps après son arrivée à Copenhague. Il passa tout l'été à Vienne, puis, voyant que la guerre allait continuer, il profita du moment pour aller voir ses terres en Carniole, et se rendit pour cet effet au commencement de novembre à Gorice, après avoir reçu l'assurance, que lorsque tôt ou tard on en viendrait à une négociation de paix, il y serait employé comme plénipotentiaire. Cette négociation ne tarda pas à s'ouvrir; on convint qu'il y aurait un congrès à Teschen, auquel la France et la Russie interviendraient comme médiateurs, et mon cousin Louis revint de Gorice à Vienne à la fin de février 1779 prendre ses instructions pour se rendre au congrès. Mais dans les premiers jours de mars il eut un violent accès de goutte aux mains et aux pieds, avec une sorte de rhumatisme universel, avec toutes les apparences, qu'il n'en serait quitte qu'au bout de quelques semaines. Cet accident fatal le mit au désespoir et embarrassa fort le prince Kaunitz, qui ne savait où prendre d'abord un autre plénipotentiaire pour ce congrès, qui ne se laissait pas différer, et pour lequel Louis avait déjà été annoncé, et même avait déjà fait partir ses gens

¹ Maximilian Joseph.

² Franz Karl.

et ses équipages pour Teschen. C'était le premier ou le second de mars, que me promenant le soir sur le Graben avec mon ami Herbert, qui raisonnait sur ce fatal accident, en déplorant le sort de Louis, qui perdait cette occasion de se faire honneur, et dont un de ses concurrents profiterait à sa place et à ses dépens, je lui dis tout d'un coup: „Mais! ne pourrais-je pas y aller à sa place? Je n'ai jamais travaillé en diplomatie, mais j'ai travaillé en d'autres affaires. On n'a qu'à me bien instruire, et je ne m'en tirerais peut-être pas plus mal qu'un autre, puisqu'on dit, que les cours sont déjà d'accord sur les points principaux, et qu'il ne s'agit plus que de régler quelques accessoires et remplir les formalités d'usage. Tout autre devrait également commencer par s'instruire et devrait au surplus avoir du temps pour faire les dispositions nécessaires tant pour le voyage que pour le séjour de Teschen, au lieu que moi je n'ai besoin de rien préparer. Je puis me servir des gens de mon cousin, de ses effets, de ses équipages, on n'a pas même besoin de m'annoncer. Cobenzl a été annoncé, et un Cobenzl y ira, et Louis aura au moins l'avantage qu'aucun de ses concurrents dans la carrière diplomatique ne prendra le pas sur lui, en profitant de sa mésaventure." L'idée plut à Herbert, qui alla sur le champ la communiquer au baron Binder, et celui-ci dès le lendemain matin alla en parler au prince Kaunitz et puis à l'Impératrice. Ma proposition fut acceptée partout, et il fut convenu que j'irais d'abord passer tous les jours à la chancellerie d'Etat lire les actes et les instructions, que de là je passerais au chevet du lit de mon cousin pour lui rendre compte de tout ce que j'avais lu et appris, que je continuerais ainsi jusqu'au dernier jour, au delà duquel le départ du plénipotentiaire ne pourrait plus être différé, et que ce dernier jour, si Louis était en état de voyager, il partirait, si non, je me mettrais dans la voiture à sa place.

Tout cela fut exécuté à la lettre jusqu'au 8 de mars; alors Louis n'étant rien moins qu'en état de sortir de son lit. je partis sans autre retard, accompagné de Herbert, que j'avais prié, qu'on voulût me donner pour conseil dans le cas où, novice comme j'étais, je pourrais me trouver embarrassé du parti que j'aurais à prendre. Le congrès dura deux mois et demi, pendant lesquels j'ai été plus d'une fois fort embarrassé de ma contenance, non-seulement parce qu'à mon arrivée à

Teschen¹ je n'ai pas trouvé les choses disposées aussi favorablement qu'on s'en était flatté à Vienne, et parce que je recevais de temps à autre tantôt de l'Impératrice, tantôt de l'Empereur des lettres familières, qui ne s'accordaient pas entre elles, ni avec mes ordres officiels. L'Impératrice désirant ardemment la paix, m'exhortait à ne pas trop faire le difficile, et l'Empereur de son côté me prêchait de tenir ferme, tandis que les deux plénipotentiaires médiateurs, le prince Repnin² et le baron de Breteuil³ n'étaient pas gens faciles à manier. J'eus cependant le bonheur de terminer de manière, qu'on ne fut pas mécontent de moi, témoin un billet de l'Empereur, dans lequel S. M. daigna se servir des expressions suivantes:

„Ce n'est pas en corégent ni en Empereur que je vous écris ces lignes; c'est en bon camarade que je vous fais compliment sur les talents que vous déployez dans cette occasion, où vous alliez la fermeté à la raison. L'Impératrice et le prince Kaunitz en jugent de même. Pour moi, il y a longtemps que je pensais ainsi à votre sujet, mais dans la confusion, l'irrésolution et l'esprit de nos départements, il me paraissait devoir garder en réserve mes outils, afin qu'ils ne s'émoussent pas avant le temps.‘ Après quelques propos relatifs à la négociation, la lettre terminait ainsi: „Croyez que je serai charmé de vous

¹ Der dortige preussische Bevollmächtigte Freiherr von Riedesel nennt bei diesem Anlasse in einer Depesche vom 11. März Philipp Cobenzl „un homme d'esprit et de connaissances, qui jouit d'une grande confiance auprès de l'Empereur, mais qui n'a encore jamais été employé dans les affaires politiques et de négociation. Il paraît bien que le baron de Breteuil sera chargé de le diriger et guider, et qu'en outre le prince de Kaunitz le tiendra à la lisière et ne le laissera guère agir que par des dépêches ostensibles de sa part. . . .“ Königl. preuss. Geh. Staatsarchiv zu Berlin.

² Nicolaus Wasiliewitsch Fürst Repnin. 1734 geboren, wendete er sich vorerst der militärischen Laufbahn zu, wurde aber bald auch in diplomatischen Geschäften gebraucht und machte sich insbesondere durch sein herrisches Auftreten als russischer Gesandter in Warschau bekannt. Später befehligte er mit Glück das russische Heer in dem Kriege gegen die Türken, wurde 1796 Feldmarschall, fiel dann in Ungnade und starb im Mai 1801 zu Moskau.

³ Louis Auguste Le Tonnellier Baron de Breteuil, 1733 geboren, vertrat Frankreich der Reihe nach in St. Petersburg, Stockholm und Wien. 1783 wurde er als Minister nach Frankreich zurückberufen, emigrierte während der Revolutionszeit, kam 1802 wieder nach Frankreich und starb zu Paris am 2. November 1807.

revoir bientôt. Quel plaisir, si nos petites braves amies vivaient encore; quel intérêt ne prendraient-elles pas à tout ce que vous faites? Où sont-elles? C'est ce que je ne cesse de penser, car je ne trouve plus rien qui les remplace. Adieu, soyez sûr de mon estime.'

Dans ma réponse je lui dis entre autres:

,'Vos outils Sire! à la vérité ne s'usent point, mais je crains qu'ils ne se gâtent dans leur étui par la rouille. Ils en seraient même déjà tous rongés, si vous ne leur donniez quelque fois une goutte d'huile, telles que la lettre dont V. M. vient de m'honorer.'

A la fin de la lettre je disais: 'Il n'est pas douteux que je serais encore plus aise d'être bientôt de retour à Vienne, si j'avais encore à y trouver mes deux bonnes amies, dont la perte m'est d'autant plus sensible, que la destruction de cette petite société m'a éloigné davantage de V. M., et que je n'en connais pas une autre, qui puisse m'en rapprocher, et où V. M. puisse se trouver aussi à l'aise, sans avoir jamais aucune indiscretion, aucune inconséquence, aucune importunité à craindre.'

La paix heureusement conclue, je fus de retour à Vienne le 20 de mai, et me rendis d'abord chez le baron Binder, qui me reçut assez froidement, et lorsque je voulus commencer à lui rendre compte de ce qui s'était passé à Teschen, il coupa court, en me disant que je lui conteras cela une autre fois, et que je devais me rendre tout de suite chez le prince Kaunitz, qui avait à me parler.

Je montais donc tout de suite dans la chambre du prince, qui après un prologue, dans lequel il me dit toute sorte de choses honnêtes sur la manière, dont je m'étais conduit au congrès, termina son discours à ma surprise extrême par me dire, que fatigué par le travail pénible d'une longue suite d'années, il avait supplié L. L. M. M. de lui accorder sa retraite, mais que l'Impératrice ayant insisté à ce qu'il continuât à la servir, il s'y était soumis, en la suppliant cependant de lui donner un assistant, qui pût le soulager dans son travail; que S. M. lui avait accordé cette grâce, en me nommant son vice-chancelier, pour être sous sa direction suprême à la tête de tous ses départements, et que je n'avais qu'à aller tout de suite près de L. L. M. M. pour Les remercier de cette faveur. J'étais comme tombé des nues à cette nouvelle, n'ayant jamais

pu m'attendre à rien de pareil. Ayant donc témoigné au prince toute ma reconnaissance pour cette insigne faveur, qui ne pouvait être que son ouvrage, je me rendis d'abord chez l'Impératrice et puis chez l'Empereur, pour les remercier de ma nouvelle destination. Ce dernier me dit, qu'il s'était quelque temps opposé à ma destination, parce qu'il croyait qu'on trouverait plus facilement quelqu'un à mettre à la tête des affaires étrangères, qu'un sujet aussi propre que moi pour la partie des finances; que cependant le prince de Kaunitz me désirant, et l'Impératrice y ayant consenti, il n'avait plus d'opposition à faire, persuadé que je servirais dans cette carrière aussi bien que dans l'autre.

Voilà comme je suis passé du département des finances à celui des affaires étrangères, effet de la cause accidentelle de la maladie survenue à mon cousin Louis au moment, où il devait se rendre au congrès!

A cette occasion le baron Binder obtint sa retraite; il garda cependant une chambre à l'hôtel de la chancellerie, pour m'assister dans ces premiers moments de ses conseils. Avec les affaires étrangères j'eus aussi la direction des départements internes de la Lombardie et des Pays-Bas, dont les conseillers référendaires étaient M^r de Lederer et Sperges.¹ A cette époque mon ami Herbert prit la fantaisie de se marier et épousa M^{lle} de Collenbach. Il obtint à cette occasion le titre de baron et fut nommé Internonce Impérial à Constantinople, en remplacement du baron de Thugut. En même temps mon cousin Louis fut nommé envoyé à la cour de Pétersbourg, dont le comte Joseph Kaunitz² revint pour aller comme ambassadeur en Espagne.

¹ Joseph Freiherr von Sperges auf Palenz und Reisdorf, am 31. Januar 1725 geboren, im Jahre 1751 zu Wien in dem neugegründeten geheimen Hansarchive angestellt. 1763 zum Hofrath in der Staatskanzlei ernannt und 1766 mit dem Referate über die mailändischen Angelegenheiten betraut, erwarb er sich um die Lombardie sehr grosse Verdienste. Auch als Gelehrter und Kunstfreund nahm er einen hervorragenden Platz ein. Er starb zu Wien am 26. October 1791.

² Des Staatskanzlers jüngster Sohn. Im November 1743 geboren, wurde er 1769 Hofrath, hierauf Gesandter in Schweden, in Russland und zuletzt in Spanien. Auf der Rückreise von dort starb er zur See am 3. Februar 1785.

Alors je changeais toute ma manière de vivre. Je n'avais plus de société familière et intime; tous mes anciens amis étant morts ou partis de Vienne, j'y restais isolé; avec cela mon nouvel emploi exigeait une plus grande assiduité au travail; je pris donc le parti de renoncer entièrement à la société, et pour que le dîner n'interrompit pas mes occupations, je pris à cette époque l'habitude de faire mon repas principal le soir immédiatement avant de me mettre au lit, habitude que j'ai toujours conservée depuis ce temps, m'en trouvant parfaitement bien, pouvant par là m'occuper de différente manière toute la journée, sans plus m'occuper de rien de sérieux après le repas.

Alors donc après avoir déjeuné, je me rendais tous les jours à neuf heures du matin à mon bureau, et j'y restais jusqu'à quatre heures l'après-midi; alors j'allais chez le vieux baron Binder jouer avec lui une partie de billard, après laquelle nous faisons ensemble une promenade en voiture pour causer d'affaires. Au retour je retournais au bureau jusqu'à neuf ou dix heures du soir. Alors je montais au salon du prince, où il y avait tous les soirs du monde, et particulièrement des personnes du corps diplomatique, et à onze heures j'allais chez moi faire mon repas et me coucher. Le prince avait déjà depuis quelque temps pris l'habitude de n'aller que bien rarement à la cour, et toutes les fois qu'il y avait quelque chose à conférer verbalement avec l'Impératrice, c'était Binder qui y allait de sa part. Depuis mon installation ce fut donc moi, à qui ce devoir incombait. J'ai même appris depuis, qu'un des motifs, qui avaient engagé le prince Kaunitz à me demander pour vice-chancelier, était la connaissance qu'il avait des bontés particulières, dont l'Empereur m'honorait. Il crut donc que je serais plus propre qu'un autre à persuader l'Empereur, lorsqu'il hésitait à se conformer à l'opinion du prince et aux désirs de l'Impératrice. En effet ils différaient très-souvent d'opinion entre eux, et il n'était pas facile de les mettre d'accord. L'autorité souveraine à la vérité n'était pas partagée, l'Impératrice l'avait seule tout entière, mais elle ne voulait rien faire sans le consentement de son successeur et corégent, et celui-ci n'avait jamais la complaisance d'accéder à l'opinion de sa mère, lorsqu'elle était contraire à sa propre manière de voir les choses. Il ne manquait jamais aux égards qu'il devait à

l'Impératrice, • mais il disputait avec elle avec ténacité, ce qui la mettait au désespoir.

Je la trouvais quelquefois toute en larmes après des pour-parlers, qu'ils avaient eus ensemble, et alors, pour avoir sa résolution sur un objet, elle m'envoyait à l'Empereur, et l'Empereur, ne voulant rien disposer pour lui-même, me renvoyait à l'Impératrice.

Tel était l'état des choses pendant les premiers dix-huit mois de mon nouvel emploi, lorsque à la fin de novembre 1780 l'Impératrice tomba grièvement malade. Elle était affectée d'un gros rhume, lorsque tout d'un coup les médecins déclarèrent, qu'elle avait une hydropisie de poitrine qui pouvait d'un moment à l'autre terminer ses jours. La consternation à la cour et dans la ville fut extrême, et cette adorable souveraine méritait bien toutes les démonstrations que le public faisait de sa crainte et de son affliction. Déclarée en danger, elle ne vécut plus que quatre jours. Ne pouvant pas garder le lit à cause de ses suffocations, elle expira dans l'après-dinée du 30 novembre,¹ assise dans son fauteuil, tout habillée et entourée de ses enfants, avec la plus grande tranquillité, avec piété, mais sans tomber dans un excès de dévotion, parlant à ses enfants, prenant congé d'eux sans s'attendrir. Ce ne fut que lorsqu'elle entendit l'Empereur sangloter avec véhémence, qu'elle lui dit: 'Je vous prie, allez-vous en, cela m'affecte trop fort, je ne puis le soutenir.' Elle dit ensuite: 'Voilà quinze années que je me préparais à mourir; je n'ai jamais imaginé qu'on mourrait si facilement.' Peu de moments après elle ferma les yeux pour ne plus les ouvrir.

J'étais dans son antichambre, lorsque cette scène se passait dans l'intérieur; dès qu'on vint dire que l'Impératrice était expirée, je me rendis chez le prince Kaunitz, que je trouvais dans son salon avec sa belle-fille, une autre dame, et une couple d'hommes. M'étant placé derrière la chaise d'une de ces dames vis-à-vis du prince, sans rien dire, il me fixa; je lui fis alors un signe de la tête et des yeux, duquel il comprit que l'Impératrice était morte. Un grand silence succéda, et deux grosses larmes lui tombèrent des yeux. Il se leva et se retira dans son cabinet, où il ne fut que peu de minutes, lorsque l'Empereur vint le voir.

¹ Bekanntlich nicht am 30, sondern am 29. November 1780.

Le lendemain matin je fus voir l'Empereur, que je trouvais dans sa chambre à coucher très-affecté, s'occupant cependant avec son activité ordinaire à un triage de papiers, qu'il avait emportés du cabinet de sa mère. Il me donna quelques ordres relatifs à la circonstance, que je fis exécuter. Depuis ce moment j'allais lui parler quand je voulais, et à toute heure du jour, et quelquefois deux fois par jour, ce qui m'était d'autant plus facile, que je n'avais que la rue à traverser pour passer de mon bureau à la cour, et l'Empereur m'avait permis d'y aller en frac et en botte, sans me faire annoncer. Pour des choses de moindre conséquence je lui écrivais des petits billets, auxquels il répondait sur le champ. Le prince Kaunitz depuis la mort de l'Impératrice n'allait jamais plus à la cour, mais l'Empereur venait de temps à autre causer avec lui, et quelquefois S. M. paraissait aussi à ses assemblées du soir, ainsi que chez le prince Colloredo,¹ pour voir et entendre parler des personnes qu'il lui importait de connaître.

Peu de temps avant la mort de Marie-Thérèse était venue à Vienne la sœur de mon cousin Louis avec le comte de Thiennes de Rumbek, son mari, qu'elle avait épousé deux années auparavant. Ses deux sœurs, M^{mes} de Beecelaere et de Bonlez étaient mortes, ainsi que le prince Charles de Lorraine qui la protégeait particulièrement par ancienne amitié pour ses défunts parents. Ses deux beaux-frères s'étaient remariés, ainsi n'ayant plus de liaison de famille hors celle de son mari aux Pays-Bas, elle voulut venir voir ses parents en Allemagne, et après avoir fait un séjour de quelques mois chez mon père à Gorice, elle se rendit à Vienne.

Son frère Louis était alors à Pétersbourg, où il eut en 1780 l'avantage d'être témoin de la visite, que Joseph II fit à l'Impératrice Catherine, et d'être du voyage, que les deux souverains firent ensemble à Moscou.² Cette même année³

¹ Graf Rudolph Colloredo, 1706 zu Prag geboren, wurde 1745 Reichsvizekanzler und 1764 in den Reichsfürstenstand erhoben. Er starb am 1. November 1788.

² Dies ist unrichtig. Bekanntlich trennte sich Joseph von Katharina in Smolensk. Er ging allein nach Moskau und folgte sodann der Kaiserin nach St. Petersburg.

³ Auch diese Behauptung ist unrichtig. Erst im folgenden Jahre, 1781, unternahm Joseph die Reise nach den Niederlanden und Frankreich.

l'Empereur, de retour de la Russie, fit un voyage aux Pays-Bas, et en revenant passa par la France, pour voir encore une fois le roi et la reine à Versailles, où il ne s'arrêta que peu de jours.

Pendant son séjour en Russie, enchanté de l'Impératrice aussi bien que de la Grande-Duchesse,¹ il conçut le projet de s'unir plus étroitement avec cette cour par un mariage, la Grande-Duchesse ayant encore une sœur nubile près de ses parents à Montbeliard.

Quelques négociations ayant été entamées à ce sujet, le duc de Würtemberg² fut invité à venir avec la duchesse³ et la princesse Elisabeth, leur fille,⁴ à Vienne en novembre 1781, pour y voir le Grand-Duc et la Grande-Duchesse à leur passage pour l'Italie, occasion à laquelle j'eus l'avantage de faire la connaissance de tous ces personnages.

Cette même année au mois de juin mon père vint avec ma tante Stürgk et ma sœur cadette me faire une visite, et resta deux mois et demi dans ma maison de campagne. Mon frère était alors à Aichstädt, où on s'occupait de l'élection d'un nouveau prince évêque, l'ancien étant mort au mois de janvier.⁵

Mon frère s'était mis sur les rangs pour lui succéder, et je fis de mon mieux pour le faire réussir. Il avait des amis dans le chapitre, et notre cour le protégeait, par là il balança quelque temps le sort de son concurrent, le grand-doyen Zehmen, qui emporta à la fin la majorité des voix.⁶ Mais le grand-prévôt Kageneck étant mort dans cet intervalle, mon frère obtint la grande-prévôtie par collation du S'-Père. Mon cousin François avait obtenu peu auparavant une prébende à Tournay et se trouvait alors à Aichstädt, pour y faire son triennium

¹ Marie, geborne Prinzessin von Würtemberg, Gemalin des damaligen Grossfürsten und Thronfolgers Paul.

² Friedrich Eugen Herzog von Würtemberg. Am 21. Januar 1732 geboren, starb er am 24. October 1793.

³ Sophie, Tochter des Markgrafen Friedrich Wilhelm zu Brandenburg-Schwedt.

⁴ Sie war am 21. April 1767 geboren, also damals erst vierzehn Jahre alt.

⁵ Raimund Anton von Strasoldo, Bischof von Eichstädt von 1757—1781.

⁶ Johann Anton Ernst von Zehmen, Bischof von Eichstädt von 1781—1790.

et pour s'approprier à l'état de l'église, pour lequel il n'avait point de penchant, quoiqu'il fût le seul, qui pût convenir à son naturel et à ses moyens de fortune. Peu de temps après il obtint aussi une prébende à Olmütz.

A peine le Grand-Duc de Russie était parti de Vienne en janvier 1782, qu'on apprit, qu'un nouveau grand personnage allait y paraître. Pie VI, peu content de différentes dispositions faites par l'Empereur en affaires ecclésiastiques, demanda à venir en personne à Vienne pour traiter avec Joseph II. Le voyage du Pape ayant donc été arrêté pour la fin de l'hiver, l'Empereur me chargea d'aller le recevoir à la frontière de ses Etats, et de faire toutes les dispositions nécessaires, pour que S. S. fût servie convenablement sur la route. Je partis donc de Vienne le 5 de mars pour me rendre à Gorice, où j'arrivais le 10, après avoir réglé chemin faisant tout ce qu'il fallait aux stations, où le Pape devait passer la nuit. Le S. P. étant arrivé à Gorice dans l'après-dînée du 14, je fus le voir encore le même soir pour le complimenter et lui remettre une lettre de l'Empereur.

Le soir il reçut toutes les personnes de la noblesse, qui étaient venues lui présenter leurs hommages, et le lendemain matin il partit de là, après avoir entendu la messe à la cathédrale. Il n'avait en sa compagnie aucun cardinal, mais seulement trois prélats domestici, un secrétaire, son confesseur et son médecin. Il fut huit jours en route depuis Gorice jusqu'à Vienne, où il arriva dans la journée du 22. Dans chaque station où il passa la nuit, il permit à toutes les personnes de marque d'aller lui rendre leurs devoirs. L'Empereur était allé à sa rencontre en compagnie de l'archiduc-électeur de Cologne, jusqu'au delà de Neustadt. Dès qu'ils virent de loin sa voiture, l'Empereur descendit de la sienne, et marcha vers celle de l'illustre étranger.

Le Pape alors descendit aussi de sa voiture, et après qu'ils se furent embrassés sur le grand chemin, l'Empereur prit le Pape dans sa voiture et le conduisit ainsi à Vienne, à travers d'un grand nombre de voitures, et d'une infinité de monde, que la curiosité avait conduit et placé sur toute la route jusqu'à une poste de la capitale.

Le Pape fut logé au palais de la cour, où il resta jusqu'au 21 avril, jour auquel il partit pour la Bavière, et je fus de

nouveau chargé de le conduire jusqu'à Braunau, ville de la frontière. Lorsque je pris congé de lui, il me donna à titre de souvenir un chapelet d'agate avec un médaillon au bout entouré de très-beaux brillants.

Le prince Charles de Lorraine étant mort au mois de juin 1780, l'archiduchesse Marie-Christine fut nommée gouvernante générale des Pays-Bas. Le prince Starhemberg était alors à Bruxelles, ayant remplacé en 1770 mon oncle dans la charge de ministre. Mais il ne devait plus y rester, ayant obtenu encore avant la mort de Marie-Thérèse la place de grand-maître à Vienne, à la mort du prince de Schwarzenberg.¹

L'archiduchesse s'étant donc rendue à son poste, le prince Starhemberg, après être resté quelques mois avec S. A. R., vint à Vienne au mois de juin 1782, et fut remplacé à Bruxelles par le comte de Belgiojoso.

Cette même année mon frère vint à Vienne, pendant que le Pape s'y trouvait. Il avait eu la commission de prendre l'investiture au nom du nouvel évêque d'Aichstätt.

Peu de temps auparavant était né en Bavière l'ordre des Illuminés, qui a fait un temps plus de bruit que la chose ne méritait. Un professeur d'Ingolstadt nommé Weishaupt en fut l'auteur.² Les premiers membres de cette société furent quelques gens de lettres et quelques chanoines, parmi lesquels on distinguait le chanoine de Mayence Dalberg,³ depuis électeur, et aujourd'hui primas d'Allemagne, mon frère, et plusieurs autres gens de marque. L'existence de la société n'était pas un mystère, mais ses règles l'étaient comme les statuts de la

¹ Auch diese Bemerkung ist unrichtig. Fürst Joseph Schwarzenberg, 1722 geboren, seit 1776 Erster Obersthofmeister, starb erst ziemlich lang nach der Kaiserin Maria Theresia, am 17. Februar 1782.

² Adam Weishaupt, zu Ingolstadt 1748 geboren, wurde dort Professor des canonischen Rechtes und Stifter des Ordens der Illuminaten. In Folge der Aufhebung desselben gieng er nach Gotha, wo er 1830 starb.

³ Karl Reichsfreiherr von Dalberg, Kämmerer von Worms. 1744 geboren, wurde er 1772 Statthalter in Erfurt und 1787 Coadjutor des Kurfürsten von Mainz, 1802 aber Kurfürst und Erzkanzler des deutschen Reiches, 1804 endlich Fürst-Primas des Rheinbundes und Erzbischof von Regensburg. Dort starb er am 10. Februar 1817.

maçonnerie dont l'Illuminisme n'était qu'une réforme, ou pour mieux dire un degré supérieur, vu qu'il fallait être reçu dans une loge maçonnique pour parvenir au grade d'Illuminé, après avoir été quelque temps *Minerval* (c'était par ce nom que les membres de cette société se distinguaient des autres maçons). Mon frère m'ayant invité à entrer dans la société, m'informa d'abord quel était le but de cette institution, et me communiqua tout le projet du règlement, qu'on avait pris en grande partie des institutions secrètes des jésuites.

L'intention des auteurs n'était pas mauvaise; on voulut tirer un meilleur parti qu'on ne tirait communément des loges maçonniques, et engageant par l'espoir d'apprendre des secrets bien importants des jeunes gens à s'appliquer aux sciences utiles et à une bonne conduite morale, on se flattait aussi de pouvoir à l'aide de cette société procurer à des sujets habiles et vertueux la préférence sur d'autres dans la collation des places importantes dans les gouvernements. On enrôlait donc dans cette société des jeunes gens qui promettaient. On les installait dans les premiers grades de la maçonnerie, sous le titre de *Minervals*, en leur prescrivant des études et une conduite morale rigide, pour pouvoir obtenir un jour le grade d'Illuminé. Ceux qui ne répondaient pas à l'attente, passaient d'un grade de maçonnerie à l'autre, sans arriver jamais au but, c'est-à-dire sans être jamais dans le secret des chefs de la société.

Mon frère m'ayant communiqué tout cela, je lui dis que non-seulement je n'avais aucune envie d'être de cette société, mais que même je lui conseillais fort de s'en retirer. Que quoique le but qu'on s'était proposé, fût très-louable, on pouvait bien s'attendre, que l'effet ne répondra pas à l'intention. Qu'au lieu d'une société de sages, cela deviendra bientôt une société d'intrigants, qui voudra accaparer les bonnes places dans le gouvernement, et les procurer exclusivement aux membres de la société, au lieu d'y porter des gens d'un mérite supérieur. Mon frère alors ne fut pas de mon avis, mais ayant vu quel temps après que je n'avais pas tout-à-fait tort, il se retira de la société quelque temps avant qu'elle fut proscrite dans le pays où elle s'était formée. En attendant, comme il était venu à Vienne entre autres pour faire des prosélytes, il s'adressa pour cela aux deux loges maçonniques qui étaient publiquement

autorisées par le gouvernement; l'une présidée par le comte de Kolowrat, ministre de finance, et M^r Sonnenfels,¹ l'autre par le conseiller Born.² La première s'associa d'abord aux Illuminés, ce qui fut une raison suffisante à l'autre pour s'y refuser, ces deux loges maçonniques ayant toujours été en guerre entre elles.

Ma sœur Charlotte sortit cette année de son couvent de l'ordre de S^{te}-Claire à Gorice où elle avait été pensionnaire comme enfant et ensuite vingt-deux années religieuse. Ce couvent ayant été supprimé, elle rentra dans le sein de sa famille.

Au mois d'août de la même année je perdis mon ancien ami et protecteur baron Binder, qui avait plus que tout autre contribué à mes progrès dans la carrière des emplois. C'était lui qui s'était employé tout particulièrement à me faire rester à Vienne pour travailler à la réforme de l'administration des douanes. C'est lui qui appuya ma mission au congrès de Teschen, et ce fut lui aussi, qui m'avait proposé au prince Kaunitz, et à l'Impératrice pour la place de vice-chancelier d'Etat, et qui pendant les trois dernières années de sa vie me guidait dans ma nouvelle carrière par ses instructions et ses conseils. Né de parents protestants, il avait embrassé la religion catholique par conviction dans la force de son âge. Aux approches de la mort, à l'âge de 75 ans, affecté d'une fluxion de poitrine, il s'y prépara en philosophe et en pieux chrétien. Après avoir fait ses dispositions et dit adieu à ses parents et à ses amis, il ne voulut voir les huit derniers jours de sa vie personne que son confesseur, avec lequel il passa son temps en raisonnements et en prières, et mourut enfin avec la plus grande tranquillité et résignation.

Encore du vivant de Marie-Thérèse l'Empereur s'était plu à rendre plus agréable les promenades autour de la capitale.

¹ Joseph von Sonnenfels, wegen seiner vielseitigen Thätigkeit in den verschiedensten Zweigen des öffentlichen Lebens wohlbekannt. Im Jahre 1732 geboren, starb er zu Wien am 25. April 1817.

² Iguaz von Born, 1742 zu Karlsburg in Siebenbürgen geboren, 1779 zum Hofrathe bei der Hofkammer im Münz- und Bergwesen ernannt, Erfinder einer neuen und überall nachgeahmten Amalgamationsmethode. Ein ausgezeichnete Mineralog, ein leidenschaftlicher Feind des Mönchswesens, starb er zu Wien am 24. Juli 1791.

Il avait embelli considérablement le Augarten, le Prater, les glacis autour de la ville et le parc de Laxembourg.

Après la mort de l'Impératrice il voulut aussi embellir les jardins de Schönbrunn, et m'ayant donné la commission de soigner les serres et la ménagerie, je l'engageais à envoyer quelques jardiniers et botanistes en Amérique et au Cap de bonne espérance, pour y recueillir des plantes et des animaux.

Je conduisais la correspondance, et je pourvoyais aux frais non-seulement des voyages et des transports, mais aussi à la bâtisse des plus belles serres, qui se trouvent actuellement à Schönbrunn, ainsi qu'à quelques bâtiments dans la ménagerie.

J'entretenais aussi des chasseurs en Hongrie, qui prenaient et nous envoyaient toute sorte d'oiseaux rares des plaines de ce pays, et des fleuves et des lacs qui s'y trouvent. Jamais la ménagerie n'a été aussi peuplée qu'alors; et tout ce qu'il y a de plus rare en plantes exotiques dans les serres, date aussi de cette époque.

L'année 1783 l'Empereur daigna me donner un nouveau témoignage de son affection. S'étant proposé de faire une promotion dans l'ordre royal de S^t-Etienne, il m'écrivit un petit billet, dans lequel il me dit, de propre mouvement, que si je voulais la grande croix, il me la donnerait à cette promotion, mais si j'aimais mieux la toison, il me la donnerait à la première promotion qu'il ferait dans cet ordre, ainsi que je n'avais qu'à choisir. Je répondis à S. M. que, pénétré de reconnaissance pour Sa bonté signalée, Son gracieux billet me prouvant qu'il daignait être satisfait de mes faibles services, me valait autant que grande croix et toison, qu'à la vérité les deux ordres marchant d'un pas égal (les plus anciens dans l'un avaient le rang sur ceux qui étaient reçus plus tard dans l'autre), mais que, très-content de tout ce qu'il plaira à S. M. de disposer à mon égard, je m'en remettais absolument à ce qu'Elle trouvera le mieux entrer dans Ses vues dans cette proposition ou dans une autre. Sur cette réponse l'Empereur me donna d'abord la grande croix, et comprit aussi dans la même promotion mon cousin Louis, qui ne s'attendait à rien moins qu'à obtenir si tôt la grande croix, n'ayant pas trente années d'âge et pas dix années de service.

Ma position alors était très-satisfaisante et a continué à être telle tant que vécut Joseph II. Je conduisais tout ce qui était du ressort du bureau d'Etat, allant parler à l'Empereur toutes les fois que besoin était, ou lui écrivant de petits billets pour recevoir ses ordres sur des objets, sur lesquels on ne lui faisait pas un rapport d'office. Ces rapports aussi, je les minutais moi-même, ou je les faisais rédiger par l'un ou l'autre des commis d'Etat, de même que les dépêches à nos ministres près des autres cours, à plusieurs desquels j'écrivais aussi des lettres familières comme supplément aux dépêches officielles. Celles-ci étaient simplement présentées à la signature du prince Kaunitz, parce que, si je pouvais avoir quelque doute sur sa manière d'envisager les choses, je demandais ses ordres verbalement ou par un petit billet, ce qui arrivait rarement. Les deux seuls ministres, auxquels j'écrivais en mon particulier par chaque courrier, étaient mon cousin Louis et mon ami Herbert, notamment pour leur indiquer tout ce qui leur était nécessaire de savoir pour se faire honneur dans leurs postes, et pour gagner les bonnes grâces de l'Empereur. Dans cette intention je ne les ménageais pas, je leur reprochais sans ménagement tout ce qu'à mon avis ils avaient mal fait, sachant bien qu'ils considéraient tout ce qui venait de ma part comme un effet de mon amitié. Ce qui rendait souvent mon travail pénible et embarrassant, c'est que le prince et l'Empereur, qui prenaient connaissance de toutes les dépêches officielles, que j'adressais aux différens ambassadeurs et ministres, écrivaient aussi de leur côté à quelques-uns d'entre eux des lettres familières sur des affaires majeures, sans me communiquer ce qu'ils écrivaient. L'Empereur écrivait aussi en son particulier à l'Impératrice de Russie et aux grands-ducs, à la reine de France, à celle de Naples, au grand-duc de Toscane sur des affaires très-importantes, et bien rarement il me communiquait ces lettres. Pendant la guerre aussi tout ce qu'il disposait relativement à l'armée et aux opérations militaires, il le faisait de son chef sans en donner connaissance ni à moi, ni au prince Kaunitz. Les inconvénients résultant de tout cela, n'étaient pas bien grands, parce que les ministres se réglaient dans leur conduite principalement d'après les dépêches officielles, en combinant avec leur contenu le mieux qu'ils pouvaient ce que l'Empereur et le prince Kaunitz leur écrivaient en particulier.

Le plus grand mal se manifesta dans les affaires des Pays-Bas. L'Empereur voulut y introduire toute sorte de nouveautés très sages par des moyens contraires à la constitution, et qui blessaient gravement les préjugés de la nation, tant en matière de discipline ecclésiastique que dans les privilèges de la joyeuse entrée, qui était le palladium de la nation. Je faisais tout ce que je pouvais pour engager ce prince à aller dans tout cela bride en main, l'assurant qu'avec de la patience et de la douceur il parviendrait sûrement un peu plus tard à tout ce qu'il voulait effectuer promptement par des coups d'autorité, au risque de tout gâter. Je connaissais l'esprit de ce peuple, pour avoir été témoin pendant sept années de tout ce que feu mon oncle y avait effectué avec adresse. L'Empereur m'écoutait, disputait avec moi à outrance, et se serait souvent rendu à mon avis sans sa malheureuse correspondance particulière avec le comte de Trauttmansdorff, ministre aux Pays-Bas.¹

Cet homme qui devait tout ce qu'il était, au bon rapport que j'ai fait de lui à l'Empereur, d'abord pour le faire entrer dans la carrière à la Diète de Ratisbonne comme ministre de Bohême, et puis pour le faire nommer ministre près des Electeurs du Bas-Rhin, et enfin au ministère des Pays-Bas, en remplacement du comte de Belgiojoso, vint à occuper ce dernier poste à l'époque, où les états, au repentir de quelques procédés peu respectueux qu'ils s'étaient permis, avaient envoyé des députés à Vienne pour y faire leurs excuses, et pour rentrer en grâce près de l'Empereur. Tout était alors assez bien disposé dans le pays, et on s'occupait des moyens d'y faire quelques bonnes dispositions, sans une infraction manifeste des privilèges de la constitution. Dans les commencements le comte de Trauttmansdorff s'y conduisait fort bien, rendait compte de tous ses rapports officiels et se conformait avec exactitude aux directions qu'il recevait du prince Kaunitz par mon canal. Mais au bout d'une année sa vanité étant flattée de la cor-

¹ Graf Ferdinand Trauttmansdorff. Am 12. Januar 1749 geboren, Gesandter an deutschen Höfen, 1787 an Stelle des Grafen Belgiojoso zum bevollmächtigten Minister in den österreichischen Niederlanden, am 28. Februar 1793 zum niederländischen Hofkanzler ernannt, 1805 in den Fürstenstand erhoben, starb er als Erster Obersthofmeister am 27. August 1827.

respondance que l'Empereur avait eptamée directement avec lui, il voulut faire sa cour à l'Empereur, et s'insinuer de plus en plus dans sa faveur, en secondant son caractère impatient, et en applaudissant à son penchant pour les mesures de rigueur. Comme il savait que je n'étais pas de cet avis, il commença par borner ses rapports officiels à des petites affaires courantes, sans y rien insérer de ce qui avait trait à la disposition des esprits, ni de tout ce qu'il faisait de hardi et de dangereux. Il écrivit même à l'Empereur que, si le département à Vienne était consulté, celui-ci n'opposerait que des eptraves à tout ce qu'il fallait faire pour obtenir une prompte exécution des intentions de S. M.; que toutes les apparences de mutinerie n'étaient que des bravades de quelques individus, qui n'étaient pas à craindre, qu'on n'oserait jamais hasarder une révolte formelle, et qu'il répondait, qu'en employant des mesures de rigueur, tout irait à souhait. Il ajouta formellement, que l'Empereur ne devait pas se rapporter à tout ce que je pourrais lui dire sur tout cela. Le comte de Trauttmansdorff se flattait par là de pousser sa fortune, et après avoir cherché inutilement à obtenir la place de vice-chancelier de l'empire, qui avait été promise au prince Colloredo,¹ son beau-frère, il voulut se préparer la succession à la place occupée par le prince Kaunitz, pour laquelle il ne trouvait que moi sur son chemin.

D'après ce plan non-seulement il se faisait autoriser par l'Empereur dans sa correspondance directe à toute sorte d'actes arbitraires, contraires à la constitution, mais il s'en permit même plusieurs de son chef, tels que la cassation du conseil souverain de Brabant, acte qui effraya même l'Empereur au point qu'il me fit appeler pour m'en faire part, et pour que j'expédie sur le champ l'ordre que le tribunal soit d'abord rétabli dans ses fonctions, en y ajoutant, qu'il n'avait été cassé que pour montrer qu'il dépendait de S. M. de le faire, et qu'on le rétablissait dans la confiance que le corps serait à l'avenir plus souple et obéissant aux ordres du souverain. Cet ordre fut expédié dans la journée, mais le comte de Trauttmansdorff trouva bon

¹ Fürst Franz Colloredo, 1731 geboren, folgte seinem Vater Rudolph in der Würde eines Reichsvizekanzlers nach. Er starb in Wien am 27. October 1807. Seine jüngste Schwester Caroline war seit 1772 mit dem Grafen Ferdinand Trauttmansdorff vermählt.

d'en suspendre l'exécution. Enfin au mois de novembre 1789 la révolte éclata dans toutes les formes; l'insurrection fut générale dans toutes les provinces et dans toutes les classes des habitants. Noblesse, clergé, bourgeoisie, populace, tout y prit part avec le plus grand fanatisme. L'armée presque entièrement composée de recrues nationales, se laissa en grande partie corrompre par les insurgés. Ce qui resta fidèle au souverain, se trouva en guerre ouverte avec la nation, des combats sanglants eurent lieu partout, où le militaire voulut rétablir l'ordre. L'archiduchesse et le duc,¹ gouverneurs généraux, furent obligés pour leur sûreté de sortir du pays et de se retirer à Coblenz. Alors l'Empereur, voyant qu'il avait été mal conseillé et que tout était en désarroi, résolut de m'envoyer aux Pays-Bas, avec tout le pouvoir de la souveraineté, pour y rétablir l'ordre. Je fis tout ce que j'ai pu pour être dispensé de cette fatale commission, mais S. M. l'ayant exigé comme une preuve de mon attachement pour sa personne, j'obéis à ses ordres.

Toutes les circonstances du moment étaient les plus désastreuses. En Hongrie on avait fait contre les Turcs une campagne des plus malheureuses; la crainte d'une révolte en Hongrie avait forcé l'Empereur à révoquer un nombre de dispositions arbitraires, qu'il y avait faites. La Prusse armait pour nous forcer à une paix désavantageuse avec la Porte. La Russie ne s'occupait que de ses propres intérêts, et notre allié, la France, commençait à être menacée d'une révolution interne. Enfin l'Empereur était dans un état de santé déplorable, qui donnait tout à craindre pour ses jours. S. M. avait déjà été malingre pendant toute l'année 1787; la campagne de Hongrie en 1788 acheva de le ruiner. Il passa tout l'été 1789 entre Laxembourg et Hetzendorf, dans un état pitoyable. Pour lui parler d'affaires, j'y allais de temps à autre quelquefois dîner avec lui tête à tête, quelquefois y passer la soirée. Il était si faible, que promenant au jardin, il devait s'asseoir deux ou trois fois dans un quart d'heure pour reposer. Il n'y avait que sa tête qui était toujours fraîche et pleine de vigueur.

Rentré en ville au milieu de l'automne, il lui prit des crachements de sang. Cependant il ne gardait le lit que lors-

¹ Herzog Albert von Sachsen-Teschen, Gemal der Erzherzogin Marie Christine

qu'il avait des graves accès de fièvre ou de crachement de sang : le reste du temps il était levé, toujours habillé et coiffé, s'occupant des affaires toute la journée, et le soir, ne pouvant pas sortir, il faisait venir le maréchal Lascy, le prince Rosenberg, le grand-écuyer Dietrichstein, le grand-veneur Hardegg,¹ le baron de Reischach et moi, pour faire la conversation pendant une couple d'heures. Tel était l'état de l'Empereur lorsqu'il m'ordonna de partir promptement pour les Pays-Bas, à la fin de novembre. La chose étant pressante, je n'eus que quatre jours pour faire mes apprêts et me munir des actes nécessaires pour l'exécution de ma commission, qui était de rétablir la paix et l'ordre à tout prix, en négociant avec les chefs des révoltés, et en cédant sur tous les points, qu'il me serait impossible de soutenir.

La veille de mon départ je me rendis chez l'Empereur après huit heures du soir, pour prendre congé et faire signer une couple de papiers, dont j'avais encore besoin. Quelle fut ma surprise, de trouver déjà tout fermé à son appartement de si bonne heure! Ayant frappé à la porte de son antichambre, un valet de pied, qui y couchait, se leva du lit pour m'ouvrir. Je lui demandais ce que cela signifiait? Il me dit que l'Empereur avait de nouveau en un violent crachement de sang, qui l'avait obligé de se mettre au lit, et qu'il s'était couché également de bonne heure, pour pouvoir veiller l'Empereur pendant la nuit. Voyant que j'avais des papiers, il voulut aller m'annoncer, mais je lui dis que je n'étais pas si pressé, que le lendemain matin, dès que l'Empereur serait éveillé, il n'avait qu'à lui dire, que j'étais venu prendre ses derniers ordres, que je partirais dès que je les aurais, et qu'ainsi il n'avait qu'à me faire appeler, lorsqu'il serait en état de me les donner.

Le lendemain à sept heures du matin il me fit appeler. Je le trouvai dans son lit, il signa les dépêches et me dit ensuite, qu'il avait passé une mauvaise nuit, et qu'il se sentait

¹ Johann Franz Graf Hardegg, von der älteren, der Stettendorfer Linie, 1741 geboren und 1768 mit Maria Ludovica Gräfin Canal, Tochter des damaligen sardinischen Gesandten in Wien, Ludwig Malabaila Grafen von Canal vermählt. Er war von 1771 bis 1774 Oberststallmeister des Erzherzogs Ferdinand in Mailand, dann Oberstjägermeister Josephs II. Er starb am 17. März 1808.

fort mal. „Adieu,“ me dit-il à la fin, „allez, faites le mieux que vous pourrez, mais nous ne nous verrons plus.“ Malgré tous mes efforts je ne pus à ce propos retenir mes larmes. Je dis tout ce qu'on dit en pareille occasion pour inspirer du courage, mais j'en avais moins que le malade n'en avait peut-être encore lui-même dans ce moment. Une heure après je me mis en route, et pour ne pas être seul, me trouvant un peu indisposé moi-même, j'engageais mon ami Herbert, qui, revenu de Constantinople à cause de la guerre, n'avait rien à faire à Vienne, de m'accompagner jusqu'à Coblencc.

Le long de la route j'arrêtais tout courrier autrichien venant des Pays-Bas ou de la France, j'ouvrais les dépêches pour prendre connaissance de leur contenu, puis les ayant recachetées, je laissais les courriers suivre leur chemin. Arrivé à Coblencc, je me trouvais si accablé d'un rhume violent, accompagné de fièvre, que je fus obligé de me mettre au lit. L'archiduchesse Marie et le duc Albert vinrent me voir pour m'informer de ce qu'ils avaient appris depuis mon départ de Vienne. L'archiduc-électeur de Cologne vint également m'offrir tout ce qu'il pourrait faire pour le service de S. M.

Après deux jours de repos à Coblencc, ayant laissé repartir Herbert pour Vienne, et sachant que la route à Bruxelles par Maestricht était infestée par des troupes d'insurgés de la province de Namur, je me dirigeais sur Luxembourg, la seule province, qui n'avait pas encore levé l'étendard de la révolte. A peine arrivé, j'appris par des employés fugitifs de Bruxelles, qui s'y étaient retirés, que le ministre avec tout le gouvernement avait été obligé de se sauver au milieu du tumulte, qu'on avait abandonné les caisses du gouvernement et tous les papiers de la correspondance, que les restes de l'armée avec le commandant général d'Alton¹ étaient en fuite, poursuivis par des troupes levées par les insurgents, cherchant à atteindre, comme ils pourraient, la province de Luxembourg. Je fis appeler tout

¹ Richard Graf d'Alton, 1732 in Irland geboren, galt zur Zeit des siebenjährigen und des bayerischen Erbfolgekrieges als einer der ausgezeichnetsten Offiziere der österreichischen Armee. Als commandirender General in den Niederlanden rechtfertigte er jedoch die in ihn gesetzten Erwartungen nicht, und er starb am 16. Februar 1790, voll Verzweiflung über dieses Misslingen und die hiedurch veranlasste Ungnade des Kaisers. zu Trier.

de suite le commandant de Luxembourg baron Bender,¹ et quelques employés du gouvernement, pour délibérer avec eux encore cette même nuit sur le parti qu'il y avait à prendre. La forteresse avait pour toute garnison le régiment de Bender, et des vivres pour une quinzaine de jours, si bien, que les restes de l'armée fugitive arrivant, ils n'auraient pas trouvé de quoi subsister quatre jours. J'expédiais sur le champ une estafette au général d'Alton pour le prévenir que, s'il s'avisait de venir sur Luxembourg, il trouverait les portes fermées, qu'ainsi il n'avait qu'à s'arrêter où il était, et se battre à outrance, quelles qu'en puissent être les suites. Cet ordre l'ayant atteint à Marche,² il fut obligé bon gré mal gré à s'arrêter et à faire front à l'ennemi, et il n'en fallut pas davantage pour en imposer à l'ennemi. Cet amassé de racaille qui, encouragé par ses succès, avait chassé l'armée Impériale jusque hors de la province de Namur, étonné d'un moment de résistance, se mit à son tour à fuir à toute jambe, et depuis ce moment n'osant pas pousser plus loin leur audace, les troupes postées sur la frontière de Luxembourg suffirent pour conserver intacte cette province. Cependant le général Bender était inquiet dans la forteresse, plusieurs des habitants se montrant mal intentionnés. On vit même parcourir les rues à des gens portant sur leurs chapeaux la cocarde des insurgés. Dès le même jour je fis afficher à tous les coins des rues, que les sentinelles et les patrouilles avaient ordre de faire feu sur tout individu quel qu'il fût, qui paraîtrait avec la cocarde, ce qui les fit disparaître sur le champ.

L'embarras que causait un grand nombre de Français et de Brabançons, qui s'étaient réfugiés à Luxembourg, où on manquait de provisions, m'engagea aussi à ordonner, que quiconque n'était pas de la ville, dût la quitter dans les vingt-quatre heures, et que chaque habitant dût se pourvoir de vivres

¹ Der Feldzeugmeister Johann Blasius Freiherr von Bender, 1713 zu Gengenbach in Schwaben geboren, wurde für sein tapferes Benehmen während des Aufstandes in den Niederlanden zum Feldmarschall ernannt und erwarb sich im Jahre 1794 durch die dauernde Vertheidigung Luxemburgs gegen die Franzosen ausserordentliche Verdienste. Er starb zu Prag am 20. November 1798.

² Marche en Famenne, Stadt in der Provinz Luxemburg, südwestlich von Lüttich.

pour sa maison, en les tirant de l'étranger. En même temps je fis ramasser tout ce que je pus trouver en grains et en farine dans les différentes campagnes autour de Luxembourg, et je me rendis à Trèves, pour acheter à la hâte tout ce que je pus trouver. Manquant totalement d'argent, le ministre ayant abandonné aux insurgés les caisses du gouvernement, j'eus recours à l'archiduchesse Marie et à l'archiduc-électeur,¹ qui me prêtèrent quelques sommes. Je me fis aussi avancer une somme du banquier de la cour à Francfort. Après cela, ayant un peu augmenté la garnison, en faisant venir une couple de bataillons de Fribourg, je me trouvais au bout de trois semaines assez bien pour n'avoir rien à craindre pour la forteresse de la part d'une armée telle que celle des insurgés.

Pendant que j'étais ainsi occupé, le comte Trauttmansdorff, qui s'était sauvé à Maestricht, voulut venir me joindre à Luxembourg, ce qui n'aurait fait que m'embarasser et me mettre mal dans l'esprit des révoltés, qui le haïssaient mortellement. Je lui écrivis donc, que j'avais établi à Luxembourg un comité de gouvernement sous la présidence de M^r de Crumpipen,² que lui n'y trouverait rien à faire, que je n'avais aucun besoin de son secours, et qu'il ne pouvait mieux faire que de se rendre à Vienne.

J'écrivis la même chose au général d'Alton, en l'informant, que j'avais donné le commandement général de son armée au général Bender, comme commandant de la province. Le commandement général avait été destiné à ma réquisition au général comte Ferraris,³ mais celui-ci, en recevant cet ordre de l'Empereur, au lieu de venir me joindre à Luxembourg, où je

¹ Maximilian von Cöln.

² Joseph de Crumpipen, seit 1787 Président du Conseil suprême de justice. 1739 geboren, starb er 1809. Näheres über ihn enthält der auf ihn bezügliche, von Ch. Piot verfasste Artikel in der Biographie nationale de Belgique, IV, 571—578.

³ Der Feldzeugmeister Graf Joseph Ferraris wurde 1726 geboren. 1793 erhielt er das Grosskreuz des Theresienordens und wurde zum Vicepräsidenten des Hofkriegsrathes, 1807 zum Feldmarschall ernannt. Er starb am 1. April 1814. Seine Gemalin war Henriette, Tochter des Herzogs von Ursel, seine einzige Tochter Marie aber verheiratete sich mit dem Grafen Franz Zichy und wurde die Mutter der dritten Gemalin des Staatskanzlers Fürsten Metternich.

l'attendais, alla de son chef à Bruxelles parlementer avec les révoltés, s'imaginant qu'il n'avait qu'à leur parler pour les persuader, parce qu'il avait une Brabançonne, la demoiselle d'Ursel pour femme. Au lieu de cela, dès qu'il parut, on le mit aux arrêts, et il n'obtint sa liberté que sur sa parole d'honneur, de ne point servir contre la soi-disante république.

Dès que je fusse tranquille pour la conservation de Luxembourg, je m'employais à travailler l'esprit de la nation par différents moyens. Une demi-douzaine de bourgeois des plus forcenés ayant été pris dans une reconnaissance et conduits dans les prisons de Luxembourg, où ils ne s'attendaient à rien moins qu'à être pendus, je les fis venir, je leur parlais raison, et après leur avoir fait avouer leur tort, je leur rendis la liberté. J'écrivis des lettres à plusieurs de mes amis et connaissances d'ancienne date, même à quelques-uns des chefs des révoltés, les invitant à des conférences amicales, mais tout était inutile, personne ne s'y prêtait.¹ Le comte de Trauttmansdorff, pour m'ôter tout moyen de réussir, dès qu'il apprit ma destination pour les Pays-Bas, s'était empressé à révoquer au nom de l'Empereur toutes les dispositions, qui avaient blessé les Etats, et leur accorda de propre mouvement plus qu'ils n'auraient jamais osé demander. Ils n'avaient donc plus besoin d'aucune composition, s'ils avaient voulu rentrer dans l'ancien ordre des choses. Mais le sort était jeté, les chefs de la révolte voulaient l'indépendance, encouragés par la cour de Berlin, par les Hollandais, et même par l'Angleterre, alliée avec la Prusse depuis le traité de Versailles. Pendant tout ce temps désirant me mettre aussi bien que possible dans l'esprit de l'archiduchesse gouvernante générale, je l'informais régulièrement de tout ce que je faisais, en la priant de m'assister de ses lumières, à quoi elle ne me répondait qu'en me disant dans les termes les

¹ So sagt auch Borgnet in seiner Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle, I, 144: Effectivement, quand le comte de Cobenzl, envoyé par Joseph II avec des pouvoirs fort étendus, et avec la suprême autorité sur l'armée comme dans l'ordre civil, écrivit de Luxembourg aux Etats des provinces qu'il était autorisé à traiter sur ces bases, ses lettres et celles des gouverneurs généraux restèrent sans réponse. L'enivrement du succès était tel, que toute tentative d'accommodement devenait inutile, comme le répondit l'archevêque au prince de Kaunitz qui avait réclamé sa médiation. . . .

plus honnêtes, qu'elle n'avait rien à ordonner et que tout ce que je ferai, sera bien fait.

Les choses en étaient là, lorsque vers la fin de février 1790 un courrier m'apporta la nouvelle de la mort de l'Empereur et de l'avènement du Grand-Duc Léopold à la couronne. Je fis alors sur le champ une nouvelle tentative envers les révoltés. J'expédiais deux courriers en habit de deuil, qui portèrent cette nouvelle de province en province, en invitant les chefs du parti de la part du nouveau régent à venir quelque part s'expliquer avec moi. Ces courriers étaient munis d'un grand nombre de billets imprimés à répandre dans le public, et faits pour ramener les esprits.

Cependant Léopold, dès qu'il eut la nouvelle que son frère était mort, s'empressa à se rendre à Vienne, mais encore avant de partir de Florence, il écrivit à l'archiduchesse Marie, qu'elle devait se charger des affaires des Pays-Bas et me renvoyer sur le champ sans le moindre délai. L'archiduchesse me mandant à Luxembourg cet ordre de l'Empereur, me pria en même temps de venir la voir à Bonn avant de me rendre à Vienne. J'obéis à cet ordre sans le moindre délai, et quittant Luxembourg dans les vingt-quatre heures, je me rendis à Bonn, où je m'arrêtais trois jours pour rédiger un mémoire, contenant tout ce qui pouvait importer à l'archiduchesse de savoir. Après quoi je partis en grande diligence pour Vienne, où j'arrivais dans les premiers jours de mars. Le lendemain matin je me rendis à la cour, et trouvant différentes personnes dans l'antichambre, qui obtenaient audience, je me fis annoncer, sur quoi on m'apporta pour réponse, que le roi n'était visible *pour tout le monde* que les dimanches. Le vice-chancelier de retour d'une commission aussi importante, renvoyé *au jour d'audience générale pour tout le monde!*

C'était me dire assez pour que je prépare mon estomac à digérer toutes les couleuvres que j'aurais à avaler sous le nouveau régime. Etant donc retourné à la cour le dimanche, après avoir longtemps attendu, que mon tour d'être admis à l'audience après un grand nombre d'autres personnes arrivât, je fus enfin introduit. A peine j'avais fait mon compliment au nouveau souverain et commencé à lui rendre compte de l'état dans lequel j'avais laissé les affaires aux Pays-Bas, que le roi m'interrompit pour me faire une couple de questions

insignifiantes sur le chemin et le temps qu'il faisait, après quoi il me congédia. Avant de le quitter je lui demandais s'il avait fixé un jour de la semaine pour voir ses ministres, ou si je pouvais lui demander audience toutes les fois que quelque affaire importante de son service m'obligeait à lui parler, sur quoi il me répondit que je n'avais pas besoin de venir du tout, à moins qu'il me fasse appeler.

Mortifié dans l'âme d'un si mauvais accueil, je pris patience, en me consolant par la conviction de n'avoir rien fait pour mériter cette disgrâce. Je savais n'avoir jamais eu la moindre occasion de lui déplaire; jamais je n'avais eu rien à faire avec lui, à peine me connaissait-il de vue, mais je n'ignorais pas qu'avoir été honoré de la confiance de Joseph II, était la plus mauvaise recommandation possible à ses yeux. Léopold depuis longtemps haïssait son frère et avait cela de commun avec les autres princes de la maison, tous mécontents de ce que l'Empereur avait disposé à leur égard, en mettant fin à toutes les générosités que Marie-Thérèse leur faisait de son vivant. L'archiduchesse Marie particulièrement, qui avait obtenu des millions, était vivement piquée de ce que l'Empereur lui avait ôté la plus grande partie de son autorité aux Pays-Bas, en la donnant toute entière au ministre. Joseph II s'était fait un principe de ne donner aux princes du sang qu'un caractère représentatif avec tous les honneurs y attachés, en attribuant aux ministres tout le pouvoir dans les affaires du gouvernement, et en les rendant seuls responsables. Il disait qu'il pouvait choisir à son gré les ministres et les changer de même, ce qu'il ne pouvait faire avec les princes de la maison. Que lorsque ceux-ci avaient de l'intelligence et d'autres bonnes qualités, ils pouvaient être utiles par leurs conseils, sans pouvoir rien gêner par leurs défauts, n'ayant point de pouvoir ni dans le gouvernement général des Pays-Bas, ni dans celui de la Lombardie. Même les archiduchesses abbesses des chapitres de Prague et d'Innsbruck¹ jouissaient seulement des honneurs attachés à cette dignité, mais toutes les affaires des chapitres dépendaient d'un commissaire royal.

Tout cela n'était pas fait pour plaire à ces princes, et c'est pourquoi aussi Madame Marie n'avait fait rien moins que

¹ Josephs Schwestern Marianne und Elisabeth.

me recommander à son frère Léopold, avec lequel elle était en grande liaison d'intimité.

Après mon départ pour les Pays-Bas, le prince Kaunitz n'allant jamais à la cour, et l'Empereur étant trop malade pour aller le voir chez lui, toutes les fois qu'il fallait parler à l'Empereur pour les affaires d'Etat, c'était le conseiller Spielmann¹ qui se rendait près de S. M. Avant que je ne fusse encore arrivé à Luxembourg, il avait eu l'adresse de se faire nommer référendaire d'Etat, ce que jamais personne n'avait été sous le ministère du prince Kaunitz,² et de substituer à sa place le secrétaire de Collenbach,³ qui fut nommé conseiller aulique. Après mon retour c'était donc avec Spielmann que le roi discutait les affaires et auquel il donnait ses ordres. Je n'étais que simple spectateur de ce qui se faisait, et lire la correspondance était devenu ma seule occupation. Je signalais les expéditions, mais on me les apportait toutes faites, je n'en apprenais le contenu que lorsque le brouillon était remis aux actes. C'était aussi avec Spielmann que les ambassadeurs et ministres étrangers conféraient, sachant quelle était ma position. Je n'étais appelé à la cour avec Spielmann, que lorsqu'il s'agissait de faire prêter serment à un nouveau conseiller d'Etat. Alors Spielmann entra chez le roi avec des papiers et lui parlait affaires une heure ou deux, pendant lesquelles M^r le vice-chancelier attendait dans l'antichambre. Puis on me faisait entrer, pour faire prononcer au nouveau promu la formule du serment, ce qui étant fait, on me renvoyait, Spielmann continuant à parler avec le roi.

Cette pénible situation ne dura pourtant pas très-long-temps. Comme personne n'était aussi bien au fait que moi des affaires des Pays-Bas, au bout de quelques semaines le roi dut bon gré mal gré me faire appeler quelquefois pour me consulter sur les ordres qu'il devait faire passer au comité du gouverne-

¹ Anton von Spielmann, 1738 in Wien geboren, starb daselbst am 27. Februar 1813. Eine Skizze seiner amtlichen Laufbahn enthält Wurzbach's Biogr. Lexikon, XXXVI, 150—155.

² Diese Behauptung Cobenzl's ist irrig, denn Friedrich von Binder hatte eine lange Reihe von Jahren hindurch unter Kaunitz die Stelle eines geheimen Staatsreferendars inne.

³ Egydius Freiherr von Collenbach, Sohn jenes Heinrich Gabriel von Collenbach, der gleichfalls Hofrath in der Staatskanzlei gewesen war.

ment établi sous la direction de l'archiduchesse. Ceci me fournit l'occasion d'aller lui demander audience de loin en loin. Vint ensuite le couronnement de Francfort, où je devais me trouver en ma qualité de vice-chancelier, le prince Kaunitz ne bougeant pas de Vienne. Dans toutes ces occasions Léopold s'accoutuma peu à peu à me voir et à m'écouter. Enfin Spielmann ayant été envoyé au congrès de Reichenbach, il n'y avait plus que moi à la chancellerie d'Etat, avec qui l'Empereur put conférer. Il en arriva qu'avant l'entrée de l'hiver je me trouvais déjà rétabli complètement dans l'exercice de mon emploi sur le pied de tous les autres ministres, quoique fort éloigné de ce degré de confiance, dont m'avait honoré Joseph II, et que je ne pouvais raisonnablement espérer au moins pas de sitôt de la part du nouveau régent, quoique je me fusse assez insinué dans ses bonnes grâces, pour que dans la seconde année de son règne il eût daigné ajouter trois mille florins à mon ancien traitement.

Quoique j'eusse dès lors beaucoup d'influence dans la marche des affaires étrangères, j'étais cependant bien éloigné de pouvoir les conduire d'après ma façon de voir.¹ Plusieurs autres personnes y influaient autant que moi, et l'Empereur faisait beaucoup d'après ses propres idées, sans consulter personne. Lorsque par ordre de Joseph II je dusse partir pour les Pays-Bas, Spielmann étant le seul qui conféra avec l'Empereur, pour se mettre à couvert de responsabilité, il engagea l'Empereur à assembler quelquefois ses ministres de conférence, qui depuis le ministère du prince Kaunitz n'étaient que des ministres titulaires, qui n'avaient d'autre emploi que celui de lire les rapports des ministres aux cours étrangères, qui ne contenaient que des nouvelles courantes. Jamais on ne leur communiquait aucune affaire d'importance, jamais ils ne voyaient aucune des dépêches qu'on expédiait, jamais on ne demandait leur avis sur rien. Ces ministres de conférence étaient alors le prince Starhemberg, le prince Rosenberg, le vice-chancelier de l'Empire Colloredo et le maréchal de Lascy.

¹ Cobenzl galt damals als Anhänger Russlands und Gegner Preussens. Wenigstens sagt der preussische Geschäftsträger César in seinem Berichte vom 22. September 1792 über ihn: „Cobenzl, connu autrefois par son attachement au parti russe et ses sentiments anti-prussiens.“ Königl. Geheimes Staatsarchiv zu Berlin.

Spielmann obtint donc que cette conférence fut mise en activité, se fit nommer référendaire de la conférence et Collenbach actuaire. Le prince Kaunitz était bien aussi ministre de conférence, mais comme il ne sortait jamais de chez lui, on lui communiquait après coup le protocole de la séance, libre à lui d'exposer son avis en particulier à l'Empereur, s'il en avait envie. Cette conférence, qui dans les derniers jours de Joseph II n'avait été établie que *pro forma*, se trouva telle à l'avènement de Léopold, qui ne la rassembla jamais, mais chacun de ses membres en son particulier se croyait autorisé à lui donner des conseils, et Spielmann nommément allait lui parler quand il voulait, sans ma participation ni celle du prince Kaunitz.

Les Pays-Bas étaient révoltés, la France était en pleine révolution, la paix avec la Porte se négociait, la Prusse, la Russie, l'Angleterre, la Hollande cherchaient à profiter des circonstances du moment pour leurs intérêts. Des députés des Pays-Bas, des émissaires des princes français, des agents envoyés par différentes cours, des émigrés français, des aventuriers de toute espèce, tous obsédaient Léopold tour à tour, chaque individu sans distinction ayant la liberté d'aller lui parler quand il voulait, sûr d'être admis à l'audience, et l'Empereur causait avec tous ces gens avec la même confiance et avec tout aussi peu de précaution qu'avec ses ministres les plus affidés.

Il avait en 1762¹ entrepris un voyage en Italie, pour établir le Grand-Duc Ferdinand² à Florence, sans prendre un seul ministre avec lui, et tous les intrigants l'avaient suivi, pour lui arracher des dispositions favorables à leurs vues dans le temps qu'il n'avait à côté de lui personne qu'il pût consulter. De cette façon il était impossible et à moi et au prince Kaunitz de bien conduire les affaires; elles allaient comme elles pouvaient; tâcher de réparer le mieux qu'on pouvait des fautes de toute espèce, était tout ce que nous pouvions faire.

Enfin au mois de mars 1792 une maladie de peu de jours emporta Léopold, et François II monta au trône. Alors

¹ Diese Jahreszahl ist ganz irrig und kann nur auf einem argen Schreibfehler Cobenzl's beruhen, denn Leopold II. begab sich im Frühling 1791 nach Toscana.

² Leopolds zweitgeborener Sohn.

tout changea de face; le prince jeune et trop peu expérimenté pour avoir de la confiance en ses propres lumières, suivait les conseils de ses ministres, de chacun dans la partie de l'administration qui lui était confiée. J'étais alors comme les autres maître dans les affaires de mon département, traitant tout directement avec le souverain, qui, m'honorant de toute sa confiance, suivait avec docilité mes conseils.

Je suivis le monarque aux couronnements de Francfort et de Prague et fus présent à son entrevue avec le roi de Prusse à Mayence, où le duc régnant de Brunswick, auquel on avait confié le commandement en chef de l'armée combinée, pour faire la guerre à la France, nous mit au fait de son plan d'opération. Le prince Kaunitz alors résolut définitivement de se mettre en repos, et ayant demandé avec instance sa retraite, l'Empereur la lui accorda, en lui laissant tout son traitement, ainsi que l'habitation à l'hôtel des affaires étrangères, et en me chargeant de lui donner connaissance de toutes les affaires, afin que l'Empereur pût dans l'occasion lui demander conseil. Je me trouvais alors, sans changer de titre, seul chef des départements des affaires étrangères, ainsi que de ceux des Pays-Bas et de l'Italie. L'Empereur ajouta 18.000 florins à mon ancien traitement, outre le loyer d'un nouveau logement que je dus prendre, et à la S^t-André de la même année il me décora de la toison. Ma situation était donc dans ce moment telle que je pouvais la désirer,¹ mais tout se disposait de manière à ce qu'elle dut changer bientôt du tout au tout.

Peu de mois après la mort de Leopold II l'Impératrice Louise le suivit au tombeau, et en mourant elle recommanda beaucoup à l'Empereur de suivre les conseils du prince de Rosenberg, qu'elle connaissait et affectionnait depuis le temps qu'elle l'avait connu ambassadeur en Espagne, et ceux du comte Colloredo, qui avait soigné l'éducation de l'Empereur et de tous ses frères dans leur enfance. Rosenberg me haïssait

¹ In der That berichtete auch der preussische Geschäftsträger César am 20. October 1792 an seine Regierung: „J'observe encore que le comte de Cobenzl a gagné beaucoup de terrain, et que dans ce moment-ci il est certainement celui de tous les ministres autrichiens qui influe le plus sur les résolutions politiques du cabinet de Vienne. Il est d'ailleurs très-bien avec le prince de Kaunitz, et communique avec ce dernier sur toutes les affaires importantes." Geheimes Staatsarchiv zu Berlin.

depuis longtemps, et éloigné toute ma vie de toutes intrigues de cour, pour lesquelles je n'avais aucune aptitude, je n'avais rien fait pour gagner la bienveillance de Colloredo. Avec cela je traitais les affaires de mes départements directement avec l'Empereur, sans jamais y faire prendre part à aucun de ces Messieurs, et ne pensais à rien moins qu'à remettre en activité les défuntés conférences. Cependant le comte Colloredo, qui, n'ayant pu être fait, suivant l'usage des Ajo du prince héréditaire, grand-maitre de la cour à son avènement au trône, ni même grand-chambellan, les princes de Starhemberg et de Rosenberg ayant sollicité vivement pour garder leurs places, il fut nommé ministre du cabinet, et par là, comme toutes les affaires du gouvernement aboutissent au cabinet, il se trouva en effet premier-ministre, avec tout le pouvoir sur l'esprit de l'Empereur, que lui donnait la circonstance d'avoir été son gouverneur pendant tout le temps de sa jeunesse.

Le comte Colloredo ne pouvait certainement avoir que des bonnes intentions, mais il n'avait nulle connaissance d'affaires publiques d'aucun genre, l'esprit très-borné et une grande envie de dominer. Le prince de Rosenberg, avec de l'esprit et quelqu'instruction, trop paresseux pour ambitionner un emploi qui exige de l'activité, ne briguant toute sa vie que la faveur, voulait cependant avoir son mot à dire dans les affaires. L'un et l'autre trouvaient par conséquent fort mauvais, que je faisais tout ce qui était de mon ressort, sans leur participation. Ils avaient mis d'abord dans leur intérêt Spielmann, qui allait de temps en temps conférer avec l'un ou l'autre, et parfois ils engageaient l'Empereur à le faire appeler, lorsque ces deux Messieurs étaient avec lui. Mais ses manières brusques leur déplurent, ainsi ils songèrent à se débarrasser de lui aussi bien que de moi.

Deux autres personnages s'associèrent à la cabale: l'un était le comte de Trauttmansdorff qui, se trouvant sans emploi depuis sa retraite des Pays-Bas, voulut reparaitre sur l'horizon pour rétablir sa réputation, l'autre était le baron de Thugut qui, sans emploi et sans pension depuis qu'il avait quitté son poste d'envoyé à Naples, avait perdu dans la révolution les fonds qu'il avait placés en France à rente viagère, et désirait d'obtenir nouvellement une place plus ou moins lucrative. Il était ami intime de Spielmann et jouissait tellement de sa

confiance, que celui-ci lui communiquait toutes les affaires les plus secrètes, confidences, dont Thugut profitait, pour aller causer avec M^r de Rosenberg et Colloredo, et pour critiquer tout ce qu'on faisait à la chancellerie d'Etat, espérant par là de s'y procurer une place. Ces intrigues ne purent se faire sans qu'on n'en eût vent dans la société. Le prince Starhemberg, le nonce Caprara,¹ le prince Galitzin,² le ministre d'Angleterre,³ celui de Sardaigne,⁴ et quelques autres vinrent m'avertir qu'on cabalait contre moi. Je n'y fis point d'attention d'abord, parce que l'Empereur me traitant au mieux, et n'ayant jamais fait la moindre objection à tout ce que je lui proposais, s'y conformant toujours avec exactitude, me faisait croire qu'il était parfaitement content de mes services, et que par conséquent je n'avais nul sujet de craindre d'être culbuté, et puis, parce que bornant mon ambition à bien faire mon devoir, j'étais trop peu attaché à un emploi quelconque, pour vouloir m'y soutenir à l'aide d'intrigues.

Ainsi j'attendais tranquillement mon sort tel qu'il serait, lorsque le 27 février 1793 un billet de l'Empereur m'apprit, qu'il trouvait essentiel au bien de son service de nommer un chancelier des Pays-Bas (notez que dans ce moment l'Empereur n'avait rien des Pays-Bas que la province de Luxembourg, et qu'on faisait seulement marcher une armée pour conquérir les autres provinces sur les insurgés), et que, comme j'étais trop accablé d'affaires pour pouvoir y donner tous mes soins, S. M.

¹ Johann Baptist Caprara, eigentlich ein Sprössling der Familie der Grafen Montecuccoli, welcher jedoch den Familiennamen seiner Mutter, der letzten ihres Stammes annahm. Zuerst Nuntius in Cöln, dann in Luzern, erhielt er 1785 das gleiche Amt in Wien. 1792 mit dem Purpur geschmückt, kehrte er 1793 nach Rom zurück und wurde 1801 Legat in Frankreich, wo er das berühmte gewordene Concordat abschloss. Nachdem er 1805 Napoleon in Mailand zum Könige von Italien gekrönt hatte, starb er am 21. Juni 1810.

² Fürst Demetrius Galitzin, dreissig Jahre hindurch russischer Botschafter in Wien, wo er auch am 30. September 1793, vierundsiebzig Jahre alt, starb.

³ Wohl noch Robert Murray Keith. Derselbe wurde zwar im August 1792 abberufen und scheint Wien im September dieses Jahres verlassen zu haben, aber er wurde einstweilen nur durch einen Geschäftsträger, Alexander Straton ersetzt, und erst im Februar 1793 beglaubigte die englische Regierung Sir Morton Eden als ihren Gesandten in Wien.

⁴ Der sardinische General der Infanterie Marquis de Brème.

avait nommé le comte de Trauttmansdorff chancelier des Pays-Bas, auquel je devais sur le champ remettre toutes les affaires de ce département. Ceci exécuté, quatre semaines après jour pour jour un autre billet de l'Empereur m'apprit qu'il avait jugé du bien de son service de séparer les affaires de l'Italie du département des affaires étrangères, qu'en récompense de mes longs et fidèles services de vice-chancelier que j'étais, S. M. m'avait nommé chancelier d'Italie, et M^r le baron de Thugut étant nommé directeur du bureau des affaires étrangères, je devais tout au plus tôt lui remettre tout ce qui était relatif à ce département.¹ Dès que j'eusse ce billet, je fus le porter

¹ Eine in dem Geheimen Staatsarchive zu Berlin befindliche chiffrierte Depesche César's vom 21. März 1793 gewährt interessante Aufschlüsse über die Bewegungen, welche der Enthobung Cobenzl's von der Leitung der auswärtigen Angelegenheiten vorhergingen. Es heisst darin: En confirmation de ce que j'ai eu l'honneur de rapporter dans mon très humble rapport précédent sur l'inquiétude croissante que cause ici le retard de la communication de la cour de Russie, j'ajoute encore qu'on met à la charge du comte de Cobenzl la situation embarrassante où se trouve l'Autriche vis-à-vis de ses deux alliés, et qu'on lui reproche surtout d'avoir par les dernières instructions à l'ambassadeur autrichien en Russie donné carte blanche sur les affaires de Pologne aux deux cours de Berlin et de Pétersbourg, sans prévenir même par un acte formel et signé toute négociation particulière entre ces deux cours. Je sais, que dans la dernière conférence le vice-chancelier a été exposé à des sorties très-vives, particulièrement lorsqu'on l'a pressé d'articuler d'une manière précise les nouvelles limites, dont on était convenu avec V. M. et la Russie. Le comte de Cobenzl, très-embarrassé, a fini au grand étonnement du Conseil Impérial, que jusqu'ici il ne s'agissait pas encore d'acquisitions, mais d'une simple occupation en Pologne, et que par conséquent il n'y avait aussi encore rien d'arrêté définitivement à ce sujet. Le même soir ce ministre a porté des plaintes amères au comte de Rasoumowski* sur la conduite de sa cour envers celle de Vienne, son ancienne alliée, en lui récapitulant en même temps les immenses sacrifices que l'Autriche avait faits en faveur de la cour de Russie pendant la dernière guerre contre les Turcs. Cet ambassadeur, qui a pris une grande défiance du chevalier Edeu, jusqu'à le soupçonner même d'exciter et d'entretenir l'humeur du cabinet autrichien contre la convention de Pétersbourg, et qui est en outre l'ami personnel du comte de Cobenzl, en est fort peiné et m'a dit en propres termes, qu'il attendait son courrier avec la convention comme le Messie. L'inquiétude qu'on prend ici à ce sujet, et l'affectation avec laquelle on paraît s'en prendre aux

* Der Nachfolger des Fürsten Galitzin.

dans la chambre de Spielmann, pour lui apprendre que j'étais renvoyé du département. Spielmann tout surpris me dit, qu'il était renvoyé également, et mis en repos avec une pension, témoin un billet de l'Empereur, qu'il venait de recevoir au même instant.

Le projet des Messieurs de la cabale avait été d'abord de ne déplacer que Spielmann pour mettre à sa place Thugut, qui devait traiter les affaires avec eux et l'Empereur, en me laissant à ma place uniquement pour figurer. Mais Thugut, dès qu'il fut résolu directeur du bureau, déclara qu'il ne pouvait l'accepter à moins que je ne sorte du département, prétextant que je ne lui avais jamais été favorable (ce qui était absolument faux), qu'il aurait les mains liées au point de ne pouvoir travailler d'après sa manière de voir, et que beaucoup moins il serait à même de soumettre ces idées à M^r de Collaredo et

personnes qui ont négocié l'affaire des indemnités avec le ministère de V. M., pourrait faciliter les vues du parti Collaredo, dont l'influence marquée semble devenir de plus en plus prépondérante. Il est question d'un grand revirement dans la chancellerie d'Etat. Sans pouvoir garantir encore l'exécution, qui, vu la marche peu ferme du gouvernement, peut être changée d'un jour à l'autre, je crois cependant devoir marquer, qu'il ne s'agit de rien moins que de la retraite du comte de Cobenzl, du baron de Spielmann et de deux autres conseillers, les barons de Lederer et de Krufft. Rien n'est décidé au sujet du baron de Spielmann, qui, dit-on, sera nommé conseiller privé et employé au conseil d'Etat, mais qui facilement pourrait se maintenir dans son poste, surtout s'il trouvait moyen de réparer d'une manière ou d'autre la prétendue négligence du vice-chancelier, de ne pas avoir assuré à l'Autriche et par écrit la garantie et l'assistance efficace de V. M. et de l'Impératrice de Russie sur l'article des indemnités. J'en crains d'autant plus pour le comte de Cobenzl, qui, dit-on, sera remplacé par le comte de Wildschek, plénipotentiaire de l'Empereur, auquel il succéderait à son tour. Ce qui est encore tout-à-fait incertain, c'est la nomination d'un chancelier d'Etat, à laquelle place le comte de Trauttmansdorff pourrait seul parvenir. Le prince Kaunitz n'y mettra pas obstacle: il affecte même publiquement d'être indifférent et au-dessus de toutes les intrigues; il se dédommage en même temps par des propos piquants contre le gouvernement actuel, et toute son influence se réduit d'ailleurs aux avis qu'il donne par écrit, et qu'on entend quelquefois sur les affaires politiques majeures. Il doit avoir soutenu dans celui qu'il a donné sur la conférence dont j'ai parlé l'ordinaire passée, que la possibilité politique d'une convention séparée entre la Prusse et la Russie sur les affaires de Pologne était une faute impardonnable du cabinet autrichien. . . .'

Rosenberg, qui devaient exclusivement le diriger dans sa conduite. Or le premier pas étant fait, il ne lui coûta pas beaucoup de peine à obtenir encore le second; je fus renvoyé sans réplique, et Thugut, au lieu de directeur du bureau, déclara ministre des affaires étrangères. Voilà donc mon activité réduite aux seules affaires de la Lombardie, et mon traitement à ce qu'il avait été avant que le prince de Kaunitz n'eut obtenu sa retraite.

Ce changement de mon sort ne m'affligea guère. Les affaires politiques de l'Europe se trouvaient dans un état critique, qu'il n'était pas bien malheureux de n'être pas obligé de s'en mêler. Le département d'Italie me donnant peu à faire,¹ je pouvais donner plus de temps à mes fantaisies, et dès la même année je profitais de mon loisir pour aller faire une visite de quelques semaines à mon père à Gorice, qui s'y trouvait alors seul avec ma sœur aînée, ma mère étant morte au mois de juin de la même année, et l'année précédente mon frère était mort à Aichstädt. Une année avant mon frère, c'est-à-dire en 1791 était déjà morte au mois d'octobre ma tante Stürgkh, et en novembre ma sœur Jeannette, chanoinesse d'Andenne. Cette dernière, avec une bien chétive figure, était une personne de beaucoup d'esprit et de talents. Sortie du couvent, dans lequel l'éducation ne tendait qu'à la piété, ayant trouvé dans la maison paternelle un bon et copieux choix de livres, elle fit de la lecture sa principale occupation, qu'elle reprit et

¹ Auch César deutet auf die schon in der Einleitung erwähnten Gerüchte hin, welche damals über Cobenzl im Umlaufe waren. I 20. November 1793 an seine Regierung: „Le comte de Cobenzl a eu une disgrâce marquée. Les bruits absurdes qui ont couru de lui et qui ont été insérés même dans les gazettes étrangères ont empêché à conserver son poste, qu'il pensait résigner. On assure que le baron de Thugut lui-même qui l'a décidé à y rester. ce qui est rarement dans le monde.“ Geheimes Staatsarchiv in Wien. Briefe des Fürsten von Emanuël Greppi — Turin 1882 — veröffentlichte politische dell' Abate Casti scritte da Vienna nell' anno 1793. sehr bemerkenswerthe, wenn auch vielleicht nicht immer ganz richtige Mittheilungen über die Zustände am Wiener Hofe in jenen Jahren. Von Philipp Cobenzl wird darin häufig und in dem günstigsten Sinne gesprochen, und auch der zu jener Zeit verbreiteten nachtheiligen Gerüchte geschieht Erwähnung, ohne sie schliesslich gleichfalls als grundlos zu bezeichnen.

n Gerüchte
schreibt an
es ist dann
son mjet
nt engagé
e c'est le
e le voir
n. Auch
Lectere
studies
italiche
unter
le in
re-
icht

continua après avoir fait un court séjour à Andenne, pour se mettre en possession de sa prébende, préférant à tout autre avantage celui de tenir compagnie à notre vieux père, qui se plaisait beaucoup dans sa société, aussi bien que notre mère. Par son application non-seulement elle acquit beaucoup de connaissance de littérature, elle apprit aussi à très-bien écrire en français, en italien, et nommément en allemand, dans laquelle langue elle fit différents petits ouvrages de poésie, qui étaient fort goûtés de l'abbé Denis,¹ avec lequel elle entretenait une correspondance suivie.

Mon frère aussi avait beaucoup d'instruction et s'était formé à Aichstädt une fort jolie collection de livres, qui m'est revenue après sa mort. Il avait de l'esprit, une grande honnêteté de caractère et de l'aptitude aux affaires.

Deux fois il a balancé l'élection des Princes-Evêques d'Aichstädt. Les hommes les plus distingués parmi ses confrères par l'esprit et les talents étaient pour lui, mais ils ne faisaient comme en tout corps de communauté que la minorité, et la grande majorité ne donnait jamais sa voix à celui, qui avait le plus de mérite, mais à celui sur l'amitié duquel chacun pouvait le plus compter.

N'ayant que les affaires d'Italie à soigner, je profitais de mon loisir pour habiter tous les étés dans ma maison de campagne, et en automne je fus trois années de suite faire une visite de quelques semaines à mon père à Gorice. Mais l'année 1796 les mauvais succès de notre guerre en Italie ayant rapproché l'ennemi de l'état vénitien, non-seulement je n'entrepris pas ce voyage, mais même je pressais fort mon père à s'éloigner tout doucement de Gorice et à se retirer vers ses terres en Carniole, prévoyant que les Français ne tarderaient guère à arriver dans nos provinces d'Allemagne. Cependant mon père, étant fort vieux et faible, différait d'un jour à l'autre à se mettre en voyage, jusqu'au mois de mars 1797, que partant de Gorice, lorsque notre armée était en pleine retraite, il y fit une course très-fatigante au milieu de la bagarre pour arriver sain et sauf à son château de Reifnitz, en compagnie de ma sœur et de quelques domestiques.

¹ Der bekannte Dichter und Bibliograph Michael Denis. 1729 geboren, starb er als erster Custos der Hofbibliothek am 29. September 1800.

Avant de partir il avait expédié à Vienne en plusieurs caisses à ma réquisition les papiers les plus intéressants des archives de notre famille. En attendant Napoléon Bonaparte avec son corps d'armée avançant de proche en proche, se trouva dès le printemps à Leoben, menaçant de venir droit sur Vienne. Alors on fit à la hâte quelques batteries à une petite distance de la capitale, avec une sorte de camp retranché, pour opposer à l'ennemi quelque résistance, et quiconque n'avait rien à faire à Vienne, eut ordre de partir. Me trouvant dans ce cas, je fis d'abord passer à mes chevaux avec une voiture les ponts du Danube, ainsi qu'un chariot avec mes papiers et les plus précieux de mes effets, ayant loué pour cela une remise et une couple de chambres dans une auberge au-delà des ponts, restant moi-même à Vienne, attendant la dernière extrémité, et le comte de Schönborn¹ étant mon ami intime, je lui demandais la permission d'aller m'établir pour quelques jours dans son château de Schönborn, qui n'est qu'à trois postes au-delà du Danube, sur la route de la Bohême. Tout étant ainsi disposé, et ne pouvant obtenir à Vienne ni des chevaux de poste ni un voiturier, je pris un fiacre seulement pour passer les ponts et me rendre ensuite à pied à l'endroit où j'avais mes chevaux, avec lesquels je me rendis tout doucement au château de Schönborn.

C'était le dimanche de Pâques. Le lendemain passa sur la même route la jeune princesse de Lobkowitz,² pour aller en Bohême avec la princesse Schwarzenberg, sa mère,³ et deux de ses sœurs;⁴ mais arrivées à Hollabrunn, une poste au-delà de Schönborn, ces dames furent obligées de s'arrêter, M^{me} de Lobkowitz sentant des douleurs d'accouchement, et la nuit elle accoucha en effet dans une mauvaise auberge. La comtesse

¹ Franz Philipp Joseph Graf Schönborn, 1768 geboren, 1789 mit Gräfin Sophie von der Leyen vermählt, starb 1841.

² Caroline, 1775 geboren, 1792 mit dem Fürsten Franz Joseph Lobkowitz, dem bekannten Musikfreunde vermählt, brachte, nachdem sie zwei Töchter geboren hatte, am 13. April 1797 ihren ältesten Sohn Ferdinand zur Welt. Sie starb 1816.

³ Die Witwe des im Jahre 1789 verstorbenen Fürsten Johann Schwarzenberg, Eleonora, geborne Gräfin Oettingen. Sie starb am 25. December 1797.

⁴ Wahrscheinlich Theresé, 1780 geboren und 1801 mit dem Landgrafen Friedrich von Fürstenberg vermählt, und Eleonora, 1783 geboren, Caméressin zu Essen.

de Hatzfeldt,¹ qui avait pris la même route, s'y arrêta également pour être de quelque secours et tenir compagnie à ces dames. J'allais quelquefois de Schönborn faire une visite à ces dames, et quelquefois allant avec mes chevaux jusqu'aux bords du Danube, je passais la rivière en bateau, puis je montais à pied à ma montagne et y restais un jour ou deux pour voir ce qui se passait, et m'informer jusqu'où l'ennemi était avancé, après quoi je retournais de la même façon à Schönborn, y attendre les événements, toujours prêt à continuer au besoin mon chemin vers la Bohême ou la Moravie.

Ce train dura environ trois semaines, au bout desquelles le marquis de Gallo,² envoyé par notre cour à Leoben, signa avec le général Bonaparte des préliminaires de paix. Alors ayant quitté le château de Schönborn, je revins avec mon bagage à ma montagne.

En conséquence de ces préliminaires les Français s'étant retirés dans l'état vénitien, mon père retourna à Gorice, après avoir séjourné trois mois à Reifnitz. Après ce petit voyage, vieux et faible comme il était, il baissa de plus en plus, et termina enfin sa vie à la mi-octobre dans la 82^{me} année de son âge.

Mon cousin Louis ayant alors été rappelé par forme de congé de Pétersbourg, il fut envoyé à l'armée française pour négocier la paix. Il la signa à Campo Formio pour l'Autriche et passa ensuite de là à Rastatt pour négocier la paix entre la France et l'Empire d'Allemagne. Cette négociation dura jusqu'à la fin de juillet 1798, au bout de laquelle il eut la toison et fut renvoyé à son poste à Pétersbourg, où M^{me} de Rumbeke, sa sœur, avec son mari le suivirent à la fin de l'année.

Mon père étant mort, je pris sur moi non-seulement l'administration du bien qu'il m'avait laissé en héritage, mais aussi celle du bien de mon cousin Louis, qui n'a jamais su s'occuper le moins du monde de ses affaires domestiques.

¹ Die Witwe des im Jahre 1793 verstorbenen Staatsministers Karl Friedrich Grafen von Hatzfeldt, Caroline Friederike, geborne Gräfin Ostein.

² Marzio Mastrilli Marchese di Gallo, 1753 zu Palermo geboren, damals Botschafter des Königs Ferdinand von beiden Sicilien in Wien.

Toutes les terres étaient alors affermées, je ne pouvais donc rien y faire, que faire rentrer les prix des baux et me débattre avec les fermiers pour toutes les déductions qu'ils prétendaient y faire à titre de dommages causés par la guerre. J'avais tout le temps de m'occuper de pareilles affaires et de m'amuser le reste du temps à ma campagne en été, et dans ma bibliothèque en hiver, toute mon activité de chancelier d'Italie ayant cessé en 1797 par la perte de la Lombardie. Elle avait été à la vérité reconquise en 1798, mais la guerre continuant, le pays n'était gouverné que militairement par le commandant de l'armée.

Lorsque par le traité de Campo Formio nous eûmes l'état vénitien à la place de la Lombardie, je m'attendais à rentrer en activité, en changeant seulement de province. Mais le baron de Thugut, pensant qu'il pourrait tôt ou tard quitter le portefeuille des affaires étrangères, voulut se ménager le gouvernement de ces nouvelles provinces pour une place de retraite, en conséquence de quoi au mois de mai 1799 un décret impérial m'apprit que je n'étais plus chancelier d'Italie, et que le gouvernement de ce pays était attribué au baron de Thugut. Pour me consoler de ce dernier congé, je fus incorporé au conseil d'Etat des affaires internes, et à mon titre brillant de ministre de conférence fut ajouté celui de ministre d'Etat.

Ainsi en fait de titres rien ne me manquait, j'étais même parvenu au *non plus ultra*, mais mon influence dans les affaires d'Etat n'en était pas plus grande, car en ma qualité de ministre de conférence on ne conférait jamais avec moi, ni ne me communiquait jamais rien de ce qui eut rapport aux affaires étrangères, et en ma qualité de ministre d'Etat on ne me communiqua que pendant quelques mois les affaires internes, qui circulaient parmi les membres du conseil d'Etat. Au bout de ce temps le comte de Kolowrat,¹ ministre dirigeant, représenta à l'Empereur qu'un ministre d'Etat de plus en activité était une chose fort inutile, ne faisant qu'allonger un peu la marche des affaires, et on cessa de m'envoyer les papiers en circulation. Si j'avais voulu faire quelque démarche, je m'y serais soutenu aussi bien que le comte de Zinzendorf,² qu'on avait aussi voulu

¹ Der schon früher, zuerst Seite 20 erwähnte Graf Leopold Kolowrat führte damals den Titel: Oberster Directorial-Minister.

² Der schon so oft genannte Graf Karl Zinzendorf.

exclure, mais qui s'y maintint, en se donnant bien du mouvement. Au lieu de cela, je me le suis tenu pour dit, et n'ayant nul désir de servir dans le temps que le souverain ne montrait aucune envie de se prévaloir de ma bonne volonté, je me tins tranquille, très-content d'être considéré comme un ancien employé, auquel on avait donné ses invalides, et qui pouvait désormais jouir en repos d'une pension qui lui était assignée.

Dans ce temps M^r de Thugut commençait à être fatigué du travail qu'exigeait le département des affaires étrangères. Il avait aussi eu quelque dégoût, ne sympathisant pas avec l'archiduc Charles, qui ne l'aimait pas plus qu'il n'aimait le comte Colloredo. Il fit alors nommer ministre des affaires étrangères mon cousin Louis, revenu du congrès de Campo Formio, déclarant cependant, que lui, Thugut, continuerait à en faire les fonctions tant que Louis Cobenzl serait occupé ailleurs. Aussi dès que cette nomination était faite, M^r le nouveau ministre des affaires étrangères fut envoyé à Rastatt, pour y négocier la paix.

Après huit mois de négociations inutiles, le congrès se sépara, et la guerre ayant recommencé, mon cousin, au lieu d'aller occuper son poste à Vienne, fut nouvellement envoyé à son poste d'ambassadeur en Russie, où il se rendit vers la fin de l'été de 1798, comme il a déjà été dit plus haut. Il y resta toute l'année 1799 avec beaucoup de désagréments, étant tout aussi mal traité par Paul I, qu'il avait été bien traité par Catherine. Il y fit aussi une grave maladie, ce qui l'engagea à demander son rappel, et l'ayant obtenu au printemps 1800, il vint d'abord à Vienne et passa de là aux bains de Carlsbad, pour y soigner sa santé.

La guerre continuait toujours jusqu'à ce qu'au mois d'octobre on fût convenu d'un nouveau congrès pour traiter de la paix à Lunéville, et mon cousin Louis fut nommé pour y aller comme plénipotentiaire impérial. S'y étant rendu, Joseph Bonaparte, qui s'y trouvait de la part de la France, l'engagea à venir avec lui pour quelques jours à Paris, conférer avec Napoléon, qui était alors premier consul de la nouvelle république. Dès qu'ils furent retournés à Lunéville, les négociations continuèrent, et enfin la paix fut signée au mois de février 1801.

Pendant cet intervalle Colloredo et Thugut s'étaient presque repentis d'avoir fait nommer Louis au ministère des affaires

étrangères. Thugut n'aurait pas été fâché de rester encore quelque temps en place, et d'un autre côté Trauttmansdorff, qui se mêlait de tout, se flattait pouvoir l'acquérir. J'avertis Louis, qu'il se formait une cabale contre lui, et le pressais à accélérer son retour à Vienne. Mais à peine que le traité fût signé à Lunéville, on le pressa de la part du gouvernement français de venir passer encore quelques jours à Paris, et de Vienne il reçut aussi l'ordre de s'y rendre, pour y traiter de différentes petites affaires, qui n'étaient pas encore terminées. On lui fit même sentir qu'il pourrait être de sa plus grande convenance d'y rester comme ambassadeur, pour venir ensuite plus tard occuper la place de vice-chancelier à Vienne, à laquelle il avait déjà été nommé. D'un autre côté Trauttmansdorff représentait à l'Empereur et à Colloredo, que Thugut était devenu extrêmement odieux à Paul I, que Cobenzl aussi en avait été fort mal traité la dernière année de son séjour à Pétersbourg, et que par conséquent un troisième pourrait mieux convenir au ministère des affaires étrangères qu'aucun des deux, s'offrant d'en faire les fonctions en attendant que l'Empereur fit un choix. Alors Louis sentant à quoi tout cela visait, écrivit très-respectueusement à l'Empereur et énergiquement à Colloredo, qu'il n'avait plus rien à faire à Paris, que ce qui restait à traiter, étaient des affaires de longue haleine, dont pourra être chargé le futur ambassadeur, et qu'ainsi il demandait à pouvoir se rendre à sa place à Vienne, la seule qui pouvait désormais lui convenir, priant que l'Empereur voulût lui accorder sa retraite absolue au cas qu'il ne le trouvât plus propre à la place, à laquelle il avait été nommé. Sur cela Thugut demanda définitivement sa retraite, qui lui fut accordée avec 12,000 fl. de pension et la donation d'une terre en Hongrie, et le portefeuille fut donné *ad interim* au comte Trauttmansdorff jusqu'à l'arrivée de Louis, auquel on écrivit, qu'on nommerait incessamment un ambassadeur pour Paris, et que dès que celui-ci y serait arrivé et aurait pris de lui-même ses instructions, il n'avait qu'à venir occuper à Vienne la place qui l'attendait.

On songea ensuite au choix d'un agent diplomatique à envoyer à Paris, et comme on était convenu verbalement avec la république, qu'on s'enverrait réciproquement des ministres du second ordre, le choix tomba sur le baron de Buol, qui avait été en dernier lieu ministre d'Autriche à la diète de

Ratisbonne,¹ mais je ne sais pourquoi ce choix ne plût pas au premier consul, qui fit annoncer à Vienne, que M^r de Champagny y viendrait avec le caractère d'ambassadeur. Alors on se vit dans le cas de nommer également un ambassadeur, et la place fut proposée à M^r de Trauttmansdorff qui pria fort d'être dispensé de l'accepter. On voulut cependant y envoyer quelqu'un qui ne fût pas neuf dans la carrière politique, et c'est ce qui fit tomber le choix sur moi, ajouté à la considération, que personne ne s'entendrait mieux que moi avec le nouveau vice-chancelier, mon proche parent.

J'ai quelque soupçon peut-être mal fondé, que ce fut Thugut, qui en donna l'idée au comte Colloredo. Je fus tout effrayé, lorsque celui-ci, m'ayant mandé chez lui, m'en fit la proposition au nom de l'Empereur. Ce poste n'avait pas l'air de pouvoir être bien agréable. La république fumait encore de l'incendie mal éteint de la plus horrible révolution. La paix avait été faite comme les Français l'avaient voulu, au plus grand préjudice de l'Autriche et de l'Empire germanique. L'harmonie entre les deux Etats n'avait pas l'air d'être rétablie d'une manière bien solide; il restait matière à des violents débats entre les deux gouvernements, et celui de la France ne se montrait pas d'un esprit bien conciliant. Je devais donc m'attendre, que ma position serait fatigante et pénible, et j'avais d'autant plus de peine à m'y résoudre, que je m'étais habitué depuis six ans à avoir très-peu à faire et à savourer les douceurs d'une vie tranquille. Cependant je sentais, que je n'étais pas encore assez vieux et cassé pour pouvoir exiger, que l'Empereur me laissât jouir tranquillement d'une bonne pension sans rien faire dans le temps que j'étais encore en état de travailler, et la circonstance, que le ministre dirigeant les affaires étrangères était mon cousin Louis, acheva à me déterminer, après une légère défense, à me soumettre avec résignation aux ordres de l'Empereur. Louis fut aussi surpris que bien aise, lorsqu'il apprit ma nomination par une lettre, dans laquelle je le prévins

¹ Karl Rudolph Freiherr von Buol, 1763 geboren, war 1796 bevollmächtigter Minister beim niedersächsischen Kreise und wurde, 1805 in den Grafenstand erhoben, nach Errichtung des Deutschen Bundes der erste Gesandte Oesterreichs am Bundestage. 1822 trat er von diesem Posten mit dem Titel eines Staatsministers zurück und starb 1834.

en même temps, que pour qu'il ne tardât pas à entrer dans son poste, j'allais sur le champ me rendre à Paris, où nous pourrions convenir des instructions, dont je devais être pourvu, pour m'acquitter de ma commission le mieux que faire se pourra. Ainsi dès que je me fusse pourvu du nécessaire pour le voyage, je partis pour Paris où j'arrivais le premier de septembre, et je descendis à l'hôtel garni de Châtillon, propriété du restaurateur Meot, où Louis était logé, et où il avait aussi arrêté un logement pour moi.

A cette époque la France se disait encore république, et dans son calendrier nouveau style on était au 20 du mois de Fructidor année XI. C'était par le mois *Vendémiaire*, qu'à l'équinoxe d'automne commençait l'année XII, précédée de cinq jours supplémentaires.

Louis ne resta à Paris avec moi que peu de jours pour se trouver à la mi-septembre à Vienne, où la cabale contre lui avait fait des grands progrès depuis mon départ. Trauttmansdorff, qui avait le portefeuille *ad interim* depuis la retraite de Thugut, fit l'impossible pour le garder. On employa toute sorte de moyens pour perdre Louis dans l'esprit de l'Empereur et dans celui de l'archiduc Charles, qui influait beaucoup sur les dispositions de son frère.

Comme on ne pouvait alléguer aucun motif plausible pour ôter à Louis la place à laquelle il avait déjà été nommé, on en vint à l'idée de créer deux vice-chanceliers, en partageant les cours entre Louis et Trauttmansdorff. A quelque poste avant Vienne Louis reçut une lettre du comte Colloredo, dans laquelle on lui disait de la part de l'Empereur, qu'en arrivant à Vienne il ne devait pas mettre pied à terre à l'hôtel de la chancellerie. Enfin pour combiner le pour et le contre, et contenter tant bien que mal tout le monde, il fut réglé que le comte Colloredo serait ministre des affaires étrangères en chef, que Louis serait vice-chancelier en sous-ordre, et qu'il y aurait un conseil de conférence, dont Trauttmansdorff serait membre. Les autres membres de ce conseil sous la présidence immédiate de l'Empereur étaient l'archiduc Charles, le comte Colloredo, le comte Kolowrat, ministre dirigeant des affaires internes, et Louis, chacun de ces Messieurs amenant avec lui un conseiller référendaire, c'est-à-dire l'archiduc pour les affaires militaires, Kolowrat pour les affaires de l'intérieur, et Louis pour les affaires étran-

gères. A ce conseil devaient être rapportées toutes les affaires majeures tant de l'intérieur que de la politique extérieure. Tous les ambassadeurs et ministres près les cours étrangères eurent ordre de faire leurs rapports au comte Colloredo, qui signait conjointement avec Louis les dépêches, qui leur étaient adressées. Les conférences devaient se tenir une fois par semaine.

Louis, après y avoir été une fois ou deux, trouvant que pour lui, qui n'entendait rien aux affaires de l'intérieur, les conférences étaient une grande perte de temps, n'y alla plus, que lorsqu'il voulait y apporter quelque objet relatif aux affaires extérieures, ce qui arrivait rarement, parce qu'on n'y apportait que des objets, qui pouvaient être communiqués à tout le monde; tout ce qui exigeait du secret, n'était concerté qu'entre lui, le comte Colloredo et quelquefois l'archiduc. D'après cet arrangement Louis n'allait jamais parler à l'Empereur, qu'après avoir concerté avec Colloredo ce qu'il avait à lui dire. Cette gêne apparente n'en était pas une réelle pour Louis, car comme Colloredo n'entendait rien aux affaires, il trouvait toujours parfait tout ce que Louis proposait, de sorte que celui-ci n'était pas du tout gêné dans son ministère, et comme il était souple et insinuant, il sut bientôt gagner toute la confiance de Colloredo, dont dépendait celle de l'Empereur. Seulement lorsque les affaires avaient du rapport avec le département de la guerre, il y eut souvent des débats avec l'archiduc, qui haïssait mortellement Colloredo comme il avait haï Thugut, et dont Louis aussi ne put jamais gagner la faveur.

Quant à moi, après avoir fait des connaissances, et avoir formé l'état de ma maison, je me trouvais assez bien à Paris, à mon travail près, qui était pénible et désagréable, ne pouvant réussir en rien de tout ce que ma cour désirait. Hors de cela pour moi personnellement on avait beaucoup d'indulgence tant à la cour que dans le ministère, et particulièrement M^r de Talleyrand, ministre des relations extérieures, malgré les vives disputes que j'eus souvent avec lui par rapport aux intérêts de ma cour, en agissait envers moi de la manière la plus amicale. J'allais dîner chez lui familièrement, quand je voulais, lorsqu'il était en famille avec les habitués de sa maison. Dès les premières semaines de mon séjour à Paris, étant allé faire une visite de quelques jours à son frère au château de Rhoni

en Normandie,¹ il m'engagea à aller avec lui. Près d'une maison qu'il avait louée à Auteuil, pour y passer l'été, il m'engagea à prendre un petit logement dans le voisinage, pour être à portée de lui. Une autre année, qu'il avait loué la plus belle des maisons à Neuilly, il fit arranger un petit logement pour moi dans un pavillon séparé. Lorsqu'il avait acheté la terre de Valençay dans le Berry, il m'engagea à y aller passer une quinzaine de jours avec lui, enfin en toute occasion il a eu envers moi des procédés dignes de toute ma reconnaissance.

Napoléon aussi me traitait avec bonté, lorsqu'il n'avait pas une dent contre ma cour. Une fois même il m'invita à courre le cerf avec lui, en me fournissant des chevaux de son écurie, faveur insigne, dont aucun de mes collègues n'avait jamais été honoré. Madame Bonaparte aussi me traitait fort bien comme amateur de botanique et jardinage, et de Joseph Bonaparte j'eus aussi tout lieu d'être satisfait en différentes occasions dans lesquelles j'eus à traiter avec lui. J'étais bien avec tous mes collègues du corps diplomatique, et j'avais formé des liaisons intéressantes avec plusieurs personnes de l'ancien et du nouveau régime. Avec cela le local de Paris me plaisait beaucoup, et les galeries du Louvre et le jardin des plantes me fournissaient beaucoup d'amusement dans mes heures de loisir, si bien que je n'avais nul besoin de la ressource des spectacles que je ne fréquentais que fort rarement, donnant aux arts et à la société tout le temps que je n'avais pas à travailler chez moi.

C'est ainsi qu'après avoir mené pendant longues années une vie très-retirée, je me trouvais engagé dans un genre de

¹ Der jüngere Bruder des Ministers Talleyrand war Graf Archambault, später Herzog von Périgord. Durch seine Heirat mit Fräulein von Senozan, letztem Sprössling in weiblicher Linie des unter Heinrich IV so berühmten Ministers Maximilian Baron de Rosny, später Marquis de Bethune und endlich Herzog von Sully wurde Graf Archambault von Périgord Besitzer des berühmten Schlosses Rosny, wo Sully geboren wurde; es liegt am linken Ufer der Seine bei Mantes, im französischen Departement Seine et Oise. Nach den Memoiren der Frau von Remusat (I, 253) soll Graf Archambault im Jahre 1803 dorthin exilirt worden sein, weil er sich weigerte, seine Tochter mit Eugen Beauharnais, dem nachmaligen Vicekönige von Italien zu verheiraten, und sie lieber mit dem Grafen Noailles vermählte. Die Herzogin von Berry gründete in Rosny ein Hospiz.

vie, qui pour être tout nouveau pour moi, ne m'était cependant rien moins que désagréable. Le climat doux de Paris aussi me convenait beaucoup. A Vienne le ministre, dont je dépendais, était mon proche parent, mon intime ami, dont j'avais jadis soigné l'éducation, et dont je soignais encore les affaires domestiques. Enfin je me trouvais si bien dans ma position, que je n'avais autre chose à désirer, si non que les deux gouvernements se fussent trouvés en relation amicale entre eux, ce qui n'était pas possible, les vues étendues de Napoléon n'étant nullement combinables avec les intérêts de ma cour. Cependant je me flattais, que tôt ou tard on parviendrait à s'entendre, et qu'on n'en viendrait jamais à une rupture. Dans cette supposition, ne doutant pas que Louis saurait assez bien se soutenir dans la confiance de Colloredo pour se maintenir longues années en place, et me paraissant impossible que Colloredo pût jamais être désarçonné, j'avais formé le projet de passer le reste de mes jours à Paris, sauf quelques séjours que j'espérais pouvoir faire de loin en loin à Vienne par congé.

A cette époque Napoléon sous le titre modeste de Premier Consul de la république française jouissait en effet d'un pouvoir plus étendu de celui, dont aucun monarque de la dynastie des Bourbons n'a pu se vanter, s'étant donné à la révolution du 18 brumaire pour compagnons dans le consulat deux sujets,¹ qui se contentaient de figurer et de s'assurer d'un gros revenu, en se prêtant sans contradiction à toutes ses volontés. Maître d'une armée formidable, aguerrie par lui-même, glorieuse de ses succès et commandée par des généraux, ses anciens compagnons d'armes, qui lui étaient tous dévoués, devant uniquement à son élévation la brillante fortune, dont ils jouissaient, et dont la conservation dépendait de celle de leur bienfaiteur, il était par là maître également du trésor public, qui lui fournissait le moyen de décider en sa faveur l'esprit de tous ceux qu'il trouva propres à être employés dans le maniement des affaires, et de rendre inactifs, en les comblant de bienfaits, ceux qui, n'étant pas de son avis, auraient eu assez de crédit dans le public pour pouvoir s'opposer avec succès à ses vastes desseins. Le sénat, le corps législatif et le tribunal puissamment influencés par lui, et composés en grande partie de ses créatures, n'étaient

¹ Cambacérés und Lebrun.

munis que pour la forme du pouvoir nécessaire à mettre des bornes à la puissance consulaire. Lui-même possédant les qualités d'esprit et l'instruction nécessaires pour jouer un grand rôle, avec un caractère entreprenant et point trop scrupuleux sur le choix des moyens, méditait dès lors profondément son vaste plan, qu'il suivit pas à pas avec la plus grande dextérité, une constance inébranlable et une infatigable activité, parfaitement secondé par un grand nombre de gens habiles, compagnons de sa fortune.

Les choses ainsi disposées, il sut s'élever par degré au plus haut sommet de la fortune avec une rapidité sans exemple, s'étant fait nommer d'abord Consul à vie, peu après Empereur des Français, ensuite Roi d'Italie, et enfin Chef de l'Empire germanique,¹ plaçant ses frères sur des trônes dépendants de sa couronne, et étendant sa domination des bords de l'Elbe jusqu'à l'océan occidental, et de la pointe de la Calabre jusqu'à la mer d'Allemagne.

Tout cela s'effectua à peu près dans l'espace des cinq années de mon ambassade à Paris, son heureuse étoile ayant constamment secondé ses desseins par la maladresse, l'égoïsme impolitique et la jalousie réciproque de tous les gouvernements de l'Europe, fautes auxquelles la France devait ce degré de force et de puissance, que Napoléon trouva déjà à son avènement au consulat, et dont il sut après cela tirer un si grand parti.

A mesure que tous ces événements se préparaient de loin, j'étais assez instruit de ce qui se passait, pour en prévenir ma cour dans mes rapports. C'était tout ce que je pouvais faire, car dans tout ce que j'étais chargé de négocier, il n'y avait pas moyen d'obtenir le moindre succès. En mai 1804 Napoléon ayant été reconnu Empereur, je fus muni de nouvelles lettres de créance à cet effet. Lorsque ces lettres m'arrivèrent, Napoléon se trouvait au camp de Boulogne sur mer, et devant passer de là à Aix la Chapelle pour voir ses acquisitions sur la rive gauche du Rhin, j'eus ordre de m'y rendre pour présenter mes lettres.

Cette commission terminée, et Napoléon ayant pris la route d'Aix la Chapelle sur Strasbourg pour retourner à Paris, je fis une petite excursion à Spaa, puis ayant obtenu la permission d'aller voir le camp de Boulogne et les autres dispositions faites sur

¹ Dies doch nur im uneigentlichen Sinne als Protector des Rheinbundes

la côte, relatives au projet d'une descente en Angleterre, je fus par Liège, Maestricht et Bruxelles à Calais, d'où je longeais la côte par Boulogne, Dieppe et Caën jusqu'au Havre, pour me rendre de là par Rouen à Paris.

La même année 1804 Pie VII étant arrivé à Paris vers la fin de novembre, j'assistais au couronnement de Napoléon, qui eut lieu avec un grand appareil le 2 de décembre.

Vers la fin de mars 1805 le pape retournant à Rome, Napoléon entreprit en même temps son voyage en Italie pour s'y faire couronner roi avec la couronne de Lombardie. N'ayant pendant son absence rien à faire à Paris, je profitais de ce loisir pour voir la Hollande. Je passais six semaines à la Haye et à Amsterdam à l'époque où, la Hollande ayant encore le nom de république, dont elle n'était plus qu'un simulacre, Schimmelpenninck¹ fut nommé Grand-Pensionnaire. Ayant après fait une course dans la Nord-Hollande, je profitais de l'occasion que m'offrit le général Marmont,² qui y commandait, pour aller voir la flotte hollandaise, stationnée au Helder. Voulant ensuite retourner en France, je pris la route par Dusseldorf sur Francfort. Là apprenant, que Napoléon n'était pas encore sur son retour, je fis encore une petite course par Göttingue, Cassel et Gotha, puis prenant sur Heidelberg et Strasbourg, j'arrivais à Paris à la mi-juillet, temps auquel l'Empereur devait également arriver. Depuis lors les affaires se brouillant de jour en jour davantage, je n'ai plus eu un bon moment à Paris. Enfin la guerre ayant éclaté et les hostilités commencé, Napoléon se rendit à l'armée, et moi, je n'avais pas encore mon rappel.

Le courrier qui m'apportait les derniers ordres de ma cour, ayant été arrêté à la frontière, on lui prit les dépêches, et on les envoya en Allemagne au quartier général de Napoléon. Tous les avantages, que les Français emportaient sur les Autrichiens, étaient publiés à Paris avec solennité. J'apprenais ces fâcheuses nouvelles par le bruit du canon du quai des Invalides, et par les bulletins qu'on proclamait dans les rues de Paris. Je crus alors devoir m'éloigner au moins de la capitale, et je fus à

¹ Rütger Jan Schimmelpenninck, 1765 geboren, zu wiederholten Malen holländischer Gesandter in Paris, wurde im März 1805 von Napoleon als Rathspensionär an die Spitze der Batavischen Republik gestellt. Er räumte diesen Platz, als Ludwig Bonaparte König von Holland wurde, und starb 1825.

² Der bekannte französische Marschall Marmont, Herzog von Ragusa.

mi-chemin d'Orléans au château de Méreville chez la veuve de l'ancien fermier-général Laborde, avec laquelle j'étais lié d'ancienne date. J'avais chargé auparavant les secrétaires de l'ambassade¹ de tout préparer pour notre départ et de faire passer à la campagne, où je me trouvais, le courrier que j'attendais. Nous étions déjà au mois de septembre, lorsque après une quinzaine de jours de ma demeure à Méreville le secrétaire de l'ambassade m'envoya une dépêche, qui lui avait été apportée de la poste, non-seulement ouverte, mais même sans enveloppe ni adresse. C'était celle par laquelle on m'ordonnait de quitter Paris. Revenu à la ville, je fus d'abord au bureau des relations extérieures pour demander des passeports, mais comme on n'avait reçu aucun ordre à ce sujet, je dus attendre qu'on écrivit à M^r de Talleyrand, qui était avec l'Empereur aux confins de l'Autriche, pour savoir ce qu'on devait faire. Sa réponse n'arriva qu'à la mi-octobre; alors on me donna des passeports pour me rendre à Strasbourg, où je devais attendre que l'ambassadeur de France, M^r de Larochehoucauld² y fût arrivé. Mais des accidents arrivés à ma voiture m'ayant arrêté en route deux jours de plus qu'il fallait, à mon arrivée à Strasbourg M^r de Larochehoucauld y était déjà.

L'Impératrice s'y trouvait aussi avec une partie de sa cour, pour être plus à portée d'avoir des nouvelles de l'armée. Dans ma position je n'étais pas dans le cas de pouvoir me présenter chez elle; mais je fus voir sa dame d'honneur, Madame de Larochehoucauld,³ par laquelle l'Impératrice me fit dire

¹ Unter Cobenzl waren damals Kruthofer und Floret als Secretäre, Lefevre von Rechtenburg aber als Commis bei der kaiserl. Botschaft in Paris angestellt.

² Graf Alexander de La Rochefoucauld war erst seit Beginn des Jahres 1805 französischer Botschafter in Wien und kehrte nach Abschluss des Pressburger Friedens als solcher dahin zurück. 1767 geboren, starb er 1841.

³ Graf Alexander de La Rochefoucauld, von welchem soeben die Rede war, verheiratete sich im Jahre 1788 mit einer Tochter des französischen Gardeoffiziers Grafen de Chastule, welcher auf San Domingo ansehnliche Güter besass und mit Josephine Beauharnais und ihrer Familie in naher Verbindung stand. Die Gräfin de La Rochefoucauld veranlasste den Eintritt ihres Gatten, eines früheren Anhängers der Bourbonen, in den Dienst des Consulates und des Kaiserreiches und nahm selbst die Stelle einer Ehrendame bei der ihr eng befreundeten Kaiserin Josephine an. Ihre Tochter verheiratete sie mit dem Fürsten Aldobrandini, Bruder jenes Fürsten Borghese, der sich mit Pauline Bonaparte vermählt hatte.

des choses obligeantes pour ma personne. Enfin, après avoir employé trois jours à faire remettre en bon état ma voiture, je me rendis à Francfort, accompagné du major de la place de Strasbourg, qu'on m'avait donné pour escorte. Arrivé à Francfort, j'appris que les Français étaient déjà à Vienne et la cour avec tout le ministère en fuite. Je me trouvais alors fort embarrassé, ne sachant de quel côté tourner mes pas. Je fis cependant partir deux des secrétaires, en les dirigeant sur Dresde, où ils pouvaient apprendre, où la cour de Vienne se trouvait. J'écrivis par la même voie au comte Colloredo et à mon cousin Louis, pour recevoir leurs ordres, mais je ne reçus point de réponse. Avec cela je manquais d'argent; à Paris les banquiers n'ont voulu payer les lettres de change qu'en billets de la banque, qui n'avaient point de cours hors de la banlieue, et un banquier à Vienne, qui avait des fonds à moi, refusa dans ces circonstances d'accepter mes traites.

Je fus donc obligé de faire vendre à la hâte des effets que j'avais laissés à Paris, pour subsister avec tout mon monde jusqu'à ce que je pusse obtenir des secours d'ailleurs. La paix étant faite à Presbourg après la fatale bataille d'Austerlitz, les Français passaient déjà par corps d'armée par Francfort, sans que j'eusse encore aucune nouvelle du ministère en réponse à mes lettres. Enfin une lettre de Louis de peu de lignes m'apprit simplement qu'il était sorti du ministère, ainsi que le comte Colloredo, et que le comte de Stadion¹ avait le portefeuille.

J'écrivis alors à celui-ci, en lui envoyant le dernier des secrétaires, que j'avais encore gardé avec moi, et en le priant de me faire parvenir les ordres de S. M. Ce ne fut que vers la fin du mois de mars, que celui-ci m'écrivit, que ma mission à Paris n'avait été que suspendue pendant la guerre, et que comme M^r de La Rochefoucauld revenait à Vienne, je devrais également retourner à Paris, mais qu'avant cela je devais me rendre à Vienne pour y recevoir des nouvelles instructions.

En attendant M^r le secrétaire d'ambassade, Floret, y fut envoyé comme chargé d'affaires, en échange de M^r Dodun,² qui était déjà arrivé avec le même caractère à Vienne.

¹ Der ausgezeichnete Staatsmann Graf Philipp Stadion, 1763 geboren, starb als Finanzminister 1824.

² M. Dodun war vor Ausbruch des Krieges erster Secretär bei der französischen Botschaft in Wien.

Arrivé à Vienne, j'appris que le comte Colloredo était mort, et que mon cousin Louis s'était retiré à la terre de sa femme en Moravie.¹ Tout avait donc changé de face dans le ministère, et à la manière vague, dont M^r de Stadion me parla, je jugeais que ce changement pourrait bien aussi influencer sur ma destination, d'autant plus, qu'après Floret on avait envoyé aussi le général Vincent² à Paris, quoique sans un caractère diplomatique, mais cependant autorisé à traiter des affaires de la cour, M^r de La Rochefoucauld étant déjà arrivé à Vienne. Peu de temps après M^r de Stadion me dit, que le nom de Cobenzl étant devenu odieux à Napoléon à cause de mon cousin, qui avait conseillé la guerre, je n'irais plus à Paris, et que M^r de Metternich³ était nommé à cette ambassade, nouvelle, dont je ne fus guère affligé, étant fort content de me retrouver chez moi, et de pouvoir, débarrassé des affaires, me retrouver dans ma retraite, d'autant plus, que mon cousin n'étant plus dans le ministère, l'ambassade à Paris n'avait plus le même attrait pour moi.

Voilà comment se termina ma carrière ministérielle, et comment au lieu de terminer mes jours à Paris, comme j'en avais formé vaguement le projet, je me suis trouvé hors de toute activité, au même point où j'avais été cinq années auparavant, dans ma paisible retraite.

Dès la seconde année de mon séjour à Paris j'avais fait une perte, qui me fut bien sensible, par la mort de mon ancien ami Herbert, qui finit ses jours à Constantinople, et que je regretterai jusqu'à la fin de ma vie, n'ayant jamais eu hors de ma famille un ami aussi sûr et aussi fidèle. L'année suivante une autre mort, qui m'affligea bien sensiblement, fut celle de la baronne Diede,⁴ avec laquelle j'avais lié depuis plusieurs

¹ Napagedl.

² Karl Freiherr von Vincent, 1757 geboren, damals Generalmajor und Commandeur des Theresienordens. Später General der Cavallerie, war er von 1815 bis 1825 österreichischer Botschafter in Paris. Er starb zu Biancourt in Lothringen am 14. October 1834.

³ Bekanntlich der nachmalige berühmte Staatskanzler.

⁴ Wilhelm Christoph Freiherr Diede zum Fürstenstein war königl. dänischer Geheimer Rath und bevollmächtigter Minister zu Regensburg. Seine Gemalin Louise Gräfin Callenberg, 1752 geboren und 1772 mit ihm vermählt, muss eine Frau von sehr gewinnenden Eigenschaften gewesen sein, denn auch Graf Karl Zinzendorf, in dessen Aufzeichnungen sie eine sehr grosse Rolle spielt, liebte sie leidenschaftlich.

années la plus étroite amitié, que j'entretenais par une correspondance suivie, pouvant rarement me trouver avec elle. M^{me} Diede et M^{me} Desfours¹ née Mittrowsky à Prague, morte déjà quelque temps auparavant, sont hors de ma parenté les seules femmes auxquelles j'ai été bien attaché de simple amitié, depuis la perte de mes premières bonnes amies M^{mes} de Windischgrätz et Palffy. J'ai été avec bien d'autres femmes en liaison de société, mais ces quatre étaient mes véritables amies dans toute la force du terme, sympathisant plus que toutes autres avec moi par leur esprit et leur caractère, prenant à tout ce qui me concernait, un intérêt aussi vif que celui que j'éprouvais à tout ce qui leur causait peine ou plaisir. De même qu'entre hommes il ne s'est jamais trouvé personne comme Herbert, dont la façon de penser eût été aussi analogue à la mienne, personne dont j'eusse épousé les intérêts plus vivement, de la part duquel j'eusse éprouvé dans toutes les occasions la plus parfaite réciprocité. C'est ainsi qu'en vieillissant on regrette la perte de ses parents et amis, l'un après l'autre, et enfin on meurt communément sans être regretté de personne.

Au moins parmi mes parents il m'était resté encore un ami, lorsque de retour de mon ambassade, dégagé de toute fonction publique, je n'avais plus que mes affaires domestiques à soigner, me flattant de pouvoir jouir désormais d'un heureux repos. Cet ami était mon cousin Louis, mais il dut aussi payer avant moi le tribut à la nature. Sa santé n'avait jamais été parfaitement bonne depuis la maladie qu'il avait faite la dernière année de son séjour en Russie. Des accès de goutte et d'autres petits maux l'accablaient souvent par intervalle, sans que cela l'empêchât cependant de suivre régulièrement ses occupations avec cette activité, qui lui était naturelle. Mais après sa sortie du ministère le chagrin et l'ennui du désœuvrement, auquel il n'était point fait, s'étant joints à ses autres maux, ses indispositions, sans paraître encore dangereuses, augmentèrent peu à peu de fréquence et d'intensité jusqu'au mois d'août 1808.

¹ Maria Anna Gräfin Desfours, Tochter des Freiherrn Johann Mittrowsky und der Freiin Casimira Blankowsky, verheiratete sich im Jahre 1750 mit dem Grafen Friedrich Desfours, welcher im Militär diente und später den Rang eines Generalmajors erreichte. Sie lebte gewöhnlich in Prag und war schon am 29. März 1799 gestorben, während ihr Gemal ihr erst am 4. Januar 1814 ins Grab folgte.

Alors la maladie se montra plus sérieuse et plus inquiétante, et allant toujours de mal en pire, le mit au tombeau à la fin de février 1809, sincèrement regretté par un grand nombre d'amis de société, qui lui étaient restés fidèles après sa sortie du ministère, et qui s'empressèrent à lui donner jusqu'à sa dernière heure toute sorte de témoignages du plus vif intérêt. Et il le méritait bien de leur part, vu qu'obliger tout le monde autant qu'il était en son pouvoir, et contribuer de son mieux aux plaisirs de la société, avait été toute sa vie l'unique objet de ses soins après ceux qu'il devait aux importantes commissions, dont il avait été chargé, et dont il s'acquitta pendant trente trois années de ministère avec la plus grande dextérité, avec un zèle et une activité infatigables, avec la plus scrupuleuse droiture, et avec un rare désintéressement. Homme du monde pendant toute sa vie, il se montra dans ses derniers jours d'une piété exemplaire, et expira avec beaucoup de tranquillité et de résignation, soigné jusqu'à son dernier soupir par sa sœur, sa femme et moi, qui ne le quittions ni jour ni nuit.

Avant de mourir il fit un testament, dans lequel il me nomma son héritier, laissant à sa sœur vie durant la jouissance de tout le bien, dont il pouvait disposer.

A peine était-il enterré, qu'une nouvelle guerre avec la France vint troubler notre repos. Elle ne fut pas plus longue que la précédente, mais bien plus meurtrière, plus fatale à la monarchie autrichienne, et cruellement ruineuse pour les particuliers du chef des énormes contributions, imposées aux provinces occupées par les Français, et des pillages et dévastations exercées par leurs troupes, qu'on a dû en outre entretenir avec prodigalité dans le temps, où la cherté de tous les objets nécessaires à la vie était montée à un degré exorbitant, et que tout ce qu'on avait à recevoir en revenus, était payé en papier monnaie, dont la valeur numéraire allait à peine au quart de celle des espèces sonnantes.

J'ai eu à cette occasion pour ma part, outre les dommages, soufferts dans mes terres, les livraisons qu'il a fallu faire, la contribution qu'il fallut payer, outre les emprunts forcés, qu'on a exigés de moi à Vienne, outre la gêne de six mois de logement militaire dans la meilleure partie de mon habitation en ville, outre tous ces maux, dis-je, j'eus encore le chagrin de

voir pillée et dévastée ma maison d'été près de Vienne, que je venais de meubler à neuf, et de perdre tout ce qui formait l'établissement d'une ferme ornée, fruit de trente années de travail et d'une considérable dépense, prévoyant qu'il ne me resterait plus assez de fortune pour rétablir en bon état cette petite propriété que j'avais créée pour être l'asyle de ma vieillesse.

De plus, la Carniole et le comté de Gorice ayant été cédés à la France par un des articles de la paix, pour faire partie de la nouvelle province d'Illyrie, je me suis trouvé, ayant tout mon bien dans cette province, sujet de Napoléon, près duquel j'avais été accrédité naguère ambassadeur d'Autriche.

INHALT.

Einleitung	1
Die Eltern des Grafen Philipp Cobenzl	2
Seine Geburt. Die Kinderjahre.	3
Fernere Erziehung	4
Reise nach Brüssel	5
Eintritt in den Staatsdienst.	6
Der Graf von Saint-Germain	7
Cobenzl wird Mitglied des Finanzrathes	8
Seine Ernennung zum niederländischen Staatsrathe	9
Rückkehr nach Görz.	10
Aufenthalt in Wien	11
Die Gräfin Windischgrätz	12
Cobenzl wird Hofrath bei der Ministerial-Banco-Deputation	13
Genehmigung seiner Reformvorschläge.	14
Seine Ernennung zum Vicepräsidenten der Banco-Deputation	15
Reise mit dem Kaiser nach Frankreich	16
Graf Ludwig Cobenzl	17
Philipp Cobenzl's Mission nach Teschen	18
Seine Ernennung zum Vicekanzler	19
Tod der Kaiserin Maria Theresia	20
Der Papst in Wien	21
Cobenzl's Stellung zum Kaiser	22
Die Bewegung in den Niederlanden.	23
Cobenzl's Absendung dorthin	24
Sein Abschied vom Kaiser	25
Sein Auftreten in den Niederlanden	26
Seine Abberufung von dort.	27
Der Tod Leopolds II.	28
Cobenzl tritt an die Spitze der Staatskanzlei.	29
Seine Entfernung aus dieser Stellung	30
Gerüchte über ihn.	31
Lustschloss auf dem Reisenberge	32
Cobenzl's Ernennung zum Botschafter in Paris	33
Seine Antrittsaudienz bei Bonaparte	34
Cobenzl's fernerer Aufenthalt in Frankreich	35
Sein Urtheil über die dortige Regierung.	36
Talleyrand	37

	Seite
Verschlimmerung der Beziehungen Frankreichs zu Oesterreich	53
Herausfordernde Ansprache Napoleon's	54
Cobenzl's Rückkehr nach Wien	55
Ludwig Cobenzl's Tod	56
Unglücksfälle des Jahres 1809	57
Der Tod Philipp Cobenzl's	58
Aussprüche fremder Gesandter über ihn	59

Denkwürdigkeiten aus den verschiedenen Epochen meines Lebens.

Die Vermählung des Grafen Guido Cobenzl	61
Sein Aufenthalt in Laibach	62
Uebersiedlung nach Görz	63
Unterrichtsertheilung an seine Kinder	64
Landaufenthalt in Losa	65
Das Stottern	66
Eintritt in die savoyische Akademie zu Wien	67
Die Zustände in derselben	68
Uebersiedlung nach Salzburg	69
Rechtsstudien an der dortigen Universität	70
Der Bischof von Gurk, Graf Joseph Thun	71
Peter Herbert	72
Gemeinsame Ankuuft in Brüssel	73
Der bevollmächtigte Minister Graf Cobenzl	74
Die Lebensweise in Brüssel	75
Philipp Cobenzl's Beschäftigung	76
Arbeitsamkeit des Ministers Cobenzl	77
Umfassende Kenntnisse desselben	78
Vergnügungen	79
Philipp Cobenzl's Reise nach Paris	80
Seine Rückkehr nach Brüssel	81
Projecte für seine künftige Laufbahn	82
Erste Gunstbezeugung der Kaiserin	83
Anwesenheit bei der Bischofswahl zu Lüttich	84
Das Auftreten des Grafen Saint-Germain	85
Nachfolgende Enttäuschung	86
Eine Sturmnacht in Brüssel	87
Heiratsproject für Philipp Cobenzl	88
Seine amtliche Beschäftigung	89
Sein jüngerer Bruder	90
Beide Schwestern im Kloster	91
Bekanntschaft mit dem Grafen Windischgrätz	92
Wohnungsänderung	93
Arbeiten über die Grundsteuer in Luxemburg	94
Unglückliche Liebe	95

	Seite
Trennung und Abreise	96
Rückkehr ins Vaterhaus.	97
Zukunftspläne	98
Ankunft in Wien.	99
Vorübergehendes Zerwürfniß mit dem Oheim	100
Wiederversöhnung mit ihm	101
Verlängerung des Aufenthaltes in Wien	102
Verkehr mit dem Hause Windischgrätz.	103
Maria Theresia im Theater	104
Die Grafen Hatzfeldt und Zinzendorf.	105
Verleumdung Cobenzl's bei der Kaiserin	106
Seine Rechtfertigung	107
Der Tod des Ministers Cobenzl	108
Sorge für dessen Kinder	109
Ein neues Heiratsproject für Philipp Cobenzl	110
Scheitern desselben	111
Philipps Vetter Graf Ludwig Cobenzl	112
Reise nach Prag	113
Zusammentreffen mit dem Kaiser in Linz.	114
Cobenzl wird geheimer Rath	115
Unzufriedenheit mit seiner amtlichen Stellung	116
Vermählung seines Veters Ludwig	117
Ankauf einer Besitzung am Kahlengebirge	118
Einladung des Kaisers zu einer gemeinschaftlichen Reise nach Paris	119
Aufschub derselben	120
Eifersucht des Oberstkämmerers Grafen Rosenberg	121
Das Gefolge des Kaisers	122
Ankunft in Paris	123
Beglaubigung des Grafen Ludwig Cobenzl in Berlin.	124
Ausbruch des baierischen Erbfolgekrieges	125
Cobenzl geht statt seines Veters nach Teschen	126
Correspondenz mit dem Kaiser.	127
Cobenzl wird zum Vicekanzler ernannt.	128
Hierauf bezügliche Erklärung Josephs	129
Aenderung der bisherigen Lebensweise Cobenzl's	130
Erkrankung und Tod der Kaiserin	131
Geschäftsvorbindung mit dem Kaiser	132
Aufenthalt des Grossfürsten Paul in Wien	133
Ankunft und Anwesenheit des Papstes	134
Cobenzl's jüngerer Bruder.	135
Dessen Theilnahme an dem Orden der Illuminaten	136
Tod des Freiherrn von Binder.	137
Verleihung des St. Stephansordens an Cobenzl.	138
Sein amtlicher Verkehr mit dem Kaiser	139
Dessen Verfahren gegen die Niederlande	140
Unheilvoller Einfluss des Grafen Trauttmansdorff	141
Gefährliche Lage Oesterreichs zu jener Zeit.	142

	Seite
Cobenzl's Bestimmung nach den Niederlanden	143
Abreise und Ankunft in Luxemburg	144
Befehle an General d'Alton	145
Massregeln zur Sicherstellung Luxemburgs	146
Fruchtlose Schritte zur Beschwichtigung des Aufstandes	147
Cobenzl's Rückkehr nach Wien	148
Uebler Empfang bei Leopold II.	149
Spielmann's überwiegender Einfluss	150
Allmälige Besserung der Beziehungen zum Kaiser	151
Leopolds Tod	152
Cobenzl wird Chef der Staatskanzlei	153
Seine Gegner am Wiener Hofe	154
Warnungen von Seite befreundeter Personen	155
Thugut's Ernennung zum Leiter der Staatskanzlei	156
Cobenzl als Kanzler von Italien	158
Vordringen der Franzosen gegen Wien	159
Cobenzl's Aufenthalt in Schönborn	160
Rückkehr nach seinem Landsitze	161
Verlust der Stelle eines Kanzlers von Italien	162
Ludwig Cobenzl's Ernennung zum Minister des Aeußern	163
Thugut's Rücktritt	164
Philipp Cobenzl wird als Botschafter nach Paris bestimmt	165
Seine Ankunft in Paris	166
Gute Beziehungen zu Talleyrand	167
Napoleon Bonaparte und seine Gemalin	168
Unbeschränkte Regierungsgewalt des Ersten Consuls	169
Er wird lebenslänglicher Consul und Kaiser	170
Wiederausbruch des Krieges gegen Oesterreich	171
Philipp Cobenzl's Abreise aus Frankreich	172
Ungewissheit seines Schicksals	173
Abschluss seiner amtlichen Laufbahn	174
Ludwig Cobenzl's ernstliche Erkrankung	175
Sein Tod	176
Verheerung des Reisenberges durch die Franzosen	177

RHYTHMUS

ÜBER DIE

SCHLACHT AUF DEM MARCHFELDE.

(1278.)

VON

PROF. DR. JOH. HUEMER.

Der nachstehende Rhythmus, der nach Wattenbach's massgebendem Urtheile den Geschichtsschreibern sowie den Literaturkundigen bisher unbekannt geblieben ist, findet sich auf der Innenseite der vorderen Einbanddecke des Codex Vindobonensis 12785, suppl. 224, s. XIV. Ueber die Provenienz der Handschrift berichtet das Vorsetzblatt Folgendes:

Ad perpetuam rei memoriam.

Hic liber missalis inventus est in antiqua ecclesia S. Ruperti in Monte; pariter invente sunt variae reliquiae sanctorum plumbea pixide involutae in summa ara sancti huius, quae iterum una cum novis reliquiis a Reverendissimo perillustri ac amplissimo Domino Domino Abbate Victoriensi Bernardo Wintere in fundamentali lapide 17. Iulii 1769 non sine pontificalibus ceremoniis ac ingenti gaudio populi illinc habitantibus repositae sunt et modo itidem in medio summae arae recte infra portatile ut a tergo videre est, quiescunt. Vetus autem ecclesiae tantum lon (so!) penitus destructa est et nova aedificari coepit 10. Aprilis 1769 sub directione Simonis Rauscher p. t. vicarii ad S. Aegidium. Ora pro eo, quicumque hoc legis, multa enim tempore structure huius de suo expendit ac perpessus est.

Auf Grund dieser Notiz liess sich nach längerem Forschen ermitteln, dass diese Handschrift in der alten Rupertikirche am Rupertiberge, einer Filiale von St. Egyden an der Drau im Rosenthale, gefunden wurde. Die Pfarre St. Egyd, somit auch die Filiale, wurden vom Stifte Victring providirt, daher das Document von einem Vicär von St. Egyd spricht. Aller Wahrscheinlichkeit ist die Handschrift vom Stifte Victring in die St. Rupertikirche gekommen.

Die Handschrift stammt demnach aus Kärnten. Ob auch der Dichter ein Kärntner war? Die Wahrscheinlichkeit spricht dafür; dass er ein Deutscher war und sich als solchen fühlte, beweisen die beiden letzten Strophen, sowie die Schreibweisen *vigmentum* für *figmentum* (V. 48), *ficos* für *vicos* (V. 62), falls diese charakteristischen Merkmale nicht eher dem Abschreiber als dem Verfasser des Gedichtes zuzuschreiben sind. Gleich unbestimmt ist, ob die auf dem obern Rande befindliche Zahlennotiz *anno LXIV* (I unsicher) auf den Autor oder auf den Schreiber zu beziehen ist.¹

Das anonyme Gedicht auf die Marchfeldsehlacht mit seinen regelrecht gebauten Rhythmen und Siegesfreude athmenden Worten steht unvermittelt² in der Literaturgeschichte und wird so lange als literarisches Unicum gelten, als wir keinen tieferen Einblick in die Literatur- und Culturverhältnisse Innerösterreichs speciell in der Zeit vom XII. bis XIV. Jahrhundert gewonnen haben. Wir haben mit Fleiss und Erfolg die Reste der deutschen Poesie aus der bezeichneten Periode erforscht, gesammelt und verarbeitet, dabei aber fast vergessen, dass die deutsche Dichtung die lateinische begleitet, ja dass die erstere in ihrer Entstehung häufig auf letzterer fusst, und dass zur gerechten Würdigung jener die Kenntniss dieser gehört. Wenn nicht alle Anzeichen trügen, fällt mit der Blüthezeit deutscher Dichtung in den innerösterreichischen Ländern auch eine fruchtbare Epoche lateinischer Dichtung zusammen; die Reste dieser aus dem Grabe der Vergessenheit ans Licht zu ziehen oder dem drohenden Untergang zu entreissen, wäre eine patriotische und der österreichischen Geschichtsforschung würdige That.

¹ Die Jahreszahl stimmt mit der Verszahl überein.

² Das Gedicht steht in keinem Zusammenhange mit dem von Wattenbach edirten (SS. XV) *Chronicum rhythmicum Austriacum*; ob auch mit den verschollenen Gedichten Konrads von Mure de victoria Rudolphi contra Odoacrum regem Bohemorum und Engelberts von Admont de proelio et victoria regis R. contra Ottocarum?

Ense belli dimicat
Ater dum Bohemus,
Ex hoc regem provocat
Romanum ut videmus.

5 *Compresse surgunt acies,*
Haste fundunt ramos,
Utraque regum facies
Prepunctans cudit hamos.

Obnoxe ludunt milites
 10 *Serendo dura bella,*
Bohemi lambunt cespites
Alata pulsi sella.

Campis fit iniuria
Flore despicato,
 15 *Cinduntur et tentoria.*
Füt fuga rege strato.

Tela pungunt hospites
Densa Commanorum,
Serrant equos prepetes,
 20 *Difortes iumentorum.*

Otacher obruitur,
Cruore fluit unda,
Choors sibi iungitur
Baronum et rotunda.

1 Ueber *dimicat* steht *tui*. 3 *ex* hoc* fast zerstört. 8 *prepunctans* aus *precunctans*. 9 fort. *obnixæ*. 12 *alata* = *ablata*? 18 Sonst *Cumani* oder *Cummani* geschrieben.

25 *Christarum marcet gloria,*
Strages auget metum,
Nostratum sub victoria
Eriles occat letum.

Stricta fit congeries
 30 *Larga tunc camporum,*
Ut a sole glacies
Vis ruit Suppanorum.

Ibi stridor dentium
Compulsat cum dolorè,
 35 *Hinc elumbes mentium*
Exalant in cruore.

Terra riget misere
Letali peste tacta,
Profisciscens peregre
 40 *Pro culpa luent nacta.*

Quis audivit talia?
Rex dives liquit cuncta,
Eius et precordia
Nidore tabent uncta.

45 *Thecca rerum stupuit,*
Friget nunc argentum,
Aurum et obmutuit,
Vis regis fit figmentum.

Ecce mole premitur
 50 *Quem sors fortune rexit,*
Iacet nec remittitur,
Hunc umbra tetra texit.

27 *nostrates nostratū.* 31 *f vis.* 33 *den dencium (so!).* 35 *mencium.*
 44 *tabent.* 48 *regis regis (so!) vigmentum.* 52 *th tetra.*

Satius ut refferam,
Nostris cedunt laudes,
 55 *Sepe mentem efferam,*
Moderne nudant fraudes.

O felix Germania,
Vis persulcans hostes!
Delusa set Bohemia
 60 *Regni confudit postes.*

Rumor volat ocius
Per vicos Bohemorum,
Favit quod atrocius
 64 *Mars regi Romanorum.*

53 *sacius* unsicher. 58 unsicher ob *per-* oder *prosulcans*. 59 *set*] vielleicht in *est* zu ändern.

ERZHERZOG CARL
UND DIE
ZWEITE COALITION
BIS ZUM FRIEDEN VON LUNÉVILLE.

1798—1801.

NACH UNGEDRUCKTEN QUELLEN.

VON

EDUARD WERTHEIMER.

VORWORT.

Das Privatarchiv Sr. k. und k. Hoheit des durchlauchtigsten Herrn Erzherzogs Albrecht besitzt eine zusammenhängende Reihe von Briefen und Actenstücken, die sich sämmtlich auf die Geschichte der zweiten Coalition beziehen. Unter denselben ist von ganz besonderem Werthe der vollständig erhaltene Briefwechsel zwischen Kaiser Franz und Erzherzog Carl. Von nicht minderer Bedeutung sind die vertraulichen Briefe Carls an seinen Adoptivvater, den Herzog Albert von Sachsen-Teschen.

Diese Briefe, wie die übrigen im erzherzoglichen Archive befindlichen Documente hellen mehr, als dies bis jetzt der Fall war, die Rolle auf, welche Carl während der zweiten Coalition spielte. Diese Erkenntniss veranlasste mich, des Erzherzogs Thätigkeit während der zweiten Coalition in einer besonderen Arbeit zu schildern; und daraus erklärt sich auch die Wahl des Titels. Damit ist zugleich gesagt, dass von dieser Arbeit keine ausführliche Erzählung der Ereignisse vom Frieden von Campo-Formio bis zum Frieden von Lunéville zu erwarten ist. Nur so weit es zum allgemeinen Verständnisse der politischen und kriegerischen Vorfälle dieser bewegten Zeit nöthig war, musste ich schon Bekanntes wieder erwähnen. Ich beschränkte mich jedoch hiebei, mit stetiger Beziehung auf die besten Darstellungen, auf äusserste Knappheit und Kürze.

Wie schon bei früheren Gelegenheiten, fühle ich mich auch diesmal verpflichtet, Sr. k. und k. Hoheit dem durchlauchtigsten Herrn Erzherzog Albrecht für die Erlaubniss, Höchstdessen Privatarchiv für meine Studien benützen zu dürfen, meinen ehrfurchtsvollsten Dank auszusprechen.

Der erzherzogliche Archivar, mein werther Freund F. X. Malcher, hatte auch diesmal die Güte, mit seiner genauen Kenntniss der unter seiner Leitung stehenden archivalischen Schätze vorliegende Arbeit zu fördern.

Da die hier benützten historischen Documente ausschliesslich dem erzherzoglichen Archive entnommen sind, so hielt ich es für unnöthig, bei jedem einzelnen Citate nochmals speciell darauf hinzuweisen.

Mit dem Vertrage von Campo-Formio (17. Oct. 1797) endigte das vergebliche Ringen der ersten Coalition gegen die französische Revolution. Baron Thugut nannte diesen Friedensschluss einen Frieden, der durch seine Schändlichkeit in den Jahrbüchern Oesterreichs Epoche machen werde.¹ Nur die volle Hilflosigkeit der Monarchie hatte den Minister, so sehr er sich auch sträuben mochte, zur Unterzeichnung des ihm verhassten Friedenstractates gezwungen. In der That gebrach es an allen Mitteln. Die Armee war unzufrieden, missmuthig und in voller Auflösung. Erzherzog Carl, den man an die Spitze des Heeres berufen, als es schon sehr schlimm ging, musste vor dem siegreichen Gegner zurückweichen. Er sagte es offen dem Kaiser, dass mit Truppen, wie er sie übernommen, es unmöglich sei, das Vordringen des doppelt stärkeren Feindes in die Erbländer aufzuhalten. Carl war von der Ueberzeugung durchdrungen, nur ein glücklicher Zufall allein könne noch den Sieg verschaffen; aber es war schwer, auf einen solchen zu rechnen, so lange das Heer ganze Regimenter in sich fasste, die seit Jahren ohne Kleidung und Wäsche waren. ‚Trotzdem‘ — schreibt Carl an den Herzog Albert — ‚sind wir zu Allem bereit; wir werden uns schlagen, ohne Hemden und ohne Hosen, wenn unser unglücklicher Stern uns in die Nothwendigkeit versetzt, den Krieg fortzuführen.‘²

Der Friede vom 17. October befreite Oesterreich aus dieser gefährlichen Lage, aber nur für den Moment. Thugut hatte Recht, wenn er damals sofort sagte, er sehe auch in diesem Vertrage nicht die Sicherheit eines dauernden Friedens. Das eigenmächtige Vorgehen der Franzosen erweckte in Wien

¹ Thugut, Vertraute Briefe, I, p. 64.

² Carl an Albert, 15. August 1798.

sehr bald die Ueberzeugung, dass man jeden Augenblick auf den Wiederausbruch des Krieges gefasst sein müsse. Mit Besorgniss sah der Kaiser die Franzosen ihre neuen Ideen am rechten Rheinufer verbreiten, die Menschen aufhetzen und zum Aufruhr verleiten; es bekümmerte ihn nicht weniger, dass auch in Italien unter französischer Einwirkung das ‚Feuer der Revolution‘ immer weiter um sich griff. ‚Sonst‘ — schreibt der Kaiser seinem Bruder Carl — ‚kann ich dir nur so viel sagen, dass unsere Lage seit dem Frieden viel häklicher als jemals geworden. Gott gebe einmal eine wahre Ruhe, welche aber zu erleben wir nur aus dessen Barmherzigkeit hoffen können, unsere Pflicht muss aber sein, mit allen möglichen Kräften dazu zu thun, um sie zu erhalten.‘¹ Carl wurde jetzt nur beauftragt, die Armee ohne Verzug in kampfbereiten Stand zu versetzen.² Aber schon längst wollte der Erzherzog auch wissen, ob es zum Kriege kommen werde, um weiter die nöthigen Vorkehrungen treffen zu können. Nach seiner Ansicht war man in Wien im Irrthume, wenn man glaubte, es genüge nur, einfach den Degen zu ziehen, um den Krieg zu beginnen und zu siegen.³ Carl missbilligte auch, dass man fast unmittelbar vor Ausbruch der Feindseligkeiten den abenteuerlichen Plan fasste, die ganze Armee umzumodeln. Eine Militärcommission hatte denselben ausgeheckt. Erzherzog Carl machte sich lustig über die ‚neuen Confusionen‘. ‚Man sagt‘ — äussert er sich zu Herzog Albert — ‚dass wir rücksichtlich der Kleidung Römer werden sollen; alle Welt hat die Augen auf unsere Gesetzgeber gerichtet.‘⁴ Carl nahm die Sache zu ernst, um sich blos mit dem Spotte zu begnügen. Wiederholt machte er den Kaiser auf die Gefahr aufmerksam, die mit solchen Veränderungen vor einem Kriege verbunden sei. ‚In der Lage‘ — sagte er dem Kaiser am 3. Mai — ‚in der wir uns befinden, müssen wir hauptsächlich trachten, auf den Ausbruch des Krieges in jedem Augenblick bereit zu sein. Wir sind es nun so ziemlich und werden es bald sein, wenn nicht grosse Veränderungen in dem Stande, der Vertheilung der Regimenter u. s. w. uns wieder zurücksetzen und die Zeit

¹ Franz an Carl, 4. Februar 1798.

² Ibid.

³ Carl an Albert, 8. Februar 1798.

⁴ Carl an Albert, ohne Datum. In das Jahr 1798 gehörig.

verlieren machen, so wir nun auf vollkommene Herstellung derselben verwenden. — — Bricht der Krieg aus, ehe diese angefangenen Veränderungen vollkommen und schon seit einer geraumen Zeit vollbracht sind, so wird eine Unordnung in den Armeen entstehen, die der sichere Vorbote von Unglücken sein muss und vielen Menschen zum Vorwand dienen wird, das nicht zu leisten, was man von ihnen fordern kann und muss.¹

Schneller jedoch, als man es erwartet hatte, trat ein Ereigniss ein, welches den Ausbruch des Krieges zu beschleunigen schien. Am 13. April 1798 hatten die Wiener, durch Bernadotte's, des französischen Gesandten, übermüthige Haltung beleidigt, die französische Fahne mit Füßen getreten und verbrannt. ‚Der gesunden Vernunft nach‘ — meinte wohl Kaiser Franz — ‚sollte kein Krieg aus der Geschichte des Bernadotte entstehen, da die Franzosen aber böse Leute sind, so ist es immer gut, sich gleich gefasst zu machen.‘² Der Kaiser beauftragte daher Carl, ohne Zeitverlust die Dislocation der Truppen in Böhmen und Mähren so einzurichten, damit sie auf den ersten Befehl vorrücken könnten.³ Und doch sollte jedes Aufsehen vermieden werden; in keinem Falle wollte man den Franzosen, wonach sie strebten, die Handhabe zum Losbruche bieten. In Folge dessen durfte Carl, der sein Hauptquartier nach Oesterreich verlegen wollte, sich von Prag nicht wegrühren.⁴ Diese von der Politik Thugut's dictirten Befehle berührten den Erzherzog sehr unangenehm. Er theilte nicht die Ansicht, dass es, ohne eigentliche Vorkehrungen, wie im Fluge gelingen werde, die Truppen zusammenzuziehen. Er verurtheilte die Täuschung, mit der man in Wien grosse Erfolge erhoffte, und die Leichtfertigkeit, mit der man in einem neuen Waffengange die glänzendsten Siege und die Vernichtung der französischen und der mit ihr verbündeten Republiken erträumte.⁵ Carl, entschlossen, seinerseits alle Kräfte anzu-

¹ Carl an den Kaiser, beiliegend dem Briefe vom 3. Mai 1798.

² Franz an Carl, 18. April 1798.

³ Ibid.

⁴ Franz an Carl, 28. April 1798. Der Inhalt dieses Briefes entspricht genau dem Schreiben Thugut's, welches dieser am 27. April an Colloredo richtete. Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 95.

⁵ Carl an Albert, 16. Juni 1798. ‚Ce que vous me dites des succès qu'on s'attend d'une nouvelle guerre et de la facilité qu'on croit qu'on trouvera à dévorer les nouvelles républiques m'épouvante.‘

spannen, konnte unter solchen Verhältnissen sich kaum einer trüben Ahnung erwehren. ‚Ich möchte gerne rosafarbig sehen‘ — schrieb er am 16. Juni an Albert — ‚aber ich sehe schwärzer als je.‘¹ Diese Stimmung des Erzherzogs wurde nicht besser, sondern verschlimmerte sich mit der Zeit nur noch mehr.² Das ewige Schwanken in Wien zwischen Krieg und Frieden erfüllte Carl mit geringer Zuversicht. Thugut liess ihn über die politische Lage im tiefsten Dunkel. Da er aber die Aufgabe hatte, Vorkehrungen für jeden Fall zu treffen, musste er doch wissen, ob man dem Frieden näher als dem Kriege sei; jeder übereilte Schritt konnte den Staat compromittiren. Carl klagte ununterbrochen über diese Zurückhaltung; er bedauerte es tief, dass die Wiener Diplomaten glauben, es genüge zu sagen: ‚Marsch!‘ und alles müsse gehen.³ ‚Ich gebe Ihnen mein Ehrenwort‘ — schreibt Carl am 1. August an Albert — ‚dass ich über gar nichts unterrichtet bin und alle Tage mit Ungeduld die Post erwarte, in der Hoffnung, aus dieser unangenehmen Situation, in der ich mich befinde, befreit zu werden, wo ich nichts weiss und doch fürchten muss, bei dem geringsten Arrangement, das ich treffe, schlecht gehandelt zu haben.‘⁴ Seine Umgebung, die von dieser Lage der Dinge keine Ahnung hatte, bestürmte ihn mit Fragen; und da er nur ausweichend antwortete, hielten ihn Alle für einen grossen Politiker, der Alles wisse und doch nichts sagen wolle.⁵ Nur hin und wieder erfuhr er ein Wort über die politische Situation. ‚Unsere Umstände sind mehr als jemals zweifelhaft,‘ schrieb ihm der Kaiser am 21. Mai.⁶ Als Bonaparte nicht nach Rastatt kam, um mit Cobenzl zu unterhandeln, hielt man den Krieg für unvermeidlich:⁷ bald jedoch glaubte man wieder, die Franzosen wollten

¹ Carl an Albert, 16. Juni 1798. ‚Je voudrais pouvoir voir couleur de rose, mais je vois plus noir que jamais.‘

² Carl an Albert, 24. Juli 1798. ‚Paix ou guerre, je vois dans l'avenir aussi noir qu'on peut, noir, plus noir que je voyois quand j'étais cet hyver à Vienne où vous me taxiez déjà à voir trop noir.‘

³ Carl an Albert, 14. August 1798.

⁴ Carl an Albert, 1. August 1798.

⁵ Carl an Albert, September 1798.

⁶ Franz an Carl, 21. Mai 1798.

⁷ Ibid. ‚Alles dieses sieht curios aus, indessen ich vermeide sorgfältig alle Gelegenheit zu Händeln, ob wir aber aus diesem immer weiter fressenden Elende ohne Krieg herauskommen werden, zweifle ich sehr.‘

sich jetzt gar nicht schlagen.¹ Nichtsdestoweniger lebte man fortwährend unter dem Eindrucke des Gefühles, dass der Krieg doch jeden Augenblick losbrechen könnte.² Als nun aber Carl, durch solche sporadische Nachrichten aufgeschreckt, eine entschiedene Weisung verlangte, liess man ihn längere Zeit erst ohne jede Antwort; später sandte ihm endlich der Hofkriegsrath den lakonischen Befehl: ‚er möge die Dislocation der Armee nach seinem Ermessen und den Umständen gemäss einleiten‘. Mit Recht fragte Carl: was soll dieses ‚nach Umständen‘ wohl bedeuten? ‚Ich wünschte‘ — so machte er seinem Herzen Luft — ‚dass, wenn es einmal zum Kriege kommen soll, er doch endlich beginne.‘³ Im October 1798 erhielt nun Carl wirklich den Befehl vom Kaiser, sich zur mündlichen Besprechung nach Wien zu begeben.⁴ Am 9. October langte der Erzherzog in Schönbrunn an. Ohne Verzug fuhr er sofort zu Franz nach Laxenburg.⁵ In Folge der Gespräche, die er mit dem Kaiser und Baron Thugut hatte, reiste er nach Friedberg. Die Lage der Dinge drängte immer entschiedener zum Ausbruche der Feindseligkeiten hin. Unterdessen hatte sich auch Paul I. von Russland entschlossen, ein Hilfscorps zu senden. Die Russen waren im vollen Anmarsche. Kaiser Franz besichtigte sie in Brünn. Erzherzog Carl selbst weilte schon in München, um den Churfürsten und dessen Minister zu bewegen, 15.000 Mann zur österreichischen Armee stossen zu lassen. Indem sich in der bairischen Residenz die verschiedensten Parteien gegenseitig beobachteten und die meisten eine Oesterreich feindliche Richtung befolgten, war dies keine leichte Arbeit.⁶ Vor Allen war es ein gewisser Abbate Fioretti, der, vollkommen in der Gunst des Churfürsten, seinen ganzen Einfluss gegen den Wiener Hof aufbot.⁷ Erzherzog Carl entwarf nun einen Plan, die ihm feindlichen Kräfte

¹ Franz an Carl, Laxenburg, 1. Juli 1798. ‚— — als ich noch nicht glauben kann, dass es Frankreich convenire, jetzt mit uns zu brechen.‘

² Franz an Carl, Wien, 9. Juli 1798. ‚Wir müssen uns mit verdoppeltem Eifer zum Kriege vorbereiten, denn man kann sich von derlei Leuten, wie die Franzosen, nicht leicht etwas Beständiges erwarten.‘

³ Carl an Albert, 24. September 1798.

⁴ Franz an Carl, 5. October 1798.

⁵ Carl an Albert, 9. October 1798.

⁶ Carl an Franz, 18. November 1798.

⁷ Id. ad eundem 26. Januar 1799.

lahm zu legen. Er wollte die Erhebung des Ministers Hompesch, der Oesterreich noch am meisten ergeben war, zum leitenden Staatsmanne durchsetzen; hiedurch sollten die übrigen Minister von jeder entscheidenden Einwirkung auf die Geschäfte ausgeschlossen werden. Von der eiteln Natur Hompeschs hoffte Carl, dass er, durch die Ernennung geschmeichelt, die ihm zugedachte Rolle ganz nach Wunsch spielen werde, ja der Erzherzog zweifelte keinen Augenblick, dass ‚er Alles thun wird, was wir von ihm werden wünschen können und was Baierns Kräfte und Mittel vermögen‘. Ausser Hompesch, der Carl die bündigsten Versicherungen seiner Willfährigkeit gab, war es nöthig, die Churfürstin günstig zu stimmen.¹

Carl wollte öfter Ausflüge nach München unternehmen, um allmählig das Vertrauen dieser hohen Frau zu gewinnen. Neben diesen zwei Personen war es dann von besonderer Wichtigkeit, den Nachfolger des Churfürsten, den Herzog von Zweibrücken, in einen Anhänger Oesterreichs zu verwandeln. Ihn fürchtete vor Allem die österreichisch gesinnte Partei. Carl glaubte, der jetzige Zeitpunkt wäre der geeignetste, ihn günstig zu stimmen, weil er noch vor einiger Zeit in schlechten Beziehungen zu Preussen gestanden sei. Von der Verleihung des Toison-Ordens oder eines Regimentes versprach sich der Erzherzog die besten Wirkungen. Wie unangenehm musste es aber Carl empfinden, dass der Wiener Hof gerade jetzt in München von einem Manne vertreten wurde, der weder das Vertrauen noch die Achtung des bairischen Ministeriums besass.²

¹ Von ihr entwirft Carl in seinem Briefe an den Kaiser, Friedberg, 13. November 1798, folgende Charakteristik: ‚Sie hat viel Verstand und Witz, allein sie ist in ihrem Betragen von der grössten Unbesonnenheit, Leichtsinne. Ueber den Churfürsten hat sie so viel Einfluss, dass sie mit ihm machen kann, was sie will, und Alles machen würde, wenn sie nicht ihr Leichtsinne verhiinderte, sich um diesen Einfluss zu bewerben und um Geschäfte anzunehmen. Ihre Hauptgeschäfte sind nun Cautaten, Concerte und das Theater, um welches sie sich sehr annimmt. Um Geschäfte bekümmert sie sich gar nicht. Sie ist im Grunde weder preussaisch, noch österreichisch gesinnt; nur inclinirt sie mehr für erstere Partei, weil sie von dem Grafen Arco, ihrem ehemaligen Liebhaber, influencirt ist.‘ Siehe auch über die Churfürstin: Berichte des Grafen Friedrich L. Stadion, herausgegeben von Wertheimer, Archiv für österr. Geschichte, Bd. 63, p. 188.

² Carl an Franz, Friedberg, 13. November 1798. ‚Das bairische Ministerium hat weder Zutrauen, noch Achtung für ihn.‘ — Carl an Franz, Mindel-

Bei dieser Lage der Dinge riethen Hompesch und GL. Graf Zeitwitz, Carl möge sein Hauptquartier nach München verlegen, um direct seinen Einfluss bethätigen zu können. Der Erzherzog verlangte hierüber von seinem kaiserlichen Bruder eine Entscheidung.¹ Der Kaiser fand den Gedanken ganz gut, billigte ihn aber doch nicht;² er stellte es nur Carl frei, hie und da nach München zu gehen.³ Carl hatte die grösste Angst, der Churfürst werde die Bewilligung von Truppen in die Länge ziehen, was unter den obwaltenden Umständen verhängnissvoll werden konnte. In der That gelang es erst nach vielen Unterhandlungen und Ausflüchten, den Churfürsten und dessen Minister zu einem Abkommen zu bewegen. Allerdings war auch dieses sehr zweifelhafter Natur. Die Minister versprachen schriftlich, 15.000 Mann zur österreichischen Armee stossen zu lassen, wenn der Krieg mit Frankreich ausbrechen und die Sicherheit Baierns bedroht erscheinen sollte. Nur ungerne fügte sich Carl in die Aufnahme dieser Clausel. Allein er glaubte nachgeben zu müssen, da er jetzt keinesfalls ein besseres Resultat erreichen würde.⁴

Nachdem Carl diese Angelegenheit geordnet, hielt er es für seine Pflicht, Anfangs December 1798 ein Mémoire über die Operationen der Armee beim Ausbruche des Krieges nach Wien zu senden. Carl geht von dem Grundsatz aus, dass alle Operationen auf die gegenwärtige Stellung der beiderseitigen Armeen begründet werden müssen. Die Franzosen, meint er, stehen in Italien; durch den Besitz der Schweiz haben sie den Schlüssel von ganz Schwaben und einigermassen von Tirol erlangt. In Folge dieser höchst vortheilhaften Position

heim, 15. März 1799. „— Graf Seilern gar nicht der Mann ist, welcher im Stande ist, etwas durchzusetzen, indem es ihm an denen nöthigen Kenntnissen und dem erforderlichen Gewicht und Credit fehlet.“

¹ Carl an Franz, 13. November 1798.

² Franz an Carl, 18. November 1798. „— wenn wir nicht erwägen müssten, dass München der Sitz verschiedener Factionen ist, denen der französische Emmissär Alquier zum Werkzeug und Anführer dienet und der dort alle Rollen unter den verschiedenen sich wechselseitig beobachtenden und mit ihren Beobachtungen und Nachforschungen bis in das Cabinet des Churfürsten dringenden Parteigängern spielt, um Alles zu erfahren und auszuspähen.“

³ Ibid.

⁴ Siehe Wertheimer, Geschichte Oesterreichs und Ungarns, Bd. I, p. 58.

kann der französische Operationsplan nur gegen den Lech, den Inn, Oesterreich, Salzburg und Tirol gerichtet sein. Dies bedingt wieder, dass das Ziel der kaiserlichen Armeen nur sein könne, Eroberungen in Italien zu machen, die Schweiz von den Franzosen zu säubern und endlich in Frankreich selbst vorzudringen. Auf welche Weise konnte aber dieses grosse Ziel erreicht werden? Vor Allem dürfen keine isolirten Unternehmungen stattfinden. Die drei Armeen — von denen die eine in Italien und Tirol, die zweite in Böhmen, Oesterreich und Baiern, und die dritte in Graubünden und Vorarlberg Aufstellung nimmt — müssen nach einem gemeinsamen Plane vorgehen. Die italienische Armee sollte sofort beim Ausbruche des Krieges mit dem Aufgebote aller Kraft die Passage des Mincio forciren, Peschiera belagern, Mantua bloquieren und zur Deckung aller dieser Unternehmungen gegen den Oglio vorrücken. Zur Erreichung dieses Zweckes müssten gleich Anfangs eine oder zwei Schlachten geliefert werden. Mit dieser Unternehmung in Italien müsste zugleich jene gegen die Schweiz parallel laufen. Da aber die kürzeste Linie dahin durch Schwaben führt, so sei es voraussichtlich, dass die Franzosen beim ersten Kanonenschuss mit ihrer ganzen Hauptmacht hier vordringen würden, um der kaiserlichen Armee zuvorzukommen. Ebenso könnte als gewiss angenommen werden, dass sie trachten würden, das Armee-corps aus Graubünden und Vorarlberg zurückzudrängen. Diese Absicht des Feindes müsse in jedem Falle vereitelt werden. Der Erzherzog wollte zu diesem Behufe die Offensive ergreifen und die Franzosen zu einer entscheidenden Schlacht zwingen. Fiel dieselbe glücklich aus, so dachte er sofort mit der ganzen Armee oder mit einem Theile derselben unterhalb des Bodensees über den Rhein zu setzen und in das Innere der Schweiz gegen die Aar vorzudringen. Erst nach dem Uebergange über den Rhein sollte ein Theil der in Vorarlberg und Graubünden aufgestellten Truppen, die sich bis dahin nur auf wirksame Demonstrationen zu beschränken hätten, in die oberen Cantons und das Innere der Schweiz vorrücken. Ein anderer Theil — etwa 10.000 bis 15.000 Mann — sollte im Einverständnisse mit den in Tirol befindlichen Truppen eine wirkliche Offensive oder wenigstens eine nachdrückliche Diversion gegen Italien unternehmen.¹ Zur

¹ Mémoire des Erzherzogs Carl, 9. December 1798.

Unterstützung aller dieser Unternehmungen hielt es Carl für nöthig, noch vor Beginn der Feindseligkeiten Ulm zu besetzen um bis an die Iller vorzurücken. Dadurch hoffte er schon im Anfange der Operationen einen entscheidenden Vortheil über den Gegner zu erreichen.¹ Nachdrücklichst aber erinnerte er daran, dass alle Pläne und Berechnungen nur auf die im Felde stehenden Truppen begründet werden dürfen. Kein Freund von Volksbewaffnungen, Volksaufständen und in Eile zusammengerafften Soldaten, bekämpfte er die Absicht, von auf solche Weise gesammelten Truppen grosse Erfolge zu erwarten.² Schliesslich versicherte er den Kaiser seiner innigsten Ergebenheit und der Bereitwilligkeit, alle ihm zur Verfügung stehenden Kräfte aufs Beste auszunützen. ‚Du kannst‘ — schreibt er an Kaiser Franz — ‚überzeugt sein, dass, wenn es zu einem Bruche kommen wird, ich meinerseits Alles anstrengen und so viel möglich trachten werde, die Ressourcen und Streitkräfte aller Länder zu benützen, in welchen der Kriegsschauplatz sein wird.‘³

In keinem Falle kann also von Carl gesagt werden, dass er, bedächtig und zögernd, ausschliesslich an die Defensive dachte. Sein Feldzugsplan beweist vielmehr, dass er sofort, und zwar zur rechten Zeit offensive vorgehen und den Feind die ganze Macht Oesterreichs fühlen lassen wollte. Aber in Wien wurde der Offensivplan des Erzherzogs so lange umgemodelt und umgestaltet, bis sich dieser ausser Stande sah, den Feind nachdrücklichst anzugreifen, den er allerdings damals für stärker hielt, als er in Wirklichkeit war.

Um Thugut zu einem Entschlusse über den eingesandten Operationsplan zu drängen, hatte Carl den Generalmajor Schmitt nach Wien gesandt. Hier kam es aber zwischen diesen beiden Männern zu Erörterungen, die den Erzherzog sehr verstimmteten. Anstatt eine Entscheidung zu ertheilen, sagte Thugut zu Schmitt: man dürfe nicht weiter vorrücken, müsse noch hinter dem Lech stehen bleiben und die Russen ins Centrum aufnehmen,

¹ Carl an Franz, Friedberg, 20. December 1798.

² Carl an Franz, Friedberg, 20. December 1798. ‚Jeder Volksaufstand, Volksbewaffnung, in der Eile aufgestellte Truppen u. s. w. können nie Consistenz genug haben, damit man auf selbe in Operationen sichere Rechnung machen könne.‘

³ Carl an Franz, Friedberg, 20. December 1798.

weil sonst der Prinz von Württemberg, wenn er nicht unmittelbar unter dem Commando Carls stehe, stets mit einer Menge neuer Forderungen hervortreten werde.¹ In Folge der Einrückung der Russen ins Centrum sollte der rechte Flügel der Armee in der Oberpfalz aufgestellt werden. Jenes Corps aber, dessen Bestimmung nach Franken lautete, wollte Thugut in die Gegend von Würzburg dirigiren; dadurch sollte der Feind abgehalten werden, seine Truppen aus jener Gegend nach Italien zu ziehen.² Erzherzog Carl war über diese Anordnungen sehr ungehalten. ‚Sie können sich‘ — schreibt er an Schmitt — ‚keinen Begriff machen, wie unerwartet mir dieser Plan wäre und wie ungereimt er mir in jedem Betracht scheint; während der Feind seine Macht zusammenziehet, wollen wir den Krieg mit einem Detachement anfangen, ohne vorläufige Zusammenziehung der Truppen, ohne Plan, ohne Uebereinkommen.‘³ Carl fand es unbegreiflich, dass er in dem Momente, da der Feind seine Armee im Elsass zusammenzog, ein Corps nach Würzburg absenden sollte. ‚Diese Bewegung‘ — äussert er sich hierüber weiter zu Schmitt — ‚kann so entscheidende Folgen haben, und ich soll sie auf das Wort des Ministers, ohne Befehl unternehmen? Will man vielleicht den Krieg anfangen sehen und die Schuld von dem Minister wegwälzen? Ich weiss nicht, was ich von allem Diesem denken soll?‘⁴ Carl ermächtigte daher den General Schmitt, Thugut zu erklären, er müsse über alle wichtigere Gegenstände schriftliche Befehle des Kaisers erhalten, weil er nach einem bloß mündlichen Auftrage nichts unternehmen werde.⁴ Carl drang auf Annahme eines gemeinsamen Operationsplanes, dessen Ziel die Behauptung Schwabens und die Eroberung der Schweiz sein müsse, was doch für die Monarchie viel wichtiger sei als Detachirungen nach Gegenden, wo nichts Erhebliches geleistet werden könne.⁵

¹ General Schmitt an Carl, Wien, 27. December 1798.

² Schmitt an Carl, Wien, 30. December 1798.

³ Carl an Schmitt, Friedberg, 3. Januar 1799.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid. Dieses Schreiben ist ostensibel. Es enthält folgende bezeichnende Stellen: ‚In meinem vor vier Wochen nach Wien abgeschickten Operationsplane habe ich mit denen stärksten Gründen gezeigt, wie Alles und Alles darauf ankommen werde, dem Feinde, sobald er sich zum Vorbrechen

Aus eben diesem Grunde wehrte sich Carl gegen die Abgabe von Truppen an den Tiroler Heerestheil. In seinem Auftrage musste General Schmitt sofort beim Kaiser auf Widerruf dieses Befehles dringen. Franz, der diesen Befehl selbst ‚einen etwas beträchtlichen Aderlass‘ nannte, versprach die Vorstellungen Schmitt's in Erwägung zu ziehen.¹ Aber der General, durchdrungen davon, dass alle diese Anordnungen ein Werk Thugut's seien, hoffte nichts von seiner Intervention. Und dass er richtig geurtheilt, davon konnte er sich bald in den vielen Debatten mit dem Kaiser überzeugen, und nicht weniger in jenen mit Thugut, mit dem die Unterredungen oft genug in Zank ausarteten; er musste schliesslich, wie er sagt, ‚dem harten Recht des Stärkeren nachgeben‘.² Es nützte nichts, dass Carl ihm diese Angelegenheit aufs Dringendste empfahl, ‚damit ich nicht‘ — wie die Worte des Erzherzogs lauten — ‚in den Fall gesetzt werde, durch die Detachirung von 28.000 Mann gänzlich einen elenden und zugleich höchst gefährlichen Defensivkrieg führen zu müssen‘.³ Thugut, der um diese Zeit noch das volle Vertrauen des Kaisers besass, setzte seinen Willen durch, und der Erzherzog musste sich fügen; es war ihm dies um so unangenehmer, als der Befehl zur Abgabe von Truppen ihm in dem Augenblicke zukam, da er alle Vorbereitungen zu einem offensiven Stosse getroffen hatte. Als ein grosses Unglück für die Monarchie erschien es ihm, auf die Defensive beschränkt zu sein, und zwar mit einer Truppenanzahl, die nicht genügte, die ausgedehnte Strecke von Würzburg bis an die mailändische Grenze zu decken. Nichts fürchtete er mehr als eine Niederlage in defensiver Stellung, deren nächste Folge die Revolutionirung Schwabens und die Preisgebung der Schweiz sein würde. Ja, Carl glaubte, einmal auf die Defensive beschränkt, nicht mehr mit Sicherheit dafür einstehen zu können, dass ihn die Franzosen nicht dem-

rüstet, zeitig genug zuvorkommen und demselben eine entscheidende Schlacht zu liefern.‘ — Ibid.: ‚Die Geschichte dieses ganzen Krieges liefert uns leider Beweise genug, was für unglückliche Folgen isolirte, nicht concertirte, nicht mit einem allgemeinen Operationsplane übereinstimmende partielle Bewegungen nach sich gezogen haben.‘

¹ Schmitt an Carl, 30. Januar 1799.

² Schmitt an Carl, 9. Februar 1799. Am 12. Februar.

³ Carl an Schmitt, 1. Februar 1799.

nächst bis an die Grenzen Oesterreichs und noch weiter zurückwerfen werden. Wie leicht hätte eine mit gesammter Macht ergriffene Offensive all dem vorbeugen können! Carl war untröstlich bei diesem Gedanken. Da er sich in seinen besten Vorsätzen gehindert sah, seine Aufgabe als Feldherr nicht mehr so erfüllen konnte, wie er beabsichtigte, fasste er den Entschluss, den Kaiser um seine Enthebung vom Armeecommando zu bitten. „Da ich mich — —“ — schrieb er am 14. Februar 1799 an Franz — „ausser Stand fühle, den grossen militärischen Zweck, wovon das Glück oder Unglück der Monarchie selbst abhängen dürfte, zu erreichen, so rechne ich es mir zur Pflicht, Euer Majestät die allerunterthänigste Bitte zu unterlegen, mich durch einen andern Generalen ablösen zu lassen. Ich bin Unterthan, General, Bruder Euer Majestät, für mich ist kein anderes Heil als jenes der Monarchie, ich kenne und fühle die grossen und vielfachen Pflichten, welche ich gegen den Monarchen und den Staat trage. Für mich ist kein grösserer, heiligerer und angenehmerer Beruf als die genaueste Erfüllung meiner grossen Bestimmung.“¹ Kaiser Franz wollte nichts von Demission hören; für ihn entbehrten die von Carl ausgesprochenen Befürchtungen aller Grundlage, da allen Nachrichten zufolge die Franzosen am Rhein und in der Schweiz kaum 90.000 Mann stark wären, während er in Schwaben und Franken über 100.000 Mann zur Verfügung habe,² eine Annahme, die der Erzherzog jedoch bestritt.³ Statt also die gewünschte Entlassung zu erhalten, wurde Carl angewiesen, zum Schutze Schwabens und Frankens vorzurücken; nach einem entscheidenden Schlage sollte er die Befreiung der Schweiz bewirken. In einem Nachsatze fügte Franz hinzu: „Euer Liebden haben unbedenklich über den Lech zu setzen und in Schwaben, soweit es dieselben nothwendig finden, vorzurücken.“⁴

Am 8. März erhielt Carl den Befehl, so schnell als möglich vorzurücken und sich aller Positionen zu bemächtigen, die für seine Operationen nöthig seien. Gleichzeitig wurde ihm aber eingeschärft, Alles zu vermeiden, was einen ersten

¹ Carl an Franz, Friedberg, 14. Februar 1799.

² Franz an Carl, 23. Februar 1799.

³ Carl an Franz, Friedberg, 2. März 1799.

⁴ Franz an Carl, 23. Februar 1799.

Angriff von seiner Seite bezeichnen könnte. Nur wenn der Feind ihn angreife, dürfe er die Operationen beginnen.¹ Man kann sich leicht vorstellen, dass diese halben Befehle, zu einer Zeit ertheilt, wo der Feind schon den Rhein überschritten und, der Wiener Regierung noch unbekannt, in der Schweiz am 6. März die ersten Feindseligkeiten vorgefallen waren, ganz und gar nicht geeignet sein konnten, die üble Stimmung Carls zu verbessern. Durch politische Erwägungen verleitet, liess man in Wien die günstigsten Augenblicke unbenützt vorübergehen. Der Fehler, der für den ganzen Feldzug vorherrschend bleibt und auf das Schicksal desselben von traurigstem Einfluss gewesen, war, dass Thugut auf die politischen Combinationen viel zu viel Rücksichten nahm; dass er, nachdem einmal der Krieg entschieden war, statt durch die Strategie des Feldherrn den Gang der Politik bestimmen zu lassen, dieser selbst noch im Kriegsrathe das letzte Wort sichern wollte.² Auf diese Weise raubte Thugut sich selbst den Triumph der von ihm vertretenen Politik. Den ersten Schlag erlitt dieselbe in Graubünden, das Massena in den Kämpfen vom 6. und 7. März eroberte. Thugut, der bisher gezaudert, bestimmte Befehle zu geben, die Entscheidung über den vorgelegten Operationsplan ungebührlich hinausgeschoben, den Erzherzog an der Ergreifung der Offensive gehindert hatte, schwankte nun keinen Augenblick, bei der ersten Nachricht eines Misserfolges alle Schuld desselben auf Carl zu wälzen. Der verzögerte Uebergang über den Lech wurde jetzt als die ausschliessliche Ursache allen Unglückes und des Falles Graubündens betrachtet.³ Alles sollte nun aufgeboten werden, um dem Feinde dieses Land, dessen Besitz in Wien so hoch veranschlagt wurde, wieder zu entreissen.⁴ Nichts wünschte der Kaiser mehr, als dass Hotze, der in dieser Gegend operirte, in seinem Unternehmen glücklich

¹ Franz an Carl, 8. März 1799.

² Franz an Carl, Wien, 11. März 1799. „Du musst Dich in meine Lage setzen; oft kann ich Dir, wie es über Deinen vorgeschlagenen Operationsplan geschehen, nicht immer gleich etwas bestimmen, weil mein Entschluss von unserer politischen Lage abhänget, die sich nicht immer nach Wunsch und gleich entwickelt.“

³ Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 151.

⁴ Franz an Carl, 11. März. „Nun sind wir aber in einer andern Lage von den Franzosen, besonders in Graubünden, auf eine sonderbare Art angefallen, und nun müssen wir Alles anwenden, diesen Leuten Wider-

sein möge. Carl hingegen sollte die Hauptmacht der Franzosen schlagen, um Hotze zu unterstützen. ‚Was Dich anbelangt‘ — schrieb Franz am 11. März an seinen Bruder Carl — ‚so glaube ich, kannst Du nichts Besseres thun, als so viel wie möglich Deine ganze Boutique zusammenzunehmen, um, wo Du kannst, auf den Feind, besonders mit der vielen Cavallerie, die Du hast, loszugehen. Segnet unser Herrgott Deine Unternehmungen, dass Du den Jourdan recht schlagen kannst, so wirst Du den FML. Hotze um so leichter degagiren können. Ich wünsche Dir von Herzen alles Glück und Segen und bitte Dich noch, unsere Lage in diesem Krieg, wo es sozusagen um Alles zu thun ist, zu bedenken, was ich von Dir fordern muss, jedoch es nicht zu thun brauche, weil mir Dein Eifer und Deine Tapferkeit dafür bürget.¹ Carl rückte vor, schlug Jourdan bei Ostrach und Stockach. Nur die grossen Verluste und der Mangel an frischen Truppen hinderten den Erzherzog an der Verfolgung des Feindes.² Er war ganz unglücklich darüber, dass er seine Erfolge nicht ausbeuten konnte. Die Möglichkeit, sich mit Jourdan ein drittes Mal schlagen zu müssen, ängstigte ihn ungemein. ‚Wir werden also in einigen Tagen eine Schlacht haben. Das ist schrecklich!‘ ruft er aus.³ Jetzt, wo die fortwährenden Verluste ihn bald in die Lage bringen mussten, ohne Armee dazustehen,⁴ empfand er erst recht die volle Schwere jenes Befehles, der ihn gezwungen, eine bedeutende Truppenanzahl an den Tiroler Heerestheil abzugeben. ‚Mein Gott‘ — schreibt er hierüber an Herzog Albert — ‚wenn ich die 30 Bataillone hätte, die man mir genommen, wäre Jourdan längst jenseits des Rheines und ich über Schaffhausen in Zürich. Aber in meiner gegenwärtigen Lage muss ich ihm noch eine goldene Brücke bauen und mich zufrieden geben, ihm die Zähne zu zeigen, und blos die Neigung,

stand zu leisten, umsomehr, als ich auf die Hilfe eines meiner Nachbarn mit Recht hoffen kann.‘

¹ Franz an Carl, 11. März 1799.

² Siehe Wertheimer etc., p. 60 u. ff. Ueber die Schlacht von Stockach schreibt Carl an Albert, 28. März 1799: ‚La bataille du 25 perdue, toute l'année aurait été au diable. Je n'ose y penser sans que les cheveux me dressent.‘

³ Carl an Albert, Liptingen, 31. März 1799.

⁴ Ibid.

ihn zu vertreiben, wenn er nicht von selbst geht.¹ Während jedoch Carl bei Ostrach und Stockach gesiegt, wurden die kaiserlichen Truppen auf dem Tiroler Kriegsschauplatze geschlagen. Diese Tiroler Unglücksfälle waren es, die in Wien tief verstimmten und kein Gefühl der Freude an den Siegen Carls aufkommen liessen.² Die Wiener Regierung legte alles Gewicht auf die Deckung Tirols; Carl hingegen erklärte: vor Allem müsse Jourdan besiegt werden; sei dieser geschlagen, so liege nicht viel an kleinen Erfolgen des Feindes in Graubünden.³ Carl glaubte für seine Siege Dank zu verdienen; er heimste aber fast nur Strafpredigten ein. ‚Ich begreife nur nicht, was Du mit fernerm Erfolg so weit vorne wirst machen können, indess Tirol, der in militärischer Rücksicht wichtigste Theil der Monarchie, so sehr bedrohet ist.⁴ Der Kaiser wollte vor Allem Tirol von des Feindes Macht befreit wissen. ‚Dieser Gegenstand‘ — schrieb ihm Franz — ‚liegt mir sehr am Herzen, indem, ohngeachtet Du so brav gesieget, auch Kray ebenfalls in Italien glücklich gewesen, ich immer fürchte, dass Alles verdorben wird, wenn wir nicht in Tirol die Sache herstellen.⁵ Da inzwischen Jourdan sich zurückgezogen, Massena durch die Schlacht bei Stockach gezwungen worden, die in Tirol errungenen Vortheile wieder aufzugeben, hielt der Erzherzog den Moment für gekommen, um unter Mitwirkung der gesammten Macht einen Hauptschlag in der Schweiz auszuführen.⁶ In dieser Beziehung war er einer Meinung mit Pitt, der in der Wiedereinnahme der Schweiz die Entscheidung über das fernere Schicksal der ganzen Kriegsführung erblickte.⁷ Aber gerade

¹ Carl an Albert, 2. April 1799. ‚Mon dieu, si j'avais les 30 bataillons qu'on m'a ôtés, il (Jourdan) serait déjà au-delà du Rhin et moi par Schaffhouse à Zurich. Mais dans ma situation présente, je dois lui faire un pont d'or et me contenter de lui montrer les dents et l'envie de le chasser, s'il ne s'en va pas.‘

² Franz an Carl, 2. April. ‚Allein leider muss ich Dir freimüthig bekennen, dass meine Freude sehr vermindert ist durch die fatalen Ereignisse in Tyrol, wo der Feind eingedrungen ist, welches uns bereits sehr viele Leute gekostet, auch die italienische Armee in ihren Kräften geschwächt.‘

³ Sybel, V, p. 298.

⁴ Franz an Carl, 2. April 1799.

⁵ Ibid.

⁶ Siehe Carls diesbezügliche Vorschläge bei Wertheimer, I, p. 63.

⁷ Sybel, V, p. 307.

über diesen Punkt entspann sich ein unüberbrückbarer Conflict zwischen Carl und Thugut. Aus politischen Rücksichten, aus Misstrauen gegen Preussen, welches rüstete, ohne in die Coalition eintreten zu wollen, mochte der kaiserliche Minister nichts von einer Unternehmung gegen die Schweiz hören. Er setzte es durch Colloredo beim Kaiser durch, dass dem Erzherzoge jeder derartige Plan verboten wurde. ‚Ich bitte Dich also‘ — schrieb ihm der Kaiser am 12. April — ‚Dich auf keine Weise von den Engelländern und Schweizern irre machen zu lassen, die Dir vielleicht sehr zusetzen werden.‘¹ So wie es Thugut wollte, durfte vor Ankunft der Russen nichts gegen die Schweiz unternommen werden.² Die Sache schien Thugut von solcher Wichtigkeit, dass er den Kaiser am 13. April dem Erzherzoge wieder über diesen Gegenstand schreiben und einschärfen liess: ‚Das Wichtigste ist und bleibt immer, Graubünden zu besetzen.‘ Nur für den Fall, als gegen alle Vermuthung Jourdan und Bernadotte wieder über den Rhein setzen sollten, erhielt Carl die Vollmacht, ihnen mit gehöriger Macht entgegenzutreten. ‚Ich habe‘ — schreibt hierüber der Kaiser am 13. April — ‚gleich bei Anfang der Campagne erinnert, dass die Beschützung und Sicherstellung eines so viel möglich beträchtlichen Theils des Reiches der erste Gegenstand Deiner Armee sein muss, dieserwegen kann auch was immer für eine Unternehmung, deren ungünstiger Ausgang bedenkliche Folgen für das Reich und vorzüglich meine Monarchie nach sich zöhe, nicht statt haben, bis nicht der Marsch eines nach Deutschland bestimmten beträchtlichen Corps von Russen, wovon ich Dir letzthin im engsten Vertrauen geschrieben, vor sich gehet, welches nächstens zu geschehen hat.‘³

Erzherzog Carl fühlte sich also zur Unthätigkeit verurtheilt in demselben Augenblicke, da er alle Kräfte vereinen wollte, um sich mit Massena zu messen.⁴ Auf's Tiefste musste es daher den Feldherrn kränken, dass er sich dem Befehle

¹ Der Kaiser an Carl, 12. April 1799. Siehe Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 158, der an diesem Tage durch Colloredo dem Kaiser den Entwurf zu diesem Schreiben an Carl übersandte.

² Franz an Carl, 12. April 1799. Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 158.

³ Franz an Carl, 13. April 1799.

⁴ Carl an Albert, Donaueschingen, 3. April 1799. ‚Des que Jourdan nous aura dit entièrement adieu, j'espère pour me mesurer avec lui Massena.‘

jenes Staatsmannes unterwerfen musste, dem er keine genügenden militärischen Kenntnisse zur Beurtheilung der Lage zutraute. Fast im Momente des Erfolges wurde ihm dieser durch die falsche Politik des Ministers entrissen. Obwohl es an bestimmten Nachrichten hierüber mangelt, so ist die Behauptung doch nicht zu sehr gewagt, dass Carls Gesundheit aus Aerger über die jetzt erfahrenen Hemmnisse tief erschüttert wurde. Thugut befürchtete sofort die Verbreitung ähnlicher Gerüchte in Wien.¹ Gewiss ist, dass Carl am 14. April von Stockach aus dem Kaiser mittheilte, er fühle sich seit einigen Tagen so schlecht, dass er die Armee verlassen werde müssen. Der Kaiser bestimmte zur einstweiligen Uebernahme des Commando's den Grafen Wallis; den Erzherzog selbst aber ermunterte er, Alles zur Wiederherstellung seiner Gesundheit aufzubieten. ‚Gehe auf das Land‘ — schrieb ihm der Kaiser — ‚und lebe so, wie Deine Gesundheit es fordert, die am ehesten dadurch hergestellt werden kann, wenn Du Dich von allen Gemüthsbewegungen enthalten kannst und die körperlichen nach Deinem Willen gebrauchest.‘² Thugut aber hatte schon den Erzherzog Joseph, der ursprünglich zur italienischen Armee abgehen sollte, zum Nachfolger Carls am Rheine bestimmt.³ Carl aber, der schon früher nur ungerne von der Armee schied,⁴ bezeugte bei der ersten Besserung seines Gesundheitszustandes den ernstesten Willen, das Commando weiter zu behalten. Er betrachtete es als ein Glück, bei der Armee bleiben zu können, und dass ihm die Franzosen Zeit zur Heilung gönnen.⁵ Der Brief des Kaisers vom 19. April bestärkte den Erzherzog vollends in dem Vorsatze, die Armee nicht zu verlassen, auch wenn sein

¹ Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 159. ‚D'ailleurs l'on peut prévoir avec certitude, que les Delmotte et autres de son espèce prêcheront dans Vienne, que la maladie de l'archiduc ne vient que du chagrin qu'il a eu de se voir contrarié en toute chose par la cabale, comme on l'a déjà fait croire au bon électeur de Trèves; la maison du duc Albert, tous les mécontents feront chorus, et il en résultera un mauvais effet.‘

² Franz an Carl, 19. April 1799.

³ Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 159.

⁴ Carl an Albert, Stockach, 16. April 1799. ‚Si quelque chose fait du mal à ma santé, c'est le chagrin qui me ronge de ne pas être en état de faire mon service — pendant que mes esclaves me forcent à aller me promener et que j'ai assez bon visage.‘

⁵ Carl an Albert, 22. April 1799.

Gesundheitszustand keine so erfreuliche Wendung genommen hätte, wie dies jetzt der Fall schien. ‚Ich wünsche nichts mehr, als hundert Leben zu haben, um diese alle Dir und Deinem Dienst widmen zu können;‘ mit diesen Worten zeigte er dem Kaiser seinen Entschluss an, auch fernerhin bei der Armee zu verbleiben.¹ Dieses Schreiben des Erzherzogs machte auch den Kaiser in seinem Vorhaben, seinem Bruder das Commando zu nehmen, schwanken; und da auch Erzherzog Joseph nicht mehr die rechte Lust zur Uebernahme des Befehles über die Rheinarmee bezeugte,² so fand Franz nicht die Kraft in sich, Carl die Bitte wegen Beibehaltung des Commando's abzuschlagen. Thugut, der froh war, Carl los zu sein, hatte keine Ahnung von diesen sich hinter seinem Rücken abspielenden Vorgängen. Aber bei der ersten Nachricht von der schwankenden Haltung des Kaisers und der Abneigung Josephs, zur Rheinarmee abzureisen, war er ganz ausser sich. ‚Gott weiss, was da unter der Hand vorgegangen,‘ rief er aus. ‚Wie soll man bei diesen Prinzen noch auf irgend eine Sache rechnen, da sie von allen Seiten von Intriguanen belagert sind, die nur darauf sinnen, ihre Leichtgläubigkeit und Unerfahrenheit auszubeuten?‘ Noch mehr aber musste es ihn überraschen, als am 28. April Colloredo ihn benachrichtigte, der Kaiser betrachte es als ein geringeres Uebel, jetzt Carl bei der Armee zu belassen, als ihn von dort zu entfernen. Wüssten wir nicht, dass es ohne jeden Hintergedanken geschah, so müssten wir es für die bitterste absichtliche Kränkung halten, dass man von Thugut sogar noch forderte, er möge selbst das officielle Handschreiben entwerfen, welches Carls Belassung bei der Armee genchmige.³ In einem eigenhändigen Schreiben zeigte Franz dem Erzherzoge an, dass er seinem Wunsche gerne willfare, ‚obschon ich wegen Deiner Gesundheit glauben musste, dass es besser gewesen wäre, wenn Du einige Zeit zur Herstellung derselben in Ruhe zugebracht hättest.‘⁴

War es Thugut auch nicht gelungen, den Erzherzog fernzuhalten, so hatte er doch in einem Punkte, und zwar in dem wesentlichsten, den entschiedensten Sieg davongetragen. Der

¹ Carl an Franz, Stockach, 23. April. Siehe Wertheimer, I, p. 63.

² Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 163. Colloredo an Thugut.

³ Ibid. p. 163 und 164.

⁴ Franz an Carl, 4. Mai 1799. Siehe Sybel, V, p. 326.

Erzherzog blieb nach wie vor zur Unthätigkeit verurtheilt. Kein Mann durfte gegen die Schweiz in Bewegung gesetzt werden. ‚Uebrigens‘ — schrieb Franz zur Bekräftigung dieses Befehles eigenhändig an Carl — ‚trage ich Dir mit dieser Gelegenheit noch einmal auf, alle weit ausschenden Unternehmungen, die Dich in die Schweiz vertiefen könnten, für jetzt und bis ich Dir nicht anders schreiben werde, aufzugeben, aus denen Dir schon zum Theil überschriebenen Ursachen.‘¹

Kaum hatte Carl den Oberbefehl übernommen, als es durch seine Soldaten zu einem Ereignisse kam, das grosses Aufsehen erregte und dem noch immer zu Rastatt tagenden Congress durch die Ermordung des französischen Gesandten ein ebenso jähes wie tragisches Ende bereitete. Während die erste Nachricht von diesem ruchlosen Attentate in Frankreich ungeheure Erregung erzeugte und daselbst von allen Seiten der Ruf nach Rache erscholl, erhielt Carl jenen Befehl des Kaisers, der ihm jedes grössere Unternehmen verbot. Ihm gegenüber stand Massena, der jetzt die französischen Streitkräfte befehligte. Da war es aber der an Massena ertheilte Auftrag, zur Unterstützung Moreau's 15.000 Mann nach Italien zu senden, der den Erzherzog, ungeachtet aller Verbote aus Wien, in eine grössere Action hineindrängte. Massena musste gezwungen werden, die auf dem Wege nach Italien begriffenen 15.000 Mann zurückzurufen. Hotze erhielt die Weisung, nach St. Gallen vorzudringen. Am 23. Mai überschritt Carl den Rhein, am 27. Mai vereinigte er sich mit Hotze in Winterthur. Es war demnach dem Erzherzoge gelungen, nicht nur seine Vereinigung mit Hotze zu bewerkstelligen, sondern auch Massena zu zwingen, die schon Italien zueilenden Truppen zurückzuberufen.² Der Erzherzog postirte seine Armee bei Kloten, während der Feind vor Zürich lagerte. Da aber zur selben Zeit die Franzosen eine Armee am Rhein aufstellten, drohte ihm von zwei Seiten Gefahr. Gerade dies reizte den Erzherzog; nimmermehr wollte er zurückweichen, ohne das Kriegsglück versucht zu haben. In der That kam es in den ersten Tagen des Juni zur Entscheidung. Am 4. Juni gab Carl das Zeichen zum allgemeinen Angriffe auf das feindliche

¹ Franz an Carl, 4. Mai 1799.

² Carl an Albert, 28. Mai 1799.

Lager bei Zürich. Von beiden Seiten wurde mit wahrem Löwenmuth gekämpft. Zurückgeschlagen, erneuerten die Oesterreicher ihren Angriff. Erst die Nacht machte dem Kampfe ein Ende. Für Carl war jedoch der Besitz von Zürich von höchstem Werthe; ohne diesen gab es für ihn keine Aufstellung, die zugleich die Gegend von Stockach, Vorarlberg und ihre Verbindung mit Italien deckte.¹ Er beschloss daher den Angriff zu erneuern und, wie er selbst sagt, es koste, was es wolle, den Gegner aus Zürich zu vertreiben.² Am 5. Juni regnoscirte er die ,durch Kunst und Natur sehr starke Stellung‘³ des Feindes, um einen Punkt zu erspähen, der sich zu einem Ueberfall eignen würde.⁴ Alle Vorbereitungen wurden getroffen, um am 6. Juni das Lager der Franzosen zu stürmen. Um 2 Uhr Morgens erfolgte der Aufbruch. Wie es zum Gelingen eines Ueberfalles nöthig, gebot der Erzherzog die grösste Vorsicht, Schnelligkeit und Ordnung.⁴ Aber Massena, der nach den Ereignissen vom 4. Juni zu seiner Stellung kein rechtes Vertrauen mehr hatte, wich der Möglichkeit eines erneuerten Angriffes dadurch aus, dass er noch vor Anbruch des Tages sein Lager, verliess. Als Carl dieses leer fand, konnte er sich kaum von seinem Erstaunen erholen; während er schon, im Falle des Misslingens, zu einem dritten Versuche entschlossen war,⁵ hatte ihm Massena mit der grössten Hast eine für fast unüberwindlich gehaltene Position überlassen.⁶

Die nächste Wirkung dieser Erfolge bei Zürich war, dass Massena aus einer offensiven, bedrohenden Haltung in eine defensive gedrängt wurde. Doch ist es wohl zu beachten, dass die Franzosen nur zurückgedrückt, aber nicht geschlagen waren. Ja, Massena hatte sich jetzt auf dem Uetli eine Stellung geschaffen, die noch stärker war als jene vor Zürich. Indem anderseits Massena jeden Augenblick frische Truppen erwartete und schon durch jene Soldaten, welche auf halbem Wege nach Italien Kehrt gemacht, verstärkt worden war, wagte

¹ Carl, Geschichte des Feldzuges von 1799, I, p. 374.

² Ibid.

³ Carl an Franz, Kloten, 6. Juni 1799.

⁴ Carl, Geschichte des Feldzuges von 1799, I, p. 375.

⁵ Ibid. I, p. 377.

⁶ Carl an Albert, 6. Juni 1799. „La position était terrible retranchée on ne peut pas plus et hérissée de canons.“

es der Erzherzog nicht, die Offensive fortzusetzen.¹ Möglich, dass ein weiterer energischer Vorstoss dem siegreichen Erzherzoge den Zugang zur französischen Ostgrenze eröffnet hätte² — aber im Gefühle der unzulänglichen Mittel und der grossen Verantwortung, die im Falle des Misslingens auf seinen Schultern ruhte, glaubte Carl mit den errungenen Erfolgen zufrieden sein zu müssen, und dies um so mehr, als seine bisherigen Operationen ja schon gegen die gemessensten Befehle des Wiener Hofes verstiessen. Gerne hätte Carl die Franzosen gänzlich aus der Schweiz hinausgetrieben; kannte und betonte er doch bei jeder Gelegenheit die Wichtigkeit dieses Landes für alle weiteren Operationen. Als er sah, dass die Franzosen vom Rheine weg nach der Schweiz marschirten und vernahm, Massena habe Befehl, sich hier zu behaupten und den verlorenen Theil wieder zurückzuerobern, schrieb er an Herzog Albert: ‚Sie (die Franzosen) haben Recht: die Schweiz ist der Schlüssel zu Italien und zu Deutschland.‘³ In diesem Sinne äusserte er sich auch gegen den Kaiser.⁴ Ja, seiner Meinung nach würden die Franzosen nie wieder einen so günstigen Moment für einen combinirten Angriff auf seine und Suworow's Armee in Italien finden.⁵ Um einer solchen Gefahr zu entgehen, bat er wiederholt den Kaiser, den Heranmarsch des russischen Hilfscorps zu beschleunigen. Carl war entschlossen, bis zur Ankunft der Russen in seiner defensiven Stellung zu verharren, um dann vernichtende Schläge gegen den Gegner zu führen.⁶ In demselben Momente aber, als Carl schon mit festem Blicke die gänzliche Vertreibung der Franzosen aus der Schweiz ins Auge fasste, erhielt er Befehl, mit seiner Armee dies Land zu räumen. Wieder war es die hohe Politik, welche den Kriegsoperationen eine neue Richtung vorschrieb. England, von lebhaftem Interesse für die Befreiung der Schweiz erfüllt, missbilligte die Unthätigkeit der Oesterreicher daselbst.

¹ Carl an Franz, Kloten, 6. Juni 1799.

² So meint Sybel, V, p. 331.

³ Carl an Albert, 17. Juni 1799. ‚Ils ont raison: la Suisse est la clef de l'Italie et de l'Allemagne.‘

⁴ Carl an Franz, 22. Juni 1799.

⁵ Carl an Albert, 17. Juni 1799.

⁶ Briefe Carls an den Kaiser vom 1., 6. und 19. Juli 1799. Geschichte des Feldzuges von 1799, II, p. 85.

Zu diesem humanen Interesse gesellten sich Motive egoistischer Natur. Die englischen Staatsmänner befürchteten nämlich, Thugut hege die geheime Absicht, die Schweiz zu annectiren. Als Gebot kluger Voraussicht erschien es daher, die Oesterreicher von hier zu entfernen. Von den siegreichen Fortschritten der Russen in Italien unter Suworow befürchtete dagegen England, dass durch die Einnahme wichtiger Hafenplätze der Plan Pauls I., sich definitiv in den Besitz Malta's zu setzen, gefördert werden könnte. Also mussten auch die Russen Italien räumen. Wie von selbst bot sich der Gedanke dar, sie nach der Schweiz zu senden, um an Stelle der abrückenden Oesterreicher die Verdrückung der Franzosen aus diesem Lande ins Werk zu setzen. Es gelang England, Kaiser Paul I. zur Annahme dieses Planes zu bewegen. Hatten Russland und England einen Augenblick befürchtet, Thugut werde sich aufs Lebhafteste gegen jede derartige Abmachung auflehnen, so konnten sie sich bald überzeugen, dass er vielmehr mit Feuereifer auf ihren Plan einging. Für Thugut war es entscheidend, dass durch diese Verschiebung der Streitkräfte Carls Armee endlich wieder frei wurde; nun konnte man sie doch, womit ja eben ein Lieblingswunsch des Ministers erfüllt wurde, in Deutschland verwenden und die lästigen Nachbarn, Preussen und Baiern, in Schach halten. Von nicht geringerem Werthe war es dann für Thugut, dass die Entfernung der Russen aus Italien ihn von deren Einmischung in seine italienische Annexionspolitik befreite.¹ Demgemäss überbrachte Graf Dietrichstein, der Vertraute Thugut's, dem Erzherzog Carl den schriftlichen wie mündlichen Befehl, die Schweiz zu räumen und sie den Russen zu überlassen. Er selbst habe mit 60.000 Mann nach dem Niederrhein zu marschiren und diesen zwischen Philippsburg und Mannheim zu überschreiten. Zur Unterstützung der russischen Unternehmungen solle er dagegen ein Corps von 25.000—30.000 Mann am Oberrhein stehen lassen. ‚Das Beste meines Dienstes und das Interesse der Monarchie erheischen‘ — schrieb der Kaiser an Carl — ‚die unwidersprechliche Erfüllung dieses Hauptplanes. Von Deinen Talenten und Eifer erwarte ich die schleunigste und ruhmwürdigste Vollziehung desselben.‘² Obwohl der Kaiser

¹ Sybel, V, p. 391 u. ff.

² Der Kaiser an Carl, 31. Juli 1799.

die Ausführung des vorgezeichneten Planes entschieden und ohne die geringste Verzögerung forderte, stellte er es doch seinem Bruder frei, ihm, falls er Vorstellungen zu machen habe, solche offen mitzutheilen, ‚damit ich‘ — wie es da heisst — ‚meine dadurch veranlassten weiteren Verfügungen stets in dem nämlichen Ziele treffen könne.‘¹

In der That trug Carl keinen Augenblick Bedenken, die Ausführung dieses Planes sofort für ganz unmöglich zu erklären.² In eindringendster Weise suchte er den Kaiser von seinem Vorhaben abzubringen. Mit beredten Worten trat er für eine Offensivoperation gegen Oberelsass ein, welches jetzt den schwächsten Theil der französischen Grenze bilde. Um so mehr scheine sich ein solches Unternehmen zu empfehlen, als die kaiserliche Armee sich eben auf der kürzesten Linie befinde, die nach diesem Punkte hinführe. Durch die Operation gegen Oberelsass werde ferner der grosse Vortheil erreicht, dass die linke Flanke der Armee durch die Russen gedeckt werde. Selbst wenn diese eine Niederlage erleiden sollten, biete das Vordringen gegen Oberelsass die Möglichkeit, ihnen sofort zu Hilfe zu eilen. Mit der gleichen Entschiedenheit, mit der Carl für das Unternehmen gegen Elsass eintrat, bekämpfte er die anbefohlene Aufstellung in der Gegend von Philippsburg oder Mannheim. Niemals, sagt er, kann ein Uebergang über den Rhein in dieser Gegend von irgend einer Wirkung sein, wenn man nicht zu gleicher Zeit Mainz oder Landau nehme. Dazu seien aber die vorhandenen Kräfte nicht ausreichend. Da ferner die Ablösung durch die Russen erst Anfangs September vollendet sein könne und er selbst zum Vorrücken aus seiner jetzigen Stellung bis Philippsburg eines Zeitraumes von drei Wochen benöthige, so könne mit der Einschliessung von Mainz oder Landau unmöglich vor Anfang October begonnen werden — eine Operation, die in den Winter hineinreichen und sicher den Ruin und die Auflösung der Armee nach sich ziehen würde. Aber selbst zugegeben, dass Mainz und Landau schon gefallen wären, so gebe es ringsumher noch eine weitere Reihe von Festungen, die alle ferneren Operationen hindern würden. ‚Aus allem diesem folgt‘ — so

¹ Franz an Carl, 31. Juli 1799.

² Carl an Albert, 26. August 1799.

resumirt der Erzherzog seine Darlegung — ‚dass nach den vorliegenden militärischen Verhältnissen eine wahre Offensivoperation nur am Oberrhein statthaben kann, und dass ausserdem im Wesentlichen nichts Anderes als eine Beschränkung auf die Defensive übrig bleiben würde‘.¹ Hatte Carl noch am 21. Juli die Aeußerung gethan: ‚Wir erwarten die Russen, um dann diesen Comödien endlich ein Ende zu machen‘,² so musste es ihn jetzt tief verstimmen, dass alle seine Vorstellungen wegen Abänderung des unglückseligen Planes wirkungslos blieben und man ihm die Gelegenheit nahm, vereint mit den Russen gegen Massena den entscheidenden Schlag zu führen. Er musste sich zum Abmarsche nach Deutschland bereit halten, als die Russen unter Korsakow heranrückten. Nun erst trat eine unbeschreibliche Verwirrung ein, die jede weitere energische Action lähmte. Korsakow, der 20.000 Russen mitbrachte, kam am 12. August bei Carl in Kloten an. Wie ein Donnerschlag traf ihn die Mittheilung, dass er berufen sei, die Stellungen in der Schweiz einzunehmen, die der Erzherzog verlassen werde. Es ist wahrscheinlich, dass Korsakow von dem neuen Kriegsplan, der zwischen den verbündeten Höfen verabredet worden, noch keine amtliche Nachricht erhalten hatte.³ Aufs Entschiedenste protestirte er gegen die Ablösung; er forderte vielmehr eine gemeinsame Operation, in die Carl, hätte er freie Hände gehabt, gewiss mit Freuden gewilligt hätte. So aber musste er gegen seine bessere Ueberzeugung in stundenlangen Unterredungen Korsakow zur Ablösung überreden. Da dieser zu keinem Entschlusse gelangen konnte, hielt es der Erzherzog für geboten, all das, was er ihm vorgeschlagen, auch schriftlich aufsetzen zu lassen, damit der russische General nachher nicht sagen könne, er habe Dies oder Jenes nicht verstanden. Nach Durchsicht dieser von Carl verfassten Schrift erklärte Korsakow, dass er die kleinen Cantone nicht besetzen könne; er werde erst die Linmat bereisen, um zu prüfen und zu beurtheilen, wie er dort seine Truppen aufstellen könne. Immer aber kam er wieder auf die Nothwendigkeit einer gemeinsamen Operation zurück. Da die Russen ohne Munition und nöthige

¹ Carl an Franz, 9. August 1799. Siehe Sybel, V, p. 442 u. ff.

² Carl an Albert, 21. Juli 1799.

³ Miliutin, Geschichte des Krieges Russlands mit Frankreich 1799, 3. Bd., deutsche Uebersetzung, p. 131. Sybel, V, p. 445.

Magazine waren, besorgte Carl einen Misserfolg der russischen Operationen. Um nun für den Fall einer Niederlage der Russen sofort in ihrer Nähe sein zu können, bat er nochmals den Kaiser, den von ihm beantragten Zug gegen Oberelsass unternehmen zu dürfen.¹ Inzwischen waren jedoch die Franzosen über die Sihl gegangen und suchten gegen Zürich vorzudringen. Erzherzog Carl sah in diesen Bewegungen der Franzosen nur die Absicht, Besorgnisse wegen Graubündens und der angrenzenden Erblande zu erregen, sowie den Rücken und die Flanke der italienischen Armee zu bedrohen. In jedem Falle musste der Erzherzog den Feind an der Ausführung solcher Vorsätze hindern. Er beschloss daher mit Hilfe der Russen ungesäumt den linken Flügel der Franzosen anzugreifen.² Am 17. August versuchte Carl über die Aar zu setzen. Zwei Pontonsbrücken waren bis zur Hälfte fertig, als in der Mitte des Flusses sich felsiger Boden zeigte, wo kein Anker griff. Das Schlagen der Brücken musste unterlassen und der Uebergang über die Aar eingestellt werden.³ Da dieses Unternehmen misslungen und Jellachich genöthigt worden war, sich hinter die Linth bis Uznach zurückzuziehen, bat Carl den Kaiser, Suworow den Befehl zu ertheilen, dass er sofort ein Corps von 20.000 bis 30.000 Mann gegen Graubünden und Wallis vorrücken lasse. ‚Die Ansicht der Localität‘ — schreibt hierüber Carl dem Kaiser — ‚macht es schon einleuchtend, dass dem Commandirenden der italienischen Armee die Sicherstellung des Gotthard, des Splügens eine der ersten und wichtigsten Angelegenheiten sein muss.‘⁴ Die Besetzung dieser Pässe war um so dringender geboten, als sie den Franzosen die Wege in die Erblande wie auch nach Italien öffneten. Deshalb hatte Carl sich schon früher wiederholt an Suworow mit dem Ersuchen gewendet, er möge das Hadik'sche Corps, durch dessen Abberufung nach Italien der St. Gotthardspass preisgegeben wurde, wieder zur Besetzung dieser so wichtigen Stellung zurückschicken. Indem nämlich Mitte Juni Hadik mit seinen Truppen

¹ Carl an Franz, 13. August 1799.

² Carl an Franz, Kloten, 15. August 1799.

³ Ibid. Kloten, 18. August 1799. Siehe Geschichte des Feldzuges von 1799, II, p. 133 u. ff., wo sich Carl über die Unfähigkeit des Pontoniercorps äussert.

⁴ Carl an Franz, Kloten, 18. August 1799.

nach Italien abgehen musste, war Oberst Strauch nur allein mit sechs schwachen Bataillonen zur Beschützung des St. Gotthardspasses zurückgeblieben. Oberst Strauch eröffnete denn auch sofort dem Erzherzoge, dass er einem mit Macht vordringenden Feinde gegenüber nicht in der Lage sein werde, sich zu behaupten.¹ In der That war es Massena gelungen, den Simplon und Gotthard in seine Gewalt zu bekommen. Man kann sich leicht vorstellen, mit welchem Ingrimm gegen Suworow diese Niederlagen den Erzherzog erfüllen mussten. Ihn machte er für alle Unfälle verantwortlich. ‚Ich beschränke mich hier — schrieb er am 18. August an den Kaiser — lediglich auf den Inhalt dieser Schreiben,² und füge nur die einzige Bemerkung hinzu, wie ich mich völlig überzeugt halte, dass, wenn Herr FM. Graf Suworow meinen Anträgen, welche nach dem wechselseitigen Verhältniss der Armeen bemessen waren, würde factisch entsprochen haben, so wie derselbe es mir in seinem Schreiben vom 11. d. M. zusicherte, sowohl die italienische als deutsche Armee dermalen enthoben sein würde, das zu redressiren, was itzt wirklich so eingetroffen ist, wie ich dermalen meine diesfallsige Besorgnisse deutlich zu erkennen gab.³ Der Unmuth des Erzherzogs wurde noch grösser, als ihm Korsakow den Befehl Suworow's zeigte, von seinem Corps 10.000 Mann unter Commando des Fürsten Gortschakoff nach Italien zu senden. Mag sein, dass Suworow diese Weisung zu einer Zeit ertheilte, als auch ihm der zwischen den verbündeten Höfen verabredete neue Operationsplan noch nicht bekannt war⁴ — aber den Erzherzog, der Suworow in Kenntniss desselben wähte, musste es ins höchste Erstaunen versetzen, dass der russische Feldherr, anstatt Korsakow, wie er es verlangte, zu verstärken, ihn noch mehr schwächte. Ohne gänzliche Vertreibung der Franzosen aus der Schweiz schien dem Erzherzoge die Sicherheit

¹ Carl an Franz, 23. Juni 1799.

² Bezieht sich auf die verschiedenen Briefe, die Carl in Angelegenheit Hadik's an Suworow richtete.

³ Carl an Franz, Kloten, 18. August 1799.

⁴ Miliutin, III, p. 142. Korsakow erhielt den Befehl zur Absendung der 10.000 Mann am 17. August. Am 28. August schreibt dagegen Suworow an Carl, dass er erst jetzt die Weisung, die russische Armee nach der Schweiz zu führen, erhalten habe. Correspondenz des Suworow, herausgegeben von Fuchs, II, p. 98. Vom 17. August ist dagegen das Rescript des Kaisers Franz an Suworow, Italien zu verlassen. Miliutin, III, p. 380.



Deutschlands, der Erbstaaten, wie der in Italien gemachten Eroberungen stets gefährdet. Zur Erreichung dieses Zweckes sollte Suworow mitwirken, nicht aber durch Abberufung von 10.000 Mann das ganze Unternehmen gefährden.¹ Daher wandte sich Carl am 20. August an Suworow wegen Zurücknahme seines Befehles. Zugleich aber bat er ihn um Unterstützung, da die Franzosen durch die kleinen Cantone gegen Jellachich und aus dem Walliser Land auf den Gotthard rückten.² Suworow liess wohl Gortschakoff bei Carl, aber von weiterer Hilfe wollte er nichts hören; er benöthige, lautete seine Antwort, jetzt selbst alle seine Kräfte in Italien.³ Indem er dies erklärte, forderte er zugleich Carl auf, von seinem Vorhaben, die Schweiz zu verlassen, abzustehen. Sollte Suworow wirklich keine Kenntniss davon erhalten haben, dass der Erzherzog ermächtigt worden, nach dem Eintreffen der Russen die Schweiz zu räumen? Fast muss dies angenommen werden, da es sonst ganz widersinnig wäre, wie Suworow sich erkönnen konnte, in demselben Momente, da er dem Erzherzog seine Hilfe verweigerte, diesem Vorwürfe über seinen Abmarsch aus der Schweiz zu machen.⁴ Carl sah nun, dass er von dem russischen Feldherrn nichts zu erwarten habe. Da ihn aber das Vordringen der Franzosen mit Besorgniss für Graubünden und in Folge dessen für die Erbländer erfüllte, entschloss er sich, auch ohne Unterstützung von Seiten Suworow's, zu einer Offensivoperation. Bei dieser aber sollte Korsakow mitwirken. Carl musste jedoch sehr bald die bittersten Erfahrungen mit den Russen machen, die ohne Rücksicht auf ihn, ganz nach ihrem eigenen Ermessen handeln durften. Hier sollte es sich zeigen, wie verhängnissvoll es stets ist, die Führung des Feldzuges verschiedenen, von einander unabhängigen Feldherren anzuvertrauen. Es konnte nicht anders sein, als dass Misstrauen und Eifersucht die gegenseitigen Berathungen, so oft solche nöthig waren, beherrschen mussten. In diesem Umstande ist auch der Ursprung aller weiteren Niederlagen zu suchen, die

¹ Carl an Franz, Kloten, 18. August 1799. „— alle weiteren Eroberungen in Italien würden auch schon an und für sich ohne den Besitz der Schweiz zu nichts führen.“

² Carl an Suworow, Kloten, 20. August.

³ Correspondenz des Suworow, II, p. 99.

⁴ Ibid.



die Verbündeten erlitten, und die Quelle des Sieges für die Franzosen. Konnte etwa ein Erfolg zu gewärtigen sein, wenn Korsakow eigenmächtig vorgehen und, so lange er mit Carl zusammen war, andere Entschlüsse fassen durfte als der Erzherzog? Korsakow weigerte sich in der Weise an der Offensivoperation theilzunehmen, wie es Carl für nöthig hielt. Er lehnte ab, 5000—6000 Mann zur Verstärkung Hotze's abzuschicken, weil, wie er sagte, er Befehl habe, sein Corps nicht zu trennen. Nun machte Carl den Vorschlag, dass Korsakow seinen linken Flügel übernehme. In diesem Falle sollte Hotze zum Erzherzog stossen. Auch davon wollte Korsakow nichts hören. Mehrere Unterredungen führten zu keinem bessern Resultate. Endlich am 22. August erklärte Korsakow, mit seinem Corps in die kleinen Cantone zu marschiren, um dort gemeinsam mit Hotze die Operationen zu leiten.¹ Dies war nicht ganz nach der Neigung Carls, der am liebsten Hotze allein am linken Flügel hätte operiren lassen; da aber Korsakow es so wollte, musste er sich fügen.² Kaum war jedoch der russische Feldherr an Ort und Stelle angelangt, als er die Unternehmung für zu schwierig erklärte und weiter nichts davon wissen wollte. Es ist wahr, dass Carl Hotze befahl, die 6000 Mann, die er ihm früher geschickt, zurückzuschicken. Aber schon vorher war dies mit Korsakow verabredet worden — der Erzherzog erklärt dies ausdrücklich in seinem Schreiben an den Kaiser³ — der General hatte daher kein Recht, später zu sagen: er werde nichts unternehmen, wofern diese 6000 Mann nicht bei Hotze verbleiben. Noch viel weniger war er berechtigt zu behaupten, er habe nur ganz zufällig von dieser Anordnung des Erzherzogs Kenntniss erlangt; und nachdem es ausser Zweifel ist, dass Carl und Korsakow gemeinsam die Rücksendung dieser 6000 Mann verabredet hatten, kann es keinesfalls der Wahrheit entsprechend sein, Hotze habe vor dem russischen Feldherrn diesen Befehl so lange geheim halten wollen, bis die Colonnen bereits auf dem Wege zum

¹ Carl an Franz, 22. August 1799.

² Carl an Hotze, 23. August 1799.

³ Carl an Franz, Kloten, 26. August 1799. Man ersieht daraus, wie die Oesterreicher nicht grundlos den Korsakow des Eigensinnes und der Laune beschuldigten. Milutin, III, p. 146.

Erzherzoge begriffen waren.¹ Kurz vor dem Eintreffen dieses Berichtes aus dem Lager Hotze's erhielt Carl die Nachricht, dass die Franzosen bei Mannheim den Uebergang über den Rhein mit grosser Uebermacht versuchen wollen, dem ein zweiter Uebergang bei Kehl folgen solle. Carl glaubte nun keinen Augenblick länger zögern zu dürfen, dem Feinde eine entscheidende Schlacht zu bieten, um ihn an seinem weiteren Vordringen in Deutschland zu hindern.² Von solchen Vorsätzen erfüllt, musste ihn das Benehmen Korsakow's, der noch überdies entschlossen war, die von Suworow verlangten 10.000 Mann nach Italien zu senden, in die äusserste Bestürzung versetzen. Mit Gewissheit sah er voraus, wie ein solches Vorgehen der Russen unfehlbar zum Verluste der Schweiz und Graubündens führen müsse. Hotze war allein zu ohnmächtig, um fortwährenden Angriffen auf den linken Flügel Widerstand zu leisten; man konnte die Zeit berechnen, da er nicht mehr mächtig genug sein würde, Graubünden und Vorarlberg zu decken.³ Carl hielt es daher für eine unerlässliche Nothwendigkeit, dass ein Corps aus Italien gegen Graubünden und Wallis vordringe.⁴ Nichts von alledem geschah. Die italienische Armee unterstützte ihn nicht nur nicht, sondern zog vielmehr alle Truppen bis Bellinzona an sich. All dies versetzte den Erzherzog in die bitterste Stimmung. ‚Meine Lage‘ — schreibt er an Herzog Albert — ‚ist verzweiflungsvoll. Ich fürchte für Hotze, und von hier aus kann ich ihn nicht unterstützen, ausser durch Diversionen gegen Basel. Die Russen thun nichts und wollen nichts thun, und ich habe ein Gebiet zu bewachen, für dessen Ausdehnung ich nicht genug Truppen habe. — Was wird aus alledem werden? Gott weiss es. Dies sind die Folgen, wenn man ohne Plan handelt oder denselben alle Tage ändert.‘⁵

Carl befand sich in einer äusserst schwierigen Lage. Das drohende Vorrücken des Feindes in Deutschland musste ihn

¹ So heisst es bei Miliutin, III, p. 146. Durch den Brief Carls an den Kaiser, 26. August, werden diese Angaben bei Miliutin hinfällig.

² Carl an Franz, Kloten, 26. August 1799.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

⁵ Carl an Albert, Kloten, 26. August 1799. Am 28. August schreibt Carl an Albert: ‚Les Russes ne se prêtent à rien — bavardent et dès qu'on vient à l'exécution d'un projet, ils font de telles difficultés qu'on ne peut rien faire.‘

nöthigen, mit seiner ganzen Armee auf dem deutschen Kriegsschauplatze zu erscheinen. Aus Rücksicht jedoch für den Schutz Graubündens und Vorarlbergs durfte er die Russen, die nur 20.000 Mann zählten, nicht allein in der Schweiz zurücklassen, Massena hätte sie sonst zu leicht vernichten können. Was blieb Carl daher Anderes übrig, als Korsakow mit einem bedeutenden Theile seiner Macht zu verstärken, umsomehr, als der russische Feldherr aufs Bestimmteste erklärte: er werde im entgegengesetzten Falle die Schweiz räumen und sich hinter dem Rhein bei Schaffhausen aufstellen.¹ Der Erzherzog liess nun zur Verstärkung Korsakow's den General Hotze mit 22.000 Mann österreichischer Truppen und 3000 Schweizern zurück, er selbst aber zog nach Deutschland. Die Russen haben diesen Entschluss Carls sehr getadelt; ja, ein neuerer russischer Geschichtsschreiber, der wohl den Charakter des Erzherzogs selbst unangetastet lässt, beschuldigt dagegen die neidische und eigennützigte Umgebung desselben, Carl gedrängt zu haben, die Weisungen Thugut's ohne Rücksicht auf die obschwebenden Verhältnisse auszuführen.² Nun ist es vor Allem unrichtig, dass die Umgebung Carls zu den Anhängern Thugut's gehörte; vielmehr ist es sicher, dass der Minister nur wenig Freunde im Hauptquartier des Erzherzogs hatte.³ Es bedurfte aber ja gar keines Drängens beim Erzherzoge. Nöthigten ihn doch bestimmte Weisungen des Kaisers zum Verlassen der Schweiz! Carl hatte dagegen protestirt; gegen den Willen des Kaisers war er sogar länger in der Schweiz geblieben. Er hatte sich dadurch selbst einen scharfen Tadel von Seite des Wiener Hofes zugezogen,⁴ der ihn nun antrieb, die Ablösung so rasch als möglich zu betreiben.⁵ Da alle seine Vorstellungen nichts

¹ Carl an Albert, 28. August 1799. „— — Korsakow ayant déclaré positivement que, si nous ne laissons qu'une petite partie de nos troupes en Suisse, il quitterait tout-à-fait ce pays pour se placer derrière le Rhine à Schaffhouse. C'est ici une mer à boire avec ces Messieurs!“

² Milutin, III, p. 149.

³ Milutin, III, p. 149, behauptet, dass die Anhänger Thugut's das meiste Gewicht im Hauptquartiere Carls hatten.

⁴ Kaiser Franz an Carl, 31. August 1799. „— — und ich halte mich noch stets überzeugt, dass, wenn meine Weisungen pünktlich befolgt worden wären, die Resultate für die Monarchie in allem Anbetrachte günstiger ausgefallen wären.“

⁵ Ibid.

nützten, musste er endlich die Schweiz verlassen, so ungern er dies auch thun mochte. Aber auch die Ereignisse in Deutschland zwangen Carl, so wie es ihm befohlen worden, nicht länger mit dem Abmarsch nach den Rheingegenden zu zögern. Es ist nicht richtig, dass der Erzherzog die Nachricht vom Rheinübergange der Franzosen bei Mannheim am 29. August erhielt, als sein Abzug aus der Schweiz schon beschlossen war.¹ Am 26. August hatte er schon Kunde von diesem Versuche der Franzosen erhalten; und wir haben gesehen, dass gerade diese Nachricht es war, welche auf die Entschlüsse des Erzherzogs entscheidenden Einfluss ausübte.² Am 29. August benachrichtigte auch Carl den FM. Suworow, dass die bevorstehenden Uebergänge der Franzosen über den Rhein bei Mannheim und Kehl ihn zwingen, jede Offensivoperation in der Schweiz aufzugeben, und direct machte er den russischen Feldherrn für die Beschränkung auf die Defensive verantwortlich.³

Nachdem Carl die Schweiz verlassen, langte er am 30. August in Donaueschingen an. Kaum auf dem neuen Kriegsschauplatze eingetroffen, musste er im vollen Umfange die Verwirrung und den Widerspruch der Anordnungen kennen lernen, die zwischen den aliirten Höfen herrschten. Von Wien aus wurde er nämlich am 31. August gedrängt, die Ablösung in der Schweiz auf das Eifrigste zu betreiben, und nachdem dies geschehen, daselbst nur ein kleines Corps zur Sicherstellung Graubündens und Vorarlbergs zurückzulassen. Es wurde ihm freigestellt, bei einem feindlichen Angriffe auf die Russen diesen durch Demonstrationen oder wirkliche Operationen von Schwaben aus zu Hilfe zu kommen — aufs Entschiedenste wurde ihm aber verboten, bei irgend einer Offensive in der Schweiz mitzuwirken.⁴ Zur selben Zeit aber, als diese Befehle von Wien aus abgingen, traf der englische General Lord Mulgrave in Begleitung des Ministers Wickham bei Carl ein — es war am 30. August, gerade als dieser auf dem Marsche von Kloten nach Schaffhausen begriffen war. Lord Mulgrave verlangte nun im Namen seines Hofes von Carl das Gegentheil dessen, was ihm von Wien aus befohlen worden. Der englische Lord

¹ Miliutin, III, 148, Anmerkung 2.

² Carl an Franz, 26. August 1799.

³ Carl an Suworow, 29. August 1799.

⁴ Franz an Carl, 31. August 1799.

erklärte ausdrücklich, er sei von London abgesandt worden, mit Carl Verabredungen wegen des Operationsplanes in der Schweiz zu treffen. Zu seinem grössten Befremden müsse er jedoch gewahren, so sagte er, dass Carl nach Deutschland marschire. Hiedurch habe seine Mission ein Ende erreicht und er werde sich unverzüglich zurück nach London begeben.¹

Ueber den wichtigsten Punkt also, der von entscheidender Einwirkung auf den weiteren Fortgang des Feldzuges sein musste, bekannten sich die verbündeten Höfe zu wesentlich verschiedener Auffassung. Das Londoner Cabinet beruft sich auf eine Uebereinkunft, der gemäss Carl die Offensivoperation in der Schweiz zu leiten habe; Mulgrave drückt überdies noch sein Erstaunen darüber aus, dass Korsakow nicht direct unter des Erzherzogs Befehl stehe.² Die Wiener Regierung hingegen behauptet, all dies sei nicht wahr. Sie stützt sich vielmehr darauf, dass es das englische Ministerium war, welches zuerst den Gedanken anregte, die gesammte russische Macht unter Suworow zu vereinigen, und hierüber sogar ein Abkommen mit dem Petersburger Cabinet getroffen habe.³ Ja, der Londoner Hof wird direct der Inconsequenz beschuldigt, wenn er jetzt durch Lord Mulgrave ganz andere Anträge als bisher stellen lasse.⁴ Bei solcher Differenz der Anschauungen,⁵ die jedes kräftige, energische Vorgehen hinderte, konnte von einer erfolgreichen Thätigkeit nicht mehr die Rede sein. Die Coalition schritt ihrer Auflösung entgegen. Niemand aber empfand das Trostlose dieser Lage tiefer als Carl. Durch das Zögern der Russen musste er seine Macht theilen: er war also weder im Reiche, noch auch in der Schweiz mächtig genug. Konnte es seinem Scharfblicke entgehen, dass Alles ganz anders beschaffen sein würde, wofern die russischen Feldherren nicht unabhängig von ihm wären und er, anstatt durch höfliche Vorstellungen, sie durch Befehle

¹ Carl an Franz, Donaueschingen, 31. August 1799.

² Carl an Franz, 31. August 1799.

³ Kaiser Franz an Carl, 11. September 1799. — — da das Londoner Cabinet zuerst auf den Gedanken verfallen ist, die russische Armee in der Schweiz den Befehlen des FM. Suworow unterzuordnen und darüber mit dem St. Petersburger die Uebereinkunft getroffen hat.

⁴ Ibid.

⁵ Ueber die Frage, ob Carl berechtigt war, die Schweiz nach dem Eintreffen Korsakow's zu verlassen, oder ob er die Ankunft Suworow's abwarten musste, siehe Sybel, V. p. 397 und 442 u. ff.

zur Erreichung des gemeinsamen Zieles nöthigen könnte?¹ Das Zeugniß kann ihm nicht versagt werden, dass er früh genug auf die Folgen einer solchen Kriegsführung aufmerksam machte; dass er oft genug wiederholte, wie ohne Abhilfe eine Niederlage unvermeidlich sei. ‚Es wird‘ — schreibt er am 4. September an den Kaiser — ‚mehr als je dringend nöthig, ungesäumt ernsthaft, ausgiebig und rastlos Hand anzulegen, sonst gewinnt der Feind Zeit, die Vortheile, welche er schon wirklich aus dem Zusammentreffen so vieler sich durchkreuzender Umstände, aus unserer Verwebung in so verschiedene, sich wechselseitig schwächende militärische Verhältnisse bereits gezogen hat, mit dem glücklichsten Erfolge weiter fortzusetzen, welches zuletzt die diesseitigen Armeen in die Lage versetzen würde, wieder von dort auszugehen, wo man bei Eröffnung des Feldzuges angefangen hat, wenn nicht selbst sogar ein schlimmerer Fall dürfte eingetreten sein.‘² In der That traf das von Carl prophezeite Unglück schneller, als er selbst denken mochte, mit überwältigender Macht in der Schweiz ein.

Carl selbst errang wohl am Rhein, noch ehe die traurigen Ereignisse sich in der Schweiz abspielten, einige bedeutende Erfolge. Er brannte vor Begierde sich zu schlagen. ‚Gott wolle, dass der Bürger Müller zwischen Heidelberg und Mannheim eine Schlacht annehme,‘ ruft er aus.³ Aber zu seinem grössten Leidwesen hielten die Franzosen nicht Stand. Müller gab die Blockade von Philippsburg auf und zog sich zurück, noch ehe ihn der Erzherzog, der in Eilmärschen heranrückte, erreichen konnte.⁴ Carl gewann dann einen weiteren Sieg über die Franzosen bei Mannheim. Gerne hätte er auch Kehl angegriffen und Grösseres unternommen, wofern ihm nur mehr Truppen zur Verfügung gestanden wären.⁵ ‚Nur 25.000 Mann Infanterie mehr,‘ sagt er, ‚und ich würde mich nicht mehr in Schwetzingen befinden.‘⁶

Aber während der Erzherzog seine Anwesenheit am Rheine durch einige Siege bezeichnete, gelang es der französischen

¹ Carl an Franz, 4. September 1799.

² Ibid.

³ Carl an Albert, 10. September 1799.

⁴ Id. ad eundem, 13. September 1799.

⁵ Carl an Albert, Schwetzingen, 19. September. ‚Si j'avais plus de troupes, je pourrais faire de grandes choses à présent.‘

⁶ Id. ad eundem, 23. September 1799.

Kriegsmacht, über Korsakow und Hotze jenes Unheil zu bringen, das Carl schon längst prophezeite. Suworow hatte sich nämlich endlich entschlossen, Italien zu verlassen. Sein Plan war, sich über den ungangbaren St. Gotthard den Weg nach der Schweiz zu bahnen und gemeinsam mit Hotze und Korsakow die Franzosen anzugreifen. Wir wissen heute, dass der russische Heerführer besser gethan hätte, seinen Zug über den St. Bernhardin zu nehmen.¹ Doch schon damals hatte Carl kein rechtes Vertrauen zu der Siegeszuversicht Suworow's, der in kürzester Zeit in Luzern einzutreffen hoffte. ‚Aber mir scheint‘ — schrieb Carl hierüber an Herzog Albert — ‚er macht seine Rechnung ohne den Wirth und ohne das Terrain zu kennen. War er glücklich, so möge er sich in der Folge auch Swizkoj, und wenn er es kann, Franzkoj und Pariskoj nennen.‘² Unter unsäglichen Schwierigkeiten, ununterbrochen vom Feinde belästigt, überstiegen die Russen die unwirthlichen Berge. ‚Auf jedem Schritte in diesen Regionen‘ — so schildert Suworow selbst seinen kühnen Zug — ‚zeigten ungeheure Schlünde offene und zum Verschlingen bereite Gräber des Todes. Finstere schwarze Nächte, ununterbrochen rollende Donner und Regenströme, dicke Nebelwolken und von der Höhe über Felsen in die Tiefe mit Gebrüll hinabstürzende Wasserfälle vergrößerten die Schrecken der Gegend. — — Worte vermögen nicht diese Gemälde der Natur mit ihren Schrecken zu schildern. Die Erinnerung daran erfüllt schon die Seele mit Schauer.‘³ Aber während Suworow endlich doch den Zug über den St. Gotthard siegreich durchgeführt und vor dem Wagniss nicht zurückschreckte, zu dieser Jahreszeit über 7000 Fuss hohe schneebedeckte Berge den Marsch nach Schwyz fortzusetzen, wo die Vereinigung mit Hotze und Korsakow stattfinden sollte, eilte Massena, durch die Vernichtung der beiden Letzteren die Vereinigung aller russischen Streitkräfte unmöglich zu machen. Durch diese Niederlage Korsakow's⁴ und Hotze's wurden alle Pläne Suworow's vereitelt, und dadurch entging, wie es der russische Feldherr geplant hatte, die französische Kriegsmacht dem Verhängniss, total vernichtet zu werden.

¹ Siehe hierüber die höchst interessanten Ausführungen bei Sybel, V, p. 467 u. ff.

² Carl an Albert, Schwetzingen, 26. September 1799.

³ Correspondenz des Suworow, herausgegeben von Fuchs, II, p. 217.

⁴ Siehe Vivenot, Korsakow und die Betheiligung der Russen an der Schlacht bei Zürich, 25. und 26. September 1799.

Auf die erste Nachricht von den traurigen Vorfällen in der Schweiz eilte Carl nach Donaueschingen, um persönlich Erkundigungen über die Unfälle einzuziehen. Für Carl unterlag es keinem Zweifel, dass Korsakow unverzeihliche Fehler begangen habe, die nothwendiger Weise zu einer Niederlage führen mussten. ‚Das ist ein miserabler Mensch‘ — erklärte Carl — ‚der keine Idee von unserem Metier hat.‘¹ Und an den Kaiser schrieb der Erzherzog, er müsse ihm offen bekennen, dass, so lange Korsakow die Truppen führe, nichts Gutes zu erwarten sei. ‚Denn dieser Mensch‘ — fügt Carl hinzu — ‚hat schlechterdings keine militärischen Kenntnisse, er ist nicht fähig, die mindeste Disposition zu machen; mit Unwissenheit verbindet er zugleich einen charakteristischen Eigensinn, er ist nie zu bestimmen, einen Entschluss zu fassen. Ueberdies nimmt man bei demselben die grösste Unthätigkeit und Gleichgiltigkeit wahr.‘² Die Unordnung und Rathlosigkeit, die nun als eine Folge der Niederlage bei den Russen eintraten, berührten den Erzherzog aufs Unangenehmste. Obwohl zitternd und aufs Tiefste erschrocken bei der blossen Erwähnung des Namens der Franzosen,³ raubten und plünderten die Russen doch überall, wodurch sie die Einwohner gegen sich aufs Aeusserste aufbrachten. Dabei vernachlässigten sie den Krankendienst, ihre Verwundeten lagen auf den Strassen;⁴ auch ihr Verpflegswesen befand sich in grösster Verwirrung. Gerne wollte Carl zur Beseitigung dieser Uebel mitwirken;⁵ auf die Bitte Korsakow's liess er für dessen Verpflegsbeamte eine Instruction ausarbeiten. Aber anstatt zur Anwendung zu kommen, fand man einige Tage später

¹ Carl an Albert, 1. October 1799. ‚C'est un homme miserable et qui n'a pas l'idée de notre métier.‘

² Carl an Franz, 10. October 1799. — 1804 äusserte sich Alexander I. zu Stutterheim über Korsakow in folgender Weise: ‚Cet homme nous a fait à tous beaucoup de mal et à vous autres surtout. C'est lui qui est la première cause du départ des Russes. Cet homme me fait mal au cœur chaque fois que je le vois. Bericht Stutterheim's, 12. August 1804. Wr. St. A.‘

³ Carl an Albert, 3. October 1799. Miliutin, IV, p. 136, bestreitet diese Thatsachen.

⁴ Grüne an Carl, 8. October 1799.

⁵ Carl an Franz, Donaueschingen, 10. October 1799. ‚Ich bin seit meinem Eintreffen daher rastlos Tag und Nacht beschäftigt, Ordnung bei den alliirten Truppen herzustellen, ich unterstütze dieselben mit Rath und That, mittelbar und unmittelbar.‘

diese Instruction in einer Weinschänke unter dem Tische liegen.¹ ‚Ich wollte‘ — schrieb Carl an Albert — ‚noch immer lieber die Russen gegen mich, als mit mir haben — diese Truppen müssen geschlagen werden, so lange ihre Organisation, ihre Officiere und Generale sein werden, so wie sie jetzt beschaffen sind.‘²

Inzwischen war Carl, ohne jede Nachricht über Suworow, sehr ungehalten über dessen bisherige Anordnungen.³ Endlich langte Suworow mit einem total zerrütteten Heere, das eigentlich diesen Namen nicht mehr verdiente, in Chur an.⁴ Von seiner einst mächtigen Armee hatte er nur 10.000 Mann über die Alpen gebracht; im ersten Augenblicke wusste Erzherzog Carl, der von den aufreibenden Kämpfen während des Ueberganges noch keine genügende Kenntniss hatte, sich gar nicht zu erklären, was Suworow mit dem Reste der Armee angefangen. Trotz aller Unglücksfälle aber war Suworow's Energie nicht gebrochen. Kaum in der Schweiz angelangt, verständigte er den Erzherzog von seinem Entschlusse, wieder die Offensive zu ergreifen, an der sich auch Carl betheiligen sollte. Nach der Vereinigung mit Korsakow und Petrasch — der an Stelle Hotze's getreten war — wollte Suworow den Rhein überschreiten und den Feind angreifen. Zu gleicher Zeit sollte Carl über den Rhein setzen, um die Franzosen von Zürich aus zu bedrohen. Bei Winterthur wollten sich dann die Russen mit Carl vereinigen. Die grosse Frage war nur, ob die Franzosen bei all diesen Bewegungen ruhige Zuschauer bleiben und Carl nicht hindern würden, bei der geplanten Operation mitzuwirken. Uebrigens war auch sonst Erzherzog-Carl, gewitzigt durch die letzten Erfahrungen, sehr besorgt um den Ausgang des ganzen Unternehmens. ‚Wenn Suworow nicht reussirt‘ — schrieb er an Albert — ‚so wird dieser Feldzug sehr, sehr schlecht enden.‘⁵ Aber es sollte zu gar keinem Angriffe kommen. Suworow änderte plötzlich zur grössten Ueberraschung Carls seinen Sinn. Früher glühend vor Eifer, die Offensive zu ergreifen, fühlte

¹ Carl an Franz, Donaueschingen, 10. October 1799.

² Carl an Albert, Donaueschingen, 24. October 1799.

³ Id. ad eundem, 3. October 1799. ‚Grâce aux bêtises et aux mauvaises dispositions de Suworow tout va on ne peut pas plus mal et finira d'une façon bien triste pour la chose publique.‘

⁴ Id. ad eundem, 9. October 1799.

⁵ Carl an Albert, Donaueschingen, 15. October 1799.

er nun in allen seinen Gliedern das Bedürfniss nach Ruhe und Erholung. Nun waren die Truppen vor Ermüdung unfähig zu kämpfen; die Winterquartiere zu beziehen, schien unerlässliches Bedürfniss. Carl ahnte böse Folgen. ‚Ich fürchte‘ — schrieb er unter dem Eindrücke dieser Vorgänge an Albert — ‚dass dieser Feldzug nur an der Iller oder an dem Lech endigen wird.‘¹ Es war klar, dass bei fortgesetzter Weigerung Suworow's an eine Befreiung der Schweiz in diesem Winter nicht mehr zu denken war. Sobald Carl einmal von der herrschenden Stimmung im russischen Hauptquartier unterrichtet war, gab er sich auch nicht mehr grosser Hoffnung auf einen Umschlag in der Gesinnung Suworow's hin. Er wusste jetzt genau, dass sowohl der russische Feldherr wie auch dessen sämtliche Generale aufs Entschiedenste gegen die Ergreifung einer jeden Offensive waren. Einst voll Verachtung gegen die Wehrkraft der Franzosen und von einem Zuge nach Paris wie von einer Lustfahrt nach der französischen Hauptstadt träumend,² war ihre Stimmung nun in das entgegengesetzte Extrem umgeschlagen. Jetzt konnte man öffentlich russische Generale sagen hören, dass 10.000 Franzosen genügen, um 20.000 Russen zu schlagen.³ Dem entsprach dann die Haltung der Truppen selbst, über die Carl folgendes Urtheil fällte: ‚Der gemeine Mann ist brav und an persönlicher Tapferkeit nicht zu übertreffen. Im Krieg gegen einen so thätigen als lästigen Feind ist aber weit mehr erforderlich. Die nöthige Wachsamkeit, Gewandtheit und die taktische Kunst im Manövriren, in den verschiedenen Gattungen von Bewegungen vermisst man bei den russischen Truppen ganz; ihre Anführer haben gar keine Kenntnisse, können das Topographische aller dieser Länder schlechterdings gar nicht, und was noch schlimmer ist, sie geben sich auch keine Mühe, sich die erforderlichen Kenntnisse der Länder zu erwerben. Sie haben auch nicht einmal jene Vorbegriffe, wodurch sie einsehen können, wie nöthig ihnen die Kenntniss von jenem ist, ohne welches kein Krieg mit einer gebildeten Truppe geführt werden kann.‘⁴ Trotz all dieser Umstände

¹ Carl an Albert, 20. October 1799. ‚Je crains que cette campagne ne finisse à l'Iller ou au Lech.‘

² Carl an Albert, Kloten, 30. August 1799.

³ Carl an Franz, Donaueschingen, 20. October 1799.

⁴ Ibid.

gab sich Carl doch die grösste Mühe, Suworow zu überreden, dass er doch wenigstens die Vertheidigung eines Theiles des Rheines übernehme, damit er selbst Philippsburg entsetzen könne, welches die Franzosen wieder blockirten.¹ Da Suworow von all dem nichts hören wollte, entschloss sich der Erzherzog, den russischen Feldherrn zu einer Unterredung nach Stockach einzuladen, wo er Alles aufbieten wollte, um denselben zu bestimmen, die Vertheidigung des Rheines von Petershausen bis Rheinheim, gegenüber Zurzach, zu übernehmen.² Beim Empfange des Einladungsschreibens zeigte sich Suworow bereit, mit Carl in Stockach zusammenzutreffen. Kaum hatten jedoch die russischen Hofräthe Fuchs und Trefort, die auf Suworow grossen Einfluss ausübten, davon Kenntniss erhalten, als sie ihn bestimmten, die Zusammenkunft mit Carl abzulehnen.³ Hierauf schickte Carl seinen Generaladjutanten Graf Colloredo mit einem neuen Einladungsschreiben zu Suworow. Colloredo konnte keinen Zutritt zu Suworow erlangen; er musste das erzherzogliche Schreiben dem russischen Generaladjutanten Kutschakow übergeben. Nun wurde in Gegenwart Suworow's eine Conferenz abgehalten. Erst nach Beendigung derselben wurde endlich Graf Colloredo persönlich von Suworow empfangen. Er sagte diesem: ‚Im Namen aller Monarchen betheuere ich, nichts zu thun; ich werde weder die Offensive, noch die Defensive ergreifen.‘ Hier unterbrach er sich und bemerkte zu Oberstlieutenant Weyrother, der auch anwesend war, dass er von Niemandem, wer es auch immer sei, einen Vortrag über einen dieser Punkte annehmen werde. Dann aber richtete er seine Worte wieder an Colloredo. ‚Ich bin ein Eroberer‘ — rief er diesem zu — ‚und werde keine Länder vertheidigen; ich werde der russischen Armee Ruhe geben, und übrigens nichts thun.‘ Der Schluss all dieser hochtrabenden Reden war, dass er keinen Schritt zu einer mündlichen Unterredung machen werde; Carl möge mit ihm über Alles, worüber er ihn zu sprechen wünsche, schriftlich verhandeln.⁴ Der Erzherzog war über diese Ablehnung sehr ungehalten. ‚Bis jetzt‘ — schrieb er an Albert

¹ Carl an Albert, 26. October 1799.

² Carl an Franz, 20. October 1799.

³ Carl an Franz, 23. October 1799. Die ablehnende Antwort Suworow's bei Miliutin, IV, p. 154.

⁴ Carl an Franz, 23. October 1799.

— ,hat sich dieser Sarmate zu nichts herbeigelassen und will von nichts reden hören; dies geht so weit, dass er mir in grober Weise eine Zusammenkunft abschlug, die ich wiederholt von ihm verlangte.¹ Nun entspann sich ein reger Briefverkehr zwischen den beiden Feldherren, dessen Ton im weitem Verlaufe immer gereizter wurde. Carl musste sehr bald erkennen, dass nicht die geringste Aussicht auf Erfolg seiner Bemühungen vorhanden sei. Alle Nachrichten, die ihm aus dem russischen Hauptquartier zukamen, sprachen es deutlich genug aus, dass vom Kosaken angefangen bis zum Grossfürsten hinauf alle Russen nur der eine Wunsch beseelte, sobald als möglich in die eigene Heimat zurückzukehren.² Carl hatte wohl keine Ahnung von den gegen Oesterreich hetzenden Depeschen Suworow's an Kaiser Paul. Aber er merkte doch, dass die Ankunft des Grafen Stackelberg im russischen Hauptquartier eine wesentliche Aenderung in dem Benehmen Suworow's erzeugt hatte.³ Graf Stackelberg hatte nämlich die Antwort Pauls auf die hetzenden Berichte Suworow's gebracht, welche diesen belehrten, dass sein Kaiser es billige, wenn er sich von Carl gänzlich trenne.⁴ Obwohl dies dem Erzherzoge unbekannt war, glaubte dieser doch aus allen Anzeichen schliessen zu müssen, dass es im russischen Hauptquartier eine starke Partei gebe, die Kaiser Paul zur Rückberufung seiner Armee bewegen wolle.⁵ Nichtsdestoweniger setzte Carl seine Bemühungen fort, den russischen Feldherrn zu einer Sinnesänderung zu veranlassen. War aber bei der herrschenden feindlichen Gesinnung ein Erfolg zu hoffen? Jetzt um so weniger, da ein neues Schreiben Pauls vom 18. September Suworow ermächtigte, nach seinem Ermessen die Rückkehr nach Russland anzutreten.⁶ In der That eröffnete Suworow dem Erzherzoge, dass er seine jetzige Stellung aufgebe und weiter rückwärts nach Riedlingen an der Donau zurückgehe, was, nach den Worten Carls so

¹ Carl an Albert, 26. October 1799. „Jusqu'à présent ce Sarmate ne s'est prêté à rien et ne veut entendre parler de rien jusque à me refuser fort grossièrement une entrevue que je lui avais demandé itérativement.“

² Carl an Franz, 23. October 1799.

³ Ibid.

⁴ Sybel, V, p. 493.

⁵ Carl an Franz, 23. October 1799.

⁶ Sybel, V, p. 493.

viel hiess, als die ganze Position dem Feinde überlassen und demselben zur Erreichung seiner verderblichen Absichten den Weg öffnen.¹ Carl war entschlossen, die Weigerung Suworow's, seinen Plan aufzugeben, mit einem feierlichen Protest zu erwidern.² Wirklich beauftragte er General Hiller mit der Uebergabe dieser ‚feierlichen Protestations-Urkunde‘, welche zugleich als Aufforderung zu einer bestimmten Enderklärung angesehen werden sollte.³ Voll Ungeduld erwartete Carl das letzte Wort Suworow's;⁴ und dieses war, dass er am 30. October die Winterquartiere zwischen der Iller und dem Lech beziehen werde.⁵ In hochtrabenden, von Eigendünkel und Prahlerei überfließenden Worten kündigte Suworow seinen Entschluss an. Es war eine Antwort, die Carl ‚eine Rhapsodie‘ nannte, ‚welche unter aller Kritik ist und nur zur näheren Beleuchtung der Gesinnungen der im kais. russischen Hauptquartier herrschenden Cabale dienen kann‘.⁶

Ohne Rücksicht auf die Verhältnisse bezog der russische Feldherr die Winterquartiere, da es ihm doch sehr wohl bekannt sein konnte, dass Massena gerade jetzt seine Truppen gegen Graubünden und Vorarlberg sammle und dadurch Tirol und die Erbländer in die grösste Gefahr geriethen.⁷ Carl wurde durch eine solche Absicht des Feindes und den Abmarsch der Russen in nicht geringe Unruhe versetzt. Hatte er doch erst jüngst den bestimmtesten Befehl erhalten, um jeden Preis für die Sicherstellung dieser Länder zu sorgen.⁸ Er musste daher vor Allem die Oesterreicher unter Petrasch

¹ Milutin, IV, p. 324.

² Carl an Franz, 24. October 1799.

³ Carl an Hiller, 25. October 1799.

⁴ Carl an den Kaiser, 26. October 1799.

⁵ Milutin, IV, p. 328. Hier ist auch die ganze Correspondenz zwischen Carl und Suworow mitgetheilt.

⁶ Carl an den Kaiser, Donaueschingen, 31. October 1799.

⁷ Carl an Albert, Donaueschingen, 30. October 1799.

⁸ Franz an Carl, Laxenburg, 19. October 1799. In diesem wirst Du meine Gesinnungen bestimmt sehen, und es liegt mir deren genaue Befolgung sehr am Herzen. Du musst keine Zeit verlieren und Mühe scheuen, allsogleich die nöthigen Verstärkungen an Truppen nach Vorarlberg und Graubünden zu schicken, damit Du mir für die Sicherstellung dieser beiden Länder und für die Abwendung aller Gefahr von Tirol gutstehen kannst.

in Graubünden gegen jeden Anschlag der Franzosen verstärken. ‚Unter vier Augen wage ich es zu sagen‘ — schrieb er an Albert — ‚dass Dank meinen guten Anordnungen und den an Petrasch gegebenen Befehlen der Feind Graubünden räumte.‘¹ Die Franzosen hatten nur noch eine schwache Position auf dem Kunkel inne. Damit war dem Erzherzoge, wie er sagt, ‚wieder ein Stein vom Herzen‘ gefallen.² Trotz dieser Vortheile besorgte Carl jedoch mit Recht, dass die Gegner aus dem Vorgehen der Russen die grössten Vortheile ziehen werden.³ Denn inzwischen hatte Suworow, wie der Erzherzog aus sicherster Quelle erfuhr, aus Petersburg die entscheidende Vollmacht zur gänzlichen Rückkehr mit seiner Armee nach Russland erhalten.⁴ Schon seit längerer Zeit hatten sich nicht nur die Gegensätze zwischen den Feldherren, Carl und Suworow, sondern auch zwischen den Cabineten von Wien und Petersburg verschärft. Noch im letzten Augenblicke, da der Riss innerhalb der Coalition fast schon unüberbrückbar schien, hatte Thugut versucht, durch die Sendung des Erzherzogs Joseph, der zum Schwiegersohn Paul I. ersehen war, nach Petersburg eine Ausgleichung der Differenzen zu bewirken.⁵ Aber indem Paul den Freiherrn von Thugut einer verderblichen Vergrösserungssucht beschuldigte, forderte er zugleich, unter steter Drohung der Rückberufung seiner Armee, eine baldige, offene Erklärung über die Absichten Oesterreichs.⁶ Inzwischen war Thugut's stolze Antwort vom 12. September angelangt, die Paul in die höchste Aufregung versetzte. Die Oesterreich des Verrathes beschuldigenden Berichte Suworow's brachten gleichfalls das ebenso misstrauische wie heftige Gemüth des russischen Kaisers in die äusserste Wallung. Naturen wie Paul kennen unter solchen Verhältnissen keine Rücksicht, und sich nicht weiter als Allirten Oesterreichs fühlend, wollte er auch jede fernere Waffengemeinschaft mit Kaiser Franz lösen. Wie ein Donner-

¹ Carl an Albert, 12. November 1799. *Grâce, j'ose le dire entre quatre yeux, aux bonnes dispositions que j'ai faites et aux ordres que j'ai donnés à Petrasch, l'ennemi a évacué les Grisons.* Carl an Franz, 12. November 1799.

² *Ibid.*

³ Carl an Franz, 31. October 1799.

⁴ Carl an Albert, 18. (?) November 1799.

⁵ Siehe Wertheimer, I, p. 65.

⁶ *Ibid.* p. 66.

schlag traf den noch in Petersburg weilenden Palatin die Nachricht, dass Paul seinen Generaladjutanten Schuwalow an Suworow mit dem Befehle gesandt habe, die in der Schweiz befindliche Armee an die Grenzen des russischen Reiches zurückzuführen.¹ Als man in Wien von diesem Entschlusse des Czaren unterrichtet war, wurde Carl beauftragt, Alles aufzubieten, damit Suworow den Rückzug nicht antrete, oder doch der Veranlassung hierzu ein anderes Motiv gebe. Es lag nämlich dem Wiener Hof ungemein viel daran, vor den Franzosen den schon bestehenden, unheilbaren Zwist zwischen den Allirten noch immer zu verheimlichen.² Wenigstens noch drei bis vier Wochen sollte daher Suworow den Abmarsch verzögern.³ Mit dieser Mission wurden Hiller, dann Weyrother, der im russischen Hauptquartier viele persönliche Verbindungen hatte, und Bubna beauftragt. In der von Carl für sie ausgearbeiteten Instruction ward ihnen als Richtschnur für ihr Verhalten die Weisung mit auf den Weg gegeben: „Man muss so viel Zeit als nur immer möglich zu gewinnen suchen.“⁴ Carl selbst aber schrieb an Suworow, indem er ihm sein Anliegen, sich nicht zurückzuziehen, vorbrachte: „Was würde Europa denken, wenn die kais. russischen Truppen nach dem ersten und einzigen Nachtheil, den sie erfahren, nach einem Echee, den sie einen einzigen Tag erlitten haben, nach Haus zurückkehren und dieselben, der von ihrer kais. russischen Majestät so feierlich bekannt gemachten Erklärung zuwider, bei unerfülltem Zwecke vom Schauplatze abtreten sollten.“⁵ Suworow erwiderte, dass er schon länger, als er eigentlich dürfte, in Lindau und Augsburg stehen geblieben sei. Um jedoch dem Wunsche des Kaisers zu entsprechen, wolle er sich noch einen halben Monat in Böhmen, Mähren und Oesterreich mit seiner Armee aufhalten.⁶ Mündlich äusserte er zu Weyrother, er werde in diesen Ländern mit seinen Truppen so lange verweilen, bis

¹ Wertheimer, I, p. 66.

² Franz an Carl, 29. November 1799.

³ Id. ad eundem, 30. November 1799.

⁴ Carls Instruction für Hiller, Weyrother und Bubna, Donaueschingen, 6. December 1799.

⁵ Carl an Suworow, 6. December 1799. Bei Milintin, IV, p. 180, lautet der Text etwas abweichend.

⁶ Suworow an Carl, 10. December 1799.

sich der Wiener Hof über seine Absichten erklärt habe, wo dann sofort jedes Missverständniss zwischen den beiden Allirten verschwinden werde.¹ Die ganze Correspondenz führte doch zu keinem befriedigenden Resultate, da Suworow inzwischen erneute Befehle Pauls zur Rückkehr erhalten hatte.² Aber in Wien, wo damals Alles eher denn Consequenz herrschte, missbilligte man, dass Carl sich in schriftlichen Verkehr mit dem Russen eingelassen. Plötzlich wurde entdeckt, dass, nachdem der Eigensinn Suworow's die Dinge so weit habe kommen lassen, ein Aufschub seines Rückmarsches nicht einmal mehr erwünscht sei.³ Und in bitteren Worten, die freilich nie zur Kenntniss des Erzherzog gelangten, äusserte sich Thugut über dessen Brief an Suworow. Er sagte von diesem Schreiben, das Fassbender verfasst haben sollte, dass es im Style eines Professors gehalten sei, keinen militärischen Charakter an sich trage, zum Wenigsten aber eines Erzherzogs würdig sei.⁴

Während nun mit dem Rückzuge Suworow's die Auflösung der Coalition besiegelt wurde, kam in Frankreich Bonaparte zur ausschliesslichen Macht, dessen Genie und Thatkraft Niemand mehr als Carl zu schätzen wusste und dessen Abwesenheit in Aegypten er noch im Juli 1799, zu einer Zeit also, da man noch stark und mächtig war, als ein wahres Glück für die Coalition gepriesen hatte.⁵ Welchen vernichtenden Rückschlag aber musste es ausüben, dass Bonaparte gerade jetzt, in dem Momente, da Paul durch sein Vorgehen die Coalition löste, aus Aegypten zurückgekehrt war. Noch schlimmer aber war es, dass fast um dieselbe Zeit, als die kräftigste Hand in Frankreich die Zügel der Regierung ergriff, Oesterreichs befähigtster Feldherr, Erzherzog Carl, vom Obercommando zurücktrat.

Die Ereignisse der letzten Zeit und eine ihm persönlich widerfahrene Kränkung, indem die von ihm zur Beförderung vorgeschlagenen Officiere übergangen wurden, hatten Carls an und für sich schon schwächliche Gesundheit derart erschüttert,

¹ Carl an Franz, Donaueschingen, 15. December 1799.

² Miliutin, IV, p. 180.

³ Franz an Carl, 16. December 1799.

⁴ Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 201.

⁵ Carl an Albert, Kloten, 1. Juli. 'Quel bonheur que Bonaparte est en Egypte.'

dass er sich ausser Stande fühlte, noch länger im Felde zu dienen. Am 29. October wandte er sich an den Kaiser um seine Enthebung vom Commando. ‚Der Kummer und die Strapazen‘ — schrieb er am selben Tage an Herzog Albert — ‚— haben meine Gesundheit untergraben. Ich sehe voraus, dass ich nicht im Stande sein werde, die Mühen eines Winterfeldzuges, der wahrscheinlich stattfinden wird, zu ertragen, und ich hielt es daher für meine Pflicht, dies Sr. Majestät vorzustellen und meine Entlassung zu verlangen.‘¹ ‚Mein Gesundheitszustand‘ — äusserte er bald darauf wieder zu Herzog Albert — ‚ist immer derselbe. Ich bin nicht krank — aber ich fühle es, dass ich der Ruhe bedarf und nicht lange meine Rolle spielen könnte, besonders wenn es zu einem Winterfeldzug kommt.‘² In fortwährender Furcht vor einer gefährlichen Krankheit schwebend, wobei er sich schlimmer befand, als wenn ihn diese Krankheit schon wirklich befallen hätte, erneuerte er wiederholt, obwohl ganz gegen seine Neigung, die Bitte um Entlassung.³ ‚Ich wünschte‘ — schrieb er am 17. November an Herzog Albert — ‚Ihnen schreiben zu können, dass mein Entschluss geändert ist, denn Sie kennen meine Ergebenheit für Se. Majestät und meine Hingebung an die Sache, der ich diene, und an mein Vaterland. Aber ich bekenne Ihnen offen, dass ich durchaus nicht anders kann. Meine Gesundheit ist auf das Aeusserste erschüttert; ich bedarf der Ruhe; ich gehe nicht weiter ein auf die Ursachen, welche diese Erschütterung bewirkt haben. Ich kann nicht sagen, dass ich ununterbrochen krank bin, aber ich würde es werden, falls ich weiter das Leben eines Soldaten führen müsste. Wie soll ich eine Armee leiten, wenn ich Stunden, ja selbst ganze Tage habe, da ich nicht zu Pferde steigen kann? Gibt es einen günstigeren Moment als diesen, um meine Demission zu verlangen? Philippsburg ist entsetzt — Graubünden in unserem Besitze — folglich unter den gegenwärtigen Verhältnissen Alles in bestem Stande. — — — Bin ich denn übrigens in der ganzen österreichischen Monarchie der einzige fähige Mann, eine Armee zu commandiren? Wir würden sehr zu bedauern

¹ Carl an Albert. Donaueschingen, 29. October 1799.

² Carl an Albert, 14. November 1799.

³ Carl an Franz, 21. November, 7., 12. und 23. December 1799.

sein, wenn dem so wäre.¹ Nach langem Harren erhielt endlich Carl am 2. Februar 1800 die sehnlichst gewünschte Entscheidung. Kray wurde zu seinem Nachfolger ernannt.² In Folge dessen, was ihm der Kaiser durch den Grafen Colloredo mündlich hatte sagen lassen, war Carl entschlossen, für einige Tage nach Wien zu reisen, „um“ — wie er sich in seinem Briefe an den Kaiser ausdrückt — „Dich zu umarmen, Dir mündlich das Gefühl meiner brüderlichen Liebe und freundschaftlichen Anhänglichkeit auszudrücken und mich sodann nach Prag zu verfügen.“³ Inzwischen erwartete er mit Ungeduld die Ankunft seines Nachfolgers. Am 17. März langte endlich dieser an.⁴ Kray war aber nicht der Mann, um seiner Aufgabe zu genügen. Der Erzherzog hegte die grössten Besorgnisse; und nicht allein für Deutschland, sondern auch für Italien, wo jetzt Melas einem Bonaparte gegenüberstand.⁵ Die misslichen Ereignisse in Deutschland und die Schlacht von Marengo (14. Juni 1800) in Italien sollten nur zu schnell seine Befürchtungen bewahrheiten. „Wie wird dies Alles enden?“ schrieb er am 2. Juli an Herzog Albert. — „Unglücklicherweise waren meine Ahnungen nur zu richtig. Ich suche mich zu zerstreuen, indem ich fast den ganzen Tag in meinem Garten arbeite, aber es will mir nicht gelingen; die hässlichen Gedanken kehren in jedem Augenblicke immer wieder, um mich zu martern.“⁶

Hatte Carl an einen Friedensschluss mit Frankreich schon zu einer Zeit gedacht, da man noch hoffen konnte, an den Grenzen des feindlichen Landes als Sieger zu erscheinen,⁷ so

¹ Carl an Albert, 17. November 1799.

² Franz an Carl, 2. Februar 1800.

³ Carl an Franz, 7. Februar 1800.

⁴ Carl an Albert, 17. März 1800.

⁵ Schon am 11. Februar 1799 äusserte sich Carl zu Albert in folgender Weise über Melas: „Nous avons donc pour commandant général en Italie Melas — hélas — si tout tremble chez lui autant que ses mains, je tremble aussi pour les suites de son emplacement.“

⁶ Carl an Albert, 2. Juli 1800. Am 27. schreibt er wieder. „Je vis ici (Petschwar, bei Prag) en campagnard et en jardinier, heureux de pouvoir oublier dans mon jardin ce qui se passe aux armées — la retraite maladroite de l'une — la capitulation de l'autre.“

⁷ Carl an Albert, Kloten, 1. Juli 1799. „Je voudrais qu'arrivé à ce point on fit halte, et qu'on fit la paix — que la France circonscrite dans ses

drängte sich ihm jetzt dieser Gedanke um so mehr auf, als er hierin das einzige Heil der Monarchie erblickte.¹ Insoferne sollte sich — freilich unter sehr traurigen Verhältnissen — sein Wunsch erfüllen, als nach der Schlacht von Marengo zwischen Bonaparte und Melas ein Waffenstillstand geschlossen wurde, der vielleicht den definitiven Frieden nach sich ziehen konnte. Denn nach der in Italien erfolgten Waffenruhe liess auch Kray in Deutschland seinen Gegner Moreau sondiren, ob er zur Einstellung der Feindseligkeiten geneigt wäre. Nach einigem Zögern kam der Waffenstillstand auch für Deutschland zu Stande. Vier Tage wurde über denselben unterhandelt. Die Bedingungen waren äusserst unvortheilhaft. Nichtsdestoweniger wurde die Einstellung der Feindseligkeiten noch wie ein Glück für die Monarchie angesehen.² ‚Die Bedingungen finde ich schlimm,‘ schrieb Fassbender an Carl. — ‚Der Feind bleibt in grossem Vortheile. Inzwischen scheint es, dass in den dermaligen Umständen dieses doch das beste Expediens war.‘³ Auch Erzherzog Carl zog den Waffenstillstand, obwohl er hart sei, der Fortsetzung des Krieges vor.⁴ Er meinte, dass in Wien nicht mehr jener Enthusiasmus herrsche wie vor drei Jahren, dass man überall die Lage der Monarchie mit der grössten Gleichgültigkeit betrachte und selbst durch das Herannahen der

frontières fasse ce qu'elle veut dans son intérieur, mais que toute l'Europe, en lui promettant de ne pas s'immiscer dans ses arrangements intérieurs, menace de se lever en masse contre elle de l'instant qu'elle vaudra se mêler à révolutionner les autres pays. Si arrivé aux frontières on ne fait pas cela, nous aurons toute la France contre nous et la guerre finira par des grands malheurs pour la monarchie autrichienne.

¹ Carl an Albert, 15. Juli 1800. ‚Dieu nous donne la paix: c'est le seul moyen de nous tirer d'embarras.‘ — Am 17. November 1799, da Carl wieder seine Entlassung forderte, schrieb er an Albert: ‚Puisse ce ciel en nous procurant bientôt une bonne paix faire en sorte qu'on n'aye jamais plus bes in de moi pour commander une armée.‘ Nur täuschte er sich über Bonaparte, wenn er hinzufügte: ‚J'espère que Bonaparte et Sieyès feront tout pour avoir la paix avec nous.‘

² Fassbender an Carl, 20. Juli 1800.

³ Fassbender an Carl, 16. Juli 1800.

⁴ Carl an Albert, 22. Juli 1800. Interessant ist auch, wie Carl sich am 18. Juli zu Albert äussert: ‚Dieu veuille que l'Inn arrête Moreau que tant de Heures n'ont pas encore pu arrêter, et que Bonaparte ne revienne plus de Paris aux armées augmenter le nombre de ses lazziers.‘

Franzosen nicht allarmirt werde.¹ Daher ist er selbst für die Annahme eines harten Waffenstillstandes, wenn dieser nur zum Frieden führt. ‚Gott gebe uns nur den Frieden‘ — so wünschte er am 20. August — ‚damit wir nicht daran denken müssen, mit Hab’ und Gut wegzugehen.‘²

Eine ganz verschiedene Seelenstimmung beherrschte dagegen den Minister Thugut. Er wollte noch nichts von einem Frieden wissen. Nur keine Uebereilung, rief er aus, das wäre das schlimmste aller Uebel, es gibt noch immer Hilfsquellen. Mit der Energie und Entschlossenheit, die wir selbst in den Tagen seines Unglückes an diesem Manne bewundern müssen, schickte er sich an, die Grundlage zu einer neuen Coalition zu legen, gerade in dem Momente, als auch schon in Wien die Friedenspartei immer mächtiger ihr Haupt erhob und sogar in nächster Nähe des Kaisers dringender als je die Entfernung des Ministers beehrte.³ Auch das Volk, welches in dem leitenden Minister den Hauptgegner des Friedens erblickte und deswegen sogar Drohungen gegen ihn ausstieß, verlangte nach Ruhe. In dieser Lage wagte es selbst Thugut nicht, den Frieden länger zurückzuweisen; aber er musste mit der Ehre der Monarchie vereinbar sein. Bei solcher Gesinnung des Ministers begreifen wir, dass er schlaflose Nächte zubrachte, als Graf St. Julien gegen seine Erwartung mit Bonaparte und Talleyrand die Friedenspräliminarien abschloss.⁴ Thugut wies dieselben zurück, bezeichnete aber zugleich Lunéville als den Ort, wo die beiderseitigen Bevollmächtigten über die Bedingungen unterhandeln sollten. Während Bonaparte diesen Vorschlag annahm, rüstete man zugleich, um in jedem Falle zur Wiederaufnahme der Feindseligkeiten bereit zu sein. In diesem kritischen Momente bezeichneten alle Schichten der Gesellschaft Erzherzog Carl als den Mann, der an die Spitze der Armee zu berufen

¹ Carl an Albert, 25. Juli 1800. ‚J’ose dire, le désir de voir venir les Français dans le pays anime neuf dixième du pays. Tout le monde dans les campagnes dit qu’ils viennent, nous assommerons nos maîtres et nous ne payerons plus rien; en ville on dit qu’ils viennent, surtout qu’ils prennent bientôt Vienne pour qu’enfin la paix se fasse. Cela fait dresser les cheveux.‘

² Carl an Albert, 20. August 1800. ‚Dieu nous donne la paix, sans quoi nous pouvons penser à faire nos paquets.‘

³ Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 227.

⁴ Ueber die Sendung des Grafen St. Julien siehe: Fournier, ‚Historische Studien und Skizzen‘, p. 179.

sei. Dem aber widersetzte sich Thugut. Nach ihm konnte die Wahl nur zwischen Erzherzog Johann und dem Palatin schwanken. Die Entscheidung fiel zu Gunsten Johanns. Als 1799 der Feldzug eröffnet wurde, that Carl, wie er selbst sagt, das Unmöglichste, damit der noch ganz junge Erzherzog zur Armee geschickt werde, um dort sein künftiges Metier kennen zu lernen.¹ Aber der Kaiser erklärte damals: er könne sich hiezu nicht entschliessen, denn er fürchte, „der Erzherzog sei noch zu jung und eine zu frühe Campagne könnte leicht seinem Physischen schädlich und nachtheilig werden.“² Im Februar 1799 hielt man also Johann für zu schwächlich, um selbst nur an den Strapazen eines Feldzuges theilnehmen zu können. Ein Jahr später jedoch glaubte man ihn an Geist und Körper kräftig genug, um das Obercommando gegenüber erprobten feindlichen Generalen zu übernehmen. Man muss wahrlich bedauern, dass die zärtliche Fürsorge des Kaisers für seinen jüngeren Bruder dem Drängen Thugut's gegenüber sich nicht nachhaltiger und stärker erwies. Hätte man einen erfahrenen Feldherrn an die Spitze der Armee gestellt, so wäre Johann, der die Kriegskunst erst lernen musste, nicht in die Lage gekommen, schon beim Beginne der militärischen Carrière sich durch die Niederlage von Hohenlinden (3. December 1800) einen so wenig rühmlichen Namen zu machen.³ Nach dieser unglücklichen Schlacht richteten sich wieder Aller Augen auf Erzherzog Carl. Als Herzog Albert Anfangs September dem Erzherzoge die erste Nachricht von der Möglichkeit seiner Berufung an die Spitze der Armee zukommen liess, wollte Carl nicht recht daran glauben. Denn der Kaiser hatte ihm bisher

¹ Carl an Albert, 8. März 1799.

² Schmitt an Carl, Wien, 13. Februar 1799.

³ Es ist von böhem Interesse, zu hören, wie sich Carl über Johann unmittelbar vor der Schlacht von Hohenlinden äusserte. Er schrieb am 6. November 1800 an Albert: „Il est malheureux de n'avoir personne autour de lui dans lequel il a de la confiance et qui puisse lui donner des bons conseils. Si on avait suivi mon désir et le sien, et qu'il eut pu m'accompagner pendant que je commandais l'armée — j'ose me flatter qu'il ne serait pas comme cela, et qu'aussi comme soldat il pourrait servir beaucoup mieux Sa Majesté qu'il ne le peut actuellement. Comme il a beaucoup d'amitié pour moi, je lui ai écrit mon opinion sur bien de choses avec ma franchise ordinaire. Ce serait bien dommage, s'il se gâtait, car il a de quoi devenir un excellent sujet, s'il est bien dirigé.“

mit keinem Worte angedeutet, dass man seiner wieder benöthigen werde.¹ Auch hielt sich Carl noch immer für zu kränklich, um das Obercommando zu übernehmen.² Nichtsdestoweniger war er bereit, selbst mit Hintansetzung der Wiederherstellung seiner Gesundheit, auf den ersten Ruf den Wünschen des Kaisers zu entsprechen. ‚Meinem Pflichtgefühl‘ — schrieb er an Albert — ‚vermag ich Alles zu opfern.‘³ Es dauerte in der That nicht lange, dass an das Pflichtgefühl Carls appellirt wurde. In Wien hatte man sich endlich entschlossen, den Erzherzog mit der Führung der Armee zu betrauen. Da man aber fürchtete, Carl könnte Schwierigkeiten machen und ablehnen, erbot sich der Cabinetsminister Graf Colloredo, den Erzherzog von dem Wunsche des Kaisers persönlich zu unterrichten und ihn für die Erfüllung desselben zu gewinnen.⁴ So reiste denn Colloredo mit einem Entwurfe, in welchem ihm genau vorgeschrieben war, was er Carl zu sagen hatte,⁵ am 7. October zum Erzherzoge. Der Cabinetsminister war zugleich der Ueberbringer eines Briefes des Kaisers, in welchem es hieß: ‚Die Umstände der Monarchie sind so, dass wir auf einen Frieden nicht rechnen sollen noch müssen, und alle Kräfte ohnausgesetzt anzustrengen, um dem Feinde auf den Fall eines Bruches die nöthige Gegenwehr zu leisten und ihn von unseren Grenzen abzutreiben. Dieses vorausgesetzt, wünsche ich von Deiner Anhänglichkeit für mich und das Beste meines Dienstes schnlichst, dass, wenn Deine Gesundheitsumstände es anders

¹ Carl an Albert, 9. September 1800.

² Carl an Albert, 13. September 1800. ‚Ma dernière maladie a confirmé Mayer dans l'idée que mon mal est dans le bas ventre, que c'est lui qui opère sur mes nerfs, et que c'est lui qui a besoin d'être fortifié.‘

³ Carl an Albert, 19. September 1800. ‚Je fais à Sa Majesté le sacrifice le plus cher que je puisse lui faire, celui du prompt rétablissement de ma santé qui d'après ce que Mayer assure aurait pu être et été probablement la suite du voyage et de l'usage de l'eau de Pyrmont. Mais je sçais sacrifier tout à mon attachement à mes devoirs.‘

⁴ Vivenot, Vertraute Briefe Thugut's, II, p. 294. ‚Sa Majesté est disposée à faire parler à l'archiduc Charles de se charger du commandement de l'armée d'Allemagne, mais toujours avec des conditions lesquelles doivent être couchées sur le papier. Je me suis offert par pur attachement pour les deux hautes personnes, Sa Majesté l'empereur et l'archiduc Charles, et pour le bien de la chose, car assurément, cette commission n'est pas à ambitionner, et avec cela je n'aime pas de voyager.‘

⁵ Ibid. p. 295. Précis etc.

zulassen, Du Dich an die Spitze meiner Armee in Deutschland setzen mögest.¹ Zu seinem tiefsten Schmerze aber fühlte sich jetzt Carl wieder so unwohl, dass auch sein Leibarzt Hofrath Mayer ihm jede grössere körperliche Anstrengung widerrieth.² Er war daher im höchsten Grade unglücklich, die Uebernahme des Commando's ablehnen zu müssen.³

Um so unglücklicher fühlte er sich, als er genau wusste, wie nöthig es wäre, schon jetzt den militärischen Operationen die erforderliche Richtung zu geben, was allein nur möglich war, wenn er sich an die Spitze der Armee stellen konnte. ‚Daher‘ — schrieb er dem Kaiser — ‚kann ich nicht genug ausdrücken, wie schmerzlich mir in diesem Augenblick der Abgang der physischen Kräfte ist, welche doch durchaus erforderlich sind, um das auszuführen, wozu ich so entschiedenen Willen, so entschiedene Neigung habe und den grössten und heiligsten Beruf fühle. Nie empfand ich mehr das Unglückselige meines physischen Zustandes, als es itzt der Fall ist, wo Bruderliebe, meine Verhältnisse als getreuer Unterthan und als redlicher Staatsdiener es mir zur Pflicht machen, unverweilt einer so liebevollen Einladung auf einen Posten zu folgen, auf welchem der Monarchie die allerwichtigsten Dienste zu leisten sind.⁴ Indem Carl sich jedoch für jetzt beunässigt sah, die Leitung der Armee abzulehnen, so hegte er doch zugleich die Absicht, falls die Kriegsgefahr andauern und seine Gesundheit sich bessern sollte, sich sofort dem Kaiser zur Verfügung zu stellen.⁵ ‚Vor Allem aber bitte ich Dich‘ — schrieb er damals dem Kaiser — ‚unbeschränkten Glauben und vorzügliche Aufmerksamkeit der Versicherung zu widmen, wie sehr ich Dich als Bruder liebe, Dich als Monarch verehere und Dir in allen mög-

¹ Franz an Carl, 7. October 1800.

² Carl an Albert, 11. October 1800.

³ Ibid. ‚Je vous avouerais que, si jamais cela pouvait me faire de la peine — cela n'a jamais été au point comme cette fois-ci où je sens la situation critique où l'on est, et, par conséquent, combien il est du devoir de tout bon citoyen de faire ses derniers efforts pour contribuer à l'en tirer. Quel sacrifice pour moi! Mais, quand on ne se sent pas les forces de remplir comme il faut dans toute l'étendue du terme une place, il ne faut pas l'accepter — et je me console d'avoir agi aussi cette fois-ci comme un honnête homme doit agir.‘

⁴ Carl an Franz, Prag, 12. October 1800.

⁵ Ibid.

lichen Fällen mit Leib und Seele und der Anhänglichkeit des treuesten Staatsdieners, auch mit eigener physischer Aufopferung¹ zu dienen den entschiedensten und unbedingten Willen habe.² Mit Bedauern vernahm der Kaiser, dass Carl nicht in der Lage sei, das Commando zu übernehmen, ‚worauf ich‘ — wie er sich ausdrückt — ‚meine Hoffnung eines guten Erfolges gründete‘.³ Da nun dieser Plan aufgegeben werden musste, trat der Kaiser mit einem andern Vorschlage hervor. Franz wollte sich nämlich selbst in die Nähe der Armee begeben, wohin auch Carl sich verfügen sollte, um so wenigstens mit seinem Rathe dienen zu können. Für Schonung seiner Gesundheit wollte Franz nach Möglichkeit sorgen. ‚Ich wünsche sehr‘ — fügte der Kaiser diesem Vorschlage hinzu — ‚dass Du diesem meinem Begehren Dich fügen möchtest, wenn anders Deine Gesundheit es nur zulässt, da die jetzigen Umstände und die Anspannung aller Mittel und Kräfte zur Vertheidigung der Monarchie von äusserster Wichtigkeit sind‘.⁴ Mit welchen Gefühlen Carl diesen neuen Plan betrachten mochte, geht am deutlichsten aus einer Aeußerung hervor, die er um diese Zeit gegenüber Herzog Albert that und die lautete: ‚Ich sehe nichts zu gewinnen und Alles zu verlieren‘.⁵ Dem ungeachtet war er doch bereit, dem Rufe des Kaisers zu folgen ‚wenn‘ — wie er sagte — ‚meine Gesundheitsumstände meinem entschiedenen redlichen Willen keine Schranken setzen werden‘.⁶ Da inzwischen die Franzosen den Waffenstillstand gekündigt hatten, wollte sich der Kaiser wirklich persönlich zur Arnee begeben. Am 20. November forderte er Carl auf, sich bereit zu halten, um auf den ersten Wink sich in seine Nähe verfügen zu können. ‚Ich erwarte Alles‘ — schrieb ihm der Kaiser — ‚von Deiner Freundschaft und Liebe, was in Deinen Kräften steht, in diesen für die Monarchie so bedenklichen Umständen‘.⁷ Am 23. November zeigte hierauf Carl dem Kaiser an, er sei bereit, sich seinem Wunsche zu fügen. Durch eine

¹ Diese Worte unterstrich Carl selbst in seinem Briefe.

² Carl an Franz, 12. October 1800.

³ Franz an Carl, 17. October 1800.

⁴ Franz an Albert, 17. October 1800.

⁵ Carl an Albert, 25. October 1800.

⁶ Carl an Franz, 22. October 1800. Siehe Wertheimer, I, p. 78.

⁷ Franz an Carl, 20. November 1800.

plötzliche Erkrankung wurde aber Franz gehindert, zur Armee abzureisen. Dieser Umstand und die inzwischen erfolgte Niederlage von Hohenlinden veranlassten Franz, seinen Bruder aufzufordern, er möge nun doch allein das Commando übernehmen. ‚Ich bitte Dich um Alles‘ — so lauten die Worte des Kaisers — ‚wenn Du kannst, das von Dir anverlangte Opfer zum Heil der Monarchie abzulegen, und zwar so bald möglich auch Dich von Prag gerade zu der Armee, wenn es sein kann, zu verfügen, denn jeder Augenblick, wie Du nun einsehst, ist äusserst wichtig, und sollte Dich auch Deine Gesundheit hindern, immer persönlich dabei zu sein, so sei wenigstens in der Nähe, um die Operationen zu dirigiren, da noch brave Leute bei der Armee sind, die sich beeifern werden, so gut, als es in ihren Kräften stehet, sie auszuführen. Von Deiner Liebe gegen mich erwarte ich Alles und rechne, Du wirst mich jetzt nicht sitzen lassen, wo es auf das fernere Heil des Staates ankommt.¹ Dieser Brief des Kaisers traf Carl zu einer Zeit, wo er abermals sehr krank war. Die Nervenanfalle traten wieder häufiger und stärker auf.² Seit dem 23. November lag er fast immer zu Bette.³ Trotzdem wollte er thun, was der Kaiser von ihm forderte.⁴ ‚Ich fürchte‘ — schrieb er wohl am 14. December — ‚dass diese Reise mir nicht gut thun wird — Geduld: es wird dies nicht das erste und letzte Opfer sein, das ich dem Wohle des Staates und Seiner Majestät bringe — ist es von Nutzen, so werde ich mich zu trösten wissen.⁵ Während er diese Worte an Albert richtete, zeigte er zugleich dem Kaiser an, dass er das Obercommando übernehme,⁶ wobei er nur noch den Wunsch äusserte, dass sich

¹ Franz an Carl, 9. December 1800.

² Carl an Albert, 23. November 1800.

³ Id. ad eundem, 4. December 1800.

⁴ Id. ad eundem, 11. December 1800. ‚J'obéis quoique avec peine, car ma santé en souffrira assurément beaucoup. Je pars au plus tard dimanche de grand matin. Où et dans quel état trouverais-je l'armée et pourrais-je encore race à mener les affaires si extrêmement dérangées et abymées? C'est un sacrifice que je fais à Sa Majesté qui me coûte beaucoup.‘

⁵ Carl an Albert, 14. December 1800.

⁶ Carl an Franz, 11. December 1800. ‚Jeder Deiner Wünsche ist für mich der heiligste Befehl, demzufolge ich keinen Augenblick verweilen werde. In diesem Augenblicke lasse ich Dir das mir übertragene Obercommando zu übernehmen. Ich werde alle Kräfte aufsetzen, um das zu erwirken, was Du

auch Franz zur Armee begeben möge.¹ Diese Nachricht erfüllte den Kaiser mit grosser Freude. ‚Ich erkenne von Herzen‘ — schrieb ihm Franz —, diesen neuen Beweis Deiner Liebe und Ergebenheit für mich und wünsche, dass Du alles Glück der Armee mitbringen mögest.²

Mit der Uebernahme des Commando's von Seite Carls trat sofort eine wesentliche Neuerung ins Leben. Man kam endlich zur Einsicht, dass es nur nachtheilig und schädlich sei, die Operationen, wie bisher, von Wien aus leiten zu wollen. Carl wurde daher ermächtigt, selbständig vorgehen zu dürfen, doch ‚ohne etwas zu wagen, was uns zu Grunde richten könnte‘.³ Nach der Niederlage von Hohenlinden war die Wiener Regierung derart von Angst und Schrecken erfüllt, dass sie um jeden Preis einem entscheidenden Zusammenstoss aus dem Wege gehen wollte. ‚Zur Hauptregel muss ich Dir geben‘ — lautet die Instruction des Kaisers für Carl — ‚den Feind so viel möglich aufzuhalten, um Zeit zu gewinnen, und Dich in nichts Entscheidendes mit ihm einzulassen, wo Du auf einen sichern guten Erfolg nicht rechnen kannst.‘⁴ Uebrigens war es ganz überflüssig, Carl eine derartige Vorsicht einzuschärfen. Der Zustand der Armee musste ihn schon von jeder grössern Unternehmung abschrecken. Die Truppen boten ein Bild der Zerstörung und der Zersetzung, wie es sich Carl selbst in den Stunden seiner traurigsten Ahnungen nicht vorgestellt hatte.⁵ Von dem schönen Heere waren kaum mehr 26.000 Mann kampffähig. Aber auch diese Soldaten waren durch beständige Märsche ungemein ermüdet. Sie lagen oft 3—4 Tage im Bivouac ohne Brod und ohne jedwede andere Nahrung.⁶ Mitunter fehlten die nöthigsten Kleidungsstücke. Kein Wunder,

Sicherheit der Erbstaaten nach den dermaligen Umständen nur immer fordert.⁴

¹ Carl an Franz, 11. December 1800.

² Franz an Carl, ohne Datum. Dieser Brief wurde Carl am 17. December überreicht.

³ Ibid.

⁴ Franz an Carl, 18. December 1800.

⁵ Carl an Albert, 19. December 1800. ‚Il règne une ignorance, une non-souciance, une disharmonie, une confusion dont vous n'avez pas d'idée. Quand on voit les troupes et quand on entend généraux et soldats, on voudrait pleurer.‘

⁶ Ibid.

wenn solche Truppen, erschöpft an Geist und Körper, sich unglücklich fühlten¹ und laut äusserten: Dieser Zustand möge nur einmal enden, gleichviel ob auf die eine oder andere Weise.² Niemand hoffte mehr auf Sieg — der Feind galt für unüberwindlich.³ Stumpfsinn, Gleichgiltigkeit, Niedergeschlagenheit und Sehnsucht nach Ruhe prägten sich in Aller Gesichtszügen aus.⁴ Mit solchen Truppen, selbst wenn sie auch dem Feinde gleich an Anzahl waren, konnte unmöglich ein ernster Kampf gewagt werden. Aber sie waren sogar bedeutend weniger zahlreich als der Gegner. Carl, der sofort diesen traurigen Zustand überblickte, wollte in keinem Falle die Verantwortlichkeit übernehmen, mit derartig herabgekommenen Soldaten einem sieggewohnten Feinde entgegenzurücken. Er hielt es für besser, zuerst einen andern Geist und eine andere Stimmung in die Armee zu bringen, den Rückzug derselben so zu leiten, dass die Truppen nicht wie bisher in vereinzelt und unnöthigen Gefechten geopfert wurden.⁵ Mit aller Vorsicht wollte er den Rückzug über die Enns gegen Wien bewerkstelligen. Ihn quälte jedoch nur die eine Sorge, dass derselbe nicht unbehelligt werde erfolgen können. Carl fürchtete, der Feind werde mit aller Macht auf ihn nachdringen, ihn ununterbrochen verfolgen und angreifen. Mit Gewissheit konnte er voraussehen, dass er unter solchen Verhältnissen, wenn keine Abhilfe geschafft werde, noch vor Ende December nur mit wenigen Trümmern der Armee vor den Thoren Wiens wie ein Flüchtiger anlangen werde. Wollte er dem vorbeugen, die zerstreuten Mannschaften sammeln, Artillerie und Fuhrwesen retten, so musste den ermüdeten Truppen wenigstens während einiger Tage Ruhe gegönnt werden. Wie aber sollte dies im Anblicke eines ungestümen Feindes ermöglicht werden? Nur ein Mittel konnte da helfen: Moreau musste für die Bewilligung eines Waffenstillstandes gewonnen werden. Die An-

¹ Carl an Franz, 19. December 1800.

² Carl an Albert, 19. December 1800.

³ Carl an Franz, 19. December 1800. „Der Soldat wurde durch den ganzen Feldzug mit einer solchen Reihe von Unglücksfällen bekannt, dass er das Raufen für überflüssig, zu keinem Zweck führend haltet, und den Feind zuletzt selbst als ohnüberwindlich glaubet.“

⁴ Carl an Franz, 19. December 1800.

⁵ Ibid.

kunft eines Cabinetscouriers mit Depeschen für Ludwig Cobenzl, der damals in Lunéville weilte, bot die günstigste Handhabe, um mit Moreau in Verbindung zu treten. Ein französischer Officier sollte nämlich den Cabinetscourier begleiten. Diesen Umstand benützte Carl, um General Merveldt an Moreau mit dem Vorschlage zu einem Waffenstillstand zu senden.¹ Merveldt hatte den Auftrag, einen solchen auf unbedingte Zeit gegen allenfallsige Kündigung innerhalb von 2—3 Tagen und Aufrechterhaltung des Status quo abzuschliessen.²

So lange Merveldt im französischen Lager weilte, schwebte Carl in ununterbrochener Angst, Moreau werde diesen Antrag zurückweisen und die seit dem 3. December errungenen Vortheile zur gänzlichen Aufreibung der österreichischen Truppen benützen. ‚Gott gebe‘ — schrieb Carl damals an Albert — ‚dass Moreau den Fehler begehe und den Waffenstillstand annehme.‘³ Zur grössten Ueberraschung Carls ging Moreau in die Falle. Der französische Feldherr wollte wohl nicht sofort einen Waffenstillstand abschliessen, aber er bezeigte seine Geneigtheit dazu, wenn der Erzherzog die nöthigen Vollmachten aus Wien erhalte. Für Carls Zwecke aber war es genügend, dass Moreau sich dem General Merveldt gegenüber verpflichtete, bis zur Ankunft der Vollmachten aus Wien keinen Angriff zu unternehmen.⁴ So hatte also Carl 48 Stunden gewonnen, die er zu beschleunigten Märschen benützte, in Folge deren ihn Moreau nicht mehr einholen konnte.⁵ Um so unbegreiflicher erscheint es, dass Moreau diese Frist bewilligte, als er doch selbst zu Merveldt sagte: mein militärischer Plan geht dahin, der noch bestehenden feindlichen Armee keine Ruhe zu gönnen und sie zur Annahme einer Schlacht zu zwingen.⁶ Aber gerade diese Absicht untergrub er selbst, indem er dem Erzherzoge einen Zeitgewinn von 48 Stunden gewährte. In Wien,

¹ Carl an Moreau, Kremsmünster, 20. December 1800.

² Carl an Franz, 20. December 1800.

³ Carl an Albert, Sternberg, 22. December 1800. ‚Dien veuille qu'il (Moreau) fasse la faute de l'accepter. S'il ne le fait pas, et qu'il continue à marcher tous les jours une poste, nous serons à la fin de l'année devant Vienne, mais avec une poignée d'hommes seulement.‘

⁴ Moreau an Carl, 21. December 1800.

⁵ Carl an Albert, 25. December 1800.

⁶ Carl an Franz, 22. December 1800.

wohin Carl sofort Kunde von seinem Vorhaben, mit Moreau in Verbindung zu treten, hatte gelangen lassen, ergriff man mit wahrer Hast diese Gelegenheit, um den Abschluss des Waffenstillstandes zu bewerkstelligen. Sofort erhielt Carl den Auftrag, die Unterhandlung fortzusetzen, wofern Moreau ihn nur nicht alle Hoffnung dazu benommen habe. Carl wurde zugleich ermächtigt, an Moreau zu schreiben, dass Cobenzl schon daran arbeite, um demnächst den Frieden zwischen Oesterreich und Frankreich zu Stande zu bringen; in Folge dessen verlange er, der Erzherzog, den Waffenstillstand, um unnötigem Blutvergiessen ein Ende zu machen. ‚Indessen‘ — fügte jedoch der Kaiser dieser Weisung hinzu — ‚dass der Feind dieses eingehe, kann und muss man nicht rechnen, und bis in Frankreich die Sache ausgemacht wird, braucht es Zeit: Dein Trachten muss also in den militärischen Operationen eher auf den Zeitgewinnst gerichtet sein, und wünsche ich sehnlichst, dass Du die Enns behaupten mögest.‘¹ Schon am nächsten Tage wurde Carl ermächtigt, Moreau zu sagen, dass der Kaiser zu einem separaten Frieden, ohne Einschluss Englands, bereit sei. Carl durfte sein Ehrenwort geben, Cobenzl werde sofort nach abgeschlossenem Waffenstillstande die hierzu nöthige Vollmacht erhalten. Ja, selbst durch ein geheimes schriftliches Versprechen konnte sich der Erzherzog hierzu verpflichten. Dafür aber wurde von Moreau gefordert, dass er diese Schrift zurückstelle, sobald aus Lunéville die Bestätigung eingegangen sei, dass Cobenzl wirklich derartige Aufträge erhalten. Auch sollte Carl in dem Waffenstillstande, als einem für die Oeffentlichkeit bestimmten Actenstücke, keine Erwähnung dieses Angebotes zulassen, da dies eine Demüthigung wäre, auf die man in keinem Falle eingehen könne. ‚Mache‘ — schrieb der Kaiser an Carl — ‚Deine Sache klug, ich verlasse mich auf Deinen Diensteifer und Deine Bruderliebe.‘²

Da Franz den Grafen Merveldt für diese Mission nicht geeignet hielt, sendete Carl Weyrother und Grüne zu Moreau. Sie hatten den Auftrag, auch Italien mit Aufrechterhaltung des Status quo in die Verhandlungen einzubeziehen. Für die deutsche Armee legte hingegen Carl, so wie es der Kaiser wünschte,

¹ Franz an Carl, 23. December 1800.

² Franz an Carl, 24. December 1800.

das grösste Gewicht auf die Beibehaltung der Enns. Da jedoch die Absicht des Feindes noch immer dahin ging, durch eine Schlacht die Heerestrümmer Carls vollends zu vernichten, so war dieser in steter Angst, dass Moreau jede Verhandlung zurückweisen werde. Aber gerade hierin lag für Carl, der im Weigerungsfalle Alles verloren gab,¹ ein um so triftigerer Grund, die Verhandlung anzubahnen und selbst unter schwierigen Bedingungen zum Abschlusse zu bringen. Er athmete auf, als endlich am 25. December der Waffenstillstand in Steyr wirklich unterzeichnet werden konnte. „Es ist nicht zu misskennen“ — schrieb damals Carl an den Kaiser — „dass diese Bedingungen ohnedlich hart und äusserst schmerzlich sind. Ich bin überzeugt, dass man es in einem jeden andern Zeitpunkt, in einem jeden andern Stand der Dinge eher auf eine, auch mehrere Schlachten ankommen lassen müsste, als sich solche Bedingungen gefallen zu lassen.“² Nur die reiflichste Erwägung der traurigen Lage, in der sich die Monarchie eben befand, konnte Carl zur Unterzeichnung eines so harten Waffenstillstandes bewegen. Wenn man — so lautet seine Erörterung — in dem gewöhnlichen Laufe der Dinge selbst zwei Schlachten verliert, so handelt es sich gewöhnlich nur um den Verlust eines Theiles einer Provinz oder höchstens der ganzen Provinz. In dem vorliegenden Falle aber müsste nur noch eine verlorene Schlacht unfehlbar das Verderben der ganzen Monarchie nach sich ziehen.³ Und dass er es mit diesen Truppen nicht auf eine letzte entscheidende Schlacht ankommen lassen dürfe, betonte er jetzt von Neuem, wie er es schon früher oft genug hervorgehoben hatte. Carl glaubte schon deswegen jetzt zum Frieden rathen zu müssen, um durch denselben wenigstens einen Grundstock zu behalten, der es ermögliehe, für künftige Zeiten eine neue Armee zu bilden, woran nicht zu denken sein würde, falls man jetzt vor oder hinter Wien geschlagen werden sollte.⁴ Es kam ferner in Betracht, dass bei weiterem Vorrücken die Franzosen sich mit leichter Mühe der ganzen Artillerie um Budweis bemächtigen konnten, deren Verlust ein unersetzlicher Schaden für die Monarchie gewesen wäre. Noch

¹ Carl an Albert, 25. December 1800.

² Carl an Franz, 27. December 1800.

³ Ibid.

⁴ Carl an den Kaiser: Kurze Punctionen.

ein anderes Motiv von ebenso, wenn nicht noch höherer Bedeutung veranlasste Carl, den Abschluss des Waffenstillstandes aufs Dringendste zu befürworten. In den von ihnen eroberten Provinzen tauschten nämlich die Franzosen österreichische Bancozettel in grosser Menge unter der Hälfte ihres Werthes gegen baares Geld ein. Natürlich musste ein derartiges Vorgehen bei längerer Dauer den Staatscredit aufs Tiefste schädigen.¹

Erzherzog Carl war daher in Anbetracht aller dieser Umstände keinen Augenblick in Zweifel, dass der Waffenstillstand ein Segen für die Monarchie wäre, und dass nichts versäumt werden dürfe, was den Abschluss desselben beschleunigen könne. ‚Im Gefolge alles dessen‘ — so lauten seine Worte hierüber — ‚mache ich es mir zur Pflicht, Ew. Majestät meine Ueberzeugung dahin zu unterlegen, dass es besser ist, die Bedingungen dieses Waffenstillstandes — wie hart und schmerzlich sie auch immer sind — jenen vorzuziehen, die nach einem kurzen Zeitraum auf eine noch empfindlichere und härtere Weise eingegangen werden müssten.‘² Carls Vorstellungen hatten den erwünschten Erfolg. Dem Waffenstillstande zu Steyr folgten von Neuem die Unterhandlungen zu Lunéville zwischen Graf Ludwig Cobenzl und Joseph Bonaparte. Sie führten endlich zum definitiven Frieden von Lunéville (9. Februar 1801), dem sich die Monarchie im Gefühle ihrer gänzlichen Ohnmacht unterwerfen musste wie dies Graf Colloredo in einem Schreiben an Ludwig Cobenzl mit folgenden Worten ausdrückte: ‚Was blieb Anderes übrig, wenn man gegen Sturm und Wind zu kämpfen hat? Sie haben, Herr Graf, so lange als möglich widerstanden, sich den harten Bedingungen zu fügen, welche dieser triumphirende und übermüthige Feind, mit dem Messer an der Kehle, uns auferlegte.‘³

¹ ‚Diese Betrachtung ward bei mir zugleich ein Hauptmotiv, den ersten besten Anlass zum Antrag eines Waffenstillstandes zu machen, da unter mehreren anderen unglücklichen Folgen, welche eine weitere Vorrückung des Feindes haben dürfte, die eben bemerklich gemachte gewiss nicht die geringste sein würde.‘ Carl an Franz, 26. December 1800.

² Carl an Franz, 27. December.

³ Thugut, Vertraute Briefe, II, p. 410.

DIE BERICHTE

DES

KAIS. KÖN. COMMISSÄRS

BARTHOLOMÄUS FREIHERRN VON STÜRMER

AUS ST. HELENA

**ZUR ZEIT DER DORTIGEN INTERNIRUNG
NAPOLEON BONAPARTE'S**

1816—1818.

HERAUSGEGEBEN

VON

DR. HANNS SCHLITTER.

Das Schicksal Napoleon's hatte sich nach der Schlacht bei Waterloo entschieden — ein Flüchtling, von allen Seiten bedrängt, musste er die Unmöglichkeit einsehen, nach den Vereinigten Staaten zu entkommen, und er rief gezwungen die Grossmuth der britischen Nation an. Jedoch die Stellung, welche er gegen die bisherige Weltordnung eingenommen hatte, war eine solche, dass der Prinz-Regent den gefallenen Kaiser durchaus nicht als Gastfreund aufnehmen konnte. So war Napoleon in dem Augenblicke schon, da er den ‚Bellerophon‘ betrat, Kriegsgefangener Englands, und nach Abschluss der Convention vom 2. August 1815 Gefangener jener Mächte, welche den Vertrag vom 25. März desselben Jahres unterzeichnet hatten.

Unter dem ersten Eindrücke der Nachricht von der Ankunft Napoleon's auf dem englischen Linienschiffe ‚Bellerophon‘ hatte Fürst Metternich, welcher zur Zeit in Paris weilte, dem Kaiser am 18. Juli 1815, um 2 Uhr Morgens, Folgendes geschrieben: ‚Nun können wir auf eine dauerhafte Ruhe rechnen; denn der Mittelpunkt aller Unternehmen fehlt.‘¹

Kaiser Franz jedoch war keineswegs davon überzeugt und schickte noch an demselben Tage dem Fürsten den Vortrag mit folgender eigenhändiger Bemerkung zurück, welche deutlich zeigt, wie der Kaiser die Lage in Frankreich auffasste: ‚Dient zur Nachricht . . ., übrigens finde ich mich verpflichtet, Ihnen bestimmt aufzutragen, bey den Negotiationen mit Frankreich, dieses Ereignisses ohngeachtet, in Nichts, insbesondere nicht an Festigkeit nachzulassen, da Frankreich die Saiten höher spannen dürfte. Durch dieses Ereigniss wird nur ein Haupt der Unruhstifter Frankreich entrissen, welches zwar bey der Nation Vertrauen und Ansehen verloren, aber

¹ Staatsarchiv.

geforchten war; dadurch ist aber die Regierung des Königs, der Bourbons keineswegs befestiget, in ihnen findet sich die Nation keineswegs über den dauerhaften Zustand innerlicher Ruhe beruhiget. Keine Parthey ist bey dem elenden schlappen Gang der Regierung zufrieden oder in Zaum gehalten. Dieses macht Unruhe, erregt bey den Schlechten den Wunsch der Regentschaft, um befehlen zu können, bey dem grossen Haufen weil sie darinn nur Ruhe sehen, bey den Guten ist der Wunsch einer begründeten Succession, der Entfernung aller Schlechten, aller Verräther, und einer festen Regierung. Dadurch geschieht es, dass kein Zeitraum, keine Beruhigung vor dem gegenwärtigen Zustand der Dinge herrscht, einer dem anderen nicht trauet und der Wahn herrscht, dass nach dem Abzug fremder Truppen der König entthront und ein bürgerlicher Krieg entstehen wird. Diesem Zustand muss, auch wenn der König und seine Minister es nicht wollen, abgeholfen werden. wir müssen hierüber Sicherheit haben, dass es geschehen ist, sonst können wir ohne gerechten Vorwurf der Welt, ohne Pflichtverletzung gegen den uns anvertrauten Staat, gegen die eigenen Unterthanen, nicht abziehen. Dieses vor Augen zu haben und zu bewerkstelligen, die anderen Allirten, wenn es nicht wäre, von dieser Wahrheit zu überzeugen, mache ich Ihnen zur strengsten Pflicht.¹

Und um der Oppositionspartei jeden Anlass zu Klagen zu nehmen, forderte Kaiser Franz den Staatskanzler auf, endlich dafür zu sorgen, dass, wenn in unsern Zeitungen Napoleons Anhaltung aufgeführt wird, nicht über ihn geschimpfet werde².

Bonaparte's nunmehriges Verhältniss zu den allirten Mächten steht nicht einzig in der Weltgeschichte da. Als Lafayette am 19. August 1792 unfreiwillig in die Hände eines österreichischen Vorpostens gerieth, da sah sich Oesterreich in eine ähnliche Lage versetzt wie England im Juli 1815, da es die erstaunliche Nachricht erhielt, dass sich Bonaparte freiwillig auf ein Kriegsschiff Seiner britischen Majestät begeben habe. Aber nichts Anderes hat Bonaparte mit Lafayette gemein, als die Unverträglichkeit seiner Existenz mit den gegebenen Staatsordnungen in einem gegebenen Momente³.

¹ Vgl. Büdinger, Lafayette in Oesterreich (aus dem Octoberhefte des Jahrganges 1878 der Sitzungsber. der phil.-hist. Classe der kais. Akademie der Wissenschaften [XCH. Bd., S. 227] besonders abgedruckt), 5.

St. Helena wurde als nunmehriger Aufenthaltsort Bonaparte's gewählt. Es war wie eine Anerkennung der Allgewalt dieses Mannes, dass er nach jenem einsamen Felsen im grossen Ocean verbannt wurde, denn von diesem fast unzugänglichen Punkte der Erde konnte er die Welt nicht mehr aus ihren Angeln heben.

Einfacher wäre es freilich gewesen, wenn der König von Frankreich ihn als Rebellen hätte erschiessen lassen; das war die Ansicht Liverpools.¹ Da aber Ludwig XVIII. solch einen tragischen Abschluss des Lebens Bonaparte's nicht wünschte, sondern vielmehr fürchtete, erachtete Lord Liverpool es für das Vernünftigste, was die allirten Mächte beschliessen konnten, England die Aufsicht über ihren gemeinsamen Gefangenen anzuvertrauen.²

Jedoch begaben sich die übrigen Grossmächte nicht so ganz ihrer Rechte auf Bonaparte's Beaufsichtigung, denn der dritte Artikel der Convention vom 2. August 1815 besagt, „dass die kaiserlichen Höfe von Oesterreich und Russland, sowie der königliche Hof von Preussen Commissäre ernennen werden, welche sich nach dem von Seiner grossbritannischen Majestät bestimmten Aufenthaltsort Napoleon Bonaparte's zu begeben, dort zu verweilen und sich von seiner Anwesenheit zu überzeugen haben, ohne jedoch für seine Bewachung verantwortlich zu sein“.³

Gemäss dieses Artikels ernannte Kaiser Franz I. am 25. August 1815 zum Commissär nach St. Helena Bartholomäus Freiherrn von Stürmer.⁴ Dieser, geboren zu Constantinopel

¹ Lord Liverpool to Lord Castlereagh, Fivehouse, 20th July 1815. „... we wish that the king of France would hang or shoot Buonaparte, as the best termination of the business; ...“ Yonge, Charles Duke, *The life and administration of Robert Banks, second Earl of Liverpool*, II, 199.

² *Ibid.* II, 196.

³ Neumann, *Recueil des Traités*, III, 37.

⁴ Der betreffende Vortrag des Fürsten Metternich, ddo. Paris, 24. August 1815, lautet wie folgt:

„Bei der Uebereinkunft der allirten Höfe wegen Verwahrung des Exkaisers Napoleon auf der Insel St. Helena ist zugleich festgesetzt worden, dass jede der vier Hauptmächte einen Commissär dahin absenden werde, um über dessen Existenz und Aufenthalt daselbst stets in Kenntniss erhalten zu werden.

„Ich wage hiezu Eurer Majestät den Freiherrn von Stürmer in Vorschlag zu bringen, welcher zu dieser Sendung vermöge seiner bis-

am 26. December 1787, war ein Sohn des Freiherrn Ignaz Lorenz Stürmer, Internuntius in Constantinopel. Im Jahre 1811 wurde er der österreichischen Botschaft in St. Petersburg als ‚Legationseommis‘ zugetheilt, nachdem er vorher ‚Sprachknabe‘ bei der Internuntiatur gewesen. 1812 und 1813 begleitete er als ‚wirklicher Legationssecretär‘ den Fürsten Schwarzenberg nach Galizien; 1814 wohnte er dem Congresse zu Châtillon bei. Aber keineswegs wird die österreichische Regierung den Legationssecretär, welcher Fürst Schwarzenberg speciell zur Dienstleistung zugetheilt war, ‚mit geheimen Aufträgen daselbst betraut haben‘, wie Wurzbach¹ annimmt. Stürmer war, strenge genommen, Secretär des Fürsten Schwarzenberg. Dies geht recht deutlich aus einem Vortrage vom 4. Mai 1815 hervor, welchen Metternich aus Anlass des Wunsches Schwarzenberg's erstattete, ‚den Freiherrn von Stürmer, so wie es in der Campagne vom Jahre 1812 und auch während des letzten Krieges der Fall war, bei sich zu haben‘. Fürst Metternich bemerkte nämlich, ‚dass Stürmer bei dieser Anstellung keineswegs die Eigenschaft eines diplomatischen Agenten habe, welcher in unserem eigenen Hauptquartiere ohne Zweck wäre, sondern dass seine Bestimmung bloß dahin gehe, dem Fürsten bei seinen Correspondenzen mit Ministern und Generalen anderer alliirter Höfe oder in anderen Fällen dieser Art zur Aushilfe zu dienen‘. Laut Entschliessung vom 12. Mai 1815 wurde es dem Fürsten Schwarzenberg gestattet, ‚sich des Legationssecretärs Baron Stürmer zur Aushilfe bei seiner Correspondenz zu bedienen‘.

Nach dem Pariser Frieden wurde Baron Stürmer zum Legationssecretär in Florenz ernannt, nachdem er sich vorher

herigen guten und eifrigen Dienstleistung, sowie durch seine Erfahrung und Sprachkenntnisse vollkommen geeignet scheint.

‚Da diese Sendung indessen mit manchen Schwierigkeiten und Aufopferungen verbunden ist, so glaube ich zugleich Eurer Majestät dahin einrathen zu dürfen: 1. dass ihm der Charakter eines k. k. Commissärs allergnädigst verliehen werde; 2. dass ihm für die Zeit dieser Sendung ein jährlicher Gehalt von zwölfhundert Pfund Sterling ohne Abzug zugestanden werde; — — — — — endlich dass die Dauer seiner Sendung auf zwei Jahre, die Zeit der Hin- und Herreise ungerechnet, beschränkt werden wolle...‘

Eigenhändige Resolution des Kaisers: ‚Ich genehmige Ihr Einrathen.‘ Paris, 25. August 1815, St.-A.

¹ Wurzbach, Biographisches Lexicon.

mit Ermance Katharina Frein von Boutet, der Tochter eines Beamten im französischen Kriegsministerium, vermählt hatte.

Die Instruction, welche Stürmer nunmehr als Commissär von dem Fürsten Metternich erhielt, war im Sinne der ob-erwähnten Convention abgefasst und lautete folgendermassen :

„Nachdem die verbündeten Mächte übereingekommen sind, die geeignetsten Massregeln zu treffen, um jedes Unternehmen Napoleon Bonaparte's unmöglich zu machen, wurde unter ihnen beschlossen und festgestellt, dass er nach der Insel St. Helena gebracht werde, dass er hier speciell der Bewachung der britischen Regierung anvertraut sei, dass die Höfe Oesterreichs, Russlands und Preussens dort Commissäre hinsenden, bestimmt, dort zu wohnen, um sich seiner Gegenwart zu versichern, ohne mit der Verantwortlichkeit für die Bewachung beauftragt zu sein, und dass Seine allerchristlichste Majestät gleichfalls einen Commissär an den Ort der Detenirung Napoleon Bonaparte's zu senden ersucht werde. In Folge dieser durch eine besondere Acte zwischen den Höfen Oesterreichs, Russlands, Grossbritanniens und Preussens, ddo. Paris, 2. August 1815, sanctionirten Entschliessung hat Seine Majestät der Kaiser, unser erhabener Herr, geruht, Sie zu bestimmen, als sein Commissär auf St. Helena zu residiren.

„Da die Bewachung Bonaparte's speciell der britischen Regierung anvertraut ist, so sind Sie diesbezüglich mit keiner Verantwortlichkeit belastet, aber Sie haben sich von seiner Gegenwart durch die Mittel und in der Weise zu vergewissern, die Sie darüber mit dem Gouverneur vereinbaren werden. Sie werden Sorge tragen, sich mit eigenen Augen von seiner Anwesenheit zu überzeugen, und werden darüber ein Protokoll aufnehmen, das von Ihnen und Ihren Collegen gezeichnet, von dem Gouverneur gegengezeichnet sein soll. Jeder der Herren Commissäre ist gehalten, alle Monate seinem Hofe ein Exemplar dieses Protokolles zu unterbreiten, versehen mit ihren Unterschriften und der Gegenzeichnung des Gouverneurs.

„Sie werden mit grösster Sorgfalt jede Beziehung zu Napoleon Bonaparte und den Personen seiner Suite vermeiden; Sie werden positiv diejenigen zurückweisen, welche jene versuchen könnten, mit Ihnen herzustellen, und in dem Falle, wo sie sich diesbezüglich directe Schritte erlauben würden, haben Sie davon den Herrn Gouverneur auf der Stelle zu verständigen.

„Obgleich Sie durchaus nicht für die Bewachung Bonaparte's verantwortlich sind, noch für die der Personen seines Gefolges, so haben Sie doch, falls zu Ihrer Kenntniß gelangen sollte, dass sie sich mit Mitteln zu ihrer Flucht beschäftigen oder Beziehungen nach Aussen unterhalten, hiervon ohne Verzug den Herrn Gouverneur zu unterrichten.

„Ihre Functionen beschränken sich auf das, was in gegenwärtigen Instructionen angezeigt ist. Sie werden sich mit gewissenhaftester Genauigkeit jedes isolirten Schrittes enthalten, da es unsere entschiedene Absicht ist, dass Sie sich mit Ihren Herren Collegen im Einklange befinden, stets nur im Einvernehmen mit ihnen handeln sollen und in Uebereinstimmung mit dem Herrn Gouverneur.

„Sie werden endlich jede Gelegenheit benutzen, welche sich Ihnen darbietet, Ihre Berichte direct an uns gelangen zu lassen.“¹

Deutlich genug ist hieraus die ablehnende Stellung zu erkennen, welche Kaiser Franz zu Bonaparte einnahm und auch während der ganzen Dauer der Mission Stürmers behauptete. Es ist bemerkenswerth, dass die Instructionen für den Marquis de Montchenu,² den Commissär Frankreichs, denen Stürmers gleichlautend waren: Kaiser Franz hatte auf St. Helena dieselben Interessen wie Ludwig XVIII., ein Moment, welches nach der Abberufung Stürmers so recht Beweiskraft erhielt.

Wie verschieden hingegen waren die Instructionen für den russischen Commissär, Grafen Balmain, gehalten!³ Sie wichen nicht nur in unwesentlichen Punkten von denen Stürmers ab,⁴ sondern betonten noch ein wichtiges Moment, welches vortrefflich die Haltung charakterisirt, die Kaiser Alexander im Gegensatze zu seinem Allirten gegenüber Bonaparte einnahm: er wünschte Napoleon gut und mit gebührender Achtung behandelt zu wissen.⁵ Als Napoleon dies erfahren hatte, lies

¹ Instructions pour Mr. le baron de Stürmer, commissaire de S. M. I. et E. à l'île de St^e-Hélène, Paris, le 31 octobre 1815, St.-A.; vgl. Bieder-Wilhelm, Fürst Metternich und sein Zeitalter, 171.

² Vgl. Anmerkung 19.

³ Siehe Nr. 5, P. S. 2.

⁴ Vgl. Nr. 5.

⁵ Die betreffende Stelle hat Kaiser Alexander eigenhändig unterstrichen.

er den Grafen Balmain durch einen seiner Officiere bitten, den Kaiser wissen zu lassen, „wie sehr er dafür dankbar sei“.¹

Wenn aber einerseits in den Instructionen Stürmers nichts enthalten ist, woraus auf irgend welche Theilnahme des Kaisers für das Schicksal Bonaparte's geschlossen werden könnte, so ist anderseits nicht unberücksichtigt zu lassen, dass Stürmer von Seiten des Fürsten Metternich die ausdrückliche Weisung erhielt, jegliches Detail über die Lebensweise und den Gesundheitszustand Bonaparte's einzusenden.²

Stürmer kam diesem Auftrage getreulich nach, und es ist gewiss, dass dem Kaiser Franz, wie aus den betreffenden Vorträgen des Staatskanzlers hervorgeht, die Berichte seines Commissärs vorgelegt wurden.

Mit diesen Instructionen ausgerüstet, langten die drei Commissäre am 17. Juni 1816 in St. Helena an.³

Bezeichneten nun im Ganzen und Grossen die Instructionen deutlich die Stellung, welche die Commissäre Napoleon gegenüber einzuhalten hatten, so erübrigt noch, über die Sendung selbst zu sprechen und über deren Auffassung seitens der englischen Regierung, beziehungsweise des Gouverneurs auf St. Helena, Sir Hudson Lowe.

Der dritte Artikel der Convention vom 2. August 1815 war den Engländern äusserst lästig. Aus einem ganz confidentiellen Schreiben Liverpool's an Castlereagh vom 20. Juli 1815 können wir ersehen, wie sehr es der britischen Regierung darum zu thun war, Bonaparte durchaus als ihren eigenen Gefangenen betrachtet zu wissen und jedweden Einfluss der übrigen Grossmächte nach Kräften ferne zu halten.⁴ Die englischen Staatsmänner wären beruhigt gewesen, wenn diese über-
eingekommen wären, nur Einen Commissär nach St. Helena zu schicken; denn, meinte Lord Liverpool, „Einer würde bei

¹ Siehe Nr. 32, 31. October 1817.

² „... Il serait superflu de vous recommander de continuer à nous tenir au courant de ce qui se passe à Ste-Hélène, et à nous transmettre par toutes les occasions qui se présenteront tous les détails que vous pourrez rassembler sur Bonaparte, son genre de vie; ses occupations, sa santé; enfin sur tout ce qui peut être de quelque intérêt pour nous.“ Au baron Stürmer, Vienne, le 26 Mars 1817, St.-A.

³ Forsyth, Napoleon at St. Helena, I, 189.

⁴ Yonge, Charles Duke, The life and administration of Robert Banks, second Earl of Liverpool, II, 199.

Weitem weniger geneigt sein, zu intriguiren und Unannehmlichkeiten zu bereiten, als drei oder vier.¹

Immerhin blieb diese britische Eifersucht nicht folgenlos; denn sie machte sich so recht in dem Standpunkte bemerkbar, welchen der Gouverneur Sir Hudson Lowe zu den Commissären einnahm.

In der That aber bestand der Zweck der Mission blos darin, der Form Genüge zu thun, um, wie es in der Instruction für den Grafen Balmain hiess und auch Baron Stürmer dem Marquis de Montchenu gegenüber betonte, ‚der Sache einen europäischen Charakter zu verleihen‘.² Dieser Form halber waren die Commissäre zweitausend Meilen von Europa entfernt und erhielten einen Gehalt, welcher zwar im Verhältnisse zu der auf St. Helena herrschenden Theuerung ein geringer, aber zu der Sendung selbst ein viel zu hoher war.³ Nur die preussischen Archive könnten uns belehren, welches Moment für Preussen von Ausschlag gewesen, keinen Commissär zu senden. War es der Geldpunkt? denn Preussen war in finanzieller Hinsicht eben damals sehr gedrückt, oder war es das Bestreben, sich mit seinem Kampfgenossen von Waterloo nicht in offenen Widerspruch zu setzen?

Das britische Ministerium war im Voraus auch von der Nutzlosigkeit der Sendung überzeugt: zugleich mit dem Schiffe, auf welchem die Commissäre in St. Helena eingetroffen waren, erhielt Sir Hudson Lowe eine vom 25. April 1815 datirte Privatdepesche Lord Bathurst's, in welcher dieser seiner Ansicht über die Zwecklosigkeit der Sendung Ausdruck verlieh. Aber bei Weitem mehr die Furcht, dass diejenigen, welche freiwillig die Verbannung Napoleons theilten, mit den Commissären irgendwie communiciren könnten, war es, die Lord Bathurst veranlasste, dem Gouverneur die Weisung zu ertheilen, er möge bei Gelegenheit die Commissäre einladen, sich durch eine Fahrt nach dem Cap zu zerstreuen.⁴ In

¹ Lord Liverpool to Lord Castlereagh, Fivehouse, August 3, 1815; Vane, Charles William, Correspondence, Despatches and other papers of Viscount Castlereagh, X, 453.

² Vgl. Nr. 5, P. S. 1, 2, September 1816.

³ Stürmers Gehalt betrug 1200 Pfd. Sterl., Marquis de Montchenu erhielt 6000 Francs (Nr. 27, 31, October 1817), Graf Balmain 2000 Pfd. Sterl. (Nr. 32, 31, October 1817).

⁴ Forsyth, Napoleon at St. Helena, I, 190.

diesem Sinne wird auch eine ähnliche Aufforderung Lowe's an Baron Stürmer zu verstehen sein.¹ Und in der That, ohne irgend welchen Einfluss auf die Bewachung Napoleons, war ihre Mission bloß dazu angethan, dem Gouverneur Unannehmlichkeiten zu bereiten und den verbannten Kaiser zu erbittern.

Zu öfteren Malen deutete Baron Stürmer auf die Zwecklosigkeit seiner Sendung hin.

Sir Hudson Lowe soll noch in London wiederholte Schritte gethan haben, dass man die Mächte veranlasse, keine Commissäre nach St. Helena zu senden.² Jedenfalls sah er voraus, dass sie ihm Verlegenheiten bereiten würden. Napoleon rief bei der Nachricht von der Landung der Commissäre aus: ‚Was für eine Narrheit ist es, diese Leute herzuschicken! Ohne Aufsicht und Verantwortlichkeit werden sie nichts Anderes zu thun haben, als in den Strassen spazieren zu gehen oder auf die Felsen zu klettern.‘³

Uuverhohlen, wenn auch in einem Augenblicke, ‚da der Wein ihn verleitete, mit mehr Vertrauen zu sprechen‘, hatte Admiral Malcolm, welcher stets der ausgesprochenste Gegner der Commissäre war und jede Gelegenheit ergriff, die öffentliche Meinung gegen sie zu stimmen, dem Baron Stürmer Folgendes gesagt: ‚Warum hat man betitelte und decorirte Leute hieher geschickt? Einfache Officiere, die hätte man gebraucht. Sie würden mit den Unsrigen leben, und dies hätte Ihren Höfen wesentlich weniger gekostet. Sie hätten ihnen ein- oder zweimal jährlich angezeigt, dass sie am Leben seien; denn was wollen die Höfe mehr haben, als sagen zu können, sie hätten Commissäre auf St. Helena?! Wenn sie wissen wollen, was hier vorgehe, warum wenden sie sich nicht an unsere Minister in London? Diese könnten bessere Auskünfte geben als Sie, weil der Gouverneur sie über Alles auf dem Laufenden erhält.‘⁴ Aehnlich dachte auch Sir Hudson Lowe über die Aufgabe der Commissäre, ‚welche sich nur darauf beschränken sollten, mechanisch die Anwesenheit Bonaparte's zu constatiren‘.⁵

¹ Nr. 13, 4. Juli 1817.

² Nr. 6, P. S. 3, 13. December 1816.

³ O'Meara, I, 64.

⁴ Nr. 13, 4. Juli 1817.

⁵ Nr. 6, P. S. 3, 13. December 1816.

Was nun die Instructionen des Gouverneurs mit Rücksicht auf die Commissäre betrifft, so hatte Jonem die Convention vom 2. August 1815 allein als Richtschnur zu dienen.¹ Es ist nicht zu läugnen, dass die Instructionen der Commissäre die Stellung der letzteren zu dem Gouverneur bei Weitem mehr präcisirten, als umgekehrt. So bezeugte Sir Hudson Lowe gleich bei der ersten Conferenz, welche er mit den Vertretern der Allirten hatte, sein Erstaunen, dass in den Instructionen des Marquis de Montchenu und des Baron Stürmer von einer Gegenzeichnung des Protokolles seitens des Gouverneurs die Rede sei, und er versicherte, dass ihm über diesen Punkt keinerlei Mittheilung gemacht worden wäre.²

Daraus resultirten die ersten Schwierigkeiten, auf welche die Commissäre gleich im Beginne ihrer Mission stiessen. In ihren Instructionen — ausser in denen Balmains — stand es ausdrücklich, sie sollten sich mit eigenen Augen von der Anwesenheit Napoleons überzeugen. Aber hiebei ist zu bemerken, dass Napoleon gegen seine Gefangennahme protestirte,³ sich durchaus nicht als Gefangenen Europas ansah und deshalb auch nicht die Commissäre in ihrer officiellen Eigenschaft empfangen konnte. Dies gab er auch dem Admiral Malcolm, welcher ihn ersucht hatte, seine Vorkehrungen hinsichtlich der Commissäre zu treffen, deutlich zu verstehen.⁴

Und als am 23. August 1816 Graf Montholon an Sir Hudson Lowe schrieb, dass Napoleon gegen die Convention vom 2. August 1815 — auf deren Grund doch die Sendung erfolgt war — protestire, war jede Aussicht für die Commissäre abgeschnitten, Bonaparte in ihrer officiellen Eigenschaft zu sehen.

Lowe war zwar bereit, die Commissäre in jeder Hinsicht zu unterstützen, und hätte er auch hiebei zu Gewaltmitteln greifen müssen, aber mit Rücksicht auf die verantwortliche Stellung des Gouverneurs und hauptsächlich ‚die Achtung vor den Banden der Verwandtschaft, welche Bonaparte mit der kaiserlichen Familie und mehreren hohen Häusern Europas verknüpften‘, mussten sich die Commissäre bestimmt fühlen,

¹ Nr. 5, 2. September 1816. Vgl. Art. III seiner Instructionen bei Forsyth. I, 438.

² Nr. 5, 2. September 1816.

³ Napoleon, XXXII, 391 seq.

⁴ Nr. 5, 2. September 1816.

neue Instructionen seitens ihrer Höfe abzuwarten.¹ Es ist offenbar, dass sie ihren Zweck viel leichter erreicht hätten, wenn sie mit Unterlassung aller officiellen Noten an Sir Hudson Lowe gar nicht verlangt hätten, Napoleon in ihrer Eigenschaft als Commissäre vorgestellt zu werden. Ihre Instructionen schrieben ihnen keineswegs diese Bedingung vor, sondern es wurde darin der Gouverneur lediglich aufgefordert, ihnen die Gelegenheit zu verschaffen, Napoleon zu sehen. Hiezu kam noch, was nicht zu läugnen ist, dass die Commissäre dem wenig massvollen Benehmen des Marquis de Montchenu den schlechten Erfolg ihrer ersten Schritte zuschreiben mussten.² Ludwig XVIII. erfuhr mit Aerger von den zwischen seinem Commissär und Sir Hudson Lowe stattgehabten Discussionen und erbot sich, Ersterem den Befehl zukommen zu lassen, auf der Forderung, Bonaparte zu sehen, nicht mehr zu bestehen, wenn die österreichische Regierung sich geneigt zeigen würde, Baron Stürmer dieselbe Weisung zu geben.³ Auf dieses hin zögerte Fürst Metternich, welcher ohnehin überzeugt war, „dass der Anblick des Gefangenen in der Sicherheit nichts ändern könne“, nicht, Ludwig XVIII. durch dessen Botschafter ersuchen zu lassen, „nicht auf Erfüllung einer Formalität zu bestehen, welche für Sir Hudson Lowe peinlich erscheinen könnte.“⁴

In diesem Sinne forderte auch Fürst Metternich Baron Stürmer auf, auf seiner Forderung nicht mehr zu beharren, sondern eine natürliche Gelegenheit abzuwarten.⁵

¹ Nr. 5, 2. September 1816.

² Nr. 5, P. S. 1, 2. September 1816.

³ „... le ministère du Roi a appris avec peine les discussions qui avaient eu lieu sur cela entre le commissaire français et Mr. le gouverneur, et pour prévenir les difficultés qui pourraient en résulter, Mr. le comte de Caraman a été chargé de nous dire que le Roi était prêt à faire parvenir à Mr. de Montchenu l'ordre de ne point insister sur sa première demande, si nous ne trouvions aucun inconvénient à donner de notre côté les mêmes directions à Mr. le baron de Stürmer...“ Au prince Esterházy à Londres. Vienne, le 12 Janvier 1817, St.-A.

⁴ Ibid.

⁵ „... Comme nous désirons... que vous évitez avec soin tout ce qui pourrait faire naître de nouveaux embarras pour Mr. le gouverneur, nous n'hésitons point à vous inviter... à lui déclarer que, s'il ne se présente pas pour vous une occasion naturelle de vous convaincre de la présence de Bonaparte à St^e-Hélène, vous renoncerez à satisfaire à ce point de vos instructions...“ Vienne, le 12 Janvier 1817, St.-A.

Nichtsdestoweniger konnte Metternich nicht umhin, Lord Castlereagh durch den Fürsten Esterhazy an die Conferenz vom 2. August 1815 erinnern zu lassen, „auf welcher man doch übereingekommen sei, jene Formalität genau zu beachten, wie ja auch die Commissäre durch ihre Instructionen, die vollständig mit dem Protokolle besagter Conferenz conform seien, berechtigt waren, von Sir Hudson Lowe zu verlangen, sie mit der Möglichkeit auszustatten, sich selbst von der Anwesenheit Bonaparte's zu überzeugen“.¹

Der Marquis de Montchenu erhielt auch wirklich die entsprechende Weisung² — Graf Balmain bedurfte einer solchen nicht.

Während nun Bonaparte sich durchaus weigerte, die Commissäre in ihrer officiellen Eigenschaft zu empfangen, liess er ihnen hingegen immerhin die Möglichkeit offen, ihn durch die Vermittlung des Grafen Bertrand als Privatleute zu sehen. Aber der Gouverneur besass keine Instructionen, welche ihn ermächtigten, den Wünschen beider Parteien gerecht zu werden, und er musste eine entsprechende Weisung erst abwarten.³

Diese erhielt er im Beginne des Jahres 1818, und sie erlaubte ihm nicht, dass die Commissäre anders als in ihrer officiellen Eigenschaft Napoleon vorgestellt würden.⁴

In der Zwischenzeit wäre der Letztere immerhin erfreut gewesen, die Commissäre als Privatleute zu empfangen, und er hatte ihnen in dieser Richtung die grössten Avancen gemacht.

Wen hätte Bonaparte in der Absicht, die Commissäre zu sprechen, mehr berücksichtigen können, als den Vertreter des Kaisers von Oesterreich, an dessen Hofe der Herzog von Reichstadt lebte. In den Memoiren des Grafen Las Cases können wir zu öfteren Malen lesen, wie sehr dem verbannten Vater das Schicksal seines Kindes zu Herzen ging, und wie oft und mit welcher Liebe er der Kaiserin Marie Louise Erwähnung that. Die tückische Krankheit, welche an seinen Kräften zehrte, liess ihm im verdoppelten Masse seiner Lieben gedenken. So schickte er eines Tages den Grafen Montholon zu Baron Stürmer mit der Frage, „ob, im Falle er ernstlich krank würde und er

¹ Au prince Esterházy à Londres, Vienne, le 12 Janvier 1817, St.-A.

² Vgl. Nr. 20, 26. Juli 1817.

³ Forsyth, I, 233.

⁴ Ibid. II, 245.

Stürmer den Wunsch ausdrücken liesse, ihn zu sprechen, Stürmer es ablehnen würde, zu ihm zu kommen; und ob er darauf rechnen könnte, dass das, was er Stürmer sagen würde, nur dem Kaiser allein mitgetheilt werden würde. Graf Montholon, welcher sich dieser Botschaft in Gegenwart des Grafen Balmain entledigte, ergänzte, dass es sich um Verfügungen betreffs der Kaiserin Marie Louise und des Sohnes Bonaparte's handle.¹

Baron Stürmer konnte nur antworten, dass er vorerst Instructionen begehren müsse. Aber er erhielt keine, und auch aus den Vorträgen des Fürsten Metternich an Kaiser Franz geht nichts hervor, woraus auf irgend eine Verfügung des Letzteren geschlossen werden könnte. Das Eine jedoch ist offenbar, dass Stürmer nie mit Bonaparte zusammentraf. Es mag dies abermals ein Beweis dafür sein, dass Kaiser Franz jedweden Verkehr mit Bonaparte als abgebrochen erachtete.

Auch Bertrand, Montholon und Gourgaud versäumten keine Gelegenheit, die Commissäre zu versichern, ‚wie sehr man es wünsche, sie in Longwood zu sehen, und sie zu veranlassen, zu Madame Bertrand zu kommen, wo sie sicher Bonaparte treffen würden‘.²

Aber diese verschiedenen Versuche seitens der Franzosen in Longwood, sich den Commissären zu nähern, entsprangen auch aus besonderen Voraussetzungen und Absichten: Im Anfange hatte man gehofft, dass jene die Ueberbringer theils persönlicher, theils geschriebener Mittheilungen wären, und nur auf eine Gelegenheit warteten, sich ihrer Aufträge zu entledigen. Als jedoch mit der Zeit diese Hoffnungen sich nicht erfüllten, suchte man die Commissäre auf, um durch sie vielleicht die Meinung verbreiten zu können, dass die Lage der Franzosen auf St. Helena eine beklagenswerthe sei.³

So war die Stellung der Commissäre auf St. Helena in keinem Falle eine angenehme. Versuchungen und Verdächtigungen ausgesetzt, eröffnete sich ihnen kein Feld, auf welchem sie sich irgendwie hervorthun konnten. Für Niemand musste dies peinlicher sein als für den österreichischen Commissär, welcher bisher in der diplomatischen Laufbahn thätig gewesen

¹ Nr. 32, 31. October 1817.

² Ibid.

³ Ibid.

war und nun auf einmal für die Dauer von zwei Jahren mit einer Mission beauftragt wurde, welche mit einem diplomatischen Charakter absolut nichts zu thun hatte. Dieses Moment hob Fürst Metternich in einer Depesche an Baron Stürmer besonders hervor.¹

Und keinem der Commissäre war mehr Vorsicht geboten als dem Vertreter Oesterreichs, weil man immer fürchtete, dass der Wiener Hof irgendwie geheime Beziehungen mit Napoleon herstellen könnte;² ferner, weil Stürmer der einzige Diplomat unter seinen Collegen war und deshalb den Verdacht erregte, es wären besondere Gründe bei seiner Wahl von Einfluss gewesen. Als drittes Verdachtsmoment kam noch hinzu, dass Stürmers Gemahlin eine Französin war, welche vor ihrer Vermählung in einem näheren Verhältnisse zu dem Hause des Grafen Las Cases gestanden hatte.³

Letzterer Umstand wird vielleicht den Engländern auf St. Helena nicht bekannt gewesen sein, aber er bot den Franzosen genügenden Anlass, mit der Familie Stürmer in Verbindung zu treten. Umsomehr suchten der österreichische Commissär und dessen Gemahlin Alles zu vermeiden, was sie oder den Wiener Hof vor den Augen der Engländer blossstellen konnte, und jede Aufforderung, einen verdächtigen Verkehr anzuknüpfen, zurückzuweisen, beziehungsweise den Gouverneur davon zu verständigen.⁴

Stürmer war sich seiner delicatesen Stellung wohl bewusst, als er alle diese Punkte dem Fürsten Metternich in einer Relation vom 4. Juli 1817 auseinander setzte.⁵

War nun schon deshalb das gegenseitige Verhältniss zwischen dem Gouverneur und den Commissären ein äusserst schwieriges, weil die Instructionen des Ersteren sich blos auf die Convention vom 2. August 1815 beschränkten und die Sendung der Commissäre keinen diplomatischen Charakter besass, so kam noch hinzu, dass die englische Regierung sich

¹ 'Votre qualité de commissaire ne vous donne point un caractère diplomatique.' Vienne, le 26 Mars 1817, St.-A.

² Die Affaire mit dem Holzgärtner Philipp Welle, welche in Stürmers Berichten satzsam erörtert ist, hat diese Furcht nur allerssehr bekräftigt.

³ Las Cases, V, 359.

⁴ Nr. 7, P. S. 4, 31. December 1816.

⁵ Nr. 13.

eines Mittels beraubte, wenigstens die Stellung ihres Gouverneurs zu den Commissären zu erleichtern: Am 28. Juni 1816 veröffentlichte Sir Hudson Lowe die beiden Parlamentsacten vom 11. April desselben Jahres, zugleich mit einer Proclamation, wonach die schon bestehenden Massregeln in voller Kraft verbleiben sollten. Diese Acten stellten die Strafen fest, welche Personen, die dawider handelten, treffen sollten, und gaben dem Gouverneur oder seinem Stellvertreter ausserordentliche Machtvollkommenheit, jene Schuldigen verhaften zu lassen. Denn sie enthoben ihn im Vorhinein jeder Verantwortlichkeit, Mittel zu gebrauchen, welche nicht striete durch das Gesetz gerechtfertigt wurden.

Wenn nun Sir Hudson Lowe mit Rücksicht auf diese weitgehenden Befugnisse bemerkte: ‚Nur auf den Parlamentsacten beruht meine ganze Sicherheit,‘¹ so konnte er dies mit Zuversicht nur in Bezug auf die Engländer und Franzosen sagen, welche nunmehr seiner Jurisdiction unterworfen waren. Aber er war völlig im Unklaren darüber, wie er die Parlamentsacten gegenüber den Commissären und deren Leuten deuten sollte.

Er schämte sich keineswegs, dem Baron Stürmer zu gestehen, ‚dass er Pufendorf, Vattel und Grotius durchgeblättert habe, ohne etwas gefunden zu haben, was sich auf die Position der Commissäre anwenden liesse,‘² Baron Stürmer hingegen war Diplomat genug, um zu versichern, dass er es sehr wünsche, dass wenigstens die Dienerschaft der Commissäre den Parlamentsacten unterworfen würde, da man sonst nicht Bürge ihrer Aufführung sein könnte.

Nichtsdestoweniger vermehrte die Furcht, dass am Ende doch die Parlamentsacten für die Commissäre ohne Wirkung sein könnten, das Misstrauen des Gouverneurs, welcher sich nicht daran gewöhnen konnte, sich von unabhängigen Leuten umgeben zu sehen, welche er ‚als die Advocaten‘ derjenigen betrachtete, die er bewachte.³

Am 29. September 1816 überbrachte die Fregatte ‚Eurydice‘ dem Gouverneur die Weisung, dass alle Personen, welche auf St. Helena leben oder landen, den beiden Parlamentsacten

¹ Nr. 7, P. S. 3, 31. December 1816.

² Ibid.

³ Nr. 13, 4. Juli 1817.

unterworfen seien.¹ Er benachrichtigte hievon die Commissäre; aber da er von Lord Bathurst keinen directen Auftrag erhalten hatte, die betreffende Stelle der Depesche den Commissären mitzuthellen, so erhellt hieraus, dass es der britischen Regierung ferne lag, die Commissäre den Parlamentsacten zu unterwerfen. Auf eine hierauf bezügliche Frage Baron Stürmers erwiderte der Gouverneur blos, „es bleibe den Commissären überlassen, die Depesche Lord Bathurst's zu deuten, wie sie es verstünden“.²

Auf dies hin ersuchte Stürmer um Instructionen und erhielt am 26. März 1817 folgende Weisung: „. . . Wir zögern nicht, Ihnen den Befehl zu geben . . ., Sir Hudson Lowe zu antworten, dass, da die Parlamentsacten vom 11. April 1816 auf alle Personen, welche auf St. Helena leben und anlanden, ohne Unterschied anwendbar seien, Sie sich denselben, wie auch sämtliche Personen Ihres Hauses unterwerfen . . . Denn von dem Augenblicke an, da Sie nicht mit diplomatischem Charakter bekleidet, nur einfach mit einer Mission beauftragt sind, müssen Sie auch den Gesetzen des Landes unterworfen sein, in welchem Sie leben.“³

Abgesehen davon, dass der Prinz-Regent die Sendung der Commissäre doch als eine in gewissem Sinne diplomatische aufgefasst haben dürfte, konnte Baron Stürmer sich keineswegs den Parlamentsacten unterwerfen, wenn nicht auch seine Collegen Instructionen erhielten, die dies ausdrücklich gestatteten. So erklärte der Marquis de Montchenu dem Gouverneur, dass sein König es nie zugeben würde, dass ein Commissär Frankreichs englischer Gerichtsbarkeit unterworfen werde.⁴

Am 1. Juli 1817 erhielt Sir Hudson Lowe, welcher inzwischen um die nöthige Weisung gebeten hatte, durch den „Conqueror“ die Nachricht, dass die Leute der Commissäre den Parlamentsacten unterworfen seien.⁵ Wie wir wissen, hatte Baron Stürmer seinerzeit dasselbe vorgeschlagen, und Sir Hudson Lowe war gerecht genug, dies nach London zu berichten.⁶

¹ Nr. 7, P. S. 3, 31. December 1816.

² Ibid.

³ Vienne, le 26 Mars 1817, St.-A.

⁴ Nr. 7, P. S. 3, 31. December 1816. Leider kennen wir nicht die entsprechenden Weisungen für Balmain und Marquis de Montchenu.

⁵ Nr. 19, 26. Juli 1817.

⁶ Ibid.

Hätte gleich vom Beginne an obige Bestimmung fest gestanden, so wäre Stürmer viel weniger Unannehmlichkeiten ausgesetzt gewesen. Die eingeschmuggelten zwei Briefe, die geheime Ueberbringung eines Schreibens und der Haarlocke des Herzogs von Reichstadt durch Leute aus dem Gefolge Stürmer's, und ausserdem der geheime Verkehr, welchen der Marquis de Montchenu mit Anhängern Napoleon's pflog -- dies Alles hat in Sir Hudson Lowe nur allzusehr den Verdacht genährt, dass die Commissäre auf eine Ausnahmsstellung sündigten, welche ihnen gar nicht zukam. Mit Recht beklagte sich der Gouverneur, dass die Parlamentsacten in ihrer Wirkung durch die Ankunft der Commissäre bedeutend geschwächt worden seien.¹

Dazu, dass man es so wenig verstanden hat, das gegenseitige Verhältniss richtig zu stellen, kam noch der schwer zu behandelnde Charakter des Gouverneurs: ein Mann ohne grosse Geistesanlagen, einem schroffen Felsen gleich, an dem die idealen Bestrebungen eines Bertrand, Montholon und Las Cases ohnmächtig abprallten; ein Mann, der seine Aufgabe nur nach dem Buchstaben auffasste, aber sie immerhin gewissenhaft erfüllen wollte, deshalb ängstlich, verschlossen, und argwöhnisch dort, wo er merkte, nur im Geringsten blossgestellt zu werden; heftig und dabei unüberlegt.

Wie weit Sir Hudson Lowe in seiner Furcht ging, dass seine Stellung auf der Insel ja durch nichts erschüttert werde, geht so recht deutlich aus folgender Thatsache hervor: Bald nach der Ankunft der Commissäre war dem Gouverneur die Nachricht unterbreitet worden, dass Jemand aus dem Gefolge Stürmer's sich mit einer geheimen Mission habe betrauen lassen -- mit der Uebermittlung eines Schreibens und einer Haarlocke des Herzogs von Reichstadt an Marchand, Kammerdiener Bonaparte's. Der Gouverneur, welcher im Stillen sofort den österreichischen Commissär verdächtigte, davon gewusst zu haben, beraubte diesen der Mittel, mit Europa zu correspondiren. Deshalb das lange Intervall von der Relation Stürmer's vom 18. Juni 1816 bis zum 2. September desselben Jahres.

Fürst Metternich, dem anfänglich das lange Stillschweigen Stürmer's ganz unbegreiflich sein musste, erkannte gar bald

¹ Forsyth, I, 210.

den wahren Sachverhalt, da ihm inzwischen aus London und Paris die Geschichte mit der Haarlocke, wenn auch in anderer Fassung mitgeteilt ward,¹ und er zweifelte nicht, dass die englische Regierung es dem österreichischen Commissär unmöglich gemacht habe, rechtzeitig seine Depesche einzusenden.²

Dieser Vorgang der englischen Regierung, beziehungsweise des Gouverneurs war ein solcher, dass der Wiener Hof, welcher ohne Verschulden in ein schiefes Licht gerathen war, keineswegs mit Stillschweigen darüber hinweggehen konnte; wesshalb Fürst Metternich durch den österreichischen Botschafter in London, Fürsten Esterházy, das englische Cabinet um Aufklärung ersuchen liess. Bei dieser Gelegenheit kam nochmals der tiefe Hass zum Vorschein, von welchem die österreichische Regierung gegen die Verehrer Napoleon's erfüllt war, indem Fürst Metternich am Schlusse seiner Depesche Folgendes bemerkte: ‚Ew. Durchlaucht wollen sich über diesen Gegenstand in freundschaftlichster und vertraulichster Weise mit Lord Castlereagh verbreiten; dieser ist ja zu klarblickend,

¹ Am 10. November 1816 erstattete Fürst Esterházy folgenden Bericht: ‚Il y a près d'un mois qu'il s'est trouvé dans le Morning Chronicle un article de Ste-Hélène, où il était dit que l'arrivée d'une lettre qui contenait une boucle de cheveux du jeune Napoléon avait causé de grandes réjouissances à Longwood. Ce n'est qu'en apprenant peu de temps après que cette nouvelle se trouvait confirmée par le colonel Keeting, qui venait d'arriver directement de Ste-Hélène, et s'était même ébruitée par son canal, qu'on ajoutait que cette lettre était arrivée simultanément avec les commissaires, et qu'on nommait même vaguement une servante attachée à Mr. de Sturmer pour s'en être chargée, que je crus devoir tâcher d'éclaircir ce fait par des voies indirectes et sans y ajouter la moindre importance. J'appris d'abord par des personnes de la connaissance intime du colonel Keeting, et plus tard par lui-même, que le fond de la nouvelle insérée dans le Morning Chronicle était vrai. . . .‘ St.-A. Baron Vincent berichtet ähnlich unter dem 12. November desselben Jahres: ‚. . . Il y a quelque temps que Sir Charles Stuart me dit qu'on prétendait que Bonaparte avait fait parvenir des lettres en Europe, et qu'il avait reçu des cheveux de son fils par le moyen de Madame de Sturmer. . . .‘ St.-A. Aus den Berichten Stürmer's ersehen wir jedoch, dass der Hofgärtner Philipp Welle diese Haarlocke überbracht hat.

² ‚Il est maintenant hors de doute que c'est le gouvernement anglais lui-même qui doit priver Mr. de Sturmer des moyens de correspondance qui se trouvent à la disposition de ses collègues. . . .‘ Au prince Esterházy à Londres. Vienne, le 4 Décembre 1816. Secrète. St.-A.

um nicht einzusehen, dass jede Nuance einer unterschiedlichen Behandlung des österreichischen Commissärs, ohne dass sie irgend Jemand irgend welchen Nutzen bieten könnte, nur dazu dienen würde, theils wirkliche, theils affectirte Voreingenommenheiten zu bestärken, welche der Bonapartistischen Partei Nahrung geben könnten, die doch schon längst jede Hoffnung aufgegeben haben muss, zu sehen, dass sich noch irgend eine Macht für das Schicksal eines Mannes interessire, welcher der allgemeinen Verdammung anheimgefallen ist.¹

Die Depesche Esterházy's vom 3. Jänner 1817 konnte Metternich vollends beruhigen: es lag der englischen Regierung fern, den Wiener Hof oder dessen Commissär zu verdächtigen; bloss Sir Hudson Lowe war in seinem Uebereifer und Argwohn zu weit gegangen.²

Mit der Zeit vermied es der Gouverneur, mit den Commissären von den Geschäften zu reden, und auf bezügliche Fragen beschränkte er sich, zu sagen, ‚er wünsche nicht antworten zu müssen‘.³

So hatte er es nach der Verhaftung des Grafen Las Cases nicht für geeignet gehalten, mit den Commissären über diese Angelegenheit zu reden; er machte ihnen jedoch, da der Zufall es wollte, dass sie kurz darauf bei ihm zu Tische geladen waren, folgende Mittheilung: ‚Ich habe soeben den Grafen Las Cases verhaftet; er hat einen Bewohner der Insel bestechen wollen.‘ Und weiter sprach er nicht mehr über die Sache.⁴ Ebenso verheimlichte Sir Hudson Lowe den Commissären Alles,

¹ Au prince Esterházy à Londres. Vienne, le 4 Décembre 1816. St.-A.

² „... Je dois rendre la justice au gouvernement anglais qu'il n'a attaché aucune importance à cet événement, lorsqu'il est parvenu à sa connaissance, et qu'il a été loin de faire un reproche à Mr. de Sturmer d'une chose qu'il ne pouvait prévoir. . . . Bien loin d'admettre aucune espèce de prévention contre Mr. de Sturmer de la part du ministère anglais, celui-ci m'en a fait l'éloge dans plus d'une circonstance, et l'exactitude avec laquelle lord Bathurst m'a prévenu de chaque occasion pour Ste-Hélène détruirait tout soupçon que ce soit d'ici que l'on veuille entraver les communications avec notre commissaire; mais connaissant Sir Hudson Lowe pour un homme très-méfiant, je n'ai pu me refuser à le soupçonner de dérober aux commissaires (— nur Stürmer) la connaissance du départ des bâtiments de Ste-Hélène. . . .“ St.-A. . . .

³ Nr. 6, P. S. 3, 13. December 1816.

⁴ Nr. 6, P. S. 2, 13. December 1816.

was sich auf den Vorfal mit der Büste des jungen Napoleon bezog, welche durch einen Matrosen eines englischen Schiffes, Namens Philipp Radovich, nach St. Helena gebracht worden war, um Bonaparte übermittlelt zu werden.¹ Baron Stürmer erwähnt in seinen Berichten nichts hierüber, und die österreichische Regierung erhielt erst durch ihren Botschafter in London Kenntniss davon.²

¹ Vgl. Forsyth, II, 145 seq.; O'Meara, II, 100 seq.; Montholon, 172 seq. Doch wurde die Büste keineswegs 'auf Befehl der Kaiserin Marie Louise verfertigt, um sie dem Vater und Gemahl als Beweis liebender Erinnerung zu senden', denn die Kaiserin Marie Louise hatte jede Beziehung zur Familie Bonaparte abgebrochen; ja sie ging so weit, jedem Franzosen den Aufenthalt in ihrem Lande zu verweigern. Am 4. December 1816 schrieb nämlich Fürst Metternich dem österreichischen Botschafter in London Folgendes über die Kaiserin: '... Rien n'est plus correct que la conduite de Mme. l'archiduchesse Marie Louise, et elle pousse même la réserve jusqu'au scrupule. Mme. l'archiduchesse a non-seulement rompu toute relation avec la famille Bonaparte, mais elle ne permet le séjour à aucun Français dans son pays. Si elle a des difficultés à vaincre, ce n'est plus avec les individus de cette nation, mais bien plutôt avec la foule d'anglais voyageurs qui parcourent l'Europe et l'Italie, et qui prêchent les doctrines les plus révolutionnaires et les plus anti-sociales. . . .' St.-A.

² Fürst Esterházy berichtet über die Büste Folgendes (7. Sept. 1817): '... Lord Bathurst m'a communiqué dernièrement des dépêches de Sir Hudson Lowe, avec plusieurs documents relatifs à un nommé Philippus Radovich, matelot à bord d'un bâtiment anglais, convoyant des objets d'approvisionnement à l'île de Ste-Hélène. Votre Altesse verra par ces pièces que j'ai l'honneur de joindre sous ce pli, que le dit Radovich avait été chargé par la maison de commerce Biagini établie ici, de remettre à Bonaparte un buste représentant son fils; ce buste doit avoir été remis à cette maison par un nommé Borrasci qui y était employé; celui-ci est un jeune homme de vingt-cinq ans, natif de Como où il avait un oncle fort riche dont il attendait toute la fortune, mais qui finit par le déshériter, se trouvant négligé par son neveu qui passait son temps à Milan où il faisait des dettes. La mère de ce même Borrasci est morte, il y a peu de mois, et lui a laissé une fortune de trente à quarante mille francs, sur laquelle il anticipe dans ce moment. Il a quitté la maison Biagini établie ici depuis environ quarante ans; sans avoir accumulé une grande fortune, elle possède des fonds suffisants pour son commerce qui consiste principalement en chapaux de paille de l'Italie; elle jouit d'un bon crédit à la bourse par son exactitude et sa rectitude en affaires. Le nommé Borrasci accompagna l'année dernière un des chefs de cette maison à Paris où elle avait quelques intérêts à arranger; il est possible que ce soit là où ce jeune homme ait reçu ce buste, on peut-être que ce ne soit qu'une simple spéculation de marchand. Les difficultés et les grands frais que

So musste sich dann natürlich die Mission ‚aus Bagatellen‘ zusammensetzen.¹

Die unangenehme Stellung Stürmer's liess ihn seine Rückkehr doppelt erschnen und Pläne bezüglich der Zukunft entwerfen, wobei er Amerika als gelobtes Land vor Augen hatte, ‚um daselbst in gewissem Sinne seine Sendung zu vollenden‘.² Dieser Wunsch Stürmer's ist auf geheime Fäden zurückzuführen, welche Joseph Bonaparte zwischen Amerika und der Insel St. Helena spann.³

Nach Kräften hat Baron Stürmer getrachtet, den Absichten seines Hofes Genüge zu thun und jeder Gelegenheit, sich oder den Wiener Hof blosszustellen, gewissenhaft aus dem Wege zu gehen. Wenn er aber dennoch mit seiner Regierung in Widerspruch gerieth, so liegt die Ursache darin, dass er, ein Diplomat, seine Sendung diplomatisch auffasste. Trotz aller Bemühungen musste er mit Betrübniß erkennen, dass sein Verhalten von der Regierung keineswegs gebilligt wurde. Es war auch bedauerlich, dass Baron Stürmer nicht hinreichend versucht hatte, dem etwas herrschsüchtigen Charakter des Gouverneurs Rechnung zu tragen, da es doch für den Zweck und selbst für die Annehmlichkeit seines Aufenthaltes wesentlich gewesen wäre, sich mit Sir Hudson Lowe nicht auf den Kriegsfuss zu stellen. Wie Fürst Esterházy nach Wien berichtete, brachte dieses unangenehme Verhältniss einen nachtheiligen Eindruck auf das britische Ministerium hervor, was man auch dem österreichischen Botschafter in verblümmter Weise zu verstehen gab.⁴ Leider war es gerade der österreichische

le Sieur Biagini dit dans sa lettre au nommé Filippo Radovich avoir eus pour obtenir la ressemblance de ce buste, doivent faire croire que ce ne sont que des prétextes pour obtenir une plus grande somme ou récompense de Bonaparte. — Lord Bathurst n'a pas l'air de mettre aucune autre importance à toute cette affaire, surtout qu'un des faits principaux, avancés par le dit Biagini dans sa dite lettre, est faux, nommément celui qui dit que la ressemblance du fils de Madame l'archiduchesse a été prise, lorsque cette princesse est venue avec lui aux bains de Livourne.' St.-A.

¹ Vgl. Nr. 10, 4. Juli 1817.

² Nr. 2, 10. Jänner 1817 (privatum).

³ Im zweiten Theile der ‚Beziehungen Oesterreichs zu Amerika‘ wird der Herausgeber auf diese geheimen Verbindungen zurückkommen.

⁴ . . . Les inconveniens de cet ordre des choses se font même déjà sentir en quelque sorte, puisque les rapports du gouverneur ne parlent pas de

Commissär, welcher daran erinnern musste, wie sehr die Ernennung der Commissäre eine Massregel war, welche die englische Regierung niemals mit günstigen Augen betrachtet hat. Fürst Esterházy konnte nicht umhin, Baron Stürmer vertraulich aufzufordern, sich doch auf einen andern Fuss mit dem Gouverneur zu setzen und Discussionen zu vermeiden, welche den Zweck der Sendung so sehr beeinträchtigten.¹ Fürst Metternich billigte vollkommen diesen Schritt des Botschafters,² gab dem österreichischen Commissär ‚in jedem Punkte Unrecht‘³ und betonte, ‚dass die Stellung der Commissäre auf St. Helena nichts mit derjenigen von Gesandten an irgend einem Hofe gemein habe. Wenn sie auch nicht selbst Gefangene auf St. Helena wären, so erfordere es doch der Zweck ihrer Sendung, dass, weit entfernt davon, die Vorsichts- und Sicherheitsmassregeln, welche der Gouverneur treffen zu müssen glaube, zu hindern, sie die Ersten sein müssten, sich ihnen zu unterwerfen. Es genüge, dass sie die Existenz Bonaparte's an Ort und Stelle constatirten, und damit sei auch ihre Mission erfüllt.‘⁴ Indem Fürst Metternich den Botschafter aufforderte, Lord Castlereagh zu verständigen, ‚dass der Kaiser in diesem Sinne denke‘, musste wohl die britische Regierung einsehen, dass Oesterreich den Bestimmungen der Convention vom 2. August 1815 bei Weitem mehr gerecht zu werden strebte als Russland. Die häufigen Klagen Stürmer's über Sir Hudson Lowe bewiesen der österreichischen Regierung nur, ‚dass der Gouverneur vollständig seine Pflicht erfülle, und dass deshalb die Wahl eines Mannes von seinem Charakter eine sehr glückliche gewesen sei.‘⁵

Mr. de Sturmer d'une manière favorable, ce qui ne laisse pas que de produire quelque impression fâcheuse sur le ministère, quoiqu'on ne m'en ait jamais parlé ici officiellement et toujours dans les termes les plus ménagés. . . .’ Londres, le 19 Février 1817. St.-A.

¹ „ . . . J'ai adressé une lettre particulière à Mr. de Sturmer pour l'engager à mettre plus de facilité dans ses formes, et j'espère que Votre Altesse approuvera cette mesure, pour laquelle j'ai cru ne devoir point perdre de temps. . . .’ Ibid.

² J'approuve entièrement que vous ayez écrit à Mr. de Sturmer pour l'engager à se conduire d'une manière plus mesurée dans ses rapports avec le gouverneur de l'île de Ste-Hélène. . . .’ Vienne, le 6 Mars 1817. St.-A.

³ „ . . . Mr. de Sturmer . . . a tort en tout point. . . .’ Ibid.

⁴ An prince Esterházy à Londres. Vienne, le 6 Mars 1817. St.-A.

⁵ Ibid.

In diesem Sinne erging auch eine Depesche Metternich's an Stürmer, „dass sein Benehmen gegen Sir Hudson Lowe, der Stil seiner Correspondenz mit dem Gouverneur und vor Allem die Erklärungen, welche er mit ihm bezüglich des Gärtners Philipp Welle gehabt, die Billigung Seiner Majestät keineswegs gefunden hätten“.¹ Aber die Beziehungen Stürmer's zu Sir Hudson Lowe wurden nicht besser, und vielleicht dürfte dieser Umstand mit von Einfluss auf den Entschluss gewesen sein, den österreichischen Commissär abzurufen. Am 13. October 1817 erstattete Fürst Metternich einen Vortrag an Kaiser Franz, in welchem er die Rückberufung Stürmer's und dessen Ernennung zum Generalconsul bei den Vereinigten Staaten von Amerika beantragte.² Wenn nun Fürst Metternich im Eingange seines Vortrages bemerkte, „dass es bei der politischen Lage der Dinge im Jahre 1815 unumgänglich nothwendig gewesen sei, auch von Seite Oesterreichs einen Beobachter nach St. Helena abzuschicken“, so dürfte er hiebei an das uns schon bekannte Widerstreben Englands gedacht haben, dass keine Commissäre nach St. Helena geschickt werden sollten.

Keineswegs wird es der Geldpunkt gewesen sein, der die österreichische Regierung bewog, Stürmer abzurufen. Vielmehr dürfte ein anderes wesentliches Moment den Ausschlag gegeben haben: Aus den Bulletins, welche Baron Stürmer eingeschickt hatte, musste Kaiser Franz entnehmen, dass der Gesundheitszustand Bonaparte's von Tag zu Tag einen schlimmeren Charakter annahm und sein baldiger Tod befürchtet werden müsse. Da es in diesem Falle für Kaiser Franz peinlich gewesen wäre, noch einen Vertreter auf St. Helena zu haben, welcher nothwendiger Weise der Todtenfeier hätte beiwohnen

¹ Vienne, le 26 Mars 1817. St.-A.

² „... Wenn es bei der politischen Lage der Dinge im Jahre 1815 unumgänglich nothwendig war, auch von Seite Oesterreichs einen Beobachter nach besagter Insel abzuschicken, so hat diese Nothwendigkeit mit den seither so sehr geänderten Umständen sich wesentlich vermindert, und der durch besagte Sendung verursachte nicht unbedeutende Aufwand scheint demnach für die Finanzen ... in Ersparung gebracht werden zu können ...; es erübriget mir daher nur, auf die förliche Abberufung des Freiherrn von Stürmer gehorsamst einzurathen ... und auf die Allergnädigste Ernennung des mehrgedachten Freiherrn zum kaiserlich-königlichen Generalconsul bei den Vereinigten Staaten von Nordamerika ... unterthänigst anzutragen. ...“ St.-A.

müssen, wollte man dieses vermeiden und den Commissär bei Zeiten entfernen. Am 13. November des Jahres genehmigte der Kaiser den Antrag seines Staatskanzlers,¹ und am 29. November erhielt Stürmer seine Abberufung.²

Durch nichts hat Kaiser Franz seine Stellung zu Napoleon Bonaparte auf St. Helena mehr charakterisirt, als durch die Billigung des Vorschlages des Fürsten Metternich, man möge nunmehr dem Marquis de Montchenu die Functionen eines österreichischen Commissärs übertragen.³

Bitter hat sich Bonaparte desshalb über den Kaiser beklagt, ‚von dem er sich von jetzt an trotz der Familienbande, welche sie beide verknüpften, verlassen sah‘. Alle seine Hoffnungen setzte er fortan auf Kaiser Alexander, welchen er beschwor, ‚stets auf St. Helena einen Commissär zu haben, dessen Gegenwart nur dazu beitragen könne, sein Schicksal zu erleichtern‘.⁴ Die Instructionen, mit denen Graf Balmain ausgerüstet war, haben uns schon gezeigt, dass Kaiser Alexander betreffs Bonaparte's eine andere Politik verfolgte als seine Alliirten. Diese Politik wird es auch gewesen sein, welche den Grafen Balmain nur ermuthigen konnte, bei Gelegenheit der Abberufung des Lieblingsarztes Napoleon's, O'Meara, eine Haltung einzunehmen, welche bei der englischen Regierung grosse Verstimmung hervorrief. Graf Balmain schrieb nämlich ‚ein allerdings nicht officielles Billet an Sir Hudson Lowe, um ihn zu fragen, ob es wahr wäre, dass Herr O'Meara zurückberufen worden, den er als einen Mann kenne, dessen Talente seiner Klugheit gleichkämen . . ., und dass er (Lowe) sehr gewichtige und fast überzeugende Gründe dafür haben müsse, um Lord Bathurst zu dieser Entscheidung zu bringen‘.⁵ Sir

¹ Resolution des Kaisers vom 13. November 1817: ‚Ich ernenne zum Generalconsul bey denen Vereinigten Staaten von Nordamerika den bishero in St. Helena als kaiserlicher Commissär angestellt gewesenen Freiherrn von Stürmer. . . .‘

² Relation Stürmer's aus St. Helena, 7. Juli 1818.

³ In obigem Vortrage benachrichtigte Fürst Metternich den Kaiser, dass er bei dem Herzoge von Richelieu das Ansuchen habe machen lassen, ‚dass der ohnehin zu St. Helena verbleibende französische Commissär Graf Moutchenu zur Uebernahme des bisher vom Freiherrn von Stürmer besorgten Auftrages die königliche Bewilligung erhalten . . . möge.‘

⁴ Stürmer's Relation aus St. Helena, 7. Juli 1818.

⁵ Londres, le 2^e Octobre 1818. St.-A.

Hudson Lowe fasste jedoch den Inhalt des Briefes als officiell auf, worauf Graf Balmain an den russischen Botschafter nach London schrieb, um dessen Meinung zu vernehmen. Dieser missbilligte — vielleicht scheinbar — die Handlungsweise Balmain's,¹ und sie mag dennoch den Intentionen des Czaren entsprechen haben.

Auf Sir Hudson Lowe hatte die Ernennung des Marquis de Montchenu den besten Eindruck gemacht und alle Verdächtigungen, denen Stürmer bisher ausgesetzt gewesen, ausgelöscht; im Stillen erfreute sich der Gouverneur des Vergnügens, ‚einen Commissär weniger auf St. Helena zu haben‘.²

Baron Stürmer wurden bei der Abfahrt alle Ehren eines kaiserlichen Commissärs zu Theil: die Autoritäten der Insel begleiteten ihn bis zum Einschiffungsplatze, die Wachen traten unter das Gewehr, die Batterien der Insel gaben dreizehn Salven ab und eben so viele der ‚Northumberland‘.³

¹ ‚. . . Mr. de Balmain doit avoir cependant senti qu'il avait été trop loin (Sir Hudson Lowe lui ayant fait entendre que, malgré la forme de son billet, il ne pouvait considérer le contenu que comme officiel) et en a écrit au comte de Lieven pour entendre son opinion. Celui-ci, comme de raison, en paraît très-fâché et le condamne entièrement. . . .‘ Londres, le 20 Octobre 1818. St-A.

² Stürmer's Relation aus St. Helena, 7 Juli 1818.

³ Ibid.

Nr. 1.

Londres, ce 1^{er} Avril 1816.

Mon prince.

Il n'y a que deux jours que les mesures relatives au départ des commissaires pour l'île de S^{te}-Hélène ont été définitivement arrêtées. On nous avait annoncé d'abord que nous nous embarquerions sur le ,New-Castle'; mais la nouvelle destination de l'amiral Malcolm,¹ qui doit aller prendre le commandement de l'escadre actuellement sous les ordres de l'amiral Cockburn, a fait changer cette première disposition. Mr. Malcolm devant faire le trajet sur le ,New-Castle' qui sera le vaisseau amiral, et emmenant avec lui son épouse et une suite nombreuse, il a été décidé qu'il ne prendrait avec lui que les deux commissaires qui ne sont point mariés. On me destine à moi seul l',Oronte', une frégate de 46, commandée par le capitaine Cochrane, neveu de l'amiral du même nom. Les deux vaisseaux mettront à la voile ensemble.

Mr. Malcolm, chargé par l'amirauté de tout ce qui a rapport à notre départ, est convenu avec nous que nous nous trouverions tous réunis à Portsmouth le 10 de ce mois. Il y a toute apparence que nous nous embarquerons le 13 ou le 14. Nous ne relâcherons pendant toute la navigation qu'une seule fois, et ce sera à Ténériffe et non pas à Madère. Agréez — — —

Baron Stürmer.

Privatim.

Londres, ce 1^{er} Avril 1816.

Mon prince.

Lorsque j'ai pris la liberté de vous entretenir, quelques instants avant mon départ de Milan, du désir qu'avait mon père d'obtenir la dignité de conseiller intime, V. A. me fit espérer qu'elle aurait la bonté d'en faire la proposition à S. M. l'Empereur. Quelque confiance que cette promesse dût m'inspirer,

j'étais loin de croire que les vœux de mon père et les miens se trouveraient accomplis trois jours après. Daignez, mon prince, en agréer ma plus vive reconnaissance; le souvenir des marques multipliées de bienveillance que V. A. a données à mon père, et surtout celui des bontés dont Elle ne cesse de me combler depuis huit mois, resteront gravés dans mon cœur en caractères ineffaçables.

Nous touchons enfin au moment de notre départ. On dit beaucoup de bien de l'amiral Malcolm; c'est un frère de Sir John Malcolm qui a été ambassadeur en Perse. En fait d'égards, on a comblé la mesure envers nous. Dans la crainte que Mme. de Sturmer ne soit pas logée convenablement sur le ,New-Castle', puisque l'amiral Malcolm emmène sa femme, on a destiné l',Oronte' pour moi seul, où nous serons à merveille.

Le comte de Balmain, mon collègue, s'est fait une mauvaise affaire; il a ramassé à Paris une jeune couturière dont il voudrait faire sa maîtresse à S^{te}-Hélène. On en est indigné ici. Quoiqu'il ait eu la faiblesse de la mettre sur la liste qu'on nous a demandée des personnes qui doivent nous accompagner, et de la faire passer pour lingère, on espère pourtant généralement qu'on ne la laissera pas partir avec lui.

Baron Stürmer.

Nr. 2.

Orotava, dans l'île de Ténériffe,
ce 4 Mai 1816.

Mon prince.

Nous avons quitté Portsmouth le 21 du mois passé.² Les deux vaisseaux ont mis à la voile ensemble. Le ,New-Castle' étant le vaisseau amiral, c'est lui qui a dirigé la marche.

Notre navigation a été une des plus heureuses que l'on puisse voir. Le temps a été constamment beau et le vent toujours excellent. Presque toute la journée du 21 s'est passée à tourner autour de l'île de Wight; le 22 nous sortîmes du canal, nous longeâmes la côte de France, et nous nous trouvâmes à la hauteur de Brest; le 23 et le 24 nous traversâmes la baye de Biscaye où la mer était extrêmement houleuse; le

25 et le 26 nous longeâmes les côtes d'Espagne et du Portugal; le 27 nous nous trouvâmes à la hauteur du Cap St-Vincent, du détroit de Gibraltar et de l'Afrique; le 28 nous passâmes devant Porto Santo et Madère; le 29 nous approchâmes des îles appelées Sauvages; le 30 à midi nous aperçûmes le pic de Ténériffe, et le 1^{er} de ce mois nous descendîmes à terre.

C'est demain à 2 heures après-midi que nous devons nous rembarquer. L'amiral Malcolm espère arriver à St^e-Hélène en sept semaines, à moins que les calmes fréquents que l'on éprouve sous la ligne, dans cette saison, ne ralentissent notre marche.

Nr. 3.

A bord de l'*Oronte*, sous le 11^e degré
de latitude et le 19^e de longitude,
ce 15 Mai 1816.

Mon prince.

Nous venons de rencontrer une corvette anglaise, le *Banu*, qui vient d'Afrique et qui va aux Indes occidentales pour se rendre de là en Angleterre.

Je profite de cette occasion pour mander à V. A. que nous sommes partis de Ténériffe le 5 de ce mois à 3 heures après-midi. Le 6, à l'aube du jour, nous avons passé devant l'île de Ferro, et nous nous sommes portés, presque en ligne droite sur les îles du Cap vert, auprès desquelles nous nous sommes trouvés le 11 à midi. A compter de ce moment, nous nous sommes dirigés vers la côte d'Afrique que nous continuerons à longer jusqu'au delà de la ligne, à la distance de 200 à 300 milles; nous en sommes aujourd'hui à 250.

Le vent n'a cessé de nous être favorable depuis notre départ de Ténériffe jusqu'au 13 où il a commencé à diminuer sensiblement. Depuis hier, il règne un calme parfait qui nous met dans l'impossibilité de faire un pas en avant.

La corvette, le *Banu*, a fait cinq prises de bâtiments portugais chargés de nègres dont ils voulaient faire trafic.

Baron Stürmer.

Nr. 4.

St^e-Hélène, ce 18 Juin 1816.

Mon prince.

Je viens de mettre pied à terre dans l'instant même.³ Nous sommes arrivés ici après une traversée de 58 jours. L'amiral Cockburn est si pressé de retourner en Angleterre que je dois ajourner jusqu'au départ de la flotte des Indes qui aura lieu dimanche prochain, 23 de ce mois, à transmettre à V. A. tous les détails qui pourront l'intéresser.

— — — — —
Baron Stürmer.

Nr. 5.

St^e-Hélène, ce 2^e Septembre 1816.

Mon prince.

Je venais de mettre pied à terre, lorsque j'ai eu l'honneur d'annoncer à V. A. que nous étions arrivés ici heureusement après une traversée de 58 jours. Le départ précipité de l'amiral Cockburn ne m'a pas permis d'entrer dans d'autres détails. J'espérais alors pouvoir y suppléer par un vaisseau des Indes qui devait mettre à la voile quelques jours après; mais cette espérance s'est bientôt évanouie, lorsque j'ai appris à connaître les difficultés innombrables que l'on rencontre ici de toutes parts, dans les moindres choses. La position géographique de l'île, qui rend les communications lentes et pénibles, l'isolement où se trouve Bonaparte et tout ce qui lui appartient, le caractère difficile de celui de qui tout dépend ici, sont autant d'obstacles, souvent insurmontables, contre lesquels nous avons à lutter.

Quoique plus de deux mois se soient écoulés depuis mon arrivée, je n'ai pu remplir encore le seul objet de ma mission, celui de m'assurer de la présence de Napoléon Bonaparte. Certes, il n'y a pas de jour où je n'aie lieu de me persuader qu'il est ici; mais mes instructions m'enjoignent de la manière la plus positive de m'en convaincre par mes propres yeux, et de constater son existence par un procès verbal dont chaque commissaire devrait envoyer tous les mois un exemplaire à sa

cour.⁴ Si je n'ai pu encore satisfaire V. A. sur ce point, il est de mon devoir de lui exposer, dans le plus grand détail, ce qui seul peut justifier ce retard involontaire.

À peine débarqués, nous sommes convenus avec Mr. le gouverneur qu'il fixerait incessamment le jour et l'heure où nous pourrions lui faire connaître le but de notre mission et nous concerter avec lui sur les moyens d'y parvenir. Cette conférence n'a eu lieu que le 30 Juin. Mr. de Montchenu et moi, nous nous expliquâmes entièrement dans le même sens, nos instructions étant à peu près les mêmes. Le comte de Balmain au contraire déclara que celles qu'il avait reçues de sa cour ne lui permettaient pas de s'accorder avec nous sur tous les points, qu'elles ne lui enjoignaient pas de s'assurer de la présence de Bonaparte, et qu'il y était encore moins question d'un procès verbal.⁵ Sir Hudson Lowe qui n'est pas un aigle et qui prend ombrage de tout, nous témoigna sa surprise de ce que dans celles de Mr. de Montchenu et dans les miennes il était question du contre-seing du gouverneur. Nous lui expliquâmes qu'ayant été rédigées sous les yeux du duc de Wellington et du Lord Castlereagh, dans l'une des conférences qui eurent lieu à Paris entre les ministres des puissances alliées, elles étaient censées avoir été sanctionnées par le gouvernement britannique; que d'ailleurs le contre-seing dont il s'agissait, n'avait d'autre but que de donner plus d'authenticité à une pièce officielle dont la publication devait intéresser tout le monde. Il nous assura qu'on ne lui avait jamais faite aucune communication à ce sujet, et se borna à nous observer que la convention du 2^e Août⁶ pourrait seule lui servir de guide.⁷

Je ne sais par quelle fatalité cette pièce ne s'est trouvée ni dans ses archives, ni dans les nôtres. Plus de trois semaines se passèrent à la chercher.

Sur ces entrefaites, l'amiral Malcolm eut un entretien avec Bonaparte⁸ dans lequel il tâcha de sonder ses dispositions à notre égard. Bonaparte lui dit avec vivacité: Comment voulez-vous que je voie ces gens-là? Qui est-ce qui les envoie? Est-ce l'Autriche que j'ai eu vingt fois à mes pieds? Le commissaire autrichien m'apporte-t-il des nouvelles de ma femme et de mon fils? Est-ce l'empereur de Russie à qui j'ai rendu tant de services après la paix de Tilsit? Je tiens là de ses lettres qui le prouvent, je les ferai voir un jour. Qu'a-t-il fait pour

me soulager dans la position où je me trouve maintenant? Et ne serait-ce pas me reconnaître prisonnier de l'Europe que de voir les commissaires? Je suis le vôtre, parce que vous me tenez; c'est de fait, mais non pas de droit.⁴⁹ Cette manière de s'énoncer ne présageait point un résultat favorable.

Néanmoins le gouverneur crut devoir prévenir Bonaparte que nous désirions le voir; il s'adressa à cet effet au général Bertrand. Celui-ci, soit qu'il continue à se faire illusion sur la position de son maître, soit qu'il n'ait voulu que se donner de l'importance, demanda si nous avions apporté des lettres de nos souverains. Le gouverneur répondit que nous étions venus simplement pour remplir les termes de la convention du 2^e Août, et qu'il ne croyait pas que nous fussions chargés d'aucune autre mission.¹⁰

Dix jours après n'ayant point encore reçu de réponse, il prit enfin sur lui d'en parler à Bonaparte lui-même dans un entretien qu'ils eurent ensemble pour d'autres objets. Il lui annonça que nous étions arrivés en vertu de la convention du 2^e Août, et que nous désirions lui être présentés. Lui dire que nous venions nous assurer de sa présence, c'eût été le rebuter dès le premier moment. Bonaparte répondit: „S'ils veulent me voir comme particuliers, qu'ils s'adressent au grand-maréchal, rien ne s'y oppose; s'ils veulent me voir comme commissaires, qu'on me montre la convention et je verrai.“¹¹ Cette réponse resta sans réplique de la part de Sir Hudson Lowe.

Enfin la convention fut trouvée dans le Journal des débats dont j'avais heureusement apporté plusieurs feuilles détachées. Nous eûmes avec le gouverneur une nouvelle conférence qui amena de longues discussions. Il nous avoua que sa position était extrêmement embarrassante, qu'on ne lui avait point donné d'instructions à notre égard, que Lord Bathurst, en lui annonçant notre arrivée, s'était borné à lui rappeler le traité qui a motivé notre mission,¹² que déjà ses rapports personnels avec Bonaparte n'étaient rien moins que satisfaisants, et que, de quelque manière qu'il envisageât cette affaire, il ne voyait en résulter que des désagréments pour lui, sans oser espérer le moindre succès dans ses démarches. Nous lui objectâmes qu'il ne nous appartenait point d'entrer dans toutes ces considérations, mais qu'il nous tardait de nous mettre en règle vis-à-vis de nos gouvernements. Il fut convenu que nous lui adresserions la note

ci-jointe en copie sub N^o 1; ¹³ tous les termes en ont été pesés et adaptés aux circonstances. Le gouverneur voulant que cette note fût ostensible, il nous pria de ne pas y exprimer clairement notre désir de nous assurer de la présence de Bonaparte par le même motif qui l'avait porté à ne pas en parler de vive voix. Il voulut également que nous demandions à le voir par l'occasion la plus prochaine, de crainte que, sans cette clause, il ne jugeât à propos de ne répondre qu'en deux ou trois mois.

Le comte de Balmain ne se crut point autorisé à faire la même démarche. Néanmoins, pour ne pas avoir l'air d'être entièrement en opposition avec nous, il adressa à Sir Hudson Lowe la lettre particulière ci-jointe en copie sub N^o 2. La réponse du gouverneur et une seconde lettre du comte de Balmain se trouvent à la suite de cette pièce.¹⁴

Après s'être ainsi concerté avec nous, le gouverneur adressa une lettre au général Montholon¹⁵ pour lui exprimer officiellement notre désir de voir Bonaparte, en lui transmettant en même temps une copie de la convention du 2^e Août.¹⁶

Près d'un mois s'écoula de nouveau, sans qu'il ait reçu la moindre réponse. Piqué au vif de ce silence peu flatteur pour son amour-propre, n'osant pourtant se mettre en avant lui-même, et craignant surtout d'être forcé par de nouvelles démarches de notre part à en venir à quelque affaire d'éclat, il engagea l'amiral Malcolm à se ménager un autre entretien avec Bonaparte, et à le ramener sur le chapitre des commissaires. Bonaparte ne voulant point entrer dans de nouvelles explications, se borna cette fois-ci à dire à l'amiral: «Je répondrai au long un de ces jours.»

En effet, le gouverneur adressa à chacun de nous, le 27 du mois passé, une note officielle pour nous annoncer qu'il avait reçu la veille une lettre de Mr. de Montholon dont il s'empressait de nous communiquer un extrait. . . .

Il résulte de la lettre de Mr. de Montholon que, Bonaparte protestant contre le traité du 2^e Août, en vertu duquel nous avons été envoyés ici, nous devons ou renoncer à le voir, ou recourir à des moyens violents.

Le gouverneur nous fit entendre qu'il ne se refuserait point à nous prêter main forte, si nous lui en faisons la

demande par une note officielle; mais voici le langage qu'il nous tint à différentes reprises: 'Vous serez seuls responsables de toutes les suites que cela pourra avoir. Vous savez que Bonaparte a dit qu'il tirerait un coup de pistolet à celui qui forcerait sa porte.¹⁷ Supposons que je mette à votre disposition une compagnie de soldats, qu'en arrivera-t-il? Je ne serais point surpris qu'il y eût quelques hommes de tués. Il est impossible de prévoir à quel genre d'insultes vous vous exposeriez gratuitement et en quelque sorte vos souverains. En outre, vous jugerez, messieurs, si un pareil acte de violence, exercé contre la personne même de Bonaparte, obtiendrait l'approbation de vos gouvernements. Nous ne pouvons douter que toutes les puissances sont convenues tacitement de le traiter avec les plus grands égards. Et que risquez-vous, après tout, de laisser tomber la chose maintenant et d'attendre de nouveaux ordres de vos cours? Au reste, je ne veux point préjuger vos intentions; vous me trouverez prêt à les seconder dans tous les cas.' L'amiral Malcolm, rapportant tout à la vanité nationale qu'il pousse jusqu'à l'excès, ne cessa de nous répéter de son côté qu'une telle démarche produirait un très-mauvais effet en Europe, que tout ce que les partisans de Bonaparte y trouveraient d'odieux, serait rejeté sur les Anglais, qu'on les taxerait de manque de générosité, et que cela accrédi terait les faux bruits que la malveillance a si souvent répandus en France sur la manière de traiter leurs prisonniers.¹⁸

Il n'échappera pas à la pénétration de V. A. qu'au point où en étaient venues les choses, notre amour-propre nous eût portés à les pousser à bout, et qu'il nous a paru pénible de renoncer à notre but dans la seule vue de ménager celui qui n'a jamais ménagé personne, et qui, loin d'apprécier la délicatesse de nos premières démarches, n'y a répondu que par des insultes. Toutefois, la crainte de rendre, à pure perte, la position du gouverneur encore plus désagréable, les raisons qu'il nous a objectées, et qui, sans doute, méritent considération, et plus encore notre respect pour les liens de parenté qui unissent Bonaparte à l'auguste famille impériale et à plusieurs grandes maisons de l'Europe, nous ont déterminés à ne plus donner de suite à cette affaire, jusqu'à ce qu'il ait plu à nos cours de nous faire parvenir de nouvelles instructions à cet égard.

J'ose, en conséquence, prier V. A. de me tracer la ligne de conduite que je devrai tenir, si, comme nous avons tout lieu de le supposer, Bonaparte persiste dans son refus de nous voir.

Baron Stürmer.

Nr. 5, P. S. 1.

St^e-Hélène, ce 2^e Septembre 1816.

Mon prince.

La France ne s'est point honorée dans le choix de son commissaire. Si le prince de Talleyrand avait eu l'intention secrète de donner un ridicule aux anciens serviteurs des Bourbons, il n'aurait pu s'y prendre plus adroitement, qu'en proposant pour cette place le marquis de Montchenu. Le duc de Richelieu paraît l'avoir senti, lorsqu'il engagea ce dernier, à plusieurs reprises, à demander un autre poste, en appuyant toujours sur les désagrémens que lui offrirait celui-ci. Mais indépendamment de ce qu'un séjour à 2000 lieues de l'Europe était le moyen le plus sûr d'échapper à la poursuite de ses créanciers, Mr. de Montchenu a pensé que cette mission lui donnerait un grand relief en France. Se faisant illusion sur la position dans laquelle il se trouverait avec Bonaparte, il s'était flatté de le mener à son gré, de le faire parler sans réserve sur tout ce qui pourrait intéresser sa curiosité, et de prendre avec lui le ton de la protection et de la superiorité. V. A. aura pu juger par ma dépêche précédente, combien il s'est mépris.

Mr. de Montchenu n'a aucune des qualités propres à remplir le poste qui lui est confié. A la vérité, je le crois honnête homme et suis loin de soupçonner sa fidélité envers son roi; mais il a peu de moyens, point d'instruction, et manque absolument de tact. N'ayant jamais été dans les affaires, il n'en a nullement l'habitude et ne sait point donner de suite à ses idées. Ses rapports sont diffus et mal rédigés; ils s'étendent sur des riens et ne traitent que superficiellement les choses essentielles; ainsi la France, quoique la plus intéressée à savoir ce qui se passe ici, en est la moins bien informée. Naturellement bavard

et indiscret, il heurte la gravité anglaise et n'inspire point de confiance. Une vanité sans bornes est le mobile de toutes ses actions. Il ne s'est pas fait aimer ici, et les ridicules qu'il se donne tous les jours, l'ont fait tomber dans une complète déconsidération. Son uniforme de général dont il se plaît à faire parade dans toutes les occasions, n'est qu'une arme de plus qu'il donne à la critique, car tout le monde sait qu'il n'a jamais entendu tirer coup de fusil.

C'est à la conduite peu mesurée qu'il a tenue ici, que nous devons attribuer le mauvais succès de nos premières démarches. Je le lui avais prédit; mais voyant que rien ne pouvait arrêter son zèle indiscret, je n'ai pas voulu me mettre en opposition avec lui, afin d'écartier toute espèce de soupçon que de faux rapports à sa cour auraient pu y faire concevoir sur la pureté de nos intentions.

Le duc de Richelieu, en lui remettant les instructions ci-jointes en copie sub N° 4,¹⁹ lui a dit qu'elles avaient été rédigées dans la seule vue de satisfaire les autres puissances; mais que plus il verrait Bonaparte, et mieux ce serait, parce que ce n'est qu'en l'observant de près, et en rendant compte de ses propres observations, qu'il pourrait donner à ses rapports un intérêt véritable.

Pour remplir les vues de ce ministre, Mr. de Montchenu aurait dû s'attacher d'abord à sonder le terrain, à acquérir une connaissance exacte des lieux et des personnes, ne rien précipiter, et surtout ne point faire de démarche officielle sans en avoir calculé l'effet. Mais voici quel fut son premier début. Nos vaisseaux n'ayant pu jeter l'ancre que sur le déclin du jour, et les réglemens de l'île ne permettant pas d'y aborder après le coucher du soleil, il fut résolu qu'on ne débarquerait que le lendemain matin. L'amiral Malcolm devait seul aller à terre pour s'aboucher avec l'amiral Cockburn, commandant en chef de l'escadre dont il était venu prendre le commandement. Nous n'hésitâmes point, le comte de Balmain et moi, de nous conformer à cet arrangement. Mr. de Montchenu au contraire, malgré les représentations de l'amiral Malcolm, s'obstina à l'accompagner, dans l'intention de presser vivement le gouverneur de le conduire à Longwood le même soir. „Je ne puis,“ disait-il, „laisser partir le „Northumberland“ (dont on avait annoncé le départ pour le lendemain) sans envoyer à ma cour un procès

verbal constatant l'existence de Bonaparte; cela est de la plus haute importance pour la France.'

Fidèle à son projet, il fit beaucoup de phrases et de bruit, sans arriver à aucun résultat. Lorsque le gouverneur lui parla des dispositions anti-sociales de Bonaparte et des difficultés qu'il éprouvait souvent lui-même à le voir, il répondit qu'il fallait s'y rendre avec une compagnie de grenadiers et forcer sa porte au besoin. Il s'était déjà expliqué plusieurs fois dans ce sens envers l'amiral Malcolm pendant la traversée. Cette démarche prématurée et peu réfléchie, jeta l'alarme dans l'esprit ombrageux de Sir Hudson Lowe et fit, en général, un très-mauvais effet. Tout le monde se moqua de Mr. de Montchenu qui dès ce moment perdit toute confiance.

Le lendemain il eut avec le comte de Balmain et moi une longue conférence. Après avoir développé une série d'idées fausses sur l'esprit de ses instructions, il employa toute sa rhétorique pour nous convaincre de la nécessité de voir Bonaparte avant le départ de l'amiral Cockburn: 'Messieurs,' nous dit-il entre autres avec emphase, 'je compte sur vous si on m'oblige à user de la force.' Je lui représentai qu'il nous paraissait attacher beaucoup trop d'importance au procès verbal que l'on nous a demandé; que les instructions que le duc de Richelieu lui avait données de vive voix, en étaient une preuve convaincante; que l'essentiel était de ne pas laisser échapper Bonaparte d'ici, mais que tout le reste était plus ou moins indifférent; que l'on ne nous avait envoyés ici que pour donner à cette affaire un caractère européen, et que notre mission était absolument insignifiante en elle-même; que Bonaparte se roidirait si on voulait le brusquer, et que ce n'était qu'en le ménageant que nous parviendrions à le voir et à le faire parler; que, s'il ne s'agissait pour la tranquillité de la France, que de constater sa présence à S^{te}-Hélène, il suffisait de le voir à la promenade ou de toute autre manière, et enfin que je ne pouvais pas me persuader de la nécessité de le voir avec une sorte de solennité humiliante pour lui et d'aucune utilité pour nos cours.

Toutes ces représentations furent vaines. L'amour-propre de Mr. de Montchenu ne lui permit pas d'écouter la voix de la raison, et si nous avions voulu nous prêter à ses extravagances, je ne sais jusqu'où il se serait laissé aller.

ne voit habituellement que ses Français et se livre rarement aux Anglais. Le général Lowe le traite avec tous les ménagements possibles²⁵ et se prête même en quelque sorte à sa manie de faire l'empereur. Malgré cela, il ne l'aime pas²⁶ et ne l'a vu que deux ou trois fois.²⁷ Il semble distinguer un peu l'amiral Malcolm²⁸ qui joue en perfection le bon enfant et ne se départira pas plus que l'autre de la ligne qui lui est tracée.

Baron Stürmer.

Nr. 6, P. S. 1.

St^e-Hélène, ce 13 Décembre 1816.

Mon prince.

V. A. n'ignore pas que j'ai amené avec moi, par ordre de S. M. l'empereur, le Sieur Philippe Welle, jardinier de la cour. L'intention de S. M. avait été d'abord qu'après avoir recueilli tout ce que cette île pourrait offrir d'intéressant pour l'histoire naturelle et principalement pour la botanique, il se rendit d'ici à Philadelphie où il devait compléter une collection de plantes et d'animaux qui y avait été commencée par un nommé Euslen dont la mort a interrompu les travaux.

Pendant mon séjour à Milan, au mois de Janvier de l'année courante, l'empereur daigna me dire de vive voix qu'il avait reçu la nouvelle que cette collection venait d'arriver en Hollande, et que par conséquent la destination de Welle ne pourrait plus être la même. S. M. m'ordonna de le garder à St^e-Hélène aussi long-temps que je le jugerais nécessaire pour les recherches qu'il avait à y faire, et de le renvoyer ensuite directement en Europe. Arrivé à Londres, je reçus une lettre de Mr. le prince de Trauttmansdorff, grand-maître de la cour, en date du 2^e Janvier, dans laquelle S. A. me faisait part d'un ordre de l'empereur daté de Mantoue, le 23 Décembre 1815, portant mot pour mot ce que S. M. m'avait fait connaître verbalement. J'eus soin de porter Mr. Welle sur la liste qu'avait demandée le ministère britannique des personnes qui devaient m'accompagner, et il fut reçu sans difficulté sur une frégate anglaise, l'*Oronte*, sur laquelle il a fait la traversée avec moi.

Peu de jours après notre arrivée à St^e-Hélène, je le présentai au gouverneur en qualité de *botaniste autrichien*,

voyageant par ordre de S. M. l'empereur. Il l'accueillit avec toute l'amabilité dont il est susceptible, et lui fit depuis plusieurs honnêtetés. Il prévint mes désirs en lui donnant de son chef un passe-port pareil à celui dont j'ai été muni moi-même, et qui, en lui ouvrant toutes les portes, à l'exception seulement de la maison de Bonaparte et de l'enclos où elle est située, le mit à même d'herbariser librement dans toutes les parties de l'île.

Après un séjour de trois mois, le gouverneur me fit part, pour la première fois, des scrupules que de mûres réflexions avaient fait naître dans son esprit sur le voyage de Mr. Welle. Il me témoigna ses regrets de ce que les formalités d'usage n'avaient pas été remplies à son égard, en ajoutant qu'il avait lieu de croire que la liste sur laquelle je l'avais porté, n'avait été présentée qu'à l'amirauté, sans que Lord Bathurst ni Lord Castlereagh en aient eu connaissance; que Mr. Welle ne lui avait été annoncé d'aucune part; qu'il lui était expressément défendu par ses instructions de permettre à un étranger quelconque de séjourner dans l'île, à moins d'y être autorisé par son gouvernement; que néanmoins il avait pris sur lui, par respect pour S. M. l'empereur et par égard pour moi, non-seulement d'accueillir Mr. Welle, mais même de lui permettre de visiter toutes les parties de l'île (permission que, selon lui, la compagnie des Indes n'avait jamais accordée à aucun étranger); que le temps qui s'était écoulé depuis notre arrivée, paraissait suffisant pour terminer ses recherches dans une île où il n'y a rien à trouver; que le Cap lui offrirait un champ bien plus vaste, et qu'enfin il me conseillait fortement de profiter du départ de l'amiral Malcolm pour lui faire faire ce voyage.

Je n'eus pas de peine à réfuter tous ces arguments, en observant au gouverneur que l'ambassadeur d'Autriche à Londres avait fait à l'égard de Mr. Welle toutes les démarches nécessaires; que nous étions parfaitement en règle; que rien ne le prouvait mieux que l'ordre qui avait été donné à l'amiral Malcolm de le recevoir à bord d'une frégate royale anglaise; que si Lord Bathurst ne lui avait pas parlé de lui, et que si, sous ce rapport, les formalités n'avaient pas été remplies, ce n'était pas à nous qu'il fallait s'en prendre; que je ne pouvais pas laisser partir Mr. Welle pour l'Europe avant le mois de Mars, parce-que pour conserver ses plantes, il fallait qu'il y arrivât au

printemps, et que je n'étais point autorisé à l'envoyer au Cap. Néanmoins pour faire cesser d'un côté les inquiétudes que sa présence ici paraissait lui donner, et pour profiter de l'autre d'une occasion unique que m'avait offerte l'amiral Malcolm de faire faire à Mr. Welle le voyage du Cap gratis, je lui déclarai que je prendrais sur moi de l'y envoyer, mais à condition qu'il reviendrait ici avec l'amiral pour compléter ses recherches et transporter ensuite en Europe tout ce qu'il aurait recueilli de plantes soit au Cap, soit à St^e-Hélène. Le gouverneur m'objecta qu'une fois parti, il ne dépendrait plus de lui de le laisser revenir. Je lui répondis que dans ce cas je devais renoncer à ce projet, le but de la mission de Welle, celui d'emporter ce qu'il y a de plus intéressant dans cette île, ne pouvant pas être rempli de cette manière, et je lui fis entendre que rien ne saurait me décider à le renvoyer en Angleterre, et à m'exposer au reproche d'avoir causé à la cour des frais inutiles, à moins que je n'y fusse forcé.

Un mois s'écoula depuis cette explication sans qu'il ait été question de Welle. Le 27 Octobre, je reçus un billet du gouverneur dans lequel il m'annonça le départ d'un brick pour l'Angleterre, en me priant de lui faire savoir si je n'avais pas l'intention d'en profiter pour faire retourner Mr. Welle en Europe. Je me référâi dans ma réponse à ce que je lui avais dit de vive voix. Il revint à la charge et me força d'entrer en discussion en écrit. Il m'adressa lettre sur lettre. Il voulut voir les instructions de Welle et l'autorisation officielle que j'avais de ma cour de le conduire ici. Cela nous entraîna dans une correspondance assez désagréable, car je ne lui cachai point que je trouvais sa demande aussi étrange que nouvelle. Néanmoins, pour ne point donner prise à son caractère ombrageux, je me prêtai à tout; mais comme je ne pus m'empêcher d'y mettre de la mauvaise grâce, il me renvoya ces pièces sans les avoir lues. D'ailleurs il lui suffisait que je n'ai point hésité de les lui communiquer, pour faire cesser toute espèce de soupçon. Il s'efforça à me prouver que ce n'était point par le grand-maitre de la cour que l'empereur pouvait m'avoir donné des ordres, et avança mille absurdités qui décélaient de la mauvaise humeur, et qui ne méritent point d'être rapportées à V. A.

Enfin me voyant décidé à ne pas laisser partir Mr. Welle, et ne voulant point pousser les choses à bout, il m'écrivit de

nouveau pour me prier de lui renvoyer le passe-port qu'il lui avait donné dans le temps, afin de pouvoir l'échanger contre un autre. Cet échange eut lieu en effet.

On m'envoya un nouveau passe-port pour Mr. Welle, par lequel il lui était interdit d'aller à Longwood et de visiter les côtes. Pour ne pas provoquer de nouvelles discussions, je me bornai à en accuser la réception. J'ai envoyé la première partie de cette longue et fastidieuse correspondance à Mr. le prince d'Esterházy à Londres, pour le mettre à même de répondre à Lord Bathurst ou à Lord Castlereagh en cas que l'un de ces ministres lui en parlât. Je me serais fait un devoir de l'envoyer aujourd'hui à V. A. si elle n'avait perdu tout intérêt depuis que le hasard m'a fait découvrir le motif secret qui a fait agir le gouverneur dans cette circonstance, et qui l'a porté à mettre en avant une foule de prétextes spécieux pour éloigner Mr. Welle dont il croyait devoir suspecter la conduite. J'appris que Bonaparte avait reçu, peu de jours après notre arrivée, des cheveux de son fils, et que l'on soupçonnait Welle de les avoir apportés. Je sommai aussitôt celui-ci de me dire la vérité. Il n'hésita pas à m'avouer qu'il avait été chargé d'un paquet pour le Sr. Marchand, valet de chambre de Bonaparte, qu'il lui avait remis le surlendemain de notre arrivée à l'hôtel où nous étions descendus. Mr. Welle m'assura que ce paquet qu'il avait reçu de Mr. Boos, directeur des jardins de S. M. l'empereur, était ouvert, et qu'il ne contenait aucune lettre, mais simplement quelques cheveux de Mme. Marchand pour son fils.²⁹

Je blâmai fort Mr. Welle de m'en avoir fait un secret. Il s'excusa en m'assurant que ce paquet lui avait paru de trop peu de conséquence pour qu'il valût la peine de m'en parler. Je crois en effet qu'il ne s'était jamais douté que ces cheveux pourraient bien ne pas être ceux de Mme. Marchand qui, dans ce cas, n'aurait servi que de prête-nom.

Prévoyant que cette affaire, quoique insignifiante en elle-même, ferait naître en Europe des bruits que les rapports du gouverneur ne manqueraient pas d'accréditer, je me décidai à en parler à l'amiral Malcolm à son retour du Cap qui eut lieu le 23 du mois passé. Il m'avoua qu'il en était instruit depuis longtemps; qu'il n'avait jamais douté que Welle eût été le porteur de ce paquet, mais que l'on ne m'en avait rien dit, parce-

que l'on pouvait croire que je le savois, et qu'il avait été remis avec mon approbation.

L'amiral m'ayant laissé entrevoir que j'avais été compromis moi-même, et qu'on avait été jusqu'à suspecter les intentions de la cour, je pris sur moi de m'en expliquer avec le gouverneur. Je lui racontai tout ce que j'avais appris à ce sujet. Il me confirma ce que m'avait dit l'amiral, en y ajoutant qu'il savait de science certaine que ces cheveux étaient accompagnés d'une lettre, qu'on lui avait dit même que j'avais lu cette lettre, et qu'il s'était attendu à plus de franchise. Je l'interrompis avec vivacité pour lui dire que c'était lui seul qui en avait manqué; qu'il n'aurait dépendu que de lui d'apprendre la vérité et de donner de meilleures informations à son gouvernement s'il m'en avait parlé dès le premier jour. Il prétendit qu'il ne pouvait se contenter des éclaircissements que je lui avais donnés, et voulut absolument interroger Mr. Welle lui-même. Je lui déclarai que ce dernier était placé sous mes ordres, et qu'il n'appartenait qu'à moi de lui faire subir un pareil examen. Rentré chez moi, je questionnai de nouveau Mr. Welle et lui fis faire par écrit une déposition en forme de lettre que je l'obligeai à confirmer par serment. V. A. la trouvera ci-jointe sub lit. A.³⁰ Il résulta de cette déposition qu'il avait remis en effet une espèce de lettre, ce dont il n'était pas convenu d'abord, prétendant que ce qu'il avait apporté ne méritait point ce nom.

J'écrivis le lendemain à Sir Hudson Lowe la lettre ci-jointe en copie sub lit. B.,³¹ en y ajoutant la déposition de Mr. Welle et la traduction que j'en avais faite. Je la communiquai à l'amiral Malcolm qui vint me voir le même jour. Il me félicita d'avoir pris le parti d'en parler au gouverneur, et me confia qu'il était persuadé que la lettre adressée à Marchand venait du fils de Bonaparte, et que Mme. Marchand n'y avait apposé que sa signature.

Le 7 de ce mois le gouverneur m'adressa la lettre ci-jointe en copie sub lit. C.³² à laquelle je répondis hier. Cette réponse se trouve ci-annexée sub lit. D.³³ V. A. y verra que je n'ai point hésité de satisfaire le gouverneur sur tous les points, et que je ne lui ai rien laissé à désirer de tout ce qui a pu contribuer à mettre au jour une affaire qui aurait pu devenir désagréable par les doutes qu'elle avait fait naître.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot en faveur de Mr. Welle. Il est d'autant plus à regretter qu'il ait donné lieu à ce motif de plainte, que d'ailleurs sa conduite, depuis qu'il est avec moi, a toujours été irréprochable. Botaniste de cœur et d'âme, il ne s'est constamment occupé que de ses plantes, et il serait impossible d'apporter plus de zèle pour le service de S. M. En outre, ses qualités personnelles l'ayant fait admettre partout, les serres de Schönbrunn leur devront quelques plantes rares et précieuses qu'il ne s'est procurées qu'en se faisant des amis.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 6, P. S. 2.

Ste-Hélène, ce 13 Décembre 1816.

Mon prince.

Mr. le comte de Las-Cases a été arrêté, le 25 du mois passé, pour avoir cherché à corrompre un des habitants de l'île, dans l'intention de faire passer des lettres en Angleterre. Le désespoir de se voir privé de tout moyen légitime de communication peut seul expliquer l'imprudente légèreté avec laquelle il a ourdi cette trame.

Un domestique mulâtre, fils d'un fermier, nommé Scott, et passant ici pour un garçon très-adroit, avait été au service de Mr. de Las-Cases pendant plusieurs mois, lorsqu'il fut obligé par le gouverneur, vers la fin du mois d'Août, de quitter son maître, pour avoir porté clandestinement, de la part de ce dernier, un message dont j'aurai l'honneur de rendre compte à V. A. dans un autre rapport.

Mr. de Las-Cases croyant pouvoir compter sur un homme dont il avait éprouvé la fidélité et l'attachement, espéra s'en servir encore dans une circonstance majeure. Pour lui fournir un prétexte plausible de retourner à Longwood, il l'engagea à y laisser ses hardes, et à ne venir les prendre que pendant quelque temps. Dès ce moment, Mr. de Las-Cases parait s'être occupé sans relâche à préparer les matériaux qui devaient faciliter l'exécution de son plan. Il en eut tout le loisir, car ce ne fut que le 24 du mois passé que le domestique reparut à Long-

wood pour chercher ses effets. Il est assez difficile à concevoir qu'après les motifs de plainte auxquels il avait donné lieu précédemment et qui l'ont fait renvoyer de Longwood, on lui ait permis d'y retourner et de se rendre sans escorte et sans témoin chez son ancien maître. Cette insouciance contraste d'une manière frappante avec la sévérité des réglemens établis dans l'île, et l'extrême rigueur que l'on étend souvent jusqu'aux détails les plus minutieux.

Mr. de Las-Cases se hâta de mettre à profit l'apparition de ce domestique qu'il attendait avec une vive impatience, et le revêtit d'un gilet qui contenait le dépôt précieux dont il devait être le porteur. Il l'engagea à s'embarquer sur le premier bâtiment qui se présenterait, pour se rendre en Angleterre, et employa toute son éloquence pour lui persuader que sa fortune était faite s'il remettait ce gilet (qu'il lui recommanda surtout de ne pas laisser mouiller avec de l'eau salée) à un nommé *Clavering* à Londres, pour lequel il lui donna en même temps une lettre ouverte.

Le domestique, après avoir promis de courir les plus grands dangers pour servir son ancien maître, alla niaisement, ce même jour, en faire la confidence à son père. Celui-ci voulut qu'il se rendit de suite chez le gouverneur pour lui découvrir ce qui s'était passé, et sur le refus du fils de se conformer aux ordonnances établies, il le prit par le collet et lui déchira son gilet. Il aperçut alors un foulard de soie blanche, écrit tout entier en caractères presque imperceptibles, qu'il s'empressa d'aller porter lui-même au gouverneur. Le jeune homme fut aussitôt saisi et examiné, mais il se coupa si souvent dans les interrogatoires qu'il subit, qu'on eut de la peine à démêler la vérité. Ce qu'il eut de plus important, c'est qu'on trouva, en le fouillant, encore plusieurs foulards, écrits tous de la même manière et cousus dans le gilet. Ce travail dont on ne peut, dit-on, s'empêcher d'admirer la perfection, a été exécuté par le fils de Mr. de Las-Cases.

Le coupable fut mis dans un cachot, et le gouverneur se rendit le lendemain, avec tout son état-major, à Longwood pour faire arrêter Mr. de Las-Cases et son fils³⁴ qui se promenaient paisiblement dans le jardin de Bonaparte.³⁵ On les fit monter à cheval; ils ne résistèrent point et se prêtèrent à tout avec calme et une apparente gaité. Ils furent conduits dans

une maison située à un quart de lieu de Longwood, dont ils ne peuvent sortir.

Le surlendemain on s'empara de tous les papiers de Mr. de Las-Cazes.³⁶ On y trouva plusieurs feuilles de l'histoire de Bonaparte, écrites sous sa dictée.³⁷ Je ne doute point qu'on ne se soit empressé d'en prendre copie,³⁸ mais je tiens de bonne part qu'elles ont été restituées à Bonaparte.³⁹

V. A. concevra aisément combien cet évènement a dû agiter les esprits, dans cette île où l'on saisit avec avidité tout ce qui peut faire diversion à la monotonie dont on y est accablé. On dit que Bonaparte n'a eu aucune part à cette affaire, que rien surtout n'y décèle le moindre projet d'évasion, et que l'ex-empereur, lorsqu'on lui annonça ce qui vient d'arriver à Las-Cazes, avait répondu froidement: *C'est un fou.*⁴⁰

Quand on considère que ce même Las-Cazes a tout quitté pour suivre Bonaparte, qu'il lui a sacrifié sa fortune, son temps et ses veilles, qu'il a formé ici sa société la plus intime et presque unique, qu'il travaillait tous les jours avec lui et sous sa dictée, on a de la peine à s'expliquer l'indifférence vraie ou affectée que Bonaparte a montrée pour lui dans cette circonstance. On ne sait non plus s'expliquer que Las-Cazes ait pu faire une pareille démarche de son chef et à l'insu de son maître.⁴¹

Mr. le gouverneur, fidèle à son système de dissimulation, de réserve et de méfiance, dont il nous donne tous les jours de nouvelles preuves, n'a point jugé à propos de nous parler de cette affaire. Le hasard ayant voulu que nous fussions priés à dîner chez lui le 25 et l'arrestation de Mr. de Las-Cazes ayant eu lieu immédiatement avant le dîner, il se borna à nous dire en arrivant: *Je viens de faire arrêter Mr. le comte de Las-Cazes. Il a voulu corrompre un des habitants de l'île.* Il n'articula pas un mot pendant le reste de la journée, selon son usage, et il n'en fut plus question depuis.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

P. S. Je viens d'apprendre, sur l'affaire de Mr. de Las-Cazes, les détails suivants: Mr. Clavering (que les uns appellent Sir Thomas et les autres Sir Robert Clavering) est marié à une Française qu'il a épousé à Anvers où il a séjourné pendant plusieurs années comme prisonnier de guerre, et c'est par-

ticulièrement à Lady Clavering que le domestique était adressé. Bonaparte qui d'abord s'était montré absolument indifférent au sort de Mr. de Las-Cases, a fini par dire: 'On ferait bien de m'isoler entièrement. Je ne puis trouver beaucoup de consolation dans la société de gens qui doivent craindre à tout instant de se voir enlevés.' Lorsqu'on lui observa qu'il ne dépendait que d'eux de ne point donner lieu à des motifs de plainte, il répondit avec humeur: 'On ne sera jamais embarrassé de trouver des prétextes.' Mr. de Las-Cases a déclaré qu'il ne voulait plus retourner à Longwood, quand même il en serait le maître, en disant: 'Je suis flétri aux yeux de l'empereur.' Il désirerait vivement d'être renvoyé en Angleterre et d'y passer paisiblement le reste de ses jours. — En examinant les papiers de Mr. de Las-Cases qui sont maintenant sous le scellé, on y trouva un journal qu'il avait tenu depuis long-temps et que l'on dit être du plus grand intérêt. Bonaparte le fit réclamer, mais Mr. de Las-Cases soutint qu'il lui appartenait en toute propriété, et qu'il ne s'en déferrait à aucun prix. Lorsqu'on apporta à Bonaparte les feuilles dont j'ai fait mention plus haut, il déclara qu'il les brûlerait, à moins que le gouverneur ne lui donnât sa parole qu'on ne les avait pas lues.

Nr. 6, P. S. 3.

St^e-Hélène, ce 13 Décembre 1816.

Mon prince.

Mes rapports officiels avec le gouverneur ne sont nullement satisfaisants. Il paraît s'être fait une loi de ne point nous parler d'affaires, et lorsqu'on lui fait la question la plus insignifiante, son visage se rembrunit et, après avoir long-temps hésité à proférer un mot, il se décide enfin à dire qu'il désire ne pas répondre. Sachant qu'il n'a pas l'intention d'offenser, je ne puis attribuer cette manière de s'énoncer qu'à un manque absolu de formes.

La présence des commissaires ici le gêne et lui donne des inquiétudes. On m'assura, pendant mon séjour à Londres, qu'il avait fait, dans le temps, des démarches réitérées pour que l'on engageât les puissances à ne pas envoyer de commissaires à St^e-Hélène. Cette prévention contre nous se manifesta,

dès notre arrivée, dans toutes ses actions. D'après sa manière de voir, nous devrions nous borner à constater machinalement l'existence de Bonaparte,⁴² ne pas prendre connaissance de ce qui se passe et moins encore en rendre compte à nos cours. Or, comme, au tour qu'ont pris les choses et qu'on a eu soin de leur donner, nous ne pouvons voir Bonaparte, notre séjour ici, à l'avantage près qui peut en résulter pour l'opinion des peuples, se trouverait ainsi être absolument inutile.

Voyant avec peine que six mois de connaissance et une conduite, j'ose le dire, sage et mesurée ne m'avait pas plus avancé dans la confiance du gouverneur, je pris enfin sur moi, à l'occasion de la discussion que nous eûmes ensemble au sujet de Mr. Welle, de m'en expliquer avec lui. Je lui représentai que Bonaparte étant le prisonnier de l'Europe, nous avions des droits à être tenus au courant des mesures que l'on prend à son égard; qu'en nous abstenant, jusqu'ici, de toute espèce de communication, soit directe, soit indirecte, avec Bonaparte et les personnes de sa suite, nous avions écarté tout ce qui pouvait lui donner de l'ombrage; que tous les officiers de la garnison de l'île étaient mieux instruits que nous; que la méfiance que l'on nous témoigne, contraste surtout avec cette noble franchise qui distingue le gouvernement britannique, et qui rend les affaires en Angleterre si simples et si faciles; enfin qu'en nous mettant dans l'impossibilité, par son extrême réserve, d'apprendre la vérité, il nous exposait à mander des mensonges. Le gouverneur me répondit qu'il était naturellement peu communicatif, mais que, se faisant un devoir d'informer son gouvernement de tout, jusqu'aux plus petits détails, celui-ci communiquerait à nos cours, s'il le jugeait à propos, ce qui pourrait les intéresser.

Le marquis de Montchenu et le comte de Balmain ne cessent de former à cet égard les mêmes plaintes. On ne s'ouvre pas plus envers eux qu'envers moi.

Il suffirait peut-être d'une explication franche entre notre ambassadeur à Londres et l'un des ministres de S. M. Britannique pour rendre le gouverneur plus confiant et me mettre à même de transmettre à V. A. des informations dont je pourrais garantir l'authenticité. Daignez, mon prince, peser dans votre sagesse ce que vous jugerez convenable de faire.

Baron Stürmer.

Nr. 6, P. S. 4.

St^e-Hélène, ce 13 Décembre 1816.

Mon prince.

Bonaparte continue à jouir d'une parfaite santé. Il mange beaucoup, engraisse à vue d'œil⁴³ et ne fait point d'exercice.⁴⁴ Il ne sort plus ni à cheval, ni en voiture, et on ne l'aperçoit que rarement se promenant à pied devant sa maison.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 7, P. S. 1.

St^e-Hélène, ce 31 Décembre 1816.

Mon prince.

Mr. de Las-Cases et son fils ont été transportés en ville, dans la maison du gouverneur, le 24 de ce mois, au grand étonnement de tout le monde.⁴⁵ L'Oronté⁶ étant arrivé peu de jours auparavant, on supposa que le gouverneur profiterait de cette occasion pour les renvoyer en Angleterre; mais ils furent embarqués hier sur un brick, le 'Griffon', qui a fait voile pour le Cap de bonne espérance.⁴⁶ Cette disposition paraît tenir à une mesure générale dont Lord Bathurst parla au marquis de Montchenu à Londres, en vertu de laquelle les personnes renvoyées d'ici, ne peuvent retourner en Europe qu'après avoir fait un séjour dans cette colonie.⁴⁷

Un voile impénétrable couvre encore l'affaire de Mr. de Las-Cases. On s'épuise en conjectures. Les uns disent que ce n'était qu'un stratagème de sa part pour échapper à Bonaparte et quitter St^e-Hélène; les autres qu'il avait un but plus important que l'arrivée du domestique à sa destination devait remplir; d'autres enfin, et c'est ce qu'il y a de plus probable, qu'ayant deux chances à courir, il espérait trouver dans l'alternative un moyen d'adoucir son sort.

Mr. de Montchenu ayant observé devant moi au gouverneur qu'il serait important pour sa cour de connaître les noms des personnes en France qui pourraient être compromises dans cette affaire, il lui répondit sèchement: 'Le ministère britannique les fera connaître s'il le juge à propos.'

Bonaparte regrette vivement la perte de Mr. de Las-Cases. Il a dit deux jours après son arrestation: „Que ne puis-je mourir!“ Ces regrets sont d'autant plus faciles à concevoir qu'il n'y a personne à Longwood capable de le remplacer et que Bonaparte puisse employer avec succès dans les travaux qu'il a commencés.

Agrérez, mon prince, je vous prie, l'hommage de mon respect.

Baron Stürmer.

Nr. 7, P. S. 2.

St^e-Hélène, ce 31 Décembre 1816.

Mon prince.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A. ci-joint sub lit. A⁴ la continuation de ma correspondance avec le gouverneur sur le paquet apporté par Mr. Welle au Sr. Marchand, valet de chambre de Bonaparte.

Le nommé Prince dont il y est question, et qui paraît être compromis dans cette affaire, est un négociant anglais qui a quitté l'île il y a quelques mois, en y laissant une réputation de probité assez équivoque. L'amiral Malcolm m'a assuré qu'il avait été toujours fortement suspecté d'entretenir des relations secrètes avec des personnes de la maison de Bonaparte. Il paraît même que ce sont ces soupçons qui l'ont fait renvoyer d'ici.

J'ose me flatter, mon prince, que vous approuverez le soin que j'ai pris d'empêcher que Mr. Welle ne comparût devant le conseil de l'île. Les motifs qui m'ont guidé dans cette circonstance, sont développés en partie dans ma lettre à Sir Hudson Lowe du 19 de ce mois. Un autre, non moins puissant, était la crainte que l'on ne profitât de cette occasion pour interroger Mr. Welle publiquement sur des objets étrangers à celui pour lequel il était appelé. C'eût été un moyen adroit, quoique peu loyal, d'é luder le droit que j'avais prétendu avoir seul, de lui faire subir un pareil examen.

La réponse du gouverneur à ma lettre du 11 de ce mois, en date du 22, exige plusieurs observations.

Le fait que les règlements de l'île avaient été communiqués aux commissaires avant que les domestiques de Bonaparte

fussent venus voir les nôtres, est faux. Le gouverneur doutait si fort lui-même de ce qu'il prétendait savoir avec certitude, qu'après m'avoir expédié sa lettre, il demanda de nouveau à Mr. Welle, s'il ne se rappelait point positivement le jour où il avait rencontré Marchand.

N'ayant pas la mémoire assez heureuse pour me remettre les plus petites circonstances de ce qui s'est passé il y a six mois, je ne puis avoir recours en pareil cas qu'à un journal particulier que j'ai tenu dès mon arrivée, et dans lequel rien n'a été omis. J'y ai trouvé, à la journée du 20, que j'ai été voir Sir Hudson Lowe dans la matinée, et que l'on m'a dit en rentrant à l'hôtel où nous étions descendus, que les domestiques de Bonaparte venaient d'en sortir, et à la journée du 21, que l'on est venu me remettre, vers le soir, de la part du gouverneur, une copie des proclamations publiées depuis l'arrivée de Bonaparte par l'amiral Cockburn et Sir Hudson Lowe. Je les joins ici en original, sub lit. B⁴⁹ telles qu'elles m'ont été communiquées.

J'engageai Mr. Welle à alléguer cette circonstance à la fin de sa première déclaration comme une excuse en sa faveur. Avouer au gouverneur que je lui avais souvent recommandé avant notre arrivée, de ne point se charger de lettres, c'eût été attiser le feu, et sacrifier gratuitement un homme à qui l'on ne peut reprocher qu'une étourderie. Le trouvant plus coupable, on eût insisté sur son départ pour l'Europe avant que la saison ne lui permît de transporter ses plantes, et le but d'un voyage aussi long que coûteux eût ainsi été tout-à-fait manqué.

Ce que le gouverneur dit dans sa lettre, que les règlements relatifs au cas dont il s'agit, auraient dû nous être connus plutôt, fait voir qu'il a mal compris la phrase à laquelle il répond. En soutenant que *rien encore ne nous avait été communiqué ici à cette époque*, je lui laissais entendre clairement que nous en avions été instruits ailleurs. Je ne me rappelle guères ce que peut m'avoir dit le capitaine de l'*Oronté* qui n'avait jamais été à S^{te}-Hélène, et avec lequel je n'ai eu que des rapports de société et d'amitié. Mais, s'il importe à Sir Hudson Lowe de prouver ce qu'il avance, un peu de réflexion aurait dû lui faire penser que l'existence de ces règlements résultait de la nature même de nos instructions. Il en serait

convaincu, s'il savait que je m'y suis conformé, dès le moment de ma nomination, il y a 16 mois, en laissant sans réponse les lettres que l'on m'adressa à Paris pour me demander, si je ne voulais point faire passer à St^e-Hélène de simples nouvelles de famille, et en me refusant soit en France, soit en Angleterre, à toute espèce de commissions dont on aurait voulu me charger pour des personnes de la suite de Bonaparte.

Le gouverneur convient enfin qu'il y a eu négligence de la part du surveillant qui, après avoir accompagné les domestiques de Bonaparte jusqu'à la porte de la maison, les a quittés et les a ainsi mis à même de voir tout le monde sans témoin. Il résulte de là qu'il y a eu des torts des deux côtés, et que le gouverneur aurait dû juger avec moins de rigueur une affaire qui ne s'est point renouvelée, où il n'y a pas eu d'intention et à laquelle quelqu'un des siens avait donné lieu.

Sa réponse à la question que je lui avais faite, dans ma lettre du 11, sur les cheveux apportés par Mr. Welle, est évasive. Elle vous donnera la mesure, mon prince, de la noble franchise dont on use ici à notre égard. D'après ce qui m'est revenu d'autre part, les suppositions plus ou moins fondées du gouverneur ont pris naissance dans des lettres de Longwood qui ont passé par ses mains.

L'explication qu'il me demande sur le mot *blanchâtre* est d'autant plus inutile que Mr. Welle a affirmé *par serment* dans sa première déclaration qu'il n'avait jamais douté que les cheveux qu'il a apportés ici fussent en effet de la mère du Sr. Marchand, et qu'il n'avait jamais pensé à la possibilité qu'ils pussent venir d'une autre personne.

Le gouverneur dit enfin, dans cette même lettre, qu'il lui paraît difficile à croire que Mr. Welle, ayant demeuré à Schönbrunn, n'ait pas connu la véritable situation de Mme. Marchand. Cependant rien n'est plus vrai. Mr. Welle m'a juré qu'il ignorait encore à l'heure qu'il est le genre de fonctions qu'elle remplissait auprès du fils de Bonaparte. Ne voulant point prolonger une correspondance qui dure déjà depuis trop longtemps, et qui ne cesserait d'amener des explications désagréables, je me suis décidé à laisser la dernière lettre de Sir Hudson Lowe sans réponse.

A moins que de nouveaux scrupules ne viennent l'assaillir et ne le décident à entamer une nouvelle discussion, j'ai lieu

de croire qu'il ne s'opposera pas à ce que Mr. Welle reste ici jusqu'au mois de Mars, époque à laquelle il se rendra directement en Angleterre avec ses plantes. Sa position n'étant plus la même depuis qu'on est en droit de se plaindre de lui, j'aurais maintenant pris sur moi de le faire partir pour le Cap de bonne espérance. Après en avoir parlé d'abord de vive voix à Sir Hudson Lowe, je lui écrivis la lettre ci-jointe sub lit. C.⁵⁰ Il me répondit que, vu ce qui s'était passé d'irrégulier dans la conduite de Mr. Welle, et d'après une communication du gouverneur du Cap, il ne pouvait pas prendre sur lui de lui donner un passe-port pour cette colonie. Sa réponse se trouve jointe à ma lettre.

J'appris en effet que Lord Somerset lui avait écrit que le Cap était rempli d'étrangers, que la surveillance y était très-difficile, qu'il n'y avait d'autres troupes de terre que le 60^{ème} régiment d'infanterie, qui était lui-même un ramassis de gens de toutes les nations, qu'on était occupé d'une nouvelle organisation plus adaptée aux circonstances, et qu'il le priaient en attendant de ne pas y envoyer des personnes suspectes qui ne peuvent être gardées à vue.

Je désire vivement, mon prince, ne plus être dans le cas de revenir sur le chapitre de Mr. Welle, et épargner ainsi à V. A. des détails minutieux qui, à la distance énorme qui nous sépare, ne peuvent que l'ennuyer.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 7, P. S. 3.

Ste-Hélène, ce 31 Décembre 1816.

Mon prince.

L'acte du parlement du 11 Avril de cette année, concernant la détention de Bonaparte, arriva ici par le „New-Castle“ en même temps que nous. Il fut aussitôt imprimé et affiché partout. J'ai l'honneur d'envoyer à V. A., ci-joint sub lit. D un exemplaire de ces affiches.⁵¹

Ayant parlé un jour au gouverneur de cet acte, il s'en expliqua avec moi à peu près dans ces termes: „C'est sur l'acte du parlement qu'est fondée toute ma sécurité. Il y a des

communications que je ne puis empêcher. On trouvera toujours moyen, si l'on veut, de faire passer des lettres. Bonaparte même peut s'échapper malgré la surveillance la plus sévère. Il peut tromper la vigilance de ses gardes et sortir travesti ou de toute autre manière. Mais la peine de mort décernée contre celui qui serait convaincu d'avoir favorisé, non-seulement une tentative, mais un simple projet d'évasion,⁵² agit avec plus de force que toutes les mesures que je pourrais prendre. J'ai déjà eu l'occasion d'en observer les effets salutaires. Un Anglais arrivé des Indes orientales avait apporté quelques curiosités qu'il voulait envoyer à Bertrand pour en faire hommage à Bonaparte; mais aussitôt qu'il eut connaissance de l'acte du parlement, il y renonça, de quelque peu de conséquence qu'eût pu être un pareil cadeau.

Le gouverneur me demanda ensuite, si je croyais que nous fussions compris dans cet acte, ainsi que ceux qui nous appartiennent, en m'assurant qu'il avait feuilleté *Pufendorf*, *Vattel* et *Grotius*, sans avoir rien trouvé qui pût s'appliquer à notre position. Je lui répondis qu'à mon avis il serait fort à désirer qu'au moins nos gens y fussent soumis, vu que nous ne saurions être garants de leur conduite.⁵³

La crainte du gouverneur que l'acte du parlement pourrait être sans effet pour nous, augmente sa méfiance dans toutes les occasions et a sans doute beaucoup contribué au soin qu'il a mis à prévenir toute espèce de communication entre nous et les personnes de la suite de Bonaparte. J'eus lieu de m'en convaincre dans une conversation que nous eûmes ensemble sur plusieurs rencontres fortuites que le marquis de Montchenu avait eues avec quelques-unes d'entre elles. Je lui observai que je ne concevois pas ce qui pouvait donner à l'amiral Malcolm le droit de voir chez lui des personnes que le commissaire de France, revêtu de la confiance du roi son maître, devrait se faire une loi d'éviter. Il me répondit: „L'amiral est soumis à l'acte du parlement.“

Dans les premiers jours d'Octobre il reçut par l'*Euridice*⁵⁴ des dépêches du Lord Bathurst, portant que l'acte du parlement doit être considéré comme également applicable à toutes les personnes vivant ou abordant à St^e-Hélène. Il s'empressa de nous en faire part par la note ci-annexée en copie sub lit. E, à laquelle il a eu soin de joindre un extrait de ces dépêches.⁵⁵

Avant d'y répondre, je lui demandai, s'il avait reçu l'ordre de nous faire cette communication. Il me dit que non; qu'il n'avait voulu que décharger sa conscience, en se mettant en règle pour tous les cas possibles, et que nous étions les maîtres d'interpréter les dépêches du Lord Bathurst, comme nous l'entendrions. Je me bornai en conséquence à lui en accuser la réception dans une lettre particulière que je lui adressai pour un autre objet.

Nullement satisfait de cette réponse, il craignit de ne pas avoir donné à sa note un caractère assez officiel, et vint me prier de lui permettre de la signer, ce qu'il n'avait pas fait d'abord, parce qu'il y parlait à la 3^{ème} personne. Je lui observai que je ne pouvais ajouter aucune importance à une pareille communication tant qu'elle ne m'était pas faite par ma cour.

Mr. de Montchenu entama de son côté avec Sir Hudson Lowe une correspondance assez désagréable, dans laquelle il soutint que le roi, son maître, ne consentirait jamais à ce qu'un commissaire de France soit justiciable devant un tribunal anglais.

J'ai cru devoir entrer dans tous ces détails pour mettre V. A. à même d'asseoir un jugement et de me faire parvenir ses ordres sur la manière dont je devrai envisager, pour moi et les miens, l'acte du parlement susmentionné.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 7, P. S. 4.

Ste-Hélène, ce 31 Décembre 1816.

Mon prince.

Lorsque j'ai eu l'honneur de transmettre à V. A. une correspondance qui avait eu lieu entre le gouverneur et le marquis de Montchenu, et qui se trouve jointe en copie à mon P. S. 4, N^o 5, en date du 2^o Septembre, je m'étais réservé de lui adresser, par la première occasion, un rapport détaillé sur ce qui en fait le sujet.

Au moment même où Bonaparte, déclarant qu'il ne se reconnaissait jamais prisonnier de l'Europe, refusait de voir les commissaires,⁵⁶ tout ce qui compose sa suite n'en chercha pas moins à se mettre en relations avec nous. Bonaparte lui-même

eût été bien aise de nous voir comme particuliers; il le fit entendre à plusieurs personnes,⁵⁷ et Mr. de Las-Cases alla jusqu'à dire hautement qu'il irait à notre rencontre, si nous venions à Longwood.⁵⁸ Bonaparte demanda à Sir Hudson Lowe, si Mr. de Montchenu se refuserait à voir Mme. Bertrand en cas qu'elle lui fit une visite. Le gouverneur lui observa assez adroitement que Mr. de Montchenu pouvait seul répondre à cette question.⁵⁹

En attendant, le général Gourgaud et le jeune Las-Cases vinrent à l'hôtel où nous étions descendus, dans l'espérance d'y rencontrer quelqu'un. Ils y trouvèrent Mr. de Montchenu avec lequel ils s'empressèrent de faire connaissance. Peu de jours après, Mr. de Montholon y fit une semblable apparition. Il aborda le marquis qu'il trouva déjeunant à table d'hôte, pour lui demander s'il ne pouvait point lui donner des nouvelles de ses parents. Enfin ce dernier, étant un jour prié à dîner chez l'amiral Malcolm, y rencontra Mr. et Mme. Bertrand qui y étaient en visite. Je ne puis que me référer, quant aux détails de cette rencontre, à la lettre de Mr. de Montchenu au gouverneur. Le comte de Balmain qui se trouvait aussi chez l'amiral, jugea à propos de se retirer pour éviter cette entrevue.

Le gouverneur craignant de voir s'établir des relations plus directes et plus suivies, ne tarda pas à s'en expliquer avec nous, et il en résulta cette correspondance avec Mr. de Montchenu, que j'ai eu l'honneur de transmettre à V. A.

On ne peut qu'être surpris de la prétention élevée dans cette circonstance par le gouverneur. Sa réponse à Mr. de Montchenu n'est qu'une mauvaise défaite. Il y parle de réglemens violés, de lettres remises sans son intervention, de communications établies à son insu, etc. Qu'est-ce que tout cela a de commun avec les faits dont il s'agit? Prétend-il établir des réglemens, en vertu desquels aucun des commissaires n'aille dîner chez l'amiral pour ne pas y rencontrer Mme. Bertrand, ou qu'il quitte sa place et sorte de table, si par hasard un individu de la suite de Bonaparte entrait dans une chambre où il déjeunerait? A quel propos tout ce remplissage sur une lettre qui lui a été remise par l'amiral Cockburn? Mr. de Montchenu a-t-il jamais songé à en faire passer une *avec* ou *sans* son intervention? Et enfin qu'entend-il par *communication*, si de pareilles rencontres lui paraissent mériter ce nom?

Quant à moi, je n'ai vu jusqu'ici aucune des personnes de la suite de Bonaparte. — Un domestique est venu, il y a quelque temps, à Rosemaryhall (c'est le nom de la maison que j'habite) porteur du message suivant : Mr. le comte de Las-Cases présente ses respects à Mme. la baronne de Stürmer et la prie de lui faire savoir, si elle ne peut pas lui donner des nouvelles de sa famille. J'étais en ville ce jour-là. Mme. de Stürmer a fait répondre qu'il y avait plus de six mois qu'elle avait quitté Paris, et qu'elle n'y avait vu personne de sa famille.⁶⁰ Je me suis empressé d'informer le gouverneur de ce qui s'était passé. Il m'en a su le meilleur gré et est venu lui-même remercier Mme. de Stürmer de la réponse qu'elle avait fait faire à Mr. de Las-Cases, en l'assurant que celui-ci aimerait mieux se passer de nouvelles de sa famille que de les recevoir par son canal. J'appris depuis que le domestique fut obligé de quitter Longwood pour s'être chargé clandestinement d'un pareil message. C'est ce même homme qui a donné lieu plus tard à un motif de plainte plus grave dont j'ai eu l'honneur de parler à V. A.

Quoique j'aie été assez heureux dans le choix de tous mes domestiques, un d'entre eux ne m'en a pas moins causé des plus grands désagréments. Le surlendemain de notre arrivée, le Sr. Marchand, valet de chambre de Bonaparte, accompagné d'un autre domestique de sa maison, vint à l'hôtel où nous logions pour voir les gens des commissaires, espérant, sans doute, en tirer des renseignements sur nous et apprendre des nouvelles d'Europe.

Ils étaient suivis d'un soldat anglais, mais une fois établis dans la maison, celui-ci les quitta. Deux lettres furent remises à cette occasion.⁶¹ Le gouverneur, qui ne tarda pas à en être informé, nous en parla peu de temps après. Je découvris aussitôt que mon cuisinier avait apporté une lettre ouverte pour un nommé *Cipriani*, maître d'hôtel de Bonaparte, et que cette lettre lui avait été remise à Londres par un cuisinier que le comte de Balmain avait amené de Paris, et qu'il y a renvoyé avant son embarquement. J'en informai le gouverneur, en lui témoignant combien j'en étais fâché. Je lui offris de renvoyer le cuisinier. Il me répondit que cela n'était pas nécessaire, pourvu que de pareilles communications n'aient plus lieu. Je lui dis qu'on m'avait assuré que le contenu de la lettre

à Cipriani était absolument insignifiant, qu'elle était d'un de ses parents, et qu'il n'y était question que de sa famille. Le gouverneur me répliqua d'un ton mystérieux que ce n'était point la seule lettre qui avait été remise. Je le conjurai de me dire avec franchise tout ce qui pouvait être parvenu à sa connaissance, en lui promettant de faire tous mes efforts pour apprendre la vérité. Il jugea à propos de garder le silence. Je sais maintenant que cette lettre était celle qu'a apportée Mr. Welle.

Depuis cette époque, le gouverneur n'a plus eu à se plaindre d'aucun des miens. Etant établi à la campagne, à 5 milles de la ville, ils ne sortent que rarement de l'enceinte de mon jardin et ne vont presque jamais en ville. Toute espèce de communications avec les domestiques de Bonaparte cessent par là d'elles-mêmes. Néanmoins les soupçons renaissent à tout moment, et six mois n'ont pu effacer les premières impressions.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 7, P. S. 5.

St^e-Hélène, ce 31 Décembre 1816.

Mon prince.

Les conversations de Bonaparte pouvant un jour offrir à l'histoire des matériaux intéressants, je me fais un devoir de transmettre à V. A. tout ce que j'ai pu recueillir de celles qu'il a eues, depuis mon arrivée, avec l'amiral Malcolm (c'est de tous les Anglais celui auquel il paraît témoigner le plus de confiance). Je les classerai d'après les sujets qu'elles traitent.

Sur sa détention à St^e-Hélène.

B.: Vous me tiendrez donc toujours ici?

L'amiral: Je le crois.

B.: N'avez-vous pas d'autres colonies?

L'amiral: Vous n'y seriez bien sous aucun rapport.

B.: Ce qu'on fait à St^e-Hélène est absurde, ridicule. Tenez, ce soldat sur la pointe de ce rocher, à quoi sert-il? Craignez vous que je ne m'échappe? Un oiseau le pourrait-il? Je conçois que la ville me soit interdite; c'est assez naturel. Mais hors de là je devrais être libre.

L'amiral : ,Vous l'êtes; on ne vous empêche pas même d'aller en ville.'

B. : ,Avec cet officier (le capitaine Popleton) à mes trousses? Ce serait me dégrader, me reconnaître prisonnier. Je ne le suis pas.'

L'amiral : ,On ne peut cependant plus vous traiter en souverain.'

B. : ,Et pourquoi pas? Qu'on me laisse ces honneurs comme un amusement dans ma position. Sur ce rocher, quel mal cela peut-il faire?'

L'amiral : ,Il faudrait donc vous qualifier d'empereur?'

B. (après un moment de réflexion) : ,Non, j'ai abdiqué.'

L'amiral : ,Vous ne voulez pas être appelé général?'

B. : ,Je ne le suis plus depuis mon retour d'Egypte. Tout autre nom me convient. Qu'on m'appelle Napoléon.'⁶²

*Sur son projet de descente en Angleterre.*⁶³

L'amiral : ,Quel était le but de vos grands préparatifs à Boulogne?'

B. : ,Celui de faire passer la Manche à mes soldats.'

L'amiral : ,La conquête de l'Angleterre vous paraissait donc facile?'

B. : ,Non; mais elle vaut assurément la peine d'être entreprise.'

L'amiral : ,On n'a jamais pu deviner votre plan.'

B. : ,Il était simple. Ma flotte faisait mine d'aller en Amérique avec des troupes de débarquement. J'étais sûr que le gros de la vôtre l'y suivrait. Villeneuve profitant alors de la première chance (il y en a tant sur mer) devait tourner court, regagner le canal, au moins 15 jours avant l'amiral anglais, et y croiser pendant que mes bateaux passeraient.'

*Sur la mort du duc d'Enghien.*⁶⁴

L'amiral : ,Pour quel crime le duc d'Enghien a-t-il été jugé à mort?'

B. : ,Jugé? je ne l'ai point jugé; je l'ai fait fusiller. Il conspirait contre moi, c'était prouvé.'

*Sur la bataille de Waterloo.*⁶³

B. : ,Savez-vous que Wellington a beaucoup risqué? Il devait se retirer, attendre les Alliés; sans les Prussiens il était perdu.⁴

L'amiral: ,Oui; mais il savait que les Prussiens viendraient.⁴

B. : ,Et comment le savait-il? Si Grouchy eût fait son devoir, nous n'en serions pas là. C'est lui qui a tout perdu.⁴

L'amiral: ,Qu'est-ce qui vous a fait ouvrir cette campagne par une attaque contre les Prussiens? La position des Anglais devait vous gêner davantage. C'était le côté de la mer, il fallait s'en assurer.⁴

B. : ,Le caractère des généraux que j'avais en tête, m'a tracé ma conduite. Cet ivrogne de hussard, impatient de se battre, eût tout quitté pour secourir les Anglais, et j'aurais eu trop d'ennemis à la fois. J'ai commencé par l'affaiblir, je l'ai battu. Son armée était en désordre. Grouchy devait l'empêcher de rien entreprendre. On n'a pas exécuté mes ordres, et les résultats ne sont plus les mêmes; mais quoique les Prussiens aient beaucoup fait, la journée est à Wellington.⁴

*Sur les Prussiens et leur armée.*⁶⁶

L'amiral: ,Que pensez-vous des Prussiens?

B. : ,Ce sont des coquins.⁴

L'amiral: ,Et de leur armée?

B. : ,Il m'en a coûté si peu pour l'écraser à Jena avec les manœuvres de Potsdam, que j'ai été surpris moi-même de ma victoire.⁴

L'amiral: ,Mais elle a changé depuis.⁴

B. : ,Un peu.⁴

Sur la Russie.

B. : ,Ce pays, si l'on n'y prend garde, fera un jour la loi à tous les autres. Il ne lui faudrait qu'un homme; on verrait de grands événements. Cette cavalerie légère de cosaques suffirait seule pour désoler l'Europe. Son souverain est pacifique, c'est heureux, fort heureux.⁴

L'amiral: ,Mais les cosaques sont en apparence une mauvaise cavalerie.⁴

B. : Ne vous y fiez pas : ils font bien la petite guerre. Ils sont habiles à attaquer, à se défendre, à ravager le pays, et l'on ne peut les entamer. Ils vont d'un pays à l'autre sans savoir les langues. Je n'y ai jamais fait de prisonnier.⁶

L'amiral : Mais que pensez-vous de la marine des Russes ?

B. : Une flotte peu nombreuse dans la Baltique et une contre les Turcs pour défendre les frontières, doit leur suffire. Tous les frais pour une grande marine sont perdus. La Russie ne sera jamais une puissance maritime.⁶

Bonaparte ne parle que rarement de la campagne de Moscou.⁶⁷ Il dit un jour à l'amiral Cockburn : Pour ma gloire, j'aurais dû mourir à Moscou.⁶⁸ On accuserait mes généraux des malheurs de cette guerre.⁶

Lorsque son médecin O'Meara lui annonça que le maréchal Ney⁶⁹ avait été fusillé, Bonaparte répondit : Fusillé ? C'est la chambre des pairs qui l'a jugé. Je suis surpris qu'il n'ait pas été décapité.⁶ Puis après un moment de réflexion : Il était brave, mais il m'a trahi à Fontainebleau.⁶

Ce fut aussi O'Meara qui lui apprit la mort de Murat. Bonaparte se borna à demander, s'il était mort sur le champ de bataille. O'Meara étant entré alors dans quelques détails, il l'écouta et garda le silence.⁷⁰

Je continuerai, mon prince, à noter soigneusement tout ce qui pourra me revenir des conversations de Bonaparte, et à en rendre compte à V. A.

Agréé — — — — —

Baron Stürmer.

P. S. N'ayant pas trouvé jusqu'ici qu'il valût la peine de mander à V. A. ce que Bonaparte a dit sur le compte des commissaires, je ne le joins ici que pour compléter ce rapport.

Le docteur O'Meara s'étant trouvé en ville au moment de notre arrivée, il s'empessa, à son retour à Longwood, de nous nommer à Bonaparte et de lui donner les renseignements qu'il avait recueillis sur nous.⁷¹ Au nom du marquis de Montchenu, Bonaparte s'écria : Ah, je le connais, c'est un vieux e . . . un vieux radoteur, un vieux fou, un général de carosse qui n'a de sa vie entendu un coup de fusil.⁶ Lorsqu'on lui parla de moi, il dit : Je crois connaître ce nom ; mais je ne me le rappelle que confusément,⁶ et à propos de Mme. de Stürmer, il eut grande hâte

de demander si elle était jolie. On lui assura que oui. „Si elle est jolie,“ répliqua-t-il, „que diable est-elle venue faire sur ce rocher?“ La seule observation qu'il fit sur le comte de Balmain, c'est que ce n'était point là un nom Russe.

Nr. 7, P. S. 6.

St^e-Hélène, ce 31 Décembre 1816.

Mon prince.

La santé de Bonaparte a été altérée par des vertiges accompagnées d'une légère atteinte de fièvre. Le médecin ayant ordonné qu'on lui jetât sur la tête de l'eau de Cologne mêlée d'eau fraîche, les domestiques se prirent si maladroitement qu'il en eut les yeux remplis. Cela lui causa des douleurs si aiguës qu'il cria au meurtre et à l'assassinat, s'emportant, jurant, pestant et ruant contre tous ceux qui l'avaient approché. Il en eut une inflammation des yeux qui le fit souffrir pendant plusieurs jours.⁷²

Son médecin O'Meara m'a dit qu'il l'avait conjuré de changer de régime, soit en faisant de l'exercice, soit en diminuant la quantité de ses aliments.

On prétend qu'il a eu de temps en temps les pieds enflés,⁷³ et d'après les observations que l'on a faites, on a lieu de supposer qu'une hydropisie de poitrine ou un coup d'apoplexie termineront tôt ou tard la carrière de cet homme extraordinaire.⁷⁴

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 1.

St^e-Hélène, ce 10 Janvier 1817.

Mon prince.

Je n'ai absolument rien à annoncer à V. A., si ce n'est que Bonaparte existe, qu'il est ici et qu'il se porte bien.

— — — — —
Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 2.

Privatim.

St^e-Hélène, ce 10 Janvier 1817.

Mon prince.

Jamais vos bontés ne m'ont été plus nécessaires que dans ce moment. Je suis ruiné pour toujours, si l'on me refuse ce que je demande.

Mon établissement m'a coûté plus de 1300 livres sterling, et je vous jure, mon prince, qu'il me serait absolument impossible de vivre décemment à moins de 3000 par an. Je souffre de voir l'empereur dépenser tant d'argent pour si peu de chose. S'il ne s'agissait que de moi, 1000 livres sterling partout ailleurs me paraîtraient préférables à 10.000 à St^e-Hélène. Il faut beaucoup de courage et de résignation pour supporter patiemment cet exil. Il en est peu d'aussi tristes. Tout y rappelle l'éloignement du reste du monde. Nous sommes sans nouvelles de nos familles depuis le 12 Juillet. Partout où l'on porte ses regards, on ne voit que des rochers et la mer. La beauté du climat, ce seul point de compensation que nous espérions pouvoir opposer à tant de désagréments, ne mérite pas la moitié des éloges qu'on lui donne. L'atmosphère des tropiques ne convient point aux Européens. Une quantité d'Anglais sont attaqués d'obstructions de foie et de maladies inflammatoires. La mortalité n'a jamais été aussi grande que dans ce moment. Il n'y a pas de jour où il n'y ait un enterrement.

Parmi les naturels du pays, les hommes sont grossiers et ignorants, les femmes sottes et laides, les enfants superbes, le peuple misérable et les gens aisés avarés comme dans Molière. Un signe de tête, un *yes* nasillé ou un sourire niais, sont les seules réponses que l'on puisse tirer des dames de St^e-Hélène. Les Anglais sont ennuyés et par conséquent ennuyeux. La maison du gouverneur est la seule qui offre quelques ressources. Sir Hudson Lowe fait peu de frais pour la société; il parle rarement et est toujours distrait et rêveur; le plus souvent il s'endort. Lady Lowe en revanche fait assez bien les honneurs; c'est une femme d'environ 34 ans, gaie, un peu coquette et commère par excellence; elle paraît avoir été jolie et cherche à faire valoir autant qu'elle peut ce qui lui reste de beauté.⁷⁵

Lady Malcolm est petite, bossue et richement laide: quoiqu'elle mette beaucoup d'apprêt et d'originalité dans sa toilette pour réparer des ans l'irréparable outrage⁶, on n'en rit pas moins souvent à ses dépens: c'est au total une bien excellente femme. Viennent ensuite une petite Lady Bingham qui n'est ni laide, ni jolie, ni spirituelle, ni sotte, une Mme. Wyngard, femme du quartier-maître général qui plaît assez généralement, et une demoiselle Bethsy Balcomb, vive, sémillante et pleine de naïveté, qui n'a que quinze ans et à qui la faveur de Bonaparte a donné de la célébrité.⁷⁶ Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé. Bonaparte dont la société aurait seule pu donner de l'intérêt à notre solitude, est toujours invisible pour les commissaires. Lady Lowe commence à voir Mme. Bertrand et Mme. de Montholon. Elle n'a pas encore vu Bonaparte, prétendant qu'il lui devait la première visite, mais elle paraît avoir changé d'avis et fait des avances pour lui être présentée. Quant à moi, j'avoue, mon prince, qu'après avoir fait 2000 lieues pour m'assurer de son existence, je serais honteux de revenir en Europe sans l'avoir aperçu. Le fait suivant prouvera à V. A. avec quelle exactitude chacun des surveillants ici fait son devoir. Une sentinelle était postée à minuit près d'une batterie très-élevée qui domine la ville. Il faisait clair de lune; la sentinelle aperçoit son ombre, se trouble, la prend pour un prisonnier qui s'échappe, et sans plus d'examen lui tire un coup de fusil chargé à balle. On crie aux armes, toute la ville accourt, on cherche, on examine, et chacun en est quitte pour aller se recoucher. Voilà, mon prince, un de ces grands événements qui font ici pendant trois semaines le sujet de toutes les conversations. Un autre plus tragique, c'est qu'un petit garçon de treize ans, esclave, s'étant endormi dans un corridor, eut un morceau de la jambe mangé par un rat. Une nuée de sauterelles fut jadis regardée en Egypte comme une punition du ciel: qu'était-ce pourtant auprès du fléau qui désole cette île? Elle est convertie de rats qui y font journellement les plus grands dégâts et contre lesquels les habitants mêmes ne peuvent assez se précautionner.⁷⁷ L'histoire la plus récente est celle d'une Mme. Joungusband, femme d'un capitaine, qui a été traduite devant un tribunal pour avoir osé attaquer publiquement la vertu d'une femme. La réputation compromise ayant été évaluée à 250 livres sterling, Mme. Joungusband a été

condamnée à les payer. — Quoique j'aie encore dix-sept mois à passer ici,⁷⁸ mon esprit ne s'en occupe pas moins déjà de mon retour, et cette pensée n'est pas exempte d'inquiétudes sur les périls qui me restent à courir. Il y a toute apparence que je devrai aller d'abord d'ici au Cap où les tempêtes sont fréquentes et dangereuses. Peut-être même serai-je obligé de m'embarquer sur un bâtiment de transport où l'on est toujours beaucoup plus exposé. V. A. serait-elle fâchée, si je revenais en longeant la côte d'Amérique et en touchant à Philadelphie? C'est un pays qui m'a toujours vivement intéressé. Aucun diplomate autrichien n'y a encore été, à ce que je sache.⁷⁹ Le cas où je me trouve, rendrait cette occasion unique. Je ne voudrais y faire au plus qu'un séjour de deux ou trois mois. Cela me suffirait pour rapporter à V. A. des notions intéressantes sur un gouvernement qui fixera peut-être un jour tous les regards. J'y apprendrais à connaître les dispositions des esprits sur Bonaparte (ce sont toujours les Américains que l'on craint ici), et ce serait en quelque sorte compléter ma mission. Je tâcherais de me procurer des données sur l'existence des étrangers de marque qui y sont réfugiés, sur leurs projets et leurs espérances, ce qui aussi ne serait pas sans intérêt. V. A. devinera aisément que je ne pourrais m'engager à faire ce voyage qu'aux frais de S. M. qui d'ailleurs seraient peu considérables. Au lieu de me rendre du Cap directement en Europe, je me dirigerais sur les États-Unis et m'embarquerais ensuite pour l'Angleterre ou pour la France. Quand une fois on est lancé au milieu des mers, un détour de quatre ou cinq cents lieues n'est rien. On n'en souffre guères ni plus ni moins. Daignez, mon prince, peser ce projet dans votre sagesse et m'honorer d'un mot de réponse. Permettez qu'avant de terminer cette lettre, je vous entretienne un moment de mon bonheur domestique; ce sujet n'est point étranger à V. A., puisqu'il s'agit de son ouvrage. Mme. de Stürmer charme et embellit mon existence, nous étions faits l'un pour l'autre, et jamais union ne fut plus heureuse. Sans une pareille compagnie, la mélancolie m'aurait sans doute déjà accablé de tout son poids, et je n'aurais pu arriver au terme prescrit pour mon séjour ici sans y succomber. La bonté avec laquelle V. A. daigna s'intéresser à mon mariage, cette grande circonstance de ma vie, ne s'effacera jamais de mon souvenir. Nous vous

en aurons, Mme. de Stürmer et moi, une éternelle reconnaissance.

Je prie V. A. de me mettre aux pieds de Mme. la princesse de Metternich et de la princesse Marie, et d'agréer pour Elle-même l'expression renouvelée de mon respect et de mon parfait dévouement.

Baron Stürmer.

P. S. Mme. de Stürmer prie V. A. de vouloir bien lui conserver une place dans son souvenir.

Nr. 3.

St^e. Hélène, ce 28 Janvier 1817.

Mon prince.

— — — — —

Bonaparte se porte bien; il vit plus retiré que jamais et est devenu presque invisible.⁸⁰ On prétend qu'il commence à traiter ses Français avec plus de douceur et d'affection; il les voit plus souvent et cherche à se les attacher d'avantage. On en conclut que Las-Cases a été mécontent, et que Bonaparte craint de se voir entièrement abandonné. C'est maintenant Mme. de Montholon qui écrit sous sa dictée, et qui lui tient lieu de secrétaire. Il continue à s'occuper de l'histoire de sa vie qu'il narre à la troisième personne à l'instar des commentateurs de César.

Malgré les chagrins de la détention, Mme. Bertrand vient d'accoucher d'un fils.⁸¹ Mme. de Montholon lui en avait donné l'exemple quelque temps auparavant. Bonaparte s'étant opposé à ce que l'enfant fût baptisé par un ministre protestant, on lui céda en apparence, mais le petit Montholon n'en reçut pas moins, secrètement, le baptême et les noms de Charles, Joseph, Marie, Henri, Hélène, Napoléon.

La frégate l'Euridice⁸² a apporté la nouvelle du décès de S. M. l'impératrice.⁸² Ce malheureux événement a produit ici des sensations bien différentes. Tout ce qu'il y a d'Autrichiens en a ressenti l'affliction la plus vive et a partagé la douleur de notre auguste maître.

Agréez

— — — — —
Baron Stürmer.

Nr. 4.

St^e-Hélène, ce 28 Janvier 1817.Plan de la maison que Bonaparte occupe à Longwood.⁸³

Privatim.

St^e-Hélène, ce 28 Février 1817.

Mon prince.

J'ai pris la liberté d'adresser à V. A., le 10 du mois passé, une longue lettre où je suis entré dans les plus grands détails sur les désagréments de notre séjour. Je profite aujourd'hui du départ de Mr. Welle⁸⁴ pour vous envoyer 1^o un soulier chinois qu'une très-jolie femme a porté long-temps; il est si petit qu'il semble n'avoir pu servir qu'à un enfant, mais V. A. sait qu'en Chine on attache tant de prix à rapetisser les pieds des femmes que, dès l'âge le plus tendre, on les fait entrer dans un moule de fer dont ils conservent la forme; 2^o un jeu chinois assez ingénieux qui consiste en pièces de rapport, et qui semble fait pour exercer la patience du plus patient. Nous passons souvent nos soirées, faute de mieux, à nous amuser à ce jeu. On vient d'en envoyer plusieurs en Angleterre où il n'est pas encore connu, et où il va devenir à la mode; 3^o un petit singe qui vient d'arriver de la Chine, et qui m'a paru fort gentil et extrêmement apprivoisé; Mr. Welle en aura soin dans la traversée. — Je prie V. A. d'accueillir ces bagatelles avec bonté. Si je vais au Cap, je tâcherai d'en rapporter plusieurs choses curieuses pour vous, mon prince. J'ai déjà écrit qu'on m'envoie un petit écureuil du Madagascar, pareil à celui qu'a Mr. le duc de Richelieu et dont l'espèce est fort estimée en Europe. Je compte aussi apporter à V. A. un ou deux beaux perroquets; j'en ai déjà un magnifique de Botany-Bay qui lui est destiné. Je vous prie de me dire, mon prince, ce qui pourrait encore se trouver ici à votre goût. Il nous arrive beaucoup de marchandises de la Chine et du Japon, le meilleur thé du monde, des soieries, des mousselines, des crêpes, etc. Si V. A. désire faire emplette d'une certaine quantité de vin de Constance, je me ferai un plaisir de lui en procurer; on en trouve ici, et probablement j'irai moi-même en acheter sur les lieux. Le meilleur coûte à peu près un ducat la bouteille. Tout est cher dans ces pays, et, pour y être bien, il faut pouvoir verser l'argent à pleines mains.

Je ne puis assez me féliciter d'être enfin débarrassé de Mr. Welle; c'est un excellent garçon, mais il m'a donné bien du fil à retordre. Jamais on n'a échangé plus de notes sur un objet plus insignifiant. Je suis pourtant bien aise d'avoir mis cette affaire au clair, car il y a tout à parier qu'on en parle dans tous les journaux anglais et peut-être même malicieusement. Je serais au désespoir, s'il en résultait un tort quelconque pour ce pauvre Welle, car *le ciel n'est pas plus pur que le fond de son cœur*, et jamais personne n'a été compromis d'une manière plus innocente.

Les choses ici sont toujours sur le même pied. Bonaparte et ses alentours vivent dans un tel isolement, et nous savons si peu ce qui se passe à Longwood que je n'ai pas même la satisfaction de pouvoir mander à V. A. une seule anecdote.

Baron Stürmer.

(Dépêche adressée au prince de Trauttmansdorff, grand-maître de la cour et envoyée sous cachet volant au prince de Metternich.)

St^e-Hélène, ce 28 Février 1817.

Mon prince.

Mr. Welle va s'embarquer sur un bâtiment de la compagnie des Indes, le 'Earl of Balearras' (capitaine Jamesson) qui vient d'arriver de la Chine, et qui doit mettre à la voile ce soir pour l'Europe.

Sa Majesté l'ayant placé sous mes ordres pour le temps qu'il aurait à passer avec moi, il est de mon devoir, en le renvoyant, de rendre compte à V. A. de sa mission.

Arrivé ici le 18 Juin, il n'a pu commencer ses recherches que vers la fin de Juillet, le gouverneur ne lui ayant accordé qu'à cette époque la permission d'herboriser librement dans toutes les parties de l'île, à l'exception seulement de l'enclos où est située la maison de Bonaparte. Un mois lui a suffi pour recueillir tout ce que cette île offre d'intéressant, et d'après les ordres de Sa Majesté, j'aurais dû le faire partir immédiatement

après. Mais Mr. Welle m'ayant représenté que ses plantes péri-
raient, si elles arrivaient en Europe dans la mauvaise saison, je
m'étais décidé à prendre sur moi de profiter d'une occasion
unique que m'offrait le départ de l'amiral Malcolm sur le 'New-
Castle' pour lui faire faire gratis une tournée au Cap de bonne
espérance, où il aurait pu enrichir sa collection. Le gouver-
neur me déclara qu'une fois parti, il ne dépendrait plus de lui
de le laisser revenir. Je renonçai alors à mon projet, et j'en-
gageai Mr. Welle à attendre patiemment l'arrivée de la belle
saison. J'ai eu depuis beaucoup de peine à le conserver ici,
et V. A. voudra bien me permettre de me référer à cet égard
aux rapports que j'ai eu l'honneur d'adresser à Mr. le prince
de Metternich, en date du 13 et du 31 Décembre de l'année
passée. — — — — —

Il ne me reste qu'à le recommander aux bontés de V. A.,
qu'il a méritées par la conduite irréprochable qu'il a tenue
depuis dix-sept mois que nous sommes ensemble. Je n'ai jamais
eu à me plaindre de lui, et l'ai toujours vu plein de zèle et
d'activité, lorsqu'il s'agissait du service de Sa Majesté. C'est un
malheur pour lui de s'être chargé d'un paquet pour le Sieur
Marchand, valet-de-chambre de Bonaparte; mais on ne peut en
accuser que son inexpérience dans des affaires entièrement
étrangères à son état, et le désir pardonnable d'obliger Mr. Boos,
sous les ordres duquel il est placé, et qui lui a confié ce paquet.

Agréé — — — — —

Baron Stürmer.

Privatim.

St^e-Hélène, ce 12 Mars 1817.

Mon prince.

— — — — —

Daignez, mon prince, ne pas oublier de m'honorer d'un
mot de réponse à ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire de
mon projet de voyage aux États-Unis; mais j'ose conjurer V. A.
de ne pas donner plus d'étendue à mes vœux en me chargeant
d'une mission lointaine qui serait de quelque durée. Mon père
qui touche au terme de sa carrière, et qui met son bonheur à
me revoir encore une fois et à faire la connaissance de Mme.
de Stürmer, vient de m'adresser de nouvelles instances pour

qu'après mon retour en Europe, je demande à V. A. la permission de faire un voyage à Constantinople. Après cela, Elle me trouvera prêt à courir de nouveau le monde, et aller m'établir dans un autre hémisphère, s'il le faut.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 5.

Sto-Hélène, ce 12 Mars 1817.

Mon prince.

Deux bâtiments de la compagnie des Indes, arrivés du Bengale, le ,Prince-Régent' et le ,Phœnix', devant faire voile aujourd'hui pour l'Europe, je profite de cette occasion pour annoncer à V. A. que la santé de Bonaparte est toujours excellente, et qu'il continue à mener le même genre de vie. On assure qu'il est devenu beaucoup plus traitable depuis le départ de Mr. de Las-Cases qui semblait avoir pris à tâche de l'irriter contre les autorités anglaises et de mettre la zizanie entre lui et le gouverneur.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 6.

Sto-Hélène, ce 15 Avril 1817.

Mon prince.

Le ,New-Castle' devant partir aussitôt que l'amiral Plampin sera arrivé, je ferai parvenir mes dépêches à V. A. par cette occasion.

Je me borne à lui annoncer aujourd'hui par le ,Marquis of Ely', un bâtiment de la compagnie des Indes venant de la Chine, que Bonaparte jouit d'une parfaite santé. Lady Malcolm ayant été le voir, il y a quelques jours, avec l'amiral Malcolm, il l'invita à jouer aux échecs avec lui. Il gagna la première partie et fut assez galant pour perdre la seconde.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 7.

St^e-Hélène, ce 15 Mai 1817.

Mon prince.

— — — — —

Bonaparte continue à jouir d'une très-bonne santé. Il paraît maintenant s'occuper exclusivement de son histoire. Il a fait prier le gouverneur, il y a huit ou dix jours, de lui envoyer la collection complète de *l'Ambiger* qu'il parcourt dans ce moment.

Agréez

Baron Stürmer.

Nr. 8.

St^e-Hélène, ce 8 Juin 1817.

Mon prince.

Le ,Conqueror', sur lequel se trouve l'amiral Plampin, n'est pas encore arrivé. Nous savons qu'il a quitté Portsmouth le 15 Mars, et qu'il a touché à Madère où il ne s'est arrêté que 48 heures. Il y a 86 jours qu'il est en mer. On s'épuise en conjectures sur ce qui peut le retarder si long-temps. Peut-être aura-t-il passé l'île, ce qui n'est pas sans exemple; peut-être aussi une tempête l'aura-t-elle jeté sur les côtes du Brésil. S'il lui est arrivé quelque malheur, nous ne tarderons pas à l'apprendre par la frégate dont il est accompagné.

— — — — —

Le retard de ce vaisseau contrarie beaucoup le gouverneur, qui craint toujours de se voir embarrassé par quelque nouvelle démarche de la part des commissaires. Il espère recevoir par cette occasion des instructions détaillées sur la conduite qu'il devra tenir à notre égard.

Le comte de Balmain lui ayant représenté, il y a quelque temps, combien le rôle qu'on nous faisait jouer, devenait humiliant à mesure que notre séjour ici se prolongeait, et s'étant montré décidé à suivre un autre plan de conduite, le gouverneur avoua qu'il sentait lui-même les désagréments de notre position. Il le pria seulement d'attendre les dépêches du ,Conqueror', qui applaniraient sans doute toutes les difficultés.

Voilà, mon prince, où nous en sommes. Je n'ai rien d'intéressant à mander à V. A., si ce n'est que Bonaparte est toujours bien portant, solitaire, et plus occupé que jamais de son histoire. — — — — —

Agrééz — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 9.

St^e-Hélène, ce 4 Juillet 1817.

Mon prince.

J'ai appris, il y a une quinzaine de jours, que Mr. Welle a apporté au général Gourgaud *une lettre ouverte et un mouchoir de soie*.^s Mes collègues, qui en ont été informés en même temps, sont convenus avec moi que nous n'en parlerions à qui que ce fût ici, pour ne pas donner au gouverneur de nouveaux sujets de méfiance qui s'étendent toujours sur nous tous; mais nous sommes tombés d'accord que nous ne pouvions nous dispenser de le mander à nos gouvernements.

La conduite de Welle dans cette circonstance fait naître d'étranges réflexions. Que penser de la profonde dissimulation avec laquelle il est parvenu à tromper tout le monde pendant près de neuf mois qu'il a passés ici, le fait qu'on lui impute ne pouvant avoir eu lieu qu'aussitôt après notre arrivée. Il peut bien s'être chargé, par bêtise, d'un paquet que lui a remis Mr. Boos, et qu'il a pu croire insignifiant; mais d'où lui est venu la lettre pour le général Gourgaud et le mouchoir de soie, qui selon toute apparence, était du genre de ces foulards que Mr. de Las-Cases avait adressés à Mme. Clavering? Et comment justifiera-t-il d'avoir osé faire passer ces objets au général Gourgaud à mon insu? Après la manière dont il a été traité chez moi, et l'intérêt que je lui ai témoigné personnellement dans l'affaire des cheveux où il n'eût tenu qu'à moi de le sacrifier, ne devait-il pas en honnête homme me découvrir la principale faute qu'il avait commise, et ne pas mettre le comble aux désagréments qu'il m'avait causés, en m'exposant à de nouveaux embarras?

Je saisis cette occasion pour informer V. A. que c'est par le comte de Balmain que j'ai su que Welle avait apporté ces

cheveux; l'amiral le lui avait confié sous le plus grand secret. Je ne puis assez me féliciter d'avoir fait cette découverte. Sans elle, les soupçons planeraient encore sur mes gens, sur Mme. de Stürmer, sur moi, et ce qu'il y aurait de plus fâcheux, sur notre gouvernement.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 10.

St^e-Hélène, ce 4 Juillet 1817.

Mon prince.

Pour mettre V. A. à même d'apprécier, comme ils doivent l'être, les bruits répandus en Europe sur ce qui se passe à St^e-Hélène, j'aurai l'honneur de lui exposer, sous leur vrai jour, les faits qui y ont donné lieu.

On a débité en France et en Angleterre que Mr. de Montholon avait été pendu à bord d'un vaisseau anglais, le jour même où Mme. de Sémonville, sa mère, avait donné un bal à Paris; que Mme. Bertrand était en prison à Londres, pour avoir cherché, à l'aide de l'argent que Bonaparte avait mis à sa disposition, à fomenter des troubles, à tramer des conspirations, et pour avoir même pris part en secret aux mouvements séditieux contre le gouvernement; qu'il y avait eu à Longwood un incendie qui avait réduit en cendres tous les papiers de Bonaparte, et qui avait causé le plus grand désordre; qu'un bâtiment américain avait été surpris avec une mauvaise intention sur l'île; que le commissaire d'une grande puissance avait donné les mains à un projet d'enlèvement pour faciliter par son entremise des communications écrites et de clandestines correspondances; que St^e-Hélène, à cette occasion, avait été mis à feu et à sang; enfin que j'avais apporté à Bonaparte un portrait et des cheveux de l'archiduchesse Marie Louise et de son fils.

Voici, mon prince, l'exacte vérité: Mr. de Montholon n'a pas encore recueilli le fruit de ses travaux, et Mme. de Sémonville peut encore se donner le plaisir de faire danser chez elle. — Mme. Bertrand continue à partager la prison de son maître, et ne s'y occupe qu'à élever ses enfants et à en augmenter le

nombre. — Le feu a pris effectivement à Longwood, dans la cheminée du salon de l'ex-empereur; mais on en a été quitte pour quelques moments de frayeur et une glace cassée.⁸⁶ Il n'y a eu de désordre que dans la tête de Sir Hudson Lowe, à qui elle faillit tourner, lorsqu'on lui en porta la première nouvelle. L'apparition du bâtiment américain n'est qu'un conte dénué même de toute vraisemblance. Pour oser se présenter avec de mauvaises intentions sur l'île, il faudrait y arriver au moins avec cinq ou six vaisseaux de ligne. Pour ce qui regarde le commissaire d'une grande puissance, et les machinations secrètes et peu honorables qu'on lui attribue, on ne peut y voir que le résultat des conjectures que l'on a tirées de plusieurs événements, vrais ou supposés, arrivés en même temps. Une parfaite tranquillité a régné à St^e-Hélène depuis que nous y sommes, et le bouleversement qu'on prétend avoir eu lieu, n'est qu'une fiction. Je ne m'arrêterai point sur ce que l'on m'impute personnellement; j'ai eu l'honneur d'informer V. A. dans le temps de ce qui a fait naître cette imputation.

Les journaux anglais doivent être considérés comme la principale source des mensonges répandus sur St^e-Hélène. On y trouve des conversations entières avec Bonaparte qui n'ont jamais eu lieu. Des voyageurs qui ne peuvent parvenir à se faire admettre à Longwood, en forgent à plaisir et les font imprimer pour satisfaire leur amour-propre et se rendre intéressants. Beaucoup d'autres articles sont entièrement destitués de fondement ou tellement défigurés que l'on a peine à y démêler la vérité. J'en joins ici un exemple sub lit. A, tel qu'il m'a été communiqué.⁸⁷ En voyant cet article, Bonaparte a dit à son médecin O'Meara: „Eh bien, quand je vous disais que tous ces vieux émigrés ne sont que des imbéciles.“⁸⁸ Le marquis de Montchenu prétend qu'il n'a jamais rien mandé de pareil; mais quand on connaît sa vanité, on ne peut du moins s'empêcher de l'en croire capable.

Le Courrir⁸⁹ rapporte un extrait de la gazette de Manheim, ci-joint.⁸⁹ Le fait dont il y est question, n'était qu'une bagatelle. Il a pris un tour plus sérieux dans les dépêches de Mr. de Montchenu; en y ajoutant des incidents, il l'a dénaturé, et de rien en a fait quelque chose. Il se défend toutefois d'avoir rédigé le rapport en question; il assure qu'il n'a mandé que la vérité. Dans tous les cas, la voici. Bonaparte, en arrivant

à S^{te}-Hélène, fut logé dans la maison d'un Mr. Balcombe, négociant,⁹⁰ que l'on dit fils naturel du prince-régent. Cet homme, père de plusieurs enfants, a une fille de 15 ans, nommée Bethsy, jolie, vive, et étourdie. Sa naïveté plut à Bonaparte, et il joua avec elle comme avec un enfant.⁹¹ Un jour qu'ils étaient seuls avec Jenny, sœur de Bethsy, celle-ci aperçut une épée dans un coin de la chambre, s'en saisit, la tira, et en présentant la pointe à l'ex-empereur: „Défendez-vous, ou je vous tue“, lui cria-t-elle avec un grand éclat de rire. Bonaparte prit fort bien la plaisanterie et appela à son secours Jenny qui s'empressa de désarmer sa sœur. Tout cela se passa en badinant, sans qu'il ait été question le moins du monde, ni de l'intervention de Mr. de Las-Cases, ni d'une frayeur de la part de Bonaparte, et moins encore d'une sentinelle appelée à sa défense. On n'a jamais vu Bonaparte se livrer à une gaîté aussi franche que dans cette famille.⁹² Bethsy et sa sœur le firent jouer plus d'une fois à Colin-maillard et aux quatre coins. Bethsy lui banda les yeux, puis lui donnant un petit soufflet sur la joue: *Catch me as you can* (Attrapez-moi, comme vous pourrez) lui dit-elle en s'enfuyant. Ma mission se composant en grande partie de bagatelles, V. A. voudra bien me pardonner d'y avoir ajouté celle-ci.

Encore un autre article sur S^{te} Hélène, inséré dans le *Times* et dans la plupart des journaux français et allemands, est une lettre de Mr. de Montchenu au directeur des postes à Angoulême, dont il avoue lui-même l'authenticité. Cette lettre, qu'il a eu l'imprudence de faire publier, lui a fait beaucoup d'ennemis ici. Les Anglais ne lui pardonnent pas d'avoir voulu s'arroger en partie le mérite de la surveillance, en annonçant que rien ne se faisait à son insu et sans son approbation. Bonaparte est choqué du ton avec lequel il a parlé de lui et de l'importance qu'il se donne comme s'il pouvait disposer de son sort. En parcourant cette lettre, il a dit à O'Meara que jamais Mr. de Montchenu ne mettrait le pied chez lui, sous quelque prétexte que ce soit, et s'est répandu en invectives contre lui. „C'est“, a-t-il dit entre autres, „un de ces hommes qui peuvent encore accrédi-ter dans le monde l'ancien préjugé que les Français ne sont que des saltimbanques.“ C'est ainsi que Mr. de Montchenu, tout en voulant se rapprocher de Bonaparte, trouve le secret de s'en éloigner de plus en plus, et de

rendre sa position à pure perte, encore plus désagréable. Mr. Balcombe lui en veut d'avoir compromis gratuitement sa fille, en mettant dans sa bouche des propos qu'elle n'a pu tenir. Il vient de lui adresser une lettre où il le somme catégoriquement de déclarer, s'il est l'auteur de l'article ridicule et extravagant sur sa fille Bethsy. On dit que l'idée de cette lettre a été suggérée à Balcombe par un des entours du prince-régent, et que le but que l'on se propose est d'arracher à Mr. de Montchenu une réponse que l'on veut faire imprimer pour se venger de lui.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 11.

St^e-Hélène, ce 4 Juillet 1817.

Mon prince.

Une année entière s'est écoulée sans que je puisse encore transmettre à V. A. des détails satisfaisants sur Bonaparte, sa manière de vivre, ses conversations, ses désirs, ses espérances, sur les personnes qui l'entourent, sur l'esprit dont ils sont animés, enfin sur ce qui se passe dans l'intérieur de Longwood et ce que l'on prend tant de soin de nous cacher. Tant que nous ne verrons point Bonaparte, et que nous ne pourrons parler sans témoins à ceux qui lui appartiennent, les notions que nous nous procurerons, seront ou imparfaites ou partiales. Le tableau de notre position et de l'état des choses ici en général que j'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de V. A., et les développements dans lesquels je suis entré dans plusieurs rapports précédents, en fournissent des preuves incontestables. Je dois donc me borner à répéter les bruits qui courent ici dans le public, et à y ajouter mes propres observations.

Il est difficile de juger si Bonaparte, dans la conduite qu'il a tenue jusqu'ici, n'a fait que suivre l'impulsion du moment, ou bien s'il a été guidé par un plan dont lui seul a la clef; mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est l'ascendant que cet homme déchu, prisonnier, entouré de gardes et de surveillants, continue à exercer sur tout ce qui l'approche. Sa fierté, que rien ne peut abattre, le souvenir de sa puissance et de sa

grandeur, le prestige attaché à son génie, l'air de souverain et de maître qui lui est devenu si naturel et dont il ne se dépouille jamais, sont autant de motifs d'éloignement pour ceux qui voudraient s'émanciper, et personne encore n'a osé, même dans le tête-à-tête, lui refuser le respect qu'il commande. Ses Français paraissent encore éblouis de l'éclat qui l'entourait autrefois et se soumettent à ses moindres volontés. 'Je puis me consoler d'être à S^{te}-Hélène,' a dit un jour Mr. de Las-Cases en parlant de lui, 'puisque j'ai le bonheur d'y voir la plus belle chose du monde.' Les voyageurs qui sont admis à son audience, en sortent enchantés de l'accueil qu'on a daigné leur faire et pleins d'admiration et d'enthousiasme pour le *Grand homme*. Ceux mêmes qui le surveillent briguent un mot, un regard, et tirent vanité des moindres faveurs qu'on veut bien leur accorder. Il a vanté lui-même le bon esprit de l'équipage du 'Bellérophon', de celui du 'Northumberland', et des officiers du 53^{me} régiment.

Personne ne sait ce qui a déterminé Bonaparte à s'isoler et à se rendre presque invisible.⁹³ On prétend que c'est la note que nous avons adressée à Sir Hudson Lowe à son égard, qui lui a donné de l'humeur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a fermé sa porte depuis ce moment. Jusqu'alors, il fallait avant tout être muni d'un permis du gouverneur pour voir Bonaparte; on écrivait ensuite au général Bertrand pour obtenir une audience par son entremise. Depuis, il a fait déclarer à Sir Hudson Lowe qu'il pouvait se dispenser de donner dorénavant un permis à qui que ce fût, ne voulant plus qu'on se présentât chez lui à moins d'en avoir obtenu un du grand-maréchal, lequel devait suffire.⁹⁴ C'était une autre manière de dire qu'il ne verrait plus personne, le gouverneur ne pouvant consentir à ce que l'on se fasse introduire chez lui sans sa permission. L'amiral Malcolm qui a seul continué à le voir, l'ayant interrogé sur le motif de cette mesure, il se borna à lui répondre que cela changerait. Néanmoins plusieurs mois se sont passés depuis, et elle existe encore. Le gouverneur s'en félicite tous les jours. En effet, si Bonaparte avait pris à tâche de seconder ses vues dans toutes les occasions, il ne pourrait s'y prendre autrement.

Sir George Cockburn paraît avoir contribué à aigrir l'esprit de son prisonnier. Le caractère peu flexible de cet amiral, et la fermeté qu'il opposa souvent à ses prétentions, blessèrent

son orgueil. Après avoir, par exemple, causé une ou deux heures debout avec lui, il prenait un siège et s'asseyait sans y être invité. Lorsqu'il le rencontrait hors de chez lui, l'amiral, après avoir ôté son chapeau pour le saluer, le replaçait sur sa tête, au grand scandale des Français, avant qu'on lui en donnât la permission. Ces sortes de licences choquèrent vivement l'empereur, et l'amiral s'en ressentit dans plusieurs occasions. Ayant voulu lui présenter un jour un de ses amis arrivé des Indes, il refusa de le voir, et les démarches réitérées de Sir George Cockburn à cet égard, restèrent sans succès. C'est alors que cet amiral dans son dépit, s'écria : 'Je le montrerai à tous les tambours du régiment.' Sir Hudson Lowe lui donna d'autres sujets de plaintes. Il insista dès son arrivée à le voir deux fois par jour, pour s'assurer, par ses propres yeux, de son existence. Bonaparte indigné, jura de s'y opposer de vive force. Ce fut à cette occasion qu'il menaçait pour la première fois de brûler la cervelle à celui qui forcerait sa porte.⁹⁵ Il eut avec le gouverneur les scènes les plus vives dans lesquelles il se répandit en invectives et parla plusieurs heures de suite avec la plus grande véhémence. Le gouverneur se vit obligé de céder. Dès ce moment, ils ont toujours été mal ensemble. Sir Hudson Lowe, loin de lui manquer de respect, nous a dit qu'il avait pour lui les mêmes égards qu'il aurait pour le prince-régent. Néanmoins il lui est désagréable. Ils ne se touchent par aucun point, et ne peuvent se convenir. Lorsque l'un donne un libre cours à des pensées toujours grandes et élevées, l'autre ne lui oppose qu'un fonds inépuisable d'idées communes, des formes froides et repoussantes, et un esprit étroit et minutieux. L'amiral Malcolm ayant dit un jour à Bonaparte, en parlant de Sir Hudson Lowe, qu'il ne rendait pas assez justice à ce brave homme, il lui répondit : 'Que voulez-vous ; ce n'est peut-être qu'un *enfantillage* de ma part ; mais la première impression est faite, et il ne dépend pas de moi d'en revenir. Je m'accommodais mieux de Cockburn. Il voyait les choses en grand, et si j'ai eu des torts à lui reprocher, ce n'a jamais été pour des vétilles.'⁹⁶

Peu content des chefs, Bonaparte s'attacha pendant quelque temps à caresser les subalternes, à affecter de préférences marquées, et à exciter ainsi l'envie des uns en flattant les autres. Sir Pultney Malcolm ne fut distingué que pour mortifier par

ce contraste Sir Hudson Lowe. L'amiral profita de cette disposition pour s'insinuer dans la confiance de Bonaparte. Il y réussit à souhait. Les conversations qu'ils eurent ensemble, seraient du plus grand intérêt, si on les connaissait; mais toutes les fois qu'il y était question des Anglais, l'amiral ne nous en communiquait que des fragments, en nous cachant soigneusement tout ce qui pouvait froisser l'amour-propre national.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà eu l'honneur de mander à V. A. sur la manière de vivre de Bonaparte. Toutes les représentations que lui ont faites les médecins sur la nécessité de faire de l'exercice, ont été inutiles. Il ne sort plus maintenant qu'à six heures, c'est-à-dire à la nuit tombante, se promène à pied autour de sa maison, ne s'en éloigne que d'une cinquantaine de pas, et rentre au bout d'un quart d'heure. On dit qu'il a beaucoup grossi, et qu'il devient tous les jours plus lourd. On dit aussi qu'il a écrit au prince-régent pour qu'on le dispense de se faire accompagner par un officier, lorsqu'il sort de son enceinte. La fameuse capotte grise est toujours son costume habituel. Lorsqu'il donne audience, il paraît le plus souvent en habit de chasse vert tout usé, culotte et bas blancs, bouton à figure de cerfs, sangliers, renards, son chapeau ordinaire sous le bras, boucles de souliers ovales en or, une tabatière à la main, et la plaque de la légion d'honneur.⁹⁷ Son histoire continue à absorber tout son temps. Lorsqu'il veut se distraire, il joue aux échecs avec Montholon, ou au billard avec Gourgaud. Mme. de Montholon le désennuie quelquefois en touchant du piano et en chantant d'une voix mal assurée et déjà presque éteinte quelques airs italiens. Quelle chute pour un homme qui disposait à son gré des premiers orchestres de Paris!

Les individus qui composent sa suite,⁹⁸ paraissent plus unis maintenant qu'ils ne l'étaient il y a quelque temps. Il n'y a que Mme. Bertrand et Mme. de Montholon qui ne se voient pas d'un très-bon œil:⁹⁹ elles ont été l'une et l'autre bien et mal en cour; c'est ce qui les a brouillées. Le bruit que l'on avait répandu en Europe que Bertrand avait été destitué de sa place de grand-maréchal du palais, est faux. Il n'a cessé d'en remplir les fonctions. Mr. de Montholon dirige les affaires du ménage, et n'est à proprement parler que premier maître d'hôtel. C'est celui de tous, quoique gentilhomme, que l'on assure avoir les sentiments les plus révolutionnaires. Le général Gourgaud,

neveu du comédien Du Gazon, a l'inspection des écuries et s'arroge le titre de grand-écuyer. La place de secrétaire d'état est vacante depuis le départ de Mr. de Las-Cases.

Ces Messieurs ne cessent de se plaindre du mauvais traitement qu'on leur fait essayer. Quoique nous ayons tout lieu de croire que ces plaintes sont exagérées, il serait injuste de prononcer avant d'avoir entendu les deux partis. Les Anglais disent que Bonaparte veut paraître malheureux. Le fait est qu'il se récrie souvent contre la manière dont on agit à son égard. 'Si j'étais entre les mains de l'empereur Alexandre', dit-il un jour, 'on préviendrait mes désirs. Ce prince est noble et généreux; j'oublierais mon infortune.' Piontowsky et le jeune Las-Cases s'étant trouvés seuls avec un étranger quelque temps après notre arrivée, lui dirent: 'On nous traite d'une manière indigne. L'empereur est mal logé, mal servi, mal nourri. Vous ne pouvez juger de notre position; vous n'entendez que les Anglais.'

Mr. Balcombe est chargé de fournir les objets de consommation pour la maison de Bonaparte. Ce dernier a dit un jour: 'Je crois que Balcombe veut faire ses choux gros avec moi.' D'après les renseignements que j'ai recueillis, cette supposition n'est pas sans fondement.

Quant à la dépense qui se fait à Longwood, je ne puis que me référer à la note de Mr. de Montholon que j'ai eu l'honneur d'envoyer à V. A. Les journaux nous ayant appris que Bonaparte, pour ne pas se trouver à la merci des Anglais, avait mis en vente son argenterie après en avoir fait effacer ses armes,¹⁰⁰ j'ai tâché de savoir ce qui en était. On m'assure que cela est exact. Elle a été évaluée à 20,000 livres sterling. Le gouverneur trouvant cette somme trop forte pour être mise à la disposition de son prisonnier, a voulu qu'elle fût déposée chez lui.¹⁰¹

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 13.

Sté-Hélène, ce 4 Juillet 1817.

Mon prince.

Me faisant un devoir d'informer V. A. de tout ce qui peut lui faire connaître la manière de voir des Anglais à notre égard, je vais avoir l'honneur de lui rendre compte de ce que l'amiral

Malcolm m'a dit des commissaires dans un de ces moments où le vin dispose à parler avec plus d'abandon et de confiance.

„Pourquoi“, me dit-il, „a-t-on envoyé ici des gens titrés et décorés? De simples officiers, voilà ce qu'il fallait. Ils se seraient mis en pension avec les nôtres et vivraient avec eux; il en coûterait moins cher à vos cours. Ils leur annonceraient une ou deux fois par an qu'ils sont en vie, car que leur faut-il de plus que de pouvoir dire qu'elles ont des commissaires à S^{te}-Hélène. Si elles veulent savoir ce qui se passe ici, pourquoi ne s'adressent-elles pas à nos ministres à Londres? Ils pourront donner de meilleurs renseignements que vous, parce-que le gouverneur les tient au courant de tout.“

Je le sommai de m'avouer que, dans aucun cas, les Anglais ne verraient les commissaires d'un bon œil. „C'est vrai“, me répliqua-t-il, „votre présence nous gêne. Si l'on me faisait gouverneur, *ce qui est très-possible*, j'adresserais les instances les plus vives à mon gouvernement pour que l'on engageât vos cours à vous rappeler. Supposez que je réussisse, étant gouverneur, à établir des rapports de société avec Bonaparte, et que je parvinsse à l'attirer chez moi; ce seraient autant d'occasions pour vous de le rencontrer. Nous serions toujours vos dupes, car personne de nous ne sait assez bien le français pour suivre vos conversations. Bonaparte ne veut vous voir que pour avoir le plaisir de se déchaîner contre les Anglais; cela nous est désagréable. Nous en viendrions peut-être à des explications, et jamais la bonne harmonie ne pourrait s'établir entre nous.“

Cet amour-propre national que personne ne pousse aussi loin que lui, nous a souvent été nuisible. On dit que c'est l'amiral Malcolm qui a déterminé le gouverneur à ne nous communiquer qu'un extrait de la note de Mr. de Montholon, en lui représentant qu'il fallait dérober à la connaissance des étrangers les invectives qui s'y trouvent contre les Anglais.

Quant à la façon de penser de Sir Hudson Lowe à l'égard des commissaires, je ne puis que me référer à ce que j'ai eu l'honneur d'en écrire à V. A. dans le temps. Elle est toujours la même. Il ne peut s'habituer à se voir entouré de gens indépendants, dont il se défie plus ou moins, qui peuvent au besoin contrôler sa conduite, et qu'il considère, je ne sais pourquoi, comme les avocats de ceux qu'il surveille.

Persuadé de l'inutilité de notre séjour ici, il m'a demandé plusieurs fois, si je ne comptais pas profiter de la proximité du Cap de bonne espérance pour aller visiter cette intéressante colonie.¹⁰² J'ai toujours répondu que je ne pouvais quitter mon poste sans une permission de ma cour. Il m'observa que cela ne lui paraissait pas nécessaire, parce-que je pourrais être de retour en trois mois. ,Admettons,‘ lui dis-je, ,que Bonaparte vint à mourir pendant mon absence.‘ ,Dans ce cas, les journaux ne manqueraient pas d'en donner avis,‘ me répliqua-t-il avec beaucoup de sang-froid.

Toutes les fois que nous nous trouvâmes à *plantation house*, mes collègues et moi, à l'heure où on vient lui présenter le bulletin ordinaire de Longwood que j'ai eu l'honneur d'envoyer à V. A., il mit une sorte d'affectation à nous le montrer. ,Il me semble que c'est-là tout ce qu'il vous faut. Messieurs,‘ nous dit-il, ,pour l'information de vos cours.‘

Causant un jour avec moi de mon mariage et des circonstances qui m'avaient amené ici, il me dit: ,Vous perdez votre temps dans cette île, Monsieur le baron; je ne conçois pas, comment on a pu se décider à envoyer un diplomate à St^e-Hélène, car il n'y a certainement pas ici de quoi déployer des talents diplomatiques.‘ Je lui répondis qu'en me nommant à cette mission, on s'était fait une autre idée de l'état des choses ici, que l'on devait croire que nous verrions Bonaparte habituellement, et qu'exerçant alors une espèce de surveillance morale, un diplomate n'aurait pas été entièrement déplacé. Cette réponse l'embarrassa. Il se renfrogna et me dit d'un ton inquiet: ,C'est vrai; j'ai moi-même été loin de prévoir que je trouverais les choses ainsi; mais ce n'est pas ma faute, je vous assure; ce n'est uniquement qu'à Bonaparte que vous devez vous en prendre.‘

Voilà, mon prince, comment on envisage ici notre mission. Je passe maintenant à l'opinion que l'on a de nous individuellement. Le marquis de Montchenu, en sa qualité de commissaire du roi de France, devrait inspirer le plus de confiance; mais la conduite imprudente et inconsidérée qu'il a tenue dès son arrivée, l'importance et surtout les ridicules qu'il s'est donnés, et le besoin qu'il éprouve de bavarder continuellement sans mesure et sans réflexion, l'ont perdu dans l'esprit des Anglais. Ils ne se méfient point de lui, mais ils s'en moquent

et n'en font aucun cas. Le comte de Balmain n'a cessé jusqu'à présent de mettre beaucoup de circonspection dans toutes ses démarches. Son caractère liant, ses formes douces et honnêtes, et cette apparence de simplicité et de bonhomie qui invite à la confiance, lui ont gagné celle de tout le monde et auraient dû lui assurer celle de Sir Hudson Lowe; mais, sous ce rapport, il n'a pas été plus heureux que nous. Pour ce qui me regarde, toutes les circonstances se réunissent contre moi. Premièrement comme commissaire impérial, parce-que l'on craint toujours que notre cour ne veuille encore se ménager des communications secrètes avec Bonaparte. (L'affaire de Welle n'a malheureusement que trop autorisé cette crainte.) Secondement comme diplomate, parce-que étant le seul ici de mon espèce, je fais naître des soupçons sur les motifs qui ont dicté ce choix. Troisièmement comme ayant épousé une Française, qualité suspecte à St^e-Hélène. Il en résulte que c'est de moi dont on se méfie le plus, ou plutôt que je suis le seul dont on se méfie véritablement. Néanmoins, mes relations personnelles avec le gouverneur sont on ne peut plus satisfaisantes, et si dans les discussions que nous eûmes ensemble, mes devoirs ne m'ont pas toujours permis de me prêter à ses désirs, j'ose me flatter que j'ai du moins su conserver son estime.

Agréez

Baron Stürmer.

Nr. 14.

St^e-Hélène, ce 4 Juillet 1817.

Mon prince.

— — — — —

Lady Malcolm ayant pris congé de Bonaparte le 23 du mois passé,¹⁰³ il lui offrit comme marque de souvenir une belle tasse de porcelaine de la manufacture de Sèvres, sur laquelle est une vue d'Égypte. Lady Malcolm y attache le plus grand prix. Elle se flatte qu'elle passera à ses arrière-petits-enfants qui la conserveront aussi précieusement qu'elle. Bonaparte perd en elle une de ses plus grandes admiratrices. Attachée au parti de l'opposition par la famille de son père et ses opinions per-

sonnelles, elle était prévenue d'avance en sa faveur, et l'accueil qu'elle en reçut, acheva de lui tourner la tête.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 15.

Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.

Mon prince.

Pour répondre à la dépêche que V. A. m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 4 Décembre, je ne puis que me référer à mes rapports N° 6, P. S. 2, du 15 Décembre et N° 7, P. S. 2, du 31 du même mois. Vous y aurez vu, mon prince, que c'est le Sieur Philippe Welle, jardinier de la cour, qui a causé le scandale dont on a accusé une des femmes de Mme. de Stürmer.

Les ordres que V. A. veut bien me transmettre par sa dépêche du 12 Janvier, guideront désormais ma conduite envers Bonaparte, et j'aurai soin de m'y conformer scrupuleusement. Je suis convenu en attendant avec Mr. le gouverneur que je ne lui en parlerais qu'après le départ du 'New-Castle', afin d'avoir le temps d'expédier avant tout nos dépêches pour l'Europe. Il m'a dit à cette occasion qu'il aurait aussi des communications à nous faire, mais qu'il devait en conférer préalablement avec l'amiral Plampin auquel on se référait dans les dépêches qu'il vient de recevoir.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 16.

Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.

Mon prince.

Nous ne pouvons assez nous féliciter du départ de l'amiral Malcolm. Il a toujours été l'antagoniste le plus prononcé des commissaires, et tout en nous comblant de politesses et d'honnêtetés, il a saisi avec avidité toutes les occasions de faire tourner l'esprit public contre nous. C'est lui qui a accredité

l'opinion que nous ne sommes que des espions qu'il faut surveiller, que notre présence met des entraves à tout, et que l'on ne peut assez se défier de nous. Il a écrit dans le même sens en Angleterre et a eu la présomption de croire que, sur sa seule représentation indirecte, et peut-être encore inconnue au ministère britannique, l'Autriche, la Russie et la France n'hésiteraient point à rappeler sur le champ leurs commissaires. Il a dit hautement, il y a deux mois, qu'il serait plaisant que lui qui nous a amenés, fût aussi celui qui nous ramènerait. Il ne peut revenir de sa surprise d'avoir été trompé dans son attente, et ne s'en est point caché envers le comte de Balmain.

C'est l'amiral Malcolm qui a soufflé le feu dans l'affaire de Welle, et qui a alimenté les soupçons du gouverneur contre notre cour. Je sais de science certaine qu'il est persuadé encore à l'heure qu'il est, que c'est moi qui ai apporté les cheveux, et que rien ne peut le faire revenir de cette idée. Sachant qu'il a le projet de faire un voyage en France, je me suis fait un devoir, mon prince, de vous faire connaître sa façon de penser pour vous mettre à même d'apprécier d'après leur véritable valeur les nouveaux bruits que son zèle indiscret pourrait y faire naître. J'ignore si Mr. le duc de Richelieu fait beaucoup de cas des rapports de Mr. de Montchenu; mais je puis assurer à V. A. qu'ils sont tous en ma faveur, et que, si l'on y ajoute foi, la malveillance et l'ignorance s'efforceront en vain de jeter du louche sur la pureté de nos intentions.

L'amiral ne quitte son poste qu'à regret. On lui avait promis que sa mission, y compris le temps de son voyage et de son retour, ne durerait qu'un an. Mais ses rapports avec Bonaparte, l'espoir de les rendre encore plus satisfaisants, et l'ambition de jouer un rôle, lui ont fait désirer d'en prolonger le terme. Je tiens de bonne part qu'il a écrit par le *Larkins*, le 15 Décembre, pour s'offrir à rester ici encore trois ans, avec la moitié du traitement alloué à Sir Hudson Lowe, si on voulait lui donner sa place. Il fit valoir à cette occasion sa manière d'être avec Bonaparte et appuya sur le contraste qu'elle formait avec l'éloignement que ce dernier a pour Sir Hudson Lowe. Il représenta que l'on pouvait s'en reposer sur la marine pour la garde de Bonaparte, et que le gouvernement britannique s'épargnerait des dépenses considérables et inutiles, en diminuant de beaucoup le nombre des troupes qui sont ici,

et en ôtant un gouverneur dont le séjour seul entraîne tant de frais. C'est à cette occasion surtout qu'il insista sur la nécessité de rappeler les commissaires, pour simplifier autant que possible le mode de surveillance.

Soit que l'amiral ait été trahi par ses alentours ou par quelques propos imprudents qu'il a tenus ici, soit que le gouverneur ait eu vent de ses intrigues par des lettres arrivées de Londres, ils ne se sont vus qu'une seule fois depuis l'arrivée du 'Podargus', et tout le monde s'aperçoit qu'ils sont brouillés. Ce qui doit rassurer Sir Hudson Lowe, c'est que le gouvernement britannique, loin de vouer quelque attention aux manèges de l'amiral, ne paraît y avoir trouvé qu'un motif de hâter son rappel.

Beaucoup de personnes font remonter l'origine de ce refroidissement entre le gouverneur et l'amiral, aux mauvaises dispositions de ce dernier pour les approvisionnements de l'île.¹⁰⁴ Nous manquons de grains depuis trois mois. On nous fait espérer qu'un bâtiment qui est allé au Brésil, en apportera. En attendant, tous les chevaux, sans excepter ceux de Bonaparte, sont réduits à la demi-ration. On se croit d'autant plus en droit de se plaindre de l'amiral Malcolm, que du temps de Sir George Cockburn, son prédécesseur, on n'a jamais manqué de rien un seul instant.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 19.

Sté-Hélène, ce 26 Juillet 1817.

Mon prince.

J'ai eu l'honneur de faire part à V. A., dans mon rapport du 31 Décembre (N° 7, P. S. 3) des inquiétudes que causait à Mr. le gouverneur l'incertitude où il était sur l'étendue de l'acte du parlement à notre égard. Il en écrivit à Lord Bathurst. La réponse de ce ministre lui étant parvenue par le 'Conqueror',¹⁰⁵ il vient de nous la communiquer dans ces termes:

'Messieurs', nous dit-il, 'je suis chargé de la part de Mylord Bathurst de vous faire la déclaration suivante: Quoique, dans le cas extraordinaire où vous vous trouvez, il soit sujet

à contestation si vous pouvez ou non vous prévaloir des privilèges attachés ordinairement aux missions diplomatiques, l'intention de S. A. R. le prince-régent n'a jamais été de vous comprendre personnellement dans l'acte du parlement, mais Elle croit que les gens de votre suite doivent y être soumis dans tous les cas.¹⁰⁶

Je me bornai, pour ma part, à rappeler à Mr. le gouverneur le désir que je lui avais témoigné dans le temps à ce sujet. „Je n'ai pas oublié“, me répondit-il, „que vous avez été de cet avis et n'ai pas manqué d'en informer mon gouvernement.“

Agréé — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 20.

St^e-Hélène, ce 26 Juillet 1817.

Mon prince.

Conformément aux ordres que V. A. a bien voulu me transmettre par sa dépêche du 12 Janvier, je déclarai à Mr. le gouverneur que, s'il ne se présentait pas pour moi une occasion naturelle de me convaincre de la présence de Bonaparte à St^e-Hélène, je renoncerais à satisfaire à ce point de mes instructions. J'y ajoutai que notre cour désirait sincèrement que j'évitasse tout ce qui pourrait lui donner de nouveaux embarras. Le marquis de Montchenu, à qui Mr. le duc de Richelieu avait écrit à peu près dans le même sens, lui fit la même déclaration. Il en parut extrêmement satisfait, et nous en remercia à plusieurs reprises.

Le comte de Balmain a demandé à voir Bonaparte comme particulier, mais cette démarche n'a point eu le succès qu'il en espérait. Ne connaissant pas encore à fond les discussions qui ont eu lieu à cet égard, je dois remettre à l'occasion prochaine à en rendre compte à V. A.

Agréé — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 21.

St^e-Hélène, ce 14 Août 1817.

Mon prince.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A. ci-joint les deux derniers bulletins de la santé de Bonaparte.¹⁰⁷

Il paraît commencer de nouveau à faire un peu d'exercice. Depuis l'arrivée du 'Conqueror', il a reçu plusieurs personnes,¹⁰⁸ Lord Amherst entre autres, avec lequel il s'est entretenu pendant plus de deux heures.¹⁰⁹ Dans ses moments de délassement, il s'amuse à déclamer devant ses Français qui l'écoutent avec transport. Souvent il se donne ce plaisir à la fin des repas qui se prolongent ainsi fort avant dans la nuit. Le rôle de Néron dans Britannicus, celui d'Auguste dans Cinna, sont ceux qu'il affectionne le plus. Il prend dans ces déclamations le ton et les attitudes de Talma qu'il se plaît à imiter.¹¹⁰

Agréez

— — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 22.

St^e-Hélène, ce 14 Août 1817.

Mon prince.

Le fait dont j'ai eu l'honneur d'informer V. A. dans mon rapport N° 9 de cette année, a été raconté à Mr. le comte de Balmain par le général Gourgaud lui-même, il y a environ six semaines.

La conversation étant tombée sur les cheveux apportés par Welle, Gourgaud lui dit: 'Il ne valait vraiment pas la peine de faire tant de bruit pour si peu de chose;' et, après un moment de réflexion: 'Welle m'a aussi apporté à moi une lettre ouverte et un mouchoir de soie.'

Le général Gourgaud ayant sans doute rendu compte à Bonaparte de cet entretien, il est à présumer qu'il aura été entendu de quelque personne tierce qui se sera empressée d'en faire part au gouverneur. Celui-ci demanda à Mr. de Balmain, s'il était vrai que Gourgaud lui eût fait cet aveu. Il en reçut la réponse qu'à la vérité ce général lui avait parlé d'une lettre et d'un mouchoir, mais qu'il n'avait pas été question de Welle.

Cette réticence de la part de Mr. de Balmain a été l'effet d'une délicatesse qui lui fait honneur. Il croit être bien sûr que Gourgaud lui a nommé Welle, et c'est dans cette persuasion qu'il nous en a parlé, dans le temps, à Mr. de Montchenu et à moi, et qu'il l'a mandé à son gouvernement; mais, nous dit-il: ,Je pourrais avoir mal compris, et dans la crainte de compromettre innocemment Mr. Welle, je me suis fait un scrupule d'avouer au gouverneur ce que je n'oserais affirmer par serment.'

Quelque minutieux que soient ces détails, j'ai cru de mon devoir de les porter à la connaissance de V. A., pour ne pas avoir à me reprocher les suites d'une accusation fondée selon toute apparence, mais *peut-être* injuste.

Mr. de Balmain m'a assuré que le gouverneur ne lui avait pas paru attacher une grande importance à cette découverte, et qu'il s'était montré beaucoup plus raisonnable qu'il ne l'est ordinairement en pareil cas. ,C'est fait', lui dit-il entre autres, il est inutile de revenir sur le passé. Je désirerais seulement que Mr. Welle ne fût jamais venu ici.'

Agréé — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 24.

St^e-Hélène, ce 30 Septembre 1817.

Mon prince.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A. ci-joint les deux derniers bulletins de la santé de Bonaparte.⁽¹⁾ Les indispositions qui lui sont survenues et dont les suites pourront être fâcheuses, doivent être attribuées en grande partie, d'après l'avis des médecins, au manque total d'exercice auquel il s'est condamné volontairement.

Agréé — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 25.

St^e-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

Autorisé par V. A. à prendre avec moi deux botanistes prussiens, que S. M. le roi de Prusse avait placés sous mes

ordres, j'engageai, dans le temps, Mr. le baron de Jacobi à faire auprès du ministère britannique les démarches nécessaires pour lever toutes les difficultés qui auraient pu s'opposer à leur séjour à S^{te}-Hélène. Mylord Castlereagh, à qui ce ministre s'était adressé, lui fit observer que l'on craignait qu'il n'y eût déjà trop de monde sur le ,New-Castle'. Il n'avait pas encore été question de l',Oronte' à cette époque.

Mr. de Jacobi ne se laissa pas rebuter. Il revint à la charge. On renouela la même objection. Le secrétaire d'état de S. M. Britannique, sachant que l'intention de la cour de Berlin était que ces messieurs se rendissent de S^{te}-Hélène au Cap de bonne espérance, proposa de leur faire commencer leur voyage par cette colonie, sauf à se rendre ensuite de là à S^{te}-Hélène. Mr. de Jacobi crut devoir accepter cette proposition. Il m'en fit part dans une note officielle.¹¹² . . .

On me mande du Cap de bonne espérance que les deux botanistes y sont arrivés au mois d'Août de l'année dernière. Ne devant y passer qu'un an, il serait possible qu'ils demandassent bientôt à venir ici. Je doute que Sir Hudson Lowe, sans un ordre exprès de la part de Mylord Bathurst, leur permette de mettre pied à terre; Mr. Welle lui a trop appris à se méfier des botanistes. Quant à moi, je craindrais trop de m'exposer à de nouveaux désagréments pour ne pas contribuer de mon mieux à le maintenir dans ces dispositions. J'ose me flatter que V. A. désapprouvera d'autant moins ce plan de conduite, qu'il s'agit de deux individus qui me sont entièrement étrangers, et dont je ne m'étais chargé que par pure complaisance.

Je saisis cette occasion pour vous informer, mon prince, que Mr. de Jacobi m'a adressé, pendant mon séjour à Londres, les instances les plus vives pour m'engager à donner à Mr. le prince de Hardenberg des nouvelles de S^{te}-Hélène. Je lui ai fait sentir que, sans une permission de ma cour, cela m'était impossible. Il espéra néanmoins que je m'y prêterais *sub spe rati*, et m'écrivit la lettre ci-jointe en copie.¹¹³ . . . Je lui répondis dans ma réponse, également ci-jointe, ce que je lui avais dit de vive voix. Je ne puis que me féliciter de n'en avoir plus entendu parler, car je ne pourrais, sans secrétaire, suffire à une double correspondance.

Agréez

— — — — —
Baron Stürmer.

St^e-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

Il n'est que trop vrai que c'est Mr. Welle qui a apporté au général Gourgaud la lettre et le mouchoir dont j'ai eu l'honneur de parler à V. A. dans mes rapports N^o 9 et 22 de cette année.

Le hasard m'ayant fait rencontrer ce général, c'est à lui-même que je me suis adressé pour savoir la vérité. Il n'hésita pas à convenir qu'il avait en effet reçu, par Mr. Welle, une lettre ouverte de sa mère, et un mouchoir de batiste brodé qu'il m'avoua naïvement avoir été un signe dont il était convenu avec sa sœur sur un mariage auquel il s'intéressait beaucoup. D'après cet aveu, la supposition que ce mouchoir pourrait bien avoir été écrit dans le genre des foulards de Mr. de Las-Cases, me paraît plus fondée que jamais. Je lui demandai si Welle lui avait remis ces objets lui-même. Il me répondit qu'il les avait donnés à Marchand, valet-de-chambre de Bonaparte. 'Mais êtes-vous bien sûr', lui dis-je, 'que c'est de Welle que Marchand les a reçus.' 'Très-sûr,' me répliqua-t-il, 'je pourrais encore vous faire voir la lettre de ma mère, où il est nommé comme en étant le porteur et qualifié de botaniste autrichien. Je vous dirai plus; l'ayant rencontré, peu de jours après, à l'hôtel où vous étiez descendus, je l'en remerciai.'

Comme je savais que le gouverneur connaissait déjà une partie de ces détails, je voulus me faire un mérite auprès de lui de ma franchise, en lui faisant part de cet entretien. Il y parut sensible, et m'en remercia. 'Si je ne vous ai plus parlé de cette affaire,' me dit-il, 'c'est qu'il m'a paru inutile de revenir sur le passé.' Nous raisonnâmes sur la conduite de Welle et nous tombâmes d'accord que, pour cette fois, elle est inexcusable. Comment a-t-il pris sur lui de se charger, clandestinement, et en pays étranger, d'un paquet de Mme. Gourgaud, Française, pour son fils, homme suspect et proscrit? Comment, placé immédiatement sous mes ordres en tout et pour tout, a-t-il pu remettre ce paquet non seulement à mon insu, mais contre ma défense expresse et réitérée de se charger d'aucune lettre pour qui que ce fût de la suite de Napoléon Bonaparte? Comment enfin a-t-il osé affirmer *par serment* (dans sa déclaration du

29 Novembre qui se trouve jointe à mon rapport N° 6, P. S. 2 du 13 Décembre de l'année dernière) qu'il s'était borné à donner au Sieur Marchand des nouvelles de sa mère, et qu'il n'avait été question d'aucune autre chose entre eux?

Je ne sais, mon prince, si, au milieu des affaires importantes dont vous êtes accablé, vous vous souvenez encore que j'ai eu l'honneur de vous montrer à Paris deux billets que j'avais reçus de la sœur du général Gourgaud; elle me demandait un rendez-vous dans l'intention de m'entretenir de son frère, et de me prier sans doute de me charger de ses commissions pour lui. V. A. m'observa que le meilleur parti à prendre était de laisser sans réponse toutes les lettres que l'on m'adresserait sur de pareils sujets; je me conformai à ses ordres. La famille Gourgaud désespérant de me faire entrer dans ses vues, aura tâché de mettre dans ses intérêts quelqu'un des miens. Il n'est pénible de m'arrêter sur les moyens qu'elle peut avoir employés pour y parvenir, mais en tout cas le hasard la servit à merveille; elle n'aurait pu mieux tomber qu'en s'adressant à Mr. Welle.

Agréez

Baron Stürmer.

Nr. 27.

Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

La cherté augmente de jour en jour. J'ai été forcé de faire un nouvel emprunt pour couvrir ma dépense. La viande fraîche et les grains sont devenus d'un prix exorbitant. Je viens d'acheter dix moutons anglais qu'un capitaine revenant des Indes ne m'a cédés que dans l'intention de m'obliger, pour soixante guinées; ce qui équivalait, à raison de 9 fl. 30 kr. la livre sterling, à 600 fl. de convention. Un sac d'orge coûte 30 schellings.

La ressource de tirer du Cap de bonne espérance une partie de nos provisions, est presque entièrement perdue. Les deux bâtiments destinés à entretenir des communications avec cette colonie, ont été envoyés au Brésil, il y a plus de quatre mois, pour y chercher des grains, et ne sont pas encore revenus.

Le total de mes dépenses, pour la première année de mon séjour ici, se monte, avec les frais de mon établissement, à 4770 livres sterling, sans avoir donné ni fête, ni repas (je n'ai eu que quatre fois douze à quatorze personnes à dîner) sans frais de luxe ou de toilette, ayant apporté avec moi tout ce qu'il me faut pour mon entretien; sans fantaisies, mais vivant, au contraire, de la manière la plus simple, à la campagne, n'y voyant que très peu de monde et n'en sortant presque jamais.

La maison que j'habite, exige des réparations continuelles; elles me coûtent déjà 346 livres sterling. En ajoutant à cette somme les 150 livres sterling que je dois payer annuellement, mon loger, pour deux ans, se montera à 646 livres sterling, c'est à dire à 6137 fl. de convention.

Daignez, mon prince, ne pas oublier les représentations que j'ai pris la liberté de vous adresser, et m'honorer bientôt d'un mot de réponse. Les dégoûts dont on est abreuvé journellement dans cet exil, sont trop grands pour ne pas mériter une sorte de compensation. Je la trouverai dans une aisance honnête, et dans la conscience de servir mon souverain et mon pays avec tout le zèle dont je suis capable et qu'aucun sacrifice ne saurait ralentir.

Le commissaire de France a obtenu un traitement de soixante mille francs, à dater du jour de son arrivée à Ste-Hélène. Il en a reçu l'avis par le „Conqueror“, le 18 Juin de cette année.¹¹⁴

Agrérez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 28.

Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

Je sais maintenant de science certaine que le gouverneur a porté des plaintes formelles à son gouvernement contre Sir Pultney Malcolm. Il l'a accusé de n'avoir pas mis assez de circonspection dans ses rapports avec Bonaparte, et d'avoir violé les règlements de l'île en faisant passer à Longwood, à son insu et sans son intervention, des journaux et des nouvelles, et en recevant chez lui des personnes de la suite de

l'ex-empereur. Ces griefs existaient depuis long-temps; le fait suivant les fit éclater.¹¹⁵

Dans la dernière entrevue que Bonaparte eut avec Sir Pultney Malcolm, il se déchaina d'une manière impitoyable contre le prince-régent et ses ministres. L'amiral, soit par pusillanimité, soit pour ne pas perdre les bonnes grâces de l'empereur qu'il s'était ménagées avec tant d'adresse, garda le silence. Un capitaine de vaisseau, témoin de cette entrevue, eut l'indiscrétion de répéter ces invectives dans une boutique où se réunissent ordinairement tous les fainéans de Jamestown, et que l'on doit regarder comme la principale source des comérages de l'île. On en rendit compte au gouverneur; il devint furieux et voulut, d'après son usage, *traiter cette affaire par écrit*. Il adressa, dans l'espace de trois jours, onze lettres à l'amiral Malcolm. Cette correspondance a été mise sous les yeux du ministère britannique.

Le colonel Keating¹¹⁶ paraît avoir donné lieu à des plaintes plus graves. On m'a confié qu'il avait été découvert, après son départ, qu'il s'était chargé d'une quantité de paquets et de lettres de Longwood qu'il a fait parvenir à leur destination à l'insu de son gouvernement.

Agréez

Baron Stürmer.

Nr. 29.

Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

Je ne sais si V. A. a vu un ouvrage qui a paru à Londres l'année dernière, intitulé:

*Letters written on board H. M. ship the Northumberland, and at St. Helena; in which the conduct and conversations of Napoleon Bonaparte, and his suite, during the voyage, and the first months of his residence in that island, are faithfully described and related. By William Warden, surgeon on board the Northumberland.*¹¹⁷

On y trouve, parmi beaucoup de mensonges, quelques particularités intéressantes. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est un propos sur Sir Hudson Lowe, dont on m'a garanti l'authen-

ticité. Dans un entretien que Bonaparte eut avec l'auteur et où Mr. de Las-Cases lui servit d'interprète, il lui demanda s'il se connaissait en physiognomies.

L'auteur: „Not from study.“

Bonaparte: „Have you read Lavater?“

L'auteur: „I have read some extracts from his works, and that is all I know of them.“

Bonaparte: „Can you judge whether a man possesses talents from observing the features of his face?“

L'auteur: „All I can say, is this: that I know when a face is pleasing or displeasing to me.“

Bonaparte: „Have you observed Sir Hudson Lowe's face?“

L'auteur: „Yes, I have.“

Bonaparte: „And what does it promise?“

L'auteur: „If I am to speak the truth, I like Lady Lowe's much better.“

Bonaparte se mit à rire.

L'opinion générale ici sur cet ouvrage est que l'auteur n'a eu en vue que de flatter son amour-propre. Plein de lui-même, il tire vanité des moindres familiarités qui lui ont été accordées à Longwood, et cherche à se donner aux yeux de ses compatriotes une importance qu'il n'a jamais eue. C'est à ce but qu'il a souvent sacrifié la vérité.

Lorsque le docteur O'Meara a observé à Bonaparte que Mr. de Las-Cases en serait fort mécontent, puisque, en sa qualité d'interprète, presque tout avait été mis sur son compte, il répondit: „Farà certamente qualche libracció“. ¹¹⁸

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 30.

St^e-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

Le 21 du mois passé à dix heures du soir, nous éprouvâmes un tremblement de terre assez violent; ¹¹⁹ il dura près de 20 secondes et se fit sentir par trois fortes secousses accompagnées d'un bruit singulier; il me sembla qu'une grosse voiture chargée traversait le toit de ma maison. Les verres

se heurtèrent sur les tables et les cadres s'agitèrent sur les murs.

Des enfants qui étaient endormis, furent reveillés par le mouvement, et s'écrièrent que quelqu'un voulait les jeter hors du lit.

Les sentinelles qui étaient en plein-air, n'éprouvèrent aucune secousse, mais elles furent obligées de faire des efforts pour marcher contre le vent qui soufflait avec une impétuosité extraordinaire.

Bonaparte crut d'abord que le 'Conqueror' ou quelque magasin à poudre avait sauté; mais à la seconde secousse il ne douta plus que ce ne fût un tremblement de terre.

Les Chinois furent les moins effrayés. Ils prétendent que l'île est soutenue par un géant qui, affaissé sous le poids, avait plié un genou pour s'en alléger le fardeau, et que c'était là la cause du mouvement que nous avons éprouvé.

Ce tremblement de terre est le troisième que l'on ait senti dans cette île depuis sa découverte. Le premier a eu lieu il y a 80 ans et le second il y a 35 ans.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 31.

St^e-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

Dans mon rapport N^o 20 de cette année, j'ai eu l'honneur d'annoncer à V. A. que le commissaire de Russie avait demandé à voir Bonaparte comme particulier, mais que cette démarche n'avait pas eu le succès qu'il en avait attendu. Il en parla d'abord de vive voix au gouverneur qui lui fit mille objections. Cet entretien jetant de nouvelles lumières sur notre position, je vais tâcher de le rapporter en entier aussi bien que ma mémoire me le permettra.

Le comte de Balmain: 'Comme il paraît décidé que nous ne verrons pas Bonaparte comme commissaires, je désirerais lui être présenté comme particulier. Pour me conformer à cet égard à l'usage établi pour les Anglais, je voudrais faire une visite au comte Bertrand, soit avec vous, avec quelqu'un des vôtres, ou seul; cela m'est parfaitement indifférent.

Le gouverneur: Je ne puis, moi, vous considérer que comme commissaire. Par la démarche que vous désireriez faire auprès de Bertrand, vous auriez l'air de reconnaître le grand-maréchal, et ce n'est point là, je présume, l'intention de votre cour.

Le comte de Balmain: Une simple visite, faite non comme commissaire, mais comme particulier ne saurait être regardée comme une reconnaissance.

Le gouverneur: ,Vous ne connaissez pas comme moi toutes les prétentions de ces gens-là, et leurs sourdes manœuvres. C'est Bertrand surtout qui en manifeste le plus, et c'est à moi de les réprimer.'

Le comte de Balmain: ,Si je vous témoigne le désir d'aller faire une visite à Bertrand, c'est pour me conformer aux usages établis pour tout le monde. Je ne veux faire que ce que vous avez fait jusqu'ici vous même, ce que font journellement tous les Anglais, et ce que Lord Amherst entre autres vient de faire à votre instigation.'

Le gouverneur: ,Je ne me suis jamais adressé à Bertrand.'

Le comte de Balmain: ,N'est-ce pas par lui que vous avez annoncé à Bonaparte l'arrivée des commissaires?'

Le gouverneur (embarrassé): ,Oui . . . je l'ai rencontré . . . c'est vrai. Cet état de choses a été établi par l'amiral Cockburn; je ne l'ai jamais approuvé.'

Le comte de Balmain: ,Dans ce cas, quel inconvénient y-a-t-il à ce que je fasse comme tout le monde et nommément comme Lord Amherst?'

Le gouverneur: ,Votre position diffère entièrement de celle des Anglais qui sont ici, et des voyageurs qui passent à S^{te}-Hélène. Vous avez un caractère public dans l'île dont vous ne sauriez vous dépouiller dans aucune circonstance. Du moins quant à moi, je le répète, il ne m'est pas permis de vous considérer autrement que comme commissaire. Lord Amherst n'est pas ambassadeur à S^{te}-Hélène; il n'était ici que comme voyageur. Je lui ai conseillé de s'adresser à Bertrand, parce que le temps ne m'a pas permis d'arranger les choses autrement. Si j'avais prévu que vous pourriez vous croire en droit de vous appuyer de son exemple, je me serais opposé à cette visite.'

Le comte de Balmain: ,Nous serons donc toujours les seules personnes dans l'île qui ne pourront voir Bonaparte?'

Le gouverneur: „Si Mrs. les commissaires sont choqués de ce que les habitants de l'île, les officiers de la garnison et les voyageurs voient Bonaparte, ayez la bonté de me le dire. je ferai cesser vos plaintes en fermant la porte de Longwood à tout le monde. Je vous prie de considérer seulement que cela empirera de beaucoup la position de Bonaparte.“

Le comte de Balmain: „Nous ne vous demandons pas cela. Procurez nous l'occasion de le voir à notre tour: nous n'en voulons pas davantage.“

Le gouverneur: „S'il ne tient qu'à moi, vous me trouverez toujours prêt à vous y conduire; mais vous savez que c'est de Bonaparte que viennent toutes les difficultés. Le malheur est que je ne suis pas bien avec lui; ce n'est pas ma faute, je vous assure; il est impossible d'agir plus mal avec un homme qu'il n'a agi envers moi. *Il m'a traité comme un cochon* (ce sont les propres expressions de Sir Hudson Lowe). Arrangez-vous avec lui, si vous pouvez, je ferai le reste.“

Le comte de Balmain: „Comment voulez-vous que nous nous arrangions, si vous ne cessez de mettre des entraves à toutes les relations directes ou indirectes que nous pourrions établir avec lui?“

Le gouverneur: „Je n'y mets point d'entraves, mais je ne puis autoriser des communications secrètes. Vous êtes indépendants, vous ne devez compte de vos actions et de vos discours qu'à vos gouvernements, l'acte du parlement n'a aucun effet sur vous, *je ne puis pas vous faire pendre* (c'est une de ses expressions favorites qu'il nous a répété à tous mille fois). Les Anglais dépendent entièrement de moi et n'agissent que par moi. Lorsque je leur permets d'aller à Longwood, je suis le maître de leur imposer des conditions, de les examiner et de les interroger à mon gré; mais avec vous, Messieurs, c'est bien différent.“

Le comte de Balmain: „Vous vous méfiez donc de nous, et qui plus est, de nos cours?“

Le gouverneur: „Non, je ne me méfie de personne; mais j'ai des instructions que je dois suivre. Si vous voyez Bonaparte ou quelqu'un de ses entours, je désirerais que ce fût toujours en ma présence ou avec un officier de mon état-major.“

Le comte de Balmain: „Je ne m'y suis jamais opposé; je serais au contraire charmé que vous y fussiez toujours vous-même.“

Le gouverneur: „Il s'est passé bien des choses sur ce rocher que vous ignorez. Je souhaiterais sincèrement que ma conduite fût connue du monde entier, et que Mrs. les commissaires fussent au fait de tout: mais j'ai des instructions. Vous ne sauriez vous faire une idée de l'activité de Bonaparte. Son esprit est infatigable, il tire parti de tout, essaie tout, ne néglige aucun moyen pour parvenir à son but et ne fait rien sans intention. Je pourrais vous citer des gens marquants qui lui ont servi d'instruments sans s'en douter (l'amiral Malcolm). Il est impossible de prévoir quelles insinuations il vous ferait, quels moyens il emploierait pour vous faire servir à ses vues.“

Le comte de Balmain: „A quoi ces insinuations le mèneraient-elles? Je ne vois rien qui puisse le tirer d'ici, et c'est là l'essentiel. Vous vous opposerez donc à ce que j'aie à faire une visite à Mme. Bertrand?“

Le gouverneur: „Je ne m'y oppose pas, mais cela me paraît sujet à mille inconvénients.“

Le comte de Balmain: „Dans ce cas, j'ai l'honneur de vous prévenir que je vous en écrirai, afin que vous ayez la bonté de m'exposer ces inconvénients par écrit. Je fais mon devoir et ne vous demande que le moyen de légitimer ma conduite aux yeux de ma cour.“

Le gouverneur: „Écrivez-moi; je suis prêt à vous répondre. Soyez persuadé, Mr. le comte, que je sais me mettre à votre place. Il n'y a peut-être jamais eu de position plus extraordinaire que celle de Mrs. les commissaires dans cette île.“

Le comte de Balmain: „Vous devez sentir qu'elle n'est pas agréable.“

Le gouverneur: „Oui, je le sens, vous êtes dans une fausse position. A mon avis, il faut que Mrs. les commissaires puissent voir Bonaparte quand ils le jugent à propos, ou qu'il n'y en ait point du tout.“

Le lendemain de cet entretien Mr. de Balmain écrivit à Sir Hudson Lowe en forme de billet pour lui renouveler la demande qu'il lui avait faite la veille. Sa lettre n'était conçue qu'en peu de lignes: Il témoignait au gouverneur le désir de faire, à l'instar de ses compatriotes, de Lord Amherst entre autres, la visite d'usage au comte Bertrand, en ajoutant qu'il serait très-flatté si le gouverneur voulait bien l'y présenter lui-même.

Le gouverneur répondit par une lettre de 14 pages, en y développant une partie des objections qu'il lui avait faites de vive voix, et appuyant surtout sur les prétentions de Bertrand et la nécessité de les réprimer. Le comte de Balmain était décidé à ne point donner suite à cette affaire, et les choses en restèrent où elles étaient auparavant.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 32.

St^e-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

Le comte de Balmain avait demandé son rappel il y a huit mois à cause du dépérissement de sa santé, qu'il attribuait au climat. La réponse qu'il vient de recevoir de Mr. le comte de Nesselrode porte en substance: que l'empereur espère qu'il se remettra et s'acclimatera avec le temps; que S. M. attache beaucoup de prix à recevoir des nouvelles directes de St^e-Hélène; qu'Elle veut qu'il y passe au moins trois ans, et qu'Elle lui permet en attendant de faire des voyages de peu de durée dans les parages les plus rapprochés de l'île, si sa santé l'exigeait impérieusement. Son traitement a été fixé à deux mille livres sterling par an, à dater du jour de sa nomination qui est le 1^{er} Septembre de l'année 1815.

Je suis avec respect — — — — —

Baron Stürmer.

Auf dem zweiten Blatte mit violetter Tinte, aber von Stürmer geschrieben:

Bonaparte m'a fait demander si, au cas qu'il tombât dangereusement malade et qu'il me fit témoigner le désir de me parler, je ne me refuserais point à passer chez lui, et s'il pouvait compter que ce qu'il me dirait, ne serait rendu qu'à l'empereur lui-même. Mr. de Montholon, en s'acquittant de ce message en présence du comte de Balmain, me fit entendre qu'il s'agissait de dispositions relatives à Marie Louise et à son fils. J'ai répondu que, dans un pareil cas, je ne voyais aucun incon-

vénient à aller chez lui; que je ne pourrais prendre sur moi de me charger de communications écrites, mais que tout ce qu'il me dirait, serait rendu à S. M. l'empereur mot pour mot. Bonaparte portant en lui les germes d'une maladie dont on ne guérit presque jamais dans ces climats, cette circonstance pourrait se présenter plus tôt qu'on ne pense. J'ose donc prier V. A. de me faire connaître à cet égard les intentions de S. M. Dois-je aller chez Bonaparte, s'il était à l'extrémité et qu'il me fit demander? Dois-je, si le gouverneur s'y oppose, y aller sans son consentement? Devrai-je lui rendre compte de ce que Bonaparte m'aura dit, ou me bornerai-je à lui faire une fausse confiance? Devrai-je enfin me charger ou non des papiers qu'on pourrait vouloir me remettre?

Diese Relation führt die Nummer 32, doch ist das Wort „No“ mit blasser Tinte geschrieben, die Zahl jedoch mit Bleistift. Die unten folgende Relation führt ebenfalls die Nummer 32; doch ist hier die Zahl mit Tinte geschrieben.

Nr. 32.

St^e-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

Tout nous porte à croire que Bonaparte continuera à être invisible pour les commissaires. Il persistera toujours dans son refus à nous admettre en cette qualité, et nous savons maintenant de science certaine qu'il est décidé à défendre sa porte, si on voulait la forcer. Il serait charmé de nous voir comme particuliers, et n'a cessé de nous faire à cet égard les plus grandes avances. Bertrand, Montholon et Gourgaud ne manquent aucune occasion de nous assurer combien on désire nous voir à Longwood, et de nous engager à venir chez Mme. Bertrand, où nous serions sûrs de rencontrer Bonaparte. Ce désir paraît pourtant avoir pris un autre caractère. Au commencement on espérait peut-être que nous étions porteurs de communications soit verbales, soit écrites, et que nous n'épions qu'un moment favorable pour nous acquitter de nos commissions; le temps a fait évanouir cet espoir. Maintenant on ne paraît nous rechercher que pour faire circuler dans le monde par notre organe l'opinion qu'ils voudraient accréditer sur leur position et l'état des choses ici. L'occasion de rencontrer Bonaparte à la promenade

ne se présentera probablement jamais. Il ne sort plus de l'enclos où est située sa maison, et ne se promène pas même dans l'enceinte de Longwood. C'est, dit-on, un parti pris irrévocablement.

Le commissaire de France a baissé de ton depuis l'arrivée du *Conqueror*, qui lui a apporté de nouvelles instructions. Il se tient tranquille et affecte de l'indifférence à remplir l'objet de sa mission. Quant à la visite au général Bertrand qui pourrait seule le mener à voir Bonaparte, elle lui a toujours répugné: *Je ne puis*, dit-il, *comme commissaire de France aller au-devant d'un homme condamné à mort par mon souverain pour crime de haute-trahison, et exécuté en effigie.*¹²⁰ Il espérait toujours qu'un de ses collègues ferait le premier pas, et qu'alors il verrait Bonaparte par notre intervention.

La position du comte de Balmain est moins embarrassante. La conduite qu'il a tenue dès le commencement, a été entièrement approuvée par sa cour. L'empereur Alexandre lui en a fait témoigner sa satisfaction particulière. Il est aussi celui de nous, à qui Bonaparte a fait faire les plus grandes avances. S'étant montré tout-à-fait étranger à l'affaire du procès verbal que *Mr. de Montchenu* a poussée avec autant d'ostentation que de maladresse, il s'est prévalu du contraste qu'il y avait entre ses instructions et les nôtres, pour s'en faire un mérite auprès de Bonaparte. Celui-ci apprit en même temps qu'il était enjoint au comte de Balmain de le traiter avec les plus grands égards, et que ce passage de ses instructions avait été souligné de la propre main de l'empereur Alexandre. Il le fit prier par un de ses officiers, deux mois après notre arrivée, de faire savoir de sa part à ce souverain combien il y était sensible. *Mr. de Balmain* n'attendait qu'une réponse de sa cour à ses premiers rapports pour demander à voir Bonaparte comme particulier. J'ai eu l'honneur d'informer *V. A.* dans mon rapport N° 31 du mauvais succès de cette démarche.

Quant à moi, je fais ce que je puis pour ne pas donner ombrage au gouverneur. Si le comte de Balmain avait vu Bonaparte comme particulier, je me serais prévalu de son exemple pour le voir de la même manière, mais ma position, plus délicate que celle de mes collègues, ne me permet pas de me mettre en avant.

Le gouverneur paraît avoir l'ordre de mettre des obstacles à toute communication, qui pourrait s'établir entre Bonaparte

et les commissaires, sans articuler positivement que telles sont les intentions de son gouvernement. C'est d'après ce principe qu'en nous ouvrant toutes les portes, il ne cesse de nous faire entendre qu'il y aurait de l'inconvénient à en franchir le seuil.

Quand on entre en explication avec lui, il dit que sa position vis-à-vis des commissaires est embarrassante, tantôt parce qu'il a des instructions qui le gênent, tantôt parce qu'il n'en a point. Il résulte aussi de là qu'il se contredit fréquemment. Lorsque nous avons demandé, Mr. de Montchenu et moi, à voir Bonaparte comme commissaires, il a dit au comte de Balmain: *Ces messieurs veulent que je le leur montre comme un ours enchaîné.* Quand le comte de Balmain à son tour a désiré voir Bonaparte comme particulier, le gouverneur a dit à moi: *Comment le comte de Balmain peut-il penser à le voir autrement que comme commissaire!*

Quelques jours après la lettre, où il avait appuyé avec tant de force sur l'inconvenance dont il serait de reconnaître Bertrand comme grand-maréchal, il lui échappa de dire au comte de Balmain: *Le titre de grand-maréchal ne signifie rien; il est tombé même à Longwood.*

Agréez

Baron Stürmer.

Nr. 33.

Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

J'ai reçu en même temps, par la frégate l'*Iphigénie*, arrivée ici du Cap de bonne espérance, le 25 de ce mois, les deux dépêches que V. A. m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 26 Mars et du 31 Mai.

Je suis vivement affligé de ce que ma conduite avec Sir Hudson Lowe relativement au jardinier Philippe Welle n'a point rencontré l'approbation de S. M., et j'en serais inconsolable, si Elle n'avait daigné rendre justice à mes intentions.

La crainte de compromettre la dignité de la cour en abandonnant un sujet autrichien à une juridiction que je me croyais seul en droit d'exercer, le désir de ne pas sacrifier un homme qui ne me paraissait coupable que d'une légèreté im-

prudente, et plus encore la conviction que trop de condescendance de ma part priverait la cour d'une occasion unique d'acquiescer ce que cette île offre de plantes et d'animaux, et lui ferait perdre une somme de deux mille ducats, — tels ont été les principaux motifs qui m'ont guidé dans cette circonstance. Je regrette de n'avoir pas toujours été assez maître de moi dans ma correspondance et dans mes discussions avec le gouverneur, mais si vous connaissiez, mon prince, ses emportements, ses formes provoquantes, son esprit minutieux et ses prétentions bizarres et déraisonnables, j'ose me flatter que vous me jugeriez avec plus d'indulgence. Pour épuiser tous les moyens propres à détruire ses préventions, je lui ai laissé prendre lecture de la dépêche de V. A. J'ai pensé qu'il verrait dans ce procédé une noble franchise, et que le sacrifice que je lui faisais de mon amour-propre, me donnerait de nouveaux droits à son estime. Il a été frappé de cette démarche, et j'eus lieu de m'apercevoir qu'elle n'a pas entièrement manqué son effet. Je dis *pas entièrement*, car la connaissance profonde, que j'ai de son caractère, me persuade de plus en plus qu'il est impossible de gagner sa confiance.

Quant à l'acte du parlement, j'aurais sincèrement désiré d'y être soumis; les inquiétudes du gouverneur auraient par là cessé d'elles-mêmes, et je n'en aurais été que plus libre: mais V. A. sait sans doute déjà que l'intention du prince-régent n'a jamais été de nous y comprendre personnellement. Pour ce qui regarde nos gens, nous nous sommes engagés depuis longtemps à les livrer sur le champ, si l'occasion s'en présentait. — Mes collègues ont demandé des ordres à leurs cours, à la même époque que moi, sur la manière dont ils devaient envisager l'acte du parlement; ils n'ont reçu aucune réponse.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 35.

Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A., ci-joint en copie deux énormes cahiers d'*observations sur le discours de Lord Bathurst*

au parlement du 22 Mars de cette année, que Bonaparte a fait remettre cachetées à Sir Hudson Lowe sous l'adresse de Lord Liverpool.¹²¹ Elles ont été rédigées par le comte de Montholon. Ces observations, quoique remplies de déclamations, d'hyperboles, de longueurs et de répétitions, ne sont pas sans intérêt. Elles renferment des détails circonstanciés sur les mesures prises jusqu'à ce jour pour la détention de Bonaparte, sur ses demandes, ses protestations, ses rapports avec les autorités anglaises, ses plaintes contre Sir Hudson Lowe en partie fondées, et quelques pièces officielles assez curieuses.

Les copies des pièces jointes ayant absorbé la plus grande partie de mon temps, je n'ai pu les accompagner des commentaires et des réflexions qu'elles me paraissent exiger. Je m'occuperai de ce travail aussi-tôt que j'aurai fait partir mon expédition d'aujourd'hui.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 36.

Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

Vers la fin du mois passé Mr. Balcombe ayant quelques comptes à régler avec le comte Bertrand, se rendit à Longwood. Il vit Bonaparte et fut effrayé du mauvais état de sa santé. Il est vrai, dit celui-ci, mes jambes s'enflent, le scorbut est à mes gencives; ils m'assassinent en violant même le bill du parlement.¹²² Ce négociant courut, à ce qu'il paraît, faire au gouverneur le rapport de ce qu'il avait vu et entendu. Le surlendemain Sir Hudson Lowe se rendit chez le comte Bertrand pour lui demander pourquoi Bonaparte ne montait pas à cheval et ne faisait pas d'exercice. Cette explication donna lieu à une correspondance, que j'ai l'honneur d'envoyer à V. A. ci-joint en copie,¹²³ et dont je n'ai pu encore me procurer la continuation.

L'état de Bonaparte a donné l'alarme à Sir Hudson Lowe; il a craint que son mal n'empirât et qu'on ne lui imputât sa mort. Les médecins lui ayant représenté qu'il fallait avant tout le déterminer à faire de l'exercice, il employa tous ses

moyens pour le faire sortir. On lui objecta ses restrictions ; il les leva. On lui demanda de supprimer dans sa correspondance le titre de *Général Bonaparte* ; il y consentit et ne l'appela plus, même en parlant avec nous, que *Napoléon Bonaparte* ou simplement *Napoléon*.¹²⁴ On fut étonné de voir tout-à-coup tant de faiblesse succéder à une conduite tyrannique et arbitraire.¹²⁵ Si les restrictions, se disait-on, n'étaient pas *nécessaires*, pourquoi les a-t-on faites ? Si elles l'étaient, comment a-t-on pu les lever ? On profita des dispositions du gouverneur pour pousser plus loin les prétentions. On déclara que Bonaparte ne sortirait que lorsqu'on lui permettrait de correspondre librement dans l'île, sans l'intervention du gouverneur.¹²⁶ Or, cela était impossible. Celui-ci m'en ayant parlé, je lui observai qu'il valait autant lui permettre d'expédier des courriers, car qui peut correspondre librement dans l'île, peut aussi entretenir des correspondances au dehors. Bonaparte ne pourra donc pas sortir, voilà la conséquence qu'on en tire à Longwood.

Baron Stürmer.

Nr. 37.

St^e-Hélène, ce 31 Octobre 1817.

Mon prince.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A., ci-joint, les quatre derniers bulletins de la santé de Bonaparte.¹²⁷ Il paraît certain qu'il a un commencement d'obstruction au foie. La chaleur qu'il ressent au côté droit, la douleur dont elle est accompagnée et qui se communique à l'épaule droite, sont les symptômes ordinaires de cette maladie devenue aussi commune ici qu'aux Indes orientales, et que nous voyons enlever à la fleur de l'âge les gens les plus robustes. Les médecins se plaignent de ce que Bonaparte n'a recours à eux qu'à l'extrémité ; il les met ainsi dans l'impossibilité de prévenir des maladies graves. L'exercice lui serait maintenant plus salutaire que jamais ; on met tout en œuvre pour le persuader de monter à cheval. Mais il est probable qu'il persévérera dans le genre de vie qu'il a adopté. Lorsqu'on lui parle de sa santé, et des dangers auxquels il

s'expose, il montre la plus grande indifférence. *„On veut me tuer; qu'on me tue, et que cela finisse.“* Voilà sa réponse ordinaire.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 38.

St^e-Hélène, ce 1^{er} Novembre 1817.

Le gouverneur vient de m'envoyer à l'instant même un bulletin de la santé de Bonaparte. Il se trouve ci-joint.¹²⁸ Depuis que Bonaparte a su que l'on communiquait aux commissaires ceux du docteur O'Meara, il lui a non-seulement défendu d'en rédiger, mais il s'est même refusé à répondre aux questions que ce médecin est dans l'usage de lui faire sur sa santé.¹²⁹ Le gouverneur nous a dit que Bonaparte en a été informé par une indiscretion de Mr. de Gors, aide-de-camp du marquis de Montchenu, à qui il est échappé de dire au général Gourgaud dans la conversation, qu'il était question dans le dernier bulletin du docteur O'Meara de palpitation de cœur. Mr. de Gors nie ce fait. Je ne tarderai pas à savoir la vérité. Cela est d'autant plus fâcheux que les rapports du docteur Baxter,¹³⁰ médecin en chef de l'île, ne porteront point le même caractère de franchise. On a passé trois jours à rédiger celui-ci, et à en peser tous les termes.

Le docteur Baxter est chargé spécialement par le gouvernement britannique de voir Bonaparte en cas de maladie, mais il ne le reçoit point. Il veut du bien à Baxter personnellement, et lui a fait dire qu'il le verrait avec plaisir, mais pas comme médecin.¹³¹

Le gouverneur m'a envoyé en même temps, je ne sais pourquoi,¹³² les principaux réglemens auxquels Bonaparte est assujetti. Je les joins ici...¹³³ avec le billet dont il les a accompagnés.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 40.

St^e-Hélène, ce 10 Novembre 1817.

Mon prince.

— — — — —

Je n'ai que le temps d'annoncer à V. A. que Bonaparte est toujours dans le même état. Ses jambes sont moins enflées, les palpitations de cœur ont cessé, mais la douleur au côté continue. On lui fait prendre des bains de mer qui le soulagent beaucoup. Au moral, il est plus abattu que jamais; il est triste et rêveur¹³⁴ et s'assoupit à tout moment. Il a dit au général Gourgaud, il y a quelques jours: ,C'en est fait de moi, je me sens dépérir, je n'irai pas loin.'¹³⁵ Il a prononcé ces mots d'un ton si pénétré que le général Gourgaud en a eu les larmes aux yeux.

Ayant vu dans les journaux que la brochure intitulée: *Manuscrit venu de St^e-Hélène*,¹³⁶ a fait beaucoup de bruit en Europe, j'ai tâché de savoir ce qui en était. Bonaparte assure qu'elle n'est pas de lui, mais qu'il s'y reconnaît, et que l'auteur a très-bien saisi son caractère.¹³⁷ Mr. de Montholon dit que plusieurs anachronismes prouvent évidemment qu'elle ne peut être de Bonaparte; on y place par exemple la bataille de Jena après la paix de Tilsit etc.¹³⁸ Pour Mr. de Las-Cases, ajoute-t-il, on ne saurait la lui attribuer; elle est sortie d'une plume supérieure à la sienne.

Agréé

Baron Stürmer.

Nr. 41.

St^e-Hélène, ce 17 Novembre 1817.

Mon prince.

Je profite du départ de l'*Albion*, bâtiment de transport arrivé des Indes orientales, pour transmettre à V. A., ci-joint, un nouveau bulletin de la santé de Bonaparte.¹³⁹ Il est exact et s'accorde parfaitement avec les données que j'ai recueillies moi-même. J'y ajouterai seulement que Bonaparte ne s'ouvre pas assez envers son médecin; qu'il ne lui dit que la moitié de ce qu'il devrait savoir; qu'il a le teint plus jaune que

jamais, symptôme ordinaire d'une obstruction au foie très-avancée; qu'il a une répugnance invincible pour le mercure, seul remède propre à guérir cette maladie; qu'il ne sort que rarement de sa chambre où il déjeune et dîne seul; qu'il ne s'occupe plus de son histoire; qu'il est abattu, ennuyé, dégoûté, et qu'il y a beaucoup à parier qu'il n'ira pas loin. — Plusieurs personnes ne lui donnent plus qu'une année à vivre.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 42.

St^e-Hélène, ce 18 Décembre 1817.

Mon prince.

Les occasions sont maintenant si rares que je profite du départ d'un petit navire destiné à la pêche des baleines, *Sir Charles Price*, pour envoyer à V. A., ci-joint, les trois derniers bulletins de la santé de Bonaparte. . . .¹⁴⁰ L'opération que Bonaparte s'est enfin décidé à subir, en se faisant arracher une dent qui depuis long-temps lui causait les douleurs les plus aiguës, est remarquable en ce qu'elle est la première qui ait jamais été faite sur sa personne.¹⁴¹

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 43.

St^e-Hélène, ce 21 Décembre 1817.

Mon prince.

— — — — —

Bonaparte s'isole tellement depuis quelque temps qu'on a de la peine à s'assurer de son existence. Il y a trois mois qu'il n'a vu un seul Anglais. Le général Sir George Cockburn qu'il accueillit ordinairement avec beaucoup d'affabilité, y a été trois fois depuis cette époque sans être reçu.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

une conduite sage, mesurée et conforme, autant que possible, à ses vues, nous nous étions fait une loi d'éviter tout ce qui aurait pu lui déplaire ou lui donner de l'ombrage. (Une connaissance plus approfondie de son caractère a fait pour jamais évanouir cet espoir.) Le mauvais succès de nos premières démarches pour voir Bonaparte comme commissaires, était un autre motif d'éloignement. Nous avions en outre, chacun, des raisons particulières qui devaient nous retenir. Il répugnait au commissaire de France d'aller au-devant de gens proscrits par son souverain. Le comte de Balmain, qui déjà avait suivi une marche isolée dans l'affaire du procès-verbal, ne voulut point paraître entièrement en opposition avec ses collègues en recherchant la société de ces messieurs que nous affectons d'éviter. Quant à moi, ma position délicate m'a heureusement toujours imposé la plus grande circonspection. Si au moment où Mr. Welle faisait passer à Longwood les lettres qu'il avait apportées, j'eusse cherché de mon côté à me ménager des entrevues avec des officiers de la suite de Bonaparte,¹⁴⁴ j'aurais autorisé le gouverneur à concevoir sur mon compte des soupçons que le temps même n'aurait pu détruire.

Un mois avant le départ du 'New-Castle' il y eut à Deadwood une course de chevaux,¹⁴⁵ à laquelle se rendit la majeure partie des habitants de l'île. On espéra un moment y voir l'empereur, mais il n'y vint que le général Gourgaud. Nous fîmes connaissance avec lui et causâmes ensemble, sans que le gouverneur, qui était présent, parut en prendre ombrage.

Peu de temps après le commissaire de Russie, qui avait habité la campagne et dont la santé avait été très-altérée, étant allé s'établir en ville, il commença à diriger habituellement sa promenade du côté de Longwood. Le gouverneur en fut alarmé, mais n'osa s'en expliquer avec lui. L'amiral Malcolm craignant par dessus tout qu'on ne dit du mal des Anglais, l'y détermina. Cette explication n'eut aucun effet. Sir Hudson Lowe parut embarrassé; il entortilla ses phrases et se borna à témoigner de l'inquiétude. Mr. de Balmain lui observa: que depuis qu'il habitait la ville et que sa santé lui permettait de nouveau de monter à cheval, Longwood était la promenade qui se trouvait le plus à sa portée; que c'était la seule qui offre quelque agrément, parce qu'il ne faut ni monter, ni descendre; que le passeport qui nous ouvre les portes de Longwood, ne nous avait été

remis que pour que nous en profitions; qu'une quantité d'officiers anglais s'y promenaient tous les jours; qu'il ne chercherait jamais à rencontrer personne; mais qu'il ne voyait pas le moyen d'éviter ceux qui l'aborderaient; qu'il ne concevait pas quel mal pouvait en résulter pour la surveillance de Bonaparte; que Gourgaud ne lui avait parlé que de choses absolument indifférentes; ¹⁴⁶ qu'il était bien naturel que ces messieurs attachassent quelque prix à notre société, puisque nous parlons leur langue, et que nous ne sommes point étrangers aux usages de leur pays; qu'au reste, s'il ne voulait point que nous les vissions, il ne dépendrait que de lui de leur défendre de sortir de chez eux. Le gouverneur battit la campagne; il dit que c'était une chose très-difficile à arranger, et que sa position envers les commissaires était embarrassante. Mr. de Balmain continua ses promenades; les rencontres devinrent plus fréquentes. Le gouverneur provoqua une seconde explication. Mr. de Balmain, après lui avoir fait part de la conversation qu'il avait eue avec le général Gourgaud, et qui ne pouvait que le flatter, lui dit: „Je vois avec peine que mes entretiens avec ces messieurs vous inquiètent et vous occupent plus qu'ils ne le mériteraient. Finissons-en; faites un règlement clair et précis, je m'y conformerai.“ ¹⁴⁷ Le gouverneur, cette fois-ci, se rabattit sur le manque d'instructions à notre égard auquel il attribuait tous ses embarras. „Quant aux Français de Longwood“, ajouta-t-il, „j'ai sur eux une autorité illimitée; je pourrais les faire partir sur le champ, s'ils donnaient prise contre eux. J'ai une excellente opinion de Gourgaud, il ne s'est jamais mêlé d'intrigues; mais je crains que l'on ne vous décoche Bertrand ou Montholon. Vous êtes les maîtres de faire tout ce qu'il vous plaira; mais je dois vous prévenir que, si je m'apercevais de quelques communications par écrit ou que ces rencontres amenassent quelque autre résultat fâcheux, ces messieurs en seraient la victime.“ Mr. de Balmain lui protesta qu'il ne se chargerait jamais d'aucune lettre, fût-elle adressée à son souverain; qu'il lui avait rapporté fidèlement tout ce qui s'était dit entre le général Gourgaud et lui, et que dans tous les entretiens qu'il pourrait avoir avec des individus de la suite de Bonaparte, il leur parlerait dans le même sens.

Le jour du départ du „New-Castle“ nous fîmes connaissance, Mme. de Stürmer et moi, avec le comte Bertrand chez l'amiral

Malcolm auquel il était venu faire ses adieux. Mme. de Stürmer se trouva placée à déjeuner à côté de lui. La voyant relever un mouchoir qu'elle avait laissé tomber, il se baissa en même temps qu'elle pour lui dire tout bas avec précipitation : 'De grâce, Madame, venez donc à Longwood; l'empereur éprouve un besoin de voir des Françaises.' Pour moi, je n'eus point l'occasion de lui parler sans témoins. Il me dit seulement en partant et n'ayant l'air de venir à moi que pour me saluer : 'Soyez persuadé, Mr. le Baron, que nous serions enchantés de vous voir, et que ce n'est pas de nous que viennent les difficultés; vous connaissez notre position.'

Je racontai le lendemain au gouverneur ce que Bertrand nous avait dit. Il m'en remercia. *Is it not very curious?* s'écria-t-il, en se tournant vers un de ses aides-de-camp. Il n'ajouta pas un mot et s'enfonça dans ses rêveries.

Mr. de Balmain ne cessa point d'aller à Longwood et de mettre à profit ses entretiens avec le général Gourgaud pour en tirer toutes les notions que le gouverneur prend tant de soin de nous cacher. Mr. de Montchenu et moi, voyant ce dernier s'y habituer insensiblement et jaloux de ce qu'un de nos collègues donnait à sa cour de meilleures informations que nous, nous résolûmes d'en faire autant. La position particulière du commissaire de France lui imposant plus de réserve, il ordonna à son aide-de-camp d'accompagner de temps en temps le commissaire de Russie, ou moi, dans nos courses à Longwood. J'eus deux entrevues avec le général Gourgaud et une avec le comte Bertrand. Je rencontrai celui-ci se promenant avec sa femme et ses enfants. Il m'aborda et causa avec moi pendant un quart d'heure. J'informai le gouverneur, le même jour, de ce qui s'était passé. Je lui dis que Bertrand m'avait demandé, pourquoi les commissaires ne venaient pas à Longwood, en m'assurant que l'on serait charmé de les y voir. Il ne put cacher son inquiétude. 'C'est sérieux', me répondit-il d'une voix agitée. 'Je vois clairement dans les propos du comte Bertrand une intrigue tendante à attirer Mrs. les commissaires à Longwood. Il faut que je m'en explique avec lui ou que je lui en écrive.' C'est par de pareilles effervescences et en compromettant ceux qui voudraient s'ouvrir à lui, que le gouverneur les rébute et se prive de l'avantage qu'il pourrait tirer de leurs confidences.

Dans les premiers jours de Septembre il y eut à Deadwood une autre course de chevaux.¹⁴⁸ Sir Hudson Lowe causait avec moi, lorsqu'on vint l'avertir que Bonaparte était sur son balcon. (Sa maison est située environ à 400 pas de l'endroit de la course.) Il nous engagea aussitôt, mes collègues et moi, à nous placer derrière un fossé où moyennant un télescope nous pourrions le voir sans être vus. 'C'est le cas, Messieurs, de dresser un procès verbal,' nous dit-il en riant. Je vis un homme avec un chapeau à trois cornes sur la tête, entouré de trois ou quatre personnes découvertes et se tenant à une certaine distance; c'est tout ce que, pour ma part, je fus en état de distinguer.

Espérant voir l'ex-empereur de plus près, nous témoignâmes au gouverneur le désir d'entrer dans la dernière enceinte. 'Je vous prévient,' nous dit-il, 'que Bonaparte se retirera aussitôt qu'on vous apercevra.' Nous lui demandâmes s'il voulait qu'un officier anglais nous accompagnât. 'Non,' répondit-il, 'cela n'est nullement nécessaire.' Le comte de Balmain, Mme. de Stürmer et moi, nous nous dirigeâmes droit sur la maison. Bonaparte se retira, comme le gouverneur l'avait prédit, mais ce que celui-ci avait été loin de prévoir, c'est qu'il nous envoya toute sa suite sans exception. Ils vinrent à nous et demandèrent à Mme. de Stürmer, qu'il n'avait point encore vue, si elle ne voulait pas aller se reposer dans la maison de Mme. Bertrand. Elle refusa cette offre; nous poursuivîmes notre chemin. Toute la suite de Bonaparte nous accompagna. C'est à cette occasion que nous fîmes connaissance avec tout le monde.¹⁴⁹ Mr. de Montchenu, ayant quitté la course quelques moments après nous, nous avait rejoint à moitié chemin.

A peine le gouverneur nous avait-il perdu de vue qu'il fut saisi de son anxiété ordinaire. Il se mit à galoper dans tous les sens. Nos domestiques étant restés à la porte de l'enceinte avec nos chevaux, il ne put résister à l'envie de venir les interroger lui-même. 'Combien de temps y a-t-il que vos maîtres sont entrés?' leur demanda-t-il d'un air soucieux. 'Ne vous ont-ils pas dit quand ils reviendraient?' Puis il s'avança sur la hauteur qui domine cette enceinte pour nous observer. Nous nous acheminâmes vers la grille de l'enclos où est située la maison de Bonaparte. Arrivée à cette grille, un sous-officier, croyant que nous voulions entrer, vint nous ouvrir les deux

battants. Ce moment fut le plus critique pour Sir Hudson Lowe; mais il fut rassuré, lorsqu'il nous vit faire volte face. Il piqua des deux et partit comme un éclair aussitôt qu'il crut que nous pourrions l'apercevoir.

Cette scène ridicule n'échappa point aux habitants de Longwood armés à toute heure du jour de télescopes qui les avertissent de ce qui se passe autour d'eux. Ils ne savaient à quoi s'en tenir sur notre apparition. Ils espèrent que nous venions faire une visite à Bertrand, et, dans ce cas, il y a tout à parier que nous aurions vu Bonaparte. Celui-ci était à la fenêtre de son cabinet, une lunette d'approche à la main.

Après une promenade d'environ une heure, nous arrivâmes à l'extrémité des limites de Longwood où nous séparâmes. Nous apprîmes que le gouverneur s'était rendu sur la hauteur à laquelle aboutissait notre promenade, qu'il y était descendu de cheval, et que les bras croisés et la tête baissée, il était resté immobile pendant près de $\frac{3}{4}$ d'heures à nous voir promener dans la plaine. Heureusement je donnai le bras à Mme. Bertrand, cela le rassura; mais Mr. de Balmain se promena seul avec Mr. de Montholon, ce qui ne laissa pas que de lui troubler l'esprit.

Le surlendemain nous dinâmes à *Plantation house*. Mme. de Stürmer raconta à Sir Hudson Lowe en plaisantant ce qu'on lui avait dit à Longwood. Il en rit et en parut satisfait; mais Mr. de Balmain ne lui dit rien, et cela augmenta ses inquiétudes.

Depuis cette époque celui-ci ne retourna plus à Longwood sans y trouver Mr. de Montholon: nouveau sujet d'alarmes pour le gouverneur, car l'opinion qu'il a de Montholon est aussi mauvaise que celle qu'il a de Gourgaud est bonne. Il en fut d'autant plus effrayé que Mr. de Balmain, pour éviter des discussions interminables, persévéra à ne plus lui parler de ses rencontres. Je continuai, de mon côté, à me promener à Longwood,¹⁵⁰ mais de loin à loin et bien plus rarement que ce dernier.

Le gouverneur désespérant de nous faire adopter un autre plan de conduite, nous invita à une conférence à laquelle assistèrent, comme témoins, deux de ses aides-de-camp et l'amiral Plampin. Il débuta par raconter ce qui s'était passé au sujet des bulletins, et dont j'ai eu l'honneur d'informer V. A. dans mon rapport N° 39 de l'année dernière. ,Voilà, Messieurs,

nous dit-il, à quoi aboutissent ces rencontres.‘ Il s’étendit ensuite sur ces rencontres même, s’efforça à prouver qu’elles avaient mille inconvénients, qu’elles influaient sur l’esprit de ses prisonniers, qu’il s’apercevait toujours le lendemain, à leur langage, que quelqu’un de nous les avait vus la veille, etc. Enfin il nous dit que nous étions les maîtres de continuer ces promenades, si nous le jugions à propos, qu’il ne pouvait pas nous en empêcher, mais qu’il était obligé de nous déclarer qu’elles n’avaient point son assentiment.

Nous lui répétâmes, tous, ce que Mr. de Balmain lui avait déjà dit à cet égard. Il fit les mêmes objections et les choses restèrent comme elles étaient auparavant. Sir Hudson Lowe me prit à part et me dit confidemment: ‚J’espère que nos gouvernements arrangeront cette affaire; j’en ai fait le sujet d’un rapport à Mylord Bathurst.‘¹⁵¹ Je retournai à Longwood avec le commissaire de Russie au bout d’une dizaine de jours. Nous rencontrâmes Mr. de Montholon avec lequel nous causâmes pendant quelque temps.¹⁵² Le lendemain, je fis une visite au gouverneur. Il me parla aussitôt de cette rencontre avec beaucoup d’humeur, se perdit en raisonnements dictés par une méfiance mal déguisée, et me fit les observations les plus bizarres. ‚De quoi ces messieurs peuvent-ils vous parler,‘ me dit-il entre autres, ‚si ce n’est de moi? Voilà précisément ce que je veux empêcher.‘ Je tâchai de le rassurer en lui racontant jusqu’aux moindres circonstances de cette entrevue. Il se calma. Je lui rappelai que les ordres qu’il avait demandés à Mylord Bathurst, ne tarderaient pas à lever ses scrupules. ‚Mais qu’en sera-t-il en attendant?‘ me répondit-il; ‚les distances sont si grandes.‘¹⁵³

Fatigué de ces discussions sans cesse renaissantes, et voulant prouver au gouverneur combien je désire vivre en bonne harmonie avec lui, même au prix de quelques sacrifices, je résolus de ne plus retourner à Longwood pendant quelque temps. En effet, il y a près de quatre mois que je n’y ai mis les pieds.¹⁵⁴ ‚Vous devez être bien content de moi,‘ lui dis-je en plaisantant, il y a environ trois semaines, ‚car voilà un siècle que je n’ai été là-bas.‘ Il me demanda quelle était la raison de ce changement. ‚Cela vous est si désagréable,‘ lui répondis-je.

J’eus lieu de m’apercevoir qu’il m’en sait le plus grand gré. Jamais il ne m’a témoigné plus d’attentions, et jamais nos

relations n'ont été ni plus suivies, ni plus agréables.¹⁵⁵ En revanche il en veut au comte de Balmain qui ne garde plus de ménagements et ne cessera de voir les Français de Longwood à moins que sa cour ne le lui défende expressément.

Voilà, mon prince, une narration fidèle de ce qui s'est passé. Il me reste à soumettre à V. A. quelques réflexions sur les motifs qui paraissent guider la conduite du gouverneur. Pourquoi voit-il d'un si mauvais œil que nous causions avec les Français? Voici ses raisons :

1^{er} *Ceux-ci toujours portés à se plaindre, nous disent du mal des Anglais et surtout de lui, et nous rendons compte de ces entretiens à nos cours.* — Est-ce la vérité qu'il redoute? Dans ce cas, il est bon qu'elle soit connue. Sont-ce les faux rapports? Le moyen le plus sûr et le plus loyal d'en prévenir l'effet serait, ce me semble, de nous tenir au courant de ce que nous devrions savoir. Est-ce en nous faisant un mystère des moindres bagatelles qu'il espère nous mettre à même de détruire la calomnie?

2^e *Nous pouvons fournir des armes à l'opposition.* — Vingt mois qui se sont écoulés depuis notre arrivée prouvent le contraire. Sont-ce les commissaires qui ont publié la note de Mr. de Montholon?¹⁵⁶ Sont-ce eux qui ont fait passer en Angleterre les lettres et paquets dont se sont chargés le colonel Keating et, à ce que je viens d'apprendre récemment, Lady Malcolm? Enfin sont-ce eux qui ont publié la brochure de Santini?¹⁵⁷ Le gouverneur m'a dit savoir maintenant de science certaine qu'elle est l'ouvrage d'un Anglais qui a été ici et auquel Santini n'a servi que de prête-nom.

3^e *Nos rencontres montent l'esprit de ces messieurs à Longwood, et empirent ainsi la position du gouverneur.* — Si celui-ci a à se plaindre de quelques nouvelles prétentions et du ton dont elles ont été formées, ce ne sont pas les commissaires, mais lui seul qui en est la cause. La faiblesse qu'il a montrée en levant des restrictions insensées à la vérité, mais qu'il aurait dû soutenir, parce qu'elles étaient une fois établies, lui a fait à Longwood le tort qu'il cherche en vain à nous attribuer. Ces messieurs ont appris dans cette circonstance, qu'on peut tout espérer de lui en lui tenant tête, et c'est là ce qui a fait dire à Mr. de Montholon: „Nous le connaissons maintenant, c'est un homme qu'il faut mener à coups de canon.“

4° *Nous répandons dans le monde des particularités qu'on voudrait laisser ignorer.* — Ce ne sont ni les gazettes de Vienne, ni celles de St-Petersbourg qui répandent de nouvelles de St^e-Hélène; elles n'ont donné jusqu'ici que des articles tirés mot pour mot des feuilles anglaises. Celles de France gardent un silence absolu sur l'île de St^e-Hélène et son prisonnier, et semblent ignorer qu'il existe. Les détails que nous recueillons, ne servent donc qu'à l'information de nos cours; cela ne peut être un grand mal. D'ailleurs Bonaparte étant prisonnier de l'Europe, n'ont-elles pas un droit bien fondé de savoir ce qui se passe sur ce rocher?

5° *Il craint enfin par dessus tout des communications par écrit.* — Qu'entend-il par communications? Des lettres remises sans l'intervention du gouvernement britannique. Supposer que nos cours voulussent favoriser de clandestines correspondances entre les partisans de Bonaparte, est une absurdité que l'on ne peut rejeter qu'avec mépris. Sont-ce les commissaires individuellement que l'on croit capables d'y prêter les mains? Dans ce cas, les mêmes soupçons doivent planer sur Sir Hudson Lowe, car la confiance dont nos souverains daignent nous honorer, doit équivaloir à celle que lui accorde son gouvernement.

Après cette analyse, V. A. se convaincra aisément de la futilité des craintes du gouverneur. En supposant d'ailleurs qu'elles fussent fondées, est-ce en mettant des entraves à ce que nous rencontrons des Français à Longwood qu'elles se dissiperaient? Avec un peu plus de pénétration, Sir Hudson Lowe se serait persuadé depuis long-temps que ses précautions sont au moins inutiles, et qu'il pourrait se faire un mérite de ce qu'il ne peut empêcher.

Agréé — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 4.

St^e-Hélène, ce 23 Février 1818.

Mon prince.

Le nombre des Français attachés à l'ex-empereur vient de subir une nouvelle diminution. Le général Gourgaud a quitté Longwood le 13 de ce mois à la suite d'une querelle qu'il a

eue avec le comte de Montholon.¹⁵⁸ Ennemis depuis long-temps, ils avaient été plusieurs fois sur le point de se battre. Le général Gourgaud, jaloux de voir la faveur de Mr. de Montholon croître à mesure que la sienne baissait, et attribuant à celui-ci les mauvais traitements qu'on lui faisait essuyer, jura de se venger ou de s'en aller. Bonaparte exigea de Mr. de Montholon sa parole d'honneur, qu'il n'accepterait aucun cartel tant qu'il serait auprès de lui. Irrité par ce refus, Gourgaud menaça d'assommer son rival à coups de cravache. Bonaparte cria à l'assassinat et voulut le faire arrêter. Il ne resta à Gourgaud d'autre parti à prendre que d'aller mettre son sort entre les mains du gouverneur. ,Faites de moi ce que vous voudrez,' lui dit-il, ,j'aime mieux aller en prison que de rester à Longwood.'¹⁵⁹ Sir Hudson Lowe l'établit dans une maison de campagne près de *plantation-house*; il y est traité à merveille et peut aller partout avec un officier anglais qui loge avec lui et ne le quitte pas. Ses papiers ont été examinés, mais on n'y a rien trouvé qui eût pu le compromettre. Le gouverneur me pressa avec instance, il y a quelques jours, de lui dire ma façon de penser sur cet esclandre.' ,Croyez-moi,' me demanda-t-il, ,que Gourgaud soit de bonne foi, et que sa brouillerie avec Napoléon soit réelle?' Je lui répondis que personne ne pouvait en juger mieux que lui, mais que d'après mes propres observations, le général Gourgaud gardait trop peu de mesures pour le supposer chargé d'une mission secrète.¹⁶⁰ ,Je suis du même avis,' me repliqua-t-il, ,d'ailleurs je l'ai toujours vu le même. Je le crois homme d'honneur. Sa conduite et ses principes n'ont jamais varié.'

Le général Gourgaud ignore encore combien de temps il restera ici, et si on l'enverra directement en Europe, ou bien s'il devra d'abord aller au Cap de bonne espérance. Son intention est de se rendre en France et d'y vivre dans le sein de sa famille, si on lui permet d'y rester. Il s'estimerait heureux de rentrer au service, mais il n'ose se flatter d'être employé de nouveau. Il a déclaré à Bonaparte en le quittant, qu'il lui conserverait un attachement éternel, mais qu'il se battrait contre lui, si son devoir le lui ordonnait. Celui-ci parait le regretter peu. Sa présence à Longwood y causait du trouble et du désordre. Officier brave et distingué, il n'est rien moins que courtisan. Il a eu des scènes avec Mr. de Las-Cases dont

il était jaloux, et, jusqu'aux domestiques, il s'est mis mal avec tout le monde. Bonaparte lui a reproché que c'était à cause de lui que Las-Cases était parti.

Le général Gourgaud se plaint d'être entièrement dépourvu d'argent. Il m'a dit que le comte Bertrand lui avait prêté 50 livres sterling, et que c'était là toute sa fortune; mais je tiens de bonne part que Bonaparte vient de lui faire un don de 500 livres sterling, et qu'il a assuré à sa mère une pension de 12.000 francs réversible sur lui après la mort de Mme. Gourgaud.¹⁶¹ Le gouverneur paraît ignorer cette circonstance.¹⁶²

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 5.

St^e-Hélène, ce 23 Février 1818.

Mon prince.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A., ci-joint, les trois derniers bulletins de la santé de Bonaparte.¹⁶³ Le gouverneur m'assure qu'il est toujours dans la même ignorance sur ce qui se passe à Longwood. ,Je vous communique les rapports du docteur Baxter,' me dit-il, ,pour remplir les ordres que j'ai reçus, mais je souffre de n'avoir rien de plus authentique à vous offrir. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour que le docteur Baxter pût voir Bonaparte; je n'y ai pas réussi, il ne veut même plus le recevoir comme particulier.'

Je demandai hier au général Gourgaud ce qu'il pensait de la santé de Bonaparte. ,Il nous enterrera tous,' me répondit-il, ,il a un corps de fer.' Je lui parlai de l'enflure de ses jambes. ,Cela date depuis Moscou,' me dit-il. ,Il en est de même de ses insomnies. Depuis que je le connais, il n'a jamais dormi plusieurs heures de suite. Quant à son mal de côté, personne n'a pu savoir encore au juste ce qui en est.'

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 6.

St^e-Hélène, ce 23 Février 1818.

Mon prince.

Il m'a été impossible de me procurer la continuation de la correspondance entre le gouverneur et le comte Bertrand, dont j'ai eu l'honneur d'envoyer un fragment à V. A. par le ,Melville' le 26 Octobre de l'année dernière. La pièce ci-annexée est la seule que j'aie pu avoir.¹⁶⁴

Cette correspondance est terminée depuis long-temps. Le gouverneur poussé à bout par les invectives du comte Bertrand, le menaça de le renvoyer. Celui-ci eut peur et se tut.

Je m'étais proposé d'envoyer à V. A. aujourd'hui quelques réflexions qui doivent servir de commentaire aux observations de Bonaparte sur le discours de Lord Bathurst; mais le hasard m'ayant mis en rapports suivis et presque journaliers avec le général Gourgaud qui loge à côté de moi, je vais mettre à profit cette occasion pour vérifier quelques particularités qui ne me sont connues qu'imparfaitement. Le gouverneur, loin de prendre ombrage de mes entrevues avec Gourgaud, l'a lui-même mis en relations avec moi. Il est venu annoncer à Mme. de Stürmer que ce général était devenu son voisin, et qu'il s'empresserait de lui présenter ses hommages.

Agréez

Baron Stürmer.

Nr. 7.

St^e-Hélène, ce 14 Mars 1818.

Mon prince.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A., ci-joint, les deux derniers bulletins de la santé de Bonaparte.¹⁶⁵

Il vient de perdre un de ses plus fidèles serviteurs. Le Sieur Cipriani, natif de Corse, et maître d'hôtel à Longwood, a été emporté en deux jours par une inflammation de bas ventre.¹⁶⁶ Il jouissait de la confiance de l'ex-empereur qui le consultait sur ses affaires, et aimait à causer avec lui. Cipriani avait été domestique d'abord du ministre Salicetti, et ensuite de la mère de Bonaparte, auprès de laquelle il a laissé sa femme et ses

enfants. Il avait beaucoup d'esprit naturel¹⁶⁷ et abondait en saillies qui amusaient son maître. Le jour de son enterrement, Bonaparte passa toute la journée chez Bertrand ; il se promena sans relâche d'une chambre à l'autre et parut agité. Il fut étonné de voir arriver le ministre protestant : 'Un prêtre catholique,' s'écria-t-il, 'n'en aurait pas fait autant pour un protestant.' Bertrand et Montholon accompagnèrent le convoi jusqu'au cimetière, à sept milles de Longwood.¹⁶⁸

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 8.

Ste-Hélène, ce 14 Mars 1818.

Mon prince.

Les soins du gouverneur pour dérober à la connaissance du public les projets du colonel Latapie et de ses compagnons d'armes, ont été inutiles. Bonaparte lui-même n'a pas tardé à en être informé ; V. A. verra dans mon rapport suivant ce qu'il en a dit.

Depuis l'arrivée des dépêches de Rio Janeiro, Sir Hudson Lowe a fait doubler et même tripler les sentinelles à Longwood, et en a fait placer de nouvelles sur différents points. Sur mer on est plus vigilant que jamais. Il passe, depuis quelque temps, jusqu'à quatre vaisseaux par jour, portant pour la plupart pavillon américain. On ne peut démêler quelle est leur intention ; mais lorsqu'ils s'approchent de la croisière anglaise, ils ne manquent jamais de s'informer de la santé de Bonaparte.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 9.

Ste-Hélène, ce 14 Mars 1818.

Abgedruckt bei: William Forsyth, History of the captivity of Napoleon at St. Helena, III, 892; ausgelassen ist der nachfolgende Schluss dieser Relation:

Le général Gourgaud m'a dit que Bonaparte lui avait fait offrir de l'argent au moment de son départ de Longwood, mais

qu'il ne l'avait pas accepté. 'Je ne veux rien devoir à l'empereur,' me dit-il; 'ce serait me lier volontairement. Je veux être maître de mes actions et de mes discours.' Il m'est revenu d'autre part que le général Gourgaud a en effet refusé les 500 livres sterling qu'on lui avait offerts.¹⁶⁹

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 10.

Ste-Hélène, ce 31 Mars 1818.

Mon prince.

J'ai l'honneur de transmettre à V. A., ci-joint, les trois derniers bulletins de la santé de Bonaparte.¹⁷⁰ Le dérangement que lui avait causé l'air froid et humide auquel il s'était exposé dans la soirée du 24, n'a eu aucune suite. En général, son état n'a point empiré. On lui fait prendre toutes les semaines une forte dose de sel.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 11.

Ste-Hélène, ce 31 Mars 1818.

Mon prince.

Le général Gourgaud a quitté l'île le 14 de ce mois,¹⁷¹ comme j'avais eu l'honneur de l'annoncer à V. A.

Entièrement dépourvu d'argent et ayant refusé celui que Bonaparte lui avait fait offrir, il pria le comte Bertrand de lui en prêter de ses propres fonds et lui écrivit à cet effet la lettre ci-jointe . . .¹⁷² Il n'en reçut aucune réponse. La veille de son embarquement, il prit le parti d'aller le voir. Ne voulant pas entrer dans l'enceinte, il convint avec Mr. Jackson (c'est le nom de l'officier anglais qui était chargé de l'accompagner partout) que celui-ci irait seul chez le grand-maréchal et le prierait de sa part de venir lui parler à la barrière. V. A. verra par le rapport de Mr. Jackson ci-joint . . .¹⁷³ que le gouverneur m'a communiqué, que le comte Bertrand a décliné cette entre-

vue, et qu'il a fait dire au général Gourgaud qu'il ne pouvait, sans offenser son maître, lui prêter de l'argent tant qu'il se refuserait d'accepter les 500 livres sterling que celui-ci avait mis à sa disposition.

Cette réponse déconcerta le général Gourgaud. Le gouverneur voulut le tirer d'embaras, mais il lui répondit qu'il ne pouvait profiter de ses offres. 'On m'accuserait,' lui dit-il, 'de m'être mis à la solde de l'Angleterre; ce serait le moyen de me décréditer entièrement et de me mettre hors d'état de répondre aux calomnies que Bonaparte fera répandre contre moi.' Enfin quelques heures avant son départ, il se décida à faire demander les 500 livres sterling que Bonaparte lui avait fait assigner chez Balcombe. Celui-ci assura qu'il n'avait ni ordre ni fonds. Le gouverneur fit écrire au comte Bertrand, mais la réponse n'ayant pu arriver avant la nuit, le 'Camden' mit à la voile et le général Gourgaud partit sans avoir son argent. Ce ne fut que le lendemain que l'on envoya à Sir Hudson Lowe une lettre de change de 500 livres sterling payable à Londres. Il l'endossa en faveur du général Gourgaud et l'expédia par un bâtiment de la compagnie des Indes qui fit voile le même jour pour l'Europe.¹⁷¹

Quant à la pension de 12.000 francs accordée à la mère de Gourgaud, je n'ai pu savoir au juste ce qui en est. Le gouverneur m'a dit que ce dernier lui en avait parlé confidentiellement, mais qu'il lui avait promis de garder le secret. 'Je me suis borné,' me dit-il, 'à en rendre compte à mon gouvernement.' Tout ce que j'ai pu découvrir, c'est que Gourgaud a obtenu cette pension au mois de Juillet dernier, dans le temps de sa plus grande faveur, à force de sollicitations et de représentations sur la gêne où se trouvait sa mère.¹⁷²

Je ne m'appesantirai point sur ce qu'on dit à Longwood de son départ; le rapport de Mr. Jackson ne laisse rien à désirer à cet égard. Bonaparte paraît s'en féliciter; il n'en est que plus tranquille. Il se livre maintenant sans réserve au goût qu'il paraît avoir pris tout-à-coup pour Mme. de Montholon, et que Gourgaud avait pris à tâche de contrarier et de tourner en ridicule. Après avoir flatté pendant quelque temps les caprices de l'ex-empereur en remplissant auprès de lui les nobles fonctions de pourvoyeuse, Mme. de Montholon a su triompher de ses rivales et s'est élevée jusqu'au lit impérial.¹⁷⁶

Son mari, dit-on, en est tout fier. Bonaparte a dit dernièrement en parlant de Gourgaud: „Je crois en vérité que cet homme était amoureux de moi; cela commençait à me fatiguer: je ne pouvais pas coucher avec lui. — Sa tête se déränge; il se fera pendre ou fusiller en France, c'est le sort qui l'attend. Il dira du mal de moi; je m'en moque: un libelle de plus ou de moins, que m'importe!“

J'ai cru devoir communiquer au gouverneur le rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. A. le 14 de ce mois (N° 9), parce qu'il contient quelques détails relatifs à la surveillance. Il l'a lu avec la plus grande attention. „C'est,“ m'a-t-il dit, „la pièce la plus intéressante que j'aie vue depuis que je suis ici.“ Il m'a su tant de gré de lui avoir fait cette communication qu'il m'en remercie chaque fois que nous en parlons. Voyant le prix qu'il y attachait, je lui en ai laissé prendre une copie qu'il a envoyée aussitôt à Mylord Bathurst. Nous avons beaucoup causé de la possibilité d'une évasion dont il y est fait mention. Il croit qu'elle n'existe pas et assure qu'il ne comprend rien à tout ce qu'en a dit Gourgaud. Avant de lui laisser prendre lecture de mon rapport, j'avais substitué à cette question: „*Qui de vous a rédigé les observations sur le discours de Lord Bathurst?*“ celle-ci: „*Qui de vous a rédigé la fameuse note de Montholon?*“ Mr. de Montchenu, à qui j'ai également donné connaissance de cette pièce, l'a envoyée au duc de Richelieu.

Agrééz

Baron Stürmer.

Nr. 12.

Ste-Hélène, ce 12 Avril 1818.

Mon prince.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A., ci-joint, le dernier bulletin de la santé de Bonaparte.¹⁷⁷ Il est à peu-près toujours dans le même état, tantôt bien, tantôt souffrant. Depuis quelques mois il a changé plusieurs fois de manière de vivre. Il dîne maintenant à 2 heures et en dort, dit-on, beaucoup mieux.

Après dîner il fait appeler Bertrand et Montholon qui lui tiennent compagnie pendant une heure ou deux. A 7 heures il se retire dans sa chambre, cause avec ses domestiques, fenil-

lète des livres, ou se fait faire la lecture par son valet de chambre Marchand. Il continue à faire un grand usage des bains. Il y a deux mois, il passait souvent la moitié de la nuit dans l'eau. Le dimanche ses Français dînent avec lui. Ils sont ce jour-là en grande tenue, ainsi que leurs femmes. La toilette de celles-ci est un objet de rivalité entre elles, l'ex-empereur tenant beaucoup à l'élégance de leur costume. Celle de Mme. de Montholon, qui met tout son bonheur à lui plaire, ne le cède en rien à celle des femmes les plus brillantes de Paris. S'il les trouve vêtues à son goût, il ne manque jamais de leur en faire compliment. Dans le cas contraire il leur dit brusquement: „Qu'est-ce que c'est que cette robe? Vous êtes habillée comme une femme de chambre.“

Agréez

Baron Stürmer.

Nr. 13.

Ste-Hélène, ce 27 Avril 1818.

Mon prince.

Le gouverneur vient de se brouiller ouvertement avec le docteur O'Meara. Il lui a fait signifier qu'il devait se soumettre aux réglemens établis pour les Français de Longwood, et ne pas sortir des limites qui leur sont assignées, sans une permission spéciale de sa part.¹⁷⁸

Ne voulant pas se constituer prisonnier, ni renoncer, à aucun prix, aux droits assurés par la loi à tout sujet britannique, le docteur O'Meara déclara qu'il préférerait donner sa démission et retourner dans sa patrie.¹⁷⁹ Il fit part de cette résolution à Bonaparte par l'entremise du comte Bertrand, suspendit l'exercice de ses fonctions, s'enferma chez lui, et, depuis quinze jours, ne voit personne.

L'état de l'ex-empereur même, à qui les secours d'un médecin sont devenus indispensables, n'a pu vaincre l'opiniâtreté d'un homme fort de sa conscience, poussé à bout par les chicanes de Sir Hudson Lowe, et irrévocablement décidé à tout sacrifier plutôt que de fléchir sous le joug qu'on veut lui imposer.

V. A. trouvera dans les pièces ci-jointes les détails de cette affaire.¹⁸⁰ Elle verra que tous les torts paraissent être

du côté du gouverneur. Les lettres du docteur O'Meara portent l'empreinte de la vérité et de la loyauté. Quand on connaît son caractère doux et conciliant, sa conduite sage et mesurée, son extrême prudence, et que l'on considère qu'il est Anglais, qu'il aime son pays, que la confiance entre lui et le gouverneur s'était établie naturellement, sans art et sans effort de la part de ce dernier, et que cette confiance était fondée sur un intérêt mutuel, il semble que rien n'était plus aisé que de la rendre inaltérable. Mais, je ne sais par quelle fatalité, Sir Hudson Lowe finit toujours par se mettre mal avec tout le monde. Accablé du poids de la responsabilité dont il est chargé, il s'agite, se tourmente sans cesse, et éprouve un besoin de tourmenter les autres.

Le docteur O'Meara est le seul Anglais que sa position ait mis à même de voir Bonaparte à toute heure, et de s'infiltrer dans sa confiance la plus intime. Il pouvait ainsi rendre au gouverneur des services essentiels. Celui-ci paraît en effet l'avoir employé long-temps avec succès; mais au lieu de continuer à ménager sa délicatesse et à le faire servir à ses vues, pour ainsi dire à son insu, il voulut tout-à-coup en faire un espion à gages et l'afficher en cette qualité. O'Meara se révolta contre cette proposition, et déclara que rien ne le forcerait à se charger d'un rôle indigne d'un galant homme.¹⁸¹

Le gouverneur, furieux de se voir privé du seul canal qu'il avait pour apprendre ce qui se passait à Longwood, s'emporta contre le docteur O'Meara, l'accabla d'injures et d'outrages, et voulut l'épouvanter en le menaçant dès lors de le soumettre aux règlements établis pour les prisonniers français. Celui-ci lui écrivit, le 23 Décembre dernier, la lettre ci-jointe.¹⁸² Il y expose avec force ses droits comme sujet anglais, rappelle les conditions auxquelles il s'est engagé d'accompagner Bonaparte, conditions sanctionnées par le gouvernement britannique, réclame contre l'injustice des prétentions du gouverneur, lui reproche ses procédés violents, se plaint de n'avoir reçu de lui que des instructions verbales, vagues, obscures et contradictoires, et le somme enfin de lui en donner, par écrit, de claires et de positives.

Les explications continuèrent pendant plus de trois mois. Le gouverneur crut enfin les terminer par un coup d'autorité, mais le résultat n'a point répondu à son attente. Déconcerté

par la déclaration d'O'Meara, il lui fit dire qu'il n'avait point le droit de donner sa démission avant d'avoir obtenu son consentement. Celui-ci répondit que jamais aucun officier anglais de terre ou de mer, voulant quitter le service, ne s'était cru obligé d'en demander préalablement la permission à ses supérieurs.

Un autre incident tourna la tête à Sir Hudson Lowe. Il apprit qu'O'Meara avait écrit à Bertrand.¹⁸³ Il chargea aussitôt un de ses aides-de-camp d'aller lui demander une copie de cette lettre ci-jointe. . . . N'y ayant rien trouvé qui ait pu lui fournir des armes contre O'Meara, il s'efforça de lui prouver que l'existence même de cette lettre était une violation des règlements de l'île. La réponse justificative d'O'Meara est renfermée dans la pièce ci-annexée.¹⁸⁴ . . .

Cette affaire fait beaucoup de bruit ici. On est impatient d'en connaître l'issue. Le gouverneur cèdera-t-il? Ce serait se donner un nouveau ridicule et compromettre de plus en plus son autorité. Tiendra-t-il O'Meara séquestré dans sa chambre, lui refusant d'accepter sa démission et s'opposant à son départ? Dans ce cas il devra s'attendre à ce que celui-ci lui fasse un procès en Angleterre. Il l'accusera d'avoir porté atteinte à sa liberté, et d'avoir fait tort à sa fortune en l'empêchant d'exercer son état. Laissera-t-on partir O'Meara? Rien ne serait plus impolitique; la conduite du gouverneur en paraîtrait plus odieuse, et d'injustes soupçons en seraient la conséquence naturelle. Déjà Bonaparte est persuadé qu'on veut l'empoisonner. Ses Français disent que le gouverneur est brouillé avec O'Meara, parce-que celui-ci n'a pas voulu se prêter à ses vues perfides. Outre ce qu'une pareille supposition aurait de révoltant, la mort de Bonaparte ne pourrait être que préjudiciable aux intérêts de Sir Hudson Lowe. Il a dit lui-même que rien de plus fâcheux ne pourrait lui arriver, parce qu'on l'accuserait de l'avoir tué. Il tient en outre beaucoup aux avantages de toute espèce que lui offre un poste aussi lucratif qu'honorable.

Le gouverneur en veut à O'Meara, parce qu'il occupe une place qu'il a tenté en vain de faire donner au docteur Baxter, médecin en chef de l'île, qui lui est entièrement dévoué. Dès l'arrivée de Bonaparte sur le 'Northumberland' le gouvernement britannique témoigna le désir qu'il fût accompagné d'un médecin français. Ce n'est que sur sa demande expresse d'avoir

O'Meara qu'on a cru devoir y consentir. Cette délicatesse ne s'accorde guères avec les efforts de Sir Hudson Lowe pour faire substituer à ce dernier une de ses créatures; efforts d'autant plus maladroits que les termes où il en est avec Bonaparte ne peuvent manquer de les lui rendre suspects.

Un autre motif de plainte du gouverneur contre O'Meara, c'est qu'il rapporte à Bonaparte ce qui se passe dans l'île. Mais quel mal y a-t-il à ce que celui-ci connaisse les comérages et les anecdotes d'un endroit aussi éloigné du reste de l'univers et où l'on reçoit si rarement des nouvelles d'Europe? N'y a-t-il pas plus de cruauté que de prudence à vouloir le priver d'un amusement aussi frivole?

Plus on examine la conduite de Sir Hudson Lowe, plus on a de peine à concevoir, comment les ministres ont pu s'infatuer d'un tel homme. S'il ne fallait qu'un simple geôlier, rien n'était plus aisé à trouver; mais si la nation anglaise est jalouse de soutenir sa réputation de générosité et de loyauté si justement acquise en mille autres circonstances, et si elle attache quelque prix au jugement de l'histoire, on n'aurait pu faire un plus mauvais choix. L'Angleterre est pleine de gens aussi probes, aussi honnêtes et aussi incorruptibles; mais il eût été difficile d'y rencontrer un homme plus gauche, plus extravagant et plus désagréable. Ses ennemis le disent méchant; je ne le crois qu'astucieux: la plupart de ses actions doivent être attribuées à la bizarrerie d'un caractère à nul autre pareil.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

P. S. Le gouverneur ne m'a pas dit un mot de l'affaire d'O'Meara et ne se doute pas que j'en sache quelque chose.

Nr. 14.

St^e-Hélène, ce 3 Mai 1818.

Mon prince.

Depuis que le docteur O'Meara est détenu à Longwood, le gouverneur ne sait rien de la santé de Bonaparte et n'a plus de bulletins à nous communiquer. Il m'est revenu d'autre part que celui-ci est de nouveau plus mal. O'Meara s'obstine

toujours à ne pas le voir tant qu'on ne lui rendra pas sa liberté. L'ex-empereur de son côté, soutient qu'il a une *répugnance invincible* pour le docteur Baxter, et qu'il mourra plutôt que de se faire traiter par un autre médecin qu'O'Meara.¹⁸⁵ Celui-ci était seul parvenu à vaincre son aversion pour le mercure et à lui en faire prendre de fortes doses pour arrêter les progrès de son obstruction au foie. Depuis trois semaines tous les remèdes sont abandonnés.

Je viens d'apprendre qu'il y a une correspondance très-active entre le gouverneur et le comte Bertrand sur l'affaire d'O'Meara; j'ai lieu d'espérer que je pourrai l'envoyer à V. A. en copie par la prochaine occasion. On m'assura que Bonaparte a lui-même ajouté une apostille à une lettre du comte Bertrand à l'adjudant-général Sir Thomas Reade, qui finit ainsi: „Qu'on fasse connaître au prince-régent la conduite de mon assassin afin qu'il le punisse. S'il ne le fait pas, je lègue l'opprobre de ma mort à la maison régnante d'Angleterre.“¹⁸⁶

Agréez

— — — — —
Baron Stürmer.

Nr. 15.

St^e-Hélène, ce 17 Mai 1818.

Mon prince.

Le gouverneur ayant su que mes collègues et moi avions rencontré à Longwood les familles Bertrand et Montholon, craignit que l'on ne se fût empressé de nous instruire de l'affaire d'O'Meara, et se décida à nous en parler. Je vais avoir l'honneur de rapporter à V. A. mot pour mot ce qu'il m'en a dit.

„Je n'aurai plus de bulletins à vous communiquer. J'ai depuis long-temps à me plaindre du docteur O'Meara; ce n'est que par égard pour Napoléon que je ne l'ai pas renvoyé de l'île. Il venait passer des heures entières en ville, ne manquait jamais de s'y trouver à l'arrivée d'un bâtiment, et rapportait à Napoléon toutes les nouvelles qu'il apprenait. Je viens de découvrir qu'on s'est servi de lui pour faire passer des cadeaux¹⁸⁷ et des communications. Je lui ai ordonné en conséquence de ne plus sortir de Longwood sans ma permission.¹⁸⁸ Il m'a répondu

qu'il aimerait mieux s'en aller, et se refuse à continuer l'exercice de ses fonctions. J'avoue que je ne m'attendais pas à cette démarche. Napoléon se plaint de ce qu'on a attenté à la liberté du seul médecin auquel il puisse donner sa confiance, et ne veut plus se faire traiter par personne. Que pensez-vous de cette affaire?'

Je lui dis qu'elle me paraissait extrêmement délicate.

Le gouverneur: 'Mais que feriez-vous à ma place?'

Moi: 'S'il est prouvé que le docteur O'Meara a commis quelque faute grave, faites le arrêter et mettez-le en jugement; tout le monde vous approuvera. S'il ne s'agit que de bagatelles, je vous conseille d'étouffer cette affaire. Bonaparte peut mourir; on accusera les Anglais de l'avoir empoisonné; les apparences seront contre vous.'

Le gouverneur: 'Il ne s'agit pas de bagatelles. Je ne puis permettre que Mr. O'Meara remette des cadeaux de Napoléon à mon insu. Au reste, ce n'est pas le seul grief que j'ai contre lui. Vous dites que j'aurais dû le faire arrêter; mon gouvernement me fera peut-être le même reproche, mais j'ai eu des motifs pour ne pas le faire. J'ai pensé, comme vous, que la chose était délicate.'

Le commissaire de Russie lui avait parlé, avant moi, entièrement dans le même sens. Quant à Mr. de Montchenu, le gouverneur fait si peu de cas de ses avis et de son opinion qu'il ne les lui demande jamais.

Trois jours après le docteur O'Meara fut mis en liberté.¹⁸⁹ Bonaparte le fit appeler dès le lendemain et le consulta comme de coutume.

Voici, mon prince, ce que j'ai appris au sujet des cadeaux dont Sir Hudson Lowe m'a parlé si mystérieusement. Lors de l'enterrement du Sieur Cipriani, Mr. Boys, un des ministres protestants de l'île, conduisit le convoi funèbre. Bonaparte chargea Mr. de Montholon de lui donner une boîte d'or et une somme de 25 livres sterling, à distribuer aux pauvres. Il accepta l'une et l'autre. Au bout de quelques jours il s'en repentit, et craignant de se compromettre, il renvoya la boîte à son ami O'Meara, en le priant de la rendre au comte de Montholon.¹⁹⁰ Le gouverneur est donc mal informé, ou ne dit pas la vérité. Mr. Boys étant parti pour l'Angleterre, on ne pourra savoir au juste ce qui en est.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A., ci-joint, la continuation des pièces officielles qui ont été échangées sur cette affaire.¹⁹¹ L'apostille de Bonaparte dont j'ai fait mention dans mon dernier rapport, s'y trouve toute entière. Je dois appeler l'attention de V. A. sur la lettre du docteur O'Meara au major Gorrequer, aide-de-camp de Sir Hudson Lowe; Elle y trouvera des détails sur la manière théâtrale et emphatique dont Bonaparte avait congédié ce médecin.

Agrééz — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 16.

St^e-Hélène, ce 1^{er} Juin 1818.

Mon prince.

Depuis que le gouverneur ne sait plus rien de ce qui se fait à Longwood, nous n'avons qu'un seul moyen d'apprendre des nouvelles de Bonaparte, celui de chercher à rencontrer les Français et de recueillir ce qu'ils veulent bien nous dire. Ces rencontres donnent de l'humeur au gouverneur et amènent des discussions interminables.

Je vais avoir l'honneur de rendre compte à V. A. de tout ce qui s'est passé depuis six semaines entre Sir Hudson Lowe et les commissaires. Je commencerai par ce qui me regarde.

J'avais laissé passer quatre mois sans mettre le pied à Longwood, lorsque je me déterminai, dans les derniers jours de Mars, à y aller avec mes collègues. Nous y rencontrâmes les familles Bertrand et Montholon. Je fis le lendemain une visite au gouverneur. Il me reçut d'un air refrogné, baissa la tête et resta immobile les yeux fixés sur le plancher sans dire mot. Je lui parlai de l'interrogatoire que l'on avait fait subir à Mr. Welle, et que je venais de recevoir, en m'expliquant entièrement dans le sens de la dépêche de V. A. à l'ambassadeur de S. M. à Londres, dont celui-ci a eu la bonté de m'envoyer un extrait. Il ne répondit pas une syllabe, ne fût-ce que pour me remercier de la communication que je venais de lui faire. J'attribuai à notre rencontre de la veille cet étrange accueil. Ne voulant pas m'exposer à d'autres malhonnêtetés, je m'en allai. Il courut après moi pour me rappeler. Je revins.

,Vous avez été hier à Longwood,‘ me dit-il d’un ton impérieux, j’en suis informé.‘ Il accompagna cette apostrophe d’un regard menaçant. J’eus beaucoup de peine à me contenir. Je répondis: ,Cela ne m’étonne pas, notre entrevue a eu lieu sur le grand chemin, tout le monde a pu nous voir.‘ Il me répéta pour la vingtième fois tout ce qu’il nous avait dit, à mes collègues et à moi sur ce sujet, et dont j’ai eu l’honneur de rendre compte à V. A. dans mes rapports précédents.

Le 4 Mai, je retournai à Longwood avec mes collègues. Nous trouvâmes les familles Bertrand et Montholon réunies dans un jardin appartenant à la compagnie des Indes et ouvert au public. On servit une petite collation sur le gazon à laquelle nous assistâmes. C’est le lendemain que le gouverneur vint chez moi pour me parler de l’affaire d’O’Meara. Il y trouva Mr. de Montchenu qui était venu me voir. Nous n’eûmes pas de peine à nous apercevoir à son air courroucé que l’événement de la veille l’occupait au moins autant que l’affaire d’O’Meara, et qu’il s’attendait à ce que nous lui ferions part de ce qu’on nous avait dit à Longwood. Toutefois, pour ne pas donner lieu à une nouvelle incartade, nous n’en parlâmes ni l’un, ni l’autre. Il nous en voulut beaucoup de ce silence, et ne put s’empêcher de glisser dans la conversation quelques phrases ironiques sur le plaisir qu’offre la société de Longwood que nous fîmes semblant de ne pas comprendre. Enfin n’ayant pu nous arracher un mot, il se leva brusquement et nous dit: ,Au reste, Messieurs, je ne vous apprend rien de nouveau; vous savez aussi bien que moi ce qui se passe à Longwood;‘ et puis s’acheminant vers la porte: ,ce qui est aussi contraire aux règlements que la conduite du docteur O’Meara. Rien assurément n’était moins juste ni plus déplacé que cette comparaison, mais il partit sans nous laisser le temps de répondre.

Ce même jour au soir arriva d’Angleterre le ,Backworth,‘¹⁹² bâtiment de transport, qui lui apporta les duplicata des dépêches qu’on lui a adressées par la frégate, la ,Favorite,‘ partie presque en même temps et que nous attendons encore. Depuis cette époque, il s’est opéré dans sa conduite un changement sensible; il est plus sombre et plus intraitable que jamais.¹⁹³ C’est contre les commissaires que s’exhale sa mauvaise humeur. Il a rompu les relations de société, a cessé de nous inviter à dîner, nous reçoit plus mal que jamais, lorsque nous

allons lui parler d'affaire, et nous fait les scènes les plus ridicules. Il nous a été impossible jusqu'ici d'en deviner la cause. Lui a-t-on écrit de Londres que nous nous plaignons de lui? Le ministère anglais a-t-il blâmé sa conduite? Dans ce cas son amour-propre blessé chercherait-il à se venger sur nous? Voilà les seules conjectures que nous puissions former.

Il y a une quinzaine de jours, le comte Bertrand vint en ville avec un officier anglais et descendit dans la maison, où est logé le commissaire de Russie. Il profita de cette occasion pour aller voir ce dernier qui lui donna à déjeuner. Le surlendemain le gouverneur se rendit chez Mr. de Balmain avec un de ses aides-de-camp. Il avait l'air furieux. „Je viens vous demander, Mr. le comte,“ lui dit-il, „si le général Bertrand a été chez vous. Je le sais, mais je désirerais l'apprendre de vous.“

Mr. de Balmain: „Oui, nous avons passé deux heures ensemble.“

Le gouverneur (en colère): „Il a trompé l'officier d'ordonnance, c'est infâme.“

Mr. de Balmain: „Cela ne me regarde pas. Je ne l'avais pas invité à venir chez moi.“

Le gouverneur: „Est-il entré chez vous sans se faire annoncer?“

Mr. de Balmain: „Oui, j'ignorais même qu'il fût en ville.“

Le gouverneur hors de lui se leva, et marchant à reculons vers la porte, répéta quatre fois de suite: „C'est ce que je ne ferais pas moi-même.“ Il accompagna ces mots d'un sourire amer et ironique, et sortit. Il semblerait que c'est au comte Bertrand que devaient s'adresser les reproches; il ne lui en a pas seulement parlé. Celui-ci avait fait six visites avant d'aller chez le comte de Balmain. On n'en a fait un crime à personne qu'au commissaire de Russie.

Le 23, du mois passé, Sir Hudson Lowe m'écrivit la lettre ci-jointe en copie sub lit. A.¹⁹⁴ Mes collègues en reçurent une de la même teneur. Nous répondîmes tous dans le même sens. Ma réponse se trouve ci-annexée sub lit. B.¹⁹⁵ La proclamation jointe à la lettre de Sir Hudson Lowe a été affichée ici sur toutes les routes; ¹⁹⁶ elle est une suite de l'affaire d'O'Meara.

Le 23, au soir, le gouverneur m'adressa la lettre ci-jointe sub lit. C.¹⁹⁷ Ayant de bonnes raisons de croire que personne de Longwood ne lui a parlé de Welle, entièrement oublié ici

depuis long-temps, je ne puis m'arrêter qu'à une seule supposition, c'est qu'on lui a envoyé par le ,Backworth' une copie des *observations sur le discours de Lord Bathurst du 18 Mars 1817*¹⁹⁸ où il en est question.¹⁹⁹ Peut-être par une indiscrétion commise à Londres, ou par l'ouverture de nos lettres, a-t-il été informé que nous avons envoyé ces *observations* à nos cours. Cela expliquerait son dépit.

Le 25, éprouvant le besoin d'exhaler sa bile, il alla chez Mr. de Montchenu avec lequel il eut une explication de plusieurs heures. Celui-ci m'a dit qu'il ne l'avait jamais vu monté à ce point. Il m'a assuré que c'était à Mr. de Balmain qu'il en voulait le plus. Il lui échappa entre autres de dire dans cette conversation: ,On écrit, on m'accuse, mais j'écrirai aussi et mon gouvernement me croira.'

Plus de trois semaines s'étant écoulées sans que j'eusse vu le gouverneur, je lui fis une visite le 29 du mois passé pour lui demander, selon mon usage, s'il n'y avait rien de nouveau à Longwood que je puisse mander à V. A. Il me reçut d'une manière choquante. L'entretien que nous eûmes ensemble, a pris un tour trop désagréable pour que je ne me fasse un devoir d'en rendre compte mot pour mot à V. A. Elle y verra jusqu'où vont l'extravagance et la folie de cet homme.

Moi: ,Comment va votre santé?'

Le gouverneur répond par un signe de tête.

Moi: ,Oserais-je vous demander s'il y a une occasion pour l'Europe?'

Le gouverneur: ,Dimanche ou lundi, pas avant.'

Moi: ,N'y a-t-il rien de nouveau à Longwood?'

Le gouverneur (avec humeur): ,Je ne sais rien.'

Moi: ,Comment se porte Bonaparte?'

Point de réponse; le gouverneur baisse la tête et regarde fixement à terre.

Moi: ,Depuis que nous ne recevons plus de bulletins, il est devenu impossible de savoir au juste ce qui en est.'

Point de réponse; le gouverneur reste dans la même attitude.

Moi: ,On m'a dit qu'il avait été très-mal le 20 au soir.'

Point de réponse.

Moi (avec vivacité): ,Si c'est-là tout ce que vous avez à me dire, j'ai l'honneur de vous saluer.'

J'allais partir; le gouverneur me retint.

‘Oh pardonnez, me dit-il, ce n'est pas . . . pour vous manquer . . . je réfléchis . . . vous devez sentir que je dois peser ma réponse.’

Il m'offrit un siège et alla s'asseoir lui-même à l'autre bout de la chambre. Là, les bras croisés, il se mit à méditer sur ce qu'il avait à me dire. Il passa au moins vingt minutes dans cette attitude. J'étais sur les épines et ne savais à quoi m'arrêter. Heureusement je trouvais à côté de moi quelques journaux que je parcourus. Le gouverneur se leva tout-à-coup et se mit à marcher à grands pas dans la chambre. Puis il me dit d'un ton brusque: ‘Je n'ai rien à dire, lorsque je suis devancé dans les informations par les *followers* de Napoléon Bonaparte.’

Moi: ‘Il y a très-long-temps que je n'ai été à Longwood, et je n'ai vu personne de la suite de Bonaparte.’

Le gouverneur: ‘Mais le comte Balmain y va.’

Moi: ‘Cela ne me regarde pas.’

Le gouverneur: ‘Je ne dirai rien avant de savoir ce que vous a dit le comte Balmain.’

Moi: ‘Veuillez le lui demander à lui-même.’

Le gouverneur: ‘Vous le voyez tous les jours. Il n'y a pas de doute qu'il vous a raconté ce qu'il apprend à Longwood.’

Moi: ‘Il ne m'a rien dit qui puisse vous intéresser.’

Le gouverneur: ‘Le Marquis de Montchenu m'a dit les choses extraordinaires . . . L'affaire des bulletins est de la plus haute importance.’²⁰⁰

Moi: ‘Je ne sais rien de cette affaire.’

Le gouverneur: ‘Le comte Balmain doit vous en avoir parlé; il m'importe de savoir ce qu'il vous en a dit.’

Moi: ‘Je vous en prie, Monsieur le gouverneur, laissons de côté le comte de Balmain. Je ne suis point responsable de ce que fait le commissaire de Russie. Parlons de Bonaparte ou de ce qui me regarde personnellement.’

Le gouverneur: ‘Vous répétez certainement à vos collègues tout ce que vous apprenez de moi. Je ne vois pas pourquoi vous me faites un mystère de ce que vous confie le comte Balmain.’

Moi: ‘Je ne vous en fais pas un mystère, mais je ne suis point dans l'usage de faire le rapporteur; c'est un rôle indigne de moi. Je serais fâché que vous me crussiez capable de répéter ce que vous me dites confidentiellement.’

Le gouverneur (brusquement): ,Je ne vous demanderai plus ce que vous dit le comte Balmain. . . . Je l'avais prévu. . . . Voilà à quoi aboutissent ces rencontres.'

Moi: ,Vous m'avez fait l'honneur de me dire, il y a sept mois, à la suite d'une conférence que vous eûtes avec nous au sujet de ces rencontres, que vous en aviez référé à votre gouvernement, et que cette affaire s'arrangerait à Londres. Vous avez dit depuis au comte Balmain que la réponse ne pouvait manquer de vous arriver par la ,Favorite'. Le ,Backworth' vous a apporté les duplicata des dépêches expédiées par cette frégate.'

Le gouverneur (fort embarrassé et après un moment de réflexion): ,On ne m'a rien écrit.'

Moi: ,Vous attendez peut-être encore d'autres dépêches?'

Le gouverneur (sèchement): ,Je n'attends rien. Ces rencontres sont contraires aux règlements, cela suffit.'

Moi: ,Il n'y a pas un mot dans vos règlements sur les rencontres.'

Le gouverneur: ,Elles sont contre l'esprit des règlements. Je ne puis autoriser des communications qui ne passent point par mon canal.'

Moi: ,Des conversations ne sont pas des communications. J'ai eu l'honneur de vous répéter verbalement et par écrit que toutes les fois que je saurai quelque chose qui soit digne de votre attention, je me ferai un devoir de vous l'apprendre. Je vous l'ai prouvé dans plusieurs circonstances.'

Le gouverneur: ,Le Marquis de Montchenu m'a dit que le comte Bertrand l'avait assuré que Napoléon Bonaparte serait charmé de voir les commissaires. N'est-ce pas là une communication?'

Moi: ,Cela n'est pas nouveau. Mr. de Las Cases l'a dit, il y a dix-huit mois, à qui voulait l'entendre. Nous n'avons jamais douté que Bonaparte ne fût charmé de nous voir comme particuliers, et ce n'est que par égard pour vous que nous n'avons pas profité de ses bonnes dispositions. Si c'est là ce que vous appelez des communications, je prévois avec peine que nous ne nous entendrons jamais.'

Le gouverneur: ,J'aimerais beaucoup mieux que vous fussiez toujours avec Napoléon Bonaparte, que de savoir que vous causez avec les personnes de sa suite, sans que je sache

exactement ce qu'ils vous disent; je serais du moins exempt de toute responsabilité.'

Moi: 'Encore une fois, Mr. le gouverneur, ne vous suffit-il pas que je vous donne ma parole d'honneur de vous faire part de tout ce qui peut avoir le moindre intérêt pour vous?'

Le gouverneur: 'On parle de moi, je le sais.'

Moi: 'Supposez que cela soit, quel mal cela peut-il faire? Les invectives du comte Bertrand ou du comte de Montholon ne doivent pas vous inquiéter.'

Le gouverneur: 'Je méprise tout cela, je ne crains rien. Mon gouvernement n'a qu'à me rappeler, si l'on n'est pas content de moi.'

Moi: 'Lorsque vous m'avez dit que Bonaparte avait une obstruction au foie . . .'

Le gouverneur (m'interrompant avec vivacité): 'Moi, je vous ai dit qu'il a une obstruction au foie? Non, Mr. le baron, je ne vous ai jamais dit cela. Je vous ai parlé d'un *incipient hépatites*.'

Moi: '*Incipient hépatites* signifie un commencement d'inflammation au foie.'

Le gouverneur: 'Je vous ai parlé d'un commencement d'obstruction, mais pas d'une obstruction. Cette différence est très-importante. . . . On vous aura dit cela à Longwood. Je vous dis clairement qu'on sert d'instrument à Napoléon Bonaparte.'

Moi: 'Vous vous trompez, Mr. le gouverneur, nous ne servons point d'instrument à Napoléon Bonaparte. Nous avons chacun assez de discernement pour démêler la vérité de ce que l'on peut avoir de l'intérêt à nous faire accroire.'

Le gouverneur: 'Vous feriez mieux de ne pas aller à Longwood.'

Moi: 'Je n'y vais pas souvent; vous ne pouvez pas m'accuser d'indiscrétion. En sept mois je n'y ai été que deux fois.'

Le gouverneur: 'Deux fois! C'est fort.' (Se promenant avec agitation:) 'Gorrequer (en s'adressant à son aide-de-camp qui ne manque jamais de se trouver à ces sortes de conversations comme témoin) is it not very extraordinary? — Vous n'avez donc pas été le 10 de ce mois?'

Moi: 'Je ne m'en souviens pas;²⁰¹ mais puisque vous y attachez tant d'importance, supposons que j'y aie été cinq fois, cela nous mettra d'accord.'

Le gouverneur: „Si vous y avez été le 10 de ce mois, vous avez pu savoir vous-même comment se porte Napoléon Bonaparte.“²⁰²

Moi: „Nous sommes aujourd'hui au 29. Il a pu se passer bien des choses depuis. Vous m'avez dit que vous ignoriez entièrement ce qui se passe à Longwood, et vous voudriez nous ôter les moyens de l'apprendre par nous-mêmes. Que voulez vous donc que nous écrivions à nos cours?“

Le gouverneur: „Je ne vois pas que vous ayez besoin d'écrire lorsque moi, comme gouverneur de l'île, je suis brouillé avec ces gens-là.“

Moi: „Je ne partage pas votre opinion à cet égard. Il y a des choses que je ne puis laisser ignorer à ma cour; par exemple, je manquerais à mon devoir, si je ne mandais pas que Bonaparte a été très-mal dans la nuit du 20, et je ne l'ai appris que par un pur hasard.“

Le gouverneur: „Qui vous l'a dit?“

Moi: „Le bruit en a couru en ville.“

Le gouverneur: „C'est impossible. Il n'y a que le comte Balmain qui ait pu vous en parler. Je suis bien sûr qu'aucun officier anglais n'aurait osé vous le dire.“

Moi: „Je ne vois pas quel mal il y aurait à ce qu'un officier anglais me parlât de la santé de Bonaparte, s'il en savait quelque chose. Nous ne vivons pas dans un cachot, mais dans un pays libre. Chacun y est maître de ses pensées et de ses discours.“

Le gouverneur (ironiquement): „Dans un cachot! Dites plutôt dans une galère, ce sera plus dans le sens Napoléonien.“

Moi: „Permettez-moi de vous observer que vous êtes dans l'erreur si vous croyez que ce que vous ne dites pas, est un secret impénétrable. Tout se sait. Le désœuvrement et l'absence totale de nouvelles font que rien n'échappe à la curiosité du public. Veuillez considérer d'ailleurs qu'il y a des gens dans l'île qui ont de l'intérêt à donner de la publicité à tout et qui sont en opposition avec vous.“

Le gouverneur (en fureur): „Il n'y a point d'opposition ici. Bonaparte est mon prisonnier. Il n'y a point d'opposition.“

Moi: „Ne vous emportez pas. Vous avez mal saisi le sens du mot ,opposition'. Lorsque je dis que les Français sont en opposition avec vous, je veux dire qu'il y a entre vous et eux

différence d'opinions, de principes et de sentiments. Je n'entends point par là qu'il existe ici un pouvoir qui puisse balancer le vôtre. Permettez-moi de vous parler à cœur ouvert. Vous êtes toujours en colère, et c'est à ces emportements que vous devez vous en prendre, si on évite les explications avec vous. Personne ne veut s'exposer à s'entendre dire des sottises.'

Le gouverneur (hors de lui): ,Comment! Des sottises! Je fais des sottises! Gorrequer (en s'adressant à son aide-de-camp) *did you hear it? Je fais des sottises.*'

Moi: ,Calmez vous de grâce. Il ne m'est point venu dans l'esprit de vous dire que vous faites des sottises. *Faire des sottises* et *dire des sottises* ont des significations tout-à-fait différentes. *Faire des sottises* signifie se conduire en sot; *dire des sottises à quelqu'un*, signifie lui dire des injures.'

Le gouverneur: ,Quand vous ai-je dit des injures? Citez-moi des exemples.'

Moi: ,Vingt, si vous voulez.' Je lui fis alors la récapitulation de plusieurs scènes qu'il nous a faites, à mes collègues ou à moi, depuis six semaines, en lui répétant tout ce qu'il nous a dit et en lui rappelant les mines et les gestes dont il a accompagné ses paroles. Je ne pus m'empêcher de mettre de la chaleur dans ce récit, sans toutefois m'écarter de la vérité.

Le gouverneur faisant un retour sur lui-même, m'écouta très-attentivement. Lorsque j'eus fini, il voulut rétorquer contre moi les raisons dont je m'étais appuyé. ,C'est vous,' me dit-il, ,qui vous échauffez maintenant.'

Moi: ,Cela n'est pas étonnant; vous m'avez poussé à bout.'

Le gouverneur: ,C'est une bourrasque.'

Moi: ,Elle passera. J'ai l'honneur de vous assurer que je désire sincèrement vivre en bonne harmonie avec vous. Je ne demande pas mieux que de vous satisfaire en tout autant que cela dépend de moi; mais bannissez, je vous prie, de nos entretiens ce ton menaçant, cet air d'autorité et ces emportements qui ne peuvent que nous aigrir. J'ai vu avec peine que nos rapports s'altéraient; j'ai su que vous en voulez au comte de Balmain, parce qu'il évite de s'expliquer avec vous; j'ai fait le contraire; je vous ai dit avec franchise tout ce que j'avais sur le cœur. Je désire que cela puisse nous rapprocher et mettre fin à une désunion scandaleuse, car l'Europe entière serait scandalisée, si on savait que le gouverneur et les commissaires

Sir George Bingham est généralement aimé et estimé.
Ce choix conviendrait à tout le monde.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.

Nr. 18.

Ste-Hélène, ce 5 Juin 1818.

Mon prince.

D'après ce que j'ai pu apprendre de la santé de Bonaparte, il a été très-mal le 20 du mois passé. A 8 heures du soir il éprouva une violente douleur dans le côté droit, accompagnée de palpitations, d'étouffements et de vertiges. On appela sur le champ O'Meara qui lui fit prendre un sudorifique. Après quelques heures de transpiration, il se trouva soulagé. Bertrand et Montholon le veillèrent alternativement pendant toute la nuit. Le 3 de ce mois il a eu une fièvre nerveale qui a duré environ trois heures. On l'a de nouveau fait transpirer, et ce remède a réussi aussi bien que la première fois. Il n'est pas sorti de sa chambre depuis douze jours.²⁰⁷

On vient de me confier que par les dépêches qu'a reçues dernièrement Sir Hudson Lowe, le gouvernement anglais a fait savoir à Bonaparte qu'il pouvait se choisir dans l'île une société de cinquante personnes; que celles qu'il désignerait pourraient se rendre chez lui toutes les fois qu'il le voudrait, sans passe-passe officier, et qu'elles seraient dispensées de rendre compte au gouverneur de ce qu'elles auraient vu ou entendu à Longwood. Toutefois si parmi ceux qui seraient inscrits sur la liste, il se trouvait quelqu'un que le gouverneur regardât comme suspect, le droit lui est réservé de rayer son nom, en offrant à Bonaparte de le remplacer par un autre.²⁰⁸

Le gouverneur a donné hier un dîner de cinquante couverts pour célébrer l'anniversaire de la naissance du roi d'Angleterre. Nous y étions priés. On porta comme de coutume des toasts séparés à chacun des quatre souverains qui ont signé la convention du 2^e Août. Le gouverneur a été aussi poli qu'il peut l'être.

Agréez — — — — —

Baron Stürmer.



St-Hélène, ce 7 Juillet 1818.

Mon prince.

Je n'ai reçu que le 8 du mois passé la dépêche que V. A. m'a fait l'honneur de m'adresser le 29 Novembre de l'année dernière.

Je ne saurais, mon prince, vous dépeindre les sentiments pénibles qu'elle m'a fait éprouver. Ai-je eu le malheur de déplaire à S. M. l'empereur? Quelque pure que soit ma conscience, ce serait de tous les coups que me réserve la fortune, celui auquel je serais le plus sensible.

La nouvelle destination que je viens de recevoir, me fait sortir d'une carrière à laquelle j'ai consacré toute ma vie, pour me jeter dans une partie à laquelle je n'entends rien et où, avec tout le zèle possible, je ne puis espérer de remplir l'attente de S. M. Elle est préjudiciable aux intérêts de ma famille et diamétralement opposée aux sollicitations vives et pressantes que j'ai pris la liberté de vous adresser, mon prince, il y a plus de dix-huit mois. Elle porte dans tous ses détails le caractère d'une disgrâce sur laquelle les étrangers mêmes n'ont pu prendre le change. V. A. me fait l'honneur de me dire que S. M. a pris égard aux fonctions dont j'ai été chargé antérieurement de secrétaire de légation et de consul-général en Russie. Je ne conçois pas ce qui a pu faire naître une pareille erreur. Je n'ai de ma vie été employé dans les affaires consulaires, et jamais il n'a été question un seul instant, à ce que je sache, de me nommer consul-général en Russie ou de m'en faire remplir l'emploi. Mes fonctions à St-Pétersbourg ont été purement diplomatiques. Et n'est-il pas bien dur pour moi, j'en appelle à votre justice, mon prince, de voir qu'on n'a égard, dans mon déplacement actuel qu'à la place que j'ai occupée, il y a huit ans? L'époque la plus mémorable de ma vie, celle où j'ai été employé dans les affaires les plus importantes, et où, sans cesse en activité, j'ai parcouru près de huit mille lieues pour le service de S. M., cette époque serait donc celle dont on me tiendrait le moins de compte, et qu'on ne jugerait pas même digne d'une mention honorable?

Pour toute règle de conduite dans mon nouveau poste V. A. m'apprend que la commission aulique du commerce qui a dans ses attributions les fonctions consulaires, me fera parvenir mes instructions. Je serai donc privé même de l'honneur de

correspondre avec V. A. ? N'est-ce point m'ôter le seul moyen qui me restait, de me distinguer et d'acquérir de nouveaux titres aux bontés de S. M. par des rapports qui, vu les lieux et les circonstances où je vais me trouver, n'auraient pu être dépourvus d'intérêt ? Il semble naturel que l'idée de l'établissement d'un consulat aux États-Unis, dictée par les intérêts du commerce, ait fait naître en même temps celle de profiter de cette occasion pour se procurer des notions justes et authentiques sur l'administration, la politique, et les ressources d'un peuple appelé, selon toute apparence, à jouer un grand rôle sur la scène du monde. Si néanmoins des considérations qui me sont personnelles, l'ont emporté dans cette circonstance sur le bien même du service, je ne sais plus à quelle pensée m'arrêter.

Le nouveau traitement que S. M. a daigné m'accorder équivaut, d'après le cours actuel, à 800 livres sterling, sans compter les pertes du change et les frais de commissions, toujours immenses à une aussi grande distance. V. A. a vécu avec les Anglais, Elle connaît leur dépense. On vit aux États-Unis à-peu-près comme en Angleterre; mêmes mœurs, mêmes usages. N'est-il pas de toute impossibilité que je me tire d'affaire avec 800 livres sterling ? Les domestiques seuls absorberaient près de la moitié de cette somme. Daignez considérer, mon prince, qu'il est assez cruel d'être condamné à passer les plus belles années de sa vie dans d'autres climats, séparé par des espaces immenses de sa famille, de ses amis, et privé de toutes les douceurs qu'offre le séjour de cette belle partie du monde qui nous a vu naître. Au moins faut-il ne pas avoir à lutter avec le besoin, à se tourmenter sans cesse l'esprit sur le moyen de faire face à la dépense de la journée, et à rougir devant les étrangers d'une économie sordide et humiliante pour l'agent d'une grande puissance.

La dépêche de V. A. ne fait aucune mention des moyens de pourvoir à mon nouvel établissement. Lorsque, conformément aux ordres de S. M. l'empereur, j'ai eu l'honneur, mon prince, de vous envoyer un compte exact et détaillé de ma dépense à S^{te}-Hélène, qui devait servir de base pour fixer définitivement mon traitement, j'y ai joint des pièces justificatives sur les moindres articles, j'ai affirmé, *sur mon honneur et sur ma conscience*, l'exactitude de mes assertions, je me suis prévalu du témoignage du gouverneur de l'île auquel l'ambassadeur de S. M.

à Londres a bien voulu ajouter celui de l'amiral Sir George Cockburn, du général Beatson, du colonel Keating, et du gouvernement britannique même. Tant de preuves réunies paraissent équivaloir à l'évidence. V. A. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 31 Mai 1817, qu'Elle me répondrait à ce qui concernait mes affaires pécuniaires, aussitôt qu'Elle aurait pris à cet égard les ordres de S. M. Près de quatorze mois se sont écoulés depuis sans que j'aie reçu cette réponse. M'étant trouvé ainsi exposé aux plus grands embarras, j'aurais été forcé malgré moi de tirer de nouveau sur la cour, si mon rappel n'était venu mettre fin à mes inquiétudes, et me fournir un moyen de liquider mes dettes : celui de vendre tout ce que je possédais. Je me trouve ainsi absolument dépourvu de tout et dans l'impossibilité de former un établissement en Amérique, si S. M. ne daigne venir à mon secours. Les détails dans lesquels je viens d'entrer, et que j'ose prier V. A. de ne considérer que comme l'expression de ma douleur, prouvent combien toutes les circonstances de ma nouvelle destination me sont défavorables. Plein de respect pour les ordres de S. M. l'empereur, je ne me suis pas moins occupé aussitôt des moyens de remplir ses intentions. S. M. voulait que je me rendisse avec le moins de retard possible directement de S^{te}-Hélène à Philadelphie. J'ai hâté autant qu'il a été en mon pouvoir les préparatifs de mon départ. Quant à l'ordre de me rendre à mon nouveau poste *directement*, c'est-à-dire sur un vaisseau allant d'ici aux États-Unis, il m'a été impossible de l'exécuter. L'escadre stationnée dans ces parages ne peut sans une autorisation spéciale de l'amirauté détacher un vaisseau pour l'envoyer à une aussi grande distance. Il me restait donc trois parties à prendre.

1^o *D'aller au Cap de bonne espérance.* Ce voyage offrait des grands dangers dans cette saison qui est celle des tempêtes au Cap. J'aurais été obligé de rester ici jusqu'à la fin d'Octobre. Il eût été en outre bien difficile de trouver au Cap une occasion directe pour les États-Unis, et vraisemblablement, j'aurais dû me résigner, après un séjour de plusieurs mois dans cette colonie, à profiter d'un méchant esquif pour me rendre d'abord au Brésil. Je n'aurais pu ainsi arriver à Philadelphie qu'au bout de huit ou dix mois, en m'exposant aux plus grands risques et avec des frais énormes.

2° *D'aller au Brésil.* Ce voyage offrait moins d'inconvénients et m'aurait épargné surtout un détour d'un millier de lieues; mais la difficulté de trouver à Rio Janeiro une occasion pour la continuation de mon voyage, eût été encore plus grande, et j'aurais mis plus de temps pour aller du Brésil à Philadelphie que pour y aller d'Angleterre ou de France. J'aurais peut-être été obligé de revenir de Rio Janeiro à Lisbonne faute d'occasion directe pour l'Amérique septentrionale.

3° *D'aller en Europe.* Ce parti est celui que je me suis décidé à prendre depuis l'arrivée du 'Northumberland', beau bâtiment de la compagnie des Indes, qui n'ayant heureusement qu'un seul passager à bord, m'en offre la plus belle occasion. La route de l'Europe est la plus sûre, la plus naturelle et la moins coûteuse. Elle est celle qu'auraient prise tous les Anglais appelés à se rendre de St^e-Hélène aux États-Unis. Les autorités anglaises et tout le monde m'ont conseillé de la prendre. Elle m'offrira l'avantage de pouvoir me procurer en Europe à moitié prix, mille choses indispensables pour mon nouvel établissement, et de pouvoir trouver soit en Angleterre, soit en France, un bon vaisseau allant directement en Amérique, sur lequel je puisse m'embarquer avec confiance et me rendre à mon poste d'une manière convenable. Si, comme je le crains, la saison est trop avancée pour accomplir mon voyage cette année, j'aurai en outre l'avantage de passer l'hiver en Europe, de revoir au moins une partie de ma famille et de rétablir une santé déjà ébranlée par le soleil ardent des tropiques, et que les souffrances que je suis condamné à endurer sur mer ne pourront qu'empirer. Une lettre ci-jointe sub lit. A²⁰⁹ de l'amiral Plampin, que je prends la liberté de mettre sous les yeux de V. A., vient à l'appui de mes assertions.

Aux motifs qui m'ont déterminé se joint celui d'être entièrement dépourvu d'argent, de lettres de crédit ou d'assignation quelconque. Sir Hudson Lowe a bien voulu, pour m'obliger personnellement, m'avancer les 300 livres sterling que S. M. a daigné m'accorder pour mon voyage à titre d'avance; mais si j'avais été au Cap ou au Brésil, il m'aurait fallu au moins trois fois autant, soit pour fréter des bâtiments, soit pour faire face aux dépenses qu'aurait occasionnées mon séjour dans les endroits où j'aurais été obligé de mettre pied à terre. Où aurais-je pris cette somme? Arrivé à Philadelphie, j'aurais été ex-

posé à de nouveaux embarras, la dépêche de V. A. m'ayant laissé ignorer où je dois toucher mes appointements.

J'ai remis à Mr. le marquis de Montchenu la lettre de V. A. Sa nomination comme commissaire d'Autriche a fait le meilleur effet dans l'esprit de Sir Hudson Lowe. Rien n'était plus propre à détruire ses soupçons et à ensevelir dans l'oubli l'affaire de Welle qui paraissait avoir fortement ébranlé la confiance du ministère anglais. Sir Hudson Lowe m'a dit lui-même que cette nomination ne faisait pas plaisir à Longwood. En effet, Bonaparte s'est plaint amèrement de notre auguste maître dont il se dit abandonné malgré les liens de parenté qui les unissent. Mr. de Montholon en a fait la confidence au comte de Balmain, en le priant au nom de Bonaparte de l'écrire à l'empereur Alexandre, d'assurer à ce souverain que c'était vers lui désormais, que se porteraient toutes ses espérances, et de le conjurer d'avoir toujours un commissaire à S^{te}-Hélène, dont la présence même ne pouvait que contribuer à adoucir son sort.

J'ai annoncé mon rappel à Sir Hudson Lowe par une note officielle ci-jointe en copie avec sa réponse sub lit. B.²¹⁰ Il y a rendu justice aux intentions de notre cour, intentions manifestées dans les instructions dont j'ai été muni, ainsi qu'à la confiance que je lui ai toujours témoignée.

Daignez, mon prince, à votre tour, avec cette bonté qui vous est naturelle, rendre justice auprès de S. M. au zèle avec lequel je L'ai servie dans cette mission ingrate et pénible, et que tous les dégoûts que j'y ai éprouvés, n'ont pu ralentir.

Je prie V. A. d'agréer l'hommage de mon respect.

Baron Stürmer.

P. S.

A bord de 'Northumberland',
ce 9 Août 1818.

J'ai quitté S^{te}-Hélène le 11 Juillet au soir. Sir Hudson Lowe m'a fait rendre tous les honneurs dus au commissaire impérial. Les autorités de l'île m'ont accompagné jusqu'au lieu de mon embarquement, les gardes étaient sous les armes, les batteries de l'île ont tiré 13 coups de canon, et le 'Northumberland' en a tiré autant au moment où je suis arrivé à son bord.

Sir Hudson Lowe jouissait secrètement du plaisir de voir un commissaire de moins à S^{te}-Hélène.

(Privatim.)

Londres, ce 31 Août 1818.

Mon prince.

Je suis arrivé ici le 29 de ce mois. Les circonstances qui m'ont déterminé à venir en Europe, sont développées dans la dépêche ci-jointe que j'ai pris la liberté d'adresser à V. A. avant de quitter S^{te}-Hélène.

La saison, comme je l'avais prévu, étant trop avancée pour me rendre aux États-Unis encore cette année, j'avais le projet d'aller à Vienne, dans l'espoir d'y présenter mes hommages à V. A., de revoir ma famille et d'y arranger mes affaires pécuniaires. Le voyage que vous venez d'entreprendre, mon prince, s'oppose à l'exécution de ce projet, et des considérations politiques ne me permettent pas, pour le moment, de me rendre à Paris. Si V. A. veut bien me le permettre, j'aurai l'honneur de Lui faire ma cour à Aix-la-Chapelle et de Lui donner de vive voix beaucoup de détails qui pourront L'intéresser.

Mme. de Stürmer meurt d'impatience de revoir ses père et mère, mais pour éviter tout ce qui peut donner lieu à de fausses interprétations, elle n'ira les rejoindre que dans un mois ou deux. Après deux ans et demi d'exil, de dégoûts et de sacrifices, il serait cruel de lui refuser cette satisfaction. Je ne puis douter, mon prince, que l'on a cherché à me nuire dans votre esprit. Toutes les circonstances de ma nouvelle destination me sont défavorables.

Heureusement je n'ai rien à me reprocher. Daignez être persuadé, mon prince, que tout ce que l'on a pu vous dire de moi, qui fût contraire à l'honneur, à mon devoir et à mon dévouement le plus parfait à votre personne, est faux, archifaux; je le dirai à qui voudra l'entendre.

Quoi qu'il en soit, je suis prêt à suivre ma destinée, mais j'ose conjurer V. A. de ne pas me laisser manquer du nécessaire. Il me faudrait au moins 1500 livres sterling de traitement, et une somme suffisante pour pourvoir aux moyens de mon établissement. Si l'état de nos finances ne permet pas une pareille dépense, daignez, mon prince, me dispenser de cette mission. J'aimerais mieux ne rien faire pendant quelque temps que d'aller en Amérique à d'autres conditions. Ma santé s'est visiblement altérée depuis quelque temps, et je viens de souffrir le martyre dans la traversée de S^{te}-Hélène en Europe. J'ai eu

des attaques de nerfs épouvantables; il a fallu quatre hommes pour me tenir, et ce n'est qu'à force d'opium que je suis parvenu à me calmer. Je ne sais si c'est aux chaleurs des tropiques que je dois attribuer cette extrême irritabilité que je ressens depuis six ou huit mois. Je me mets à pleurer sans savoir pourquoi, et cela finit presque toujours par des éclats de rire. La moindre contrariété, un mot me bouleverse et me rend malade. Tout cela n'encourage pas à courir les mers.

Je serais extrêmement flatté, mon prince, si vous vouliez bien m'honorer d'un mot de réponse qui puisse fixer mes désirs et mes espérances et m'apprendre en même temps, si vous daignez encore me continuer l'honneur de votre bienveillance.

Je suis avec respect — — — — —

Baron Stürmer.

Anmerkungen und sonstige Actenstücke.

1. Sir Pultney Malcolm war der Nachfolger George Cockburn's im Commando von St. Helena und dem Cap der guten Hoffnung. (Forsyth, I, 189.)

2. Nach Las-Cases (IV, 271) hatten die Fregatten ‚New-Castle‘ und ‚Orontes‘ erst am 23. April England verlassen. Doch wird es mit obigem Datum seine Richtigkeit haben. (Der österreichische Botschafter in London, Fürst Esterházy, berichtet unter dem 1. Mai 1816: ‚. . . Les deux vaisseaux ont mis à la voile en même temps le 21 de ce mois.‘ [St.-A.] Hier liegt natürlich ein Schreibfehler vor.)

3. Die beiden Fregatten hatten schon am 17. Juni (an einem Montag) St. Helena erreicht. (Las-Cases, IV, 270; Forsyth, I, 189.)

4. Vgl. Forsyth, I, 196.

5. Ibid. 197, 232.

6. Bei Forsyth, I, 435.

7. Wie argwöhnisch Sir Hudson Lowe schon bei diesen ersten Eröffnungen seitens der Commissäre war, beweist folgende Stelle seiner am 21. Juni 1816 an Earl Bathurst gesandten Depesche: ‚. . . The whole appear to have come out with the impression that not only there could be no difficulty in seeing Bonaparte, but that they could at once be admitted to terms of habitual and free intercourse with him; . . .‘ (Forsyth, I, 197.)

8. Diese Unterredung Malcolm's mit Bonaparte fand am 25. Juli statt. (Vgl. Las-Cases, V, 97, vgl. Anm. 9.)

9. Vgl. Forsyth, I, 196. Am 20. Juni war Malcolm dem Exkaiser vorgestellt worden. (Ibid. 195; O'Meara, I, 65). Aber nach Las-Cases (IV, 308) müsste dies bereits am 19. Juni der Fall gewesen sein. Da nun Lowe nichts über die oben erwähnte Unterredung Malcolm's mit Bonaparte bezüglich der Commissäre erwähnt, ist es schwer, festzustellen, ob sie nach Las-Cases in der That erst am 25. Juli oder nach Stürmer schon am 21. Juni stattgefunden hat.

10. Vgl. Forsyth, I, 196.

11. Ibid. 226. Diese Unterredung fand nach Forsyth (ibid. 220) am 17. Juli, nach Las-Cases (V, 26) und O'Meara (I, 78) am 16. Juli statt; Stürmer's Angaben dürften daher unrichtig sein, denn nach ihm müsste sie schon am 1. Juli stattgefunden haben.

12. Vgl. Art. VIII der Instruction Lowe's. (Forsyth, I, 438.)

13. Nr. 1. Copie d'une note adressée simultanément par les commissaires d'Autriche et de France à Sir Hudson Lowe, en date du 21 Juillet.

Le soussigné commissaire etc. désirant remplir le principal objet de sa mission, a l'honneur de prier S. Exc. Mr. le gouverneur de lui procurer l'occasion la plus prochaine de voir Napoléon Bonaparte.

Il se fait un devoir de mettre sous les yeux de S. Exc. la convention du 2^e Août 1815 et a l'honneur de lui renouveler l'assurance de sa haute considération.

14. Nr. 2. Copie d'une lettre de Mr. le comte de Balmain à Sir Hudson Lowe, en date du 21 Juillet 1816.

(Particulière.)

Mon général.

Devant résider à Ste-Hélène en qualité de commissaire russe, vous trouverez naturel que j'aie, ainsi que la plupart de vos compatriotes, le désir de voir chez lui le personnage marquant pour lequel nous y sommes tous. J'ose donc vous prier de vouloir bien m'en offrir l'occasion, soit en vous adressant au général comte Bertrand, soit d'une autre manière quelconque. Veuillez seulement mettre à cette démarche beaucoup de délicatesse et de ménagement, la volonté de l'empereur, mon maître, étant que je ne blesse en aucune circonstance les égards personnels qui lui sont dus. Je ne puis d'ailleurs, sans aller à Longwood, remplir mes devoirs de service, et le nom seul de commissaire, dont je ne dois pas me dépouiller nulle part, ne peut, ce me semble, y rendre ma présence désagréable.

J'ai l'honneur — — — — —

Copie de la réponse de Sir Hudson Lowe, en date du 23 Juillet 1816.

(Particulière.)

Mr. le comte.

Rien n'est plus difficile que d'envisager la manière dont la personne que vous désirez si naturellement à voir, pourra recevoir une demande à tel effet, soit officiellement, soit en particulier. Je désire fortement faire ce qui vous est agréable, mais je crains manquer le but en suivant entièrement mes propres lumières.

Les autres commissaires m'ont adressé ce matin officiellement, et je vais donner suite à leur demande. Avez-vous d'objection que je fasse en même temps une demande, dans votre nom, à voir le général Bonaparte dans la même occasion avec eux, en variant un peu les expressions conformément à la teneur de la note que vous m'avez adressée. Quoique vous n'étiez pas entièrement d'accord avec les autres commissaires, cependant, je suis persuadé, vous verrez l'avantage de tout l'ensemble qu'il *soit possible* d'avoir dans les premières demandes.

J'ai l'honneur d'être etc.

P. S. Voici à-peu-près ce que je proposerais écrire à votre égard : 'Count Balmain, commissioner etc., who has also arrived on this island, has signified to me a desire of seeing general Bonaparte, and I beg to express my wish of introducing him on the same occasion as the other commissioners.'

Copie d'une lettre de Mr. le comte de Balmain à Sir Hudson Lowe, en date du 23 Juillet 1816.

(Particulière.)

Mon général.

Je n'ai certainement pas été envoyé à Ste-Hélène pour vous donner de la tablature. Ainsi veuillez faire à mon égard ce que vous jugerez convenable. La forme de votre demande au général comte Bertrand me convient parfaitement; mais au lieu de mettre *of introducing him on the same occasion*, je vous prierais de mettre *with the other commissioners*.

J'ai l'honneur etc.

15. Am 23. Juli hatte Lowe dem Grafen Bertrand wegen der Commissäre einen Brief geschrieben, welcher unberücksichtigt blieb. Erst am 24. August d. J. erhielt er von Montholon eine von Napoleon dictirte Entgegnung. (Forsyth, I, 256, 257.) Forsyth glaubt also, that it was received on the 24th of August 1816' (ibid. 257 in der Anmerkung). Aber nach einem Schreiben zu schliessen, welches Lowe an Stürmer am 27. August (vgl. dieses) übersandte, müsste er erst am 26. August obigen Brief Montholon's erhalten haben. Geschrieben wurde dieser am 23. August. (Forsyth, I, 257.) Am 17. August hatte Lowe dem Grafen Montholon wegen einer anderen Angelegenheit geschrieben (ibid. 244) und dieser seinen Brief vom 23. August schon unterzeichnet, als er Lowe's Schreiben vom 17. August erhielt. (Vgl. ibid. I, 265; Napoleon, XXXII, 445.) Am 2. September sandte Baron Stürmer den Brief Montholon's au den Fürsten Metternich ein. (Siehe Relation Nr. 5, P. S. 3.)

16. Abgedruckt bei Forsyth, I, 435, und bei Napoleon, XXXII, 438.

17. Vgl. Forsyth, I, 233, und Scott, IX, 207.

18. Vgl. Forsyth, III, 341.

19. Nr. 4. Copie des instructions de Mr. le marquis de Montchenu, commissaire de S. M. t.-c. à l'île de Ste-Hélène.

Après que Bonaparte, en se rendant à bord du 'Bellerophon', se fut mis au pouvoir du gouvernement britannique, les ministres des principales puissances alliées firent officiellement connaître au gouvernement du roi que l'Angleterre se chargeait de la garde de cet homme dont la liberté était devenue incompatible avec le repos du monde; que chacune des trois autres puissances entretiendrait un commissaire dans le lieu de sa détention, et que la France était invitée à en nommer pareillement un pour concourir à cette mesure de surveillance. S. M. ne pouvait charger d'une mission moins importante par son objet qu'honorable par la confiance dont elle est la preuve, qu'un serviteur éprouvé sur le zèle et le dévouement duquel elle eût appris à compter depuis long-temps. En faisant choix de Mr. le marquis de Montchenu, elle a rendu à sa fidélité et à ses bons services un témoignage éclatant et qu'il considérera comme la plus flatteuse des récompenses.

Les puissances qui auront des commissaires à l'île de Ste-Hélène étant convenues de demander au gouvernement anglais de fournir à ces commissaires les moyens de transport pour se rendre à leur destination, l'amirauté s'est empressée de faire armer un bâtiment, et le ministère du roi vient d'être informé par l'ambassadeur de S. M. à Londres, que ce bâtiment serait très-

incessamment prêt à mettre à la voile. Il est donc indispensable que Mr. de Montchenu se hâte de se rendre à Londres où il se réunira aux commissaires autrichien et russe et se concertera avec eux sur tout ce qui concerne leur départ de l'Europe. On ne fait point mention du commissaire prussien, parce-que la cour de Berlin a jugé à propos de ne point faire partir encore le sien.

Arrivé à Ste-Hélène, Mr. de Montchenu n'aura point à se mêler de la garde de Bonaparte, comme on l'a dit plus haut; le gouvernement anglais en est exclusivement chargé. Il en a pris lui seul la responsabilité; par conséquent c'est à lui seul qu'il appartient de prendre les mesures qui peuvent être nécessaires. Les fonctions habituelles de Mr. de Montchenu consisteront donc seulement à s'assurer par ses propres yeux de l'existence de Bonaparte. Lorsque ce fait aura été constaté de la manière qui aura été convenu entre les commissaires et le gouverneur de l'île, et chaque fois qu'il le sera, on dressera en commun un procès-verbal qui sera signé par tous les commissaires et contresigné par le gouverneur. Au commencement de chaque mois Mr. de Montchenu fera faire, pour être envoyée au ministère des affaires étrangères, une expédition authentique des procès-verbaux qui auront été dressés, ainsi qu'il vient d'être dit, dans le courant du mois précédent, et cette expédition devra être munie des mêmes signatures et du même contre-seing que les originaux.

Chaque puissance a prescrit comme règle générale à son commissaire de se concerter sur toutes les démarches qu'il jugerait à propos de faire avec les commissaires des autres cours. Mr. de Montchenu devra se conformer à ce principe. Si donc il jugeait nécessaire de faire soit quelque demande, soit quelque communication au gouverneur, ou toute autre démarche relative à l'objet de sa mission, il en ferait la proposition aux autres commissaires; ce ne pourrait être que sous leur refus de faire en commun les démarches ou demandes dont il leur aurait donné préalablement communication, qu'il pourrait prendre sur lui de les faire isolément. Mais il est bien entendu que ce ne serait que dans le cas où il le jugerait absolument nécessaire.

S'il arrivait que Bonaparte ou même quelques personnes de sa suite vinssent à former des projets d'évasion, à en préparer les moyens, ou même simplement à chercher à entretenir des rapports au dehors, et que le commissaire du roi eût acquis à cet égard quelques notions ou des indices même les plus légers, il lui est enjoint d'en prévenir sur le champ le gouverneur de l'île, sans qu'il ait besoin, dans ce cas, de se concerter d'avance avec les autres commissaires, pour peu qu'il pût en résulter le moindre retard.

Les commissaires autrichien et russe ont ordre de n'avoir ni avec Bonaparte, ni avec les personnes de sa suite aucune relation quelconque, et d'informer le gouverneur de l'île des tentatives qui pourraient être faites pour en établir avec eux. La même recommandation est faite à Mr. de Montchenu. Si toutefois, avec le temps, les ordres des cours alliées à cet égard venaient à être moins strictes, il peut se regarder comme autorisé d'avance à régler sur ce point, comme sur tous les autres, sa conduite d'après celle de ses collègues.

Quoiqu'il ne puisse trouver que bien peu d'éléments pour sa correspondance, passés les premiers temps pendant lesquels il ne manquera pas d'avoir

beaucoup de détails intéressants à recueillir, il lui est recommandé de ne point laisser partir de l'île de Ste-Hélène pour l'Europe un seul bâtiment, sans le charger de dépêches. Indépendamment du compte qu'il aura à rendre concernant l'objet de sa mission, il ne négligera pas de faire mention dans ses lettres de tous les vaisseaux qui viendront toujours à Ste-Hélène; il mandera le lieu d'où venaient ces vaisseaux, celui où ils doivent se rendre, le but de leur expédition, quels personnages marquants ils avaient à bord, le temps de leur séjour dans l'île etc. etc. Il y ajoutera toutes les nouvelles qui pourront parvenir par ces bâtiments soit de l'Amérique, soit des côtes méridionales de l'Afrique, du Cap ou des Grandes Indes.

La correspondance étant exposée aux accidents de mer, il aura soin de numéroter ses lettres pour que l'on puisse savoir, si toutes sont parvenues, et il en enverra des *duplicata* et même des *triplicata* par des voies différentes. Celles qu'il expédiera par l'Angleterre, et ce sera la voie la plus habituelle et la plus régulière, devront être mises sous le couvert de l'ambassadeur du roi à Londres, lequel se chargera de les faire passer à Paris.

Pour prévenir tout usage dangereux que pourraient faire des renseignements qu'il transmettra, ceux entre les mains de qui ces mêmes accidents feraient tomber quelques-unes de ses lettres, il aura soin de les chiffrer. Il lui sera remis à cet effet un chiffre *ordinaire* qui servira pour sa correspondance habituelle, et un *réserve* dont il ne fera usage que rarement, et seulement lorsqu'il aura à mander des choses qui auraient une trop grande importance.

On a pensé qu'il était nécessaire que Mr. de Montchenu fût accompagné d'un secrétaire, moins à cause de sa correspondance qui ne saurait être très-volumineuse, que pour le suppléer en cas de maladie ou d'autre empêchement. Il a proposé le Sieur de Gores. S. M. a daigné agréer ce choix. Il reçoit en conséquence l'ordre de se tenir à la disposition de Mr. de Montchenu et prêt à partir en même temps que lui.

Paris, le 16 Décembre 1815.

(de la main du roi) approuvé
(signé) Louis.
(signé) Richelieu.

20. Nr. 5. Copie des instructions de Mr. le comte de Balmain, commissaire de S. M. l'empereur de toutes les Russies à l'île de Ste-Hélène, en date de Paris le 18 30 Septembre 1815.

Les puissances de l'Europe ayant résolu d'un commun accord que Bonaparte serait envoyé à Ste-Hélène et gardé dans cette île sous la surveillance et la responsabilité de l'Angleterre, on est convenu que chacune d'elles aurait la faculté d'y placer un commissaire. L'empereur a fait choix de vous pour remplir cette mission, et S. M. espère que vous justifierez par le zèle et l'intelligence avec laquelle vous vous en acquitterez, la confiance qu'Elle vous témoigne à cette occasion. Vous vous rendez donc d'ici à Londres, et vous combinerez avec le ministère anglais, sous les auspices du comte de Lieven, les moyens de vous transporter à votre nouvelle destination.

Je vais de mon côté vous tracer quelques aperçus généraux sur la manière dont votre mission doit être envisagée. Ce n'est point pour augmenter

les moyens de surveillance et encore moins pour contrôler ceux que l'Angleterre prendra, que l'on s'est décidé à l'envoi des commissaires. Notre confiance à cet égard dans la loyauté du gouvernement britannique doit être entière, et il n'est pas douteux que l'intervention de plusieurs agents d'autres puissances, loin de faciliter et de renforcer les mesures de sûreté, ne ferait que les compliquer et pourrait même les compromettre. C'est l'Angleterre qui s'est chargée de toute la responsabilité; c'est donc à elle qu'il faut abandonner le choix des moyens qu'elle jugera nécessaires à cet effet. Il s'est agi de donner à cette affaire un caractère européen, à constater que Bonaparte est le prisonnier de l'Europe, et à calmer l'opinion publique si fortement agitée dans tous les pays, et c'est dans cette vue que l'on a conçu l'idée d'envoyer à Ste-Hélène des commissaires de chaque puissance. Pour se conformer aux motifs que je viens d'exposer, vous éviterez donc soigneusement d'intervenir et de vous prononcer sur les mesures que prendront le gouvernement et les autorités anglaises. Votre rôle sera purement passif. Vous observerez tout et rendrez compte de tout. Vous apporterez dans vos rapports avec les fonctionnaires anglais l'esprit de conciliation analogue aux liens d'alliance et d'amitié qui unissent les deux cours. Dans vos relations avec Bonaparte vous garderez les ménagements et la mesure qu'exige une situation aussi délicate et les égards personnels qu'on lui doit.¹ Vous n'éviterez, ni ne rechercherez les occasions de le voir, et vous vous conformerez à cet égard strictement aux règles qui seront établies par le gouverneur. Mais vous noterez journellement tout ce que vous apprendrez de lui, vous vous appliquerez surtout à écrire tout ce que des conversations, soit avec vous, soit avec les commissaires des autres puissances, ou avec d'autres personnes, pourront offrir de saillant. Un journal exact, tenu avec soin et régularité, ne pourra qu'offrir à l'histoire des matériaux d'un grand intérêt. *Cependant, jamais cette considération ne doit vous porter à dévier de la marche qui vous est tracée plus haut.*¹ Vous adresserez vos rapports au ministère des affaires étrangères, et vous les ferez parvenir par l'entremise du comte de Lieven.

(signé) Nesselrode.

21. Vgl. Anmerkung 15.

22. Nr. 7. Copie d'une lettre de Mr. le marquis de Montchenu à Sir Hudson Lowe, en date du 29 Juillet 1816.

Général.

Je croyais m'être suffisamment expliqué avec vous sur ce qui concerne ma rencontre avec plusieurs personnes de la suite de Bonaparte. Il me paraît que vous avez oublié ce que je vous ai dit, puisque vous en avez parlé depuis à Mr. le baron de Stürmer, et hier soir à Mr. le comte de Balmain, en prétendant que j'avais violé vos règlements.

Ce n'est point pour me justifier que j'ai l'honneur de vous écrire, mais pour établir la vérité une fois pour toutes sur cette *grande affaire*, et que vous puissiez y recourir toutes les fois que vous voudrez la savoir.

Je n'examinerai pas jusqu'à quel point ces règlements peuvent me concerner, mais je vous montrerai cependant que je m'y suis conformé. Je vous

¹ Ces deux passages ont été soulignés de la main propre de l'empereur Alexandre.

ai déjà expliqué comment Mrs. Gourgaud et de Montholon sont à-peu-près tombés sur mes épaules, sans que je pusse m'en douter. Prie à diner chez l'amiral, j'y arrivai à 4 heures, comme à l'ordinaire, et je m'assis sur le banc qui est à la porte. L'on me dit: 'Mr. et Mme. Bertrand sont chez Mistress Balcombe et vont rentrer dans l'instant.' Je ne répondis rien. Comme je connais très-peu de personnes qui puissent avoir le droit de me faire fuir, je restai à ma place. L'instant d'après ils arrivèrent, l'amiral, qui avait été au devant de Mme. Bertrand, lui donnant le bras. Ils vinrent à moi et Sir Pultney Malcolm me la nomma. Elle me demanda sur le champ de mes nouvelles depuis ma chute et me remercia des lettres de sa famille que j'avais apportées et que vous lui avez remises. Comme je ne connais pas de lois qui m'ordonnent d'être impoli, surtout avec une femme à qui l'amiral donnait le bras, je me levai et je lui répondis. Elle resta environ cinq minutes debout devant moi, s'informa des nouvelles de sa mère, de son beau-frère, le duc de Fitz-James, et de sa tante Lady Jerningham qui l'a élevée, et alla reprendre son cheval qui n'était pas entré dans l'enceinte, tenant toujours le bras de l'amiral. Pour moi, je restai en place et la laissai aller, ce qui, dans nos usages, n'est pas déjà très-poli. Vous voyez donc qu'il n'était pas en ma puissance de les éviter, mais c'était peut-être plus dans la vôtre de les empêcher de me rencontrer. Moi seul pouvant leur donner des nouvelles de pères, mères, femmes, enfants et de leurs familles dont plusieurs me sont très-connues, il est très-naturel qu'ils aient mis de l'empressement à me voir, et c'est pour éviter cet empressement que je me suis abstenu d'aller au camp où j'ai cependant des visites à rendre, sachant très-bien qu'ils viendraient tous au devant de moi, car je les crois trop sensés pour imaginer que je doive leur être présenté.

Soyez bien convaincu, général, que, comme Français et comme chargé de la confiance du roi, mon maître, je m'intéresse au moins aussi vivement que vous, à la détention de votre prisonnier. Je vous prie d'être bien convaincu que, s'il se présentait une malheureuse occasion où il fallût faire preuve de dévouement, vous me trouveriez toujours prêt à vous seconder avec tout le zèle et toute l'énergie d'un général et d'un gentilhomme français.

Lisez, je vous prie, ma lettre avec attention, pour que vous puissiez connaître toute l'étendue de mes sentiments qui n'ont jamais varié dans les temps les plus malheureux, et qui ne changeront jamais.

J'ai l'honneur, etc.

P. S. Quant à ce qui regarde le comte de Balmain qui alla se promener dans le jardin, je suis autorisé à vous dire que c'est par suite de dispositions personnelles, mais qui n'ont aucun rapport avec sa position de commissaire.

Copie de la réponse de Sir Hudson Lowe, en date du 31 Juillet 1816.

Sir.

Nothing could be more remote from my thoughts or inclination, than to engage in a correspondence with you, respecting the communications you have had with different individuals of general Bouaparte's family, — but addressed by you, Sir, on the subject I owe it to myself to state the reasons that have urged my observations regarding it.

I have no recollection to have spoken of you as having intentionally violated the regulations in force, but perfectly remember having expressed to you that an infraction of them had taken place, and that it had tended very much to perplex and embarrass my relations with general Bonaparte himself and the persons of his family. It was in this sense I repeated to baron de Stiirmer and count Balmain what I had said to you, conceiving it essential they should be informed of it, and be rendered aware of the consequences that might result from it.

There is no part of the instructions from my own Government of a more positive nature, than that general Bonaparte and his family should not be allowed to hold communication with any person whatever, except through my agency, and that no letters sealed or unsealed should be delivered to or received from him or them, except such as might pass through my hands. I presume not to impute to *intention* what might have been merely *inadvertence* in any infraction of these rules. *The fact* alone is what I spoke of nothing of a similar nature had before occurred nor could well happen; because it is not in guards, sentries and personal restrictions, alone, nor even in the honour of individuals, the British government looks to perfect means for the security of general Bonaparte's person. It is placed under the guard of the law, and thus any person who communicates without my knowledge or if even permitted communication delivers or receives a letter, is liable to the most inflictive penalties which the law can ordain for every consequence that may result. I am not myself free from the effects of these legal provisions.

As a proof however of the support I derived in these regulations, from persons of high rank and distinguished station, from their own views alone, not deriving certainly from any legal restraint, I should mention that the countess of London and Moira (lady of the governor general of India) declined the opportunity of an interview with Napoleon Bonaparte, when she observed my intervention had not availed in procuring it for her, and Sir George Cockburn, the late commander in chief on this island, refused to take an *unsealed* letter from the countess Bertrand until he had shown it first to me. It is not, Sir, to draw any comparisons, I mention these circumstances, but to endeavour to remove the impression which appears to have been prevailing upon your mind, that these regulations have ever been regarded as matters of indifference, or that any rank or station has dispensed from attention to them. You remark, Sir, that you could not avoid the persons in question, but that it might perhaps have been more in my power to have prevented their meeting you. Would you advise that I ought to have encreased the restraints upon their position immediately upon your arrival? That I should have interdicted them all communication with the town and those parts of the island where they were usually permitted to go, accompanied by military persons, lest the commissioners should have been accidentally meet with? What suspicions would this not have manifested! Was I to confide in nothing to your assistance for upholding me in the regulations I had established and for discontenancing the persons of general Bonaparte's family in any attempt they might make to infringe them, by communications had without knowledge or concurrence, and before Bonaparte himself had consented to your seeing

him? It is not equally the interest and desire of the government you represent as well as that of Great Britain that these regulations should be enforced?

It is by their strict observance, as well, as by personal restrictions, the *great object of the convention the actual presence* here of Napoleon Bonaparte can be best assured to you. I am persuaded, Sir, you cannot but approve on reflection the justice of my observations. It is only in a different case I can be solicitous to engage in any further explanations, but as our object is mutual and our duties the same, I wish to believe it will be unnecessary, and confiding entirely in the support you have the kindness to assure me of, and which I shall always have a real pleasure to profit by, I have the honour etc. etc.

Copie d'une lettre particulière de Sir Hudson Lowe à Mr. le marquis de Montchenu, de la même date.

Le major Gorrequer a traduit en français, bon ou mauvais, la lettre que je vous ai adressée. Je l'ai écrite pour *répondre* et pour *éclaircir*, et pas pour inculper, ce que d'ailleurs je ne présume pas de faire. Je vous prie d'être assuré du respect et considération réelle, fondés sur l'assurance que vous me serez toujours un vrai et solide appui, et c'est avec ces sentiments que je suis toujours etc. etc.

23. Vgl. Forsyth, I, 5; III, 306.

24. Ueber Napoleon's Lebensweise vgl. Scott, IX, 223.

25. Vgl. Forsyth, I, 127.

26. Forsyth (I, 135) schreibt hierüber: 'The feeling seems to have been almost an instinctive antipathy, for it displayed it self before the newly-arrived governor had introduced any change in the regulations, or done any thing which could give offence.' Und damit wird es auch seine Richtigkeit haben. So machte die Physiognomie Lowe's einmal auf Napoleon einen so fatalen Eindruck, dass dieser eine Schale Kaffee, welche auf dem Tischchen stand, davor der Gouverneur gesessen, durch seinen Kammerdiener zum Fenster hinauswerfen liess, da es ihm war, als hätte Lowe das Getränk mit seinen Blicken vergiftet. (O'Meara, I, 48.)

27. Das ist nicht richtig, denn Lowe hatte bereits fünf Unterredungen mit Napoleon gehabt: am 17. und 30. April, am 17. Mai, am 17. Juli und am 18. August 1816; diese war auch die letzte, welche Lowe je mit Napoleon gehabt. (Forsyth, I, 138. 158. 172. 220. 246.)

28. Vgl. Scott, IX, 239.

29. Am 3. December d. J. schrieb Sir Hudson Lowe hierüber nach England. (Forsyth, II, 47.)

30. A. Traduction littérale d'une lettre de Mr. Philippe Welle, botaniste autrichien, à Mr. le baron de Stürmer, commissaire de S. M. I. et R. A. à l'île de Ste-Hélène, en date de Rosemary Hall le 29 Novembre 1816.

Mr. le baron.

En vertu de l'ordre que vous m'avez donné hier, de m'expliquer consciencieusement tant sur le contenu d'un paquet que j'ai remis à Ste-Hélène au Sieur Marchand, actuellement valet-de-chambre de l'ex-empereur Napoléon,

que sur toutes les circonstances qui se rapportent à la remise de ce paquet, et de confirmer cette déposition par un serment, je déclare devant Dieu par les présentes:

1^o que le directeur des jardins Mr. Boos m'a remis, au mois de Septembre de l'année dernière, un petit paquet ouvert, en me priant de le remettre occasionnellement au susdit Sieur Marchand;

2^o que ce paquet ne contenait rien que des cheveux d'une couleur blanchâtre enveloppés dans un papier sur lequel étaient écrites en français, autant que je puis m'en souvenir, à-peu-près les paroles suivantes: 'Tu trouveras ci-inclus quelques-uns de mes cheveux. Si tu as le moyen de te faire peindre, envoie-moi ton portrait'; (Signé) 'Ta mère Marchand.'

3^o que je n'ai jamais parlé moi-même de cette dame Marchand;

4^o que j'ai remis le paquet susmentionné au Sieur Marchand peu de temps après notre arrivée, le jour même où, comme vous vous en rappellerez, il vint à la maison où nous étions descendus;

5^o que je me suis borné d'assurer au Sieur Marchand que j'avais entendu dire que sa mère se portait bien, et qu'il n'a été question d'aucune autre chose entre nous;

6^o enfin que je ne l'ai point vu depuis cette époque, ni qui que ce soit de la suite de l'ex-empereur Napoléon.

Si les réglemens établis ici m'avaient été connus plutôt, je me serais fait un devoir de vous remettre ce petit paquet, mais je trouvai alors qu'il ne valait pas la peine de vous en parler.

Je suis — — — — —

31. B. Copie d'une lettre du baron de Stürmer à Sir Hudson Lowe, en date de Rosemary Hall, le 29 Novembre 1816.

Mr. le gouverneur.

Pour vous faire connaître jusqu'aux plus petits détails relatifs à la communication que j'ai eu l'honneur de vous faire hier, je m'empresse de vous envoyer la lettre ci-jointe que j'ai fait écrire à Mr. Welle. Comme elle est en allemand, j'ai pensé que vous seriez bien aise d'en avoir une traduction; vous la trouverez ci-jointe, j'en garantis l'exactitude.

J'ose vous prier, Mr. le gouverneur, d'envoyer cette lettre à Mylord Bathurst, afin de détruire les bruits absurdes auxquels cette affaire, absolument insignifiante en elle-même, a donné lieu, et de dissiper les doutes que vos premiers rapports pourraient avoir fait naître dans l'esprit du ministère britannique.¹

J'ai l'honneur — — — — —

32. C. Copie d'une lettre de Sir Hudson Lowe au baron de Stürmer, en date du 5 Décembre 1816.

Sir.

I have the honour to acknowledge the rescript of your letter of the 29th instant, inclosing the original and a translation in French of a declaration given to you by Mr. Welle, on the subject of a packet with a lock

¹ Beigeschlossen ein Brief gleich A.
Archiv. Bd. LXVII. II. Hälfte.

of hair and written communication accompanying it, received by him at Vienna and delivered to the *Sieur Marchand*, valet-de-chambre to Napoleon Bonaparte.

The declaration further states the name of the person from whom the packet came: *Madame Marchand*, mother of the person to whom it was addressed.

In compliance with your request, I shall not fail to transmit Mr. Welle's declaration, with your letter, to one of His Majesty's principal secretaries of state.

In reference to the concluding part of the declaration it will however be my duty to state that the rules in force in this island had been communicated to the commissioners before the packet was delivered. The responsibility attached to my office in this island will not permit me to regard this proceeding on the part of Mr. Welle in a less serious light than I should be compelled to do that of a British subject who might transgress in a similar manner.

It was as a scientific person travelling by sovereign command he was presented to me.

That he should have been the bearer of a private and unauthorised communication to any individual whatever of Napoleon Bonaparte's family, was an abuse of the confidence reposed in him.

The circumstance of *Madame Marchand* before her removal from Vienna, having stood in a very near and delicate relation of domestic service towards Napoleon Bonaparte's only son, is besides wholly unnoticed in his declaration. Viewing therefore the quality of the person from whom the packet came and the indirectness of the channel in which it was conveyed, I feel it my indispensable duty to request you would ask from Mr. Welle a further explanation on some points, in the same conscientious manner his first declaration has been given.

I have stated in a separate paper the questions which I would desire should be put to him.

It will be my wish to transmit his replies to the secretary of state at the same time with the declaration already sent to me, and I shall be happy if they prove of such a nature as to remove entirely the doubts his conduct has occasioned.

I have — — — — —

ad C. Copie de la pièce qui s'est trouvée jointe à la lettre de *Sir Hudson Lowe* en date du 5 Décembre 1816.

Questions to which Mr. Welle is requested to reply in the same conscientious manner his first declaration has been given.

1. Whether it is his belief the lock of hair contained in the packet was really that of *Madame Marchand*, or if he understood it to belong to any other person.

2. Whether at any time previous or subsequent to his landing on this island he mentioned having such a packet in his possession, or shewed its contents to any person whatever, foreign or British, who came to this island at the same time with him, naming in such case the person or persons, who may have thus become acquainted of the commission with which he had charged himself.

3. The names of the persons who were present when he delivered the packet to Marchand.

33. D. Copie d'une lettre du baron de Stürmer à Sir Hudson Lowe, en date du 11 Décembre 1816.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 5 de ce mois.

En m'accusant la réception de la déclaration de Mr. Welle, vous me dites que les règlements de l'île avaient été communiqués aux commissaires avant que le paquet dont il a été porteur, n'ait été remis. Il est de mon devoir de vous observer, Mr. le gouverneur, que vous êtes dans l'erreur à ce sujet. Vous voudrez bien vous rappeler que les domestiques de Bonaparte sont venus à l'hôtel où nous étions descendus, le surlendemain de notre arrivée, et Mr. le marquis de Montcheun ainsi que Mr. le comte de Balmain attesteront que rien encore ne nous avait été communiqué ici à cette époque.

Je suis loin de vouloir par là justifier Mr. Welle qui aura toujours à se reprocher de s'être chargé d'un paquet, quelque insignifiant qu'il ait pu le croire, sans m'en avoir parlé; mais il est essentiel, dans des affaires aussi délicates, d'établir la vérité des faits.

Il est également de mon devoir de vous répéter officiellement à cette occasion ce que j'ai eu l'honneur de vous dire dans le temps de vive voix, qu'il est à regretter que l'on ait permis aux domestiques de Bonaparte de venir voir nos gens presque au moment même de notre arrivée, et avant que nous ayons eu le temps de connaître le véritable état des choses ici. Vous n'avez toujours répondu que vous aviez cru devoir, *par délicatesse*, ne point mettre d'entraves, dès notre arrivée, aux communications que des individus de la suite de Bonaparte auraient pu chercher à établir avec les commissaires. Nous n'aurions pu assurément que vous savoir gré d'un pareil procédé, tant qu'il ne s'agissait que de nous; mais je ne saurais concevoir ce qui a pu vous déterminer à étendre cette délicatesse jusqu'aux domestiques de Bonaparte. Les désagréments que j'en ai éprouvés personnellement et dont les suites auraient pu être conséquentes, paraissent me donner quelques droits à m'en plaindre. Vous êtes surpris de ce que la circonstance que Mme. Marchand s'était trouvée placée auprès du fils de Bonaparte, était entièrement omise dans la déclaration de Mr. Welle. Rien, selon moi, n'est plus naturel que cette omission, vu que Mr. Welle n'a jamais eu de rapports avec Mme. Marchand, soit directs, soit indirects, qu'il ne s'est occupé de son sort dans aucun temps, qu'il ignore même le genre de fonctions qu'elle peut avoir remplies auprès du fils de Bonaparte, et enfin qu'il a attaché si peu d'importance au paquet qui lui a été remis, et dont il ne s'est chargé que par déférence pour Mr. Boos, qu'il ne s'est pas même donné la peine de recueillir des informations sur la personne de qui il venait.

Pour vous donner, dans cette affaire, une dernière preuve de franchise, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une autre déclaration de Mr. Welle, dans laquelle il répond aux questions que vous m'avez prié de lui faire.

Comme il serait intéressant de savoir ce qui vous autorise à croire que les cheveux apportés par Mr. Welle n'étaient point de Mme. Marchand, qui n'aurait servi dans ce cas que de prête-nom, mais qu'ils venaient du fils de

Bonaparte, j'ose vous prier de me faire connaître, pour l'information de ma cour, si vous en avez des preuves, ou bien quelles étaient les raisons qui avaient donné lieu à cette supposition.

J'ai l'honneur — — — — —

ad idem.

Hochwohlgeborner Freiherr.

In Beantwortung der mir von E. H. diesen Morgen gestellten drei Fragen erkläre ich hiemit eidesförmig:

1. Dass ich nie zweifelte, dass die Haare, welche ich hiehergebracht habe, von der Mutter des Herrn Marchand wären, und dass ich gar nie an die Möglichkeit dachte, dass selbe von irgend einer andern Person herkommen könnten;

2. dass ich weder vor noch nach meiner Ausschiffung gegen irgend Jemanden von diesem Packet Erwähnung gemacht habe, und noch weniger irgend Jemanden den Inhalt desselben, der mir äusserst uninteressant schien, gezeigt habe;

3. dass ich dieses Packet dem Herrn Marchand auf meinem Zimmer, und zwar ohne Zeugen, übergeben habe.

Ich erzählte, soviel ich mich noch erinnern kann, am Tage unserer Ankunft einem gewissen Prinz, der mit mir bei Porteous zu Mittag speiste, dass ich von Schönbrunn käme, und fragte bei dieser Gelegenheit, ob die Dienstleute des Ex-Kaisers Napoleon nie zu Porteous kämen. Ich setzte hinzu: wenn Sie allenfalls den Kammerdiener sehen, so können Sie ihm sagen, dass ich ihm Nachricht von seiner Mutter geben könnte.

Ob nun Prinz mit Herrn Marchand davon gesprochen hat, ist mir unbekannt; Letzterer begegnete mir am Eingang des Hauses und fragte mich, ob ich einer der angekommenen Fremden sei, und ob ich nichts von seiner Mutter, der Madame Marchand wisse. Ich antwortete, dass ich ein kleines Packetchen für ihn mitgebracht hätte, und bat ihn, auf mein Zimmer zu kommen, wo ich ihm selbes einhändigte.

Ich habe die Ehre — — — — —

Philipp Welle.

34. Da Sir Hudson Lowe bei der Verhaftung Las-Cases' die Anwesenheit Napoleon's vermieden haben und auch selbst nicht dabei sein wollte, betraute er mit der Angelegenheit Sir Thomas Rade und Rainsford. (Forsyth, I, 370.)

35. Lowe berichtet: Der junge Las-Cases war allein auf seinem Zimmer und schrieb, während sein Vater mit Bonaparte im Garten promenierte. (Forsyth, I, 370.) Las-Cases (VII, 346) will auf dem Wege ins Billardzimmer gewesen sein, als er die Nachricht erhielt, in seiner Wohnung erwartet zu werden. Erst als Bonaparte ihn zum Gehen aufgefordert: „Allez voir, mon cher, ce que vous veut cet animal“, will Las-Cases gegangen sein, wobei ihm Napoleon noch die Worte zurief: „Et surtout revenez promptement.“ Das waren die letzten Worte, welche Las-Cases aus dem Munde seines Kaisers vernommen, welchen er seitdem nicht wieder gesehen hatte. (Ibid. 347.) O'Meara erhielt die Nachricht von der Verhaftung Las-Cases' vom Gouverneur selbst, welcher ihm, ihn auf dem Wege von Jamestown nach Longwood beegendend,

triumphirend die Worte zurief: 'You will meet your friend Las-Cases in custody. (O'Meara I, 221.) O'Meara berichtet nur die Hauptmomente der Verhaftung. Montholon (Geschichte der Gefangenschaft, 149) will sogar wissen, dass der Kaiser dem Grafen in dem Augenblicke, als dieser obige Nachricht erfuhr, dictirte. — Wenn wir nun die Angaben bei Lowe, Las-Cases und Stürmer zusammenfassen, gelangen wir zu folgendem Schluss: Las-Cases promenierte mit Bonaparte im Garten; letzterer ging sodann voraus in das Billardzimmer, Las-Cases folgte ihm und auf dem Wege erhielt er die Kunde, dass er in seiner Wohnung erwartet werde.

36. Nach Forsyth (I, 371) und Las-Cases (VII, 351) noch am selben Tage.

37. Bonaparte's Feldzüge in Italien. (Vergl. Forsyth, I, 383.)

38. Lowe verfertigte nur eine Copie von dem Schreiben an Lucien Bonaparte, welches Las-Cases beabsichtigt hatte, Scott nach England mitzugeben. (Vergl. Forsyth, I, 385; den betreffenden Brief *ibid.* 485.)

39. Vgl. Forsyth, I, 389, woraus auch hervorgeht, dass Lowe keinen Einblick in die 'Campagnes d'Italie' und in die 'Pièces officielles' genommen hatte, welche, beide mit Las-Cases' eigenem Siegel gesiegelt, Napoleon übermittelt wurden.

40. O'Meara berichtet in einem Briefe an Lowe vom 29. December 1816 folgende glaubwürdige Bemerkung seitens Napoleons: „. . . For a man of some talent like him to make an *ambassador* of a slave, who could neither read nor write, to go on a six months embassy to England, where he never had been or knew nobody . . . is to me wholly incomprehensible, unless a man had lost his senses.' (Forsyth, II, 74.)

41. Napoleon soll auf eine darauf bezügliche Frage geantwortet haben: 'I knew nothing whatever about it, or I would have immediately stopped it.' (*Ibid.* 73.)

42. Und mehr durfte Lowe in der That gemäss seiner Instructionen und der Convention nicht gestatten. (Vgl. Forsyth, I, 232.)

43. Vgl. Scott, IX, 224.

44. Vgl. Forsyth, I, 61.

45. Vgl. Las-Cases, VIII, 38, 39; Forsyth, II, 35.

46. Vgl. *ibid.*, II, 36, 43; Las-Cases, VIII, 55.

47. Vgl. Forsyth, II, 21.

48. Copie d'une lettre de Sir Hudson Lowe au baron de Stürmer, en date de Plantation-house, le 19 Décembre 1816.

Sir.

In the declaration which you did me the honour to transmit to me from Mr. Welle with your letter of the 11th instant mention is made of a conversation had by him with a person of the name of 'Prinz' in such a manner as to leave the impression the said Prinz (or Prince, which is his real name) may have been the bearer of a communication to persons in the suite of Napoleon Bonaparte, in direct violation of the laws promulgated on this island. I beg leave in consequence, Sir, to request you will be pleased to acquaint Mr. Welle, that it becomes my duty to require his attendance upon me in

council at the castle in James Town this day at one o'clock (if it suits him better at the same hour on monday next) to reply to such questions as may be necessary to substantiate the accusation against Mr. Prince, or as may tend to relieve the said person from the charge which is covered by Mr. Welle's declaration.

I have the honour — — — — —

Copie d'une lettre de Sir Hudson Lowe au baron de Stürmer, en date de Plantation-house, le 21 Décembre 1816.

Sir.

I awaited the arrival here this morning of Mr. Brooke the government secretary, before replying to your letter of the 19th. In answer to the observations you have made to me, I beg to state firstly: Written declarations have no force in law where the person himself is at hand and can attend to make his own deposition.

Secondly: — No oath is valid, except taken with the proper forms, in the presence of a magistrate, or other person specially qualified to administer it.

Thirdly: — It is not as an accused person Mr. Welle has been called upon to attend, but to give testimony against a person who stands accused by his declaration.

Fourthly: — It is a duty to the public, as well as to Mr. Prince himself who is not at present on this island, to ascertain the degree of probability on which the accusation rests against him, and this can only be done satisfactorily either for the public or him, by personal examination.

I have never supposed the possibility of anything that could affect the august personage of whom your letter speaks, in the examination of Mr. Welle; but in deference to what you have expressed to me as the subject, I shall be content to have Mr. Welle's examination taken before me at my own house instead of before the council: it must however be in my capacity as chief justice of this island assisted by the secretary to government whose presence, when matters regard a British subject is indispensable, and whose confidential situation renders his privacy free from all objection.

It is on monday morning about ten o'clock I should wish Mr. Welle's attendance.

I have the honour — — — — —

Copie d'une lettre de Sir Hudson Lowe au baron de Stürmer, en date de Plantation-house, le 22 Décembre 1816.

Sir.

In reply to the letter you did me the honour to adress to me on the 11th instant, I beg leave to observe that when I wrote to you on the 5th, I had only a general remembrance of the fact, that the rules on this island had been communicated to the commissioners prior to the servants of Bonaparte coming down from Longwood to Mr. Porteous', as once before stated to you verbally in the presence of Sir Pultney Malcolm and not then controverted.

I have since however had recourse to more certain means of information, and I am enabled to state with accuracy that it was on the 20th June, the 'surlendemain' of your landing on this island, the rules and regulations

as contained in the several proclamations issued, were communicated to the commissioners at my house and copies of the proclamations delivered to you.

It was on the day following, on the 21th June, two servants, one of whom was Marchand, came down from Longwood.

It was not, as I understand, until some days after Cipriani, mother domestic of the household, received the letter from your cook.

The regulations in this respect from the circumstance of the instructions of the British government to Sir George Cockburn having made their appearance in mostly all the public papers of Europe, must besides have been generally known, and the commander of the 'Orontes' frigate has acquainted me that he mentioned them to you before your disembarkation on this island.

The servants at Longwood had never any permission granted them to visit yours. They had leave, as they have still, to come to town on their private affairs accompanied by a non-commissioned officer or soldier of the Longwood guard. The same rule exists with respect to the officers, only that they are accompanied by an officer. The negligence of the attendant in having suffered the servants to enter the house unaccompanied, was noted on the very day it occurred.

The report referred to at the conclusion of your letter as to the person to whom the lock of hair was supposed to belong, was mentioned to me by you on the 28th November before I myself spoke of it. You must have heard it therefore, Sir, before from other channels. No mention was made of it in my letter, except what the query to Mr. Welle, which was for information sake as to his having had any knowledge of the matter, might imply.

It had occurred to me to propose another question to Mr. Welle, as to the meaning of the word 'blanchâtre', whether it applied to the hair of an elderly person, or a child. It is a question, Sir, if you judge fit, you might yourself propose to him. It appears to me very difficult, that Mr. Welle, living, as he did, at Schöubrunn, should not have known Mme. Marchand's real situation. There is no person who would envy a father the gratification of having a lock of his child's hair, and the British government is perhaps one of the last which would have opposed its being delivered. It is only the covered mode in which Mr. Welle may have become an instrument, for its conveyance, that calls forth observation, and it is this circumstance alone which has in my own opinion given any importance to it.

If you have mentioned any thing of this matter to the other commissioners, as I have reason to imagine from the appearance of their names in your last letter, I have to request the whole of the correspondence may be laid before them. It will enable them to inform their respective courts, if they should have made any reference to it in consequence of your communication of the line I have pursued regarding it.

I have the honour — — — — —

Copie d'une lettre de Sir Hudson Lowe au baron de Stürmer, en date de Plantation-house, le 22 Décembre 1816.

Mr. le baron.

Je vous suis très-reconnaissant pour l'offre que vous me faites pour accompagner Mr. Welle pour remédier au défaut des langues, mais ayant

to adopt some additional precautions on the island, and particularly by night, this is therefore to give notice to all the inhabitants and other persons of every description that after this date nobody whatever will be permitted to pass in any part of the island (excepting within the immediate precincts of the town) between the hours of nine at night and daylight in the morning, without having the parole for the night, the sentries and patrols having orders henceforth to secure and hold as prisoners until morning all persons they may find between the said periods not possessing the parole; and the officers of the different guards etc. are to cause all persons so taken up, to be sent prior as being released the next morning to the governor with a statement of the particular circumstances under which they were apprehended, that he may, if he judge necessary, make such further investigation into the case or take such further steps respecting it, as to him may appear advisable.

It is distinctly to be understood by the inhabitants, that this ordinance is in no respect intended, to interfere with the customary intercourse of hospitality, and that every proper facility will be given to any respectable inhabitant who may intend to return home at a later hour than nine o'clock by application to the field-officer of the day if going from town, or to the commissioned officer commanding any out-post in the country, but a written report of all persons to whom the parole may thus have been granted in the country must be made to the field-officer of the day on the ensuing morning.

Patrols from all the out-posts are to be sent at uncertain hours of the night to be determined by the field-officer of the day for the purpose of enforcing this regulation.

Nr. 3. Proclamation issued by the governor and council of St. Helena, 9th November 1815.

A case having occurred in which two of the company's civil servants have set the example of neglecting the measures prescribed by the proclamation of the 17th October for persons traversing the country after nine o'clock at night and having passed a sentry after being challenged, but as they affirm, without having heard the same. The governor and council deeming it their indisputable duty to enforce in an effectual manner all the provisions of the said proclamation do hereby give distinct and public notice that any European person, not military, of whatever rank or condition, who after this public notification shall attempt in any manner to evade the provisions of the said proclamation, and more especially who after having been challenged by a sentry, shall attempt to escape, or shall not immediately stop and conform to the orders such sentry may have received, shall in addition to such other punishment as the case may require, be embarked within 24 hours after conviction, and be sent away from the island.

Nr. 4. Proclamation issued by the governor and council of St. Helena, 27th November 1815.

It appearing that the countersign for the night has lately got into the possession of improper people, it becomes necessary to make known in explanation of the proclamation of the 17th October, that whenever in conformity with the said proclamation, the countersign is entrusted to a person,

not military, for his private accomodation, it is to be clearly understood, the honour and respectability of such person is considered as pledged not to communicate it to any person whatever, excepting only when challenged for it, by those authorized to demand it.

Nr. 5. Proclamation issued by the governor and council of St. Helena, 7th December 1815.

Notice is hereby given that all inhabitants of the island, not military, are henceforth prohibited from passing Eastward of the Huts gate in the direction of Longwood, on any pretence whatever by night or by day without a passport from the governor, the commandant of the troops or the admiral, on pain of being made prisoners, and dealt with as the circumstances of the case may appear to require, excepting only the members of council, people belonging to the water works, or company's farms, and persons having actual business with the camp; the troops on duty will receive the requisite orders for enforcing the provisions of this proclamation, and for their guidance to that effect all Europeans belonging to the farms will before monday next, be furnished with descriptive certificates signed by the governor's aide-de-camp, and for the same purpose the superintendant of works will send to the officer commanding at Dead Wood a Weekly return of the ticket number of each Chinese employed at the farms, or water works, for the purpose of comparison when necessary with their individual copper tickets.

Nr. 6. Proclamation issued by the governor and council of St. Helena dated the 30th Marsh 1816.

Whereas it has been ascertained that a letter addressed to one of the foreigners detained on this island, was some time since received under an inclosure addressed to an inhabitant.

The governor and council therefore deem it right hereby to explain to all inhabitants, and other persons being at St. Helena, that in the event of the recurrence of any such circumstance and any inhabitant or person residing or being at St. Helena, as aforesaid receiving by any means any letter or letters or other communications for any of the said foreigners, such person is to make known immediately after receiving the same, such letters, or the substance of such communication to his Excellency rear-admiral Sir George Cockburn, or to the public officer who may be hereafter charged with the custody of general Bonaparte, and in failure of so acting in obedience hereto, such person or persons will be considered to have violated the spirit of the proclamation of the 17th October 1815 and will be dealt with accordingly.

By order of the governor and council (signed) H. Brooke,
secretary.

The above proclamations to remain in force until further orders.

By command of his Excellency lieutenant general Sir Hudson Lowe,
K. C. B. governor and commander in chief charged with the custody of general Bonaparte.

April, 16th 1816. (Signed) J. Reade,
lieutenant colonel and dep. adjutant general.

Adjutant general's office, May 11th 1816.

In addition to the regulations hitherto enacted by rear-admiral Sir George Cockburn, K. C. B. and the governor and council of this island, it is further explicitly declared that no person whatever is to receive or be the bearer of any letters or communications from general Bonaparte, the officers of his suite, his followers or servants of any description, or to deliver any to them. (As such communications are to take place through the governor alone.) Any person transgressing this order, will be immediately arrested and otherwise dealt with accordingly.

By command of his Excellency lieutenant general Sir Hudson Lowe, K. C. B. governor and commander in chief, charged with the custody of General Bonaparte and his followers.

(Signed) J. Reade,
lieutenant colonel and dep. adjutant general.

50. Copie d'une lettre du baron de Stürmer à Sir Hudson Lowe, en date de Rosemaryhall, le 18 Décembre 1816.

Mr. le gouverneur.

Le 'David' devant repartir incessamment pour le Cap, il me semble que je pourrais en profiter pour expédier Mr. Welle avec les plantes qu'il a recueillies ici. Je désirerais qu'il pût séjourner au Cap jusqu'à la demi-Mars, et qu'il s'embarquât alors pour la Hollande d'où il transporterait ses plantes par eau jusqu'à leur destination. Je vous prie de me faire connaître vos intentions à cet égard; je me ferai un plaisir de les remplir autant qu'elles pourront se concilier avec mes devoirs.

J'ai l'honneur — — — — —

Copie de la réponse de Sir Hudson Lowe, en date de Plantation-house, le 18 Décembre 1816.

Mr. le baron.

En outre que j'ai à vous adresser encore relatif à Mr. Welle en réplique à votre lettre du 11 courant et relatif aussi à sa déclaration, je crois devoir vous faire savoir qu'en conséquence d'une communication qui m'a été adressée par le gouverneur du Cap, et vu ce qui s'est passé d'irrégulier dans la conduite de Mr. Welle à son arrivée ici, je ne crois pas devoir prendre sur moi la responsabilité de lui donner des passeports pour passer dans cette colonie.

Je tâcherai vous faire avoir la réponse à votre lettre du 11 demain.
J'ai l'honneur — — — — —

Copie d'une lettre du baron de Stürmer à Sir Hudson Lowe, en date de Rosemaryhall, le 19 Décembre 1816.

Mr. le gouverneur.

Je reçois à l'instant même la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser ce matin. Je m'empresse d'y répondre en vous soumettant les réflexions suivantes:

1^o Les déclarations de Mr. Welle vous ayant été transmises par écrit et étant affirmées par un serment, ne peuvent, ce me semble, vous laisser rien

à désirer. Si vous croyez devoir ajouter de l'importance à ce qu'il y dit de Mr. Prince, ne vous suffirait-il point de produire ces déclarations devant qui vous le jugerez à propos, et ne doivent-elles pas avoir plus de poids qu'une déposition verbale?

2° La communication qui a eu lieu, par le canal de Mr. Welle, étant d'une nature extrêmement délicate à cause des bruits qu'elle a fait naître, je dois me flatter que, par respect pour S. M. l'empereur, mon auguste maître, au service duquel se trouve Mr. Welle, vous prendrez à tâche d'éviter tout ce qui peut causer de l'éclat. Or, le désir que vous manifestez de faire comparaître ce dernier devant le conseil, ne tendrait-il pas au contraire à amener un résultat entièrement opposé?

J'ai l'honneur — — — — —

Copie d'une lettre du baron de Stürmer à Sir Hudson Lowe, en date de Rosemaryhall, le 21 Décembre 1816.

Mr. le gouverneur.

Je ne puis que vous remercier de ce que vous avez bien voulu renoncer à l'idée de faire comparaître Mr. Welle devant le conseil. Cette marque de délicatesse de votre part, jointe à l'assurance que vous me donnez que ce dernier n'est appelé uniquement qu'à constater sa déposition contre un sujet de S. M. britannique, dans les formes prescrites par vos lois, lèvent toute difficulté.

Conformément à votre désir, Mr. Welle sera rendu à Plantation-house demain à 10 heures du matin. Comme il ne sait assez ni le français ni l'anglais, je me flatte que vous ne serez pas fâché que je l'y accompagne pour prévenir toute espèce de malentendu.

J'ai l'honneur — — — — —

51. Am 11. April 1816 erhielten zwei Parlamentsacte die königliche Zustimmung, die eine betitelt: ‚An act for the more effectually detaining in custody Napoleon Bonaparte‘ und die zweite: ‚An act for regulating the intercourse with the island of St. Helena during the time Napoleon Bonaparte shall be detained there.‘ (Forsyth, I, 83.) Erstere ist bei Forsyth (ibid. 449) abgedruckt, letztere schickte Stürmer ein.

52. Vgl. Art. III und IV der bei Forsyth abgedruckten Parlamentsacte.

53. Da die in den betreffenden Acten angeführten Strafen sich blos auf englische Unterthanen und Personen, welche England Gehorsam schuldeten, bezogen: ‚. . . person or persons being subject or subjects of or owing allegiance to His Majesty . . .‘, so standen de jure die Diener der Commissäre, sowie letztere ausser dem Wirkungskreise der Parlamentsacte. (Vgl. auch Forsyth, I, 210.)

54. Die Fregatte ‚Euridice‘ traf am 29. September ein. (Ibid. 297.)

55. ‚As you make the act of parliament known, you must take care to have it understood that all persons living at St. Helena or resorting to it, are considered as so far owing allegiance to His Majesty, as to come within the provisions of the act.‘ (Extract of a letter from Earl Bathurst, one of His Majesty's principal secretaries of state, dated Downing Street 17th Juli 1816.) Bei Forsyth steht über diese Stelle der Depesche Bathurst's vom

17. Juli 1816 nichts geschrieben. Und dass Lowe selbst sehr im Unklaren über seine Position zu den Commissären war, beweist folgende Stelle seiner Depesche an Bathurst vom 30. December 1817 (!): . . . that regarding the appointment of the commissioners of the allied powers . . . with their respective families or foreign attendants . . . and for my guidance in respect to whom I had no other instruction than that contained in the convention of Paris.' (Forsyth, I, 340.)

56. Vgl. Relation Nr. 5.

57. Vgl. O'Meara, I, 77.

58. Vgl. Forsyth, I, 201.

59. Ibid. 226.

60. Vgl. Las-Cases, V, 358.

61. Vgl. Forsyth, I, 209.

62. Ibid. I, 347.

63. Ibid. II, 84; O'Meara, I, 349.

64. Ibid. I, 450.

65. Vgl. Forsyth, I, 356; O'Meara, I, 463.

66. Las-Cases, II, 179; O'Meara, I, 202.

67. Ibid. I, 192; Las-Cases, V, 398.

68. O'Meara, II, 156.

69. Las-Cases, II, 390.

70. O'Meara, I, 23.

71. Nach der Erzählung Stürmer's zu schliessen, hat O'Meara dem Letzteren einen genaueren Bericht über sein mit Napoleon gehaltenes Gespräch erstattet, als er es uns in seinem Buche (I, 64) überliefert hat.

72. Am 13. December Abends hatte Napoleon einen nervösen Anfall, begleitet von heftigen Kopfschmerzen und Zuckungen und anderen Erscheinungen, welche Napoleon fürchten machten, vom Schläge gerührt zu werden. Am 17. Abends wiederholte sich dieser Anfall, jedoch in höherem Grade. Und da ereignete sich eben die fatale Geschichte mit dem Eau de Cologne (vgl. O'Meara, I, 276. 281). Am 28. war Napoleon ebenfalls unwohl, da er unter sehr heftigen Kopfschmerzen eine unruhige Nacht verbracht hatte. Daraufhin verbreitete sich in Longwood das Gerücht, dass Napoleon einen von Fieber begleiteten Ohnmachtsanfall gehabt habe. Darüber und über den Vorfall mit dem Eau de Cologne hat Baron Stürmer den Major Gorrequer um Auskunft, 'da solche Geschichten geeignet seien, seinem Hofe zur Kenntniss gebracht zu werden'. Das kam Lowe zu Ohren, welcher sofort O'Meara zu sich beschied und befragte, wie Baron Stürmer etwas über den Gesundheitszustand Napoleon's habe erfahren können. O'Meara konnte sich nur darauf berufen, dass ganz Longwood wisse, wie krank Napoleon gewesen; im Uebrigen seien viele in dem Briefe Stürmer's detaillirte Umstände falsch (O'Meara, I, 300). Aber wie wir aus den Aufzeichnungen O'Meara's entnehmen konnten, hat Baron Stürmer dem Fürsten Metternich ein wahrheitsgetreues Bulletin übermittelt, und es ist blos die eifersüchtige Besorgniss Lowe's

charakteristisch, dass die Commissäre genauere Berichte über den Gesundheitszustand Napoleon's an ihre Höfe einschleichen könnten als er selbst.

73. Vgl. O'Meara, I, 456.

74. Auf die Ermahnungen seines Arztes hatte Napoleon bloß die Antwort: *'Tanto meglio, più presto si finirà.'* (Vgl. Forsyth, II, 61.)

75. Am 26. April 1816 schrieb Las-Cases über sie: *'Lady Lowe m'a paru belle, aimable, un tant soit peu actrice'*, und Lowe soll sie geheiratet haben *'pour l'aider à faire les honneurs de la colonie.'* (Las-Cases, III, 105. 106.)

76. Vgl. Nr. 10, Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.

77. Vgl. O'Meara, II, 425; Montholon 79.

78. Vgl. Vortrag an den Kaiser vom 24. August 1815 (p. 257).

79. Baron Stürmer schien also über die Sendung Beelen's nichts gewusst zu haben. (Vgl. Schlitter, Die Beziehungen Oesterreichs zu den Vereinigten Staaten von Amerika.)

80. Am 26. Jänner 1817 ging Napoleon — das erste Mal seit dem 20. November v. J. — aus seiner Behausung. (O'Meara, I, 338.)

81. Seinen ersten Ausgang benützte Napoleon dazu, der Gräfin Bertraud einen Besuch abzustatten, um ihr zu ihrem schönen Kinde zu gratuliren. Bei dieser Gelegenheit sprach die junge Mutter die reizenden Worte: *'Ich habe die Ehre, Euer Majestät den ersten Franzosen vorzustellen, welcher seit Ihrer Ankunft ohne Erlaubnis Earl Bathurst's nach Longwood gekommen ist.'* (O'Meara, I, 338; auch bei Forsyth, II, 81 in der Anmerkung.)

82. Maria Louise starb am 7. April 1816.

83. Vgl. Las-Cases, II, 41; O'Meara, I, 10; Forsyth, I, 48.

84. In Wien wurde Philipp Welle auf Aufforderung des Fürsten Metternich von dem Polizeipräsidenten einem Verhöre unterzogen, aus welchem hervorging, dass Welle „mehr unklug als schuldig“ gehandelt hatte. Eine Copie des Verhöres (in den Wiener Archiven nicht vorfindbar) schickte Fürst Metternich am 8. October 1817 mit folgender Depesche dem österreichischen Botschafter in London:

J'ai appris avec peine par les derniers rapports de Mr. le baron de Stürmer que V. A. m'a transmis, l'imprudence dont le Sieur Welle s'est rendu coupable en se chargeant aussi d'un paquet pour le général Gourgard outre celui, contenant une boucle de cheveux, qui lui avait été confiée pour Marchand, et je partage entièrement avec vous, mon prince, l'opinion, que Mr. de Stürmer eût mieux fait de ne pas garder vis-à-vis de Sir Hudson Lowe le silence sur un fait, que ce gouverneur ne pouvait ignorer, et qui devait lui avoir inspiré une juste méfiance contre le commissaire autrichien après ce qui s'était passé précédemment, et du moment surtout où celui-ci n'avait pas été le premier à lui en parler. Les circonstances du rapport de Mr. le baron de Stürmer sur cette nouvelle découverte m'ont paru trop graves pour ne pas mériter d'être approfondies, et j'ai sur le champ invité Mr. le président du département de la police à citer le Sieur Welle et à lui faire subir un interrogatoire sévère tant sur le fait en question, que sur les différentes commissions dont il pouvait s'être chargé à l'époque de son départ pour Ste-Hélène.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon prince, la copie de cet interrogatoire; il vous prouvera, que le Sieur Welle a été plus imprudent, que coupable; et le chef de la police qui l'a personnellement examiné sur toutes les circonstances qui pouvaient être à sa charge, lui rend le témoignage que ses réponses portaient l'empreinte de la simplicité et de la vérité. Il paraît certain que ce n'est point à Vienne, mais à Paris que le Sieur Welle a reçu cette seconde commission, et qu'elle lui a été donnée par la famille du général Gourgaud, avec laquelle un baron Michel Arnstein, ancien officier d'hussards au service d'Autriche, lui avait fait faire connaissance; il paraît également prouvé, que c'est ce même individu qui a été l'entremetteur de toute cette aventure, et ce n'est que par lui, qu'il sera possible de découvrir, si en remettant à Welle le paquet en question, on a peut-être abusé de sa bonne foi, en y glissant une lettre ou tout autre objet quelconque, parmi ceux, qu'il savait y être contenus. Mr. d'Arnstein est dans ce moment en Italie, ce qui a empêché la police de le faire citer; mais les ordres sont donnés pour qu'il soit sévèrement interrogé sur toutes les circonstances de cette désagréable affaire. En attendant, l'interrogatoire du Sieur Welle mettra V. A. à même de prouver au ministère anglais et par lui à Sir Hudson Lowe, que Mr. le baron de Stürmer a entièrement ignoré cette aventure, et qu'elle n'est parvenue à sa connaissance qu'après le départ du Sieur Welle. Cette circonstance, étant sous tous les rapports la plus intéressante à faire connaître au gouvernement anglais, je vous engage, mon prince, à communiquer à Lord Bathurst une traduction de l'interrogatoire, en le priant de la faire parvenir à Mr. le gouverneur de Sté-Hélène. S'il y consent, comme je n'en doute pas, vous voudriez bien en faire passer en même temps une copie à Mr. le baron de Stürmer, en y joignant un extrait de la présente dépêche qui le tranquillisera sur la fâcheuse impression qu'aurait pu laisser sur lui l'imprudence du Sieur Welle, qui dans tous les cas n'est pas excusable de s'être chargé de commissions pour des individus de la suite de Bonaparte, et s'en étant chargé, de ne pas en avoir prévenu Mr. le baron de Stürmer.

Si l'on parvient à joindre Mr. le Baron Arnstein dans nos états, j'aurai l'honneur de vous en communiquer en son temps le résultat de l'interrogatoire qu'on lui fera subir.

Quant à la communication que vous a faite Lord Bathurst de tous les documents relatifs au matelot Radovich, qui a été chargé par la maison de commerce Biagini de remettre à Bonaparte un buste de son fils, je n'y ai rien trouvé qui puisse autoriser le soupçon d'un complot, et il est possible que ce n'ait été qu'une spéculation d'argent, puisque le commissaire était autorisé à réclamer pour ce buste une somme de cent louis; une seule circonstance m'a frappé dans le rapport du docteur O'Meara à Sir Hudson Lowe; c'est l'aveu que lui fit Bonaparte dans la conversation; *qu'il était prévenu depuis plusieurs jours de l'arrivée de ce buste, et qu'il en avait appris bien plus que Sir Hudson Lowe n'en avait dit au général Bertrand.* Il n'est pas vraisemblable que cette circonstance ait échappé à Sir Hudson Lowe; je crois cependant devoir la relever, en vous invitant à y rendre Lord Bathurst attentif.

Recevez — — — — —

Das Ergebniss des Verhöres theilte Fürst Eszterházy Lord Bathurst mit, welcher durch diese Aufklärung vollständig zufriedengestellt schien, wie

aus folgender Relation des österreichischen Botschafters vom 26. November 1817 hervorgeht: „Je me suis empressé de communiquer à Lord Bathurst le résultat de l'interrogatoire, auquel le Sieur Welle a été soumis, pour avoir remis un paquet au général Gourgaud à son arrivée à Ste-Hélène, et je puis assurer V. A., que ce ministre a paru entièrement satisfait de cette explication . . .“ (St. A.)

85. Vgl. Forsyth, II, 253.

86. Vgl. O'Meara, I, 80.

87. Extrait d'un journal de Portsmouth. Napoleon Bonaparte. — When the commissaries of the allied powers arrived at St. Helena, Bonaparte wanted to invite them to dinner; Mr. Montchenu, the French commissioner, being invited among the rest, answered to the servant who brought the message: „Tell your master that I have come here to watch him, and not to dine with him.“ Auch O'Meara (I, 431) berichtet in Kürze hierüber; doch ist obiger Artikel nicht in den französischen Blättern erschienen.

88. Nach O'Meara (ibid.) soll Napoleon gesagt haben: „*Ces Messieurs sont toujours les mêmes.*“ Es ist sehr wahrscheinlich, dass Montchenu genug „bête“ gewesen ist, den Artikel zu schreiben.

89. Extrait du courrier, Manheim, Nov. 1. — A public newspaper contains the following from Paris: „The French commissary at St. Helena, Mr. Montchenu, has lately sent to his court a report of the incidents that have occurred at that island since his arrival there, in which the following anecdote among others has created much laughter: Bonaparte had, since his residence at St. Helena, formed an acquaintance with the daughter of a notary, who is a very lively girl, so much so, that she has been reckoned a little cracked. With this young woman Bonaparte was alone in a room, when she took it into her head to draw a sword, which stood in one corner, out of its scabbard, to put herself in the posture of a fencing master, and to push at Bonaparte with the point of it, crying out lustily: „Now, defend yourself.“ Bonaparte, who at first took this affcault for a joke, but soon saw the girl pressing upon it in earnest, flew behind an arm-chair; and here the former ruler of the world called to the sentinels who remed him from his peril. Las-Cases, Bonaparte's secretary, reproached the young woman for her hostile purposes, in as much as he said Bonaparte really loved her, and that she made a very bad return for his affection. The girl haughtily replied: „He loves me! No, he never loved any one; it is not in his nature.“

90. Vgl. Forsyth, I, 30.

91. Ibid. I, 46; Montholon 82.

92. Vgl. Las-Cases I, 310.

93. Vgl. Forsyth, III, 65.

94. Ibid. I, 271.

95. Vgl. Scott 207.

96. Vgl. O'Meara, I, 211.

97. Ibid. I, 83; Scott 225.

98. Vgl. Scott, Appendix Nr. XIII und Forsyth, II, 380.

99. Vgl. Forsyth, I, 231.

100. Die Ausgaben für die Haushaltung Napoleon's hatten neuen Stoff zu gegenseitigen Zänkereien gegeben, denen Napoleon mit einem Male dadurch ein Ende machte, dass er sein Silbergeschirr zerschlugen und in die Stadt zum Verkaufe schicken liess. Las-Cases (VI, 183. 216) übertreibt jedenfalls, wenn er — wie aus seinem Journal nothwendig hervorgeht — die Ursache des Verkaufes auf den Mangel an Nahrung zurückführte. Ebensovienig wird es ein ‚Manöver‘ seitens Napoleon's gewesen sein, sich durch Zerschlagen und Verkaufen seines Silbergeschirres ‚Sympathie zu gewinnen und hingegen den öffentlichen Hass auf Sir Hudson Lowe zu laden‘. (Vgl. Forsyth, I, 289 u. a. O.) Vielmehr wird das leicht reizbare Temperament Napoleon's den Ausschlag gegeben haben.

101. Vgl. Forsyth, I, 290.

102. Lowe forderte den Baron Stürmer zu diesem Ausfluge im Sinne eines privaten Schreibens Bathurst's vom 15. April 1816 auf. (Vgl. Forsyth, I, 190.)

103. Am 4. Juli verliess Admiral Malcolm die Insel; sein Nachfolger war der Admiral Plampin. (Vgl. O'Meara, II, 114; Forsyth, II, 171.)

104. Die Ursache, auf welche die allmälige Erkaltung der sonst freundschaftlichen Beziehungen zwischen dem Gouverneur und Malcolm zurückzuführen ist — Letzterer hatte sich zu öfteren Malen erboten, die Stelle eines Vermittlers zwischen Bonaparte und dem Gouverneur zu übernehmen — dürfte nicht so schwer zu ergründen sein, wie Forsyth (II, 166 u. a. a. O.) meint; denn die Sympathie, welche Bonaparte für Malcolm oft genug, vielleicht auch aus Opposition zu Lowe, erkennen liess, wird wohl die Eifersucht des ohnehin geistig nicht hoch stehenden Gouverneurs erregt haben, welche sich dann in allmäliger Entfremdung von Malcolm manifestirte.

105. Der ‚Conqueror‘ kam Ende Juni an (vgl. O'Meara, II, 112), aber nicht am 18. Juni, wie aus der Relation Nr. 27 hervorgeht. Stürmer wird sich mit dem ‚Podargus‘ geirrt haben, welcher am 19. Juni ankam und die Nachricht brachte, dass der ‚Conqueror‘ beim Cap angelangt sei. (Vgl. O'Meara, II, 109.)

106. Darüber berichtet Forsyth nichts.

107. To his excellency lieutenant-general Sir Hudson Lowe K. C. B., governor. Longwood, 6th August 1817.

Sir.

I have the honour to inform your excellency that, since my last report, the state of general Bonaparte's health has been good, and that he has not experienced any recurrence of indisposition.

He appeared to be desirous of taking some exercise in the open air, as last week he took a long walk in the wood and was out the following day in the garden for a considerable time. — The badness of the weather may perhaps be the cause of his not having since repeated his walk.

I have

(True copy. Signed: Hudson Lowe.)

(Signed) Barry O'Meara,
surgeon.

Copy. To his excellency lieutenant-general Sir Hudson Lowe, governor. Longwood, 12th August 1817.

Sir.

I have the honour to acquaint your excellency that general Bonaparte has continued in general good health since the last report, having been only once slightly indisposed with headache.

He has also gone out occasionally in the open air, and although his stay out of doors has not been of a long duration, yet still it has apparently had a good effect upon his health and spirits.

I have — — — — —

(True Copy. Signed: Hudson Lowe.)

(Signed) Barry O'Meara,
surgeon.

108. Am 3. Juli empfing Napoleon den Admiral Plampin, dessen Flaggencapitain Davie und Secretär Elliot; diese Herren wurden Napoleon durch Sir Pultney Malcolm vorgestellt. (O'Meara, II, 112.)

109. Vgl. O'Meara, II, 117. Lord Amherst war der englische Botschafter in China, welcher auf seiner Reise nach England am 27. Juni in St. Helena eintraf. (Vgl. *ibid.* II, 112; Forsyth, II, 150.)

110. Vgl. Scott, IX, 232.

111. Copy. To his excellency lieutenant-general Sir Hudson Lowe. Longwood, 19th September 1817.

Sir.

I have the honour to inform your excellency that with the exception of having experienced a few slight catarrhal affection, the state of general Bonaparte's health has continued to be good.

I have — — — — —

(True copy. Signed: Hudson Lowe.)

(Signed) Barry O'Meara,
surgeon.

Sir.

Longwood, 27th September 1817.

I have the honour to inform your excellency that since my last report, dated the 19th of this month, a swelling of the lower extremities has taken place in general Bonaparte, which since the 25th of this month has increased. — There is now a painful sensation experienced occasionally with an oedematous appearance about the ancles which pit upon pressure. The gums who present a spongy appearance and bleed upon a slight touch and his appetite is not so good as heretofore. He also complains of want of rest at night, and frequent inclination to make water, which is voided in small quantities at a time.

I have — — — — —

(True Copy. Signed: Hudson Lowe.)

(Signed) Barry O'Meara,
surgeon.

112. Copie d'une note de Mr. le baron de Jacobi-Klæst au baron de Stürmer.

Le baron de Jacobi-Klæst a l'honneur de faire ses compliments à Mr. le baron de Stürmer, et de lui faire part que, suivant une note qu'il

vient de recevoir en réponse à celle qu'il a présentée tout récemment au Lord Castlereagh pour obtenir le consentement du gouvernement britannique à l'effet que les Sieurs Maire et Mund puissent se rendre à Ste-Hélène sous la protection de Mr. le commissaire autrichien, ce ministre des relations extérieures pense que le vaisseau, le 'New-Castle', ait déjà trop de monde à son bord pour recevoir encore les deux naturalistes.

Le baron Jacobi a cru là-dessus devoir faire une tentative pour que, malgré cette raison, le voyage des Sieurs Maire et Mund puisse cependant avoir lieu sous les soins obligeants de Mr. le baron de Stürmer. Mais il paraît que le gouvernement britannique craint effectivement que déjà trop de personnes doivent passer à bord de ce vaisseau à Ste-Hélène, et comme il se trouve d'ailleurs dans la réponse susdite l'expression du désir, que les deux naturalistes prussiens voulussent plutôt commencer leur voyage scientifique par le Cap de bonne espérance, et se rendre ensuite à Ste-Hélène, le baron de Jacobi s'empresse d'informer Mr. le baron de Stürmer que, vu ces circonstances, les Sieurs Maire et Mund dirigeront leur voyage, en conformité des vœux du gouvernement britannique; de sorte qu'ils renoncent à partir actuellement avec le 'New-Castle'. Le baron de Jacobi n'en est pas moins sûr de la reconnaissance du gouvernement de S. M. prussienne, de ce que Mr. le baron de Stürmer avait consenti à prendre les dits naturalistes sous sa protection. Il le prie d'en agréer les assurances, ainsi que celles de sa considération la plus distinguée.

Half Moon Street, 14 Mars 1816.

Copie de la réponse du baron de Stürmer.

Le baron de Stürmer aurait répondu plutôt à la note que Mr. le baron de Jacobi-Kloest lui a fait l'honneur de lui adresser, s'il ne lui avait pas fallu quelques jours pour régler les comptes des deux naturalistes prussiens, et pour se procurer des quittances en règle qui devront au besoin lui servir de pièces justificatives.

Il regrette bien sincèrement de n'avoir pu remplir, pour le moment, les intentions de S. M. le roi de Prusse à l'égard de ces messieurs. Néanmoins d'après la réponse de Lord Castlereagh, leur voyage à Ste-Hélène ne devant être que différé, il espère toujours pouvoir leur être de quelque utilité pendant leur séjour dans cette île, et justifier ainsi la confiance que S. M. a bien voulu lui témoigner dans cette occasion. Le baron de Stürmer ayant reçu, comme avance, la somme de 600 livres sterling pour faire face aux frais du voyage de ces deux naturalistes, il est de son devoir de rendre compte de l'emploi de cette somme.

Le séjour de Mrs. Mund et Maire en Angleterre, s'étant prolongé bien au-delà du terme présumé, les 100 livres sterling qui leur avaient été assignées, se sont trouvées insuffisantes. Ils ont été obligés de s'adresser à plusieurs reprises au baron de Stürmer qui, d'après les instructions qu'il avait reçues, n'a pu se refuser de leur avancer les sommes dont ils avaient besoin. Le total de ces avances dont les quittances sont entre ses mains, se monte à 60 livres sterling. La lettre ci-jointe¹ de Mr. Mund renferme un compte détaillé de l'usage qui a dû en être fait.

¹ Liegt nicht bei.

Quant aux 540 livres sterling qui restent, elles ont été remises à Mrs. Harmann et Comp. qui les ont fait tenir au banquier désigné par Mr. le baron de Jacobi. Le baron de Stürmer en priant S. Exc. de vouloir bien lui accuser la réception de cette somme, a l'honneur — — — — —

Benting Street, ce 15 Avril 1816.

113. Copie d'une lettre de Mr. le baron de Jacobi-Klæst au baron de Stürmer, en date de Londres, le 1^{er} Avril 1816.

Mr. le baron.

Un mal de tête très-incommode m'a obligé de faire un essai, si je ne me trouverais mieux à la campagne où je compte rester jusqu'à demain.

Dans la crainte que je n'aie le regret de ne plus vous trouver à Londres, Mr. le baron, je prends le parti de vous écrire pour vous prier de vous souvenir de notre dernière conversation; et qu'en envoyant à votre cour vos rapports officiels sur l'objet de votre mission, vous ayez la grande complaisance de m'adresser, sous cachet volant, pour le chancelier d'État, Mr. le prince de Hardenberg, quelques notices sur ce qui concernera notre prisonnier d'État, le général Napoléon.

J'aurai soin de prévenir Mr. le prince de Hardenberg de la prière que je vous ai adressée en lui proposant d'écrire là-dessus à Mr. le prince de Metternich, pour que vous soyez autorisé à vous prêter aux instances que je vous ai faites dans cette occasion.

Puissiez vous parvenir, Mr. le baron, en parfaite santé au lieu de votre destination, ainsi que Mme. la baronne. Mes vœux vous y accompagneront, ayant l'honneur d'être — — — — —

P. S. Il me semble, Mr. le baron, que nous pourrions nous attendre avec confiance que Mr. le prince de Metternich dont nous connaissons tous si bien les dispositions bienveillantes pour obliger le monde, n'hésitera pas de vous munir d'instructions conformes à mes souhaits, de sorte qu'en attendant j'ose me flatter que notre première expédition de courrier de Ste-Hélène n'arrivera pas ici les mains vides pour moi.

Copie de la réponse du baron de Stürmer, en date de Londres, le 15. Avril 1816.

Mr. le baron.

Vous trouverez ci-joint une réponse à la note que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Prêt à partir pour Portsmouth, j'ose vous prier de m'envoyer, par le porteur de cette lettre, une quittance pour les 540 livres sterling que j'ai fait remettre à votre banquier. Je n'attends que cela pour me mettre en route.

Tous les commissaires se trouveront réunis demain à Portsmouth, et il y a toute apparence que nous mettrons à la voile sous deux ou trois jours.

Quant au désir que vous me témoignez, Mr. le baron, de recevoir de ma part, sous cachet volant, des rapports adressés à Mr. le prince de Hardenberg, renfermant quelques notions sur Bonaparte, je ne saurais, après mûre réflexion, m'y prêter sans une autorisation particulière de ma cour. Si vous vouliez bien inviter de suite Mr. le prince de Hardenberg à en écrire à

Mr. le prince de Metternich, je ne doute point que ce ministre dont vous connaissez l'extrême obligeance, ne se fasse un plaisir d'y consentir.

Recevez — — — — —

114. Vgl. Anmerkung 105.

115. Forsyth ist nichts hierüber bekannt.

116. Oberst Keating war seinerzeit Gouverneur der Bourboninsel. (O'Meara, I, 84.) Er besuchte St. Helena auf seiner Reise von Mauritius. (Forsyth, I, 130.)

117. Vgl. Forsyth, I, 22; II, 256.

118. Vgl. über Warden's Buch: Forsyth, II, 132. 134; O'Meara, I, 410. 416; Las-Cases, VIII, 171.

119. Vgl. O'Meara, II, 229.

120. Ibid. I, 81; Forsyth, II, 172.

121. Ibid. I, 335, 466; II, 213, 347; O'Meara, II, 75.

122. Vgl. Forsyth, II, 421. Balcombe kam auf specielle Aufforderung seitens Napoleon's nach Longwood.

123. Le comte Bertrand à Sir Hudson Lowe. 30 Septembre 1817. (Forsyth, II, 423; O'Meara, II, 471.) Sir Hudson Lowe à Bertrand. 2^e Octobre 1817. (Forsyth, II, 209.)

124. Vgl. Forsyth, II, 211; O'Meara, II, 276.

125. Wie schlecht hat Baron Stürmer die schwierige Stellung Lowe's aufgefasst! (Vgl. Forsyth, II, 202.)

126. Vgl. O'Meara, II, 272.

127. Vom 5., 9., 11. und 13. October 1817. Diese von Baron Stürmer eingesandten Bulletins stimmen mit den Aufzeichnungen O'Meara's überein. (Vgl. II, 255. 264. 271. 272.)

128. Copy. To his excellency the general Sir Hudson Lowe. St. Helena, 1th November 1817.

Sir,

In compliance with your excellency's order, I have the honour of laying before you a statement of the health of Napoleon Bonaparte, since the 13th of last month. Having deliberately and on frequent occasions examined Mr. O'Meara the surgeon in attendance on him touching that subject, I am enabled to communicate to you the following particulars. The pain of his side has not entirely ceased, but it is so far mitigated, that he no longer complains of it. The swelling of the legs has almost wholly disappeared. The scorbutic affection of the gums is removed and his appetite and spirits are better. He sleeps indifferently, but this has been habitual thro' life. He occasionally takes walking exercise and upon the whole his health may be looked upon as in a state of progressive improvement.

I have the honour — — — — —

(True Copy. Hudson Lowe m. p.)

Alex. Baxter,
deputy inspector of hospital.

129. Die Sache verhielt sich jedoch anders: Napoleon forderte am 14. October 1817 O'Meara auf, ihm ein Bulletin zu zeigen; der Arzt willfährte augenblicklich seinem Wunsche und wies ihm eines vor (vom 10. d. M.). Da entdeckte Napoleon das Wort ‚General‘ und wies darüber seinen Arzt zu recht, da er es nie dulden könne, von ihm oder einer andern Person, welche sein Arzt, also eine Vertrauensperson sei, so betitelt zu werden, da ja diese Bulletins nach Frankreich, Wien und Petersburg gesendet würden. (Vgl. O'Meara, II, 274.) — So war es also nicht die Nachricht, dass man überhaupt die Bulletins O'Meara's den Commissären mittheilte, welche Napoleon bewogen, die Fragen seines Arztes nicht mehr zu beantworten, sondern vielmehr seine Ueberzeugung, nicht Gefangener Europas, nicht General Bonaparte, sondern Kaiser Napoleon zu sein; in gleicher Weise hatte er sich ja auch geweigert, die Commissäre in ihrer Eigenschaft als solche zu empfangen.

130. Im October 1817 war Baxter von Lowe beauftragt worden, O'Meara zweimal die Woche über den Gesundheitszustand Napoleon's auszufragen und ihm darüber zu melden. (Vgl. Forsyth, II, 261; O'Meara, II, 284.)

131. Vgl. Forsyth, II, 236.

132. Um sich zu rechtfertigen.

133. Vgl. Forsyth, II, 216.

134. Vgl. O'Meara, II, 285.

135. Ibid. II, 286. 294.

136. Vgl. Las-Cases, VIII, 171.

137. Vgl. O'Meara, II, 204. 211.

138. Ibid. II, 204.

139. Copy. To his excellency lieutenant-general Sir Hudson Lowe. St. Helena, 14. November 1817.

Sir.

I have the honour to inform your excellency that since my last report on the health of Napoleon Bonaparte I have again examined Mr. O'Meara on that subject and beg to lay the following particulars before you.

On the 10th instant he had considerable pain and swelling of the face arising from a loose decayed tooth, which has occasionally tormented him, for the last 12 months, and which he declines having extracted. — On the night of the 12th about 9 o'clock, he was seized with a violent coughing which lasted for an hour, followed by the expectoration of some mucus. — This appears to be a catarrhal affection to the attacks of which he has always been liable. — These complaints are now well. — His nights are still restless. — His general health is ameliorated since the 30th October.

I have — — — — —

(True Copy. Signed: Hudson Lowe m. p.)

Alex. Baxter,
deputy inspector of hospital.

140. Doch liegen nur zwei Bulletins der Relation Stürmer's bei. — Copy. St. Helena, 17th November 1817.

Sir.

I have the honour to inform your excellency that Napoleon Bonaparte suffered a good deal from toothache on the night of the 15th instant and in consequence was at last induced to permit Mr. O'Meara to extract the dens sapientie of the right side of the upper jaw. This is the first surgical operation that has ever been performed upon his body. The tooth was carious in two places. In other respects his health continues much the same as in my last report.

I have — — — — —

(True copy. Signed: Hudson Lowe m. p.)

Alex. Baxter.

Copy. St. Helena, 7th December 1817.

Sir.

I have the honour to inform your excellency that I this day examined Mr. O'Meara relative to the state of health of Napoleon Bonaparte, and beg leave to lay before you the information I have obtained. On the 30th ultimo he passed a very restless night, said he had some fever, and *malaise general*, that he had a throbbing sensation in the right side, and headache. — He consented on the 1st instant to take a solution of salts, which was attended with good effect; and relieved his headache. — His sleep is still short and disturbed, last night he slept none, early in the morning he went into the warm bath, and again went to bed where he still continued at midday. — His legs are less swelled, and his spirits are good.

I have — — — — —

Alex. Baxter.

141. Vgl. Scott, IX, 304; O'Meara, I, 129. 131. 169; Ann. 140.

142. Copie d'une lettre de Mr. Maler, chargé d'affaires et consul général de France au Brésil, à Mr. le marquis de Montchenu, en date de Rio Janeiro, le 3 Décembre 1817.

J'ai l'honneur de vous prévenir que le gouverneur de Pernambouc a envoyé, il y a quelque temps, en cette capitale deux individus qui ayant débarqué sur la côte de son gouvernement d'une goëlette des États-Unis, avaient été arrêtés à cause des questions indiscrettes et imprudentes qu'ils avaient faites aux premiers venus sur la rebellion de Pernambouc dont ils ignoraient le dénouement. Ces deux aventuriers ont été mis en arrestation dès leur arrivée ici à bord du vaisseau portugais 'Rainha'. J'ai pu savoir bientôt après que l'un d'eux était Français, qu'il était très-attaché à Bonaparte, et que c'était enfin le colonel Latapie; que l'autre était un Allemand qui avait quitté le service dans l'armée autrichienne, et qui avait été capitaine de dragons en France. J'ai appris successivement qu'on avait fait subir plusieurs interrogatoires inutiles à ces deux militaires, et qu'ils persistaient à ne pas déclarer ni révéler les motifs et le but de leur voyage au Brésil.

Peu de jours après, le ministre d'État Mr. Bezerra envoya chercher à bord le colonel Latapie, et s'enfermant avec lui dans son cabinet, il commença à l'interroger, et pour l'engager à être moins réservé, il lui promit qu'on ne ferait aucune poursuite contre lui, et donna sa parole qu'il serait remis en liberté, s'il disait la vérité. Le colonel, excité par ses promesses, a déclaré alors que se trouvant aux États-Unis, il avait appris l'insurrection de Pernambouc, que sachant qu'on manquait d'officiers et de chefs pour mettre à la tête

des troupes insurgées, il était venu avec plusieurs autres anciens militaires devotés à Bonaparte dans le dessein d'offrir ses services, et de donner de la consistance à la révolution, non pas tant pour ce mouvement en lui-même, mais pour se créer des moyens afin de pouvoir plus aisément diriger de quelque point de la côte une expédition destinée à enlever Bonaparte de l'île de Ste-Hélène; que c'était son but véritable, et qu'un grand nombre de ses camarades perdraient avec plaisir leur vie dans l'exécution de ce projet, qu'ils ne pensaient qu'ils ne s'occupaient d'autre chose, et que ces militaires devant tout ainsi que lui au prisonnier, ils surmonteraient tous les obstacles pour le délivrer.

Soit que le ministre ne pût donner sa confiance à cette déclaration, ou soit adressede sa part pour faire jaser son interrogé, il combattit la vraisemblance du projet et chercha à démontrer et à faire sentir l'impossibilité de la réussite. Latapie de son côté s'obstina à ne considérer l'enlèvement que comme difficile, en ajoutant qu'avec de braves gens déterminés on pouvait aller loin, et que d'ailleurs ils surprendraient la garnison anglaise, et que le premier, l'unique soin serait de faire évader Bonaparte, pendant que les assaillants se battraient et se feraient tous tuer avec plaisir. — Il dit que pour réussir à aborder dans l'île et tromper la vigilance de la croisière et des vigies, ils avaient préparé plusieurs bateaux à vapeur qui seraient placés sur les bâtiments, et que ces bateaux à la distance convenable seraient mis en mer pour gagner un des points de l'île. J'avais appris ces détails par quelqu'un qui les tenait de Mr. Bezerra; je me suis hâté de le voir, et il me les a confirmés de sa propre bouche.

Presque dans le même moment que le colonel était arrêté à Pernambuco, Mr. d'Osmond m'écrivait de Londres une lettre dont j'ai l'honneur de vous envoyer l'extrait ci-inclus; ce que cet ambassadeur me mande, devenait d'autant plus intéressant que j'en voyais un commencement d'exécution sous les yeux, et c'est d'après cette importance que j'ai désiré vivement pouvoir vous en donner connaissance, afin que Mr. le gouverneur de Ste-Hélène soit instruit des desseins et des complots de plusieurs têtes égarées par un fanatisme aveugle. Mr. Chamberlain, chargé d'affaires d'Angleterre aussi distingué par ses lumières que par les qualités du cœur, a pour ainsi dire prévenu mes désirs en me témoignant qu'il était disposé à faire toutes les démarches qui pouvaient dépendre de ses fonctions pour envoyer une des deux frégates qui se trouvent par hasard dans le port, avec nos dépêches à Ste-Hélène; mais comme ces frégates viennent de Plymouth et sont destinées à la station du Rio de la Plata, j'ai écrit officiellement à mon collègue pour faciliter autant qu'il peut être en moi l'assentiment du capitaine anglais; celui-ci s'étant prêté de très-bonne grâce à la réquisition de Mr. Chamberlain, je profite avec plaisir d'une voie aussi sûre pour vous communiquer ces nouvelles.

Je saisis — — — — —

Extrait d'une lettre de Mr. le marquis d'Osmond, ambassadeur de France à Londres, à Mr. le colonel Maler, chargé d'affaires et consul général de France au Brésil, en date de Londres, le 11 Septembre 1817.

Je suppose, Monsieur, que vous êtes prévenu des intentions manifestées en Amérique d'enlever le prisonnier de Ste-Hélène. Dans le plan vaste et

complicqué des Bonapartistes se trouve une expédition préliminaire sur l'île de Fernando Noronha. S'il est vrai qu'elle contienne plus de deux mille bannis, gardés par une faible garnison, les factieux y trouveraient des auxiliaires propres à rendre leur entreprise redoutable. Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas la perdre de vue. Votre attention sera utilement fixée sur le colonel Latapie à Pernambouc et sur le général Brayer à Buenos-Ayres; ces deux officiers, avec tout ce qu'ils pourront entamer, sont destinés à rejoindre les forces parties d'Amérique et d'Angleterre pour s'emparer d'abord de Fernando Noronha; c'est sur ce point que vous éveillerez sans doute la sollicitude portugaise; ici les précautions ne seront pas négligées.

Le départ retardé du paquebot me fournit heureusement le moyen de vous informer, si par hasard vous ne l'êtes pas, de ces trames qui méritent l'attention la plus sérieuse.

J'ai l'honneur — — — — —

143. Vgl. Forsyth, II, 235. 241. 469; O'Meara, II, 280. 299.

144. Am 4. Mai 1817 war Stürmer nach Longwood gekommen und hatte ein Gespräch mit dem Ordonnanzofficier bezüglich Napoleon's. (O'Meara II, 17.)

145. Am 7. April 1817. (O'Meara, I, 507.)

146. Ibid. II, 8.

147. Am 29. April 1817 beklagte sich Graf Balmain O'Meara gegenüber über das Benehmen Lowe's, der ihn zu verdächtigen schien. (Vgl. O'Meara, II, 14.)

148. Am 9. September 1817. (O'Meara II, 212.)

149. Ibid. II, 213.

150. So am 28. September 1817. (Vgl. O'Meara, II, 244.)

151. Ein solcher Bericht ist bei Forsyth nicht zu finden. Es ist erwähnenswerth, dass am 27. Juli 1817 Lowe in einem Privatschreiben an Bathurst Folgendes bezeugt: 'With the commissioners, though they find me in their way. I am on very fair terms (!), more so, as I apprehend, than they are reciprocally with each other: by not siding with any in particular I hope to continue so.' (Forsyth, II, 394.) Und am 18. December schrieb er: 'The commissioners have not of late had any particular intercourse with the persons of Longwood . . . Baron Stürmer has met none of them, abstaining from doing so, as he tells me, from deference to my supposed wishes'. (Forsyth, II, 469.)

152. Am 28. September 1817. (O'Meara, II, 244.)

153. Die Depeschen trafen erst Anfangs 1818 ein. (Vgl. Forsyth, II, 244.)

154. Das letzte Mal am 6. November 1817. (Vgl. O'Meara, II, 295.)

155. Das hat auch Lowe gehörig gewürdigt. (Vgl. Forsyth, II, 469.)

156. 'An appeal to the British nation on the treatment experienced by Napoleon Bonaparte in the island of St. Helena.'

157. Doch war nicht Santini der Autor, sondern Oberst Maceroni, ein Officier, welcher unter Murat gedient hatte. (Vgl. Forsyth, II, 157; auch Scott, 186.)

158. Vgl. Forsyth, II, 188.

159. Ibid. II, 247.

160. Vgl. Forsyth, II, 247.

161. Ibid. II, 255. 259.

162. Ibid. II, 255.

163. Im Wesentlichen übereinstimmend mit den Aufzeichnungen O'Meara's (II, 361. 363. 365. 377).

164. Copie d'une apostille écrite par l'empereur au dos de la lettre de Sir Hudson Lowe du 18 Novembre 1817 au comte Bertrand. (Bei Forsyth, II, 228.)

165. I have the honour to acquaint your excellency that I yesterday examined Mr. O'Meara relative to the state of health of Napoleon Bonaparte and was informed, that he had suffered severely from palpitations during the whole of saturday night, and was in consequence obliged frequently to get out of bed and remain some time in an erect posture by which he experienced relief. — He has also had more pain of the right side than he has yet experienced, his countenance is more sallow and the eye more sunk. His appetite is by no means good, and his spirits rather low, his legs are less swollen. Upon the whole his health is rather worse, than it was at the period of my last report. He sat in the air at the billiard roomdoor for a considerable time yesterday. I have the honour

(True copy. Signed: Hudson Lowe.)

Alex. Baxter.

Sir.

St. Helena, 10th March 1818.

I have the honour to acquaint your excellency that I have this day examined Mr. O'Meara relative to the state of health of Napoleon Bonaparte, and am informed that he still continues to feel inconvenience from pain in the right side. He is also more frequently troubled with palpitations at night which oblige him to get into an erect position, for relief. There is no swelling of the legs and his spirits are good. He has not complained of nousea for some time. The weather has lately been so wet, as to prevent him taking exercise out of the house.

I have the honour — — — — —

(True copy. Signed: Hudson Lowe.)

Alex. Baxter.

166. Am 28. Februar 1718. (Vgl. Forsyth, II, 262; O'Meara, II, 389.)

167. Vgl. Forsyth, II, 263. 264.

168. Vgl. O'Meara, II, 389.

169. Vgl. Forsyth, II, 259.

170. His excellency lieutenant-general Sir Hudson Lowe. St. Helena, 21 March 1818.

Sir.

I have the honour to acquaint your excellency that I yesterday examined Mr. O'Meara, relative to the state of health of Napoleon Bonaparte, and was informed that the pain of the right side is considerably abated, his headache less troublesome, his appetite good, and his spirits better than they were stated to be in the last report. He is still troubled with palpitations and

restless nights. His health however may be said to be better than it was at the date of last report.

I have — — — — —

(True copy. Signed: Hudson Lowe m. p.)

Alex. Baxter.

Sir.

St. Helena, 26th March 1818.

I have the honour to acquaint your excellency that I yesterday examined Mr. O'Meara relative to the state of health of Napoleon Bonaparte and was informed that he was taken very unwell on the evening of the 24th. He had a slight shivering, some nausea and bilious vomiting, great restlessness during the night, with a total loss of appetite; he also complained of severe headache. On the evening of the 24th after sunset Napoleon sat for a considerable time on a bench in the garden exposed to the chilling effects of a humid atmosphere and a brisk breeze, which has occasioned a catarrhal affection, this together with a derangement of the stomach, Mr. O'Meara says may readily account for the above symptoms.

I have — — — — —

(True copy. Signed: Hudson Lowe m. p.)

Alex. Baxter.

Sir.

St. Helena, 31th March 1818.

I have the honour to acquaint your excellency that I have this day examined Mr. O'Meara relative to the health of Napoleon Bonaparte, and was informed that in consequence of having taken a dose of salts on the 26th instant which operated freely, all his complaints were relieved, the pain of his side is much easier, his appetite is better, and he has had no return of palpitation since. His legs continue of the natural size and he has been repeatedly out walking in the garden of late.

I have — — — — —

(True Copy. Signed: Hudson Lowe m. p.)

Alex. Baxter.

171. Vgl. Forsyth, II, 259.

172. Ibid.

173 J. B. Jackson to his excellency lieutenant-general Sir Hudson Lowe. (Copy.) St. Helena, 15th March 1818.

Sir.

I have the honour to inform you, that pursuant to your instructions I accompanied general Gourgaud to the gate at the entrance of Longwood on the morning of the 13th instant. He then desired me to go to general Bertrand and tell him that he was waiting there and wished to see him for a few minutes, as he had received no answer to a letter which was sent on the 11th instant. I found general Bertrand engaged in conversation with two commanders of China ships neither of whom spoke French; he requested me, to sit down and then asked where general Gourgaud was. I said, I had left him at the gate; where he would be glad if general Bertrand would go to see him. I asked if he had received a letter from the general, he answered: „Oui, mais je ne sais pas ce qu'il veut; il me parle d'argent, n'en a-t-il pas reçu de Balcombe?" I replied, that he had not. „Mais comment je lui ai dit

quatre fois entre ici et l'*alarm house* que l'empereur avait mis 12.000 francs à sa disposition, et qu'il n'avait qu'à les demander à Balcombe: il y a à présent un mois que cette somme est dans ses mains; pourquoi ne l'a-t-il pas reçue? Il me dit qu'il a besoin d'argent; qu'il reçoive les 12.000 francs que l'empereur a eu la bonté de lui ordonner. Si cette somme ne lui suffit pas, il l'a qu'à me le dire. Enfin tout ce que j'ai, est à son service, mais qu'il ne me mette pas dans la position de manquer à l'empereur. Je suis homme de l'empereur. Les ennemis de l'empereur sont les miens. J'estime Gourgaud. Longtemps je lui disais qu'il faisait des sottises. Je ne suis pas instruit de beaucoup de choses qui se sont passées entre lui et S. M.; mais je sais qu'il a tort. Il doit tout à l'empereur. Il était né pour ainsi dire à côté de l'empereur, élevé à côté de l'empereur, l'empereur a tout fait pour lui. Il était, je ne sais . . . lieutenant . . . était-ce pour lui d'opposer l'empereur, entrer en discussion avec lui. Si à présent je lui prêtai de l'argent, ce serait l'aider contre l'empereur. Moi! contre l'empereur! si je m'oubliais à un tel point, mes amis me donneraient tort, les siens me donneraient tort, et lui-même après quelque temps aussi me donnerait tort; c'est une tête chaude, sans réflexion, il s'en va, que fera-t-il? Des sottises. Qu'en résultera? *Le monde est divisé en deux parties, les amis et les ennemis de l'empereur. Ses amis le donneront tort, et ses ennemis se moqueront de lui.*

„Dans sa lettre il dit que j'avais promis d'aller le voir; ce n'est pas vrai, jamais je ne lui fis telle promesse, je ne pourrais pas le voir que devant un officier anglais; et dans une telle situation, que dirais-je? Je ne pourrais pas dire: Mon cher Gourgaud, je vous conseille telle ou telle chose. Impossible! *Le monde entier nous regarde dans cette île*; et c'est une justice que je dois à mon caractère, à ma position, à ma conduite, et si vous voulez à ma fierté. Il est vrai que j'ai été une fois voir Mr. de Las-Cases; mais c'était pour une affaire très-importante, *il s'agissait de lui persuader de rester à Ste-Hélène*. Je ne pourrais pas non plus lui écrire sans que ma lettre ne fût lue d'un officier anglais: et d'ailleurs il sait que je n'écris à personne. Retournez à général Gourgaud. Racontez-lui ce que je viens de vous dire et tâchez, si vous prenez intérêt à lui, de le faire accepter l'argent que lui accorde l'empereur, et alors je serai à ses ordres, et tout ce que je possède, sera à son service. Il me parle de rendre l'argent, quand il le pourra; s'il en prend, qu'il me le restitue quand il sera en état de le faire, ou à mes enfants, si je n'existe plus; mais je vous le répète, s'il ne prend pas les 12.000 francs de l'empereur, il n'en aura pas de moi.

„L'empereur lui a donné une pension de 12.000 francs pour sa mère, si elle n'est pas payée régulièrement, qu'il m'écrive; j'en ferai mon affaire.“

Hiezu schrieb Lowe mit eigener Hand: „General G. (Gourgaud) explained this to have been a sum of 12.000 francs *once given*.“

174. Vgl. Forsyth, III, 3.

175. Ibid. II, 255.

176. Am 23. März 1817 soll Napoleon noch über Mme. Montholon geäußert haben: „ . . . Ich denke, dass sie mehr Standhaftigkeit und Charakter besitzt, als die Meisten ihres Geschlechtes.“ (O'Meara, I, 456.)

177. To his excellency lieutenant-general Sir Hudson Lowe. St. Helena, 8th April 1818.

Sir.

I have the honour to acquaint your excellency that I yesterday examined Mr. O'Meara relative to the state of health of Napoleon Bonaparte, and was informed that he had again suffered much from pain in the right side, headache, nausea and palpitation. His nights are still sleepless and his appetite is impaired. He has taken exercise in the garden repeatedly since last report.

I have — — — — —

(True copy. Signed: Hudson Lowe m. p.)

Alex. Baxter.

178. Vgl. Forsyth, III, 8; O'Meara, II, 352.

179. Copie d'une lettre du docteur O'Meara à Sir Hudson Lowe, en date de Ste-Hélène, le 12 Avril 1818. — Vgl. Anm. 180.

180. Der Depesche Stürmer's vom 27. April 1818 (Nr. 13) liegen folgende Stücke bei: 1) Lettre du docteur O'Meara au gouverneur, en date du 23 Décembre 1817; 2) lettre du lieutenant-colonel Sir Thomas Reade au Dr. O'Meara, en date du 10 Avril 1818; 3) lettre du Dr. O'Meara au gouverneur, en date du 12 Avril 1818; 4) lettre du Dr. O'Meara au comte Bertrand, en date du 12 Avril 1818; 5) lettre du comte Bertrand au gouverneur, en date du 13 Avril 1818; 6) lettre du Dr. O'Meara au gouverneur, en date du 19 Avril 1818. — Von diesen sind 1, 2, 5 bei Forsyth, II, 469. 486; III, 394 aufgenommen.

Copie d'une lettre du docteur O'Meara à Sir Hudson Lowe, en date de Ste-Hélène, le 12 Avril 1818.

I have had the honour this morning of receiving a letter from lieutenant-colonel Sir Thomas Reade, deputy adjutant general, containing instructions in your excellency's name, by which I find that I am assimilated with the French prisoners at Longwood.

When in 1815 count Bertrand asked me to accompany Napoleon Bonaparte as surgeon, I declared to admiral lord Keith and captain Maitland (both of whom strongly recommended my accepting of the offer) that I would accept of the situation on certain conditions, viz that I should be continued upon the navy list in my rank as surgeon with my time going on, that it should be permitted me to resign should I find the situation not to be consonant to my wishes, that I should not be considered as dependent upon, or paid by Napoleon, but as a British officer employed by the British government and consequently not subject to any restriction or restrictions imposed upon French prisoners: preferring to renounce any situation however advantageous, rather than give up my independence and the rights to which every British subject is entitled by the laws of the land which gave him birth. The subsequent arrangements made by the right honorable the lords commissioners of the admiralty shew that these conditions were approved of.

In June 1817, you, Sir, manifested some intention of imposing upon me the same restrictions as the French prisoners were subjected to. I had then the honour to communicate to you the stipulations which I had made and the conditions under which I had accepted the situation, adding that I

would prefer giving in my resignation to submitting to any such restrictions. I therefore consider, Sir, your order of the 10th of this month as a demand for my resignation, and I have the honour now, Sir, to tender it to you, and also to demand permission to return to England, as no pecuniary advantages are sufficiently powerful to induce me to give up my right as a British subject and to sully the uniform which I have the honour to wear.

I have the honour — — — — —

Copie d'une lettre du docteur O'Meara au comte Bertrand, en date de Ste-Hélène, le 12 Avril 1818.

I have received this morning a letter bearing date the 10th of this month containing directions from the governor of this island that I am not permitted in future to stir out of Longwood, which is equivalent to saying that I am to be subjected to the same restrictions as the French prisoners.

When in 1815 I resolved, in consequence of the confidence you had manifested towards me, and the advice of admiral lord Keith and captain Maitland to accept of the situation of surgeon, I made a special condition that in so doing, I should be continued upon the navy list in my rank as surgeon with my time going on, and that I should not be subjected to any restrictions which had been imposed or which it might be thought proper to impose upon the French, desiring thereby to preserve my character of a British officer unsullied. Ten month's past, the governor conveyed to me some intimation of his wish to submit me to the same restrictions as the French, to which I replied by making known to him the engagement which I had made, and that, however flattering might be the confidence which had been placed in me, nothing would induce me to degrade my character and the uniform which I wore by renouncing the privileges to which every Englishman is entitled by the laws of his country.

It appears clearly to me now that the governor's intentions are, by subjecting me to such restrictions, to oblige me to quit the chief personage, and I am under the necessity of representing to you, Sir, that however painful it is to my feelings to do so in the actual state of ill health in which he is at present, it is impossible for me to sacrifice my character and my rights as a British subject to the desire which I have of being useful to him, and I have in consequence formed the resolution to depart and return to my native country. In doing this, I do not conceive that I break through any engagement which I may have contracted with you, since it is caused by a superior power as independent of my will as on irresistible physical force, or death itself. It is doubtless true that I made a promise to stay as long as you remain in the state you are, and whilst I could be of any service to you; but in doing so, I only expressed my vottion to execute which is now as impossible as if I were labouring under sickness or no more.

I had an interview this morning; but in consequence of observing him to be very unwell, I did not like to communicate to him this novel intelligence which must cause my departure from hence. I therefore beg of you, who are more accustomed to and have a greater right to his confidence, to make it known to him.

I have the honour — — — — —

Copie d'une lettre du docteur O'Meara à Sir Hudson Lowe, en date de Longwood, le 19 Avril 1818.

Sir.

According to your excellency's directions communicated by major Gorrequer yesterday, I proceeded to count Bertrand and begged him, as I had not preserved a copy of the letter I had written to him on the 12th of this month, to lend it to me for the purpose of taking a copy, which he did without the smallest hesitation. Indeed, a little before the interview which took place between him and major Gorrequer, he asked me if I had any objections to my letter being shewn to major Gorrequer, and he has since informed me that his intentions were that he might either keep it or take a copy.

For ten months your excellency has several times manifested to me intentions to subject me to the same restrictions as the French prisoners, to which I have always refused to consent, and I must beg leave now to state that your excellency has not the right to do so, as Napoleon Bonaparte is not considered as a prisoner of war otherwise than by virtue of an act of parliament, and the other French (not even the domestics) are not named in the bill and could not be subjected to the restrictions which have been imposed upon them if they had not given their consent by a written engagement the effect of which ceases at the moment of their option, as is clearly shewn by the recent departure of general Gourgaud; therefore still stronger reasons exist that an English subject cannot be submitted to such restrictions without a special and written consent on his part, to which I have always protested and protest, I will never agree to, as it would be signing the dishonour of the naval uniform and would inevitably draw down upon me the contempt of the brother officers with whom I have the honour to serve. Therefore in the natural state of things neither your excellency nor any other authority can subject me to restrictions contrary to the rights of an officier and the laws of England.

I have also had the honour to observe to you that independent of the general guarantee of the laws, I had provided a private one in the stipulations which I made in 1815 when admiral Lord Keith then commanding the channel fleet, in consequence of the request made to him by count Bertrand that I should be attached to Napoleon as surgeon in place of the French surgeon whom the English government had permitted to accompany him, authorised me to do so. I begged of his lordship to give me an order in writing to that effect which he refused to do. I recollect perfectly well his answer, which was: 'It is not in my power to order you to accept of it, as it is out of the naval service and is a business altogether extraordinary, and must be voluntary on your part; but I, as commander in chief, will authorise you to accept of it, and I advise you most strongly to do so, as I am convinced the government will be obliged to you, and it is a situation which may with propriety and honour be held up by an Englishman.' Although it was impossible for me not to follow the advise of such a distinguished officer, nevertheless I made some stipulations, viz: That I should be at liberty to resign should I find the situation not to be consonant to my wishes; that I should be born upon the navy list in my rank as surgeon with my time

going on; that I should not be paid or considered as dependent upon Napoleon, but as a British officer and consequently not subject to any restriction inflicted upon French prisoners, etc., and I have repeatedly had the honour verbally to express to you that sooner than consent to allow my rights as an English officer to be violated, I would prefer giving in my resignation; and as you appeared to be struck with my observations and the stipulations which I had made with the Lords commissioners of the admiralty, I therefore concluded that you had given up all idea of putting them in execution. When, on the 12th of April, I received instructions contrary to my natural rights, the stipulations I had made, and the protestations which I frequently made to yourself, which you caused to be sent to me, I immediately comprehended that it was merely a way of obliging me to quit Longwood. Delicacy, my duties as a medical man, and humanity alike ordained that, prior to quitting, I should acquaint Napoleon with my intention, and I did so.

In neither the army or navy is it the custom, when any officer is desirous to resign for him, to *first* consult his royal highness the duke of York, or the first Lord of the admiralty touching the propriety or otherwise of his doing so? The resignation tendered direct through the proper channels is always the first intimation: therefore in sending my resignation to your excellency, without first consulting you, was only acting according to the established customs of both services.

In writing the letter to count Bertrand I have not violated the respect which I owe your excellency as head of the government, as the question contained in it have been frequently agitated before. I have not violated the act of parliament or any written restriction emanating from you. An inhabitant of Longwood, I have not been subjected to the restrictions imposed upon the inhabitants in the island either with respect to passes as I live in the house, or as to communications; because for near three years, communications daily and nightly, and at all hours, verbally and in writing, have taken place between us. There is not a day passed that I do not see the French several times very frequently by night and not a week that I do not make written communications to both the masters, the servants upon medical and subjects pertaining to physic.

I have not violated written instructions, because I have never received any *positive* prohibition, restraining the nature of my communications. In all the restrictions there was always a latitude, a kind of discretion as power allowed me by stating that I was *not* ordered not to reply to Napoleon or to any of his family on any other subject not medical, that if I did so, the responsibility must rest upon myself, that I had not the authority for doing so. Indeed had a positive prohibition been given, to comply with, it is evidently impracticable for any person, in my situation, and as to the responsibility, I am content to bear the whole of it.

When frequently required to act in a manner which I conceived to be incompatible with my feelings and profession, and dishonourable to me, I have had the honour to demand *clear* and *positive* instructions *in writing*, in order that I might study, meditate upon and execute them punctually; or if I found any thing in them contrary to my conscience, to give in my resignation; I have never had any, except such as were warded in the manner described above.

For some months, I have been made to lead a most wretched life by your excellency's obliging me to proceed to your house, reviling me, turning me out of doors in a most ignominious manner, once indeed having experienced every thing except personal violence, menaced by words and looks, because I did not choose to comply with verbal insinuations.

It is not for me to pretend to remain in the situation against your will, Sir; but, instead of receiving orders to that effect from the right honourable the Lords commissioners of the admiralty, means are taken to oblige me to quit by attacks upon my rights and personal liberty; and for several days I have been oppressed, humiliated and dishonoured, dishonoured as much as an officer can be by an arbitrary act, and rendered by indignation nearly incapable of exercising my calling. I have therefore, Sir, the honour to demand from your excellency: 1^{ly} Either the rescinding of your directions of the 10th of this month and the privileg of exercising my functions at Longwood as I have done for near three years; 2^{ly} or to accept the resignation which I wrote as soon as I found that I was assimilated to the French prisoners, and to allow me to proceed to England; 3^{ly} or if it is asserted that I have committed a crime, either in writing the enclosed letter to count Bertrand, or by having done any thing else which I am ignorant of, and which your excellency has not thought proper to communicate to me, or of not having complied with verbal and obscure directions, or of having in any wise violated the act of parliament, I demand to be, according to the provisions of that act, transferred to England for trial before a competent court. I further protest against any longer detention in the state of oppression in which I am, which, by rendering me incapable of following my professional avocations, necessitates my being speedily replaced at Longwood, and appeal to the justice of the right honourable the Lords commissioners of the admiralty against the violation of the terms under which I accepted the situation.

I have the honour — — — — —

181. Lowe wird dies auch keineswegs gewollt haben, sondern seine Eifersucht wird wohl in erster Linie das ausschlaggebende Moment gewesen sein, sich mit O'Meara zu verfeinden; hiezu kommt noch, dass Lowe den Letzteren, vielleicht nicht mit Unrecht, als verdächtig erachtete.

182. Abgedruckt bei Forsyth, II, 469; vgl. *ibid.* II, 241; III, 8.

183. Am 12. April 1818 (siehe Anmerkung 180).

184. Copie d'une lettre du docteur O'Meara à Sir Hudson Lowe, en date de Longwood, le 19 Avril 1818 (siehe Anmerkung 180).

185. Vgl. O'Meara, II, 401; Forsyth, III, 10.

186. *Ibid.* 10.

187. Anspielung auf die Geschichte mit der Schnupftabaksdose. (Forsyth, III, 7—17.)

188. Vgl. Forsyth, III, 8.

189. *Ibid.* III, 19; O'Meara, II, 401.

190. Vgl. Forsyth, III, 14.

191. Die Stücke, welche der Relation Stürmer's vom 17. Mai 1818 (Nr. 15) beiliegen, sind folgende: 1) Lettre de Sir Hudson Lowe au comte Bertrand, en date du 21 Avril 1818; 2) lettre du comte Bertrand à Sir Hudson Lowe, en date du 24 Avril 1818; 3) lettre du docteur O'Meara au major Gorrequer, en date du 25 Avril 1818; 4) lettre de Sir Thomas Reade au comte Bertrand, en date du 25 Avril; 5) lettre du comte Bertrand à Sir Hudson Lowe, en date du 26 Avril 1818; 6) lettre du major Gorrequer au comte Bertrand, en date du 26 Avril 1818; 7) lettre du comte Bertrand à Sir Hudson Lowe, en date du 27 Avril 1818.

Copie d'une lettre de Sir Hudson Lowe au comte Bertrand, en date du 21 Avril 1818.

Sir.

Although, by an instruction from my government, I am dispensed from entering into any personal correspondance with you, and that the insinuations conveyed in your letter of the 13th instant, preceded by a verbal communication to an officer of my staff, couched in such highly offensive terms as caused him to withdraw from your house, furnish me with an additional motive to act according to the letter of that instruction; yet I shall still not derive a motive from such circumstance to omit communicating to you for the information of Napoleon Bonaparte the following remarks on the leading subject of your letter.

Mr. O'Meara's intention to quit Longwood was known in England so far back as the month of August 1817, as it appears by the extract of a letter annexed (I). I inclose also copy of the only stipulation he ever made known to me (II).

Your letter states that Napoleon Bonaparte has been sick these *seven* months past, d'une maladie *chronique* de foie'. To a question put to Mr. O'Meara on the 25th March, that is one month past, he replied after a great deal of hesitation, to name any specific disorder, saying at first 'a derangement of the biliary system' that, if called upon to give it a name, he should call the complaint an *incipient* hepatitis; and that even this might have been wholly avoided by taking exercise as he had recommended, when asked if he knew of any obstacle to Napoleon Bonaparte's taking exercise, he replied he knew of none except what might be the state of the weather.

You cannot, Sir, dispute the propriety of my having desired to have other medical opinion called in where such a pointed difference exists between your statement and this of Mr. O'Meara, as the words *chronique* and *incipient* convey.

You observe 'que depuis deux ans vous avez voulu chasser Mr. O'Meara, pour le remplacer par Mr. Baxter'. The extract of Earl Bathurst's letter above referred to, proves this to be unfounded. I do not however build on this letter alone, no such intention has ever been entertained by me; no proposition has ever been made from or to Mr. Baxter to occupy Mr. O'Meara's situation at Longwood, nor, if Mr. O'Meara was to quit this island, should I approve that Mr. Baxter, with the other important duties he has to exercise, should be attached to the establishment of Longwood alone.

As a gentleman of high professional abilities, and of a high character in his profession, he came out, to this island, that he might be at hand if required to be called upon, in any case of serious malady; but he did not come out here with any view, design or intention whatever of entering into the situation held by Mr. O'Meara.

The most remarkable part however, Sir, of your letter is that where you speak of the *invincible répugnance* entertained against him. I shall make no further comment on the terms or spirit of this uncalled for and unprovoked expression, than to state that on the last occasion of your seeing Mr. Baxter, which was in November last, you were most solicitous to impress on his mind that the objection of Napoleon Bonaparte to see him did not spring from any personal motives. You dwelt upon the confidence and the respect entertained as well for his personal as for his professional qualities; the elogium was so strong, that I have not been able to obtain from Mr. Baxter the repetition of all you said to him. Mr. O'Meara has confirmed to him the same favourable sentiments on the part of Napoleon Bonaparte. The repugnance you at present state, it was therefore impossible for me to know.

I shall not fail to make known to my government the desire expressed for a French or Italian physician.

In reply to the two points, which you are 'charged' to make known to me, and which are the only part of your letter I can consider as coming from Napoleon Bonaparte himself, I beg leave to observe:

1^{ly} That the communication 'que le docteur O'Meara est le seul médecin de ceux qui sont sur ce rocher en qui le malade ait confiance' was not made known until Mr. O'Meara himself had actually tendered his resignation.

2^{ly} Where you protest 'contre son renvoi, de quelque prétexte qu'on cherche à le colorer, à moins que ce ne soit la conséquence d'un jugement légal' that Mr. O'Meara being an officer in the king's service and employed under government no civil process is necessary to effect his removal.

His resignation has been tendered, and if his removal has not already taken place, it has been solely from consideration to the arguments expressed in your letter, and the difficulty of filling his place by any other person on this island, not objectionable to Napoleon Bonaparte himself.

I inclose copy of my decision (Nr. III) in reply to the tender of Mr. O'Meara's resignation, begging leave at the same time to express my sincere desire, however this assurance may be received, to conciliate the departure of Mr. O'Meara whenever it may take place, with every possible regard in my honour to the considerations your letter has presented to me.

I have the honour — — — — —

Nr. I. Extract of a letter from Earl Bathurst, dated 26th August 1817. (Forsyth, II, 410.)

Nr. II. Copy of a letter addressed by Mr. O'Meara to Lord Keith, dated 7th August 1815. (O'Meara, II, 444.)

Nr. III. Extract from a letter written to Mr. O'Meara by Sir Thomas Reade, dated 19th April 1818.

I am directed by the governor to acquaint you that he accepts and will forward to England the resignation tendered in your letter to him of the 12th instant.

Further, if Napoleon Bonaparte is willing to receive the advice of any other medical person on this island than yourself, he will consent to your immediately quitting Longwood, without waiting any instruction from his government there upon; but, if he should not be willing to receive any other medical person, it will be proper, you should remain in your present situation, untill your resignation has been received in England, or that some arrangements can be made for the supply of your duties.

Copie d'une lettre du comte Bertrand à Sir Hudson Lowe, en date du 24 Avril 1818. (Forsyth, III, 395.)

Copie d'une lettre du lieutenant-colonel Sir Thomas Reade au comte Bertrand, en date du 25 Avril 1818.

Sir.

I am directed by lieutenant-general Sir Hudson Lowe to make the following remarks on your letter to him of the 24th instant received this day.

His letter of the 22^d in answer to yours of the 13th was transmitted to Longwood on the 24th and delivered at your house on the same day. Consequently your letter of the 24th which did not leave Longwood untill this day, must have been dispatched after his letter of the 22^d had arrived there.

The manner of your addressing major Gorrequer on the 12th the governor has already noted; the particular expressions you used, he disdained however to repeat, they are foreign to English usages.

If Mr. O'Meara discontinued his fonctions as a medical attendant on Napoleon Bonaparte, it was entirely without the governor's knowledge or approbation.

The copy of the governor's decision on Mr. O'Meara's application to resign which you received yesterday, shews that he has not been displaced from his fonctions, but that he is to continue to exercise them untill relieved. Under these circumstances the governor considers medical attendance for every ordinary occasion as duly provided, and that in refering his application to England, due attention has been paid at the same time to what is stated in your letter on the 13th as to the means of his replacement.

The assertion your letter contains that the governor attempted to impose such an obligation on Mr. O'Meara as that he should write bulletins under his dictée, he direct me most pointedly to contradict upon whatever authority you may have made it.

In conclusion I am directed by the governor to acquaint you as follows:

1^y That he will not hence forward any letter or communication whatever from any person in attendance upon Napoleon Bonaparte where the title of emperor shall be given to him, and that, if any such letter or communication be transmitted, it will be returned, acting in the respect in strict conformity to the instructions conveyed in Earl Bathurst's letter to him, dated 17th September 1817, already communicated to you.

2^y Referring to a letter addressed to count Montholon, dated 30th August 1816, that he will not receive and acknowledge hence forward any letter or communication respecting the situation of Napoleon Bonaparte from any foreign person in attendance upon him, unless it is distinctly expressed in that same that it is written by his authority.

I have the honour — — — — —

Copie de l'apostille écrite en marge de la lettre de Sir Thomas Reade au comte Bertrand du 25 Avril 1818, et signée par *Napoléon Bonaparte*. (Napoléon, XXXII, 459.)

Copie d'une lettre du docteur O'Meara au major Gorrequer, en date du 25 Avril 1818.

Sir.

I have the honour to reply in answer to your questions that I did not see Napoleon on the 13th; on the 14th at about mid-day, he sent for me to come to his room, but without his entering into medical subjects. I remained with him about a quarter of an hour, and the following conversation took place. I asked him how was his health and, according to my general custom, attempted to take his arm in order to feel his pulse. He however draw back his hand and, without answering my question, said: 'Well, doctor, you are going to quit us. The world will scarcely conceive that *la lâcheté d'attenter* at my physician has been put in practice. You have no longer the independence necessary to render your assistance useful to me. I am obliged to you for your care. Quit this abode of darkness and crime as soon as you can. I will expire on *ce grabat* gnawed by disease and without any assistance.' He then took me by the hand which he squeezed and appeared to experience a considerable motion. I took advantage of this to enquire again how his health was. He replied by sending me away, saying: 'Farewell, doctor, for ever.' Since that, he has not sent again for me, and I have not since spoken to him. (Vgl. Forsyth, III. 12.)

I have judged that the most explanatory answer I could give you, would be a detail of the conversation which occurred and which I took down on leaving the room as it will put you in full possession of the state of his mind, which I conceived would be agreeable. If I have not judged right, I beg of you to suppress what I have related.

I have continued my usual medical duties with generals Bertrand and Montholon's families and with the domestics.

I remain etc. etc.

Copie d'une lettre du comte Bertrand à Sir Hudson Lowe, en date du 26 Avril 1818.

Mr. le gouverneur.

J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre que m'écrivit un de vos officiers, et que j'ai reçue il y a une demi-heure. L'empereur n'a pas voulu en prendre connaissance. Vous seul êtes chargé de l'exécution des restrictions que le bill du 11 Avril a autorisé votre gouvernement à faire, et il ne vous connaît pas l'autorité de déléguer votre pouvoir. J'allais vous envoyer ma réponse à votre lettre du 21 que je n'ai reçue que le 24 à 7 heures du soir, je la suspendrai jusqu'à ce que vous me fassiez connaître, si vous la désirez. En attendant, je ne puis m'empêcher de vous instruire qu'aujourd'hui 26, c'est à dire depuis 14 jours, l'empereur est sans le secours de la médecine.

Voici les propres paroles que ce prince a dites au docteur O'Meara, lorsque ce médecin a été prendre congé de lui le 14: 'On a eu la lâcheté d'attenter à mon médecin, vous n'avez plus l'indépendance nécessaire pour que vos secours puissent m'être utiles.' Si donc il est vrai, comme vous le

dites, que vous ne voulez point le priver de son médecin, restituez à celui-ci ses droits et son caractère jusqu'à la réponse de votre gouvernement.

J'ai l'honneur — — — — —

Copie d'une lettre du major Gorrequer au comte Bertrand, en date du 26 Avril 1818.

Sir.

In conformity to a letter received by you this day, the governor has directed me, to return one you have addressed to him, as also the inclosure which accompanied it.

I have the honour — — — — —

Copie d'une lettre du comte Bertrand à Sir Hudson Lowe, en date du 27 Avril 1818.

Mr. le gouverneur.

J'ai l'honneur de vous prier de faire passer en original au Lord Liverpool l'apostille ci-jointe, mes lettres du 13, 24 et 26 Avril et la présente du 27. (N. B. Le gouverneur renvoya les quatre lettres et ne regarda que l'apostille.)

Pour éviter toute scène ridicule, il est inutile que vous m'adressiez aucune lettre pour l'empereur, si elle n'est dans les formes usitées depuis trois ans. Ce prince ne veut rien innover et en rien s'écarter du *statu quo*.

Je ne puis m'empêcher de vous faire connaître que les lettres que j'ai reçues à 1 heure du matin, je n'ai pu les communiquer qu'à 10 heures, l'empereur ayant extrêmement souffert cette nuit. Puisque cette lettre, Monsieur, est la dernière que j'aurai à vous écrire sur les affaires de l'empereur, quelque urgentes que les circonstances puissent devenir désormais, permettez-moi de vous faire réfléchir, pour votre intérêt, celui de vos enfants et de votre nation, à l'opprobre dont tant de générations ont couvert le nom de Maltravers et des Gournay.

J'ai l'honneur — — — — —

192. Forsyth, III, 365.

193. Vgl. Seite 390.

194. Copie d'une lettre de Sir Hudson Lowe au baron de Stürmer, en date du 23 Mai 1818.

Sir.

Having found it necessary to issue a proclamation on this island for general information and guidance, in consequence of certain parts of the former ones in force having been infringed, I do myself the honour to inclose to you a copy of the same.

I avail myself of the same occasion to request, if it might happen to become known to you, that any unauthorized communication has been heretofore made or attempted by any of the persons under detention at Longwood, contrary to the spirit of the within and former public notices given, that you would have the goodness to make me acquainted with it. I am the more urged to take the liberty of making this request, from having ground to know that some of the followers of Napoleon Bonaparte have availed themselves of unauthorized opportunities for making such communications in respect to him, and that, what they have been enabled to convey on such occasions, has notwithstanding furnished matter for ulterior and external communications

without any reference to me; trusting at the same time, I do not, in the above request, ask any thing which may be found incompatible with the instructions you possess from your own government.

I have the honour — — — — —

195. Copie d'une lettre du baron de Stürmer à Sir Hudson Lowe, en date du 23 Mai 1818.

Mr. le gouverneur.

J'ai reçu hier à midi la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 23 de ce mois, ainsi que la proclamation qui y était jointe.

Si j'avais eu connaissance de quelque communication contraire ou préjudiciable aux mesures de surveillance établies pour la garde de Napoléon Bonaparte, je me serais fait un devoir de vous en instruire. Rien n'est plus conforme aux intentions de ma cour et à mes propres sentiments. Vous savez avec quel empressement je vous ai communiqué ma dépêche à Mr. le prince de Metternich où j'ai rendu compte à ce ministre des entretiens que j'ai eus avec le général Gourgaud, et qui vous ont paru du plus haut intérêt. Je n'ai rien appris, depuis cette époque, qui puisse mériter votre attention.

J'ai l'honneur — — — — —

196. Abgedruckt bei O'Meara, II, 491; vgl. auch *ibid.* 403.

197. Copie d'une lettre de Sir Hudson Lowe au baron de Stürmer, en date du 23 Mai 1818.

Comme j'ai été formellement attaqué de la part de Napoléon Bonaparte pour ma conduite à l'égard de Mr. Welle, j'ose prendre la liberté de vous prier à me laisser parcourir l'interrogatoire qu'on l'avait fait subir en arrivant en Europe. Lorsque vous me l'avez fait voir en me disant que mon gouvernement allait m'en envoyer une copie, je n'y attachais pas telle importance de croire qu'elle méritait que vous prissiez la peine à me la faire traduire, d'autant plus que je désirais considérer toute l'affaire comme une chose passée; mais l'attaque qu'on me fait m'oblige à vous faire la prière là-dessus.

J'ai l'honneur — — — — —

198. Im März des Jahres 1817 war es im Oberhause zu einer Debatte betreffs der Behandlung Napoleon's auf St. Helena gekommen. Im Juni gelangten die Zeitungen, welche einen Bericht hierüber enthielten, nach St. Helena und in die Hände Napoleon's, welcher eine Erwiderung — die ‚Observations‘ — dictirte. Am 7. October erhielt sie Lowe von Bertrand in einem versiegelten und an Lord Liverpool adressirten Paquete. Obwohl es die Pflicht des Gouverneurs gewesen wäre, dieses Paquet vor Abschickung nach England zu öffnen, beschloss er dennoch, es in dem erhaltenen Zustande und mit ungebrochenen Siegeln nach England zu schicken. Am 5. Mai 1818 erhielt Lowe die ‚Observations‘ durch den ‚Backworth‘. (Vgl. Forsyth, II, 213. 214; III, 365.)

199. Vgl. Forsyth, II, 356; Napoleon, XXXII, 408.

200. Die falschen Bulletins.

201. Am 4. Mai 1818. (Vgl. Relation Nr. 16.)

202. Napoleon's Gesundheitszustand hatte sich bedeutend verschlimmert. (O'Meara, II, 403.)

203. „ . . . nous vous engageons . . . à éviter avec lui (Sir Hudson Lowe) toute discussion surtout par écrit . . . ” Au baron de Stürmer. Vienne, le 26 mars 1817. St. A.)

204. Lowe scheint in der That seiner Regierung nichts über diese mit Baron Stürmer gehaltene Unterredung berichtet zu haben; bei Forsyth wenigstens finden wir nichts hierüber.

205. Erst am 25. Juli 1821 fuhr Lowe von St. Helena ab, erhielt jedoch zuvor von Seiten der Einwohner eine anerkennende Adresse; ebenso hatte er die Genugthuung, vom Könige wegen seines Verhaltens gelobt zu werden. (Vgl. Forsyth, III, 313. 314.)

206. Vgl. Forsyth, III, 166.

207. Vgl. O'Meara, II, 407.

208. Vgl. Forsyth, III, 363.

209. Original. Briers, 1. July 1818.

Dear Sir.

Captain Wallis on his return from Rosemaryhall, gave me your note of this day's date, in which you do me the honour of requesting my opinion, with respect to the route the most advisable for you to take from hence to America. The inconveniences you have suggested respecting the one by the cape, as well as those likely to exist on your arriving at the Brazils, taken into consideration, I think with you, that it is very probable you would arrive in America quite as soon by going to Europe, should an early opportunity occur of procuring a passage to England: it is not in my power to offer you the accommodation of one of His Majesty's ships for that voyage, my instruction from home only authorizing me to give you a fregate either to the Cape or Rio Janeiro as captain Wallis had the honour of acquainting you this morning, otherwise I trust you will do me the justice of being convinced how truly gratified I should be in affording any accommodation to yourself and Madame la baronne.

I have the honour — — — — —

Plampin.

210. Copie d'une note du baron de Stürmer à Sir Hudson Lowe, en date de Ste-Hélène, ce 10 Juin 1818.

Le soussigné commissaire de S. M. I. et R. A. a l'honneur d'annoncer à S. Exc. Mr. le gouverneur qu'il vient de recevoir son rappel, et que Mr. le marquis de Montchenu est chargé de le remplacer provisoirement et jusqu'à ce qu'il plaise à S. M. l'empereur de nommer un autre commissaire à Ste-Hélène.

Devant regarder ses fonctions comme terminées, dès à présent il ne lui reste qu'à témoigner à son excellence combien il se félicite des relations qu'il a eues avec elle, et de lui renouveler l'expression de ses sentiments les plus distingués et de sa plus haute considération.

James Town, ce 10 Juin 1818.

Original. Lowe to baron Stürmer. St. Helena, 21 June 1818.

Sir.

I had the honour yesterday of receiving your note of the 10 instant.

I cannot view your departure from this island, without taking the opportunity to express any sincere acknowledgments for the assistance I have received, in different instances, from your information to me, in the course of my duties here; whilst I beg to assure you at the same time of my constantly lively sense of the confidence you were pleased to evince in me, by the communication of your own instructions, so perfectly analogous in every respect to the spirit of my own. Earnestly hoping the situation to which you are now named may open a new and wider field, aswell for rendering important service to the government you represent, as for distinction to yourself, I have the honour to remain, Sir, with the highest consideration your most obedient and most humble servant — — — — —

Inhaltsverzeichniss.

Nummer des Stückes		Seite
1816	1. Londres, ce 1 ^{er} Avril 1816. Bevorstehende Abreise nach der Insel St. Helena.	280
Privatim.	Londres, ce 1 ^{er} Avril 1816. Dank Stürmer's für die seinem Vater verliehene Geheimrathswürde. — Bevorstehende Abreise. — Graf Balmain	280
	2. Orotava, dans l'île de Ténériffe, ce 4 Mai 1816. Reisebericht. — Baron Stürmer hofft, in sechs Wochen St. Helena zu erreichen.	281
	3. A bord de l'Oronte', sous le 11 ^e degré de latitude et le 19 ^e de longitude, ce 15 Mai 1816. Reisebericht	282
	4. Ste-Hélène, ce 18 Juin 1816. Ankunft auf der Insel St. Helena	283
	5. Ste-Hélène, ce 2 ^e Septembre 1816. Bonaparte will die Commissäre nicht in ihrer officiellen Eigenschaft empfangen. — Diesbezügliche Correspondenz zwischen den Commissären und dem Gouverneur.	283
5, P. S. 1.	Ste-Hélène, ce 2 ^e Septembre 1816. Das wenig massvolle Benehmen des Marquis de Montchenu. — Instructionen dieses Commissärs	288
5, P. S. 2.	Ste-Hélène, ce 2 ^e Septembre 1816. Instructionen des Grafen Balmain. — Stürmer lobt das Verhalten dieses Commissärs	291
5, P. S. 3.	Ste-Hélène, ce 2 ^e Septembre 1816. Copie des Briefes Montholon's an Sir Hudson Lowe	291
5, P. S. 4.	Ste-Hélène, ce 2 ^e Septembre 1816. Correspondenz zwischen dem Marquis de Montchenu und Sir Hudson Lowe.	292
5, P. S. 5.	Ste-Hélène, ce 2 ^e Septembre 1816. Nachrichten über Bonaparte	292
6, P. S. 1.	Ste-Hélène, ce 13 Décembre 1816. Berichterstattung über die Uebermittlung eines Paquets mit einer Haarlocke des Herzogs von Reichstadt seitens Philipp Welle's an Marchand, Kammerdiener Bonaparte's. — Correspondenz zwischen Stürmer und dem Gouverneur betreffs dieser Angelegenheit	293

Nummer des Stückes	Seite
<u>6, P.S. 2.</u> Ste-Hélène, ce <u>13</u> Décembre 1816. Die Verhaftung des Grafen Las-Cases	<u>298</u>
<u>6, P.S. 3.</u> Ste-Hélène, ce <u>13</u> Décembre 1816. Vorurtheil des Gouverneurs gegen die Commissäre. — Seine Zurückhaltung gegenüber denselben. — Stürmer spricht hierüber mit dem Gouverneur	<u>301</u>
<u>6, P.S. 4.</u> Ste-Hélène, ce <u>13</u> Décembre 1816. Gesundheitszustand Bonaparte's	<u>303</u>
<u>7, P.S. 1.</u> Ste-Hélène, ce <u>31</u> Décembre 1816. Graf Las-Cases und sein Sohn werden nach dem Cap der guten Hoffnung eingeschiff	<u>303</u>
<u>7, P.S. 2.</u> Ste-Hélène, ce <u>31</u> Décembre 1816. Fortsetzung der Correspondenz zwischen dem Gouverneur und Baron Stürmer betreffs Philipp Welle's. — Procla- mationen, welche seit der Ankunft Bonaparte's auf der Insel veröffentlicht wurden. — Gründe, welche den Gou- verneur veranlassten, Welle keinen Pass nach dem Cap der guten Hoffnung zu geben	<u>304</u>
<u>7, P.S. 3.</u> Ste-Hélène, ce <u>31</u> Décembre 1816. Die Parlamentsacte, betreffend die Haft Bonaparte's. — Bathurst's Depesche an den Gouverneur, dass sich diese Acte auf alle Personen, welche auf St. Helena leben oder landen, erstrecke. — Baron Stürmer ersucht um ent- sprechende Instructionen	<u>307</u>
<u>7, P.S. 4.</u> Ste-Hélène, ce <u>31</u> Décembre 1816. Fortsetzung der Correspondenz zwischen dem Marquis de Montchenu und dem Gouverneur	<u>309</u>
<u>7, P.S. 5.</u> Ste-Hélène, ce <u>31</u> Décembre 1816. Gespräche Bonaparte's mit dem Admiral Malcolm	<u>312</u>
<u>7, P.S. 6.</u> Ste-Hélène, ce <u>31</u> Décembre 1816. Gesundheitszustand Bonaparte's	<u>316</u>
1817 <u>1.</u> Ste-Hélène, ce <u>10</u> Janvier 1817. Bestätigt die Anwesenheit Bonaparte's auf der Insel St. He- lena	<u>316</u>
<u>2.</u> (Privatim.) Ste-Hélène, ce <u>10</u> Janvier 1817. Pecuniäre Lage Stürmer's. — Sanitäre Zustände auf der Insel. — Gesellschaftlicher Verkehr. — Details. — Stürmer's Wunsch, nach Ablauf der Sendung einige Zeit in Nordamerika verbleiben zu dürfen. — Stürmer's Gemalin	<u>317</u>
<u>3.</u> Ste-Hélène, ce <u>28</u> Janvier 1817. Gesundheitszustand, Lebensweise, Beschäftigung Bonaparte's	<u>320</u>
<u>4.</u> Ste-Hélène, ce <u>28</u> Janvier 1817. Plan des Hauses, welches Bonaparte in Longwood bewohnt	<u>321</u>

Nummer des Stückes	Seite
Privatim. Ste-Hélène, ce 28 Février 1817.	
Abreise Welle's. — Uebersendung von Geschenken. — Rechtfertigung Welle's. — Nachrichten über Bonaparte . . .	321
Ste-Hélène, ce 28 Février 1817.	
Abreise Welle's.	322
Privatim. Ste-Hélène, ce 12 Mars 1817.	
Stürmer ersucht, nach Ablauf seiner Sendung eine Reise nach Constantinopel machen zu dürfen, um seinen Vater zu sehen.	323
5. Ste-Hélène, ce 12 Mars 1817.	
Gesundheitszustand Bonaparte's	324
6. Ste-Hélène, ce 15 Avril 1817.	
Gesundheitszustand Bonaparte's	324
7. Ste-Hélène, ce 15 Mai 1817.	
Gesundheitszustand und Beschäftigung Bonaparte's	325
8. Ste-Hélène, ce 8 Juin 1817.	
Besorgniß wegen des Nichteintreffens des ‚Conqueror‘ . .	325
9. Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.	
Philipp Welle.	326
10. Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.	
Gerüchte, welche über Vorgänge auf der Insel in Europa verbreitet sind	327
11. Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.	
Nachrichten über Bonaparte. — Sir George Cockburn. — Sir Pultney Malcolm. — Kleidung Bonaparte's. — Sein Gefolge. — Verkauf des Silbers Bonaparte's	330
13. Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.	
Gespräch Stürmer's mit Sir Pultney Malcolm über die Sendung der Commissäre. — Verhalten des Gouverneurs gegenüber den Commissären. — Schwierige Stellung Stürmer's	334
14. Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.	
Lady Malcolm	337
15. Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.	
Depeschen des Fürsten Metternich an Stürmer vom 4. December 1816 und 12. Jänner 1817	338
16. Ste-Hélène, ce 4 Juillet 1817.	
Malcolm der ausgesprochenste Gegner der Commissäre . .	338
19. Ste-Hélène, ce 26 Juillet 1817.	
Antwort des Lord Castlereagh an Lord Bathurst betreffs der Erstreckung der Parlamentsacte auf die Commissäre . .	340
20. Ste-Hélène, ce 26 Juillet 1817.	
Empfang der Depesche vom 12. Jänner 1817. — Stürmer erklärte dem Gouverneur, eine sich von selbst ergebende	



Nummer des Stückes		Seite
	Gelegenheit abzuwarten, um sich von der Anwesenheit Bonaparte's auf der Insel zu überzeugen	341
<u>21.</u>	Ste-Hélène, ce 14 Août 1817. Gesundheitsberichte	342
<u>22.</u>	Ste-Hélène, ce 14 Août 1817. Die Uebermittlung einer Haarlocke und eines Sacktuches von Seiten des Hofgärtners Philipp Welle	342
<u>24.</u>	Ste-Hélène, ce 30 Septembre 1817. Gesundheitsberichte	343
<u>25.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Uebersendung der Correspondenz zwischen Herrn von Jacobi und Baron Stürmer in Betreff zweier preussischer Botaniker	343
<u>26.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Philipp Welle.	345
<u>27.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Theuerung auf der Insel. — Materielle Lage Stürmer's. — Gehalt des französischen Commissärs	346
<u>28.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Sir Hudson Lowe und Sir Pultney Malcolm	347
<u>29.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. William Warden's Buch	348
30.	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Erdbeben auf St. Helena.	349
<u>31.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Graf Balmain will Bonaparte als Privatmann sehen. — Discussion hierüber zwischen dem Grafen und Sir Hudson Lowe	350
<u>32.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Bonaparte wünscht eine Unterredung mit Baron Stürmer. — Antwort, welche Stürmer Bonaparte übermitteln liess	354
<u>32.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Wunsch Bonaparte's, die Commissäre als Privatleute zu em- pfangen. — Die Anhänger Bonaparte's und die Commis- säre. — Schwierige Stellung des Gouverneurs	355
<u>33.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Empfang der Depeschen vom 26. März und 31. Mai 1817. — Philipp Welle. — Die Parlamentsacte	357
<u>35.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. ,Observations sur le discours de Lord Bathurst au parlement du 22 Mars 1817'	358
<u>36.</u>	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Besorgniserregender Zustand Bonaparte's. — Diesbezügliches Verhalten des Gouverneurs.	359

Nummer des Stückes		Seite
37.	Ste-Hélène, ce 31 Octobre 1817. Uebersendung von vier Bulletins	360
38.	Ste-Hélène, ce 1 ^{er} Novembre 1817. Uebersendung eines Bulletins. — Doctor Baxter	361
40.	Ste-Hélène, ce 10 Novembre 1817. Gesundheitszustand Bonaparte's. — ‚Manuscrit veuu de Ste-Hélène‘	362
41.	Ste-Hélène, ce 17 Novembre 1817. Uebersendung eines Bulletins.	362
42.	Ste-Hélène, ce 18 Décembre 1817. Uebersendung dreier Bulletins	363
43.	Ste-Hélène, ce 21 Décembre 1817. Abgeschiedenheit Bonaparte's.	363
1818 1.	Ste-Hélène, ce 8 Janvier 1818. Uebersendung der Copie eines Briefes, welchen Marquis de Montchenu hinsichtlich des Planes Latapie's, Bonaparte zu befreien, von dem französischen Geschäftsträger in Rio de Janeiro erhalten hat	364
2.	Ste-Hélène, ce 8 Janvier 1818. Sir Hudson Lowe und O'Meara. — Gesundheitszustand Bona- parte's. — Philipp Welle	364
3.	Ste-Hélène, ce 11 Février 1818. Gründe, welche die Commissäre veranlassen, nicht nach Longwood zu gehen. — Delicate Stellung Stürmer's. — Pferderennen in Deadwood. — Graf Balmain. — Baronin Stürmer. — Pferderennen in Longwood; die Commissäre und Napoleon; Verlegenheit Lowe's. — Stürmer und Hudson Lowe. — Gründe des Benchmens, welches Sir Hudson Lowe gegen die Commissäre beobachtet	365
4.	Ste-Hélène, ce 23 Février 1818. General Gourgaud.	373
5.	Ste-Hélène, ce 23 Février 1818. Bulletins über Napoleon's Gesundheitszustand	375
6.	Ste-Hélène, ce 23 Février 1818. Correspondenz zwischen Sir Hudson Lowe und dem Grafen Bertrand. — Betrachtungen Napoleon's über die Rede des Lord Bathurst	376
7.	Ste-Hélène, ce 14 Mars 1818. Bulletins über Napoleon's Gesundheitszustand. — Tod Ci- priani's	376
8.	Ste-Hélène, ce 14 Mars 1818. Oberst Latapie	377

Nummer des Stückes		Seite
9.	Ste-Hélène, ce 14 Mars 1818. Gespräch Napoleon's mit General Gourgaud	377
10.	Ste-Hélène, ce 31 Mars 1818. Bulletins über den Gesundheitszustand Napoleon's	378
11.	Ste-Hélène, ce 31 Mars 1818. General Gourgaud verlässt St. Helena	378
12.	Ste-Hélène, ce 12 Avril 1818. Bulletin über den Gesundheitszustand Napoleon's. — Lebens- weise Napoleon's	380
13.	Ste-Hélène, ce 27 Avril 1818. Sir Hudson Lowe und O'Meara	381
14.	Ste-Hélène, ce 3 Mai 1818. Napoleon's Gesundheitszustand. — Baxter. — Correspondenz zwischen Sir Hudson Lowe und dem Grafen Bertrand be- züglich O'Meara's	384
15.	Ste-Hélène, ce 17 Mai 1818. O'Meara. — Discussion zwischen Sir Hudson Lowe und Baron Stürmer	385
16.	Ste-Hélène, ce 1er Juin 1818. Die Commissäre sind hinsichtlich der Bulletins auf die Fran- zosen in Longwood angewiesen. — Stürmer in Long- wood. — Sein Besuch bei Sir Hudson Lowe. — Zurück- haltung Lowe's. — Sir Hudson Lowe und Graf Balmain. — Discussion zwischen Sir Hudson Lowe und Baron Stürmer. — Stürmer's Ansicht über Sir Hudson Lowe	387
17.	Ste-Hélène, ce 3 Juin 1818. Sir George Bingham	397
18.	Ste-Hélène, ce 5 Juin 1818. Gesundheitszustand Bonaparte's. — Depeschen aus London. — Diner bei Sir Hudson Lowe	398
	Ste-Hélène, ce 7 Juillet 1818. Bestätigung des Empfauges der Depesche vom 29. November 1817. — Baron Stürmer rechtfertigt sich. — Er versah nie Consulargeschäfte in Russland. — Sein Schmerz, die diplomatische Laufbahn verlassen zu sollen. — Seine pecuniären Verhältnisse. — Reise nach Amerika. — Mar- quis de Montchenu. — Stürmer verlässt die Insel	399
Privatim.	Londres, ce 31 Août 1818. Wegen der vorgeschrittenen Jahreszeit will sich Baron Stürmer noch nicht nach den Vereinigten Staaten be- geben, sondern nach Wien reisen. — Baronin Stürmer. — Stürmer verlangt für seinen neuen Posten als General- consul eine höhere Besoldung	404

5806
2711